THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 3 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu191920qu

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1919-20

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR Ls-A. PROULX
IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI

1920

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1919-20

Imprimé par ordre de la Législature

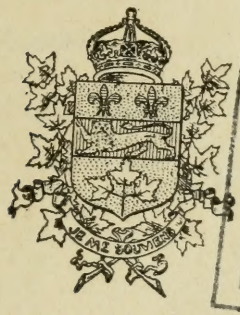

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR Ls-A. PROULX
IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI

1920

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

———

QUÉBEC, le 27 décembre 1920.

Au très honorable sir CHARLES FITZPATRICK, C.P., G.C.M.G.,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1919–20.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

ATHANASE DAVID,

Secrétaire de la province.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Membres du Conseil :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président,
Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec.
Mgr l'archevêque de Montréal.
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque des Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr l'évêque de Joliette,
Mgr l'évêque de Mont-Laurier,
Mgr l'évêque de Haileybury,
Mgr l'évêque de Pembroke,
Mgr l'évêque de Charlottetown,
Mgr l'évêque de Rimouski,
Mgr le vicaire apostolique du Golfe-St-Laurent,
L'honorable Thomas Chapais, C.L.,
L'honorable sir Lomer Gouin,
L'honorable Dr J.-J. Guerin,
L'honorable juge J.-E. Robidoux,
L'honorable Hector Champagne, C.L.,
L'honorable juge Mathias Tellier,
L'honorable juge Paul-G. Martineau,
L'honorable L.-J. Perron, C.L.,
M. Jules-Edouard Prévost,
L'honorable juge sir F.-X. Lemieux,
M. Patrick-Martin Wickham,
M. John Ahern,
M. Hyacinthe-A. Fortier,
M. Ernest Lapointe,
L'honorable juge W. Mercier,
M. Auguste-M. Tessier.

Membres associés :

Mgr Th.-G. Rouleau,
M. l'abbé L.-A. Desrosiers,
M. Nap. Brisebois,
M. Nérée Tremblay,

M. J.-N. Miller, secrétaire.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant (ex-officio),
Le révérend Elson-I. Rexford, M.A., LL.D., D.C.L., président,
M. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L.,
Le révérend A.-T. Love, B.A., D.D.,
M. Gavin-J. Walker,
L'honorable Sydney Fisher, B.A., LL. D.
M. W.-M. Rowat, M.D., C.M.,
M. Howard Murray,
M. Robert Bickerdike, M.P.,
M. W.-S. Bullock, M.A.L.,
Le très révérend Lennox Williams, D.D.,
L'honorable W.-G. Mitchell, C.R., M.A.L.,
M. Herbert-M. Marler, N.P.,
M. A. Milton L. Hersey, M. A, Sc., LL.D.
Le révérend Harold H. Bedford Jones, M. A., D.D.,
Sir Arthur Currie, G. C. M. G., K. C. B., L.L.D.,

Membres associés :

M. W.-L. Shurtleff, LL.D., C.R.,
L'honorable George Bryson, M.C.L.,
M. Charles McBurney, B.A.,
M. Sinclair Laird, M.A., B. Phil.,
M. Marcus-G. Crombie,
Mlle Carrie Derick, M.A.,
Mlle Amy Norris..

M. Georges-W. Parmelee, D.C.L., LL.D., secrétaire.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PERSONNEL DU DÉPARTEMENT

L'honorable Cyrille-F. Delage, Surintendant,
M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,
M. J.-N. Miller, secrétaire français du département,
M. Lionel Bergeron, assistant-secrétaire français du département,
M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques,
M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes et officier spécial.
M. John Parker, officier spécial,
M. Chs-A. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin,
M. Cyprien Lévesque, comptable,
M. Moyse Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française.
M. le chanoine V.-A. Huard, conservateur du musée,
M. Antoine Dessane, construction et hygiène scolaires et correspondance s'y rattachant.
M. W.-G.-L. Paxman, premier clerc anglais,
M. Ernest Gagnon, assistant comptable,
M. Arthur Thiboutot, registraire,
M. Ludger-E. Lévesque, archiviste,
M. Avila de Belleval, officier spécial,
M. George Gale, commis.
M. Joseph-Georges Tremblay, assistant inspecteur général,
M. L.-J. Doucet, officier spécial,
M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,
M. F.-N. Corriveau, assistant conservateur du musée,
M. Alexandre Bergeron, commis.
M. J.-Alfred Dussault, commis,
M. Flavien Fréchette, préposé au dépôt de papeterie et des livres de récompenses,
M. Ernest Mackay, commis,
M. Adrien Lévesque, commis,
M. Montbrun B. de La Bruère, commis,
M. Joseph Bérubé, assistant préposé au dépôt de papeterie,
M. Georges Coté, messager,
M. Onésime Asselin, messager,
M. Ludger Gignac, messager.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 23 décembre 1920.

L'honorable L.-Athanase David,

Secrétaire de la province,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1920.

Je tiens d'abord à signaler une coïncidence qui m'a frappé : nos deux écoles normales de garçons ont été éprouvées, il y a quelques mois, presque à la même date et de la même manière.

La mort leur a enlevé, en effet, chacune un ancien professeur qu'elles avaient en grande estime, pour préciser : à l'Ecole normale Laval, le vingt-deux janvier mil neuf cent vingt, M. Jean-Baptiste Cloutier, et à l'Ecole normale Jacques-Cartier, le quinze février suivant, M. Joseph-Octave Cassegrain.

Je n'ai rien à ajouter au beau témoignage que rendait à ce dernier, au lendemain de son décès, M. l'abbé J.-O. Maurice, visiteur des écoles catholiques pour la cité de Montréal :

" Citoyen intègre, chrétien de la meilleure trempe, celui dont nous déplorons la perte, fut un pédagogue de haute valeur.

"Tous reconnaissaient sa science qui allait des grands principes aux plus infimes détails, son amour sensible et sa parfaite possession de la

langue française. De plus, et surtout, il avait le don de communiquer aux autres son savoir et de faire pénétrer les notions les plus abstraites dans les intelligences. Il pensait sans cesse aux progrès de l'enseignement de ses élèves, ainsi qu'aux moyens de les rendre plus rapides et plus sérieux."

Sa longue et utile carrière de plus d'un demi-siècle dans la même institution lui a acquis des titres imprescriptibles à la reconnaissance publique. Aussi sa mémoire sera-t-elle toujours chère à ses anciens élèves et aux véritables amis de l'éducation.

M. J.-B. Cloutier, joua un rôle considérable dans le monde de l'enseignement. Non seulement il fut un instituteur modèle, mais il publia plusieurs manuels qui eurent beaucoup de vogue, donna un grand nombre de conférences et, de 1860 à 1880, prit une part très active au mouvement pédagogique. A cette dernière date, 1880, il fonda une revue : "L'Enseignement Primaire", qui se développa d'une manière inespérée. C'est l'œuvre principale de sa belle et fructueuse carrière et qui perpétuera, à travers les âges, son souvenir.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

En 1897, cette revue devint la propriété de M. C.-J. Magnan qui, depuis 1890, en avait la direction. Je manquerais à l'équité la plus stricte si, parlant de sa fondation, je ne signalais en même temps, avec félicitations et remerciements, sa quarantième année de publication. Depuis trente ans, son directeur actuel y publie, lois et règlements scolaires, programmes d'études, délibérations des comités du Conseil de l'Instruction publique, des associations d'instituteurs ; bref, rien de ce qui peut intéresser le corps enseignant n'y est omis. Mais "L'Enseignement Primaire" est non seulement un recueil de documents scolaires, mais aussi un organe pédagogique sérieux et pratique. Sa publication accomplit une œuvre utile, bienfaisante, patriotique et le Gouvernement, par la distribution gratuite qu'il en fait dans toutes les écoles catholiques et françaises de la Province, contribue directement et sûrement au progrès de l'instruction publique.

SIR L.-A. JETTÉ

Un autre nom s'est ajouté à la liste des disparus de l'année. En effet si, le 5 mai dernier, par la mort de sir L.-A. Jetté, la Province perdait un de ses anciens lieutenants-gouverneurs, la Cour du Banc du Roi, un ex-juge en chef, l'Université de Montréal, un de ses professeurs les plus érudits et les plus respectés, le comité catholique, de son côté, déplorait la disparition d'un concitoyen, longtemps l'un de ses membres, et dont les sages conseils et les prudents avis lui furent toujours extrêmement utiles.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Le nombre des municipalités scolaires dans la province au 30 juin 1920 est le suivant : 1,676, dont 1341, municipalités scolaires catholiques et 335 municipalités scolaires protestantes.

NOUVEAUX ÉDIFICES SCOLAIRES

Au cours de l'année 1918–19, une somme de $2,120,544 avait été dépensée pour la construction ou la réparation de maisons d'école, tandis que, pour la période correspondante se terminant le 30 juin dernier, les maisons d'école construites ou réparées ont entraîné un déboursé de $1,322,797. Cette diminution de plus de trois quarts de million a sans doute été causée par la rareté de la main d'œuvre et le coût élevé des matériaux de construction.

MAISONS D'ÉCOLE CONSTRUITES OU RÉPARÉES D'APRÈS DES PLANS ET DEVIS APPROUVÉS PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN 1919-20

DISTRICTS ÉLECTORAUX	Municipalités catholiques		Municipalités protestantes	
	Nombre de maisons	Dépenses	Nombre de maisons	Dépenses
Argenteuil			2	$ 1,893
Arthabaska	3	$ 3,596		
Bagot	1	4,000		
Beauce	3	7,375		24
Beauharnois				63
Berthier	2	7,300		
Bonaventure	8	6,801	2	1,813
Brome	5	7,025	1	1,362
Chambly			1	1,199
Champlain	4	52,650		
Charlevoix	3	4,000		
Châteauguay	1	2,050		277
Chicoutimi	3	89,000		
Compton	4	9,053		951
Dorchester	6	13,567		
Drummond	2	3,900		138
Frontenac	3	10,858		401
Gaspé	3	13,500		192
Hull et Labelle	7	16,099		1,352
Huntingdon	2	3,875	1	20,761
Iles-de-la-Madeleine	3	4,500	1	43
Jacques-Cartier	1	116,000	1	1,308
Joliette	9	176,623		107
Kamouraska	3	4,370		
Lac-St-Jean	6	9,090		
Laprairie				10
L'Assomption	5	17,800		
Laval	1	111,706		110
Lévis	3	4,363		
L'Islet	1	2,200		
Lotbinière	1	1,000		
Maskinongé	2	4,296		
Matane	4	8,975		41
Mégantic	5	16,315		
Missisquoi	1	600	1	1,200
Montcalm				62
Montmagny	3	7,300		
Montréal, cité	3	254,150	2	40,000
Napierville	2	4,026		
Nicolet	3	5,941		
Pontiac			1	1,134
Portneuf	2	4,000		81
Québec, cité		135,115	2	5,178
Québec, comté				
Richelieu	1	3,000		
Richmond	1	1,700		729
Rimouski	5	14,827		
Rouville				500
Shefford	4	9,925		
Sherbrooke				
Soulanges				
Stanstead	2	4,500		
St-Hyacinthe	3	5,757		
St-Jean	1	2,800		
St-Maurice & Trois-Rivières	1	3,979		
Témiscamingue	2	12,157		
Témiscouata	7	15,190		
Trois-Rivières				
Vaudreuil	3	10,547		
Verchères	1	2,550		
Westmount				
Wolfe	5	11,737		
Yamaska	1	2,180		
Totaux	155	1,240,868	(1) 15	80,929

(1) Ce nombre n'indique que les écoles construites, aucun compte n'étant tenu des écoles protestantes réparées, mais par contre, dans le montant des dépenses sont comprises les écoles construites et réparées.

LE MUSÉE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par suite de développements exigés par l'administration civile, il a fallu convertir en bureaux au moins la moitié du local occupé par le musée. Comme résultat, les vitrines contenant les grands mammifères ont été installées dans l'Ecole des Arts et manufactures. Les autres vitrines ont été placées dans le couloir avoisinant le local du musée. Il y a enfin une partie du musée qui est restée dans l'état où elle était ; seulement, la surveillance n'étant pas possible, les visiteurs n'y sont plus admis. En sorte que, pratiquement et au point de vue du public, le musée ne consiste actuellement que dans la longue suite des vitrines placées dans le couloir avoisinant son ancien local.

Et pourtant, malgré l'état si restreint sous lequel apparaît notre musée, il a retenu sa clientèle ordinaire. Il n'y a pas de jour dans l'année où l'on n'aperçoive, passant en revue les specimens, à la verité fort intéressants et appartenant aux trois règnes de la nature, qui sont exposés à la vue des visiteurs du pays et de l'étranger, et des élèves de nos diverses institutions scolaires.

Autant que le permettent les ressources mises chaque année à sa disposition par la Législature, le conservateur du musée continue à compléter peu à peu ses collections déjà si considérables, dont les plus remarquables sont celles de mammifères, d'oiseaux, d'insectes et des bois de la Province.

La bibliothèque technique du musée est devenue, avec le temps, d'une grande valeur. On prend soin de la tenir à jour par l'acquisition de ce qui, en fait d'histoire naturelle de l'Amérique, se publie d'important au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, et cela afin d'assurer, pour l'avenir, au personnel du musée de précieux instruments de travail.

Je termine ces observations relatives au musée de l'Instruction publique en exprimant le souhait de le voir recevoir, dans un prochain avenir, une installation digne des richesses qu'il contient, installation qui lui permettra d'exercer, surtout sur la population scolaire, l'influence éducative qu'on s'est proposée en le créant et en le développant jusqu'au degré qu'il a atteint aujourd'hui.

INSPECTION DES ÉCOLES

Quatre nouveaux districts d'inspection ont été créés par le Gouvernement sur la recommandation du Comité catholique, depuis juin 1920. La tâche d'une vingtaine d'inspecteurs se trouve ainsi considérablement réduite et le service de l'inspection des écoles est maintenant fait par 61 inspecteurs, dont 50 catholiques et 11 protestants, qui, moins chargés de besogne, pourront désormais consacrer plus de temps à la visite des écoles.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Les deux inspecteurs généraux, plus spécialement, constatent que le recrutement des institutrices se fait avec une difficulté de plus en plus grande et s'accordent à dire que les minimes salaires offerts par certaines municipalités scolaires sont l'une des principales causes de cette pénurie. Elles devront donc offrir des traitements plus généreux afin d'enrayer le mal et prévenir la fermeture de leurs écoles.

La question des maîtres se pose aussi : Il importe de confier davantage les écoles modèles et les académies de garçons à des instituteurs: c'est la seule assurance d'une plus longue fréquentation scolaire. Pour accélérer le mouvement commencé en ce sens, il n'en tient qu'aux municipalités scolaires de payer suffisamment des maîtres compétents.

CONGRÈS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES ET CONGRÈS DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

C'est afin d'atteindre ce but et de poursuivre la politique de mon regretté prédécesseur, qu'avec votre précieux concours et votre haut encouragement, j'ai convoqué d'abord le congrès des inspecteurs d'écoles et ensuite j'ai organisé ceux des commissaires d'écoles pour les districts d'Aylmer et de Joliette.

Les inspecteurs d'écoles ont formulé leurs suggestions en des vœux que je vous ai transmis. Ils avaient au préalable, pour la plupart, reçu l'approbation du Comité catholique auquel je les avais soumis.

Une rencontre de commissaires d'écoles, d'instituteurs, de secrétaires-trésoriers et de contribuables, ne manque jamais de produire les meil-

leurs résultats. C'est la constatation que font immédiatement nos inspecteurs d'écoles au lendemain de la tenue de ces comices scolaires L'empressement à se conformer aux prescriptions de la loi et des règlements scolaires est plus grand et la réponse plus prompte à la demande. de nouveaux sacrifices, afin d'assurer une avance dans le chemin du progrès.

Les membres du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique partagent entièrement nos idées sur ce point. Aussi, avec l'aide des principaux officiers protestants de mon département, au cours de l'automne 1919 et au commencement de l'année courante, ont-ils mené une campagne très active. Seize assemblées régionales ont été tenues dans les principaux centres, depuis Gaspé jusqu'à Pontiac, où des questions capitales ont été traitées avec soin, avec clarté, avec patriotisme. Mentionnons entre autres celles-ci : La centralisation des écoles rurales ; l'importance pour l'instituteur d'une meilleure préparation ; la nécessité de lui payer un salaire plus rémnuérateur, si on ne veut pas perdre trop tôt le bénéfice de ses précieux services.

Le maintien, à leur niveau actuel, des écoles protestantes dans les centres urbains devient difficile. Les conditions, en effet, ne sont plus les mêmes. La population a considérablement diminué elle est en outre dispersée sur un immense territoire. La fréquentation y est malheureusement plus difficile et ne permet pas de les développer d'une manière normale. La centralisation des écoles semble le plus sûr et le meilleur moyen de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve plus particulièrement la région des Cantons de l'Est. L'école d'Ascot, dans le comté de Sherbrooke, est un heureux essai en ce sens.

D'ailleurs, avec les anciens membres du Comité protestant et ceux que le Gouvernement vient d'y appeler, sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill, dont l'esprit large et les qualités administratives sont universellement reconnus, et le révérend H.-H. Bedford Jones qui succède au Dr Parrock, ancien principal du Bishop's College, le problème sera étudié sérieusement et résolu dans les meilleurs intérêts de la population protestante.

Le congrès d'Aylmer mérite plus qu'une mention ordinaire. J'y reviens donc. Une raison majeure nous y avait appelé. Des plaintes avaient été portées contre quelques commissions scolaires de la région qui, ne respectant ni la lettre, ni l'esprit de la loi, refusaient aux nôtres l'en-

seignement du français qu'ils demandaient pour leurs enfants. L'enquête que fit, sur mes instructions, au commencement de l'hiver dernier, M. Lionel Bergeron, un des meilleurs officiers de mon département, révéla une pénible situation qu'on ne pouvait tolérer plus longtemps. Il fallait prendre immédiatement les moyens de la faire cesser, et c est ce que nous tentâmes sans délai.

Un congrès de commissaires d'écoles, organisé par MM. les inspecteurs Marien et Chartrand, s'ouvrit, sous ma présidence, dans la ville d'Aylmer, le quinze janvier suivant. Des voix puissantes et autorisées s'y firent entendre et rappelèrent à tous leurs droits et leurs devoirs.

Vous m'aviez chargé de faire, en votre nom, une offre alléchante' preuve non équivoque de votre souci du progrès scolaire et particulièrement de la conservation de la belle langue française, savoir : des bourses complètes aux jeunes filles de nos compatriotes qui voudraient suivre les cours de l'Ecole normale de Hull, afin d'y obtenir un diplôme pour l'enseignement du français et de l'anglais ; une proportion du salaire variant entre le quart et la demie de celui accordé par les commissaires ou syndics aux institutrices qui tiendraient dans le comté de Pontiac des écoles vraiment bilingues.

Je me suis acquitté de cette tâche et j'ai reçu bon accueil.

M. l'abbé Sylvio Corbeil, le dévoué principal de l'Ecole normale des filles, à Hull, répondant à un aussi patriotique appel, a promis son généreux concours. Dans un rapport spécial, M. l'inspecteur Fournier m'apprend que déjà, dans plusieurs municipalités où l'enseignement du français était négligé, les petits Canadiens-français peuvent maintenant apprendre leur langue maternelle, les Commissaires, grâce à l'aide du Gouvernement, ayant pu se procurer des institutrices bilingues.

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES ANGLAISES

L'enseignement du français donné par des instituteurs spéciaux dans toutes les académies protestantes rurales, au nombre de dix-huit, a fait des progrès sensibles pendant l'année, progrès dus, pour une large part, à l'inspection suivie dont il a été constamment l'objet.

FORMATION DES INSTITUTEURS SPÉCIAUX

Ces professeurs doivent avoir non seulement une connaissance approfondie du français, mais aussi pouvoir le parler couramment et être, de plus, munis d'un certificat de compétence obtenu à la fin des cours qui se donnent actuellement, l'été, sous le contrôle du Département. Enfin, dans ces écoles le français est exclusivement enseigné par eux et ils sont tenus de lui consacrer tout leur temps. Ce nouveau mode constitue une grande amélioration et les résultats satisfaisants obtenus en sont une excellente preuve. Dans l'Ecole normale MacDonald, l'on donne aujourd'hui une plus grande attention que dans le passé, à la formation des instituteurs et institutrices sous ce rapport. L'on désire surtout qu'ils parlent plutôt qu'ils n'écrivent le français, qu'ils parviennent à s'exprimer dans cette langue aussi facilement que dans leur langue maternelle, avec la conviction qu'un tel résultat les conduira plus promptement à sa connaissance grammaticale que si les rôles étaient changés. Le Comité protestant ne s'est pas occupé de l'enseignement du français que dans les académies rurales ; il a également prescrit l'enseignement de cette langue dans toutes les années du cours, selon la méthode naturelle, et le succès a, encore là, dépassé ses espérances.

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS—ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Un incident lors de l'adoption du rapport chargé de la revision du programme d'études des écoles primaires élémentaires, vous le savez, a provoqué récemment une discussion à ce sujet. Je ne désire aucunement y prendre part. Toutefois, l'occasion est trop opportune pour ne pas la saisir afin de relater les faits et mettre les choses au point.

Le programme d'études actuel, qui est en vigueur depuis déjà une quinzaine d'années, fait commencer l'enseignement de l'anglais dès la deuxième année du cours. Ce programme sera remplacé par un autre dont une partie, le PROGRAMME D'ÉTUDES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE, PRÉCÉDÉ DE NOTES CONCERNANT L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET L'ORGANISATION DISCIPLINAIRE, ET ACCOMPAGNÉ D'INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES, a déjà reçu l'approbation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa session du 19 mai 1920.

Ce programme de l'école primaire élémentaire, tel que soumis au Comité catholique par le sous-comité chargé de la revision du cours d'études, comportait l'enseignement de l'anglais à la troisième année seulement, mais l'amendement suivant y avait été ajouté, à la suggestion de M. l'abbé L.-A. Desrosiers, rapporteur : "Cependant, dans les grands centres où l'anglais est de première utilité, on pourra en commencer l'enseignement dès la deuxième année".

Après discussion, la suggestion de M. l'abbé Desrosiers a été retranchée à la suite d'une proposition de Mgr F.-X. Ross qui a été adoptée sur division ; mais elle a ensuite été remplacée par un amendement de l'honorable juge Martineau, qui se lit comme suit : "Cependant dans les centres urbains, on pourra en commencer l'enseignement dès la deuxième année, si la commission scolaire le juge à propos".

Ainsi, d'après décision du Comité catholique, l'enseignement de l'anglais dans les écoles sous contrôle ne commencera qu'en troisième année, excepté dans les centres urbains où cet enseignement pourra commencer dès la deuxième année, si la commission scolaire en décide ainsi.

La question en est là actuellement, mais je crois qu'elle reviendra devant le Comité catholique, à sa session du mois de février prochain, et j'ignore si une nouvelle décision sera prise à cette époque.

Deux opinions diamétralement opposées se sont manifestées : d'un côté, la langue française serait en péril ou sérieusement menacée ; de l'autre, on ne voudrait point faire aussi large place que par le passé à l'enseignement de la langue anglaise.

En réalité, il n'y a divergence d'opinion que sur un principe pédagogique : l'époque à laquelle on peut commencer l'étude d'une langue seconde—pour nos enfants—l'anglais.

Non ! la langue française n'a jamais été reléguée à l'arrière-plan, elle a toujours eu et elle aura toujours, je l'espère, dans nos écoles, sa place, la première, de même que l'anglais y a toujours été et y sera toujours enseigné. La connaissance de cette langue seconde nous est non seulement utile, mais encore nécessaire.

L'passé est là pour prouver la sincérité de ma déclaration, la vérité de mon affirmation.

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique n'a-t-il pas toujours prescrit et encouragé l'étude des deux langues officielles du pays : l'anglais et le français ? L'étude de l'anglais dans les écoles normales n'a-t-elle pas toujours été obligatoire pour tous les élèves ? Aucun élève, en effet, ne peut obtenir un diplôme à moins de conserver dans ses examens de fin d'année 50 pour cent sur les matières de langue anglaise, tel que le veut l'article 158 des règlements du comité catholique.

Nous voulons bien apprendre l'une, mais sans affaiblir ou perdre l'autre. Pour arriver à ce résultat, il faut, nous le savons, une grande vigilance, une vigilance de tous les instants.

C'est la tâche délicate qui nous a été confiée, mais avec le respect qu'il faut porter à toute opinion, comptez que, mon personnel et moi, nous nous efforcerons de la remplir avec le même esprit et la même sollicitude que dans le passé.

Je termine ce rapport par le résumé des statistiques qui suit :

RESUME GENERAL

Tableau I.—Etat général des écoles de la province en 1918-19.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	Nombre d'écoles	Institu-teurs	Institu-trices	ELEVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Pourcentage de la présence moyenne
a) Ecoles catholiques								
Ecoles élémentaires	5,512	224	6,703	107,787	116,269	224,056	160,790	71.76
Ecoles modèles	690	720	2,381	50,767	49,688	100,455	77,506	77.15
Académies	368	1,387	2,729	45,028	55,552	100,580	83,122	82.64
Ecoles normales	13	49	143	159	922	1,081	1,001	92.60
Ecoles maternelles	32	19	103	3,042	2,717	5,759	4,153	72.11
Collèges classiques catholiques	21	744	.....	7,711	.....	7,711	6,338	82.19
Universités	2	319	22	1,764	792	2,556	2,348	91.86
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	3	46	97	193	265	458	429	93.67
Ecoles des arts et métiers	10	42	.....	1,035	931	1,966	1,001	50.92
Ecoles du soir	52	120	6	3,601	159	3,760	2,050	54.52
Ecoles techniques	5	67	.....	1,486	.....	1,486	1,142	76.85
Ecoles de coupe et de confection	60	.....	60	.....	2,719	2,719	1,682	61.86
Ecoles d'agriculture	2	73	.....	375	.....	375	291	77.60
Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, Montréal	1	27	.....	126	.....	126	94	74.60
Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe	1	20	.....	325	.....	325	325	100.00
Totaux	6,772	3,857	12,244	223,399	230,014	453,413	342,272	75.48
b) Ecoles protestantes								
Ecoles élémentaires	700	48	1,456	22,573	22,714	45,287	32,563	71.90
Ecoles modèles	53	4	139	1,823	1,999	3,822	2,752	72.00
Académies	43	90	332	5,856	6,145	12,001	9,070	75.58
Ecoles normales	1	8	5	.....	142	142	134	94.37
Ecoles maternelles	3	.....	3	57	72	129	80	62.02
Universités	2	198	.....	1,076	217	1,293	1,153	89.17
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	2	2	11	38	53	91	89	97.80
Ecoles du soir	12	23	.....	668	.....	668	386	57.78
Ecoles d'agriculture	1	84	.....	122	.....	122	118	96.72
Totaux	817	457	1,946	32,213	31,342	63,555	46,345	72.92
c) Ensemble des écoles catholiques et des écoles protestantes								
Ecoles élémentaires	6,212	272	8,159	130,360	138,983	269,343	193,353	71.79
Ecoles modèles	743	724	2,520	52,590	51,687	104,277	80,258	76.97
Académies	411	1,477	3,061	50,884	61,697	112,581	92,192	81.89
Ecoles normales	14	57	148	159	1,064	1,223	1,135	92.80
Ecoles maternelles	35	19	106	3,099	2,789	5,888	4,233	71.89
Collèges clasiques catholiques	21	744	.....	7,711	.....	7,711	6,338	82.19
Universités	4	517	22	2,840	1,009	3,849	3,501	90.95
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	5	48	108	231	318	549	518	94.35
Ecoles des arts et métiers	10	42	.....	1,035	931	1,966	1,001	50.92
Ecoles du soir	64	143	6	4,269	159	4,428	2,436	55.01
Ecoles techniques	5	67	.....	1,486	.....	1,486	1,142	76.85
Ecoles de coupe et de confection	60	.....	60	.....	2,719	2,719	1,682	61.86
Ecoles d'agriculture	3	157	.....	497	.....	497	409	81.89
Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal	1	27	.....	126	.....	126	94	74.60
Ecole de laiterie de St-Hyacinthe	1	20	.....	325	.....	325	325	100.00
Totaux	7,589	4,314	14,190	255,612	261,356	516,968	388,617	75.11

Tableau II.—Suite.—Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1918-19	1917-18	Augmentation	Diminution
a)—Ecoles élémentaires catholiques				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	5,301	5,251	50	
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	103	81	22	
Total des écoles sous contrôle	5,404	5,332	72	
Nombre d'écoles indépendantes	108	76	32	
Elèves des écoles sous contrôle	218,143	202,649	15,494	
Elèves des écoles indépendantes	5,913	6,308		395
Elèves catholiques	209,253	208,606	647	
Elèves protestants	235	351		116
Total des élèves	224,056	208,957	15,099	
Présence moyenne des élèves	160,790	158,799	1,991	
Pourcentage de la présence moyenne	71.76	76.00		4.24
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	71	57	14	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	6	4	2	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	5,557	5,437	120	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	299	305		6
Total des instituteurs et des institutrices laïques	5,933	5,803	130	
Nombre d'instituteurs religieux	147	107	40	
Nombre d'institutrices religieuses	847	825	22	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :—				
Dans les villes	$ 959.00	$ 856.00	$ 103.00	
Dans les campagnes	$ 652.00	$ 513.00	$ 139.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :—				
Dans les villes	$ 353.00	$ 313.00	$ 40.00	
Dans les campagnes	$ 200.00	$ 194.00	$ 6.00	
b)—Ecoles élémentaires protestantes				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	503	500	3	
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	194	193	1	
Total des écoles sous contrôle	697	693	4	
Nombre d'écoles indépendantes	3	2	1	
Elèves des écoles sous contrôle	45,248	38,529	6,719	
Elèves des écoles indépendantes	39	45		6
Elèves protestants	40,986	37,273	3,713	
Elèves catholiques	1,357	1,301	56	
Total des élèves	45,287	38,574	6,713	
Présence moyenne des élèves	32,563	29,520	3.043	
Pourcentage de la présence moyenne	71.90	76.53		4.63
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	37	34	3	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	6	10		4
Nombre d'institutrices laïques brevetées	1,173	1,176		3
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	283	234		49
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,499	1,454	45	
Nombre d'instituteurs religieux	5		5	
Nombe d'institutrices religieuses				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :—				
Dans les villes	$ 1,968.00	$ 1,978.00		$ 10.00
Dans les campagnes	$ 377.00	$ 470.00		$ 93.00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :—				
Dans les villes	$ 804.00	$ 769.00	$ 35.00	
Dans les campagnes	364.00	$ 304.00	$ 60.00	

Tableau II.—Suite.—Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1918-19	1917-18	Augmentation	Diminution
c)—Ecoles modèles catholiques				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle :—				
Des commissaires	563	573	.....	10
Des syndics	8	9	.....	1
Nombre d'écoles modèles indépendantes	119	112	7	.....
Elèves des écoles modèles sous contrôle	90,073	94,831	.....	4,758
Elèves des écoles modèles indépendantes	10,382	9,287	1,095	.....
Elèves catholiques	100,214	103,846	.....	3,632
Elèves protestants	241	272	.....	31
Total des élèves dans les écoles modèles	100,455	104,118	.....	3,663
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	77,506	83,533	.....	6,027
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	77.15	80.23	.....	3.08
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	244	287	.....	43
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	13	13	.....	.....
Nombre d'institutrices laïques brevetées	625	697	.....	72
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	30	25	5	.....
d)—Académies catholiques				
Nombre d'académies sous contrôle :—				
Des commissaires	177	179	.....	2
Des syndics	2	3	.....	1
Nombre d'académies indépendantes	189	179	.....	10
Total des académies	368	361	7	.....
Elèves des académies sous contrôle	72,918	73,041	.....	123
Elèves des académies indépendantes	27,662	26,845	817	.....
Elèves catholiques	100,185	99,556	629	.....
Elèves protestants	395	330	65	.....
Total des élèves dans les académies	100,580	99,886	694	.....
Présence moyenne des élèves dans les académies	83,122	85,003	.....	1,881
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	82.64	85.10	.....	2.46
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	109	115	.....	6
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	12	7	5	.....
Nombre d'institutrices laïques brevetées	235	219	16	.....
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	40	33	7	.....
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques	201,035	204,004	.....	2,969
Grand total de la présence moyenne des élèves	160,628	168,536	.....	7,908
Total des instituteurs et institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	1,308	1,396	.....	88
Nombre d'instituteurs religieux	1,729	1,667	62	.....
Nombre d'institutrices religieuses	4,180	4,338	.....	158
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés des écoles modèles et des académies :				
Dans les villes	$ 1,074.00	$ 965.00	$ 109.00	.....
Dans les campagnes	$ 654.00	$ 631.00	$ 23.00	.....
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées des écoles modèles et des académies :				
Dans les villes	$ 441.00	$ 386.00	$ 55.00	.....
Dans les campagnes	$ 226.00	$ 269.00	.....	$ 43.00

Tableau II —Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1918-19	1917-18	Augmentation	Diminution
e)—Ecoles modèles protestantes				
Nombre des écoles modèles sous contrôle :—				
Des commissaires	40	42	.....	2
Des syndics	13	15	.....	2
Elèves protestants des écoles modèles protestantes	3,606	5,157	.....	1,551
Elèves catholiques des écoles modèles protestantes	216	228	.....	12
Total des élèves dans les écoles modèles protestantes	3,822	5,385	.....	1,563
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	2,752	3,920	.....	1,168
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	72.00	72.79	.....	.79
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	4	11	.....	7
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	.....	1	.....	1
Nombre d'institutrices laïques brevetées	130	167	.....	37
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	9	11	.....	2
f)—Académies protestantes				
Nombre d'académies sous contrôle :—				
Des commissaires	32	30	2	.....
Des syndics	11	10	1	.....
Nombre d'académies indépendantes	.....	.....	.....	.....
Total des académies protestantes	43	40	3	.....
Elèves protestants des académies protestantes	11,618	10,212	1,406	.....
Elèves catholiques des académies protestantes	383	376	7	.....
Total des élèves dans les académies protestantes	12,001	10,588	1,413	.....
Présence moyenne des élèves dans les académies	9,070	8,282	788	.....
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	75.58	78.22	.....	2.64
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	68	68	.....	.....
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	20	13	7	.....
Nombre d'institutrices laïques brevetées	313	317	.....	4
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	19	16	3	.....
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	15,823	15,973	.....	150
Grand total de la présence moyenne des élèves	11,822	12,202	.....	380
Total des instituteurs et des institutrices laïques dans les écoles modèles et les académies	563	604	.....	41
Nombre d'instituteurs religieux	2	.....	2	.....
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écolesmodèles et les académies :—				
Dans les villes	$ 1,752.00	$ 1,627.00	$ 125.00	.....
Dans les campagnes	$ 1,204.00	$ 1,077.00	$ 127.00	.....
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles modèles et les académies :—				
Dans les villes	$ 752.00	$ 678.00	$ 74.00	.....
Dans les campagnes	$ 537.00	$ 467.00	$ 70.00	.....
g)—Collèges classiques catholiques				
Nombre de collèges classiques	21	21	.....	.....
Elèves dans le cours commercial	2,337	2,192	145	.....
Elèves dans le cours classique	5,374	5,430	.....	56
Total des élèves	7,711	7,622	89	.....
Présence moyenne des élèves	6,338	6,956	.....	618
Pourcentage de la présence moyenne	82.19	91.26	.....	9.07
Nombre de professeurs laïques	35	27	8	.....
Nombre de professeurs religieux	709	720	.....	11
Total des professeurs	744	747	.....	3

Tableau III.—Enfants recensés et élèves inscrits dans les écoles.

Division d'après l'âge des enfants et des élèves	Nombre d'enfants d'après le recensement annuel	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles
Garçons de 5 à 7 ans	58,397	45,906
" 7 à 14 ans	182,371	171,496
" 14 à 16 ans	46,903	13,084
" 16 à 18 ans	33,463	2,887
Au-dessus de 18 ans (1)	.....	461
Totaux	321,134	233,834
Filles de 5 à 7 ans	58,144	48,450
" 7 à 14 ans	182,668	178,187
" 14 à 16 ans	43,221	19,234
" 16 à 18 ans	28,283	5,932
Au-dessus de 18 ans (1)	.....	564
Totaux	312,316	252,367
Grands totaux	633,450	486,201

(1) Le recensement annuel ne comprend que les enfants de 5 à 18 ans.
(2) Voir la note relative au recensement scolaire au bas de la page 28.
(3) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et les académies : il y a de plus 30,767 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

Tableau IV.—Résumé statistique concernant les instituteurs et les institutrices.

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires, modèles et des académies	Non brevetés	Brevetés	Brevetés pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices
			Élémentaires	Modèles	Académies	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	
Instituteurs des écoles catholiques	31	424	62	130	232	227	197	455
Instituteurs des écoles protestantes	26	109	3	18	88	42	67	135
Institutrices des écoles catholiques	369	6,417	3,883	2,213	321	1,346	5,071	6,786
Institutrices des écoles protestantes	311	1,616	606	925	85	1,137	479	1,927
Totaux	737	8,566	4,554	3,286	726	2,752	5,814	9,303

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	1,088
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques	10,391
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	843
Religieux, Frères	1,929
Religieuses	5,341
Total des instituteurs et des institutrices religieux	8,113
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	18,504

Tableau V.—Etat comparatif des contributions générales scolaires.

—	Année 1918–19	Année 1917–18	Augmentation	Diminution
a) Contributions des municipalités et des institutions indépendantes				
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Taxe annuelle	8,056,671.78	6,245,140.37	1,811,531.41	
Taxe spéciale	614,956.39	587,704.75	27,251.64	
Contributions mensuelles	405,070.04	376,097.03	28,973.01	
Contributions des institutions scolaires indépendantes subventionnées	5,622,010.00	5,196,359.00	425,651.00	
Totaux	14,698,708.21	12,405,301.15	2,293,407.06	
Augmentation nette			2,293,407.06	
b) Contributions du gouvernement				
—	Année 1919–20	Année 1918–19	Augmentation	Diminution
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
1. Payé par le département de l'Instruction publique :				
Ecoles publiques	425,000.00	425,000.00		
Ecoles supérieures catholiques	84,000.00	74,000.00	10,000.00	
Autres subventions aux écoles supérieures et techniques	275,000.00	253,000.00	22,000.00	
Ecoles supérieures protestantes	75,519.62	72,551.95	2,967.67	
Conseil de l'Instruction publique	5,213.81	4,500.00	713.81	
Ecoles normales	185,000.00	185,000.00		
Institutions pour les sourds-muets et les aveugles	39,800.00	39,800.00		
Fonds de pension des instituteurs (ancien)	8,000.00	8,000.00		
Fonds de pension des instituteurs, (nouveau)	39,235.50	39,226.65	8.85	
Inspection des écoles	111,000.00	92,000.00	19,000.00	
Municipalités pauvres catholiques	25,009.60	20,697.60	4,312.00	
Municipalités pauvres protestantes	4,990.40	4,302.40	688.00	
Livres à donner en prix	12,000.00	12,000.00		
Publication des journaux de l'Instruction publique	11,300.00	8,500.00	2,800.00	
Allocations aux municipalités les plus méritantes	11,000.00	11,000.00		
Conférences pédagogiques	9,500.00	9,500.00		
Fonds des écoles élémentaires, S. R. P. Q., 1909, Art. 2944 à 2949	150,000.00	150,000.00		
Rapport du Surintendant	2,561.11	1,500.00	1,061.11	
Aide supplémentaire au comité protestant	1,500.00	1,500.00		
Musée scolaire	600.00	600.00		
Octrois pour nouvelles académies pour garçons	50,000.00	50,000.00		
Octrois aux munic. rurales qui emploient des instituteurs pour garçons	14,000.00	14,000.00		
Pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires	5,000.00	5,000.00		
Gratifications aux instituteurs et aux institutrices	51,000.00	49,500.00	1,500.00	
Totaux	1,596,230.04	1,531,178.60	65,051.44	
2. Payé par le Secrétaire de la province	363,779.60	259,665.37	104,114.23	
3. Payé par le Ministre des travaux publics	8,738.42	5,000.00	3,738.42	
4. Payé par le Trésorier de la province	(1) 12,780.00	(1) 5,300.00	7,480.00	
5. Payé par le Ministre de l'Agriculture	344,580.45	336,832.11	7,748.34	
6. Payé par le Ministre des Terres et Forêts	8,000.00	8,000.00		
Totaux (2, 3, 4, 5, 6)	737,878.47	614,797.48	123,080.99	
Total des contributions du gouvernement	2,334,108.51	2,145,976.08	188,132.43	
Augmentation nette			188,132.43	

(1) Payé par le Trésorier provincial pour fins d'instruction publique.

Tableau VI.—Traitements moyens des instituteurs et des institutrices laïques.

—	1918-19	1917-18	1916-17	1915-16	1914-15	1913-14
	$	$	$	$	$	$
a) Ecoles catholiques.						
Instituteurs	990	890	825	793	787	723
Institutrices	224	213	204	198	190	179
b) Ecoles protestantes :						
Instituteurs	1,716	1,643	1,695	1,477	1,329	1,482
Institutrices	658	606	582	563	423	503
c) Ecoles catholiques et écoles protestantes :						
Instituteurs	1,139	1,039	1,022	966	938	937
Institutrices	311	295	284	273	236	245

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

INSPECTEURS CATHOLIQUES

M. ALPHONSE-L. AUGER

CHARLESBOURG, 12 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel comprenant: 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE		
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	27	
b) Sous contrôle des syndics	1	
Total		28
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	133	
b) Modèles	13	
c) Académiques	2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	9	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	15	
Total		172
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	15	
b) Instituteurs religieux	59	
c) Institutrices laïques	191	
d) Institutrices religieuses	167	
Total		432
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	651.43	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles		
a) Instituteurs laïcs : dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	360.71	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	350.00	
b) Instituteurs religieux : dans les académies	342.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	214.62	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	233.33	
c) Institutrices laïques : dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	280.43	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	235.71	
d) Institutrices religieuses : dans les académies		

5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers):							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1313	Filles de 5 à 7 ans.	1312			2,625	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	4054	Filles de 7 à 14 ans.	3813			7,867	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	1042	Filles de 14 à 16 ans.	962			2,004	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	552	Filles de 16 à 18 ans.	454			1,006	
				Total			13,502
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :							
a) Dans les écoles élémentaires						7115	
b) Dans les écoles modèles						1829	
c) Dans les académies						674	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						829	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						1429	
				Total			11,876
7.—*Présence moyenne* (*en pourcentage*) :							
a) Dans les écoles élémentaires						76.22%	
b) Dans les écoles modèles						80.54%	
c) Dans les académies						81.75%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						89.26%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						89.08%	
f) Présence moyenne générale							79.57%
8.—*Classification des élèves* :							
En première année						4534	
En deuxième année						2892	
En troisième année						2198	
En quatrième année						1262	
En cinquième année						556	
En sixième année						259	
En septième année						105	
En huitième année						70	
				Total			11,876

REMARQUES GÉNÉRALES

Avant de faire quelques observations générales, permettez-moi, M. le Surintendant, de remercier l'Exécutif pour m'avoir appelé à la direction de l'un des plus importants districts d'inspection de la province. Pour cette marque de confiance, je m'efforcerai de remplir judicieusement les multiples devoirs de ma nouvelle position.

D'autre part, qu'il me soit permis de rendre hommage à la mémoire de mon regretté prédécesseur, feu M. J.-V. Beaumier, qui jouissait de l'estime universelle dans son florissant district. Le souvenir de cet éducateur distingué et très dévoué vivra toujours dans le cœur de ses nombreux amis.

Et sans préambule, je vous apporte le modeste résultat de ma première année d'inspection.

Au cours de l'automne dernier, j'ai eu l'honneur de faire ma première visite officielle dans toutes les écoles de mon district. Le bon classement des élèves fut ma principale préoccupation.

Dans certaines écoles tenues par des institutrices inexpérimentées, j'ai donné discrètement des leçons de méthodologie pratique. Aussi, à ma seconde visite annuelle, ai-je eu la satisfaction de constater les heureux effets produits par mes précédentes instructions passagères.

Ma circonscription se compose de 28 municipalités scolaires comprenant 148 écoles sous contrôle, et formant 276 classes dirigées par 43 religieux, 58 religieuses, 7 instituteurs et 177 institutrices laïques. Tous ces titulaires rivalisent de zèle et de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions.

Les Institutions indépendantes, au nombre de 24, donnent l'instruction à 2258 élèves. Elles sont tenues par 147 titulaires.

Mes conférences pédagogiques ont réuni, à peu d'exceptions près, tous les titulaires des écoles sous contrôle. Aux Trois-Rivières, pour me rendre au désir des autorités scolaires, j'ai donné des conférences à l'Académie de la Salle et au Pensionnat des Ursulines. Tous les membres actifs du corps enseignant de la ville, y compris les novices du Monastère des Ursulines et les élèves de l'École normale, ont bien voulu m'honorer de leur présence.

Les maisons d'école sont généralement bien tenues, et les corporations scolaires, soucieuses de leurs devoirs, font des sacrifices onéreux pour les maintenir en bon état. Sous ce rapport, comme sous bien d'autres, d'ailleurs, la ville des Trois-Rivières brille au premier rang. Elle répare et badigeonne les murs de ses écoles encombrées d'élèves, en fonde de nouvelles aux proportions étonnantes, et les pourvoit de tout le matériel nécessaire à leur bon fonctionnement.

Je prends la liberté, M. le Surintendant, de vous faire deux suggestions qui me semblent opportunes. Dans les écoles rurales, l'enseignement devrait être moins abstrait, mais plus pratique, et convenablement adapté au milieu régional. Tout devrait parler à l'enfant d'attachement au sol ancestral. Nul doute qu'élevés dans cette atmosphère de terroir, et habilement guidés, les enfants de nos florissantes compagnes seraient plus fiers de la noble et enviable condition sociale de leurs parents, et ils réaliseraient, devenus grands, l'idéal si hautement préconisé: "Le retour à la terre."

Quant aux grands centres, les écoles de garçons bénéficieraient de salles de travaux manuel pour faire suite à l'enseignement du dessin industriel. Cette innovation favoriserait davantage le développement des facultés intellectuelles des élèves, et en conduiraient un plus grand nombre vers les écoles techniques si généreusement mises à leur disposition.

Pour le titre d'école modèle, je vous recommande les écoles élémentaires portant les numéros 2, 6, 7 et 8 de la ville des Trois-Rivières.

Je vous prie de bien vouloir gratifier les municipalités suivantes :

1. St-Didace village, pour améliorations considérables à l'école modèle, $60.00.

2. St-Alexis-des-Monts, pour la construction d'une nouvelle école, $50.00.

3. Les Trois-Rivières, améliorations générales et achat de matériel scolaire, $40.00.

4. Dumontier (St-Léon), réparations diverses et achat de matériel scolaire, $35.00.

5. Yamachiche, achat de cartes géographiques perfectionnées, $30.00.

Les primes pour succès dans l'enseignement ont été méritées par les titulaires dont les noms suivent : M. J.-A.-D. Brassard; Mlles Gabrielle Beaumier, Cécile Arseneault, Bertha Boisvert, Marie-Louise Therrien, Mélina Boisvert, Alexina Ladouceur, Marie-Louise Lampron, Bertha Paquin, Amélia Roy, Maria Saucier, Gabrielle Magnan, Alma Boisclair, Flore Malbœuf, Cécile Boulanger, Mathilde Foucher, Antoinette Lamy, Evélina Allard, Mme Camille Brizard (Bertha Lapointe).

Je recommande les municipalités pauvres suivantes pour un octroi: Ste-Ursule diss, Ste-Angèle-de-Prémont, Hunterstown, Pointe-du-Lac, Nos 1 et 2.

A MM. les commissaires des municipalités scolaires ci-dessous mentionnées, va l'expression de ma vive gratitude pour m'avoir fait l'honneur de m'accompagner dans mes visites à leurs écoles respectives: Maskinongé, St-Justin, St-Didace, village et paroisse, St-Alexis-des-Monts, St-Paulin, Dumontier (St-Léon), Charette, Yamachiche et la Banlieue des Trois-Rivières.

A ce rapport, je joins la liste des municipalités scolaires par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Didace, village	1	9.	9.	10.	10.	10.	10.	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	Riv-du-Loup, No1	2	9.5	9.	9.	10.	10.	47.5	"	10.	9.5	19.5	"
3	Dumontier (St-L).	10	8.9	9.6	9.	9.	10.	46.5	"	9.	8.3	17.3	"
4	Ville des Tr-Riv..	11	9.3	10.	8.	8.9	10.	46.2	"	9.6	9.1	18.7	"
5	Charette.....	4	9.	8.7	8.	10.	10.	45.7	"	8.5	7.7	16.2	"
6	Pte-du-Lac, vill...	1	8.	10.	9.	8.	10.	45.	"	10.	10.	20.	"
7	Ste Ursule, diss...	1	10.	10.	8.	8.	9.	45.	"	7.	6.	13.	Très bien.
8	St-Alexis-des-Mts.	6	8.8	8.8	8.	9.	10.	44.6	"	8.	8.	16.	"
9	St-Didace, par...	6	8.5	8.8	8.	9.	10.	44.3	"	8.1	7.9	16.	"
10	Banlieue des T.-R.	4	8.	7.7	9.	9.	10.	43.7	"	8.5	8.	16.5	Excellent.
11	St-Cuthbert.....	8	7.9	7.4	9.	9.	10.	43.3	"	8.9	8.	16.9	"
12	St-Justin, par....	4	8.	8.2	9.	8.	10.	43.2	"	9.	8.5	17.5	"
13	Yamachiche.....	14	7.4	7.6	9.	9.	10.	43.	"	8.7	8.1	16.8	"
14	St-Barnabé-Nord.	8	7.5	7.2	9.	9.	10.	42.7	"	8.2	8.	16.2	"
15	St-Paulin.....	5	8.8	8.4	7.	8.	10.	42.2	"	8.8	8.4	17.2	"
16	St-Justin, village..	1	9.	10.	6.	7.	10.	42.	"	10.	9.	19.	"
17	Riv-du-Loup No 2	8	8.5	8.9	7.	7.	10.	41.4	"	8.6	8.	16.6	"
18	St-Viat.-d'Anjou..	2	6.5	7.5	8.	9.	10.	41.	"	8.5	8.	16.5	"
19	St-Jos.-de-Mask..	8	7.	7.7	8.	8.1	10.	40.8	"	8.3	7.6	15.9	Très bien.
20	St-Barthélémi....	11	7.	8.	7.3	8.	10.	40.3	"	8.7	8.1	16.8	Excellent.
21	St-Chs-de-Mand..	5	8.8	7.4	6.	8.	10.	40.2	"	9.	8.2	17.2	"
22	Pte-du-Lac. No 1	4	8.	8.	8.	8.	8.	40.	Très bien.	7.7	7.	14.7	Très bien.
23	Ste-Ursule.....	8	8.4	8.1	6.	7.	10.	39.5	"	8.1	7.8	15.9	"
24	Hunterstown.....	2	7.	7.5	7.	8.	10.	39.5	"	8.	8.	16.	"
25	Ste-Ang-de-Prém.	4	7.2	6.2	9.	7.	10.	39.4	"	8.2	7.5	15.7	"
26	Pte-du-Lac No 2..	1	5.	8.	8.	8.	10.	39.	"	9.	9.	18.	Excellent.
27	St-Elie-de-Caxton	4	5.8	5.3	8.	8.2	10.	37.3	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
28	St-Sévère.....	5	8.4	7.4	5.	6.	10.	36.8	"	8.4	8.2	16.6	Excellent.

En terminant, je vous prie, M. le Surintendant, de bien vouloir agréer l'hommage du plus profond respect avec lequel,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ALPHONSE-L. AUGER,

Insp. d'écoles.

M. AVELLIN BEAUDET.

ST-AGAPIT, 9 août 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								19	
b) Sous contrôle des syndics								2	
							Total		21
2.—Nombre d'écoles :									
a) Elémentaires								145	
b) Modèles								5	
c) Académiques								2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées									
							Total		155
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs									
b) Instituteurs religieux								17	
c) Institutrices laïques								181	
d) Institutrices religieuses								42	
							Total		240
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles								
	dans les académies							373.53	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires							201.37	
	dans les écoles modèles							286.75	
	dans les académies							300.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles							261.36	
	dans les académies								
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles								
	dans les académies								
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	826	Filles de 5 à 7 ans.	8 0					1,626	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2601	Filles de 7 à 14 ans.	2546					5,147	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	612	Filles de 14 à 16 ans.	621					1.233	
d) Garçons de 16 à 18 ans	480	Filles de 16 à 18 ans.	443					923	
							Total		8,929
6.—Nombre d'élèves inscrits :									
a) Dans les écoles élémentaires								4082	
b) Dans les écoles modèles								1061	
c) Dans les académies								723	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								436	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées									
							Total		6,302
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								70.40%	
b) Dans les écoles modèles								73.14%	
c) Dans les académies								86.14%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								90.59%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées									
f) Présence moyenne générale									74.07%
8.—Classification des élèves :									
En première année								2339	
En deuxième année								1546	
En troisième année								1354	
En quatrième année								667	
En cinquième année								236	
En sixième année								101	
En septième année								45	
En huitième année								14	
							Total		6,302

REMARQUES GÉNÉRALES

Les succès obtenus dans l'enseignement sont assez satisfaisants. En général les titulaires des écoles se sont acquittés de leur devoir avec zèle et dévouement.

Neuf institutrices laïques non brevetées ont enseigné dans neuf écoles élémentaires réparties dans les municipalités suivantes :

St-Paul-de-Chester, paroisse	1
St-Cœur-de-Marie	1
Irlande-Sud	1
St-Ferdinand-d'Halifax	1
Ste-Sophie	1
Inverness	2
Leeds-Est	2
	9

J'ai lieu d'espérer qu'il n'y aura aucun titulaire non diplômé l'an prochain.

Dans quelques municipalités, MM. les commissaires n'ont pas visité toutes les écoles sous leur contrôle. Dans mon rapport à ces municipalités, je leur ai rappelé ce devoir. Je suis certain qu'il y aura amélioration sur ce point.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil en date du 2 décembre 1905 :

Robertsonville, $60.00 ; Ste-Sophie, $50.00 ; St-Ferdinand-d'Halifax, $40.00 ; St-Patrice-de-Beaurivge, $35.00 ; Leeds dissidente, $30.00.

Les institutrices dont les noms suivent ont mérité une prime pour succès obtenus dans l'enseignement :

Obéline Doyle, Aurore Lecours, Mary Murphy, Rosa Debilly, Noémie Gilbert, Orise Lachance, Adelia Martineau, Rebecca Laroche, Azilda Jacques, Rose-Aimée Lafleur, Béatrice Lessard, Louisa Lamothe, Adèle Boucher, Maria Lemieux, Auxilia Lemieux, Alice Pellerin, Théodora Croteau, Léonide Paradis, Anna Marie Landry.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Paul-de-Chester, village	1	10.	10.	7.	7.	10.	44.	Excellent.	7.8	7.8	15.6	Très bien.
2	Thetford-Mines	7	8.	10.	7.	9.	10.	44.	"	7.9	7.7	15.6	"
3	St-Pre-Broughton	10	9.7	10.	7.	7.2	10.	43.9	"	7.3	7.3	14.6	"
4	St-Antoine-de-Pontbriand	6	9.3	10.	7.	8.	10.	44.3	"	7.1	7.1	14.2	"
5	Leeds, diss.	5	8.	10.	6.	8.3	10.	42.3	"	7.3	7.3	14.6	"
6	St-Patrice-de-Beaurivage	4	10	10.	8.	8.2	10.	46.2	"	6.5	6.5	13.	"
7	Ste-Sophie	9	9.7	10.	6.5	6.5	10.	42.7	"	7.1	7.1	14.2	"
8	Islande-Nord	9	8.6	10.	7.4	7.7	10.	43.3	"	6.8	6.8	13.6	"
9	St-Paul-de-Chester, par	12	8.9	10.	6.8	7.6	10.	43.3	"	6.8	6.8	13.6	"
10	Inverness	8	7.7	10.	7.5	8.1	10.	43.3	"	6.7	6.7	13.9	"
11	Robertsonville	1	10.	10.	.....	8.2	10.	38.2	Très bien.	7.7	7.7	15.4	"
12	Chénier	13	8.5	8.2	7.5	8.1	10.	42.3	Excellent.	6.9	6.7	13.6	"
13	St-Rémi-de-Tingwick	6	8.	9.8	6.	7.5	10.	41.3	"	6.9	6.9	13.8	"
14	St-Sysvestre	10	7.	9.9	6.5	8.1	10.	41.5	"	6.8	6.8	13.6	"
15	St-Cœur-de-Marie	8	8.1	10.	6.5	7.8	10.	41.4	"	6.7	6.7	13.4	"
16	St-Fred.-d'Halifax	12	9.6	8.3	6.	8.	10.	41.9	"	6.6	6.6	13.2	"
17	St-Alph-de-Tehtf.	7	8.	10.	8.	8.	10.	44.	"	6.2	6.2	12.4	"
18	Chester-Est	9	9.	8.6	6.5	8.	10.	42.1	"	6.4	6.4	12.8	"
19	St-Pre-Baptiste	7	8.1	9.	5.	6.5	10.	38.6	Très bien.	6.4	6.4	12.8	"
20	Leeds-Est	3	4.3	7.7	6.5	8.1	10.	36.6	"	6.3	6.3	12.6	"
21	Irlande-Sud	5	8	9	6	8.1	10	41.1	Excellent	5.2	5.2	10.4	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AVELLIN BEAUDET,

Insp. d'écoes.

M. J.-E. BELCOURT

Nicolet, 22 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				21	
b) Sous contrôle des syndics					
Total					21
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				151	
b) Modèles				5	
c) Académiques				1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				9	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					
Total					166
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs					
b) Instituteurs religieux				9	
c) Institutrices laïques				165	
d) Institutrices religieuses				86	
Total					260
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles			200.00	
	dans les académies			400.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			168.38	
	dans les écoles modèles			175.00	
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			194.00	
	dans les écoles modèles			200.00	
	dans les académies				
5—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	707	Filles de 5 à 7 ans.	681	1388	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2187	Filles de 7 à 14 ans.	2076	4263	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	548	Filles de 14 à 16 ans.	572	1120	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	414	Filles de 16 à 18 ans.	432	846	
Total					7,617
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				4485	
b) Dans les écoles modèles				477	
c) Dans les académies				84	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				1040	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					
Total					6,096
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				78%	
b) Dans les écoles modèles				82 75%	
c) Dans les académies				83%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				86%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					
f) Présence moyenne générale					79 65%
8.—Classification des élèves :					
En première année				1953	
En deuxième année				1493	
En troisième année				1307	
En quatrième année				926	
En cinquième année				305	
En sixième année				80	
En septième année				19	
En huitième année				13	
Total					6.096

REMARQUES GÉNÉRALES

Cette année, grâce à la formation d'un nouveau district d'inspection, ma tâche est devenu moins lourde, et j'ai pu, avec plus de facilité, visiter deux fois toutes les écoles de mon district.

Aucun obstacle sérieux n'est venu nuire aux progrès des écoles, et l'année 1919-20 a donné dans mon district des résultats absolument satisfaisants. Les progrès ont été excellents dans quatre-vingt-dix écoles, bons, dans cinquante-neuf, et médiocres dans huit.

Dans Gentilly et St-Pierre, l'enseignement ne se donnait pas d'une manière assez pratique, et j'en ai attribué la cause aux mauvais tableaux. Conformément aux désirs exprimés dans mes rapports de l'automne dernier, MM. les commissaires ont pourvu toutes leurs écoles de bons tableaux noirs ; et je leur dois des félicitations à ce sujet.

Je constate que depuis quelques années, la première visite de commissaires aux école ne se fait pas partout. Les commissaires, malgré leurs nombreuses occupations, ne devraient pas négliger ce devoir, qui est si important.

Il y a encore quelques maisons d'écoles, dans des arrondissements pauvres, qui devraient être ou réparées ou reconstruites. La dureté des temps m'a force à user de clémence, mais j'espère que l'été prochain, des efforts sérieux seront faits pour mettre ces maisons en bon état.

Cette année encore, j'ai apporté un soin tout particulier à rendre de plus en plus exactes les statistiques des écoles. A ma deuxième visite, j'ai recueilli les recensements des secrétaires, et j'en ai corrigé un certain nombre. De plus, j'ai établi dans le journal de chaque école l'inscription officielle de l'année, et j'ai mis les secrétaires au courant de ce travail. De cette façon, il me semble que les divergnces devront disparaît e, si les secrétaires apportent un peu d'attention à leur travail.

Les cinq municipalités qui méritent la prime, cette année, sont les suivantes :

Ste-Gertrude, comté de Nicolet, $60. ; Gentilly, comté de Nicolet, $50. ; Ste-Monique, comté de Nicolet, $40. ; Le Précieux-Sang, comté de Nicolet, $35. ; St-Grégoire, $30.

Je dois aussi recommander les municipalités suivantes, qui, par leur état de pauvreté, méritent les secours du département :

St-Léonard, comté de Nicolet ; St-Samuel, comté de Nicolet, et St-Raphaël, comté de Nicolet.

J'espère que ces remarques, jointes aux nombreuses statistiques, seront jugées suffisantes.

Voici, par ordre de mérite, la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Ste-Angèle-de-Lav	5	8.5	9.5	5.0	6.0	10.0	39.0	Très bien.	8.0	7.7	15.7	Trés bien.
2	Villers	1	10.0	10.0	5.0	5.0	10.0	40.0	Excellent.	8.0	7.0	15.0	"
3	St-Grégoire	11	8.7	8.8	5.0	6.0	10.0	38.5	Très bien.	8.0	7.0	15.0	"
4	Nicolet, ville	2	6.5	9.0	5.0	5.0	10.0	35.5	"	8.0	8.0	16.0	Excellent.
5	Nicolet, paroisse	10	8.3	9.4	6.0	5.0	10.0	38.7	"	8.0	6.9	14.9	"
6	Ste-Gertrude	11	9.2	9.4	5.0	5.0	10.0	38.6	"	8.0	6.9	14.9	"
7	Ste-Perpétue	9	8.1	8.7	5.0	5.0	10.0	36.8	"	8.0	7.2	15.2	"
8	St-Raphaël	5	6.8	9.6	5.0	5.0	10.0	36.4	"	8.0	7.6	15.6	"
9	St-Sylvestre	7	8.0	8.1	5.0	5.0	10.0	36.1	"	8.0	7.4	15.4	"
10	Précieux-Sang	4	8.0	9.4	5.0	5.0	10.0	37.4	"	8.0	7.0	15.0	"
11	Ste-Brigitte	11	8.7	9.9	5.0	6.0	10.0	39.6	"	8.0	6.1	14.1	"
12	Bécancour	8	7.7	9.1	5.0	6.0	10.0	37.8	"	8.0	6.7	14.7	"
13	St-Célestin, No 1	3	6.3	9.3	5.0	5.0	10.0	35.6	"	8.0	7.6	15.6	"
14	St-Pierre-les-Becq	6	9.0	9.3	5.0	6.0	8.0	37.3	"	7.6	7.0	14.6	"
15	St-Wenceslas	8	6.7	8.3	5.0	5.0	10.0	35.0	"	8.0	7.1	15.1	"
16	Ste-Monique	12	7.2	7.5	5.0	5.0	10.0	34.7	"	8.0	7.1	15.1	"
17	Ste-Eulalie	7	7.2	7.4	5.0	5.0	10.0	34.6	"	8.0	7.1	15.1	"
18	St-Célestin, No 2	6	7.8	9.1	5.0	5.0	10.0	36.9	"	8.0	6.0	14.0	"
19	St-Samuel	6	5.3	8.6	5.0	5.0	10..	33.9	"	8.0	6.8	14.8	"
20	St-Léonard	11	6.6	8.7	5.0	5.0	10.0	35.3	"	7.5	6.4	13.9	Bien.
21	Gentilly	14	8.7	8.5	5.0	4.0	6.0	32.2	"	8.0	6 1	14.1	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,
Insp. d'écoles.

M. J.-ED. BOILY.

ROBERVAL, 24 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires							30
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		30
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						140	
b) Modèles						22	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
					Total		166
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						6	
b) Instituteurs religieux						9	
c) Institutrices laïques						172	
d) Institutrices religieuses						65	
					Total		252
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					743	
	dans les écoles modèles					743	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					400	
	dans les écoles modèles					400	
	dans les académies					400	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					234	
	dans les écoles modèles					287	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					256	
	dans les écoles modèles					281	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	997	Filles de 5 à 7 ans.	949			1,946	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2881	Filles de 7 à 14 ans.	2956			5,837	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	661	Filles de 14 à 16 ans.	696			1,357	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	484	Filles de 16 à 18 ans.	451			935	
					Total		10,075
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4,613	
b) Dans les écoles modèles						2,069	
c) Dans les académies						209	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						385	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						98	
					Total		7,374
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						68%	
b) Dans les écoles modèles						74%	
c) Dans les académies						79%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						83%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						74%	
f) Présence moyenne générale							70.7%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2,726	
En deuxième année						1,840	
En troisième année						1,599	
En quatrième année						846	
En cinquième année						270	
En sixième année						64	
En septième année						27	
En huitième année						2	
					Total		7,374

MUNICIPALITÉS	POURCENTAGE	
	Inscription	Présence
1.—St-Prime	87. %	73. %
2.—Chambord	88. %	72. %
3.—Val-Jalbert	90. %	67. %
4.—Ste-Croix	86. %	70. %
5.—Roberval, ville	69.7 %	86. %
6.—Péribonka	79. %	72. %
7.—Albanel	74. %	75. %
8.—St-Gédéon	74. %	74. %
9.—St-Jérôme, village	68. %	80. %
10.—St-Amédée-de-Péribonca	77. %	72. %
11.—St-Joseph-d'Alma	75. %	72. %
12.—Rivière-au-Doré	77. %	68. %
13.—St-Cœur-de-Marie	65. 5%	77.5 %
14.—St-Jérôme, paroisse	68. %	74. %
15.—Roberval, paroisse	78. %	64. %
16.—Normandin	75. %	65. %
17.—St-Henri-de-Taillon	67. %	72. %
18.—St-Félicien	69. %	69. 7%
19.—St-André	68. %	68. %
20.—St-Frs-de-Sales	63. %	71. %
21.—St-Méthode	64. %	65. %
22.—Mistassini	63. %	65. %
23.—St-Nazaire	55. %	67.5 %
24.—Garnier	55. %	66. %
25.—Doucet	63. %	56. %
26.—St-Thomas-d'Aquin	53. %	64. %
27.—Ste-Hedwidge	50.5 %	62.5 %
28.—Honfleur	30. %	70. %
29.—Pointe-à-la-Savane	22. %	58. %
30.—Pointe-Bleue (Indiens)	74. %	91. %
31.—Lac-des-Commissaires	.....	.....
Moyenne générale	73.2 %	70.4 %
Présence moyenne par rapport aux enfants d'âge scolaire (5 à 18 ans)	.....	51.75%

REMARQUES GÉNÉRALES

La moyenne des salaires est de 12% supérieure à celle de l'an dernier.

Le nombre des élèves fréquentant les classes modèles est sensiblement le même : 5%, à quelque chose près. C'est pénible de le constater, l'on quitte l'école bien trop tôt. Pour être satisfaisant ce nombre devrait atteindre 15% puisque le maximum est d'environ 25%.

La fréquentation générale a fléchi de huit-dixièmes.

Si l'on compare cette fréquentation moyenne au nombre d'enfants ayant l'âge de scolarité l'on voit que 48 enfants sur 100 ne vont pas ou presque pas à l'école. Comme la perfection n'est pas de ce monde, et qu'à l'impossible nul n'est tenu, nous devons retrancher dans une proportion de 15%—une inscription moyenne de 85% serait l'idéal—les enfants de 5 à 6 ans qui ne peuvent pas toujours aller à l'école et une

bonne majorité des enfants de 15, 16 et 17 ans, mais la marge est encore de 40 sur 100, ou si l'on veut 15% d'enfants n'allant pas à l'école du tout et 25% y allant irrégulièrement. Les parents peuvent-ils faire davantage ? La décentralisation n'est-elle pas poussée à outrance ? De novembre à mai, que de grands garçons pourraient fréquenter régulièrement les classes!

La persuasion pénètre cependant tranquillement les masses. Le baromètre de la fréquentation scolaire monte lentement, mais il monte.

Le travail de l'année suit le même mouvement ascendant.

Nous ne pouvons espérer guère davantage tant que l'enseignement sera considéré comme un pis aller : la jeune fille en attendant qu'elle se marie, le jeune homme en attendant une position plus lucrative. Mais en attendant cette carrière de l'enseignement, surtout pour les hommes, carrière qui serait relativement facile à établir avec un peu de bonne volonté, que nos commissions scolaires continuent d'accroître le prestige de l'institutrice par un meilleur salaire, par le confort de la maison d'école, par l'attention la plus suivie.

Nous avons fait cette année une toute petite expérience au sujet de l'enseignement de l'histoire du Canada en neuf tableaux,—un tableau par mois—avec des élèves de deuxième et de troisième année. Nous avons lieu de nous déclarer satisfait et nous entendons bien poursuivre cette première tentative d'enseignement national sous cette forme. Nos enfants doivent prendre fortes racines au sol et ces racines ne s'enfonceront profondément que par l'étude raisonnée de notre histoire, non seulement de son passé, mais de son présent, sa valeur, son avenir. Que le douloureux spectacle que nous avons en ce moment sous les yeux: des Canadiens français désertant la terre natale sous les prétextes les plus stupides.....cesse. Que la génération nouvelle soit plus instruite, plus patriote, plus fière de nos origines et plus confiante en nos destinées. Ce devoir, notre personnel enseignant le comprend ; je suis heureux de reconnaître sa bonne volonté, son zèle inlassable.

Il y a donc de la sève de vie dans notre population enseignante. L'arbre du progrès se développe lentement, c'est vrai, mais d'intéressants bourgeons naissent ici et là, provoquent notre admiration, justifient nos espérances les plus grandes. L'an dernier je vous mentionnais, monsieur le Surintendant, l'œuvre excellente d'une petite institutrice de la "dernière école du dernier rang"; elle la continue cette œuvre avec toute la patriotique générosité de son âge. Cette année encore,

dans la même paroisse de St-Jérôme, dans le rang du Poste, un musée agricole a été commencé à l'école No 5. Cette école, qui comprend les améliorations les plus modernes, a aussi l'avantage d'avoir deux excellentes institutrices comme titulaires. A ma demande, elles ont commencé à collectionner des échantillons des produits, sols, pierres et bois de la paroisse qu'elles ont étiquetés méthodiquement dans une belle et grande armoire vitrée, gracieusement installée par la commission scolaire. Cette école fait vraiment honneur à notre comté.

L'école indépendante des garçons de cette paroisse est maintenant sous le contrôle de la commission scolaire du village, ce qui en assure la permanence. Elle est sous la direction d'un professeur émérite et la fréquentation est assez bonne.

Albanel est une autre paroisse pleine de vie, d'heureuses dispositions. Trois nouvelles écoles ont été construites cette année. Elles ont deux classes chacune. Ce sont certainement trois des plus belles constructions du comté. MM. les commissaires méritent les chaleureuses félicitations de tous ceux qui s'intéressent à l'Instruction publique.

Un autre beau mouvement est celui du secrétaire-trésorier de cette même municipalité qui n'a acheté, pour les examens de fin d'année, que des livres de prix canadiens. Puisse cet exemple être suivi par d'autres municipalités l'an prochain.

Le nombre des institutrices diplômées tend à diminuer. Nos commissions scolaires ont beaucoup de misères à faire du recrutement ; tous les ans il faut remplacer 50% au moins des institutrices, et nous n'en avons pas. Pourquoi nos sœurs du Bon Conseil ne recevraient-elles pas quelques pensionnaires ? Il serait relativement facile d'organiser dans chacune de nos grandes paroisses un petit pensionnat dans l'intérêt des familles qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs filles aux grands pensionnats de Roberval ou de Chicoutimi. Et puis, à quand notre École normale à Roberval ? Il faut certainement faire quelque chose ; nous maintenir dans le *statu quo* n'est pas une solution. Un mouvement doit venir d'en haut !

J'ai l'honneur de vous recommander les municipalités suivantes comme ayant droit aux subventions accordées aux municipalités pauvres, savoir : St-André, Mistassini, Ste-Hedwidge, St-François-de-Sales, St-Thomas-d'Aquin, Val-Jalbert, Rivière-au-Doré, Albanel, St-Méthode, Péribonca, Honfleur, St-Henri-de-Taillon, St-Nazaire, Doucet, Garnier, St-Amédée-de-Péribonca.

Avec ces quelques considérations, j'ajoute les tableaux suivants : 1. Primes aux municipalités les plus méritantes ; 2. gratifications aux instituteurs et aux institutrices ; 3. classification des municipalités par ordre de mérite.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.)

1. Ste-Lucie-d'Albanel, $60.00 ; 2. Canton-Taché (St-Nazaire), $50.00 ; 3. Ste-Croix-du-Lac-St-Jean, $40.00 ; 4. St-Jérôme, village, $35.00 ; 5. St-Jérôme, paroisse, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

M. Gustave Girard, St-Cœur-de-Marie ; Melle Marie Corbeil, St-Cœur-de-Marie ; Melle Caroline Boudreault, St-Jérôme, paroisse ; Melle Blanche Hudon, St-Jérôme, paroisse ; Melle Obéline Bergeron, St-Jérôme, paroisse ; Melle Aurore Ouellet, Rivière-au-Doré ; Melle Antoinette Potvin, Albanel ; Melle Héléna Croft, Ste-Croix ; Melle Berthe Villeneuve, Ste-Croix ; Melle Adrienne Legendre, St-François-de-Sales ; Melle Rosa Lamontagne, St-Prime ; Melle Cécile Tremblay, Mistassini, Melle Berthe Boivin, St-Gédéon ; Melle Elise Potvin, St-Félicien ; M. Chs-Elie Simard, St-Félicien ; M. Lorenzo Côté, St-Jérôme, village ; Melle Bernadette Boily, Chambord; Mme Ph. Larouche, St-Thomas-d'Aquin ; Melle Marie Bergeron, St-Amédée-de-Péribonca ; Melle Hilarie Tremblay, St-Joseph-d'Alma.

Voici maintenant la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Roberval, ville...	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	9.	8.	17.	Excellent.
2	Val-Jalbert.....	1	10.	10.	10.	8.	10.	48.	"	9 5	8.5	18.	"
3	St-Jérôme, vil....	2	10.	10.	7.5	9.	10.	46.5	"	9.	8.1	17.1	"
4	Péribonca.....	4	8.7	8.	10.	7.3	10.	44.	"	8.6	7.2	15.8	Très bien.
5	Albanel.....	5	8.8	9.4	7.	8.2	10.	43.4	"	8.6	6.9	15.5	"
6	Métabetchouan, St-Louis-de-	6	8.7	7.8	8.	7.5	10.	42.	"	8.0	7.1	15.1	"
7	St-Gédéon.....	8	9.3	9.5	4.0	7.7	10.	40.5	"	8.5	7.6	16.1	Excellent.
8	Taché, canton de..	5	7.2	7.4	7.9	6.2	10.	38.7	Très bien.	8.8	9.0	17.8	"
9	St-André.....	2	7.	8.	10.	8.	10.	43.	Excellent.	7.6	5.8	13.4	Très-bien
10	St-Ts-d'Aquin....	4	7.2	7.5	10.	7.	10.	41.7	"	7.3	6.4	13.7	"
11	St-Jos.-d'Alma...	12	6.8	7.4	9.0	7.3	10.0	40.5	"	7.8	6.7	14.5	"
12	Doucet, (Girardv)	2	8.	8.	10.	8.	10.	44.	"	6.5	5.0	11.0	Bien.
13	St-Frs-de-Sales...	4	7.8	8.	7.	8.	10.	40.7	"	7.6	6.4	14.	Très bien.
14	St-Prime.....	9	8.	8.1	5.0	7.9	10.	39.	Très bien.	8.2	6.4	14.6	"
15	St-Cœur-de-Marie	9	7.2	7.3	5.5	8.8	10.	38.8	"	6.8	6.7	13.5	"
16	Riv.-au-Doré.....	4	7.2	7.7	7.	6.8	10.0	38.7	"	7.5	6.	13.5	"
17	St-Amédée.....	7	6.	5.5	10.	8.1	10.	39.6	"	6.6	6.	12.6	"
18	Roberval, par....	7	7.	7.1	7.	8.	10.	39.1	"	7.1	5.8	12.9	"
19	Normandin.....	16	7.8	6.5	7.0	6.2	10.	37.5	"	7.5	6.	13.5	"
20	St-Félicien.....	13	7.6	7.5	4.	6.5	10.	35.5	"	7.9	6.8	14.7	"
21	St-Jérôme, par...	9	7.5	7.8	3.0	7.1	10.	35.4	"	7.5	6.6	14.1	"
22	Ste-Croix.....	8	7.5	7.6	3.	6.5	9.5	34.1	"	7.7	6.8	14.5	"
23	St-Henri-de-Tail..	4	4.7	5.5	6.5	8.	10.	34.7	"	7.4	6.5	13.9	"
24	Honfleur.....	1	6.	8.	1.6	8.	10.	33.6	"	8.	7.	15.	"
25	St-Méthode.....	7	6.	6.4	6.	7.	10.	35.4	"	6.6	6.1	12.7	"
26	Mistassini, St-Mi.	7	5.1	4.5	8.	8.1	10.0	34.7	"	7.2	6.1	13.3	"
27	Garnier.....	3	6.5	5.6	5.	8.3	10.	35.3	"	6.3	6.	12.3	"
28	Ste-Hedwidge....	2	6.	6.	4.	7.5	10.0	33.5	"	7.5	6.5	14.	"
29	Pte-à-la-Savane...	1	5.	4.	4.	8.	10.0	31.0	"	6.0	5.	11.	Bien.
30	Pte-Bleue (indép).	1	8.	8.	8.	8.	10.	44.	Excellent.	8.	7.5	15.5	Très bien.
31	Lac-des-Commis..	Nul.											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ED. BOILY,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. BOUCHARD.

BAIE-ST-PAUL, 27 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :								
a) Sous contrôle des commissaires							50	
b) Sous contrôle des syndics							3	
Total								53
2.—Nombre d'écoles :								
a) Elémentaires							119	
b) Modèles							9	
c) Académiques							1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								
Total								130
3.—Nombre de titulaires :								
a) Instituteurs laïcs								
b) Instituteurs religieux								
c) Institutrices laïques							131	
d) Institutrices religieuses							31	
Total								162
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles							
	dans les académies							
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles							
	dans les académies							
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires						197.45	
	dans les écoles modèles						212.50	
	dans les académies						200.00	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						200.00	
	dans les écoles modèles						209.41	
	dans les académies						200.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :								
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1032	Filles de 5 à 7 ans.	1011				2043	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2771	Filles de 7 à 14 ans.	2615				5386	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	755	Filles de 14 à 16 ans.	672				1427	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	602	Filles de 16 à 18 ans.	534				1136	
Total								9,992
6.—Nombre d'élèves inscrits :								
a) Dans les écoles élémentaires							5378	
b) Dans les écoles modèles							908	
c) Dans les académies							207	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							41	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								
Total								6,534
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :								
a) Dans les écoles élémentaires							65.75 %	
b) Dans les écoles modèles							70. %	
c) Dans les académies							79. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							75. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								
f) Présence moyenne générale								67. %
8.—Classification des élèves :								
En première année							3204	
En deuxième année							1516	
En troisième année							1086	
En quatrième année							504	
En cinquième année							137	
En sixième année							63	
En septième année							21	
En huitième année							3	
Total								6,534

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année qui vient de se terminer a été pour moi une époque de dures épreuves qu'il m'aurait été bien difficile à supporter, monsieur le Surintendant, sans votre bienveillante attention à mon égard. Ma famille et moi-même vous en sommes très reconnaissants.

Merci aussi à messieurs les inspecteurs E. Litalien et A.-A. Letarte qui ont bien voulu me remplacer lors de la seconde visite.

D'après les notes qui m'ont été transmises, le résultat obtenu dans les écoles de mon district a été très satisfaisant. C'est un indice que les institutrices s'efforcent de bien remplir les devoirs de leur charge.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités par ordre de mérite.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.)

1. Grande-Rivière, $60.00 ; 2. Ste-Anne-des-Monts (paroisse), $50.00 ; 3. Douglastown, $40.00 ; 4. Anse-au-Griffon, $35.00 ; 5. St-Paul-des-Capucins, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlles Anne-Marie Barriault, Blanche Pelletier, Adélaïde Côté, Adèle Verrault, Marie-Jeanne Maloney, Marie-Louise Beaudin, Estelle Lapointe, Hedwidge Ducasse, Diana Gleeton, Marguerite Ferguson, Rachel Huard, Bridget-Ann Dunn, M.-Laure Grenier, Hectorine Soucy, Hedwidge Trachy, M.-Anne Levesque.

Voici maintenant la classification des municipalité par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

No d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Cap-des-Rosiers..	5	10.	10.	10.	8.	10.	48.	Excellent.	8.1	8.1	16.2	Excellent.
2	Riv-Madeleine...	1	9.5	9.5	9.	10.	10.	48.	"	8.	8.	16.	"
3	Riv.-à-Claude....	2	9.5	9.5	9.	8.5	10.	46.5	"	8.5	8.5	17.	"
4	Chandler.....	1	10.	9.	8.	8.	10.	45.	"	9.	9.	18.	"
5	St-Pierre-de-Mal. diss.....	1	10.	10.	8.	9.	10.	47.	"	8.	8.	16.	"
6	St-Geo-de-Malb..	1	10.	10.	7.	9.	10.	46.	"	8.	8.	16.	"
7	Barachois-de-Mal.	3	0.	9.6	8.	8.	10.	45.6	"	8.	8.	16.	"
8	Echourie.....	1	8.5	9.	8.	8.	10.	43.5	"	9.	9.	18.	"
9	Grande-Anse.....	1	9.	10.	8.	8.	10.	45.	"	8.	8.	16.	"
10	Petite-Madeleine.	1	7.	9.	9.	9.	10.	44.	"	8.5	8.5	17.	"
11	Riv-à-la-Martre..	1	9.	8.	9.	8.	10.	44.	"	9.	8.	17.	"
12	St-Paul-des-Cap..	2	9.	9.	9.	8.	9.	44.	"	8.5	8.5	17.	"
13	Roseville.....	1	8.	9.	9.	9.	10.	45.	"	8.	8.	16.	"
14	Marsouis.....	1	10.	10.	8.	7.	10.	45.	"	8.	8.	16.	"
15	York.....	1	9.	10.	8.	8.	10.	45.	"	8.	7.	15.	Très bien.
16	St-Yvon.....	1	8.	9.	8.	9.	9.	43.	"	9.	8.	17.	Excellent.
17	Mont-Louis.....	2	8.	9.	8.	8.5	10.	43.5	"	8.	8.	16.	"
18	Petit-Pabos.....	1	8.	10.	8.	7.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
19	St-Alb.-de-Gaspé.	2	8.5	10.	7.5	8.	10.	44.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
20	Riv.-à-Lapierre...	2	8.	7.5	9.	9.	9.	42.5	"	8.	8.	16.	Excellent.
21	Grande-Vallée....	2	8.	8.	9.	8.	10.	43.	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
22	Ste-Anne-des-Monts (village)	1	7.5	8.5	7.5	8.5	9.	41.	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
23	Cap-au-Renard...	1	8.5	9.	7.5	6.	10.	41.	"	9.	8.	17.	"
24	Grande-Rivière...	14	8.3	9.6	9.	8.	10.	45.	"	6.7	6.3	13.	Très bien.
25	Cherbourg.....	1	7.5	9.5	9.	8.	10.	44.	"	7.	7.	14.	"
26	St-Majorique.....	1	9.	8.	8.	8.	10.	43.	"	7.5	7.5	15.	"
27	Haldimand Town, (diss).....	1	10.	9.	7.	8.	10.	44.	"	7.	7.	14.	"
28	Cap-d'Espoir.....	6	7.	9.8	9.	8.	10.	43.8	"	7.1	7.	14.1	"
29	Dalibaire.....	3	8.	8.3	8.	8.	9.	41.3	"	8.2	8.	16.2	Excellent.
30	Rang-St-Paul....	1	8.	10.	7.	8.	10.	43.	"	7.	7.	14.	Très bien.
31	Anse-au-Griffon..	5	8.2	8.6	8.	8.	10.	42.8	"	7.	7.	14.	"
32	Ste-Ad.-de-Pabos.	5	9.6	10.	9.	5.	10.	43.6	"	6.4	6.4	12.8	"
33	Douglastown.....	4	7.2	7.	8.	8.	10.	40.2	"	8.2	8.	16.2	Excellent.
34	Rivière-au-Renard	5	7.2	7.8	8.	8.	10.	41.	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.
35	Pte-à-la-Frégate..	1	6.	8.	8.	8.	10.	40.	"	8.	8.	16.	Excellent.
36	Petit-Cap.....	2	7.	7.	8.	8.	10.	40.	"	8.	8.	16.	"
37	Anse-Pleureuse...	1	8.	8.	8.	8.	10.	42.	"	7.	7.	14.	Très bien.
38	Grand-Chloryd...	1	9.	9.	9.	8.	10.	45.	"	6.	5.	11.	Bien..
39	Petit-Chlorydor..	2	7.	5.5	9.	9.	10.	40.5	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
40	Gros-Morne.....	1	10.	9.	7.5	9.	9.5	45.	"	5.	5.	10.	Bien.
41	Cap-Chat.....	8	8.4	6.5	7.5	7.1	10.	39.6	Très bien.	7.7	7.4	15.1	Très bien.
42	Anse-à-Valeau....	2	7.	8.5	7.	8.	10.	40.5	Excellent.	7.	7.	14.	"
43	Gde-Grève (diss)..	1	8.	8.	8.	8.	10.	42.	"	6.	6.	12.	"
44	Newport.....	6	8.6	8.5	7.	7.	10.	41.1	"	6.6	6.	12.6	"
45	Mont-Martre....	1	8.	8.	7.5	6.	10.	39.5	Très bien.	7.	7.	14.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
46	Percé	6	8.8	8.8	8.	5.1	10.	40.8	Excellent.	5.8	5.8	11.6	Bien.
47	Ste-Anne-des-Mts, (paroisse)	11	7.1	7.5	7.	6.4	9.	37.1	Très bien.	7.6	7.6	15.2	Très bien.
48	Riv. N.-de-Pabos.	1	9.	10.	9.	7.	10.	45.	Excellent.	2.	2.	4.	Nul.
49	Anse-du-Gros-Cap aux-Os	1	8.	8.	8.	7.	10.	41.	"	3.	3.	6.	Mal.
50	Ile-Bonaventure..	1	5.	5.	7.	5.	10.	32.	Bien.....	6.	6.	12.	Très bien.
51	Petite-Vallée.....	1	8.	9.	7.5	8.	10.	42.5	Excellent.	.....	.....	.....	.....
52	Manche-d'Epée...	1	7.	8.	7.	7.	10.	39.	Très bien.	.....	.....	.....	.....
53	Cap-aux-Os.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être,

J.-A. BOUCHARD,

Insp. d'écoles.

J.-A. CHABOT.

SAINT-FRANÇOIS, Cté Montmagny, 20 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						21	
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		21
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						140	
b) Modèles						15	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
					Total		160
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux							
c) Institutrices laïques						161	
d) Institutrices religieuses						23	
					Total		186
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					750	
	dans les académies					800	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					187	
	dans les écoles modèles					192	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					200	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	631	Filles de 5 à 7 ans.	640			1271	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2340	Filles de 7 à 14 ans.	2100			4440	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	497	Filles de 14 à 16 ans.	540			1037	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	402	Filles de 16 à 18 ans.	395			797	
					Total		7,545
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3496	
b) Dans les écoles modèles						1384	
c) Dans les académies						136	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						307	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						24	
					Total		5,347
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						75.5%	
b) Dans les écoles modèles						76.6%	
c) Dans les académies						75.0%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						87.6%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						91.7%	
f) Présence moyenne générale							76.5%
8.—Classification des élèves :							
En première année						1582	
En deuxième année						1403	
En troisième année						1158	
En quatrième année						712	
En cinquième année						332	
En sixième année						140	
En septième année						17	
En huitième année						3	
					Total		5,347

REMARQUES GÉNÉRALES

A l'exception de quelques-unes, dont les titulaires étaient des jeunes filles non brevetées, n'ayant reçu aucune formation pédagogique, les écoles confiées à ma surveillance ont été tenues sur un très bon pied ; c'est-à-dire, les progrès ont été très-satisfaisants ; par conséquent, les méthodes sont bonnes et l'enseignement est donné d'une manière intelligente et pratique.

Sur 156 écoles que comprend mon district d'inspection, 4 nouvelles ont été ouvertes ; 2 arrondissements ont été formés dans la municipalité de St-David-d'Escourt, Nos 6 et 7 ; 1 dans St-Eleuthère, No 11, et la petite municipalité de St-Pierre, dont l'école n'a fonctionné que quelques mois l'année dernière, mais au mois de février dernier, étant fermée, aucun rapport n'en a été fait.

La paroisse de Rivière-Bleue a formé 2 nouveaux arrondissements, mais les écoles sont restées fermées, les commissaires n'ayant pu trouver d'institutrices.

6 écoles n'ont pu être mises en opération cette année, le nombre d'enfants étant insuffisant pour les ouvrir ; une dans St-Alexandre, le No 8 ; une dans Ste-Rose-du-Dégelé, le No 4; une dans St-Honoré, le No 7; une dans les Etroits-du-Lac Long ; et deux dans Rivière-Bleue, les Nos 3 et 4.

Pour cause de maladie, j'ai trouvé cinq écoles fermées lorsque j'ai parcouru mon territoire (2e visite)—2 à St-Hubert, 1 à St-Germain, 1 à St-André et 1 à St-Modeste.

St-Antonin a fait construire une bonne maison d'école dans l'arrondissement No 2, et a fait réparer celle du No 9 ; St-Eleuthère en a fait construire une bonne et belle dans le nouvel arrondissement No 11.

Quant à ce qui concerne l'ameublement des classes, on y pourvoit lentement. Les maisons qui ont été construites cette année, l'ont été de pupitres perfectionnés, ainsi que quelques autres.

Les conférences pédagogiques que nous sommes appelés à donner au commencement de chaque année scolaire produisent toujours une grande somme de bien ; bien d'autant plus pratique que j'en profite pour parler aux titulaires du classement des élèves, de la bonne tenue des classes, de la tenue du journal d'appel etc.

Quant aux institutrices non brevetées, le nombre n'en diminue pas vite, surtout dans les nouvelles paroisses de St-David-d'Escourt, les Etroits-du-Lac-Long, et dans-quelques autres endroits comme St-Eleuthère, Rivière-Bleue, St-Hubert et St-Benoît (Abbé). Cependant, les traitements, sans être alléchants, sont convenables ; mais ces parois-

ses, reculées vers le sud du Témiscouata, surtout dans certains rangs éloignés des communications, n'offrent aucune attraction aux jeunes filles qui se destinent à l'éducation de la jeunesse ; alors, je vous demanderai, M. le Surintendant, d'être le plus indulgent possible à l'égard de ces municipalités.

Comme par le passé, dans presque toutes les municipalités, la plupart des commissaires m'ont accompagné à la visite de leurs écoles.

Je le repète avec plaisir, l'année scolaire a été, je puis dire, couronnée de succès.

Les municipalités dont les noms suivent, ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 :

St-Antonin, $60.00 ; St-Eleuthère, $50.00 ; Notre-Dame-du-Lac, $40.00 ; St-Ephiphane, $35.00 ; St-Pierre, $30.00.

Voici, par ordre de mérite, la classification des municipalités :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Benoit, (Abbé).	1	8.5	7.5	0.90	8.5	8.5	33.0	Excellent.	9.0	9.0	18.0	Excellent.
2	St-Mat.-de-Cab..	4	7.5	8.1	0.60	8.3	8.7	32.6	"	8.6	8.6	17.2	"
3	St-André.....	11	7.7	8.2	0.54	7.5	8.5	31.9	"	8.4	8.5	16.9	"
4	St-Hubert.....	12	7.0	7.6	1.50	8.0	8.6	31.2	"	7.5	7.4	14.9	Très bien.
5	St-Alexandre.....	14	7.6	7.9	0.50	7.5	8.5	30.9	Très bien	8.7	8.7	17.4	Excellent.
6	N.-D.-du-Lac....	11	6.9	7.8	0.40	7.6	8.6	30.9	"	8.2	8.2	16.4	"
7	N.-D.-du-Portage.	4	6.7	7.8	0.24	7.6	8.7	30.6	"	8.4	8.4	16.8	"
8	Riv.-Bleue.....	7	7.1	6.5	1.15	8.3	8.5	30.6	"	8.0	7.8	15.8	Très bien.
9	St-Antonin.....	9	6.3	7.8	0.70	7.5	8.6	30.2	"	8.5	8.4	16.9	Excellent.
10	St-Eleuthère....	11	7.0	6.7	0.90	7.5	8.5	29.7	"	7.2	7.1	14.3	Très bien.
11	Les-Etroits-du-Lac-Long.....	5	6.0	6.8	1.00	8.3	8.5	29.6	"	7.8	7.8	15.6	"
12	St-Germain.....	4	6.5	7.2	0.70	7.0	8.7	29.4	"	9.1	9.1	18.2	Excellent.
13	St-Eusèbe.....	3	5.1	7.1	0.50	8.3	8.5	29.0	"	7.8	7.8	15.6	Très bien.
14	Ste-Hélène.....	10	6.2	7.2	0.45	7.0	8.5	28.9	"	8.7	8.7	17.4	Excellent.
15	St-Ls-du-Ha!-Ha!.	10	5.4	6.8	0.60	8.2	8.5	28.9	"	8.0	7.9	15.9	Très bien.
16	St-Epiphane....	11	5.9	6.6	0.80	7.5	8.6	28.6	"	7.9	7.7	15.6	"
17	St-Modeste.....	6	5.6	6.7	0.50	7.5	8.5	28.3	"	8.5	8.5	17.0	Excellent.
18	Ste-Rose-du-Dég..	8	5.7	5.2	0.40	8.1	8.5	27.5	"	8.2	8.1	16.3	Très bien.
19	St-Honoré.....	7	5.4	5.6	1.25	7.6	8.6	27.2	Bien.....	8.3	8.0	16.3	"
20	St-Pierre.....	1	5.0	4.0	1.10	7.5	8.5	25.0	"	8.0	8.0	16.0	"
21	St-Dav.-d'Escourt	7	5.0	3.2	2.00	7.8	8.5	24.5	"	7.6	7.6	15.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT, *Insp. d'écoles.*

A.-B. CHARBONNEAU.

BORDEAUX, 15 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						32	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							32
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						124	
b) Modèles						9	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						12	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
Total							148
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux						32	
c) Institutrices laïques						118	
d) Institutrices religieuses						137	
Total							287
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					435.00	
	dans les écoles modèles					410.00	
	dans les académies					466.66	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					308.64	
	dans les écoles modèles					231.50	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					246.43	
	dans les écoles modèles					241.50	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	833	Filles de 5 à 7 ans.	889			1722	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2763	Filles de 7 à 14 ans.	2708			5471	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	633	Filles de 14 à 16 ans.	626			1259	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	577	Filles de 16 à 18 ans.	498			1075	
Total							9,527
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4824	
b) Dans les écoles modèles						1056	
c) Dans les académies						357	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1173	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						102	
Total							7,512
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						70 75%	
b) Dans les écoles modèles						76 89%	
c) Dans les académies						81 51%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						94.03%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						80.39%	
f) Présence moyenne générale							75.87%
8.—Classification des élèves :							
En première année						3180	
En deuxième année						1556	
En troisième année						1359	
En quatrième année						827	
En cinquième année						296	
En sixième année						159	
En septième année						87	
En huitième année						48	
Total							7,512

REMARQUES GÉNÉRALES

Les institutrices se font rares et les salaires augmentent. Plusieurs commissions scolaires ont eu des difficultés à trouver des titulaires pour leurs écoles, surtout dans le cours de l'année. Cinq des écoles de mon district sont restées fermées pour cette raison. Ailleurs, on a été obligé d'engager des institutrices non diplomées. L'assiduité en général a été meilleure que l'an dernier. Cependant plusieurs écoles ont eu des moyennes d'absences de 40, 50 et même 60 pour cent. Les enfants quittent l'école trop jeunes, les petits garçons surtout. La rareté de la main d'œuvre, le développement des machines agricoles et la culture maraîchère en sont les causes.

Malgré le coût élevé des matériaux, les commissions scolaires suivantes ont construit des écoles :

Lachenaie, ($5,000.00) ; St-Gérard-de-Magella, deux écoles, ($3,350.00 et $3,450.00) ; St-Paul-de-Joliette, ($2,550.00) ; St-Lin, deux écoles, ($2,700.00 et $3,000.00) ; Lanoraie (réparations) $2,300.00; Laurentides (réparations) $1,500.00.

Peu à peu les écoles s'outillent et se meublent. Depuis quatre ans que je suis inspecteur dans ce district, j'ai pu obtenir beaucoup de progrès sous ce rapport.

Je n'ai eu qu'à me louer de mes rapports avec M.M. les curés, M.M. les commissaires, les directeurs, les directrices et les institutrices des écoles. De fait les nombreuses lettres de regret que j'ai reçues à l'occasion de mon changement de district me récompensent d'avoir fait tout mon devoir, plus que mon devoir. J'ai eu un peu de difficulté avec le recensement. La plupart des trésoriers se sont plaints du changement de date. Je ne crois pas que les résultats obtenus soient meilleurs.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparations de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.)

1. Mascouche, $60.00 ; 2. L'Epiphanie (village), $50.00 ; 3. St-Gérard, $40.00 ; 4. St-Liguori, $35.00 ; 5. Lachenaie, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES LES PLUS MÉRITANTES.

Mesdemoiselles Théodora Chagnon, Florentine Lafortune, Marie-Louise LaSalle, Ida Mailhiot, Rose Thériault, Attala Bourgeois, Rose Délima Marion, Alma Sincerny, Yvonne Faucher, Antoinette Beauséjour, Blandine Peltier, Florianne Magnan, Blanche Paquin, Blanche St-Jean, Graziella Morin, Adrienne Dupuis, Eglantine Dupuis.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Jacques, village	2	9.5	9.5	10.	8.5	10.	47.5	Excellent.	8.5	9.	18.5	Excellent.
2	Ile-Bouchard.....	1	10.	9.	9.	6.	8.	42.	"	10.	9.	19.	"
3	Ste-Julienne, vill..	1	8.	8.	8.	6.	9.	39.	Très bien.	9.	9.	18.	"
4	Ville de l'Assompt	2	6.5	7.	7.	7.	10.	37.5	"	9.5	9.25	18.75	"
5	St-Paul-l'Ermite..	1	6.	8.	7.	10.	10.	39.	"	9.	9.	18.	"
6	Repentigny les B..	1	10.	9.	8.	9.	9.	44.	Excellent.	8.	7.	15.	Très bien.
7	St-Roch.....	11	7.1	7.8	8.	6.7	8.	37.6	Très bien.	8.3	8.55	16.3	Excellent.
8	Repentigny.....	3	8.	8.75	8.	6.25	8.75	39.75	"	8.87	8.33	17.2	"
9	Lavaltrie.....	4	8.	8.	8.	6.	8.	38.	"	8.75	8.	16.75	"
10	L'Epiphanie vill..	2	9.	9.	10.	8.	10.	46.	Excellent	7.5	6.	13.5	Très bien.
11	Lachenaie.....	3	7.6	8.	8.	7.	10.	40.6	"	8.	7.	15.	"
12	Lanoraie.....	6	7.	7.8	7.	6.	9.	36.8	Très bien.	8.1	7.3	15.4	"
13	Laurentides.....	2	5.5	8.	8.	6.	8.	35.5	"	8.	7.5	15.5	"
14	St-Jacques, par...	7	6.86	7.1	7.	6.	9.	35.96	"	7.45	7.83	15.3	"
15	La Presqu'Ile....	1	4.	6.	7.	8.	10.	35.	"	8.	7.	15.	"
16	St-Théodore.....	3	4.6	3.	10.	6.	8.	31.6	"	8.3	8.	16.3	"
17	St-Gérard.....	4	7.	8.7	8.	5.2	10.	38.9	"	6.5	6.4	12.9	"
18	St-Calixte.....	6.	5.5	9.1	9.	5.	7.	34.6	"	7.5	7.	14.5	"
19	L'Assompt. par...	4	5.	5.2	7.	6.	8.	31.2	"	7.75	7.62	15.37	"
20	Charlemagne.....	1	6.	6.	7.	8.	10.	37.	"	7.	6.	13.	"
21	St-Liguori.....	6	8.5	8.	7.	4.8	7.	35.3	"	7.16	6.5	13.66	"
22	St-Esprit.....	4	5.5	6.5	7.	8.	9.	36.	"	7.	6.62	13.62	"
23	Mascouche.....	8	4.6	8.	7.	6.5	8.	34.1	"	7.	6.62	13.62	"
24	Ste-Julienne, par..	2	3.	4.2	6.	5.	8.	29.2	Bien.....	8.	7.3	15.3	"
25	St-Sulpice.....	3	6.6	7.4	8.	6.	8.	36.	Très bien.	6.6	6.	12.6	"
26	Ste-Marie-Salom .	4	4.75	5.75	6.	7.	7.	30.5	Très bien.	7.75	7.00	14.75	"
27	St-Alexis.....	6	4.3	6.	6.	7.	9.	32.5	"	7.5	6.	13.5	"
28	St-Paul.....	10	7.7	7.2	7.	5.	8.	34.9	"	7.1	4.7	12.8	"
29	Rawdon.....	5	3.8	4.2	6.	6.	7.	27.	Bien.....	7.8	6.8	14.6	"
30	St-Lin.....	10	5.2	5.7	7.	6.7	8.	32.6	Très bien.	6.9	5.4	12.3	"
31	St-Emile.....	2	6.5	2.	8.	8.	7.	31.5	"	6.5	5.5	12.	Bien.
32	L'Epiphanie, par..	4	3.	5.5	6.	6.	8.	28.5	Bien.....	7.5	7.25	14.75	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-B. CHARBONNEAU,
Insp. d'écoles.

J.-B. CHARTRAND.

— —

AYLMER, 21 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						40	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							40
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						108	
b) Modèles						8	
c) Académiques							
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
Total							120
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux						10	
c) Institutrices laïques						113	
d) Institutrices religieuses						59	
Total							182
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					472	
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					293	
	dans les écoles modèles					456	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					175	
	dans les écoles modèles					266	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire : (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers).							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	848	Filles de 5 à 7 ans.	846			1694	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2565	Filles de 7 à 14 ans.	2375			4940	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	621	Filles de 14 à 16 ans.	616			1237	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	533	Filles de 16 à 18 ans.	449			982	
Total							8,853
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4017	
b) Dans les écoles modèles						1309	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						444	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						18	
Total							5,788
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						67.%	
b) Dans les écoles modèles						80.%	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						88.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						78.%	
f) Présence moyenne générale							72.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2682	
En deuxième année						1540	
En troisième année						967	
En quatrième année						440	
En cinquième année						121	
En sixième année						32	
En septième année						5	
En huitième année						1	
Total							5,788

REMARQUES GÉNÉRALES

Trois nouvelles municipalités scolaires ont été créées cette année dans le Témiscamingue-Abitibi : ce sont les municipalités de Authier, Lamothe et St-Marc.

TRAITEMENTS

On a quelque peu augmenté le traitement des institutrices, mais cette augmentation n'a pas suffi, puisque plusieurs municipalités ont été obligées d'engager des titulaires non brevetés. Encore l'a-t-on fait sans autorisation dans plusieurs cas. Que l'on paye mieux et que l'on exerce une surveillance plus active en visitant les écoles plus souvent, non seulement on ne manquera pas d'institutrice, mais les progrès seront meilleurs et la satisfaction de part et d'autre sera un fait accompli.

REGISTRE DES VISITEURS

Il me semble que tous les visiteurs de droit ou d'autorité ne devraient jamais quitter l'école qu'ils visitent avant d'avoir inscrit dans le registre des visiteurs les remarques qu'ils jugent à propos de faire. Que ce soit des compliments ou des reproches, mais que toujours ces notes soient animées du meilleur esprit de délicatesse, de sincérité et de justice pour le plus grand bien de l'école.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Jusqu'à date, je n'ai pas encore reçu la moitié des rapports annuels des corporations scolaires que les secrétaires-trésoriers sont tenus de me transmettre avant le 15 juillet de chaque année. Sur ce nombre, j'en ai retourné plusieurs, soit à cause du recensement qui n'est pas conforme à celui que l'on m'a fourni lors de ma deuxième visite, ou encore à cause du rapport financier dont les erreur se rencontrent assez souvent au compte de Caisse. Je suis porté à croire qu'il y a un peu de négligence chez quelques secrétaires-trésoriers qui remplissent généralement plusieurs fonctions et qui mettent à l'arrière plan les questions scolaires, comme si l'on devait s'en occuper après les questions municipales. C'est ainsi que les octrois sont diminués ou retranchés, chose que l'on ne semble pas comprendre au détriment des commissions scolaires intéressées.

MAISONS D'ÉCOLES

Au cours de l'année, on a construit plusieurs écoles d'après des plans approuvés. Je félicite en particulier la municipalité de Royal-Roussillon qui a dépensé $10,800. pour la construction d'une annexe à l'école du village. Cette municipalité a également ébauché la construction de trois autres écoles dans les rangs. Ces dernières sont toutes logeables en attendant que l'on termine les travaux.

La municipalité de St-Eugène-de-Guigues s'est également distinguée en construisant une troisième école.

Bref, il se construira une vingtaine d'écoles l'an prochain si les demandes qui ont été faites sont mises à exécution.

Inutile d'ajouter que le Témiscamingue-Abitibi, peuplé exclusivement de Canadiens français intelligents et laborieux, fait l'admiration de tous les visiteurs qui, indistinctement, entrevoient dans ce beau coin de terre, le plus brillant avenir pour les colons qui l'habitent et la richesse de notre province.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime, en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) :

1. Royal-Roussillon, $60.00 ; 2. St-Eug.-de-Guigues, $50.00 ; 3. Courville, $40.00 ; 4. Landrienne, $35.00 ; 5. Senneterre, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlles Florence-L. Dagenais, Joséphine-Alexandre, Corinne-E. Michaud, Eva Blanchet, Mélanie Perrault, Mélanie Malouin, Ludivine Dusablon, Rébecca Desjardins, M.-Lse Richard, Georgette, Dessurault, Lillie Addey, Mmes Sinaï Vaillancourt, E. Fleming, Anna Raymond.

MUNICIPALITÉS PAUVRES

Je vous recommande aussi les municipalités pauvres suivantes : Languedoc, Authier, Lamothe, Latulippe et St-Marc.

Et je termine ce rapport par la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Ville-Marie	1	9.	10.	10.	10.	10.	49.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
2	Mont-Carmel	2	8.5	10.	10.	10.	10.	48.5	"	7.	7.	14.	"
3	Duhamel-Ouest	3	9.	10.	10.	9.	10.	48.	"	7.5	7.	14.5	"
4	N.-D.-des-Quinze	2	9.	8.5	10.	10.	10.	47.5	"	8.5	8.	16.	"
5	St-Eug.-de-Guig.	4	9.2	9.5	10.	8.7	10.	47.5	"	4.5	4.2	8.7	Médiocre.
6	Témiscam.-Nord.	1	10.	7.	10.	10.	10.	47.	"	6.	6.	12.	Bien.
7	St-Bruno-de-Guig.	7	9.	9.4	10.	8.	10.	46.5	"	7.	7.	14.	Très bien.
8	Lorrainville	6	8.3	9.3	10.	8.8	10.	46.5	"	6.3	6.3	12.6	"
9	Laverloc. & Baby.	3	8.6	8.6	10.	8.6	10.	46.	"	7.	6.5	13.5	"
10	Parent	1	8.	9.	9.	9.	10.	45.	"	8.	8.	16.	"
11	Privat	1	8.	9.	9.	9.	10.	45.	"	6.	6.	12.	Bien.
12	Nédélec	4	7.7	8.	10.	9.	10.	44.7	Très bien.	4.7	4.5	9.2	Médiocre.
13	La Tuque	2	9.	9.	9.	7.5	10.	44.5	"	8.	7.	15.	Très bien.
14	St-Ed.-de-Fabre.	5	7.	7.8	9.	10.	10.	43.8	"	5.2	4.4	9.6	Médiocre.
15	St-Plac.-de-Béarn.	3	7.	7.6	10.	9.	10.	43.6	"	5.5	5.3	10.8	Bien.
16	Aberdeen	1	9.	9.	7.	8.	10.	43.	"	6.	6.	12.	"
17	Lalemant	3	6.3	8.	8.	9.	10.	42.6	"	7.	7.	14.	Très bien.
18	Rivière Croche	1	7.	8.	9.	8.	10.	42.	"	6.	6.	12.	Bien.
19	Courville	1	6.	5.	10.	10.	10.	41.	"	6.	6.	12.	"
20	Sheen	3	7.6	8.	8.	8.	86.	40.3	"	6.	6.	12.	"
21	Fort-Coulonge	1	5.	5.	10.	10.	10.	40.	"	6.	6.	12.	"
22	La-Reine	2	6.5	6.5	8.	9.	10.	40.	"	6.	5.5	11.5	"
23	Royal-Roussillon	6	6.3	5.5	9.	9.1	10.	40.	"	4.6	4.5	9.1	Médiocre.
24	Ile-aux-Allum.	10	6.8	7.4	10.	8.	7.3	39.5	"	6.9	6.8	6.8	Très bien.
25	Senneterre	1	4.	9.	8.	8.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
26	Dupuy	2	6.	6.5	7.	9.	10.	38.5	"	6.	6.	12.	Bien.
27	Villemontel	1	4.	5.	10.	9.	10.	38.	"	5.	5.	10.	Médiocre.
28	Latulippe	2	4.5	5.	10.	8.	10.	37.5	"	5.	6.	11.	Bien.
29	La-Sarre	4	5.2	4.7	8.	9.	10.	37.	"	5.8	5.8	11.6	"
30	Landrienne	1	5.	8.	7.	6.	10.	36.	"	8.	8.	16.	Très bien.
31	Ile-du-Calumet	6	5.6	4.8	8.	7.3	10.	35.9	"	6.	6.	12.	Bien.
32	Waltham	2	6.5	5.5	7.	6.5	10.	35.5	"	7.	7.	14.	Très bien.
33	Chichester	5	5.4	6.8	6.	6.	9.9	34.2	Bien.	6.2	6.2	11.4	"
34	Authier	1	5.	4.	10.	5.	10.	34.	"	6.	6.	12.	Bien.
35	Amos	6	4.3	5.	6.	8.	10.	33.8	"	6.	5.8	11.8	"
36	St-Marc	1	4.	4.	7.	8.	10	33.	"				
37	Languedoc	1	3.	3.	10.	6.	10	32.	"	6.	6.	12.	Bien.
38	Mansfield & Pontefract	4	6.5	4.2	9.	10.	10.	30.7	"	6.6	6.6	13.2	Très bien.
39	Barraute & Fiedmont	1	4.	- 4.	6.	6.	10	30.	"	6	6.	12	Bien.
40	Lamothe	1	Non visitée										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. CHARTRAND, *Insp. d'écoles.*

S. G. MGR P. CHIASSON.

SEPT-ILES, 16 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				12	
b) Sous contrôle des syndics				0	
			Total		12
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				16	
b) Modèles					
c) Académiques					
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				17	
			Total		35
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs					
b) Instituteurs religieux					
c) Institutrices laïques				25	
d) Institutrices religieuses				7	
			Total		32
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			225	
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			225	
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers):					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	166	Filles de 5 à 7 ans.	152	318	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	427	Filles de 7 à 14 ans.	378	805	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	118	Filles de 14 à 16 ans.	96	214	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	66	Filles de 16 à 18 ans.	74	140	
			Total		1,477
6 —Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				695	
b) Dans les écoles modèles					
c) Dans les académies					
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées (écoles de missions)				373	
			Total		1068
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires (sur élèves inscrits)				71.2%	
b) Dans les écoles modèles					
c) Dans les académies					
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				69.4%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					
f) Présence moyenne générale					70.6%
8.—Classification des élèves :					
En première année				455	
En deuxième année				266	
En troisième année				230	
En quatrième année				96	
En cinquième année				18	
En sixième année				3	
En septième année					
En huitième année					
			Total		1068

REMARQUES GÉNÉRALES

Les écoles de Magpie et de la Rivière-aux-Outardes sont restées fermées cette année faute d'institutrices, et celle de Moisie, grâce au manque d'entente et de bonne volonté de la part des commissaires.

Six institutrices diplômées seulement ont fait la classe dans mon district cette année. Les autres municipalités ont dû confier la directio de leurs écoles à des maîtresses non diplômées. Nous espérons que cet état de choses cessera bientôt, grâce à l'excellent travail que fait l'école pédagogique de la Pointe-aux-Esquimaux, pour la préparation de nouvelles institutrices.

Certaines commissions scolaires ne s'intéressent pas assez à leurs écoles. Quelques-unes d'entre elles laissent aux missionnaires le soin de trouver des institutrices. Pour ne pas s'exposer à laisser les écoles de leurs missions sans titulaires, ceux-ci se prêtent à ce travail avec un zèle que je ne saurais trop louer.

Je félicite les municipalités de la Rivière-St-Jean, de Longue-Pointe-de-Mingan et de Godbout de la bonne volonté qu'elles apportent à soutenir convenablement leurs écoles, et du haut taux de cotisation qu'elles s'imposent pour cela.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre, 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.)

1. La Rivière-Saint-Jean, $40.00 ; 2. Longue-Pointe-de-Mingan, $60.00 ; 3. La Rivière-au-Tonnerre, $50.00 ; 4. Natashquan, $35.00; 5. Sept-Iles, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité une prime pour succès dans l'enseignement.

Mlles Elmire Bernier, Léontine Vigneault, Emérentienne Dupuis.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Rivière-St-Jean...	1	9.	9.	9.	9.	9.	45.	Excellent.	9.	8.	17.	Excellent.
2	St-Pre-de-la-Pte-aux-Esquimaux	2	7.	8.	6.	8.	10	39.	Très bien.	9.	8.	17.	"
3	Lgue-Pte-de-Ming	1	8.	7.	8.	9.	9.	41.	Excellent.	7.	8.	15.	Très bien.
4	Riv-au-Tonnerre .	2	8.	6.	5.	8.	8.	35	Très bien.	7.	6.	13.	"
5	Sept-Iles.....	1	6.	6.	7.	6.	8.	33.	"	7.	6.	13.	"
6	Godbout.....	1	9.	5.	9.	8.	8.	39.	"	6.	5.	11.	Bien.
7	Pte-aux-Anglais..	1	7.	6.	7.	6.	8.	34.	"	6.	5.	11.	"
8	Riv.-Pentecôte....	1	6.	6.	5.	6.	8.	31.	"	6.	5.	11.	"
9	Natashquan.....	2	7.	5.	4.	5.	9.	30.	Bien.....	8.	7.	15.	Très bien.
10	N.-D.-de-Ldes-de-Blanc-Sablon...	1	5.	5.	4.	7.	8.	29.	" ...	8.	7.	15.	"

Les écoles de La Pointe-aux-Outardes, Magpie et Moisie sont fermées, faute de titulaires.

J'ai l'honneur d'être,

+ P. CHIASSON,

Vicaire Apostolique du Golfe St-Laurent.

M. J.-M. COTÉ.

ST-GEORGES, 29 juillet, 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :			
a) Sous contrôle des commissaires		16	
b) Sous contrôle des syndics		1	
Total			17
2.—Nombre d'écoles :			
a) Élémentaires		132	
b) Modèles		14	
c) Académiques		1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées			
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées			
Total			147
3.—Nombre de titulaires :			
a) Instituteurs laïcs		7	
b) Instituteurs religieux		130	
c) Institutrices laïques		48	
d) Institutrices religieuses			
Total			185
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires			
dans les écoles modèles			
dans les académies			
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires			
dans les écoles modèles		400	
dans les académies		258	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires			
dans les écoles modèles			
dans les académies		225	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires		225	
dans les écoles modèles			
dans les académies			
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :			
a) Garçons de 5 à 7 ans	744	Filles de 5 à 7 ans	698	1,442	
b) Garçons de 7 à 14 ans	2176	Filles de 7 à 14 ans	2265	4,441	
c) Garçons de 14 à 16 ans	535	Filles de 14 à 16 ans	552	1,087	
d) Garçons de 16 à 18 ans	340	Filles de 16 à 18 ans	301	641	
Total					7,611
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				3209	
b) Dans les écoles modèles				1035	
c) Dans les académies				181	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				871	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					
Total					5,386
7.—Présence moyenne (*en pourcentage*) :					
a) Dans les écoles élémentaires				75. %	
b) Dans les écoles modèles				79. %	
c) Dans les académies				79. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				86. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					
f) Présence moyenne générale					80.07%
8.—Classification des élèves :					
En première année				2207	
En deuxième année				1366	
En troisième année				967	
En quatrième année				568	
En cinquième année				158	
En sixième année				80	
En septième année				34	
En huitième année				6	
Total					5,386

REMARQUES GÉNÉRALES

Suivant les instructions que vous nous communiquiez par votre circulaire de septembre dernier, relativement aux traitements des institutrices, j'ai remarqué que plusieurs titulaires de mérite parmi celles qui comptent des succès dans l'enseignement n'étaient pas rengagées parce qu'elles exigeaient un salaire de quatre-vingt-deux sous par jour (.82), soit trois cents piastres ($300) pour dix mois de classe.

Le résultat d'une pareille mesquinerie des commissaires d'écoles contribuera certainement à éloigner de l'enseignement, un nombre assez considérable de personnes compétentes. Aussi, combien d'institutrices sont sorties et sortiront encore d'une carrière qui ne peut leur procurer les moyens d'une existence honnête et suffisante.

On admet partout dans toutes les sphères de l'activité humaine que le coût de la vie a triplé, que l'argent n'a guère de valeur, cependant quand il s'agit de payer la maîtresse d'école, de retenir les services d'une personne bien qualifiée, nos commissaires d'écoles ne semblent plus raisonner.

Je suis heureux, M. le Surintendant, de vous mentionner une heureuse exception à ce triste état de chose : les commissaires d'écoles de St-Hilaire-de-Dorset ont, d'un généreux mouvement, porté le traitement de leurs institutrices pour la dernière année scolaire à $300. C'est une mesure qui fait honneur à leur esprit de justice et à leurs sentiments de probité.

La rigueur du dernier hiver, M. le Surintendant, a empêché plusieurs secrétaires-trésoriers de faire leur recensement en janvier.

Plusieurs d'entr'eux n'ont terminé leur travail qu'en mai et juin.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc).

1. St-George, $60.00 ; 2. St-Ludger, $50.00 ; 3. St. Évariste, $40.00 4. Metgermette, $35.00 ; 5. St-Théophile, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Marie Beaudoin, Cécile Talbot, Marie-Rose Poulin, Clara Gilbert, Regina Bolduc, Dora Bégin, Alexina Lessard, Antoinette Bernier, Denise Côté, Auréa Loignon, Orpha Bilodeau, Camille Beaudoin, Bertha Gagnon, Rose-Anna Beaudoin, Lucienne Poulin, Irène Bourque, Marie-Anna Bégin, Emerilda Gilbert.

Ci-après la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Côme, village..	1	9.5	9.5	7.	5.	10.	41.	Excellent.	9.	9.	18	Excellent.
2	St-Georges, village	3	10.	10.	10.	5.	8.	43.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
3	St-Sébastien.....	8	7.1	9.1	10.	5.	10	41.2	"	8.	8.	16.	Excellent.
4	Courcelles.....	8	8.1	10.	8.	5.	10.	41.1	"	6.8	6.1	12.9	Très bien.
5	St-Samuel.....	9	6.8	9.	8.	6.	9.	38.8	Très bien.	7.7	7.1	14.8	"
6	St-Honoré.....	12	9.	9.	3.	5.	10.	36.	"	7.8	7.8	15.6	"
7	St-Gédéon.....	8	8.	9	3.	5.	10.	35.	"	8.1	8.1	16.2	Excellent.
8	St-Théophile.....	5	9.5	9.5	3.	5.	8.	35.	"	8.	8.	16.	"
9	St-Ludger.....	12	8.2	7.5	6.	5.	9.	35.7	"	7.4	7.4	14.8	Très bien.
10	St-Evariste.....	12	8.2	8.1	5.	5.	9.	35.3	"	7.4	7.5	14 9	"
11	St-Hilaire.....	3	6.6	9.	1.	9.	9.	34.7	Très bien.	7.6	7.	14.6	"
12	Metgermette.....	1	5.	5.	6.	5.	8.	29.	Bien.....	9	9.	18.	Excellent.
13	St-Martin.....	11	7.5	6.8	3.	5.	10.	32.3	Très bien.	7.1	6.5	13.6	Très bien.
14	Aub. Gallion (St-Geo. par.).....	20	5.	7.9	5.	5.	7.5	30.4	"	6.8	6.6	13.4	"
								33.2	"	5.	4.7	9.7	Médiocre.
15	Lambton.....	14	7.7	8.5	3.	5.	9.	29.3	Bien.....	5.	3.5	8.5	"
16	St-Benoît.....	10	8.1	7.2	2.	3.	9.	18.1	Mal.....	5.3	5.1	10.4	Bien.
17	St-Côme-Linière.	8	3.1	6.	3.	3.	3.						

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. CÔTÉ,

Insp. d'écoles.

THOMAS-F. CUDDIHY.

MONTRÉAL, le 31 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE		
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	16	....
b) Sous contrôle des syndics	....	....
Total	....	16
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	34	....
b) Modèles	39	....
c) Académiques	40	....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	7	....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	16	....
Total	....	136
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1,67	....
b) Instituteurs religieux	3,95	....
c) Institutrices laïques	2,53	....
d) Institutrices religieuses	7,03	....
Total	....	1,518
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	1,128	....
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	1,378	....
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	1,232	....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires (Directeur $700 et chaque frère)	525	....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles (Directeur $700 et chaque frère)	525	....
b) Instituteurs religieux : dans les académies (Directeur $700 et chaque frère)	525	....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	563	....
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	612	....
c) Institutrices laïques : dans les académies	720	....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	350	....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles		....
d) Institutrices religieuses : dans les académies		....
5.—Nombre probable d'enfants d'âge scolaire, d'après proportion pour Montréal :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 4129 — Filles de 5 à 7 ans. 4992	9,121	....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 15517 — Filles de 7 à 14 ans. 15302	30,819	....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 3150 — Filles de 14 à 16 ans. 3190	6,340	....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 2926 — Filles de 16 à 18 ans. 3050	5,976	....
Total	....	52,256
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	6,452	....
b) Dans les écoles modèles	1,4685	....
c) Dans les académies	1,9041	....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1,273	....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	3,035	....
Total	....	44,486
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	81. %	....
b) Dans les écoles modèles	81. %	....
c) Dans les académies	83. %	....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	94. %	....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	91. %	....
f) Présence moyenne générale	....	83. %
8.—Classification des élèves :		
En première année	1,7536	....
En deuxième année	9,085	....
En troisième année	7,415	....
En quatrième année	5,202	....
En cinquième année	2,542	....
En sixième année	1,476	....
En septième année	741	....
En huitième année	489	....
Total	....	44,486

REMARQUES GÉNÉRALES

Par les statistiques qui précèdent, vous pouvez constater, Monsieur le Surintendant, que mon district d'inspection est très vaste, trop vaste pour qu'un homme seul puisse rendre justice aux enfants et se rendre justice à lui-même.

Le grand nombre des élèves, 44,486 répartis dans près de 1400 classes, et formant 73 académies et écoles modèles, et 43 écoles élémentaires, est bien suffisant pour démontrer la nécessité d'une subdivision immédiate dans mon district d'inspection.

Mon collègue, Monsieur C.-J. Miller, est dans une position semblable, et le gouvernement serait bien justifiable d'ajouter deux autres inspecteurs d'écoles à Montréal.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Des cours d'économie domestique, théorique et pratique ont été établis par la commission scolaire du district Nord aux académies St-Edouard et du St-Rosaire. Les grandes élèves des académies Lemoyne, Laurier et St-Alphonse-d'Youville se rendent, une fois la semaine, à l'académie St-Edouard pour y suivre les cours, alternativement, avec les élèves de cette institution. L'académie N.-D. du St-Rosaire reçoit les grandes élèves de Ste-Cécile.

Les écoles qui viennent d'être nommées sont sous la direction des Sœurs de Ste-Croix.

L'académie du Boulevard, dirigée par les Sœurs de Ste-Anne, reçoit les élèves des académies suivantes, dirigées par les religieuses de la même communauté : St Georges, Marie-Anne, St-Arsène et St-Luc.

Les filles vont toujours à l'enseignement ménager avec plaisir et les parents sont très satisfaits de cette mesure progressive dont ils apprécient visiblement les bienfaisants résultats.

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL

La commission scolaire du district Nord a aussi ouvert dans le courant de l'année 1919-1920 une classe industrielle à l'académie St-Paul,

dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne. Outre les élèves de cette académie, ceux de St-Jean-de-la-Croix et de St-Arsène ont l'avantage de suivre au même endroit les cours d'enseignement industriel.

Pour en faciliter le succès la commission donne à l'enseignement du dessin une attention toute spéciale.

CULTURE PHYSIQUE

Chez les garçons et chez les filles le personnel enseignant attache beaucoup d'importance à la culture physique, et les heureux effets s'en font sentir dans la bonne tenue des élèves.

Dans quelques écoles de garçons, des corps de cadets ont été formés sous la direction d'instructeurs spéciaux dûment qualifiés, et les parades qu'ont effectuées les cadets de quelques écoles du Nord ne le cèdent en rien à celles des institutions les plus réputées de Montréal.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime :

1. Commission catholique de Montréal, district Ouest, $60.00 ; 2. commission catholique de Montréal, district, Centre, $50.00 ; 3. commission catholique de Montréal, district nord, $40.00 ; 4. St-Viateur d'Outremont, $35.00 ; 5. St-Vincent-de-Paul, $30.00.

Les primes pour succès dans l'enseignement ont été méritées par Mlle Félicienne Girard, Mde Alice Lanctôt, M. François Morency, M. Armand Gagnon, M. Edward Kelly, M. Joseph Corriveau, M. Vital Veilleux, M. Joseph White, Mlle Asloie Rhéaume, Mde Valéda Levesque, M. G.-E. Pagé, M. Adam Maufrais, Mlle Ovida-A. Valiquette et Mlle Ida Bastien.

Voici maintenant la classification des municipalités scolaires de mon district par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur vingt accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Viat.-d'Outrem	2	10.	10.	10.	10.	10	50.	Excellent.	10	7.	17.	Excellent.
	St-Léon-de-Westmount	2	10	10.	10.	10.	10.	50	"	10.	6.5	16.5	"
2	Ste-Mad.-d'Outr..	2	10.	10	10.	9.5	10	49.5	"	10.	7.8	17.8	"
	Comm. Cathol. de Montréal												
3	District Nord	35	9.2	8.7	10.	10.	10.	47.9	"	10	7.6	17.6	"
4	District Centre	13	9.	8.5	10.	10.	10	47.5	"	10	7.5	17.5	"
5	District Ouest	40	8.7	8.8	10.	10.	10	47.5	"	10.	7.3	17.3	"
6	Verdun	6	9.4	9.2	10.	8.	10.	46.6	"	10.	7.5	17.5	"
7	St-P.-aux-Liens..	2	7.5	7.5	10.	10.	10	45	"	10.	6.	16.	Très bien.
8	Côte St-Luc	1	8.	7.	10.	10.	10	45.	"	9.	4.	13.	Très bien.
9	St-Vinc.-de-Paul..	1	10.	8.	7.	8.	10.	43.	"	10.	5.	15.	"
10	St-Franç.-de-Sales	4	8.3	8.2	7.6	5.	10	39.1	Très bien.	8.	5	13.	"
11	Les Ecors	1	6.	7.	6.	9.	10.	38.	"	10.	7.	17.	Excellent.
12	St-Elzéar	1	8.	8.	6.	5.	10	37	"	10.	7.8	17.8	"
13	La Grande Côte..	1	7.	7.	8.	5.	10.	37.	"	7.	2	9.	Médiocre.
14	Côte-St-François..	1	6.	6.	6.	5.	10.	33.	Bien	8.	4	12.	Bien.
15	Pont-Viau	2	4.	4.	5.	5.	10.	28.	Médiocre.	9.	5	14.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS-F. CUDDIHY,

Insp. d'écoles.

M. M.-J. CUROT.

MONTRÉAL, 27 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								31	
b) Sous contrôle des syndics								7	
							Total		38
2.—Nombre d'écoles :									
a) Élémentaires								150	
b) Modèles								15	
c) Académiques								6	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								1	
							Total		176
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs									
b) Instituteurs religieux								26	
c) Institutrices laïques								166	
d) Institutrices religieuses								109	
							Total		301
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles								
	dans les académies								
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles								
	dans les académies							358	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires							234	
	dans les écoles modèles							305	
	dans les académies							150	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires							292	
	dans les écoles modèles							254	
	dans les académies							178	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1116	Filles de 5 à 7 ans.	1090						
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2908	Filles de 7 à 14 ans.	2808					5716	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	704	Filles de 14 à 16 ans.	701					1405	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	543	Filles de 16 à 18 ans.	553					1096	
							Total		10,423
6.—Nombre d'élèves inscrits :									
a) Dans les écoles élémentaires								4411	
b) Dans les écoles modèles								1226	
c) Dans les académies								1773	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								474	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								171	
							Total		8,055
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								66.88%	
b) Dans les écoles modèles								66.97%	
c) Dans les académies								81.27%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								78. 9%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								71.35%	
f) Présence moyenne générale									70.91%
8.—Classification des élèves :									
En première année								3130	
En deuxième année								1805	
En troisième année								1468	
En quatrième année								1067	
En cinquième année								318	
En sixième année								143	
En septième année								79	
En huitième année								45	
							Total		8,055

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.)

1. Woburn, $60.00 ; 2. Auckland, $50.00 ; 3. St-Venant, $40.00 ; 4. Marston-Sud, $35.00 ; 5. Ditton, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

1. Melles Emilie-Anna Gingras, Woburn ; 2. Anna Veilleux, canton Compton ; 3. Valida Lippé, Ditton ; 4. Jeanne Blanchette, Emberton ; 5. Mme Joseph Richard, Ste-Cécile-de-Whitton ; 6. Mlles Clorinde Beauchamp ; Beebe Plain ; 7. Marie-Reine Laverdière, Hereford ; 8. Diana Côté, Ditton ; 9. Antoinette Marion, St-Wilfrid-de-Barnston; 10. Harménie Perras, St-Isidore-d'Auckland ; 11. Albina Domon, Ste-Marguerite-de-Lingwick ; 12. Marie Simard, Barsnton, diss. ; 13. Rose-Alma Boulay, St-Venant ; 14. Berthe Roy, Ste-Agnès-de-Ditchfield ; 15. Marie-Anne Dion, Bury, diss ; 16. Odélie Hamel, Marston-Sud ; 17. Blanche Girard, Ste-Catherine-de-Hatley ; 18. Mme Yvon Dostie, Ste-Agnès-de-Ditchfield ; 19. Mlles Héléna Gagnon Auckland ; 20. Doria Bourgeois, Whitton ; 21. Hélène Audet, Val-Racine.

Voici la classification des municipalités scolaires de mon district par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Beebe-Plain	1	9.2	10.	6.	10.	10.	45.2	Excellent.	8.1	7.5	15.6	Très bien.
2	Village de Compt.	1	7.4	9.4	6.25	8.	10.	41.	"	10.	9.1	19.1	Excellent.
3	Coaticook	3	8.97	9.	7.	9.2	10.	44.17	"	8.56	7.13	15.69	Très bien.
4	Ditton	7	7.1	7.67	10.	9.3	10.	44.	"	8.51	7.	15.51	"
5	St-Venant	3	6.86	8.7	7.5	9.	10.	42.	"	9.2	8.3	17.5	Excellent.
6	Auckland	5	6.42	7.9	8.75	8.98	10.	42.	"	9.14	8.3	17.44	"
7	Woburn	4	6.97	7.37	10.	8.62	10.	42.96	"	8.55	7.5	16.	Très bien.
8	Val-Racine	3	6.8	7.7	10.	9.	10.	43.5	"	8.3	6.5	14.8	"
9	St-Hyacinthe-de-Ditchfield	1	6.6	7.2	10.	9.	10.	42.8	"	8.1	7.2	15.3	"
10	Hereford	3	7.5	8.	7.5	9.17	10.	42.17	"	8.43	7.4	15.83	"
11	Ste-Agnès-de-Ditchfield	5	7.52	7.7	10.	9.	10.	43.52	"	7.9	6.56	14.46	"
12	Emberton	4	6.85	7.15	10.	9.25	10.	43.25	"	8.1	6.45	14.55	"
13	St-Herménégilde	11	7.73	9.08	6.25	9.33	10.	42.39	"	8.49	6.8	15.29	"
14	Marston-Sud	7	5.95	5.95	10.	9.	10.	40.9	"	8.15	8.08	16.23	Excellent.
15	Ste-Suzanne-de-Boundary-Line	5	7.26	7.8	9.5	9.8	10.	44.36	"	7.	5.38	12.38	Très bien.
16	Ville de Magog	3	8.33	8.46	6.	8.18	10.	40.97	"	8.46	7.06	15.52	"
17	Barford	5	6.28	8.34	8.75	9.4	10.	42.77	"	7.55	5.8	13.35	"
18	North-Hatley	1	8.5	9.	6.	10.	10.	43.5	"	7.2	5.4	12.6	"
19	St-Isidore-d'Auckland	3	8.53	8.23	7.5	8.93	10.	43.19	"	6.63	5.2	11.83	Bien.
20	Ville de Mégantic	4	6.85	7.	7.5	7.92	10.	39.27	Très bien.	8.42	7.32	15.74	Très bien.
21	Winslow-Nord	7	5.75	7.35	10.	7.7	10.	40.8	Excellent.	7.98	5.97	13.95	"
22	Spaulding	5	7.34	7.22	10.	4.14	10.	38.7	Très bien.	8.	6.77	14.77	"
23	Ste-Cécile-de-Whitton	9	5.5	6.61	8.75	8.44	10.	39.3	"	7.75	6.37	14.12	"
24	Whitton	3	6.47	5.93	10.	7.3	10.	39.7	"	7.5	6.	13.5	"
25	Canton-Compton	13	5.3	5.5	10.	9.6	10.	40.4	"	6.9	5.9	12.8	"
26	L'Assomption-de-Waterville	4	7.	7.3	6.	8.6	10.	38.9	"	8.37	5.9	14.27	"
27	St-Paul-de-Scotstown	2	3.55	7.65	6.5	8.5	10.	36.2	"	9.1	7.6	16.7	Excellent.
28	St-Wilfrid-de-Barnston	5	5.62	5.64	8.75	9.	10.	39.	"	7.38	6.5	13.88	Très bien.
29	Bury (Diss)	2	6.25	5.5	7.5	10.	10.	39.25	"	7.25	5.9	13.15	"
30	Ste-Marguerite-de-Lingwick	2	6.4	5.3	6.5	9.4	10.	37.6	"	7.75	6.35	14.1	"
31	N.-D.-des-Bois-de-Chesham	6	3.77	6.27	10.	8.91	10.	38.95	"	7.	5.5	12.5	"
32	Sacré-Cœur-de-J. de Stanstead	6	6.18	5.91	6.25	10.	10.	38.34	"	7.1	5.75	12.85	"
33	Winslow-Sud	7	5.96	5.94	8.75	6.18	10.	36.83	"	7.95	6.18	14.13	"
34	Clifton-Est	2	6.4	7.1	6.25	8.5	10.	38.25	"	7.25	5.35	12.6	"
35	Barnston, (diss.)	7	4.3	5.1	10.	9.5	10.	38.9	"	6.6	5.25	11.85	Bien.
36	Ste-Catherine-de-Hatley	6	6.16	6.2	5.75	9.63	10.	37.74	"	6.85	5.73	12.58	Très bien.
37	Dixville, (diss.)	1	5.2	4.6	6.5	10.	10.	36.3	"	6.4	5.1	11.5	Bien.
38	Canton-de-Magog	5	4.84	4.8	6.	9.2	10.	34.84	"	5.72	5.24	10.96	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M.-J. CUROT, *Insp. d'écoles.*

M. JOSEPH-ZOËL DUBEAU.

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 21 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :								
a) Sous contrôle des commissaires							22	
b) Sous contrôle des syndics								
						Total		22
2.—Nombre d'écoles :								
a) Elémentaires							134	
b) Modèles							14	
c) Académiques							2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							6	
						Total		161
3.—Nombre de titulaires :								
a) Instituteurs laïcs							1	
b) Instituteurs religieux								
c) Institutrices laïques							163	
d) Institutrices religieuses							55	
						Total		219
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles							
	dans les académies						700	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles							
	dans les académies							
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires						170	
	dans les écoles modèles						187	
	dans les académies							
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						177	
	dans les écoles modèles						156	
	dans les académies						150	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :								
a) Garçons de 5 à 7 ans.	775	Filles de 5 à 7 ans.	778				1553	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2230	Filles de 7 à 14 ans.	2226				4456	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	544	Filles de 14 à 16 ans.	531				1075	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	353	Filles de 16 à 18 ans.	422				775	
						Total		7,859
6.—Nombre d'élèves inscrits :								
a) Dans les écoles élémentaires							4206	
b) Dans les écoles modèles							1193	
c) Dans les académies							119	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							270	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							62	
						Total		5,850
7.—Présence moyenne (*en pourcentage*) :								
a) Dans les écoles élémentaires							72. %	
b) Dans les écoles modèles							77. %	
c) Dans les académies							77. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							88. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							87. %	
f) Présence moyenne générale								73. %
8.—Classification des élèves :								
En première année							1671	
En deuxième année							1364	
En troisième année							1316	
En quatrième année							800	
En cinquième année							443	
En sixième année							188	
En septième année							51	
En huitième année							17	
						Total		5,850

REMARQUES GÉNÉRALES

Trois municipalités se sont permis d'engager des institutrices non diplômées pour terminer l'année. Ces municipalités sont celles de St-Pacôme, Ashford et St-Denis No 2. Les engagements ont été faits sans votre autorisation.

La médiocrité des traitements, dont la moyenne n'est que $170., est cause de la rareté des institutrices. Un bon nombre vont s'engager au loin, d'autres ne veulent plus enseigner et enfin quelques-unes abandonnent leur classe pendant le cours de l'année pour le moindre prétexte.

Les commissaires abusent des pouvoirs que leur accorde la loi en ne considérant, dans l'engagement, que le côté pécunier sans s'occuper des conséquences de leur injustice.

Pour la plupart des gens, un salaire de famine enlève beaucoup de prestige. Lorsque l'institutrice sera considérée avec pitié, les élèves ne seront pas loin de la regarder avec mépris, car pour les enfants, la pitié et le mépris sont presque synonimes.

Alors viendra la ruine de nos écoles et quand pourrons-nous les relever ?

Je constate de nouveau que certains secrétaires n'ont pas recensé les enfants de 14 à 16 et de 16 à 18, car il est difficile de croire que dans une municipalité aussi considérables, il n'y ait pas un jeune homme ni une jeune fille de 14 à 18 ans.

Tout le personnel enseignant attend avec hâte, le nouveau programme des études.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) :

1. St-Roch-des-Aulnaies, $60.00 ; 2. Ste-Anne No. 2, $50.00 ; 3. St-Bruno, $40.00 ; 4. St-Louis, $35.00 ; 5. St-Clément-de-Tourville (Lac Noir), $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

M. Victorien Sirois; Mlles M.-A. Mignault, Mary Moreau, Emilie Ouellet, St-Pascal; M.-Lse Bérubé, Alma Descêhnes, St-Louis ; Laura Bonenfant, St-Bruno ; M.-A. Sirois, St-Denis No 1 ; Agnès Langlais, St-Philippe de Néri ; Catherine Ouellet, N.-D.-du-Mont-Carmel ; A.-M. Raymond, Rivière-Ouelle ; Ludivine Raymond, Ste-Anne No 1 ; M.-Alice Dubeau, Ste-Anne No 2 ; Lætitia Caron, St-Roch-des-Aulnaies ; Blanche St-Pierre, M.-Lse Pelletier, Ste-Louise ; Hélène Deschênes, St-Jean-Port-Joli ; Marguerite Fortin, L'Islet ; Maria Barbeau, N.-D.-du-Mont-Carmel.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Vill. Bon-Secours.	2	7.5	8.5	7.5	10.	10.	43.5	Excellent.	7.	7.	14.	Très bien.
2	St-Aubert.....	8	6.8	8.4	6.5	10.	10.	41.7	"	7.5	7.5	15.	"
3	St-Pascal.....	14	8.4	8.5	7.	5.2	9.5	38.6	Très bien.	8.5	8.5	17.	Excellent.
4	Ste-Anne, No 2...	3	7.4	8.4	5.	7.6	10.	38.4	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
5	Lac-Noir (St-Clément-de-Tour.).	2	5.	8.2	7.	10.	10.	40.2	Excellent.	6.5	6.5	13.	"
6	St-Louis, (Kam.).	8	6.4	6.6	7.5	6.6	9.9	37.	Très bien.	8.	8.	16.	"
7	St-Phil.-de-Néri..	4	8.5	7.4	5.5	5	9.2	37.6	"	8.	8.	16.	"
8	Ste-Anne, No 1...	10	7.7	8.6	60	7.5	9.9	39.7	"	6.5	6.5	13.	"
9	N.-D.-du-Mont-Carmel.....	9	7.5	8.	8.	5.	10.	38.5	"	7.	7.	14.	"
10	L'Islet.....	9	8.2	8.5	3.5	10.	10.	40.2	Excellent.	6.	6.	12.	Bien.
11	St-Cyrille.....	8	7.8	8.	6.	8.4	9.7	39.9	Très bien.	6.	6.	12.	"
12	St-Onésime.	4	8.5	9.3	4.	5.6	10.	37.4	"	7.	7.	14.	Très bien.
13	St-Bruno.....	8	8.5	8.6	7.4	5.6	9.9	40.	"	5.5	5.5	11.	Bien.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
14	St-Roch-des-Auln.	8	7.2	7.8	4.5	7.9	10.	37.4	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
15	Rivière-Ouelle....	8	8.2	9.	4.	5.8	9.8	36.8	"	6.5	6.5	13.	"
16	St-Damas-d'Ashf.	5	7.4	8.3	6.	8.5	9.6	39.8	"	5.	5.	10.	Médiocre.
17	St-Pacôme.....	10	8.2	9.	4.5	5.	9.3	36.	"	6.	6.	12.	Bien.
18	St-Denis, No 1...	3	8.	8.5	5.4	3.6	9.3	34.8	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
19	St-Jean-Port-Joli.	12	8.	8.4	4.6	5.	9.6	35.6	"	6.	6.	12.	Bien.
20	St-Denis, No 2...	2	7.	7.	5.	5.	10.	34.	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
21	St-Eugène.....	6	6.3	7.2	5.4	7.5	9.2	35.6	"	5.5	5.5	11.	Bien.
22	Ste-Louise.....	7	5.	7.	5.	7.5	9.1	33.1	"	6.	6.	12.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. DUBEAU,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. DUPUIS.

MONTRÉAL, 1er juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						31	
b) Sous contrôle des syndics						5	
Total							36
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						161	
b) Modèles						11	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						9	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						3	
Total							186
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						5	
b) Instituteurs religieux						19	
c) Institutrices laïques						189	
d) Institutrices religieuses						27	
Total							240
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles						760.00	
a) Instituteurs laïcs : dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles						400 00	
b) Instituteurs religieux : dans les académies						437.50	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						267.13	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles						340.00	
c) Institutrices laïques : dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						296 66	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles							
d) Institutrices religieuses : dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1210	Filles de 5 à 7 ans.	1099			2309	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3425	Filles de 7 à 14 ans.	3103			6528	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	818	Filles de 14 à 16 ans.	789			1607	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	781	Filles de 16 à 18 ans.	782			1563	
Total							12,007
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						6230	
b) Dans les écoles modèles						917	
c) Dans les académies						395	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1123	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						351	
Total							9,019
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						76.67%	
b) Dans les écoles modèles						81.02%	
c) Dans les académies						85.82%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						85.01%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						93.22%	
f) Présence moyenne générale							79.21%
8.—Classification des élèves :							
En première année						3786	
En deuxième année						2106	
En troisième année						1483	
En quatrième année						1090	
En cinquième année						278	
En sixième année						168	
En septième année						62	
En huitième année						46	
Total							9,019

REMARQUES GÉNÉRALES

Le nombre des maisons d'école sous contrôle s'est accru de 7 et l'inscription y a augmenté de 638 élèves.

Dans les écoles indépendantes subventionnées, il y a augmentation dans l'inscription de 182 élèves, et dans les écoles indépendantes non subventionnées de 25 élèves.

La présence moyenne de l'inscription dans les écoles sous contrôle a cependant diminué de 02.47%, et la présence moyenne générale de 01.88%.

La moyenne des années d'enseignement du personnel enseignant de mon district est de 5.5 ans.

VISITES AUX ÉCOLES

J'ai fait, cette année, deux visites à toutes les écoles de mon district. Dans la première je me suis tout particulièrement occupé de la classification des enfants. Dans la seconde je me suis assuré du progrès des enfants par un examen sérieux. Je me suis aussi intéressé à la manière dont les institutrices mettent en opération le programme d'études ainsi qu'à leurs moyens dissiplinaires.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Dans le cours de ma première visite, j'ai donné trente-deux conférences pédagogiques auxquelles assistèrent deux cent trente-deux institutrices. Huit seulement manquèrent à l'appel pour diverses raisons. J'y ai traité tous les points recommander dans votre circulaire. Quelques conseil pratiques sur l'enseignement de la géographie, de la grammaire et de l'arithmétique ont été l'objet de mes remarques.

DE L'ENSEIGNEMENT DES MATIÈRES DU COURS

Les matières inscrites au programme d'études sont toutes enseignées. Mais là où pèchent les institutrices, c'est de ne pas s'arrêter dans l'enseignement des matières, là où l'indique le programme d'études. Ce défaut provient du manque d'étude ou de consultation du programme, et est cause que les succès, bien qu'il y ait succès, ne sont pas et ne peuvent pas être ceux que nous sommes en droit d'obtenir. La parfaite

connaissance du programme, son interprétation exacte sont des qualités indispensables à toute institutrice.

COMPÉTENCE

L'essentielle qualité de l'institutrice est la compétence. Elle s'acquiert par l'étude et l'expérience. Ces deux conditions font défaut. Sauf de rares exceptions, les institutrices n'étudient pas assez.

Sur un personnel laïc de cent quatre-vingt-quatorze, 62.34% n'ont pas cinq ans d'expérience. Cet état de choses ne peut exister sans des causes particulières. En voici quelques-unes : 1o le favoritisme dans certains cas ; 2o la modicité des traitements ; 3o le défaut de sympathie de la part des parents ; 4o les intermédiaires dans les engagements ; 5o l'insouciance des commissaires d'écoles.

Voilà, en résumé, l'explication du fait que nous n'avons qu'un faible pourcentage d'institutrices réellement compétentes et expérimentées, et de celui qu'un très grand nombre abandonnent la carrière. Nous avons aussi là l'explication des nombreux changements faits tous les ans.

LA DISCIPLINE

Dans toutes les écoles de mon district, sauf quelques exceptions, la discipline est bien observée pendant les heures de classe et l'ordre, durant les récréations, sur le terrain de l'école, est fermement maintenu.

LA CLASSIFICATION

L'une des conditons essentielles du succès, est la classification des enfants. Elle se fait là plupart du temps à la rentrée des élèves en septembre. Je crois que c'est là une grave erreur. Elle devrait se faire à l'examen de fin d'année. Ce serait plus juste pour les enfants et les commissaires y auraient pris leur part de responsabilité.

INSTITUTRICES SANS DIPLÔME

L'une des municipalités scolaires de mon district a, cette année, engagé deux institutrices n'ayant aucun brevet. Ces deux personnes n'ont jamais eu ma recommandation comme il est stipulé dans l'article 26 des Règlements. Ces engagements furent faits parce que la commis-

sion scolaire ne voulut pas donner le traitement que lui demandèrent de bonnes institutrices.

DES TRAITEMENTS

Les institutrices d'un grand nombre des municipalités scolaires de mon district ont reçu une augmentation de traitement. Cette augmentation cependant n'est pas suffisante. Les commissions scolaires devraient se montrer un peu plus généreuses.

ENGAGEMENT DU PERSONNEL

Le problème le plus difficile qu'ont à résoudre les commissaires est celui de l'engagement d'un bon personnel et de confier la direction de chacune des écoles à l'institutrice dont les aptitudes conviennent le mieux aux exigences de chaque arrondissement. Ce n'est pas ce qui se fait la plupart du temps. Les commissaires d'écoles ne s'occupent pas assez de cette question. C'est ici qu'entrent en scène le favoritisme, le patronage et l'influence arbitraire des intermédiaires. A leurs intérêts, ils sacrifient l'intérêt de l'éducation et le progrès de l'instruction des enfants.

INSTITUTEURS LAICS

Je n'ai que cinq instituteurs laïcs dans mon district. Malheureusement, cette année, j'en perds un bon. Pour des raisons que j'ignore, cet instituteur abandonne le professorat.

Mon district donne tous les signes qu'il remplacera malheureusement, par des institutrices le reste des instituteurs qu'il compte. Le mauvais exemple a une force d'attrait dont on ne se défie pas suffisamment, et la parcimonie joue un rôle bien nuisible.

ÉCOLES NOUVELLES ET RÉPARATIONS

Trois écoles nouvelles ont été construites et approuvées cette année dans mon district. Plusieurs autres ont été réparées. De nouvelles se construiront pour l'année prochaine.

CONCLUSION

J'ai écrit ce rapport pour vous exprimer aussi sincèrement qu'il m'a été possible, ce que deux visites d'inspection, des recherches et des ana-

lyses poursuivies avec constance, m'ont appris sur les choses de l'éducation dans mon district Rien n'y a été écrit sous la dictée du préjugé ; mais tout l'a été sous l'inspiration de l'ardent désir que j'ai de voir notre jeunesse, l'espoir et la force de demain, devenir par un plus grand développement de ses facultés, des citoyens capables de jouer dignement leur rôle dans le concert social, et de rendre dans la limite naturelle de leurs aptitudes les plus grands services que l'Église et l'État puissent leur demander.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement d'écoles, etc) :

1. St-Malachi Ormstown, comté de Châteauguay, $60.00 ; 2. Ste-Barbe, comté de Huntingdon, $50.00 ; 3 Havelack, comté de Chateauguay, $40.00 ; 4. St. Anicet No 2, comté de Huntingdon, $35.00 ; 5 Port Lewis, comté de Huntingdon, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement.

MllesAlexina Beaulieu, Alphonsine Morin, Jeanne Dupuis, Antonia Dulude, Marie-Anna Jodoin, Marie-Anne Pagé, Stella Beaudoin, Emilienne Simon, Albertine Lefebvre, Yvonne Rose, Maria Bourassa, Clara Deschamps, Emilia Charette, Albertine Bonhomme, Flora Messier, Lucienne Vervais, Albertine Bougie, Blanche Bourdeau, MM. J.-A. Lefrançois, Louis Philippe Paré, Frédéric Girard.

Ci-inclus la liste des noms des municipalités que je recommande au fonds des municipalités pauvres.

Godmanchester, Ste-Barbe, St-Malachie, Très St-Sacrement, Port Lewis, Cazaville, Norton Creek, Ste-Clotilde, St-Antoine-Abbé.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ville de Beauh....	2	7.25	7.75	8.	9.	10.	42.	Excellent.	6.4	6.4	12.8	Très bien.
2	Ville de Laprairie.	3	7.3	7.5	8.	9.	10.	41 8	"	6.3	6.3	12.6	"
3	St-Anicet, No 1...	2	7.7	7.2	7.	8.	9.	38.9	Très bien.	7.07	7.07	14.14	"
4	Salab.-de-Valleyfi.	11	7.9	7.9	7.	8.6	9.	40.4	Excellent.	6.2	6.2	12.4	"
5	St-Mal.-Ormst., d.	5	7.	7.	9.	8.	9	40.	Très bien.	6.34	6.34	12.68	"
6	St-Antoine-Abbé..	8	7.43	7.12	9.	7.6	9.	40.15	Excellent.	5.96	5.96	11.92	Bien.
7	Havelock, diss....	2	8.	7.2	7.5	7.5	9.	39.2	Très bien.	6.1	6.1	12.2	Très bien.
8	St-Chrysost., No 1	1	7.	6.5	7.	8.	9.	37.5	"	6.8	6.8	13.6	"
9	Tr.-St-Sacrement, Howick, diss...	4	6.3	6.375	9.	8.	9.	38.5	"	6.15	6.15	12.30	"
10	St-J.-de-Hunt., d.	1	9.	7.	5.	9.	8.	38.	"	6.2	6.2	12.4	"
11	Laprairie, par....	8	6.37	6.75	8.	8.	9.	38.12	"	6.12	6.12	12.24	"
12	Rg. St-Charles...	1	6.5	6.5	7.	9.	9.	38.	"	6.12	6.12	12.24	"
13	Ste-Cécile.....	8	6.37	6.5	8.	8.1	9.	37.97	"	6.02	6.02	12.04	"
14	Ste-Martine.....	7	7.17	6.92	7.	7.28	9.	37.37	"	6.28	6.28	12.56	"
15	Cazaville.....	1	7.5	7.	7.	8.	9.	38.5	"	5.54	5.54	11.08	Bien.
16	St-Joachim-de-Châteauguay...	7	6.72	6.71	7.	7.42	9.	36.85	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
17	Ste-Barbe.....	5	7.2	6.7	8.	7.	9.	37.9	"	5.76	5.76	11.52	Bien.
18	St-Isidore.....	5	7.4	7.7	5.	8.2	9.	36.8	"	6.06	6.06	12.12	Très bien.
19	St-Anicet, No II..	4	6.3	6.2	8.	8.5	9.	38.	"	5.46	5.46	10.92	Bien.
20	St-Chrys., No II..	8	6.62	6.5	7.	7.6	9.	36.72	"	5.88	5.88	11.76	"
21	St-Ls-de-Gonzag..	10	6.6	6.4	7.	7.1	9.2	36.3	"	6.05	6.05	12.10	Très bien.
22	St-Cl.-de-Beauh..	8	7.43	6.31	6.	7.	9.	35.74	"	6.16	6.16	12.32	"
23	St-Rom.-de-Hem.	7	6.2	5.9	9.	8.1	7.	36.2	"	5.85	5.85	11 70	Bien.
24	St-Philippe.....	6	6.36	6.33	7.	6.85	9.	35.54	"	5.98	5.98	11.96	"
25	Port Lewis.....	1	6.2	6.	7.	8.	9.	36.2	"	5.55	5.55	11.10	"
26	St-Urbain.....	7	6.57	6.71	6.	7.	9.	35.28	"	5.92	5.92	11.84	Très bien.
27	St-Timothée.....	8	6.9	6.6	6.	6.4	9.	34.9	"	6.1	6.1	12.2	Bien.
28	Norton Creek....	1	7.	6.5	6.	7.	9.	35.5	"	5.7	5.7	11.4	"
29	St-Stan.-de-Kost..	6	6.3	6.06	7.	7.3	9.	35.66	"	5.6	5.6	11.2	"
30	Ste-Clotilde.....	5	5.9	5.9	7.	7.	9.	34.8	"	5.88	5.88	11.76	"
31	St-Mathieu.....	1	6.8	6.5	6.	7.	9.	35.3	"	5.5	5.5	11.	"
32	St-Constant.....	6	6.3	6.6	5.	7.3	9.	34.2	"	6.03	6.03	12.06	Très bien.
33	Ville-de-Léry.....	2	6.75	6.25	5.	8.	9.	35.	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
34	St-Etienne.....	5	6.3	5.8	6.	7.	9.	34.1	"	5.9	5.9	11.8	"
35	Ste-Philomène....	7	6.	6.2	5.	7.	9.	33.2	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
36	Godmanchester, d	1	4.6	5.4	5.	9.	8.	32.	"	5.4	5.4	10.8	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. DUPUIS,

Insp. d'écoles.

M. A.-M. FILTEAU

BEAUPORT, 1er juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				41	
b) Sous contrôle des syndics					
Total					44
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				111	
b) Modèles				19	
c) Académiques				7	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				5	
Total					150
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				3	
b) Instituteurs religieux				44	
c) Institutrices laïques				134	
d) Institutrices religieuses				143	
Total					324
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires			$200.00	
	dans les écoles modèles				
	dans les académies			650.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles			423.33	
	dans les académies			327.27	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			210.10	
	dans les écoles modèles			222.00	
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			223.10	
	dans les écoles modèles			199.60	
	dans les académies			200.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1105	Filles de 5 à 7 ans.	1142	2247	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3832	Filles de 7 à 14 ans.	3845	7677	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	896	Filles de 14 à 16 ans.	901	1797	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	851	Filles de 16 à 18 ans.	854	1705	
Total					13,426
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				4207	
b) Dans les écoles modèles				3181	
c) Dans les académies				1009	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				973	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				243	
Total					9,613
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				76. %	
b) Dans les écoles modèles				82. %	
c) Dans les académies				87. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				86. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				85. %	
f) Présence moyenne générale					80%
8.—Classification des élèves :					
En première année				3800	
En deuxième année				2616	
En troisième année				1574	
En quatrième année				802	
En cinquième année				407	
En sixième année				220	
En septième année				122	
En huitième année				72	
Total					9,613

REMARQUES GÉNÉRALES

La présence moyenne a été de 3% supérieure à celle de l'an dernier; elle aurait été plus élevée encore si, par caprice, certains parents n'avaient fait perdre plusieurs mois de classe à leurs enfants, soit en refusant de les faire vacciner, soit en les gardant pour de futiles motifs.

Deux municipalités n'ayant pas de médecin dans leurs limites n'ont pas fait vacciner leurs enfants à l'époque fixée. Pendant l'hiver, la variole les a envahis avec une rapidité extraordinaire, en certains quartiers tous les enfants ont été atteints par l'épidémie ; plusieurs écoles ont dû fermer leurs portes et les élèves ont beaucoup souffert.

Je signale ce cas afin de montrer à certains personnes qui liront ce rapport, qu'en ordonnant la vaccination des élèves, les autorités avaient un but plus élevé, que celui de faire gagner de l'argent aux médecins.

J'ai dû changer de base pour l'octroi des points relativement au salaire des institutrices ; dans ce rapport, j'accorde 10 points pour un salaire de $300.00 payé régulièrement et j'enlève 1 point pour chaque diminution de $25.00. Les municipalités qui étudient sérieusement le tableau de classification et qui tiennent à savoir pourquoi une fraction de point leur est accordée ou enlevée, comprendront pourquoi, sur ce sujet, elles ont moins de points que l'an dernier, bien qu'elles aient quelquefois augmenté les traitements.

Environ 400 volumes de l'*Enseignement primaire* ont été reliés cette année. Mes félicitations aux municipalités qui n'ont pas hésité à dépenser quelques piastres pour assurer la conservation de cette intéressante et très utile revue. Dans un prochain rapport, je vous signalerai les quelques municipalités réfractaires qui attendent les coups de férule pour agir.

Les municipalités qui ont mérité les gratifications sont les suivantes:

1. St-Ambroise, $60.00 ; 2. St-Bernardin, Riv.-à-Pierre. $50.00 ; 4. St-Gérard-Magella, $40.00 ; 4. Lac-St-Joseph, $35.00 ; 5. Ste-Christine, $30.00.

Les commissaires de ces municipalités ont régulièrement visité leurs écoles avec l'inspecteur, ont augmenté le salaire de leurs meilleures institutrices, ont fait relier l'*Enseignement primaire* ou ont amélioré matériellement leurs écoles.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Jeune-Lorette, vil.	2	9.5	10.	9.1	9.1	10.	47.7	Excellent.	9.	8.	17.	Excellent.
2	St-Chs, Pte-Riv..	1	9.	8.	10.	10.	10.	47.	"	8.	6.	14.	Très bien.
3	Neuville.....	2	9.5	9.	8.5	8.5	10.	45.5	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
4	T.-C. Charlesb...	2	9.	10.	8.	8.	10.	45.	"	8.5	8.	16.5	"
5	Lac-St-Joseph....	1	7.	9.	9.	9.	10.	44.	"	8.	7.	15.	Très bien.
6	Lac-Beauport....	1	7.	7.	10.	10.	10.	44.0	"	7.	7.	14.	"
7	Ste-Anne-de-B...	5	8.6	10.	7.6	7.6	10.	43.8	"	9.	8.8	17.8	Excellent.
8	Tewkesbury.....	1	6.	7.	10.	10.	10.	43.	"	7.	7.	14.	Très bien.
9	Chateau-Richer..	4	9.3	8.8	7.2	7.1	10.	42.4	"	9.	8.3	17.3	Excellent.
10	Ste-Catherine....	7	7.4	7.1	9.	9.	9.9	42.4	"	7.4	6.7	14.1	Très bien.
11	Ste-Brigitte-de-L	2	8.5	9.5	7.	7.	10.	42.0	"	7.5	7.	14.5	"
12	St-Ign-de-Valcart.	1	7.	9.	8.	8.	10.	42.0	"	Non visitée.			
13	St-Gérard-Maj...	4	7.5	9.	8.	8.	9.	41.5	"	7.7	7.	14.7	"
14	St-Bern, Riv. à P.	1	9.	10.	6.	6.	10.	41.0	"	9.	8.	17.	Excellent.
15	St-Augustin.....	8	8.9	9.1	6.5	6.5	10.	41.0	"	8.	7.9	15.9	Très bien.
16	St-Raym, village.	2	9.	8.	7.	7.	10.	41.	"	8.	7.5	15.5	"
17	St-Ed.-de-Stoneh.	2	6.	5.	10.	10.	10.	41.	"	7.	8.	15.	"
18	Montm. village...	2	8.	7.5	7.5	7.5	10.	40.5	"	8.5	7.	15.5	"
19	Ste-Foy.....	2	8.5	9.	6.5	6.5	10.	40.5	"	8.	7.	15.	"
20	N.-D.-des-Laur...	3	8.7	9.	6.7	6.7	9.3	40.4	"	7.7	7.7	15.4	"
21	St-Ambroise.....	8	7.3	8.2	7.3	7.3	10.	40.1	"	7.5	6.8	14.3	"
22	Laure (canton)...	1	8.	8.	7.	7.	10.	40.	Très bien.	8.	6.	14.	"
23	L'Ange-Gardien..	3	8.7	8.7	6.	6.	10.	39.4	"	8.	7.7	15.7	"
24	Anc.-Lorette, vil..	1	8.	9.	6.	6.	10.	39.	"	8.	7.	15.	"
25	Kiskisink.....	1	6.	9.	7.	7.	10.	39.	"	6.	5.	11.	Bien.
26	Beauport, par....	4	7.3	7.2	7.6	7.6	9.	38.7	"	7.8	7.7	15.5	Très bien.
27	St-Ferréol.....	4	7.5	8.	6.5	6.5	10.	38.5	"	7.5	7.3	14.8	"
28	Giffard.....	3	7.3	7.	7.	7.	10.	38.3	"	8.	7.7	15.7	"
29	Pte-aux-Trembles	4	7.3	8.3	6.4	6.4	9.8	38.2	"	9.3	8.2	17.5	Excellent.
30	Cap-Rouge.....	1	8.	8.	6.	6.	10.	38.	"	8.	8.	16.	Très bien.
31	St-Léonard-de-Port-Maurice..	4	7.5	7.5	6.3	6.2	10.	37.5	"	8.	8.3	16.3	Excellent.
32	St-Colum.-de-Sill.	2	7.	8.5	6.	6.	10.	37.5	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
33	Anc.-Lorette, par.	6	7.7	7.3	6.	6.	10.	37.0	"	7.5	7.3	14.8	"
34	St-Joachim.....	3	7.3	7.3	6.	6.	10.	36.6	"	7.	5.7	12.7	"
35	Charlesbourg, par	5	8.2	8.	5.2	5.2	9.8	36.4	"	8.	5.7	14.7	"
36	St-Tite-des-Caps.	5	6.8	7.2	6.	6.	10.	36.0	"	7.6	7.4	15.0	"
37	St-Raymond, par.	15	7.2	7.4	5.6	5.6	10.	35.8	"	7.5	6.6	14.1	"
38	St-Michel-de-Beauport.....	2	7.	8.5	5.1	5.1	10.	35.7	"	6.5	5.5	12.0	Bien.
39	Ste-Christine.....	4	7.5	7.5	5.	5.	9.3	34.3	"	7.8	7.5	15.3	Très bien.
40	St-Ls-de-Courv...	1	7.	8.	4.	4.	10.	33.	"	9.	8.	17.	Excellent.
41	St-Gab.-de-Valcar.	1	5.	6.	6.	6.	10.	33.	"	Non visitée.			
42	St-Achillée.....	1	6.	6.	5.2	5.2	10.	32.4	"	8.	8.	16.	Très bien.
43	St-Adolphe.....	1	6.	7.	3.	3.	10.	29.	Bien.....	7.	8.	15.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-M. FILTEAU,
Insp. d'écoles.

M. L.-M. FILTEAU.

NEUVILLE, 1er juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						31	
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		31
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						119	
b) Modèles						18	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						2	
					Total		147
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						22	
c) Institutrices laïques						157	
d) Institutrices religieuses						72	
					Total		252
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					650.	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					500.	
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					411.	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					190.	
	dans les écoles modèles					200.	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					275.	
	dans les écoles modèles					187.	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	780	Filles de 5 à 7 ans.	796			1576	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2685	Filles de 7 à 14 ans.	2606			5291	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	574	Filles de 14 à 16 ans.	618			1192	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	405	Filles de 16 à 18 ans.	463			868	
					Total		8,927
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3696	
b) Dans les écoles modèles						2268	
c) Dans les académies						475	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						433	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						185	
					Total		7,057
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						76 %	
b) Dans les écoles modèles						76 %	
c) Dans les académies						84 %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						86 %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						94 %	
f) Présence moyenne générale							78 %
8.—Classification des élèves :							
En première année						2449	
En deuxième année						1846	
En troisième année						1376	
En quatrième année						720	
En cinquième année						299	
En sixième année						153	
En septième année						48	
En huitième année						17	
					Total	149	7,057

REMARQUES GÉNÉRALES

Il y a progrès un peu partout dans les écoles de mon district cette année.

La plupart des commissions scolaires sont bien disposées et celles qui sont présentes aux visites de l'inspecteur mettent presque toujours ses remarques à profit. Les commissaires de plusieurs municipalités trouvent encore des prétextes pour ne pas l'accompagner et les progrès matériels de leurs écoles s'en ressentent.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, etc.):

1. Saint-Ubalde, $60.00 ; 2. Saint-Thuribe, $50.00 ; 3. Saint-Basile, par., $40.00 ; 4. Saint-Casimir, village, $35.00 ; 5.Saint-Gilbert, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mme Jos. Théberge ; Maria Hamel ; Mme Johnny Hovington ; Mathilda Dussault ; Angèle Rompré ; Mme L.-A. Lacroix ; Germaine Delisle ; Sara Germain ; Célina Pagé ; Alphonsine Paquin ; Marie-Jeanne Gosselin ; Marie-Anne Hamelin ; Virginie Soulard ; Albertine Proulx ; Lydia Groleau ; Reine Laganière ; Rachel Bouchard.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Casimir, village	2	9.	9.	10.	9.5	9.	46.5	Excellent.	7.5	8.	15.5	Très-bien.
2	St-Alban, village	1	9.	8.	10.	7.5	10.	44.5	"	9.	8.	17.	Excellent.
3	St-Basile, village	3	7.7	8.	10.	8.3	8.	42.	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
4	Bois-de-l'Ail	3	8.	8.	6.	7.5	10.	39.5	Très bien.	8.7	8.	16.7	Excellent.
5	Deschambault	8	6.5	7.7	8.	7.6	9.8	39.6	"	8.	8.	16.	"
6	St-Stanislas	2	8.	8.	8.5	7.5	9.	41.	Excellent.	7.5	7.	14.5	Très bien.
7	Ste-Thècle, village	1	8.	8.	7.	7.	9.	39.	Très bien.	8.	8.	16.	Excellent.
8	Pont-Rouge	2	6.5	8.5	10.	8.	8.	41.	Excellent.	6.5	6.5	13.	Très bien.
9	Ste-Anne, village	1	6.	7.	4.	10.	10.	37.	Très bien.	9.	8.	17.	Excellent.
10	Donnacona	1	8.	7.	6.	9.	9.	39.	"	8.	7.	15.	Très bien.
11	St-Basile, paroisse	5	6.8	6.8	9.	8.5	8.	39.1	"	7.1	7.1	14.2	"
12	Grondines, village	2	6.5	6.5	10.	7.8	8.	38.8	"	7.5	7.	14.5	"
13	St-Ubalde	8	6.6	6.1	8.5	7.7	9.	37.9	"	7.3	7.3	14.6	"
14	St-J.-Bte-des-Ecureuils	3	5.3	5.7	8.	8.	8.	35.	"	8.1	8.2	16.3	Excellent.
15	St-Casimir, par	8	6.	6.1	9.	6.1	8.	35.2	"	7.6	7.7	15.3	Très bien.
16	Ste-Thècle, par	8	6.6	5.1	7.	8.	9.	35.7	"	7.	6.8	13.8	"
17	Ste-J.-de-Neuville	8	6.3	6.5	8.	8.	9.	37.8	"	5.6	5.7	11.3	Bien.
18	Cap-Santé, village	1	4.	6.	8.	8.	8.	34.	"	8.	7.	15.	Très bien.
19	St-Alban, par	7	6.5	6.	10.	6.8	7.	36.3	"	6.4	6.3	12.7	"
20	Ste-Anne-de-la-P paroisse	9	6.5	7.	4.5	8.1	10.	36.1	"	6.3	6.1	12.4	"
21	Cap-Santé, par	5	3.8	7.	9.	8.4	8.	36.2	"	6.	5.8	11.8	Bien.
22	St-Thuribe	4	7.	5.	9.	5.	8.	34.	"	6.5	7.	13.5	Très bien.
23	Portneuf	6	5.3	6.2	10.	6.6	5.2	33.3	"	6.8	6.9	13.7	"
24	St-Gilbert	2	7.	4.5	6.5	6.	9.	33.	"	7.	6.5	13.5	"
25	Grondines, par	4	6.7	6.8	8.	7.5	5.	34.	"	6.2	5.8	12.	"
26	Laflèche	9	6.	7.1	6.	7.2	8.	34.3	"	5.6	5.5	11.1	Bien.
27	Saint-Prosper	5	6.2	5.8	4.	8.	8.6	32.6	"	6.4	6.	12.4	Très bien.
28	St-Marc-des-Carr.	3	5.6	5.7	6.	7.	7.	31.3	"	7.	6.3	13.3	"
29	Saint-Adelphe	7	6.1	5.4	4.	8.	9.	32.5	"	5.4	5.3	10.7	Bien.
30	Lac-aux-Sables	7	5.1	4.4	10.	5.1	8.	32.6	"	4.7	4.3	9.	Médiocre.
31	N.-D.-des-Anges	5	5.	4.6	8.	5.2	6.	28.8	Bien	4	3.6	7.6	Mal.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-M. FILTEAU,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. GENEST-LABARRE.

VICTORIAVILLE, le 13 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				24	
b) Sous contrôle des syndics				6	
Total					30
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				132	
b) Modèles				14	
c) Académiques				10	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				1	
Total					158
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs					
b) Instituteurs religieux				71	
c) Institutrices laïques				154	
d) Institutrices religieuses				121	
Total					346
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles			389.18	
	dans les académies			412.12	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			239.39	
	dans les écoles modèles			225.00	
	dans les académies			235.71	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			300.00	
	dans les écoles modèles			207.35	
	dans les académies			297.61	
(*) *5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :*					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1030	Filles de 5 à 7 ans.	1009	2039	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3504	Filles de 7 à 14 ans.	3403	6907	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	940	Filles de 14 à 16 ans.	903	1843	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	608	Filles de 16 à 18 ans.	628	1236	
Total					12,025
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				3808	
b) Dans les écoles modèles				3189	
c) Dans les académies				2710	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				521	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				55	
Total					10,283
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				62.8%	
b) Dans les écoles modèles				78.1%	
c) Dans les académies				80.1%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				94.4%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				81.8%	
f) Présence moyenne générale					75.9%
8.—Classification des élèves :					
En première année				4044	
En deuxième année				2149	
En troisième année				1821	
En quatrième année				1125	
En cinquième année				551	
En sixième année				337	
En septième année				148	
En huitième année				108	
Total					10,283

OBSERVATIONS

Si je détache de cette statistique générale la statistique des écoles sous contrôle, j'en arrive aux chiffres suivants :

Nombre d'écoles sous contrôle en activité	156
Nombre de classes contenues dans ces écoles	288
Nombre de professeurs	309
Total des élèves inscrits	9707
Présence moyenne	7271 ou 74.9%

Elèves en première année	3938
Elèves en deuxième année	2084
Elèves en troisième année	1755
Elèves en quatrième année	1055
Elèves en cinquième année	469
Elèves en sixième année	219
Elèves en septième année	118
Elèves en huitième année	69
Total	9707

Le salaire des institutrices laïques a augmenté encore cette année d'une manière assez notable dans les diverses catégories d'écoles ainsi que le fait voir le tableau comparatif suivant :

—	Années	Salaire moyen	Années	Salaire moyen	Augmentation
Dans les écoles élèmentaires	1918-19	$ 211.69	1919-20	$239.39	$ 27.70
Dans les écoles modèles	1918-19	212.50	1919-20	225.00	12.50
Dans les écoles académiques	1918-19	218.75	1919-20	235.71	16.96

Mais, dans le détail, les salaires donnent les chiffres suivants :

Institutrices ayant reçu un salaire de $350	1
" " " " " " 335	1
" " " " " " 320	1
" " " " " " 315	1
" " " " " " 300	18
" " " " " " 275	1
" " " " " " 270	7

Institutrices	ayant	reçu	un	salaire	de	250	45
"	"	"	"	"	"	240	5
"	"	"	"	"	"	225	28
"	"	"	"	"	"	220	4
"	"	"	"	"	"	200	42
"	"	"	"	"	"	150	1

Salaire moyen : $233.36.

Je dois rendre aux titulaires des écoles le témoignage qu'ils sont animés de zèle et de dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs, et un grand nombre ont obtenu des succès marqués au cours de l'année qui vient de finir. Voici la note du résultat des examens :

Excellente dans 30 écoles ;
Très-bien dans 69 écoles ;
Bien dans 42 écoles ;
Médiocre dans 6 écoles ;
Mal dans 1 école.

Huit écoles n'ont pas été visitées au second semestre parce que, pour une raison quelconque, elles se trouvaient alors fermées.

Mais les institutrices qui ont remporté les plus grands succès et qui ont obtenu les primes du gouvernement sont les suivantes :

Mme A.-J. Talbot, Mlles Maria Fournier, Berthe Champagne, Aiméla Desmarais, Marie-Anne Boisvert, Jeanne Jouron, Philomène Gendreau, Laura Bourassa, Yvonne Desmarais, Amanda Brouillard, Corinne Paquin, Orise Desruisseaux, Emilienne Morel, Juliette Arpin, Opportune Gendreau, Lydia Chandonnet, Alma Croteau, Emma Martel, Elmina Beauchemin et Annette Girard.

Je crois encore devoir mentionner comme méritant de figurer sur la liste d'honneur : Mlles Rose-de-Lima Peloquin, Alice Tremblay, Germaine Ouimet, Adéla Gamache, Dolorès Lemay, Germaine Desmarais, Alexandrine Labbé, Germaine Robichaud, Marie-Louise Gagnon, Yvonne Robichaud, Marie-Rose Martel, Marie-Anne Guillemette, Albertine Quintal, Julie-Anna Dubreuil, Donalda Pellerin, Yvonne Bergeron, Bella Vel, Angéline Delude, Florida Houle, Marie-Anna Foucault, Eveline Dubuc et Ida Croteau.

Toutes ces institutrices ont un mérite égal ou presqu'égal aux premières; cependant, les premières ont obtenus des primes et celles-ci n'en n'en ont pas obtenu, parce que le nombre des primes est limité. J'espère donc que les autorités voudront bien doubler le nombre des pri-

mes, afin de pouvoir récompenser toutes les institutrices qui le méritent et rendre ainsi plus entière justice.

Les municipalités suivantes ont obtenu les primes du gouvernement: Lennoxville, $60.00 ; Orford, $50.00 ; Ely-Nord, $40.00 ; Danville, $35.00 ; St-Claude, $30.00.

Et la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite est comme ci-après :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Danville	2	10.	10.	9.2	10.	10.	49.2	Excellent.	10.	9.4	19.4	Excellent.
2	Lawrenceville	1	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	7.5	6.3	13.8	Très bien.
3	Windsor-Mills	2	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	.....	.....	.....	.....
4	Ely-Sud	7	8.8	9.6	10.	10.	10.	48.4	"	9.5	7.2	16.7	Excellent.
5	Sherbrooke	8	10.	9.9	8.1	10.	10.	48.	"	10.	9.4	19.4	"
6	Bromptonville	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	10.	9.3	19.3	"
7	Richmond	2	10.	10.	7.3	10.	10.	47.3	"	10.	9.1	19.1	"
8	Ste-Christine	5	8.6	10.	8.5	10.	10.	47.1	"	9.4	7.4	16.8	"
9	Asbestos	2	9.2	10.	7.7	10.	10.	46.9	"	10.	9.3	19.3	"
10	St-Théop.-d'Ely	6	8.1	8.7	10.	10.	10.	46.8	"	9.7	6.4	16.1	"
11	Shipton	10	8.3	9.2	9.4	10.	9.9	46.8	"	9.1	6.3	15.4	Très bien.
12	St-Geo.-de-Wind.	12	7.8	8.5	10.	10.	10.	46.3	"	9.4	6.7	16.2	Excellent.
13	Ely-Nord	8	6.9	9.3	10.	10.	10.	46.2	"	9.7	6.7	16.4	"
14	Ely-Ouest	3	7.	9.1	10.	10.	10.	46.1	"	9.1	6.	15.1	Très bien.
15	St-Claude	6	8.6	8.4	9.	10.	9.9	45.9	"	9.	6.1	15.1	"
16	Cant.-de-Windsor	6	8.4	8.7	8.5	10.	10.	45.6	"	8.5	6.3	14.8	"
17	Stukely-Nord	7	7.2	9.7	8.5	10.	10.	45.4	"	9.6	6.3	15.9	"
18	Ascot, diss.	2	8.5	8.6	8.1	10.	10.	45.2	"	9.7	6.3	16.	Excellent.
19	Brompton	6	8.8	9.2	7.1	10.	10.	45.1	"	9.8	6.7	16.5	"
20	Stoke	12	7.9	9.7	7.6	10.	9.9	45.1	"	9.5	6.6	16.1	"
21	Ste-Anne-de-Stuk.	7	8.3	9.	7.8	10.	10.	45.1	"	9.5	6.2	15.7	Très bien.
22	St-J.-Bte.-d'Ascot	4	7.1	8.8	9.5	10.	9.7	45.1	"	9.8	5.8	15.6	"
23	St-F.-X.-de-Brom.	9	6.8	8.	10.	10.	9.9	44.7	"	9.8	7.2	17.	Excellent.
24	Orford	5	8.	9.2	7.5	10.	9.9	44.6	"	9.	6.1	15.1	Très bien.
25	Melb. & Br. Gore.	4	7.3	7.6	9.2	10.	10.	44.1	"	9.	6.1	15.1	"
26	Ascot-Corner	6	7.3	8.2	8.6	10.	9.8	43.9	"	9.	6.1	15.1	"
27	Cleveland	3	6.5	8.3	8.7	10.	10.	43.5	"	8.6	6.2	14.8	"
28	Lennoxville	1	7.	8.4	7.7	10.	10.	43.1	"	10.	8.8	18.8	Excellent.
29	Ascot	3	6.6	6.8	9.2	10.	10.	42.6	"	9.8	6.3	16.1	"
30	St-Elie-d'Orford	5	6.2	9.5	5.	10.	10.	40.7	"	10.	6.9	16.9	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GENEST-LABARRE,
Insp. d'écoles.

J.-E. GOSSELIN.

ST-GERVAIS, 10 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						28	
b) Sous contrôle des syndics						0	
Total							28
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						155	
b) Modèles						11	
c) Académiques						0	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
Total							168
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						0	
c) Institutrices laïques						170	
d) Institutrices religieuses						35	
Total							206
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					725.00	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					203.15	
	dans les écoles modèles					208.33	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					200.00	
	dans les écoles modèles					198.50	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1032	Filles de 5 à 7 ans.	1042			2074	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3158	Filles de 7 à 14 ans.	2991			6149	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	736	Filles de 14 à 16 ans.	712			1448	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	566	Filles de 16 à 18 ans.	537			1103	
Total							10,774
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5602	
b) Dans les écoles modèles						1265	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						32	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						14	
Total							6,913
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						69.%	
b) Dans les écoles modèles						75.%	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						94.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						71.%	
f) Présence moyenne générale							71.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						3034	
En deuxième année						1789	
En troisième année						1330	
En quatrième année						556	
En cinquième année						162	
En sixième année						42	
En septième année							
En huitième année							
Total							6,913

REMARQUES GÉNÉRALES

Maisons d'écoles

Au cours de l'année qui vient de se terminer, j'ai accepté cinq maisons d'école qui ont été construites suivant les plans et devis de votre département. Voici les noms des municipalités qui ont fait ces constructions : St-Benjamin, école No 2 ; St-Luc, école No 1 ; St-Zacharie, école No 5 ; St-Juste, école No 3 ; St-Fabien-de-Panet, école No 7. D'autres constructions doivent se faire pendant l'été, dans les municipalités suivantes: St-Zacharie, Ste-Germaine, St-Philémon, St-Magloire, Ste-Justine, St-Camille, St-Juste, St-Fabien-de-Panet, St-Adalbert, St-Pamphile, Ste-Perpétue. Ces améliorations prouvent que la plupart des commissions scolaires sont bien disposées, et qu'elles font de généreux efforts pour l'amélioration de leurs écoles.

Conférences

Tout le personnel enseignant m'a paru suivre, avec intérêt, les conférences que j'ai données l'automne dernier, et je puis dire que bon nombre d'institutrices se sont efforcées de mettre en pratique les instructions que je leur ai données. Le progrès cependant n'a pas été partout ce qu'il aurait pu être ; cela est dû, en partie, aux fréquents changements de titulaires, et au manque d'assiduité chez les élèves.

Traitements

Il n'y a pas eu de changements très notables pendant l'année dans les salaires payés aux institutrices. Cependant, je dois vous dire que l'an prochain, la plupart des commissions scolaires de mon district se proposent de payer $250.00.

Institutrices non diplômées

Le nombre d'institutrices non diplômées, au lieu de diminuer, augmente depuis deux ans. Voici, à mon point de vue, les trois principales causes de cette regrettable augmentation : 1. Modicité des sa-

laires ; 2. rareté des institutrices diplômées dans quelques endroits ; 3. négligence et mesquinerie de certains commissaires d'écoles.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.):

1. St-Zacharie, $60.00 ; 2. St-Luc-Dijon, $50.00 ; 3. St-Juste, $40.00 ; 4. St-Fabien, $35.00 ; 5. Ste-Germaine, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Rose-Delphine Chabot, Victoire Poulin, Eliane Giguère, Dame Vve Joseph Vachon, Clara Lacasse, Victoria Larochelle, Corinne Lamontagne, Alice Ouellet, Marie-Jeanne Métivier, Yvonne Laflamme, Laura Labrecque, Dame Elise Tanguay-Fournier, Dame Philippine Mercier-Chabot, Audélie Bissonnette, Dorilda Brochu, Léonie Lessard, Amanda Garon, Jeanne Corriveau, Marie-Anne Boutin, Joséphine Gagnon, Ida Servais.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Cyprien	2	8.5	10.	10.	9.0	10.	47.5	Excellent.	8.2	7.8	16.	Très bien.
2	St-Paul	7	8.5	8.8	9.0	9.3	10.	45.6	"	7.4	6.8	14.2	"
3	St-Ls-de-Gonzag.	3	8.5	9.0	9.0	9.0	10.	45.5	"	7.3	6.5	13.8	"
4	St-Luc-Dijon	2	8.0	8.0	9.0	9.0	10.	44.0	"	8.3	7.7	16.0	"
5	St-Philémon	8	7.0	8.7	9.0	9.3	10.	44.0	"	7.7	6.8	14.5	"
6	Ste-Apolline	6	6.8	9.0	9.0	9.0	10.	43.8	"	7.0	6.5	13.5	"
7	Buckland	6	7.3	8.7	8.5	9.0	10.	43.5	"	8.8	7.7	16.5	Excellent.
8	Ste-Lucie	4	7.2	9.3	8.0	9.0	10.	43.5	"	8.0	7.0	15.0	Très bien.
9	St-Od.-de-Cranb.	10	8.1	8.4	8.0	9.0	10.	43.5	"	7.6	6.9	14.5	"
10	Ste-Sabine	3	8.6	8.6	8.0	9.0	9.0	43.3	"	7.5	6.9	14.4	"
11	St-Benjamin	5	8.2	8.8	7.0	9.1	10.	43.1	"	7.5	7.0	14.5	"
12	St-Magloire	9	6.7	8.3	9.0	9.0	10.	43.0	"	7.7	6.9	14.7	"
13	Ste-Justine	9	7.0	8.7	9.0	9.0	10.	42.7	"	7.6	6.8	14.4	"
14	Ste-R.-de-Watf.	8	7.9	8.8	9.0	7.9	9.0	42.6	"	7.5	7.0	14.5	"
15	St-Léon-de-Stand.	6	6.5	8.0	8.0	9.1	10.	41.6	"	7.9	7.4	15.3	"
16	Ste-Germaine	11	7.7	8.4	7.5	9.0	9.0	41.6	"	7.8	7.1	14.9	"
17	St-Marcel	3	7.3	8.3	8.0	9.0	9.0	41.6	"	7.0	6.1	13.1	"
18	St-Fab.-de-Panet	7	6.8	8.1	8.5	9.0	10.	41.5	"	7.4	6.8	14.2	"
19	St-Juste	5	4.2	9.2	9.0	9.0	10.	41.4	"	7.4	6.6	14.0	"
20	St-Prosper	10	7.3	8.2	7.5	9.0	9.0	41.0	"	7.7	6.8	14.5	"
21	St-Zacharie	8	7.4	7.4	7.0	9.2	10.	41.0	"	7.6	6.9	14.5	"
22	Ste-Perpétue	8	6.1	7.5	9.0	9.0	9.0	40.6	"	7.3	6.7	14.0	"
23	Ste-Aurélie	2	7.5	8.5	5.5	10.	9.0	40.5	"	8.5	8.0	16.5	Excellent.
24	St-Abdon	1	5.0	9.0	6.5	9.5	10.	40.0	Très bien.	8.0	7.5	15.5	Très bien.
25	St-Nazaire	3	8.0	7.5	6.0	8.0	10.	39.5	"	7.0	6.6	13.6	"
26	St-Pamphile	10	5.7	7.7	8.0	8.9	9.0	39.3	"	7.6	6.8	14.4	"
27	St-Camille	7	5.2	5.3	8.0	9.0	10.	37.5	"	7.3	6.9	14.2	"
28	St-Adalbert	3	4.6	3.0	6.0	9.0	10.	32.6	"	7.2	7.0	14.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GOSSELIN,

Insp. d'écoles.

J.-O. GOULET.

SAINT-GERVAIS, 20 août 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :			
a) Sous contrôle des commissaires		157	
b) Sous contrôle des syndics			
Total			157
2.—Nombre d'écoles :			
a) Elémentaires		144	
b) Modèles		8	
c) Académiques		5	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées		3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées		1	
Total			161
3.—Nombre de titulaires :			
a) Instituteurs laïcs		1	
b) Instituteurs religieux		51	
c) Institutrices laïques		207	
d) Institutrices religieuses		80	
Total			339
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires		
	dans les écoles modèles	775.00	
	dans les académies		
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires	487.50	
	dans les écoles modèles		
	dans les académies	437.20	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires	200.96	
	dans les écoles modèles	204.00	
	dans les académies	350.00	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires	333.33	
	dans les écoles modèles	213.00	
	dans les académies	200.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :			
a) Garçons de 5 à 7 ans. 1271 — Filles de 5 à 7 ans. 1228		2499	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 4627 — Filles de 7 à 14 ans. 4269		8896	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 970 — Filles de 14 à 16 ans. 877		1847	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 508 — Filles de 16 à 18 ans. 464		972	
Total			14,214
6.—Nombre d'élèves inscrits :			
a) Dans les écoles élémentaires		7744	
b) Dans les écoles modèles		1050	
c) Dans les académies		2556	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées		377	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées		13	
Total			11,740
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :			
a) Dans les écoles élémentaires		77.%	
b) Dans les écoles modèles		83.%	
c) Dans les académies		80.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées		85.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées		93.%	
f) Présence moyenne générale			78.4%
8.—Classification des élèves :			
En première année		4861	
En deuxième année		3027	
En troisième année		2244	
En quatrième année		1117	
En cinquième année		266	
En sixième année		145	
En septième année		59	
En huitième année		21	
Total			11,740

REMARQUES GÉNÉRALES

Je suis heureux de pouvoir déclarer que, d'une manière générale, les progrès réalisés dans les écoles ont été très satisfaisants, et les explications que j'ai données au cours de mes conférences l'automne dernier, ont produit de bons fruits.

Parmi les lacunes qui existent dans mon district d'inspection, je prends la respectueuse liberté de signaler les suivantes :

1. Insuffisance des salaires payés aux institutrices dans quelques municipalités : certaines commissions scolaires ne semblent pas comprendre qu'une si maigre pitance est insuffisante et est cause qu'un grand nombre d'institutrices abandonnent l'enseignement.

2. Plusieurs maisons d'écoles sont encore en mauvais état et pourvues d'un mauvais mobilier; mais l'élan vers le progrès est donné, et la bonne volonté que je rencontre chez les commissaires d'écoles me donne lieu d'espérer qu'avant longtemps ces lacunes seront comblées.

Les écoles que j'ai acceptées dans le cours de l'année ont été construites d'après les plans et devis fournis et approuvés par votre département, au coût de $22,579.00 ; d'autres sont actuellement en voie de construction et devront être prêtes pour l'ouverture des classes en septembre prochain.

Je recommande les municipalités suivantes pour les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 octobre 1905.

Cap-de-la-Madeleine, $60.00; Sainte-Marthe-du-Cap, $50.00; Saint-Maurice, $40.00 ; Sainte-Flore, $35.00 ; Saint-Jacques-des-Piles, $30.00.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Shawinigan Falls.	5	10.	10.	7.	10.	10.	47.	Excellent.	9.6	9.6	19.2	Excellent.
2	Baie-Shawinigan..	1	9.	10.	8.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	Très bien.
3	St-Tite, village...	4	7.	9.6	10.	9.3	10.	45.9	"	8.	8.	16.	"
4	Champlain, village	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	6.3	6.3	12.6	"
5	Grand'Mère.....	4	8.5	9.2	6.	10.	10.	43.7	"	7.7	7.7	15.4	"
6	St-Théop-du-Lac.	4	8.7	8.5	8.	10.	10.	45.2	"	6.5	6.5	13.	"
7	St-Tite, paroisse..	8	8.5	9.1	7.	10.	10.	44.6	"	6.3	6.3	12.6	"
8	Cap-de-la-Madele.	6	9.2	8.6	7.	10.	10.	44.9	"	6.	6.	12.	Bien.
9	Batiscan.....	5	8.6	8.4	7.	10.	10.	44.	"	6.4	6.4	12.8	Très bien.
10	St-Jacq.-des-Piles.	2	7.5	7.5	8.	10.	10.	43.	"	6.2	6.2	12.4	"
11	St-Tite, Nord....	2	7.5	8.5	8.	9.	10.	43.	"	6.	6.	12.	Bien.
12	Ste-Flore.....	12	8.5	7.4	8.	10.	10.	43.9	"	5.5	5.5	11.	"
13	Champlain, par...	5	8.	8.4	7.	9.	10.	42.4	"	6.2	6.2	12.4	Très bien
14	St-Sév.-de-Proulx.	6	9.5	7.3	7.	9.	10.	42.8	"	6.	6.	12.	Bien.
15	St-Narcisse.....	13	8.3	9.1	8.	8.	10.	43.4	"	5.6	5.6	11.2	"
16	St-Georges.....	3	7.	8.	8.	10.	10.	43.	"	5.7	5.7	11.4	"
17	St-Et.-des-Grès...	10	8.2	7.7	8.	9.	10.	42.9	"	5.7	5.7	11.4	"
18	Almaville, par....	4	8.2	8.7	7.	10.	9.	42.9	"	5.7	5.7	11.4	"
19	St-Maurice.....	11	8.8	9.4	6.	8.	10.	42.2	"	6.	6.	12.	"
20	Ste-Mart.-du-Cap	3	9.	8.7	6.	9.	10.	42.7	"	5.3	5.3	10.6	"
21	Almaville, village.	2	7.	7.5	8.	10.	10.	42.5	"	5.2	5.2	10.4	"
22	St-Mathieu.....	4	8.7	5.5	8.	9.5	10.	41.7	"	5.6	5.6	11.2	"
23	St-Boniface.....	7	6.7	7.4	8.	8.	10.	40.1	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
24	Mont-Carmel....	6	7.7	8.6	8.	8.	9.	41.3	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
25	St-Jean-des-Piles..	6	7.7	7.7	8.	9.	9.	41.4	"	5.3	5.3	10.6	"
26	St-Ls-de-France..	4	7.	7.7	8.	8.	9.	39.7	Très bien.	6.	6.	12.	"
27	Ste-Gen.-de-Bat..	8	7.2	9.2	6.	8.	10.	40.4	Excellent.	5.4	5.4	10.8	"
28	St-Roch-de-Mék..	3	7.3	8.3	6.	9.	10.	40.6	"	5.	5.	10.	Médiocre.
29	St-Timothée.....	4	7.5	7.7	6.	8.	10.	39.2	Très bien.	5.7	5.7	11.4	Bien.
30	St-Luc-de-Vinc...	5	6.6	7.8	6.	8.	10.	38.4	"	5.5	5.5	11.	"
31	St-Jos.-de-Mék...	2	4.5	4.	8.	10.	9.	35.5	"	5.5	5.5	11.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.;

J.-O. GOULET,

Insp. d'écoles.

M. L.-P. GOULET.

QUÉBEC, 22 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								22	
b) Sous contrôle des syndics									
Total									22
2.—Nombre d'écoles :									
a) Elémentaires								122	
b) Modèles								15	
c) Académiques								3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								2	
Total									150
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs								2	
b) Instituteurs religieux								16	
c) Institutrices laïques								137	
d) Institutrices religieuses								114	
Total									269
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires									
dans les écoles modèles								600.00	
dans les académies									
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires									
dans les écoles modèles								425.00	
dans les académies								442.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires								189.00	
dans les écoles modèles								215.00	
dans les académies									
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires									
dans les écoles modèles								203.00	
dans les académies									
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	951	Filles de 5 à 7 ans.	942					1893	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2800	Filles de 7 à 14 ans.	2929					5729	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	807	Filles de 14 à 16 ans.	835					1642	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	649	Filles de 16 à 18 ans.	630					1279	
Total									10,543
6.—Nombre d'élèves inscrits									
a) Dans les écoles élémentaires								3498	
b) Dans les écoles modèles								1391	
c) Dans les académies								766	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								936	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								120	
Total									6,711
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								77%	
b) Dans les écoles modèles								77%	
c) Dans les académies								92%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								89%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								94%	
f) Présence moyenne générale									81%
8.—Classification des élèves :									
En première année								2225	
En deuxième année								1564	
En troisième année								1267	
En quatrième année								876	
En cinquième année								392	
En sixième année								260	
En septième année								91	
En huitième année								36	
Total									6,711

REMARQUES

Etant donné qu'un congrès des inspecteurs d'écoles sera tenu à Québec, le 12 du mois d'août prochain, et que la plupart des questions concernant l'inspection des écoles seront discutées, je me dispenserai, pour cette année, de faire, dans ce rapport, des remarques générales.

I. PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc). :

1. St-Thomas-de-Montmagny ; 2. Cap-St-Ignace, paroisse ; 3. St-Cajetan-d'Armagh ; 4. St-Gervais ; 5. St-Charles.

II. GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlles Bernadette Lamontagne ; Eva Buteau ; Arthémise Roy; Joséphine Prévost Langevin ; Corinne Casault ; Camilla Boulanger ; Anna Breton ; Marie-Anne Bilodeau ; Camilla Simoneau ; Anna-Héroux ; Darilda Bernier ; Joséphine Dubé ; Alice Dion ; Victoria Godbout ; Ernestine Langlois ; Marie Breton ; Jeanne Cloutier ; Anna Samson.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Cap St-Ign., vill.	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	St-Pierre	6	9.8	10.	10.	10.	10.	49.8	"	9.8	8.8	18.6	"
3	Ville de Montm.	5	9.5	10.	10.	9.	10.	48.5	"	10.	9.	19.	"
4	La Durantaye	3	8.3	10.	10.	10	10.	48.3	"	9.6	8.	17.6	"
5	St-Valier	6	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	9.5	7.7	17.2	"
6	St-Cai.-d'Armagh	12	9.9	10.	9.	9.	10.	47.9	"	8.3	8.	16.3	"
7	St-Michel, village.	4	10.	10.	8.6	8.6	10.	47.2	"	9.6	8.6	18.2	"
8	Ste-Euphémie	2	9.	10.	9.	9.	10.	47.	"	9.	7.5	16.5	"
9	St-François	9	9.	10.	9.	9.	10.	47.	"	9.8	8.	17.8	"
10	St-Damien	7	8.7	10.	9.1	9.2	9.7	46.7	"	7.2	7.	14.2	Très bien.
11	Beaumont	3	8.7	10.	9.	9.	10.	46.7	"	8.8	7.2	16.0	"
12	L'Isle-aux-Grues	2	8.5	10.	9.	9.	10.	46.5	"	10.	9.7	19.7	Excellent.
13	Cap-St-Ign., par.	13	9.5	10.	8.	8.	10.	45.5	"	9.2	8.	17.2	"
14	Berthier	3	9.3	10.	8	8.	10.	45.3	"	9.	8.	17.	"
15	St-Raphael	8	8.6	10.	8	8.	10.	44.6	"	8.6	7.2	15.8	Très bien.
16	St-Charles	10	8.5	10.	8.	8.	10.	44.5	"	9.7	8.1	17.8	Excellent.
17	St-Thomas	13	8.	9.6	8.	8.	10.	43.6	"	9.2	8.	17.2	"
18	St-Michel, par.	3	8.	10.	8.	8.	9.	43.	"	9.3	8.	17.3	"
19	N.-D.-du-Rosaire	5	7.	10.	8.	8.	10.	43.	"	9.2	8.	17.2	"
20	St-Nérée	9	8.	8.6	8.	8.	10.	42.6	"	8.9	7.4	16.3	"
21	St-Gervais	14	8.8	9.3	7.	7.	9.	41.1	"	9.	7.4	16.4	"
22	St-Lazare	8	7.5	8.7	7.	7.	10.	40.2	"	9.2	7.8	17.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-P. GOULET,

Insp. d'écoles

M. LS-A. GUAY.

ST-DAVID-DE-LÉVIS, 9 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								26	
b) Sous contrôle des syndics									
							Total		26
2.—Nombre d'écoles :									
a) Elémentaires								141	
b) Modèles								14	
c) Académiques								2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								3	
							Total		164
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs								1	
b) Instituteurs religieux								5	
c) Institutrices laïques								166	
d) Institutrices religieuses								47	
							Total		219
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles							625.00	
	dans les académies								
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles								
	dans les académies							370.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires							198.98	
	dans les écoles modèles							230.27	
	dans les académies							225.00	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires							236.00	
	dans les écoles modèles							203.70	
	dans les académies							225.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	878	Filles de 5 à 7 ans.	863					1741	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2799	Filles de 7 à 14 ans.	2658					5457	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	715	Filles de 14 à 16 ans.	720					1435	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	506	Filles de 16 à 18 ans.	508					1014	
							Total		9,647
6.—Nombre d'élèves inscrits :									
a) Dans les écoles élémentaires								4376	
b) Dans les écoles modèles								1349	
c) Dans les académies								437	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								292	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								48	
							Total		6,502
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								77.%	
b) Dans les écoles modèles								81.%	
c) Dans les académies								84.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								88.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								87.%	
f) Présence moyenne générale									79.%
8.—Classification des élèves :									
En première année								2529	
En deuxième année								1549	
En troisième année								1211	
En quatrième année								825	
En cinquième année								241	
En sixième année								100	
En septième année								42	
En huitième année								5	
							Total		6,502

REMARQUES GÉNÉRALES

L'état général des écoles sous mon contrôle est très satisfaisant, surtout si l'on fait la part des circonstances.

Les absences en classe sont un peu nombreuses, mais il n'y a pas trop matière à critique, car elles sont plus factices que réelles. En effet, nos enfants de 5 et 6 ans, règle générale, entrent à l'école en avril ou mai et y sont inscrits. Or, pour ces élèves, il apparaît donc au journal une absence de 6 et 7 mois. Ce qui n'est pas.

En outre la même catégorie d'élèves, pour la plupart, fréquentent l'école de septembre à novembre ; mais, à raison de la rigueur de nos hivers, et ayant souvent plusieurs milles à parcourir, ces enfants sont retenus à la maison durant 3, 4 et parfois 5 mois. De plus, vu la rareté de la main-d'œuvre, des élèves de 12 à 15 ans dans nos campagnes sont employés aux travaux des champs une grande partie de la belle saison. Toutes ces absences sont donc justifiables et très excusables ; car, après tout, *primo vivere*. Aussi le pourcentage de la présence moyenne de 77% dans les écoles élémentaires, et de 81 à 87% dans les écoles modèles et académiques, prouve que nos enfants en âge de scolarité fréquentent l'école autant que faire se peut, et une présence moyenne totale de 79 est un très beau résultat.

Le plus grand obstacle au progrès, ce sont les fréquents changements de titulaires qui, très souvent, sont remplacés par des débutantes, sans expérience. Mais le mal est incurable, à moins d'une hausse considérable des traitements.

Malgré vos instructions réitérées, Monsieur le Surintendant, et mes instances, plusieurs commissions scolaires omettent encore les 2 visites réglementaires et ne font pas relier *l'Enseignement primaire*. Je ne désespère pas, néanmoins, d'amener les commissions scolaires à mieux observer ces deux articles des règlements scolaires.

Cette raison d'espérer, la voici : à ma visite du printemps, les commissaires de Saint-Anselme, Sainte-Hénédine, Etchemin, Chaudière-Station, Saint-Jean-de-Saint-Nicolas, Saint-Nicolas, paroisse, village de Saint-Nicolas, Le Sault, Saint-Etienne, Pintendre, Charny et Saint-Isidore avaient fait une visite, et j'espère bien qu'ils ont fait la seconde en temps opportun.

Ceux qui font relier *l'Enseignement primaire* sont : Saint-David, Etchemin, Saint-Lambert, Saint-Jean-de-Saint-Nicolas, Breakeyville, Pintendre, Sainte-Claire, Sainte-Hénédine, Scott et Saint-Bernard.

A ma visite d'automne, j'ai convoqué tous les commissaires à une séance spéciale. A part ceux de Saint-Jean-Chrysostome, qui ont brillé par leur absence, tous se sont rendus à mon appel. A cette réunion j'ai appuyé sur l'importance : 1o de bien remplir les devoirs qui incombent à la charge de commissaires d'écoles ; 2o de la bonne tenue des écoles ; 3o du choix judicieux des institutrices et de l'importance de les mieux rémunérer, etc, etc.

Quelques secrétaires ont trouvé un peu dure la tâche de faire le recensement des enfants suivant les nouveaux règlements, mais ils s'y sont prêtés de bonne grâce.

Abstraction faite des écoles indépendantes et de quelques écoles non visitées, voici les notes accordées à chacune d'elles d'après le résultat général des examens :

Excellent, 29 ; Très-bien, 96 ; Bien, 50 ; médiocre, 21 ; mal, 5 ; nul, 2.

PRIMES ET GRATIFICATIONS.

Les primes établies par arrêté du 2 décembre 1905 sont dévolues aux municipalités suivantes :

Saint-Romuald, $60.00 ; Saint-Ed.-de-Frampton, $50.00 ; Saint-Lambert, $40.00 ; Sainte-Marguerite, $35.00 ; Saint-Isidore, $30.00.

Les institutrices dont les noms suivent ont mérité une gratification pour les succès qu'elles ont remportés dans l'enseignement cette année.

Mlles Stella Bernier, Georgianna Hudon, Mary Falls, Marie Larochelle, R.-Anna Beaudoin, Anaïs Boulet, Joséphine Gagnon, Rosie Doyon, Mme Vve A. Proulx, Mlles Lucia Dussault, M.-Anne Gagné, M.-Anna Dupont, Annie Bourassa, M.-Anne Cantin, Délia Carrier, Corinne Goulet, Claire Métivier, Emilia Tanguay, Bernadette Audet, et M.-Yvonne Dallaire.

Ci-après la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Romuald.....	1	7.	8.	10.	8.5	10.	43.5	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	St-Ed.-de-Framp.	13	6.9	7.3	10.	5.6	10.	39.8	"	10.	5.3	15.3	Très bien.
3	Chaudière Station	1	8.	10.	6.	5.3	10.	39.3	Très bien.	10.	8.7	18.7	Excellent.
4	N.-D.-de-Charny.	2	9.	10.	5.	4.7	10.	38.7	"	10.	6.5	16.5	"
5	Vill. de St-Nicolas	1	9.	9.	2.5	8.	10.	38.5	"	10.	8.	18.	"
6	St-Malachie.....	9	8.1	6.8	10.	3.5	10.	38.4	"	10.	5.6	15.6	Très bien.
7	Ste-Claire.....	9	9.	8.3	7.	2.7	10.	37.	"	10.	6.3	16.3	Excellent.
8	Le-Sault.....	1	5.	10.	3.	8.	10.	36.	"	9.	4.5	13.5	Très bien.
9	Ste-Hél.-de-Break.	2	10.	9.	3.	3.2	10.	35.2	"	10.	6.7	16.7	Excellent.
10	St-D.-de-Lauber..	4	7.1	8.9	2.5	6.6	10.	35.1	"	10.	6.4	16.4	"
	Ste-Marguerite...	10	8.4	8.3	5.7	2.7	10.	35.1	"	10.	6.4	16.4	"
11	St-Max.-de-Scott.	5	7.1	7.6	5.	5.	10.	34.7	"	10.	6.4	16.4	"
12	Etchemin.....	2	4.6	10.	4.	5.9	10.	34.5	"	10.	5.3	15.3	Très bien.
13	Honfleur.....	8	8.4	7.6	5.	3.	10.	34.2	"	10.	6.4	16.4	Excellent.
14	Ste-Hénédine....	5	8.6	9.7	2.8	2.7	10.	33.8	"	10.	5.8	15.8	Très bien.
15	St-J.-de-St-Nicol..	1	6.	10.	2.2	5.	10.	33.2	"	10.	8.	18.	Excellent.
	St-J.-Chrysost....	7	8.2	7.1	5.	2.9	10.	33.2	"	10.	5.7	15.7	Très bien.
16	St-Anselme.....	12	7.4	6.	5.2	3.9	10.	32.5	"	10.	6.1	16.1	Excellent.
17	St-Lambert.....	9	5.	8.4	6.	3.	10.	32.4	"	10.	6.2	16.2	"
18	St-Nicolas, par...	10	8.2	7.8	3.	3.	10.	32.	"	9.8	5.4	15.2	Très bien.
	St-Etienne.....	4	6.	6.	5.	5.	10.	32.	"	9.3	6.	15.3	"
19	St-Henri.....	16	7.3	6.1	4.	4.2	10.	31.6	"	10.	5.2	15.2	"
20	St-Ls-de-Pintend.	4	4.	9.	3.3	5.	10.	31.3	"	9.	7.	16.	Excellent.
21	St-Bernard.....	10	8.4	9.2	2.8	4.7	10.	31.1	"	10.	6.	16.	"
22	St-Télesphore....	1	4.	7.	1.	6.	10.	28.	Bien.....	10.	6.	16.	"
23	St-Isidore.....	10	6.5	6.9	2.	2.	10.	27.4	"	9.9	6.1	16.	

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS-A. GUAY,
Insp. d'écoles.

M. JOSEPH HÉBERT.

LONGUEUIL, 30 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						37	
b) Sous contrôle des syndics						2	
Total							39
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						111	
b) Modèles						19	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						10	
Total							145
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						3	
b) Instituteurs religieux						43	
c) Institutrices laïques						119	
d) Institutrices religieuses						76	
Total							241
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						683.33	
dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires						350.00	
dans les écoles modèles						414.70	
dans les académies						378.56	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						218.00	
dans les écoles modèles						267.72	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						275.00	
dans les écoles modèles						230.76	
dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	982	Filles de 5 à 7 ans.	1,089			2,071	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3,582	Filles de 7 à 14 ans.	3,510			7,092	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	848	Filles de 14 à 16 ans.	922			1,770	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	794	Filles de 16 à 18 ans.	770			1,564	
Total							12,497
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4357	
b) Dans les écoles modèles						3057	
c) Dans les académies						551	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						338	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						1812	
Total							10,115
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						75o/o	
b) Dans les écoles modèles						77o/o	
c) Dans les académies						86o/o	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						87o/o	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						88o/o	
f) Présence moyenne générale							79o/o
8.—Classification des élèves :							
En première année						4086	
En deuxième année						2189	
En troisième année						1846	
En quatrième année						1097	
En cinquième année						505	
En sixième année						238	
En septième année						105	
En huitième année						49	
Total							10,115

REMARQUES GÉNÉRALES

Avant de passer aux remarques générales, je prie Monsieur le Surintendant d'accepter mes plus vifs remerciements, et de bien vouloir faire part à l'honorable Secrétaire de la province et aux autres membres du gouvernement de la reconnaissance que j'éprouve pour les modifications apportées aux limites de mon district d'inspection. Bien que le nombre de classes et celui des élèves soient encore assez élevés, le nombre d'écoles est sensiblement diminué ; ce qui permettra de faire le travail avec plus de facilité et plus d'efficacité, surtout le travail d'automne. J'ai reçu avec grande satisfaction et reconnaissance, le bonus de $100, l'augmentation de $200 sur le traitement et celle de $100 sur les frais de voyages. Permettez-moi, Monsieur le Surintendant, d'exprimer le vœu que l'état des finances de la province permettra au Gouvernement d'accorder le plus tôt possible aux inspecteurs d'écoles le traitement de $2000, si généreusement voté par la Législature.

Les progrès sont, dans l'ensemble, très bons ; sans doute quelques écoles laissent encore à désirer, mais il n'y a pas de règle sans exceptions.

La comparaison entre la moyenne des traitements actuels et ceux de l'an dernier, fait voir une augmentation générale. Le personnel enseignant n'est certainement pas rétribué comme il devrait l'être, mais il y a amélioration.

Le mouvement relatif aux constructions et aux réparations n'est pas très accentué : le coût élevé des matériaux et de la main d'œuvre, les taxes nombreuses qui frappent les contribuables, sont autant d'obstacles qui rendent très-difficile l'obtention d'améliorations qui, dans bien des cas, sont urgentes. Tout de même, on paraît comprendre qu'il n'y a pas d'avantages à retarder, et un certain nombre de commissions scolaires sont à faire faire des travaux importants.

Les secrétaires-trésoriers me paraissent s'efforcer de bien s'acquitter de leurs devoirs, mais plusieurs d'entre eux se plaignent d'être obligés de faire deux recensements : l'un au mois de septembre, à cause de la rétribution mensuelle qui est encore imposée dans la plupart des municipalités rurales ; l'autre au mois de janvier. Ce dernier leur est particulièrement désagréable, à cause des rigueurs ordinaires de la température, et le mauvais état des chemins à cette époque de l'année. Cependant presque tous se sont conformés à la loi sous ce rapport.

Ci-après la liste des institutrices qui sont recommandées pour une gratification, les noms des municipalités les plus méritantes de mon district d'inspection, et la classification des municipalités par ordre de mérite.

Institutrices qui se sont distinguées dans l'enseignement :

Mlles C. McGaveney, M. A.-O. Beauregard, Aurore Laguë, G. Laguë, R. A. Lemieux, A. Bouthillier, E. Champagne, C. Arpin, M.-A. Millette, E. Larochelle, I. Surprenant, A. Guertin, A. Archambeault, A. Petit, L. Lussier, B. Beauchamp.

Les municipalités suivantes ont mérité une prime spéciale, soit pour construction, soit pour améliorations importantes aux écoles :

Sainte-Julie-de-Verchères, $60.00 ; Saint-Marc, $50.00 ; Longueuil paroisse, $40.00 ; Montréal-Sud, $35.00 ; Filiatreault, $30.00.

Voici maintenant la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Lambert.....	2	10.	10.	0.50	9.	10.	39.	Excellent.	8.5	8.	16.5	Excellent.
2	Longueuil, ville...	2	10.	10.	0.75	6.5	10.	36.5	"	9.	9.	18.	"
3	Chambly-Canton.	1	10.	9.	0.50	7.	10.	36.	"	9.	9.	18.	"
4	Montréal-Sud....	1	9.	8.	0.45	8.	10.	35.	"	9.	9.	18.	"
5	Longueuil, par....	7	8.9	8.	0.25	8.	10.	34.9	"	7.9	8.	17.9	"
6	St-Bruno, village.	1	9.	9.	0.40	8.	10.	36.	"	8.	8.	16.	Très bien.
7	Village Richelieu..	1	9.	9.	0.22	6.	10.	34.	"	9.	9.	18.	Excellent.
8	Varennes, village.	3	8.3	9.	0.13	6.3	10.	33.6	"	8.6	8.7	17.3	"
9	Filiatreault.....	1	9.	7.	0.25	6.	10.	32.	Très bien.	9.	9.	18.	"
10	Verchères, village.	2	7.5	8.5	0.40	6.5	10.	32.5	Excellent.	8.5	8.5	17.	"
11	Saint-Roch.....	3	7.7	8.	0.45	6.	10.	31.7	Très bien.	9.	8.7	17.7	"
12	Contrecœur, vill..	1	8.	8.	0.55	6.	10.	32.	"	9.	8.	17.	
13	Sorel, paroisse....	2	8.	8.	0.50	6.	10.	32.	"	8.	8.	16.	Très bien.
14	St-Bruno, paroisse	3	8.	8.	0.30	6.	10.	32.	"	8.	7.7	15.7	"
15	Boucherville, vill.	2	7.5	8.	0.33	6.	10.	31.5	"	8.	8.	16.	"
16	St-Bas.-le-Grand..	3	7.3	8.	0 23	6.	10.	31.3	"	8.	8.	16.	"
17	Ste-Anne-de-Noue	1	7.8	8.	0.35	6.	10.	31.	"	8.	8.	16.	"
18	Belœil, village....	6	8.	7.7	0.35	6.5	10.	32.2	Excellent.	7.3	7.1	14.4	"
19	St-Jos.-de-Sorel...	1	8.	8.	1.00	7.	10.	33.	"	7.	6.	13.	"
20	Greenfield Park...	1	9.	7.	0.40	10.	10.	36.	"	5.	5.	10.	Bien.
21	Varennes, par....	7	6.9	8.	0.20	6.	10.	30.9	Très bien.	7.6	7.3	14.9	Très bien.
22	St-Antoine.....	7	6.7	8.4	0.30	6.	10.	31.1	"	7.3	7.2	14.5	"
23	St-Ours, ville.....	2	8.	6.	0.75	6.	10.	30.	"	7.5	7.5	15.	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
24	Ste-Anne-de-Sorel	3	7.7	8.	0.50	5.7	10.	31.4	Très bien.	6.8	6.8	13.6	Très bien.
25	Belœil, paroisse...	3	8.	8.	0.20	6.	10.	32.	"	6.3	6.3	12.6	"
26	Contrecœur, par..	4	6.5	8.	0.25	6.	10.	30.5	"	7.2	6.8	14.	"
27	St-Ours, paroisse..	6	6.7	8.	0.50	6.	10.	30.7	"	6.8	6.6	13.4	"
28	St-Marc.....	6	6.8	8.	0.58	6.3	10.	31.1	"	6.5	6.5	13.	"
29	St-Mathias.....	5	7.6	7.	0.40	6.	10.	30.6	"	7.	6.4	13.4	"
30	N.-D.-de-Bonsec..	2	9.	6.	0.15	6.	10.	31.	"	7.	6.	13.	"
31	Rivière-Richelieu.	1	8.	8.	0.70	6.	10.	32.	"	6.	6.	12.	Bien.
32	Sorel, ville.....	2	7.	6.5	0.50	5.5	10.	29.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
33	Boucherville, par.	4	6.5	8.	0.24	7.	9.	30.5	"	6.7	6.7	13.4	"
34	St-Hubert.....	6	6.3	7.6	0.22	5.7	10.	29.6	"	7.6	6.6	14.2	"
35	Verchères, par....	5	8.	8.	0.20	6.	10.	32.	"	6.2	5.4	11.6	Bien.
36	Chambly-Bassin..	8	6.9	6.9	0.30	6.2	10.	30.	"	6.9	6.2	13.1	Très bien.
37	Ste-Julie.....	6	6.	7.	0.54	6.	10.	29.	"	6.7	6.6	13.3	"
38	Ste-Théodosie....	2	6.	7.	0.21	5.5	10.	28.5	"	7.5	6.	13.5	"
39	Ste-Victoire.....	7	7.1	6.	0.90	4.	10.	27.1	"	7.	7.	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH HÉBERT,

Insp. d'écoles.

M. PAUL HUBERT.

RIMOUSKI, 12 juillet, 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						33	
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		33
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						150	
b) Modèles						26	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						6	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						4	
					Total		188
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux						13	
c) Institutrices laïques						212	
d) Institutrices religieuses						61	
					Total		286
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					361.54	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					197.97	
	dans les écoles modèles					231.00	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					225.00	
	dans les écoles modèles					235.25	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1188	Filles de 5 à 7 ans.	1232			2420	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3710	Filles de 7 à 14 ans.	3619			7329	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	893	Filles de 14 à 16 ans.	898			1791	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	781	Filles de 16 à 18 ans.	760			1541	
					Total		13,081
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4482	
b) Dans les écoles modèles						3316	
c) Dans les académies						492	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						663	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						80	
					Total		9,033
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						70.15%	
b) Dans les écoles modèles						77.53%	
c) Dans les académies						89.84%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						77.52%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						70. %	
f) Présence moyenne générale							74.35%
8.—Classification des élèves :							
En première année						3284	
En deuxième année						1985	
En troisième année						1955	
En quatrième année						1222	
En cinquième année						362	
En sixième année						162	
En septième année						52	
En huitième année						11	
					Total		9,033

REMARQUES GÉNÉRALES

Au cours de l'année 1919-20, deux nouvelles municipalités scolaires ont été organisées et celle de Saint-Marcellin ressuscitée. Trois écoles indépendantes et neuf sous contrôle ont été ouvertes. Trois ont été temporairement fermées faute d'institutrices ou de local, mais elles ouvriront leurs portes à l'automne. C'est dire qu'il y a, sur l'année dernière, une augmentation de douze écoles. Je prévois que six autres seront ouvertes au cours de l'année 1920-21. Cela ferait, pour la prochaine année, dix-huit écoles de plus qu'au printemps de 1919 lorsque j'ai pris ce district. La gradation est assez forte. Cela montre que le progrès est remarquable dans cette région qui se développe et grandit à vue d'œil.

Malgré le coût énorme du matériel de construction, les commissaires d'écoles ne reculent pas devant la poussée scolaire. Cinq écoles neuves ont été ouvertes cette année ; treize sont en voie de construction.

Excepté quelques-uns, les commissaires d'écoles font les visites règlementaires en compagnie de leurs curés ou avec moi. Mais il ne leur est pas toujours facile d'accompagner l'inspecteur. L'automne, c'est la moisson ; jusqu'en décembre, les compagnards sont pris par mille et une occupations. L'hiver, dans beaucoup de paroisses, on s'occupe de l'industrie forestière ; quand l'inspecteur passe les commissaires sont au bois. Le printemps est la saison précieuse : pas une minute à perdre. Et c'est le plus beau temps pour l'inspecteur de courir la compagne. De sorte que je fais seul plus des deux tiers de ma tournée. Je le regrette beaucoup..... .....

J'ai mené une campagne énergique en faveur du relèvement du traitement des institutrices. L'augmentation moyenne, cette année ; est assez faible : $13. pour les écoles élémentaires, $10. pour les écoles modèles. Beaucoup de commissaires sont convaincus qu'il faut donner $200, $225 et jusqu'à $250, mais là s'arrête leur raisonnement.

Quand le Gouvernement eut fixé le maximum (1) à $200., la plupart des municipalités l'atteignirent. C'était passable, il y a quelques années ; aujourd'hui ce n'est plus convenable. Le gouvernement s'en est aperçu

(1) C'est-à-dire le plus haut traitement à payer pour avoir droit à toutes les subventions.

et à élevé le maximum jusqu'à $250. Le geste en lui-même est généreux mais trop faible, insuffisant. Ce n'est pas plus onéreux de donner $250. aujourd'hui que $150 il y a cinq ans. Mais le peuple est un peu enfant et souvent c'est le mirage de la récompense qui le fait agir. L'a-t-il, à quoi bon aller plus loin, cela ne lui donnera rien. "Le Gouvernement ne paie pas d'octrois pour les traitements de $300." Cela veut dire beaucoup d'égoïsme et très peu de sens social. Il y a là une éducation générale à faire.

Quand on aura compris que l'institutrice est un facteur national ; que sa mission la place à l'égal, même au-dessus des parents ; quand on sera convaincu que la femme qui vit 200 jours par année avec une famille de 20, 30 ou 40 enfants à qui elle donne tout son être intellectuel, moral et physique, fait un travail énervant et épuisant ; quand on abandonnera le préjugé que l'institutrice est une fainéante que l'on paie pour jouer avec les enfants, alors, il me semble qu'on reconnaîtra que sa vie ne peut pas être un éternel tissu de sacrifices et d'abnégations, de privations et de dévouement. La jeune fille se lasse de cela, perd vit son enthousiasme et cherche ailleurs un emploi d'automate comme fille de bureau ou servante. La modicité des traitements nous fait perdre d'excellentes unités ; elle arrête au seuil de l'école quantité de jeunes filles compétentes que la vue de tant de mesquineries et de si peu de raisonnement effraie. C'est un mal universel.

En dépit de tout, j'espère que l'an prochain, les institutrices seront mieux payées. J'en ai la promesse formelle d'un grand nombre de commissaires. Mais mieux ne veut pas dire bien. Cinq municipalités donnent encore moins que $200. Elles s'y rendront probablement, mais qu'est-ce ? C'est $300. qu'il faudrait à toute jeune fille qui a donné satisfaction.

Je ne puis pas dire qu'il y a pénurie d'institutrices dans ce district. Sur 212 laïques, j'en trouve onze non diplomées, dont trois pour des écoles indépendantes et deux pour terminer l'année.

Les institutrices, sauf quelques exceptions, sont toutes compétentes: la note générale se rapportant à l'école en fait foi.

Celles qui sortent de l'École normale de Rimouski avec un diplôme académique ou un diplôme modèle se distinguent et je regrette infiniment qu'elles ne soient pas plus nombreuses. Comment faire pour faciliter

davantage l'accès de nos écoles normales aux futures institutrices ? D'abord y-a-t-il assez d'écoles de pédagogie, et deuxièmement peuvent-elles favoriser toutes les demandes qui leur sont faites ? Pour une région qui est presqu'une province, nous avons une école normale, qui fournit une bien minime fraction du personnel enseignant. Ah! le jour où on aura plus de normaliennes et plus de diplômes modèles dans nos écoles rurales, la question scolaire aura fait un grand pas.

J'ai aussi sollicité toutes les commissions scolaires d'organiser le bulletin mensuel dans leurs écoles. Voici, à ma connaissance, celles qui l'ont fait : Saint-Octave-de-Métis, Saint-Donat, Massé-Ouimet, Saint-Narcisse, Sainte-Blandine, Sainte-Cécile-du-Bic, Saint-Valérien, Saint-Anaclet, Kempt, la paroisse de Rimoski et Sainte-Luce qui l'avait déjà. De plus les SS. du Saint-Rosaire ont préparé un bulletin-livret qu'elles distribueront dans toutes leurs missions. Je crois que ce système se propagera à mesure qu'il sera connu. J'en attends beaucoup de bien. Cela m'a permis d'insister sur l'assiduité. Comme signe d'encouragement, j'ai donné un prix dans chaque école à l'élève qui n'avait pas manqué de classe. En somme, c'est bien mieux que l'an dernier. L'augmentation moyenne est de 7.12%.

L'âge scolaire des garçons semble s'arrêter à 12 ans ; si bien que j'en trouve rarement de plus âgés dans les écoles élémentaires. Chez les filles, on ne trouve point ce mal à un état aussi aigu. Souvent, très souvent, quand le garçon a fait sa communion solennelle, on le garde à la maison pour les semailles et la moisson. Puis l'hiver, quand le père et les frères vont au bois, le bambin devient chef de famille. Cela le transforme : il se croit homme. C'est là un triste état de choses, auquel il importe de remédier dans la mesure du possible.

Deux cent soixante et quinze titulaires de classes et vingt-cinq aspirantes ont entendu la conférence pédagogique de l'automne dernier que j'ai donnée dans vingt-cinq paroisses. J'ai beaucoup insisté sur la préparation des classes, et, dans la presque totalité des écoles, il y a maintenant un cahier de préparation de classes. Petit à petit l'habitude de préparer soigneusement sa classe se généralisera et l'enseignement y gagnera. Le classement et les tableaux de l'emploi du temps sont ordinairement bien faits. C'est tout à l'honneur des institutrices.

(1) En juin 1918, 46 jeunes filles furent diplomées à l'École normale de Rimouski : 28 sont entrées dans l'enseignement, et la plupart des autres sont revenues à l'école normale pour y suivre un cour supérieur. Il y a 830 institutrices dans la région.

La lecture est peut-être la branche la moins soignée avec le langage. Les institutrices ne sont pas assez habituées à surveiller leur langage, ce qui les empêche de voir les nombreuses fautes que font leurs élèves. J'ai entrepris une réforme en ce sens. Ce sera difficile.....

L'Histoire du Canada a été enseigné joliment suivant le programme mais les manuels sont trop désuets. Avec le temps les changements se feront et les manuels récemment approuvés seront dans toutes les écoles.

Le recensement a été peu fait suivant la loi. Cela s'explique : 1o c'était nouveau et plusieurs ont suivi la vieille coutume sans y penser ; 2o janvier est un mois dur qui effraie tous les vieux secrétaires ; 3o il y a une opposition générale à ce changement, laquelle serait trop longue à expliquer.

Dans plusieurs municipalités on a fermé des écoles une, deux et trois semaines à cause de la grippe.

J'ai pris le nom de quarante institutrices qui méritent une gratification pour succès dans l'enseignement. Mais d'après le système établi, vingt-deux seulement seront récompensées. C'est fort regrettable pour elles, et embarrassant pour moi.

Ce rapport est aussi complet qu'il puisse être. Je n'ai pas omis une seule école en activité. Quoiqu'il n'y ait pas d'obligation pour l'inspecteur de visiter les écoles indépendantes, je ne m'en exempte pas, car ce sont des écoles de colons qui méritent qu'on s'occupe d'eux. Dans chaque cas, je suis invité ; j'y vais avec autant de soin que pour les écoles sous contrôle. Après tout, c'est pour le bien de l'instruction publique que je suis ici, et, quand il me faudrait faire dix ou quinze milles et donner une journée de mon temps, j'y vais avec plaisir, si on vient me chercher. Cela n'enrichit pas, mais cela fait tant de bien quand on a fait plaisir à quelqu'un, rendu service à la cause publique, encouragé de braves colons qui sont les soutiens du pays.

Les municipalités de Massé-Ouimet, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Luce, Saint-Valérien et Saint-Narcisse méritent une prime d'encouragement.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Mont-Joli	4	10.	9.7	10.	9.7	10.	49.4	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Saint-Narcisse	2	10.	9.5	10.	10.	10.	49.5	"	9.5	9.5	19.	"
3	La paroisse de St-Moïse	4	9.2	9.6	10.	10.	10.	48.8	"	9.4	9.	18.4	"
4	Sainte-Blandine	9	8.5	9.5	10.	7.7	10.	45.7	"	9.6	9.	18.6	"
5	Saint-Donat	7	9.6	8.8	9.	8.9	10.	47.3	"	9.1	8.9	18.	"
6	Ste-Ang.-de-Mér.	12	8.9	9.9	9.1	8.5	10.	46.4	"	9.5	8.8	18.3	"
7	St-Rémi-de-la-Riv Métis	4	8.6	10.	8.	8.9	9.8	45.3	"	8.9	8.8	18.7	"
8	Massé-Ouimet	4	9.8	10.	10.	10.	10.	49.8	"	9.5	8.0	17.5	"
9	Saint-Valérien	5	9.5	9.7	7.5	8.6	9.	44.3	"	9.8	9.3	19.1	"
10	Cant. de Tessier	4	5.7	6.3	10.	9.	10.	41.	"	9.8	9.5	19.3	"
11	Ste-Flavie	6	9.2	9.8	6.5	7.7	10.	43.2	"	9.7	9.1	18.8	"
12	St-Oct.-de-Métis	7	8.7	9.3	6.5	8.6	10.	43.1	"	9.1	9.3	18.4	"
13	Stat.-de-St-Moïse	2	8.5	8.2	10.	10.	10.	46.7	"	8.4	8.3	16.7	"
14	Ste-Cécile-du-Bic	9	7.9	8.9	6.5	8.5	10.	41.8	"	9.8	8.7	18.5	"
15	Sainte-Luce	8	9.8	10.	6.	9.5	10.	45.3	"	9.2	8.3	17.5	"
16	St-Ant.-de-Pad de-Kempt	6	8.8	8.9	8.5	9.	10.	45.2	"	8.0	8.1	16.1	Très bien.
17	Luce, ville	1	9.	8.5	7.5	9.5	10.	44.5	"	9.2	8.6	17.8	"
18	Métis	1	10.	10.	6.5	8.	10.	44.5	"	10.	10.	20.	"
19	St-Marcellin	2	9.5	10.	9.	10.	10.	48.5	"	9.2	8.5	17.7	"
20	Ste-Félicité	9	8.	8.3	10.	8.	10.	44.3	"	9.0	8.6	17.6	"
21	La p. de Rimouski	9	8.5	9.4	7.5	8.6	8.	42.0	"	9.0	8.8	17.8	"
22	Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père	3	7.5	9.2	7.0	8.5	10.	42.2	"	9.3	8.5	17.8	"
23	St-Jos.-de-Lepage	5	9.5	10.	6.	8.	10.	43.5	"	9.	8.2	17.2	"
24	St-Damase	7	8.2	8.9	7.5	7.8	10.	42.4	"	9.	8.1	17.1	"
25	Saint-Gabriel	6	8.1	9.7	6.5	10.	10.	44.3	"	8.9	7.6	16.5	"
26	McNider	8	6.8	9.	7.5	8.	10.	41.3	"	9.1	8.6	17.7	"
27	N.-D.-du-Sac.-C.	5	9.1	9.6	5.	8.	10.	41.7	"	9.	8.6	17.6	"
28	La paroisse de Ste-Jeanne-de-Mat.	9	9.1	8.6	8.5	6.	10.	42.2	"	9.	8.	17.	"
29	La ville de Ste-Jeanne-de-Mat.	4	10.	10.	7.5	9.5	10.	47.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
30	Saint-Léandre	5	6.	8.	7.	8.	10.	39.	Très bien.	9.	8.4	17.4	Excellent.
31	La v. de Rimouski	5	5.	9.	6.	9.2	9.	38.2	"	9.5	8.2	17.7	"
32	St-Anaclet	7	9.	9.7	7.5	7.	8.7	41.9	Excellant.	8.5	7.2	15.7	Très bien.
33	St-Ulric	9	7.3	7.0	5.	6.1	10.	35.4	Très bien.	8.2	7.3	15.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

PAUL HUBERT,
Insp. d'écoles.

IRÉNÉE JOLIN.

QUÉBEC, 30 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						38	
b) Sous contrôle des syndics						9	
					Total		47
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						108	
b) Modèles						11	
c) Académiques						4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
					Total		125
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux						31	
c) Institutrices laïques						143	
d) Institutrices religieuses						63	
					Total		237
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					450	
	dans les académies					607	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					375	
	dans les écoles modèles					436	
	dans les académies					250	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					514	
	dans les écoles modèles					386	
	dans les académies					504	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	921	Filles de 5 à 7 ans.	821			1742	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3667	Filles de 7 à 14 ans.	3562			7229	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	538	Filles de 14 à 16 ans.	594			1132	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	385	Filles de 16 à 18 ans.	396			781	
					Total		10,,884
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4571	
b) Dans les écoles modèles						1552	
c) Dans les académies						1835	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						219	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						30	
					Total		8,207
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						73. %	
b) Dans les écoles modèles						80. %	
c) Dans les académies						89. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						92. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						66. %	
f) Présence moyenne générale							78. %
8.—Classification des élèves :							
En première année						3263	
En deuxième année						2057	
En troisième année						1609	
En quatrième année						821	
En cinquième année						279	
En sixième année						110	
En septième année						53	
En huitième année						15	
					Total		8,207

REMARQUES GÉNÉRALES

Avant de commencer ce rapport, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de remercier le gouvernement de cette province pour l'honneur qu'il m'a fait en me confiant la charge que je remplis depuis février 1920.

Dans l'accomplissement de mes devoirs, Monsieur le Surintendant, je tiens à vous assurer que je ferai tout ce qui dépendra de moi, pour faire progresser dans mon district, la cause de l'éducation qui nous est si chère.

Règle générale, je suis satisfait du travail accompli par le personnel enseignant de mon district d'inspection. Instituteurs religieux, institutrices religieuses, institutrices laïques, sauf quelques rares exceptions, apportent, dans l'accomplissement de leur tâche, un zèle, un dévouement digne d'éloges.

Le changement d'institutrices pendant l'année scolaire est une cause de retard dans certaines écoles. On voit assez souvent une institutrice quitter son poste après deux ou trois mois de classe pour prendre ailleurs une position plus lucrative, Si les municipalités scolaires payaient à leur personnel enseignant un salaire plus élevé, je crois que nous n'aurions pas à déplorer cet état de choses.

17 institutrices ont enseigné sans diplôme ; sur ce nombre, 7 seulement avait obtenu l'autorisation nécessaire.

Veuillez trouver ci-jointe la liste des municipalités les plus méritantes, celle des institutrices qui ont mérité une prime pour succès dans l'enseignement ainsi que le tableau des municipalités par ordre de mérite :

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.— PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'école, etc.) :

1.—Lislie & Clapham, $60.00 ; 2.—Kensington, $50.00 ; 3.—Aumond, $40.00 ; 4.—Cameron, $35.00 ; 5.—Ste-Cécile-de-Masham, $30.00.

II.— GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement.

Elizabeth Gallinger, Fieldville de Stagsburn ; Margueret Cavanagh, Onslow-Sud ; Valentine Montgeon, Aylmer ; Yvonne Martelle, Hull ; Alma Tessier, Hull ; Herméline Savard, Hull ; Valentine Lacroix, Bouchette ; Delina Dionne, Sainte-Cécile-de-Masham ; Clara Larivière, Cameron ; Antoinette Mercier, Bois-Francs ; Dorothée Vaillant, Aumond ; Mme Jos. Pepin, Saint-Etienne-de-Chelsea ; Mary Heaphy, Sainte-Elizabeth-de-Frampton ; Mary McCart, Eardley ; E. Torner, Low.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

No d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.				
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	St-Ed.-de-Wakefi.	2	10.	10.	10.	8.5	10.	48.5	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	Maniwaki	1	10.	9.	9.	8.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
3	Hull, cité	11	9.6	9.6	10.	10.	9.9	49.1	"	8.3	8.4	16.7	"
4	Canton d'Egan	2	9.	9.5	10.	9.5	10.	48.	"	7.5	7.7	15.2	Très bien,
5	Eardley	4	9.	9.2	10.	8.1	9.5	45.8	"	8.2	8.2	16.4	Excellent.
6	Bois-Francs	1	7.	8.	9.	9.	10.	43.	"	9.	9.5	18.5	"
7	Aumond	2	7.5	6.5	10.	8.6	10.	42.6	"	9.	9.	18.	"
8	Ste-Céc.-de-Mash.	6	9.	6.9	10.	8.	10.	43.9	"	8.6	7.6	16.2	"
9	Gracefield	1	8.	9.	9.	7.	10.	43.	"	8.	8.5	16.5	"
	Ste-M.-de-Quyon	1	9.	7.	10.	10.	7.	43.	"	8.	8.5	16.5	"
11	Ste-Phil.-d'Egan.	4	7.	7.	10.	9.	10.	43.	"	8.2	8.2	16.4	"
12	Aldfield-Est	1	8.	8.	9.	6.5	10.	41.5	"	9.	8.5	17.5	"
	Pointe-Gatineau.	2	8.	9.	9.	8.	10.	44.	"	7.6	7.9	15.5	Très bien.
14	Bouchette	8	8.4	7.5	9.	7.6	10.	42.5	"	8.1	8.0	16.1	"
15	Bryson, diss.	1	8.	6.	10.	9.	10.	43.	"	7.5	8.	15.5	"
	Onslow-Sud diss.	1	6.	8.	9.	8.5	10.	41.5	"	8.	9.	17.	Excellent.
17	St-Et.-de-Chelsea.	2	8.5	7.	8.	9.	9.	41.5	"	8.2	8.7	16.9	"
18	Upper-Litchfi.,dis	1	7.	8.	10.	9.1	8.	42.1	"	8.2	7.3	15.5	Très bien.
19	Pontiac	1	7.	8.	8.	9.	9.	41.	"	8.	8.5	16.5	Excellent.
	Northfield	6	8.	8.	8.	7.5	10.	41.5	"	8.	8.	16.	Très bien.
21	Port.-du-Fort, dis.	1	8.	7.	10.	10.	8.	43.	"	7.	7.	14.	"
22	Denholm & Bowman, diss.	1	7.	7.	10.	8.	10.	42.	"	8.	7.	15.	"
23	Aylmer	2	6.5	7.5	9.	8.	8.7	39.7	Très bien.	8.5	8.7	17.2	Excellent.
24	Egan-Ouest	1	8.	5.	9.	8.	10.	40.	"	8.	8.	16.	Très bien.
25	Cameron	5	7.2	7.1	9.	7.2	10.	40.5	Excellent.	7.7	7.3	15.	"
26	Templeton-Ouest.	4	7.7	7.2	7.	8.8	9.5	40.2	Très bien.	7.3	7.9	15.2	"
27	Wright	4	6.6	7.8	8.	6.5	10.	38.9	"	8.1	8.0	16.1	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
28	Fieldville & Stagsburn	2	5.5	6.5	8.	8.	9.	37.	Très bien.	8.9	9.0	17.9	Excellent.
29	Grand-Remous	1	7.	8.	10.	9.5	10.	44.5	Excellent.	5.	5.	10.	Médiocre.
30	Ste-Eliz.-de-Frank	5	7.9	7.	8.	6.4	10.	39.3	Très bien.	7.6	7.5	15.1	Très bien.
31	St-J.-de-Wakefield	1	9.	5.	9.	8.	7.	38.	"	8.	8.	16.	"
32	Hinks	3	7.3	6.3	8.	6.6	10.	38.2	"	8.	7.3	15.3	"
33	St-Jos.-de-Wakefi.	1	8.	8.	10.	9.	3.	38.	"	7.5	7.5	15.	"
34	Low	3	5.	8.3	8.	6.	10.	37.3	"	7.3	8.3	15.6	"
35	Onslow-Nord	1	7.	4.	10.	7.	8.	36.	"	8.	8.5	16.5	Excellent.
36	Hull canton, diss.	2	6.	6.	9.	8.5	9.	38.5	"	7.2	6.5	13.7	Très bien.
37	St-Alp.-de-Lytton	1	5.	7.	8.	7.	10.	37.	"	8.	7.	15.	"
38	Portland-O., diss.	1	5.	6.	8.	9.	8.	36.	"	7.	7.	14.	"
39	Leslie & Clapham.	3	5.	5.7	8.	7.6	10.	36.3	"	7.	6.	13.	"
40	Killarney	1	3.	5.	7.	8.6	10.	33.6	Très bien.	7.	7.	14.	"
41	Cantley	3	6.	6.3	7.	9.	6.	34.3	"	6.3	6.6	12.9	"
42	Kensington	5	4.6	4.2	8.	7.	10.	33.8	"	6.2	6.1	12.3	"
43	Aylwin, diss.	2	3.5	3.5	8.	6.4	10.	31.4	"	6.5	7.2	13.7	"
44	Bristol, diss.	3	5.	5.7	8.	7.6	10.	36.3	"	6.0	5.3	11.3	Bien.
45	Dorion	1	2.	3.	7.5	5.5	10.	28.	Bien.	8.	8.5	16.5	Excellent.
46	Baskatong	1	Ecole fermée à l'époque de la visite.										
47	Aldfield-Sud	1	n'a pas fonctionné cette année.										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

IRÉNÉE JOLIN,

Insp. d'écoles.

J.-EUG. LAMARRE.

LAPRAIRIE, 12 juil et 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires :*								
a) Sous contrôle des commissaires							37	
b) Sous contrôle des syndics								
						Total		37
2.—*Nombre d'écoles :*								
a) Elémentaires							151	
b) Modèles							7	
c) Académiques								
d) d'institutions indépendantes subventionnées							8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								
						Total		166
3.—*Nombre de titulaires :*								
a) Instituteurs laïcs								
b) Instituteurs religieux							16	
c) Institutrices laïques							162	
d) Institutrices religieuses							104	
						Total		282
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :*								
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles							
	dans les académies							
b) Instituteurs religeiux :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles						358.33	
	dans les académies							
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires						167.37	
	dans les écoles modèles							
	dans les académies							
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						176.00	
	dans les écoles modèles						200.00	
	dans les académies							
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :								
a) Garçons de 5 à 7 ans.	808	Filles de 5 à 7 ans.	787				1595	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2235	Filles de 7 à 14 ans.	2129				4364	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	479	Filles de 14 à 16 ans	591				1070	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	356	Filles de 16 à 18 ans.	352				708	
						Total		7737
6.—*Nombre d'élèves inscrits :*								
a) Dans les écoles élémentaires							4560	
b) Dans les écoles modèles							780	
c) Dans les académies								
c) Dans les institutions indépendantes subventionnées							691	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								
						Total		6301
7.—*Présence moyenne (en pourcentage) :*								
a) Dans les écoles élémentaires							84.07%	
b) Dans les écoles modèles							82.20%	
c) Dans les académies								
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							87.09%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								
f) Présence moyenne générale								84.18%
8.—*Classification des élèves :*								
En première année							2182	
En deuxième année							1444	
En troisième année							1197	
En quatrième année							798	
En cinquième année							285	
En sixième année							99	
En septième année							12	
En huitième année							14	
						Total		6031

REMARQUES GÉNÉRALES

Au mois d'octobre 1919, le gouvernement me nommait inspecteur pour les écoles du district d'Yamaska. Je me suis immédiatement mis à la tâche et je viens, Monsieur le Surintendant, vous présenter le résultat de ma première année de travail.

Le district d'Yamaska est bien organisé. Les écoles y sont nombreuses et belles ; les mobiliers, modernes. Mes précédesseurs, messieurs Hébert, Lévesque et Belcourt ont toute mon admiration pour l'œuvre qu'ils ont accomplie dans cette partie de la province.

Les instituteurs et les institutrices, tant religieux que laïcs, sont compétents, dévoués. Leur enseignement donne des résultats très satisfaisants. Les insuccès que l'on rencontre sont généralement dus : au changement trop fréquent de titulaires, surtout quand ces changements se font pendant l'année, et au manque d'assiduité de certains enfants. On rendra le personnel enseignant plus stable en le payant mieux. On diminuera les absences et on prolongera le sé our des élèves à l'école en établissant dans les campagnes ce qui existe déjà à Montréal : les bulletins mensuels et les certificats d'études aux élèves de 4e, de 6e et de 8e année.

Dans les rapports de ma deuxième visite, j'ai demandé à chaque corporation scolaire l'augmentation du salaire de son personnel enseigant. J'attire l'attention des commissaires sur la manière dont les primes aux municipalités seraient à l'avenir distribuées. Partout, l'on reconnaît que l'institutrice n'est pas suffisamment payée et on semble mieux disposé à reconnaître les services de celle qui se dévoue pour donner à l'enfant les connaissances nécessaires pour devenir un citoyen honnête et instruit et un chrétien éclairé.

Avant de terminer, permettez-moi, monsieur le Surintendant, de réitérer mes remerciements au gouvernement pour la confiance qu'il a mise en moi. J'ose croire que je saurai m'en rendre digne en apportant à mes nouveaux devoirs tous les sacrifices qu'ils demandent.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I. PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Saint-Elphège, $60.00 ; 2. Saint-Gérard, $50.00 ; 3. N.-D.-de-Pierreville, v., $40.00 ; 4. Saint-Eugène, $35.00 ; 5. Saint-Guillaume, p. $30.00.

II. GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Maria Traversy, Saint-Thomas-de-Pierreville ; Laurianna Deschenaux, Notre-Dame-de-Pierreville ; Robertine Lachapelle, Saint-Elphège; Marie-Rose Létourneau, Saint-Eugène ; Robertine Chauvin, Saint-Louis-de-Bonsecours ; Eva Peloquin, Saint-Germain-de-Grantham ; Lédia Mathieu, Saint-Narcisse ; Eva Pincince, Saint-Marcel ; Marie-Anne Leblanc, Saint-Edmond ; Claire Labonté, Saint-Pie-de-Guire ; Rachel Tessier, Saint-Bonaventure ; Corinne Méthot, Saint-Guillaume ; Marie-Blanche Biron, Saint-Zéphirin ; Lorette Courchesne, Saint-Zéphirin ; Clara Rochefort, Saint-Robert ; Annette Normandin, Saint-Robert; Bertha Desmarais, Saint-Michel ; Léosa Leblanc, Saint-Germain-de-Grantham ; Marie-Rose Fontaine, Notre-Dame-de-Pierreville ; Jeanne Daneau, Saint-Thomas-de-Pierreville.

Ci-après la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
	St-Th.-de-Pier., p.	7	8.8	10.	10.	5.	10.	43.8	Excellent.	7.5	8.	15.5	Très bien.
	St-Michel, No 3...	1	9.	9.	9.	6.	10.	43.	"	9.	9.	18.	Excellent.
	St-Michel, No 2...	1	9.	8.	9.	6.	10.	42.	"	7.	6.	13.	Très bien.
	St-Th.-de-Pier., v.	2	9.	7.	6.	10.	10.	42.	"	10.	10.	20.	Excellent.
	St-Zéphirin.....	10	8.4	9.2	10.	4.2	10.	41.8	"	9.8	9.1	18.9	"
	St-Elphège.....	5	8.6	8.7	10.	4.	10.	41.3	"	9.4	8.2	17.6	"
	St-Gérard.....	3	9.2	8.1	9.	5.	10.	41.3	"	9.6	9.	18.6	"
	St-Michel,No 6...	1	9.	9.	8.	5.	10.	41.	"	10.	10.	20.	"
	St-Emond.....	5	8.2	9.4	8.	5.4	10.	41.	"	8.7	8.7	17.4	"
	Saint-Germain...	9	8.3	7.6	8.	7.	10.	40.9	"	8.4	8.	16.4	"
	St-François, par..	6	8.6	7.1	10.	5.	10.	40.7	"	7.	7.	14.	Très bien.
	St-Narcisse.....	6	8.8	8.8	8.	5.	10.	40.6	"	8.7	8.2	16.9	Excellent.
	St-Marcel, par....	5	9.	8.8	7.	5.6	10.	40.4	"	8.2	8.2	16.4	"
	St-David, par....	7	7.5	8.1	9	6.	9.7	40.3	"	6.6	6.6	13.2	Très bien.
	N.-D.-de-Pierr., p.	3	8.3	9.	10.	5.	8.	40.3	"	9.	9.	18.	Excellent.
	St-Michel, No 9...	1	9.	8.	9.	4.	10.	40.	"	8.	9.	17.	"
	St-David, village.	1	9.	9.	8.	4.	10.	40.	"	10.	10.	20.	"
	St-Pie-de-Guire...	8	7.	7.8	10.	5.	10.	39.8	Très bien.	7.2	7.2	14.4	Très bien.
	La-Visitation.....	6	8.8	8.3	9.	3.7	10.	39.8	"	8.3	7.8	16.1	Excellent.
	St-Michel, No 10.	1	8.	9.	9.	3.	10.	39.	"	9.5	9.5	19.	"
	St-Michel, village.	2	8.	10.	6.	5.	10.	39.	"	10.	10.	20.	"
	St-Michel, No 4...	1	6.	8.	9.	6.	10.	39.	"	9.	10.	19.	"
	St-Eugène, village	1	10.	10.	3.	6.	10.	39.	"	10.	10.	20.	"
	St-Eugène, par...	6	8.8	8.5	5.	6.	10.	38.3	"	8.5	8.3	16.8	"
	St-François, vill..	2	8.7	9.	5.	5.	10.	37.7	"	7.	8	15.	Très bien.
	St-Robert.....	8	8.8	8.2	6.	4.7	10.	37.7	"	9.1	9.	18.1	Excellent.
	St-Michel, No 8...	1	8.	9.	6.	4.	10.	37.	"	7.	7.	14.	Très bien.
	St-Joachim.....	6	7.7	7.3	10.	4.	8.	37.	"	7.	6.5	13.5	"
	St-Ls-de-Bonsec..	5	8.	8.	7.	4.	10.	37.	"	9.	9.2	18.2	Excellent.
	St-Aimé.....	4	7.9	8.2	3.	7.5	10.	36.6	"	8.5	8.5	17.	"
	La-Baie-du-Febv.	9	7.5	8.7	5.	5.	10.	36.2	"	9.3	8.4	17.7	"
	N.-D.-de-Pierr., v.	1	10.	5.	6.	5	10.	36.	"	10.	10.	20.	"
	St-Guillaume, par.	10	8.4	8.2	8.	6.	5.	35.6	"	8.4	8.1	16.5	"
	St-Marcel, village.	1	8.	8.	2.	6.	10.	34.	"	10.	10.	20.	"
	St-Bonaventure..	11	7.	6.8	7.	4.	8.	32.8	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
	St-Guillaume, vill.	2	8.5	8.5	2.	7.5	5.	31.5	"	9.5	9.5	19.	Excellent.
	St-Michel, No 5...	1	5.	5.	7.	4.	10.	31.	"				

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Eug. Lamarre,
Insp. d'écoles.

M. J.-H. LANE

RESTIGOUCHE, 27 juillet 1920.

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :							
a) Sous contrôle des commissaires						37	
b) Sous contrôle des syndics						5	
					Total		42
2.—*Nombre d'écoles* :							
a) Elémentaires						162	
b) Modèles						19	
c) Académiques						1	
d) d'institutions indépendantes subventionnées						2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						2	
					Total		186
3.—*Nombre de titulaires* :							
a) Instituteurs laïcs						3	
b) Instituteurs religieux							
c) Institutrices laïques						193	
d) Institutrices religieuses						34	
					Total		230
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					608.33	
	dans les académies						
b) Instituteurs religeiux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					199.42	
	dans les écoles modèles					252.77	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					196.43	
	dans les caadémies					225.00	
	dans les académies					200.00	
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1042	Filles de 5 à 7 ans.	1044			2086	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3098	Filles de 7 à 14 ans.	2957			6055	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	697	Filles de 14 à 16 ans.	674			1371	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	612	Filles de 16 à 18 ans.	581			1193	
					Total		10.705
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :							
a) Dans les écoles élémentaires						5247	
b) Dans les écoles modèles						2293	
c) Dans les académies						219	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						181	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						32	
					Total		7972
7—*Pésence moyenne (en pourcentage)* :							
a) Dans les écoles élémentaires						67.84%	
b Dans les écoles modèles						72.35%	
c) Dans les académies						68.03%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						82.32%	
e Dans les institutions indépendantes non subventionnées						65.62%	
f) Présence moyenne générale							68.35%
8—*Classification des élèves* :							
En première année						3382	
En deuxièmeannée						1945	
En troisième année						1522	
En quatrième année						733	
En cinquième année						286	
En sixième année						90	
En septième année						7	
En hutièmeannée						7	
					Total		7972

REMARQUES GÉNÉRALES

Nommé au milieu de l'année à la tête de ce district, il m'a fait plaisir de voir la bonne organisation qui y règne. Partout l'esprit d'activité et d'ordre de mes prédécesseurs a laissé sa marque, surtout le talent indiscutable de M. G.-E. Marquis qui a présidé pendant une décade au développement intellectuel de ce district, a placé le comté de Bonaventure et la vallée de la Matapédia sur un bon pied au point de vue scolaire.

La plupart de MM. les curés de mon district s'intéressent activement aux progrès scolaires et bon nombre de commissions scolaires sont à la hauteur de leur position. Pourquoi y a-t-il des exceptions? Manque de générosité et de patriotisme.

Une municipalité s'est avisée de créer une louable émulation entre les institutrices de tous ses arrondissements en accordant à la fin de l'année scolaire des primes locales, au nombre de trois, aux meilleures classes. Le succès a été très appréciable. Il serait à désirer que toutes les municipalités suivent cet exemple.

Les services de plusieurs institutrices non-diplômées ont été demandés vu la rareté d'institutrices diplômées. Il est à craindre que cette rareté s'accentue. Heureusement qu'un bon nombre de municipalités scolaires ont compris la nécessité de hausser les salaires pour l'an prochain.

Je vous recommande comme ayant mérité la prime d'encouragement les municipalités suivantes :

St-Siméon, $60.00 ; New-Carlisle, $50.00 ; New-Richmond, $40.00 ; Lac-au-Saumon, paroisse, $35.00 ; St-André de Restigouche, $30.00.

Je joins à ce rapport la l ste des instituteurs et des institutrices les plus méritants et la classification des municipalités par ordre de mérite :

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITITEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Robert Thiboutot, Albert LeBlanc, Angélie Leclerc, Zénaïde St-Laurent, Léonie Godbout, Alexina Cormier, Augustine Leclerc, Esther Boudreau, Alphonsine LeBlanc, Elizabeth Cayouette, Edith LeBlanc, Virginie Loisel, Albertine Plante , Albertine Beaulieu, Eugénie Chapados Hélène LaBillois, Antoinette Guité, Eva Boissonnault, Georgianna McInnis, Eugénie Dumont, Lucie Cyr, Irma Cyr.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Lac-au-Saumon, village	1	10.	8.5	9.	8.	10.	45.5	Excellent.	8.	8.	16.	Excellent.
2	Causapscal, vill.	1	8.5	9.	8.5	8.5	10.	44.5	"	7.8	7.8	15.6	Très bien.
3	Canton Awantjish	1	10.	9.	8.5	7.5	10.	45.	"	7.5	7.5	15.	"
4	Lac-au-Saumon, paroisse	5	9.5	8.9	8.5	7.5	10.	44.4	"	7.8	7.7	15.5	"
5	St-Léon-le-Grand	7	9.6	8.8	8.	7.6	10.	44.	"	7.5	7.6	15.1	"
6	St-Omer	3	9.1	9.2	7.5	7.5	10.	43.3	"	7.8	7.8	15.6	"
7	St-Siméon	5	8.9	8.8	8.5	7.5	10.	43.7	"	7.6	7.6	15.2	"
8	St-Laur-de-Mata	3	9.3	9.	8.	8.	10.	44.3	"	7.3	7.2	14.5	"
9	Causapscal, par.	9	9.2	9.	8.	7.5	10.	43.7	"	7.5	7.5	15.	"
10	Shoolbred	1	9.	9.5	7.5	6.5	10.	42.5	"	8.	8.	16.	Excellent.
11	St-Bon. d'Hamilt.	13	8.5	8.2	8.5	7.7	9.8	42.7	"	7.9	7.8	15.7	Très bien.
12	Nouvelle	8	9.	9.1	7.5	7.6	10.	43.2	"	7.5	7.5	15.	"
13	Cross-Point	1	8.5	8.	8.	8.	10.	42.5	"	7.8	7.8	15.6	"
14	Canton Joubert	1	10.	9.	8.5	7.5	10.	45.	"	6.5	6.5	13.	Bien.
15	Val-Brillant	10	8.4	8.5	8.5	7.5	10.	42.9	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
16	Maria	10	8.7	8.8	8.	7.3	10.	42.8	"	7.5	7.5	15.	"
17	New-Carlisle	2	7.8	8.7	8.5	7.8	10.	42.3	"	7.8	7.7	15.5	"
18	St-Alp.-de-Caplan	4	9.1	8.7	7.5	7.6	10.	42.9	"	7.4	7.4	14.8	"
19	Carleton	4	8.7	9.2	7.	7.6	10.	42.5	"	7.5	7.5	15.	"
20	New-Richmond	8	8.6	8.1	7.5	7.3	10.	41.5	"	7.2	7.3	14.5	"
21	Ste-Florence	2	8.	8.3	7.5	7.7	10.	41.5	"	7.7	7.6	15.3	"
22	St-Chs-de-Caplan	8	8.6	8.4	7.5	7.6	10.	42.1	"	6.9	7.3	14.2	"
23	Cox	2	8.	8.5	7.5	7.5	10.	41.5	"	7.5	7.2	14.7	"
24	Paspébiac	5	8.6	8.6	7.5	6.8	10.	41.5	"	7.3	7.3	14.6	"
25	Amqui, paroisse	14	8.2	8.2	7.5	7.5	10.	41.4	"	7.3	7.2	14.5	"
26	Amqui, village	1	7.	8.	7.5	7.5	10.	40.	"	7.8	7.8	15.6	"
27	St Godfroy	6	7.5	8.4	7.5	7.2	10.	40.6	"	7.5	7.5	15.	"
28	Sayabec	7	8.6	8.3	7.	6.4	10.	40.3	"	7.6	7.6	15.2	"
29	Migouasha	1	9.5	9.	6.5	6.5	10.	41.5	"	7.	7.	14.	"
30	Port-Daniel-Est	3	8.2	8.5	6.5	7.5	10.	40.7	"	7.2	7.5	14.7	"
31	Saint-Jules	4	8.4	8.6	6.5	6.6	10.	40.	"	7.5	7.5	15.	"
32	St-Ls-de-Gonzag.	1	8.	9.	7.5	6.5	10.	41.	"	7.	7.	14.	"
33	Port-Daniel-Ouest	3	8.7	8.3	6.5	7.1	10.	40.6	"	7.1	7.2	14.3	"
34	St-Frs-d'Assise	1	8.5	7.5	7.	7.8	10.	40.8	"	7.	7.	14.	"
35	St-Alx-de-Matap.	5	7.9	7.6	7.5	6.9	10.	39.	Très bien.	7.2	7.6	14.8	"
36	St-André-de-Rest.	3	7.5	7.3	7.5	6.8	10.	39.1	"	7.3	7.5	14.8	"
37	Anse-aux-Gasc	4	8.5	8.4	6.	6.1	10.	39.	"	7.2	7.3	14.5	"
38	Fournierville	1	8.	5.5	7.5	7.5	7.0	38.5	"	7.5	7.5	15.	"
39	St Zénon-du-Lac Humqui	4	8.2	6.4	7.5	7.5	10.	39.6	"	6.4	7.1	13.5	Bien.
40	Canton Matalick	3	7.3	6.	7.5	6.	10.	36.8	"	7.6	7.7	15.3	Très bien.
41	Mann	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
42	Restigouche et Sellarville	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-HENRY LANE, *Insp. d'écoles.*

M. A.-A. LETARTE.

QUÉBEC, 10 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						32	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							32
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						109	
b) Modèles						14	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
Total							127
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						3	
b) Instituteurs religieux						11	
c) Institutrices laïques						123	
d) Institutrices religieuses						57	
Total							194
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles						660	
a) Instituteurs laïcs : dans les académies						450	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles						600	
b) Instituteurs religieux : dans les académies						450	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						262	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles						254	
c) Institutrices laïques : dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles						247	
d) Institutrices religieuses : dans les académies						360	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	941	Filles de 5 à 7 ans.	847			1788	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2562	Filles de 7 à 14 ans.	2287			4849	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	581	Filles de 14 à 16 ans.	602			1183	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	373	Filles de 16 à 18 ans.	412			785	
Total							8,605
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3271	
b) Dans les écoles modèles						1946	
c) Dans les académies						743	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						242	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
Total							6,202
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						66. %	
b) Dans les écoles modèles						79. %	
c) Dans les académies						87. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						87. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							73. %
8.—Classification des élèves :							
En première année						2628	
En deuxième année						1430	
En troisième année						1122	
En quatrième année						620	
En cinquième année						255	
En sixième année						106	
En septième année						29	
En huitième année						12	
Total							6.202

REMARQUES GÉNÉRALES

Les nouvelles municipalités de Lac-Gatineau, Chutes-Victoria et Saint-Michel-des-Cèdres ont été formées durant l'année 1918-19. Faute d'organisation, elles n'ont pu avoir d'école en activité durant l'année, Il serait bon d'intervenir, afin qu'elles s'organisent mieux pour l'année 1920-21.

De nouvelles écoles ont été construites à Saint-Malachie, Lac-des-Iles, Canton-Campbell et Notre-Dame-de-la-Garde. Cette dernière n'a pas été en activité, faute de titulaire.

Plusieurs titulaires n'ont pas obtenu tous les succès qu'on attendait d'eux. La raison, c'est qu'ils n'ont pas apprécié toute l'importance du travail personnel et de la préparation quotidienne de leurs classes.

Plusieurs municipalités se plaignent de ne pas pouvoir trouver de sujets bilingues. Il y en a un grand nombre, mais ils se dirigent vers la province sœur où le salaire est le double de ce qu'ils obtiennent dans ces municipalités. Il serait à désirer que ces municipalités déboursent un peu plus pour ces sujets bilingues et qu'un octroi spécial leur soit accordé pour cette fin.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Mont-Laurier, $60.00 ; 2. Lac-des-Iles, $50.00 ; 3. Saint-Malachie, $40.00 ; 4. Canton-Campbell, $35.00 ; 5. Montebello, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

M. Noël Gingras ; Mlles Aurélie Thomas, Geneviève Ethier, Hélène LeBeau, M.-Eugénie Augrignon, Emérentienne Bélanger, Clémentine

Filion, M.-Rose Levesque, Léda Laflamme, Florida Blais, Dame J.-E. Mathieu, M.-Anne Dumouchel, Maria Miller, Céline Carpentier, Rolande Renaud, Juliette Lafontaine.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Buckingham	2	9.5	9.5	10.	10.	10.	49.	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	Montebello	2	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	9.	9.	18.	"
3	Buckingham-Est	2	8.5	8.5	9.	9.	9.	44.	"	10.	10.	20.	"
4	Mont-Laurier	2	9.	9.	10.	10.	10.	48.	"	9.	9.	18.	"
5	Plaisance	2	7.	8.	10.	9.	10.	46.	"	9.	9.	18.	"
6	Canton Décarie	2	10.	7.	10.	9.	8	44.	"	9.	9.	18.	"
7	Canton Campbell	5	8.6	9.	10.	10.	10.	47.6	"	8.6	8.6	17.2	"
8	St-Sixte	4	8.	9.	10.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	"
9	Lac-des-Iles	4	8.2	8.2	10.	10.	10.	46.4	"	8.	8.	16.	"
10	N.-D.-des-Neiges	2	7.5	9.	10.	10.	10.	46.5	"	8.	8.	16.	"
11	St-François-Régis	3	8.	7.6	10.	10.	10.	45.6	"	8.	8.	16.	"
12	Barrette	1	7.5	9.	7.	10.	10.	43.5	"	8.5	8.	16.5	"
13	N.-D.-du-B.-Sec	4	8.	7.5	10.	10.	10.	45.5	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
14	N.-D.-de-la-Garde	3	7.3	7.6	9.	10.	10.	44.	"	8.	8.	16.	Excellent.
15	Templeton-Nord	5	7.4	8.2	10.	10.	10.	45.6	"	7.6	7.4	15.	Très bien.
16	Papineauville	1	9.	10.	10.	9.	10.	48.	"	7.	7.	14.	"
17	Cantons-Unis	9	8.	9.1	10.	10.	10.	47.1	"	7.1	7.	14.	"
18	Lochaber & Gore	7	7.6	8.5	10.	10.	10.	46.1	"	7.2	7.2	14.4	"
19	St-André-Avellin	10	8.2	8.3	9.	8.	10.	43.5	"	7.8	7.5	15.3	"
20	L'Ange-Gardien	5	8.4	9.	7.	10.	10.	44.4	"	7.4	7.4	14.8	"
21	Ste-Angélique	5	7.6	8.8	9.	8.	10.	43.4	"	7.6	7.2	14.8	"
22	Ripon (St-Casim.)	6	7.1	8.5	8.5	8.	10.	42.1	"	7.8	7.5	14.3	"
23	Mulgrave & Derry	2	9.	8.	8.	9.	8.	42.	"	7.5	7.5	15.0	"
24	Templeton-Est	5	6.6	8.2	10.	10.	10.	44.8	"	7.	7.	14.	"
25	N.-D.-de-la-Sal	5	6.6	7.8	10.	10.	10.	44.4	"	6.8	6.8	13.6	"
26	Kiamika	4	6.7	7.5	8.	8.	10.	40.2	"	7.7	7.2	15.	"
27	Robertson & Pope	5	6.2	7.2	8.	8.	10.	39.4	Très bien.	7.8	7.4	15.2	"
28	St-Malachie	3	7.3	7.	8.	8.	8.	38.3	"	7.6	7.6	15.2	"
29	N.-D.-de-Pontm.	2	5	5.	7.	10.	10.	37.	"	7.7	7.7	15.4	"
30	N.-D.-du-Laus	4	6.7	7.5	10.	10.	10.	44.2	Excellent.	6.	6.	12.	"
31	Cant.-Buckingh.	7	7.4	7.5	8.	7.	7.	37.	Très bien.	6.4	6.4	12.8	"
32	Montpellier	2	6.5	6.5	7.	8.	10.	38.	"	6.	6.	12.	"
33	Lac-Escréar												

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-A. LETARTE,

Insp. d'écoles.

M. Ls-N. LEVESQUE

ROXTON FALLS, 17 juillet, 1920.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires :*			
a) Sous contrôle des commissaires		27	
b) Sous contrôle des syndics			
Total			27
2.—*Nombre d'écoles :*			
a) Elémentaires		148	
b) Modèles		10	
c) Académiques		1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées		6	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées		1	
Total			166
3.—*Nombre de titulaires :*			
a) Instituteurs laïcs			
b) Instituteurs religieux		20	
c) Institutrices laïques		154	
d) Institutrices religieuses		83	
Total			257
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :*		$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires			
dans les écoles modèles			
dans les académies			
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		400.00	
dans les écoles modèles			
dans les académies		400.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires		207.00	
dans les écoles modèles		205.00	
dans les académies			
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires		187.00	
dans les écoles modèles		197.00	
dans les académies			
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :*			
a) Garçons de 5 à 7 ans. 731 — Filles de 5 à 7 ans. 672		1403	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2273 — Filles de 7 à 14 ans. 2208		4481	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 476 — Filles de 14 à 16 ans. 482		958	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 420 — Filles de 16 à 18 ans. 388		808	
Total			7,650
6.—*Nombre d'élèves inscrits :*			
a) Dans les écoles élémentaires		4538	
b) Dans les écoles modèles		1072	
c) Dans les académies		179	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées		542	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées		89	
Total			6,420
7.—*Présence moyenne (en pourcentage) :*			
a) Dans les écoles élémentaires		74. %	
b) Dans les écoles modèles		79. %	
c) Dans les académies		73. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées		91. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées		97. %	
f) Présence moyenne générale			76. %
8.—*Classification des élèves :*			
En première année		2300	
En deuxième année		1569	
En troisième année		1292	
En quatrième année		825	
En cinquième année		268	
En sixième année		103	
En septième année		46	
En huitième année		17	
Total			6,420

REMARQUES GÉNÉRALES

Le remaniement de mon district d'inspection diminue le nombre des élèves mais peu l'étendue du territoire; c'est, dans tous les cas, une amélioration sur le travail des dernières années, et je profite de l'occasion pour en témoigner toute ma reconnaissance aux autorités.

Malgré la rigueur excessive de l'hiver dernier, la présence moyenne n'a pas été mauvaise et le résultat de l'année, en somme, bon.

La mort, dans un cas, le manque d'entente, ou, peut-être, des maîtresses trop susceptibles, sont les causes que quatre écoles n'ont fonctionné qu'une partie de l'année. Les démarches des commissaires pour trouver des titulaires furent infructueuses. La question du salaire est la pierre d'achoppement et je sais plusieurs commissions scolaires disposées à augmenter d'une manière substantielle les traitements, l'an prochain.

RECENSEMENT

Il y a encore des écarts entre les élèves inscrits et le recensement des secrétaires qui ont toutefois apporté plus de soin à ce travail.

Les mutations de propriétés sont nombreuses dans mon district d'inspection. Beaucoup de familles du comté de Drummond se dirigent vers Drummondville, ville industrielle, où les jeunes filles y trouvent facilement de l'emploi ; ajoutons à ces causes le peu de sincérité de beaucoup en donnant l'âge des enfants.

BATIMENTS SCOLAIRES

Le mouvement de la construction a diminué depuis 1915, cause: rareté du matériel et prix excessivement élevé de la main d'œuvre ; bien que l'état de choses soit à peu près le même, on est forcé, vu des besoins urgents, de construire, et je compterai quelques maisons de plus l'automne prochain.

Le mobilier scolaire est considérablement amélioré ; les municipalités qui ne se sont pas encore rendues à notre désir sont de rares exceptions.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'école, etc). :

1. Wickham-Est (St-Nicéphore), $60.00 ; 2. Kingsey, $50.00 ; 3. Wickham-Ouest, $40.00 ; 4. St-Lucien, $35.00 ; 5. Kingsey-Falls, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Antoinette Désaultels ; Marguerite Marin ; Germaine Gendron ; M.-Anna Lapierre, Léone Racine; Yvonne Cournoyer; Eva Guérin ; Bertha Dubois, Sarah Lachapelle ; Bernadette Lauzière ; Blanche Vanasse; Corona Lauzière; M.-A. Verrier; Léona Bourgeois; Eva Mathieu; Léomed Rajotte; Corinne Lessard; Eva Joyal; Laurette Proulx, Marie Préfontaine.

Voici la classification des municipalités scolaires de mon district par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ste-Hélène, villa..	1	10.	10.	7.	9.	10.	46.	"	8.	8.	16.	8.0
2	St-Fulgence, villa.	1	10.	10.	7.	9.	10.	46.	"	8.	8.	16.	"
3	Drummond, ville.	3	8.2	9.3	7.	10.	10.	44.5	"	7.	6.6	13.6	"
4	Wickham-Ouest..	12	8.4	9.	8.1	8.6	10.	44.1	"	7.	6.6	13.6	"
5	St-Nazaire, village	1	9.	9.	8.	10.	10.	44.	"	8.	8.	16.0	"
6	St-Simon	9	8.	9.	7.	9.	10.	43.	"	7.	6.4	13.4	"
7	Acton Vale.. . . .	2	8.	8.5	7.	9.5	10.	43.	"	8.	7.5	15.5	"
8	St-Nazaire, par...	5	7.4	7.6	7.	9.2	10.	41.2	"	6.7	6.0	12.7	"
9	Upton..	1	7.	8.	7.	9.	10.	41.	"	8.	8.	16.0	"
10	St-Ephrem.. . . .	7	8.	7.	7.	9.	10.	41.	"	6.9	6.4	13.3	"
11	Kingsey Falls....	3	6.6	8.	7.3	9.	10.	40.9	"	6.6	5.7	12.3	"
12	Kingsey.....	10	6.7	7.9	7.0	9.	10.	40.6	"	7.0	6.4	13.4	"
13	St-Hugues.....	9	6.6	8.2	7.	8.7	10.	40.5	"	6.5	5.4	11.9	"
14	Ste-Hélène, par...	6	7.5	7.	7.	8.1	10.	39.6	"	6.3	5.7	12.0	"
15	St-Lucien.....	6	6.6	6.6	7.	8.	10.	39.2	"	6.5	6.1	12.6	"
16	St-Liboire.....	1	6.	7.	7.	9.	10.	39.	"	8.	8.	16.0	"
17	St-Cyrille, v.....	1	7.	8.	6.	8.	10.	39.	"	8.	8.	16.0	"
18	St-Liboire, par...	7	5.5	7.3	7.	9.	10.	38.8	"	6.0	5.0	11.0	"
19	Wickham-Est....	8	6.2	6.4	7.	9.	10.	38.6	"	6.6	6.0	12.6	"
20	St-Majorique....	6	6.3	7.0	7.	8.	10.	38.3	"	6.5	5.5	12.0	"
21	Grantham.....	6	5.6	6.0	7.	9.6	10.	38.2	"	6.8	6.4	13.2	"
22	St-P.-de-Durham.	10	6.2	5.9	7.	8.9	10.	38.	"	6.4	5.7	12.1	"
23	St-Théodore.....	9	6.3	6.5	6.2	8	9.	36.	"	6.0	5.5	11.5	"
24	St-Cyrille-de-Wind	11	5.2	6.2	6.	8.	10.	35.4	"	6.5	5.7	12.2	"
25	N.-D.-du-B.-Con.	10	6.3	6.0	6.	8.4	10.	36.7	"	6.9	6.3	13.2	"
26	St-André.....	7	2.8	6.6	7.	8.6	10.	35.	"	6.8	6.2	13.0	"
27	St-Fulgence, par..	6	3.5	5.3	7.	9.	10.	34.8	"	6.0	5.3	11.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-N. LÉVESQUE, *Insp. d'écoles.*

M. E. LITALIEN.

TROIS-PISTOLES, 5 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						23	
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		23
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						119	
b) Modèles						12	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						4	
					Total		140
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						19	
c) Institutrices laïques						153	
d) Institutrices religieuses						46	
					Total		219
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					800.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					350.00	
	dans les écoles modèles					350.00	
	dans les académies					350.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					191.36	
	dans les écoles modèles					218.91	
	dans les académies					216.66	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					193.75	
	dans les écoles modèles					300.00	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des sécretaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	789	Filles de 5 à 7 ans.	786			1,575	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2605	Filles de 7 à 14 ans.	2573			5,178	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	643	Filles de 14 à 16 ans.	637			1,280	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	484	Filles de 16 à 18 ans.	479			663	
					Total		8,996
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4008	
b) Dans les écoles modèles						1495	
c) Dans les académies						382	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						607	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						212	
					Total		6,704
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						72.%	
b) Dans les écoles modèles						85.%	
c) Dans les académies						85.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						81.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						80.%	
f) Présence moyenne générale							77.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2541	
En deuxième année						1580	
En troisième année						1249	
En quatrième année						790	
En cinquième année						326	
En sixième année						159	
En septième année						45	
En huitième année						14	
					Total		6,704

REMARQUES GÉNÉRALES

Au sommaire-statistique qui précède je crois devoir ajouter les remarques suivantes :

SUCCÈS

Je suis heureux de pouvoir déclarer que l'année qui vient de s'écouler a été très fructueuse ; le programme d'études dont je parle toujours à la conférence pédagogique est de mieux en mieux compris et appliqué. La présence des enfants aux écoles a été normale, et ces derniers ont correspondu par leur travail aux bonnes dispositions des institutrices.

TRAITEMENTS

Les institutrices des écoles élémentaires ont reçu, cette année, un salaire moyen de $191.36 soit une augmentation de $20.30 sur le salaire moyen de l'année précédente. C'est là une amélioration sensible et que je suis heureux de porter à votre connaissance. Seule la municipalité scolaire de "Rivière-du-Loup" reste en arrière, en payant encore à quelques-unes de ses institutrices $150.00 de traitement.

RECENSEMENT

Il a été généralement bien fait par les secrétaires-trésoriers ; quelques-uns de ces derniers cependant, n'ayant reçu aucune rémunération spéciale pour ce travail qu'ils ont dû faire dans la saison la plus rigoureuse de l'année, m'ont averti qu'ils ne le feraient plus dans le mois de janvier.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Tous les titulaires y ont assisté et se sont efforcés de mettre en pratique les conseils qui y ont été donnés.

Généralement les commissions scolaires sont largement représentées à ces conférences, ce qui est, à mon point de vue, d'une importance capitale, et voici pourquoi :

Après avoir suivi la causerie pédagogique, causerie à laquelle ils s'intéressent plus qu'on est peut-être porté à le croire, les commissaires sont ensuite réunis ; il s'agit alors de les mettre au courant des besoins

matériels de leurs écoles et de les amener par le raisonnement à comprendre l'urgence des améliorations demandées ; de là à obtenir ces améliorations, il n'y a qu'un pas. Pour ma part, je suis convaincu que, dans bien des cas, aucun progrès ne serait réalisé si je ne pouvais, au préalable, rencontrer les commissaires d'écoles.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

M. Wilfrid Mercier ; Melles Jeanne Michaud, Antoinette Thériault, Imelda Gendron, Alma Lebel, Alice Thériault, Alma Lauzier, Annie Michaud, Corinne Théberge, Marie-A. Leblond, Blanche Roy, Albertine Lepage, Joséphine Dionne, Alma Dumont, Alma Thériault, Aimée Ouellet, Anne-Marie Bélanger.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Sainte-Françoise, $60.00, Saint-Paul-de-la-Croix, $50.00 ; Trois-Pistoles, No. 2, $40.00, Saint-Arsène, $35.00, Saint-Eloi, $30.00.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Ed.-de-Fraserv.	8	9.7	10.	9.	9.	10.	47.7	Excellent.	8.8	8.5	17.3	Excellent.
2	Tr.-Pistoles, No 1.	2	8.	9.5	8.	8.2	10.	43.7	"	8.5	9.	17.5	"
3	N.-D.-des-Sept-Douleurs	3	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	8.6	8.	16.6	"
4	St-Fabien	10	9.3	10.	7.	8.	10.	44.3	"	7.7	7.5	15.2	Très bien.
5	St-Eloi	7	7.5	10.	8.	8.	10.	43.5	"	8.0	7.7	15.7	"
6	Tr.-Pistoles, No 3.	3	9.	9.6	7.	8.	9.3	43.	"	8.3	7.3	15.6	"
7	St-Cyprien	6	8.8	9.6	7.	8.	9.5	43.	"	7.1	7.1	14.2	"
8	St-Simon	5	9.	10.	6.	7.	10.	42.	"	7.4	7.4	14.8	
9	St-Clément	8	8.2	10.	7.	8.	9.3	42.5	"	7.1	7.0	14.1	"
10	St-Mathieu	6	8.6	9.5	7.	7.	10.	42.1	"	7.5	7.0	14.5	"
11	Cacouna, par.	6	9.	9.8	6.	7.	10.	41.8	"	6.8	6.4	13.2	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
12	L'Isle-Verte.....	13	6.6	9.1	7.	7.1	9.8	39.6	Très bien.	7.4	7.0	14.4	Très bien.
13	Tr.-Pistoles, No 2.	9	8.2	8.6	7.	7.	9.4	40.2	Excellent.	7.1	6.6	13.7	"
14	St-Arsène.....	6	8.3	9.6	6.	7.	10.	41.	"	6.6	6.0	12.6	"
15	St-Jos.-de-Viel...	1	8.	6.	5.	8.	10.	37.	Très bien.	8.	8.	16.	Excellent.
16	Cacouna, village..	2	8.	8.	5.	6.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
17	Riv.-du-Loup....	8	7.7	9.5	7.	5.2	9.7	39.2	"	6.8	6.7	13.6	Très bien.
18	Ste-Françoise....	8	6.8	8.7	8.	7.	9.2	39.8	"	6.5	6.2	12.	"
19	St-J.-de-Dieu....	10	8.	6.1	7.5	8.	9.	38.6	"	7.	6.6	13.6	"
20	Riv.-Trois-Pistoles	3	7.3	7.3	7.	6.	10.	37.6	"	7.3	7.	14.3	"
21	St-Méd.-de-Béd..	1	7.	7.	8.	7.	8.	37.	"	7.	7.	14.	"
22	St-P.-de-la-Croix..	7	7.8	6.	6.5	7.4	9.4	37.2	"	6.2	6.2	12.4	"
23	Canton-Raudot...	2	8.	9.	5.	5.	8.	35.	"	7.	7.	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. LITALIEN,

Insp. d'écoles.

M.L. LONGTIN.

MONTRÉAL, 26 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								70	
b) Sous contrôle des syndics								1	
Total									71
2.—Nombre d'écoles :									
a) Elémentaires								115	
b) Modèles								25	
c) Académiques								6	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								11	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								6	
Total									163
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs								14	
b) Instituteurs religieux								49	
c) Institutrices laïques								143	
d) Institutrices religieuses								222	
Total									428
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires								387.50	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles								745.45	
a) Instituteurs laïcs : dans les académies								800.00	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires								400.00	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles								343.50	
b) Instituteurs religieux : dans les académies								463.12	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires								277.30	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles								334.23	
c) Institutrices laïques : dans les académies								450.00	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires								262.50	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles								314.33	
d) Institutrices religieuses : dans les académies								453.50	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1142	Filles de 5 à 7 ans.	1133					2275	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3667	Filles de 7 à 14 ans.	3603					7270	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	860	Filles de 14 à 16 ans.	866					1726	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	864	Filles de 16 à 18 ans.	809					1673	
Total									12,944
6.—Nombre d'élèves inscrits :									
a) Dans les écoles élémentaires								4288	
b) Dans les écoles modèles								2616	
c) Dans les académies								2043	
d) D ans les institutions indépendantes subventionnées								1367	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								1174	
Total									11,488
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								78.%	
b) Dans les écoles modèles								82.%	
c) Dans les académies								82.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								89.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								89.%	
f) Présence moyenne générale									82.%
8.—Classification des élèves :									
En première année								4837	
En deuxième année								2371	
En troisième année								1946	
En quatrième année								1241	
En cinquième année								564	
En sixième année								258	
En septième année								191	
En huitième année								80	
Total									11,488

REMARQUES GÉNÉRALES

Mon district est remarquable par sa division en un très grand nombre de municipalités. Sur 146 écoles sous contrôle, je compte 71 municipalités. Dans des rapports spéciaux, je vous ai fait connaître ce que je pense de ces divisions. Je suis de plus en plus convaincu que cet isolement des arrondissements d'une même paroisse, est un obstacle au progrès de l'instruction. Je compte deux écoles de plus que l'an dernier : un nouvel arrondissement dans la municipalité de l'Ile-Perrot, et la réouverture d'une école, fermée depuis dix ans, dans la municipalité de Pointe-Claire, paroisse. Par contre, le No 7 de la municipalité de Saint-Lazare est resté fermé toute l'année. Le nombre des élèves, dans cet arrondissement, est devenu insuffisant.

Le progrès intellectuel a été bien satisfaisant. En général, le personnel enseignant mérite des éloges pour le zèle et le dévouement dont il fait preuve dans l'accomplissement de ses devoirs. Les nullités sont très peu nombreuses.

Sauf deux exceptions, toutes les écoles ont été dirigées par des titulaires diplomés.

Deux maisons d'écoles ont été construites, et une autre a été réparée.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Saint-Lazare, $60.00 ; 2. Ile-Perrot, $50.00 ; 3. L'Abord-à-Plouffe, $40.00 ; 4. Beauvoir, $35.00 ; 5. Ruisseau, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LE PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Joseph Bouchard, Vaudreuil ; Joseph Poulin, Dorion ; J.-C. Arsenault, Très-Saint-Sacrement ; Arthur Thompson, Très-Saint-Sacrement; Pierre-H. Binet, Pointe-Claire, ville ; J.-M.-Z. Trempe, Saint-Téles-

phore ; Eugénie Joly, Saint-Elzéar-de-Laval ; Alice Martin, L'Abord-à-Plouffe ; Adèle Brûlé, Rigaud, paroisse ; Azilda Bilodeau, Sainte-Geneviève, No 3 ; Mathilda Brosseau, Bas-de-la-Côte-Saint-Louis ; Maria Daoust, Pointe-Claire, paroisse ; Alice Beaudoin, Lachine, paroisse ; Elizabeth Taillefer, Saint-Polycarpe ; Annonciata Asselin, Côte-Sainte Marie ; Berthe Séguin, Saint-Laurent-des-Cèdres ; Alice Bourbonnais, Saint-Emile ; Marcelline Lavallée, Vaudreuil.

MUNICIPALITÉS PAUVRES

J'ai l'honneur de vous recommander les municipalités qui suivent comme ayant droit au fonds des municipalités pauvres :

Cômo, Pointe-Fortune, comté de Vaudreuil ; Labelle-de-Soulanges, comté de Soulanges ; Cap-Saint-Martin, comté de Laval.

Voici la classification des municipalités scolaires de mon district par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Laurent, vill...	2	9.5	9.5	10.	10.	9.	48.	Excellent.	7.5	7.5	15.	Très bien.
2	Lachine, ville.....	2	8.8	9.	10.	10.	9.	46.8	"	8.	8.	16.	"
3	Tr.-St-Sacrement.	2	8.5	8.5	10.	10.	9.	46.	"	7.	7.	14.	"
4	Stat.-du-Côt. vill.	1	7.5	7.5	10.	10.	9.	44.	"	7.	7.	14.	"
5	Rigaud, village...	2	8.2	7.7	10.	10.	9.	44.9	"	7.2	7.2	14.4	"
6	St-Jos.-de-Cart...	2	8.	8.	10.	10.	9.	45.	"	7.	7.	14.	"
7	Ste-Genev., vill...	2	7.7	7.5	10.	9.	9.	43.2	"	6.7	6.7	13.4	"
8	Ste-Anne-de-Bell..	2	8.	8.	8.	9.5	9.	42.5	"	7.	7.	14.	"
9	Côteau-Landing..	1	7.	7.	10.	10.	9.	43.	"	6.5	6.5	13.	"
10	Pointe-Fortune...	2	7.	7.	10.	9.5	9.	42.5	"	6.5	6.5	13.	"
11	La-Prés.-d-la-Ste-V.-Marie...	3	7.2	7.2	8.	9.3	9.	407	"	7.	7.	14.	"
12	Dorion.....	2	7.	7.	9.	9.7	9.	41.7	"	6.5	6.5	13.	"
13	Cap-St-Martin...	1	7.5	7.	10.	9.	9.	42.5	"	6.	6.	12.	Bien.
14	L'Abord-à-Plouffe	1	7.5	7.5	7.	10.	9.	41.	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
15	Sainte-Marthe...	3	7.5	6.	9.3	8.7	9.	40.5	"	6.5	6.5	13.	"
16	Saint-François....	1	8.	8.	5.5	10.	9.	40.5	"	6.5	6.5	13.	"
17	Ste-Just.-de-Newt	8	6.5	6.1	10.	9.9	9.	41.	"	6.	5.9	10.9	Bien.
18	Lachine, paroisse.	2	8.	8.	5.	10.	9.	40.	Très bien.	6.5	6.5	13.	Très bien.
19	Côte N.-D.-de-Li.	1	6.	6.	10.	10.	9.	40.	"	6.5	6.5	13.	"
20	Ste-Genev., No 2.	1	6.	6.	10.	10.	9.	40.	"	6.5	6.5	13.	"
21	Ste-M.-de-St-Pol..	1	6.5	6.5	8.	10.	9.	40.	"	6.5	6.5	13.	"
22	Senneville.....	2	7.	6.	9.	10.	9.	41.	Excellent.	6.	6.	12.	Bien.
23	Rivière-Beaudette	1	7.	7.	10.	8.	9.	41.	"	6.	6.	12.	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
24	Labelle-de-Soul...	1	6.5	6.5	10.	8.	9.	40.	Très bien.	6.5	6.5	13.	Très bien.
25	Beaconsfield.....	1	7.	7.	8.	10.	9.	41.	Excellent.	6.	6.	12.	Bien.
26	St-Télesphore....	5	6.	6.	10.	9.5	9.	40.5	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
27	St-Elz.-de-Laval..	1	7.5	7.5	7.	10.	9.	41.	"	6.5	6.5	13.	"
28	Rigaud, paroisse..	7	6.1	5.8	9.7	10.	9.	40.6	"	5.9	5.9	11.8	Bien.
29	Côte-St-Antoine..	1	6.5	6.5	10.	10.	9.	42.	"	5.2	5.2	10.4	"
30	St-Clet.....	3	6.5	6.1	10.	8.3	9.	39.9	Très bien.	6.2	6.2	12.4	Très bien.
31	Ste-Dorothée, vill.	1	7.	7.	8.	8.	9.	39.	"	6.5	6.5	13.	"
32	Ruisseau.....	1	6.5	6.5	9.	8.	9.	39.	"	6.5	6.5	13.	"
33	Pont-Château....	1	6.5	6.5	7.	10.	9.	39.	"	6.5	6.5	13.	"
34	Côte-N.-D.-de-V..	1	6.5	6.5	8.	9.	9.	39.	"	6.5	6.5	13.	"
35	Pte-Claire par...	3	6.	6.	10.	9.	9.	40.	"	5.8	6.	11.8	Bien.
36	St-Lazare.....	6	6.6	6.3	10.	8.	9.	39.9	"	5.8	5.8	11.6	"
37	St-Zotique, village	1	6.	6.	7.	10.	9.	38.	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
38	Cômo.....	1	6.	5.	10.	8.	9.	38.	"	6.5	6.5	13.	"
39	Ste-Genev., No 7.	1	4.	6.	10.	10.	9.	39.	Très bien	6.	6.	12.	Bien.
40	St-Jos.-de-Sou....	1	6.	6.	10.	8	9.	39.	"	6.	6.	12.	"
41	Tr.-St-Rédempt..	2	6.	6.	7.	10.	9.	38.	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
42	Côte-St-Jean.....	1	6.	6.	10.	7.6	9.	38.6	"	6.	6.	12.	Bien.
43	Côte-St-Elzéar...	1	6.	7.	6.	9.8	9.	37.5	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
44	Vaudreuil.....	8	6.1	6.1	7.	9.6	9.	37.8	"	6.2	6.2	12.4	"
45	Les-Cascades.....	1	6.	6.	10.	6.	9.	37.	"	6.5	6.5	13.	"
46	St-Martin, village.	2	6.8	6.8	5.	5.5	9.	33.1	"	6.8	6.8	13.6	"
47	St-Laur.-des-Cèd.	4	6.1	6.3	6.	9.2	9.	36.6	"	6.5	6.5	13.	"
48	Saint-Emile.....	2	6.	6.5	6.	9.7	9.	37.2	"	6.2	6.2	12.4	"
49	Bas-de-la-Côte-St-Louis.....	1	6.	5.5	6.	10.	9.	36.5	"	6.5	6.5	13.	"
50	St-Dom.-des-Cèd.	2	6.	5.5	7.	9.5	9.	37.	"	6.2	6.2	12.4	"
51	Ste-Dorothée, No 1	1	6.5	6.5	6.	8.	9.	36.	"	6.5	6.5	13.	"
52	St-Polycarpe.....	7	6.2	6.3	6.5	8.6	9.	36.6	"	6.3	6.	12.3	"
53	St-Emmanuel....	1	6.5	6.5	5.	8.9	9.	35.9	"	6.5	6.5	13.	"
54	Pte-Claire, ville, di.	3	6.7	6.7	6.	6.7	9.	35.1	"	6.8	6.8	13.6	"
55	Côteau-du-Lac...	3	6.3	6.3	6.	8.3	9.	35.9	"	6.5	6.1	12.6	"
56	Ile-Perrot.....	6	6.3	6.3	6.	8.3	9.	35.9	"	6.2	6.	12.2	"
57	Laval-des-Rap...	1	6.	6.	5.	10.	9.	36.	"	6.	6.	12.	Bien.
58	Ste-Dorothée, No 2	1	4.	6.	10.	7.	9.	36.	"	6.	6.	12.	"
59	St-Rémi-de-la-Pte-Claire.....	1	6.	6.	6.	8.	9.	35.	"	6.5	6.5	13.	Très bien
60	Haut-de-la-Côte St-Louis.....	1	6.	6.	5.	9.	9.	35.	"	6.5	6.5	13.	"
61	Côte-St-Emman..	1	6.	6.	5.5	8.2	9.	34.7	"	6.	6.	12.	Bien.
62	Noé.....	1	6.5	6.5	6.	6.5	9.	34.5	"	6.	6.	12.	"
63	Ste-Anne-du-Bt-de-l'Isle.....	2	4.5	4.5	8.	8.	9.	34.	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
64	Beauvoir.....	3	6.	6.3	4.	7.8	9.	33.1	"	6.	6.	12.	Bien.
65	St-Laurent, No 1.	1	6.	5.5	3.	10.	9.	34.	"	6.	6.	12.	"
66	Ste-Genev., No 4.	1	6.	6.	5.	9.	9.	35.	"	5.2	5.2	10.4	"
67	Ste-Genev., No 3.	1	3.	5.	5.	10.	9.	32.	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
68	Haut-St-Martin..	1	6.	6.	4.	8.8	9.	31.8	"	6.5	6.5	13.	"
69	Montée-Gagnon..	1	6.5	6.	4.	8.	9.	33.5	"	5.5	5.5	11.	Bien.
70	Ile-Bizard.....	3	5.3	5.6	10.	5.6	9.	30.5	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
71	St-Zotique, par...	1	6.	6.	5.	5.	9.	31.	"	6.	6.	12.	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LONGTIN, *Insp. d'écoles.*

M. RODOLPHE MALTAIS.

AYLMER, 31 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						40	
b) Sous contrôle des syndics						9	
					Total		49
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						127	
b) Modèles						8	
c) Académiques						4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						6	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						2	
					Total		147
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux						7	
c) Institutrices laïques						138	
d) Institutrices religieuses						62	
					Total		209
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					850.00	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					400.00	
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					234.49	
	dans les écoles modèles					350.00	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					206.67	
	dans les écoles modèles					210.53	
	dans les académies					284.61	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	897	Filles de 5 à 7 ans.	887			1784	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2879	Filles de 7 à 14 ans.	2978			5857	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	661	Filles de 14 à 16 ans.	653			1314	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	343	Filles de 16 à 18 ans.	330			673	
					Total		9,628
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5173	
b) Dans les écoles modèles						1141	
c) Dans les académies						329	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						784	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						84	
					Total		7,511
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						62.9%	
b) Dans les écoles modèles						63.6%	
c) Dans les académies						72.3%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						96.5%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						94.0%	
f) Présence moyenne générale							67.2%
8.—Classification des élèves :							
En première année						3587	
En deuxième année						1535	
En troisième année						1106	
En quatrième année						568	
En cinquième année						162	
En sixième année						103	
En septième année						5	
En huitième année						25	
Elèves non classifiées (1)						400	
					Total		7,511

(1) Elèves internés à l'école d'industrie de Notre-Dame-de-Montfort, où ils fréquentent les classes de l'enseignement primaire tout en apprenant divers métiers.

REMARQUES GÉNÉRALES

Congrès pédagogique. Le congrès pédagogique tenu à Ste-Agathe le 8 juin dernier a fait un bien immense. Les commissions scolaires comprennent maintenant mieux le rôle de la petite école primaire et, beaucoup de commissaires, qui s'excusent de ne pas avoir fait plus dans le passé, se proposent de mieux faire dans l'avenir. Ainsi nous avons confiance que ces bonnes résolutions prises au lendemain d'une retraite scolaire aura un effet immédiat et permanent sur le travail qui se poursuit dans les écoles de mon district.

Mobilier scolaire. En maintes écoles de mon district, le mobilier scolaire fait défaut. Sur chaque rapport, j'insiste auprès des commissions scolaires pour que rien ne manque dans les écoles. Le plus grand nombre se conforme à ma demande, mais il reste encore des indifférents et des négligents.

Milieu nécessaire.—S'il est vrai de dire que le bon langage des uns influe sur le bon langage des autres, si la bonne tenue donne confiance en soi et fortifie le sentiment de l'honneur, si les êtres vivants semblent s'harmoniser avec le milieu où ils vivent, il faut que la bonne tenue des élèves soit constamment surveillée, que les salles de classe soient aussi propres que possible, que la coquetterie même se mêle au décor nécessaire à tout bon milieu. Au reste, les écoles sont par trop souvent prises en grippe par les élèves parce qu'elles ne disent rien, qu'elles seraient même délaissées par des philosophes d'une austérité rigide. A cette cause se rattache la désertion hâtive de beaucoup de nos maisons d'école par un trop grand nombre d'élèves. Que ces derniers soient déjà, à un âge tendre, assoiffés d'un bel idéal, la routine et la monotonie en détruire les germes.

Les jeux.—Tous les enfants sont par nécessité physique instinctivement enclins au jeu. Ils le sont d'autant plus qu'ils grandissent plus vite. C'est une loi naturelle que tout enfant suit instinctivement. Si contraint par quelque influence étrangère il déroge à cette loi, l'esprit comme le corps en souffre. Ainsi, il est de toute nécessité que les enfants soient pourvus de jeux, que l'enseignement même s'adapte à ce besoin physique, de façon à ce que l'intérêt tienne constamment les esprits en

éveil. Alors seulement pourrons-nous réaliser dans toute sa plénitude cette maxime "mens sana in corpore sane".

Manuels scolaires.—En général, le choix des livres de classe est fait par le secrétaire-trésorier qui n'y met pas toujours le temps voulu et qui par surcroît n'a pas toujours la compétence pour le faire. Il en résulte que les institutrices qui manquent et d'initiative et d'expérience suivent à l'aveugle une série de livres qui, tout en étant d'une certaine valeur pédagogique, n'est pas celle qui aurait dû être choisie. L'histoire, la géographie, pour ne citer que deux matières, s'étudient par cœur. Ces études par cœur sont souvent d'une valeur peu durable si, au préalable, il n'y a pas eu d'explications de données. Elles n'ont jamais, en outre, la valeur d'une règle, d'un problème ou d'un fait bien expliqué et bien compris.

Pénurie d'institutrices.—C'est un fait établi que le personnel enseignant se fait de moins en moins nombreux, que le dévouement est en baisse en certains milieux. C'est, à mon sens, la conséquence logique des traitements insuffisants accordés à notre personnel enseignant dans un grand nombre de municipalités de mon district. A la modicité s'est ajoutée un peu la misère, et il en résulte l'exode vers des positions plus rémunératrices. La marmite est maigrement remplie et, comme le dit un adage : "estomac vide crie famine." Le confort que donnent à notre personnel enseignant les municipalités scolaires ne correspond pas toujours assez à la dignité de sa charge. J'ajouterai que les parents sont de plus en plus exigents, que le rôle de l'institutrice si religieusement apprécié dans le bon vieux temps a perdu le charme qui attirait en grand nombre les jeunes personnes éprises de zèle et de dévouement. Beaucoup d'institutrices, forcées par les circonstances à entrer dans l'enseignement, sont bientôt prises de découragement et avec les jours qui passent se perdent par petites doses l'énergie et l'enthousiasme des jours meilleurs. A côté de cet affaiblissement moral qui n'atteint encore qu'une minorité, je suis heureux de mettre en relief la grandeur d'âme du plus grand nombre. Si tous les commissaires visitaient leurs écoles régulièrement comme vous le désirez, quel bien il en résulterait. Les institutrices attendent toujours une plus grande somme de sympathie de la part des commissaires. Le contact de ceux-ci et de celles-là relèverait plus d'un courage abattu.

Quatre cents élèves fréquentent l'école industrielle de Montfort. Vous remarquerez qu'ils ne sont pas classifiés et pour cause. N'étant pas astreints de suivre le programme d'étude primaire, le cour diffère sensiblement du nôtre.

Ci-après la liste des municipalités, des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une prime spéciale :

Primes aux municipalités les plus méritantes :

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) :

1. Lachute, $60.00 ; 2. St-Faustin, $50.00 ; 3. St-Rémi-d'Amherst, $40.00 ; 4. Ste-Véronique-de-Turgeon, $35.00 ; 5. St-Donat, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

MM. J.-H. Carbonneau, St-Jovite ; Hégésippe Tremblay, Lachute; Mlles Marie-D. Comtois, Ste-Véronique-de-Turgeon ; Berthe Paquin, St-Donat ; Léa Marion, Hébert ; Mme Z. Paradis, Brébeuf ; Mlles Justine Ladouceur, Ste-Agathe ; Alexina Beaudry, Lac-des-Seize-Iles ; Florence Quesnel, Pointe-au-Chêne ; Blanche Coursol, Suffolk ; Lucia-Alice Pagé, Huberdeau ; Berthe Viau, Bellerive ; Adrienne Duquette, Montfort ; Albertine Tousignant, St-Rémi-d'Amherst ; Yvonne Gauthier, St-Philippe ; Aurore Labonté, Papineau ; Mde Alphonse Labelle St-Jovite.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ste-Agathe, ville..	2	9.8	9.5	10.0	8.4	10.0	47.7	Excellent.	8.8	9.1	17.9	Excellent.
2	Chatham, No 2...	1	9.0	8.5	9.0	9.0	10.0	45.5	"	6.3	6.5	12.8	Très bien.
3	Lachute.....	3	9.2	9.1	9.5	7.4	10.0	45.2	"	7.9	8.2	16.1	Excellent.
4	Grenville No 3...	1	9.5	9.0	9.5	7.0	10.0	45.0	"	7.6	7.0	14.6	Très bien.
5	Lac-des-Seize-Iles.	1	9.5	9.0	9.0	6.5	10.0	44.0	"	7.6	6.8	14.4	"
6	St-André par....	2	8.5	9.0	8.5	5.5	10.0	42.5	"	6.8	7.0	13.8	"
7	Brébeuf.....	2	9.2	8.8	9.0	5.6	10.0	42.6	"	4.9	5.1	10.0	Bien.
8	La-Macaza.....	1	9.0	9.5	8.0	6.0	10.0	42.5	"	4.0	4.0	8.0	"
9	Nominingue.....	1	8.0	9.5	9.0	5.5	10.0	42.0	"	9.2	9.3	18.5	Excellent.
10	Grenville No 2...	1	8.0	9.5	9.0	5.5	10.0	42.0	"	8.5	9.0	17.5	"
11	Canton-Morin...	1	8.5	9.0	9.0	5.5	10.0	42.0	"	6.8	7.2	14.0	Très bien.
12	St-Adolp.-d'How..	2	8.5	9.0	8.0	6.5	10.0	42.0	"	6.7	6.6	13.3	"
13	Ste-Vér.-de-Turg..	2	7.7	7.5	9.5	6.6	10.0	41.3	"	7.4	7.9	15.3	"
14	St-Jovite.....	8	8.3	8.2	9.0	6.1	10.0	41.6	"	6.5	6.8	13.3	"
15	Hartwell.....	4	7.9	8.6	9.0	5.5	10.0	41.0	"	7.7	8.1	15.8	"
16	Chatham No 1...	6	7.3	8.2	8.0	7.3	10.0	40.8	"	6.3	6.4	12.7	"
17	St-Faustin.....	9	7.7	8.0	9.5	6.0	10.0	41.2	"	5.6	5.8	11.4	Bien.
18	L'Ascension.....	4	7.8	7.4	9.5	6.1	10.0	40.8	"	5.9	5.2	11.1	"
19	N.-D.-de-la-Paix..	5	8.0	8.3	9.0	5.5	10.0	40.8	"	5.2	5.4	10.6	"
20	La-Nat.-de-Lab..	3	8.6	8.8	8.0	5.2	10.0	40.6	"	7.9	8.3	16.2	Excellent.
21	Mont. Rolland...	1	8.5	9.0	7.0	6.0	10.0	40..	"	7.6	7.8	15.4	Très bien.
22	St-Mic.-de-Went..	1	6.5	7.5	9.5	7.0	10.0	40.5	"	6.6	7.0	13.6	"
23	Lac-Windigo.....	1	8.0	7.5	9.0	6.0	10.0	40.5	"	5.6	7.4	13.0	"
24	Ste-Marguerite...	3	8.3	8.5	8.5	5.1	10.0	40.4	"	6.4	6.7	12.8	"
25	St-Rémi-d'Amh..	4	7.9	7.2	9.0	5.8	10.0	39.9	"	6.6	6.6	13.2	"
26	Ste-Valérie-de-Ponsonby.....	3	7.0	8.0	8.5	6.2	10.0	39.7	"	5.9	6.0	11.9	Bien.
27	Ste-Lucie-de-Dun.	3	8.0	8.3	8.5	5.3	10.0	40.1	"	5.2	6.6	11.8	"
28	Vinoy.....	3	8.0	7.7	9.0	5.5	10.0	40.2	"	5.1	6.1	11.5	"
29	Suffolk.....	4	7.5	7.9	9.0	5.5	10.0	39.9	"	5.7	5.6	11.3	"
30	Ste-Marguerite-de Brown's Gore..	1	8.5	7.5	9.0	5.0	10.0	40.0	"	4.8	5.6	10.4	"
31	Carillon.....	1	6.7	7.5	9.0	6.0	10.0	39.2	Très bien.	7.4	8.0	15.4	Très bien.
32	Addington.....	1	8.0	7.5	8.0	5.5	10.0	39.0	"	6.4	6.8	13.2	"
33	Canton-Boyer....	3	6.7	8.0	9.0	5.5	10.0	39.2	"	6.7	6.3	13.0	"
34	Arundel.....	4	7.3	6.8	9.5	5.3	10.0	39.0	"	5.4	5.8	11.2	Bien.
35	Greenville No 1..	2	6.7	7.3	8.0	7.2	10.0	39.2	"	5.5	5.6	11.1	"
36	St-Donat.....	2	6.7	7.0	9.0	5.7	10.0	38.4	"	7.0	8.1	15.1	Très bien.
37	Ste-Adèle.....	6	7.4	7.6	8.5	5.0	10.0	38.5	"	6.7	6.8	13.5	"
38	La-Conception...	3	8.3	7.8	9.0	5.5	8.0	38.6	"	6.1	6.3	12.4	"
39	Preston.....	1	6.5	9.5	9.0	5.5	10.0	38.5	"	4.0	6.2	10.2	Bien.
40	N.-D.-de-Montf..	1	6.0	6.5	9.5	6.0	10.0	38.0	"	7.2	6.4	13.6	Très bien.
41	Canton-Loranger.	5	6.9	7.0	8.0	6.0	10.0	37.9	"	6.3	6.5	12.8	"
42	Ste-Agathe par...	10	8.1	7.3	9.0	5.7	8.0	38.1	"	5.7	5.8	11.5	Bien.
43	Papineau.....	2	6.2	7.2	8.0	6.0	10.0	37.4	"	6.2	6.6	12.8	Très bien.
44	L'Annonciation...	6	7.2	7.1	7.0	5.5	10.0	36.8	"	5.5	5.9	11.4	Bien.
45	St-André, village..	2	6.7	7.3	7.5	5.0	10.0	36.5	"	6.3	7.1	13.4	Très bien.
46	La-Minerve.....	3	Fermée à l'poque de la visite.										
47	St-Agricole.....	1	"		"		"						
48	Lac-Labelle.....	1	"		"		"						
49	Ste-Jérusalem....	1	"		"		"						

J'ai l'honneur d'être, etc.,

RODOLPHE MALTAIS, *Insp. d'écoles.*

M. J.-GERVAIS MARIEN

23 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	26	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		26
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	131	
b) Modèles	12	
c) Académiques	1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	7	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	
Total		152
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	7	
b) Instituteurs religieux	18	
c) Institutrices laïques	159	
d) Institutrices religieuses	98	
Total		282
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies	857.14	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	433.33	
dans les académies		
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	239.29	
dans les écoles modèles	275.00	
dans les académies	425.00	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	279.68	
dans les écoles modèles	297.22	
dans les académies		
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 800 — Filles de 5 à 7 ans. 730	1530	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2035 — Filles de 7 à 14 ans. 1931	3966	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 541 — Filles de 14 à 16 ans. 541	1082	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 421 — Filles de 16 à 18 ans. 378	799	
Total		7,377
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4566	
b) Dans les écoles modèles	1120	
c) Dans les académies	269	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	831	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	111	
Total		6,897
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	68.3%	
b) Dans les écoles modèles	72.9%	
c) Dans les académies	79.7%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	87.5%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	88.2%	
f) Présence moyenne générale		72.1%
8.—Classification des élèves :		
En première année	2630	
En deuxième année	1631	
En troisième année	1302	
En quatrième année	770	
En cinquième année	281	
En sixième année	176	
En septième année	76	
En huitième année	31	
Total		6,897

REMARQUES GÉNÉRALES

Appelé le 1er février dernier à exercer mes fonctions dans le district de St-Jean-Iberville-Napierville, j'en ai visité toutes les écoles en activité.

Le résultat général des examens a été très satisfaisant dans les écoles modèles et académiques et bien satisfaisant dans les écoles élémentaires, où j'ai rencontré quelques institutrices ayant peu de goût ou d'aptitudes pour l'enseignement. Bien peu d'élèves font leur 4e année car les parents retirent leurs enfants trop jeunes de l'école, sous prétexte que la main d'œuvre étant rare, ils on ont besoin pour leur aider sur la ferme.

Les salaires ont une tendance à la hausse et je n'aurai aucun traitement au-dessous de $200. l'an prochain : St-Bernard-de-Lacolle était la municipalité rurale qui payait les plus hauts salaires, soit une moyenne de $309.00.

Beaucoup d'écoles dans le district sont trop petites, mal éclairées et dépourvues de tout système de ventilation ; quelques paroisses en ont commencé, cependant, la réfection ; je mentionnerai, entre autres, St-Michel-Archange, qui a construit 4 magnifiques écoles en briques depuis 5 ans. D'autres municipalités suivront bientôt cet exemple.

Un certain nombre de secrétaires-trésoriers m'ont fourni des recensements incomplets, lesquels n'ont pas été faits tel que le prescrit l'article 2768 du code scolaire; la moitié l'ont fait en janvier, les autres soit à l'automne ou au printemps.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) :

St-Michel-Archange ; St-Jacques-de-Clarenceville ; Ste-Brigide ; St-Bernard-de-Lacolle ; St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Paméla Morin ; Marie-Ange Beaulieu ; Léda Trahan ; Germaine Bessette ; Lilie Côté ; Marie-Anna Bourgeois ; Thérèse Dupuis ; Rachel Gagnon ; Joséphine Poulin ; Olympe Faveau ; Berthe Dextraze; Julie Hébert ; Joséphine Charbonneau ; Germaine Renier ; Rose-Amande Lalame ; Honorine Dubois ; A. St-Cyr ; Ed. Roberge.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur vingt accordées.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.				Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Cité de St-Jean...	4	8.7	10.	10.	8.2	10.	46.9	Excellent.		8.	7.7	15.7	Très bien.
2	St-Jacq.-de-Clar..	1	10.	8.	9.	7.	10.	44.	"		9.	8.	17.	Excellent.
3	St-Paul-de-l'Isle-aux-Noix.....	3	6.8	9.	10.	8.9	10.	44.7	"		8.6	7.3	15.9	Très bien.
4	St-Blaise.....	6	8.	7.8	10.	8.5	10.	44.3	"		8.8	7.1	15.9	"
5	St-Valentin.....	3	6.6	7.3	9.	8.7	10.	41.6	"		9.3	7.8	17.1	Excellent.
6	Iberville.....	2	8.5	8.5	9.	8.	10.	44.	"		7.5	6.5	14.	Très bien.
7	Ste-Sabine.....	2	8.5	8.	9.	7.2	10.	42.7	"		8.	7.	15.	"
8	Ste-Marguerite-de-Blairfindie.....	6	8.3	7.8	8.	7.5	10	41.6	"		8.6	7.3	15.9	"
9	St-Rémi.....	8	8.	6.8	9.	8.1	9.8	41.7	"		8.1	7.3	15.4	"
10	St-Jean, paroisse..	5	7.4	6.8	8.	7.7	10.	39.9	Très bien.		8.4	8.	16.4	Excellent.
11	St-Bern-de-Lacoll.	8	6.1	6.7	10.	9.1	10.	41.9	Excellent.		7.5	6.6	14.1	Très bien.
12	Ste-Brigide.....	11	7.	6.7	10.	8.2	9.8	41.7	"		7.5	6.6	14.1	"
13	St-Luc.....	6	8.5	6.7	8.	7.5	10.	40.7	Très bien.		8.	7.	15.	"
	Lacolle.....	5	6.2	7.6	9.	8.7	10.	41.5	Excellent.		7.2	7.	14.2	"
14	St-Michel-Arch...	5	8.4	8.2	8.	7.4	9.2	41.2	"		7.2	7.2	14.4	"
15	St-Sébastien.....	6	6.6	7.8	8.	7.5	10.	39.9	Très bien.		8.2	7.1	15.3	"
16	St-Geo.-de-Henry.	8	6.7	7.3	8.	8.	9.3	39.3	"		8.	7.	15.	"
17	St-Cyprien.....	6	7.3	7.5	9.	7.9	10.	41.7	Excellent.		6.8	5.6	12.4	Bien.
18	St-Edouard.....	6	6.8	7.5	8.	7.1	8.1	37.5	Très bien.		7.8	7.	14.8	Très bien.
19	St-Alexandre, vill.	2	6.2	8.5	7.	7.	9.5	38.2	"		7.5	6.5	14.	"
20	St-Jacq.-le-Min...	6	5.8	7.5	6.	6.9	10.	36.2	"		8.4	7.5	15.9	"
21	St-Grég.-le-Grand	10	6.6	6.2	7.5	6.9	10.	37.2	"		7.6	6.7	14.3	Très bien.
22	Ste-A-de-Sabrev..	5	5.8	7.2	7.	7.	10.	37.	"		7.8	6.6	14.4	"
23	Sherrington.....	8	5.1	4.6	7.	7.	9.5	36.2	"		7.7	6.9	14.6	"
24	St-Alexandre, par.	6	6.	6.6	7.5	7.	8.6	35.7	"		7.6	6.5	14.1	"
25	St-Athanase.....	6	5.6	5.3	6.6	7.4	7.	21.9	Bien.		7.5	6.6	14.1	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Gervais Marien,

Insp. d'écoles.

M. C.-J. MILLER.

MONTRÉAL, 10 juillet 1920

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						12	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							12
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires sous contrôle						41	
b) Modèles "						32	
c) Académiques "						26	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées: 7 acad. 1 élém.						8	
e) d'institutions indépendantes non subventionnées: 10 acad. 3 mod. 11 élém.						24	
Total							131
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs dans les écoles sous contrôle et indépendantes						209	
b) Instituteurs religieux dans les écoles sous contrôle et indépendantes						368	
c) Institutrices laïques dans les écoles sous contrôle et indépendantes						257	
d) Institutrices religieuses dans les écoles sous contrôle et indépendantes						752	
Total							1,586
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					1,136	
	dans les écoles modèles					1,363	
	dans les académies					1,282	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires.	Directeurs $700				525	
	dans les écoles modèles	"	"			525	
	dans les académies	"	"			525	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					583	
	dans les écoles modèles					615	
	dans les académies					778	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					350	
	dans les écoles modèles					350	
	dans les académies					350	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans	4.932	Filles de 5 à 7 ans	4,811			9,743	
b) Garçons de 7 à 14 ans	16.150	Filles de 7 à 14 ans	16,021			32,171	
c) Garçons de 14 à 16 ans	4.187	Filles de 14 à 16 ans	4,419			8,606	
d) Garçons de 16 à 18 ans	4,587	Filles de 16 à 18 ans	4,784			9,371	
Total							59,891
6.—a) Dans les écoles élémentaires						8,232	
b) Dans les écoles modèles						15,091	
c) Dans les académies						18,038	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1,870	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						4,485	
Total							47,716
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						78.8%	
b) Dans les écoles modèles						81.5%	
c) Dans les académies						85.2%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						84.2%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						88.7%	
f) Présence moyenne générale							83.3%
8.—Classification des élèves :							
En première année						18,153	
En deuxième année						10,172	
En troisième année						8,363	
En quatrième année						5,505	
En cinquième année						2,770	
En sixième année						1,445	
En septième année						716	
En huitième année						592	
Total							47,716

REMARQUES GÉNÉRALES

a)—DISTRICT D'INSPECTION

D'après le sommaire statistique qui précède, vous constaterez que ma circonscription renferme 99 écoles sous contrôle, plus 32 institutions indépendantes dont il me faut recueillir les statistiques concernant les élèves. Ce nombre, comparé à la moyenne des écoles dans les districts d'inspection ruraux, ne paraît pas élevé ; mais, il l'est beaucoup trop si l'on tient compte du grand nombre de *classes* que renferment mes écoles, exactement 1076.

La somme de travail que m'imposent les deux visites annuelles à ces classes est très considérable et me force à passer trop rapidement dans plusieurs d'entre elles.

Le tableau comparatif suivant fait voir l'augmentation rapide des classes et des élèves dans ma seule circonscription et démontre mieux que ne le ferait un long plaidoyer la nécessité d'un remaniement des districts de Montréal, puisque le cas de M. l'inspecteur Cuddihy est identique au mien.

Tableau comparatif des années 1919-1920 et 1915-1916

	Ecoles sous contrôle	Classes	Elèves inscrits aux écoles sous contrôle
1919–1920	99	1076	41.361
1915–1916	88	897	33.733
Augmentation en 4 ans..	11	179	7.628

b)—RECENSEMENT

L'un des événements importants à signaler est le recensement des enfants catholiques de 5 à 18 ans qui a été fait par la commission scolaire de Montréal dans son propre territoire. MM. les curés, par l'intermédiaire de MM. les vicaires, ont été chargés de ce travail.

Au No 5 du sommaire statistique, je donne le nombre des enfants recensés dans les seules paroisses de mon district ; le grand total pour toutes les paroisses catholiques de la cité a dû vous être transmis par la commission des écoles catholiques de Montréal.

c)—DÉCÈS DE QUATRE PROFESSEURS DISTINGUÉS

Je ne saurais compléter ces quelques notes sans rappeler le souvenir de quatre figures bien connues dans le monde des instituteurs, celles de feu MM. J.-O. Cassegrain, A.-P. Gélinas, Narcisse Gélinas et J.-E. Bernier.

M. Cassegrain, qui était le vénéré doyen des professeurs de l'École normale Jacques-Cartier, a le mérite d'y avoir dépensé 51 ans de sa vie à enseigner la langue française. Il était une compétence bien reconnue en cette matière, aussi les classiques français, en particulier le "bon La Fontaine", n'avaient pas de secret pour lui.

Citoyen intègre, chrétien de la meilleure trempe, M. Cassegrain était un pédagogue de haute valeur. Fructueuses furent les 60 années qu'il consacra à l'enseignement.

Trois autres excellents professeurs primaires, M. M. A.-P. Gélinas, Narcisse Gélinas et J.-E. Bernier, sont aussi décédés dans le cours de l'année. Ils avaient professé respectivement durant 50, 42 et 43 ans.

Devant les tombes de ces chers instituteurs qui ont peiné si longtemps pour instruire la jeunesse, nous déposons l'hommage de notre admiration et de nos regrets.

d)—COURS SPÉCIAL DE PRÉPARATION A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Un cours spécial tenant lieu et place de la 2e section de préparatoire de l'École Polytechnique de Montréal a été ouvert à l'Académie du Plateau, en septembre 1919. Les élèves qui ont terminé le cours académique (8e année) dans une institution quelconque de la province sont admis au cours spécial sans examen.

A ces jeunes gens, viennent se jondre tous ceux qui veulent devenir ingénieurs-mécaniciens, ingénieurs-électriciens, ingénieurs-chimistes, ingénieurs-civils, ou architectes, mais qui ont besoin d'une préparation spéciale en mathématiques.

Le programme, approuvé par le directeur des études de l'École Polytechnique, comporte surtout l'étude théorique et pratique de l'algèbre, de l'artihmétique et de la géométrie, mais le temps voulu étant donné à ces matières, le reste est conscaré à la culture générale : religion, philosophie, histoire générale, langue et littérature française, conversation anglaise, sciences physiques et naturelles, dessin géométrique et dessin d'ornement, géographie et cartographie.

Les examens de fin d'année se font dans la première semaine de juin par les directeurs et professeurs de l'École Polytechnique, et les élèves qui subissent ces examens avec succès entrent de plein droit à l'École Polytechnique, en octobre. Pour l'exercice 1919-1920, un élève a été admis sans examen, ses moyennes de cours pendant l'année ayant toutes été élevées ; quinze autres ont subi les épreuves écrites et orales avec succès.

Ce cours spécial, donné par M. le professeur Yves LeRouzès, comble donc une lacune, puisqu'il sert de liaison entre l'enseignement primaire supérieur et le haut enseignement spécial, et de plus, est appelé à faire du bien, parce qu'il permet de former les cœurs et les volontés en même temps que les intelligences.

e)—EXAMENS

Cette année encore, j'ai pu visiter deux fois toutes les écoles sous ma juridiction. Le programme d'études y est bien suivi. Dans mes rapports particuliers aux différentes commissions scolaires et dont copie vous a été transmise, j'ai fait quelques observations au sujet de l'enseignement de l'orthographe, de la géographie et de la langue seconde dans certaines classes. L'espace à ma disposition ne me permet pas de les répéter ici.

Toutefois, je puis affirmer que les progrès accomplis par les élèves ont été très satisfaisants.

f)—ÉCOLES ACCEPTÉES

Dans le cours de l'année, j'ai accepté les maisons d'école suivantes : "Frontenac filles", District Centre; "Delorimier", district-est; "Saint-Gabriel", district nord; "Bélair", Saint-Bernardin-de-Montréal.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du molibier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. District Centre, Montréal, bibliothèques des écoles "Frontenac, filles et garçons," $60.00 ; 2. District Nord, Montréal, mobilier de l'école "Saint-Gabriel", $50.00 ; 3. Saint-Charles, Bas-du-Sault, mobi-

lier des écoles "Germain-Valade, Saint-Léonard", $40.00 ; 4. District Est, Montréal, bibliothèque de l'école "Delorimier", $35.00 ; 5. Saint-Bernardin-de-Montréal, bibliothèque de l'école "Bélair", $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

L. Baron, J.-D. Guérin, Geo.-A. Fendoll, Yves Le Rouzès, J.-A. Couture, Arthur Gérard, Ernest Lamy, Marie-Anne Riopel, Ethel Crossan, Lydia Parenteau, Alice Larivée, Rose-Blanche Richard.

Ci-après la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des pcints conservés sur 20 accordés.	
1	District Centre... Comm. des Ecoles cath. de Montr.	36	9.	9.3	10.	10.	10.	48.3	Excellent.	10.	8.	18.	Excellent.
2	District Est..... Comm. des Ecoles cath. de Montr.	46	9.	9.1	10.	10.	10.	48.1	"	10.	7.3	17.3	"
3	District Nord.... (3 écoles du Sault-au-Récollet)...	3	8.3	9.3	10.	10.	10.	47.6	"	10.	7.6	17.6	"
4	St-Bern.-de-Mont.	2	10.	9.	10.	10.	8.	47.	"	10.	8.	18.	"
5	Montréal-Est....	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	10.	7.5	17.5	"
6	St-Chs, Bas-du-St	2	10.	8.	8.	10.	10.	46.	"	10.	7.25	17.25	"
7	Côte-St-Michel...	1	10.	8.	9.	9.	10.	46.	"	10.	7.	17.	"
8	Côte St-Léonard..	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	10.	8.	18.	"
9	Pte-aux-Trembles.	3	10.	9.3	8.	8.	10.	45.3	"	10.	7.3	17.3	"
10	St-Jules.....	1	8.	8.	7.	6.	10.	39.	Très bien.	8.	5.	13.	Bien.
11	Riv.-des-Prair.,p..	2	8.	7.	6.	6.	10.	37.	"	10.	7.	17.	Excellent.
12	Riv.-des-Prair., v.	1	6.	6.	6.	7.	10.	35.	"	8.	6.	14.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MILLER,

Insp. d'écoles.

M. ANT. MILLETTE.

POINTE-AU-PIC, le 21 août 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; II. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						18	
b) Sous contrôle des syndics							
					Total		18
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						90	
b) Modèles						9	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
					Total		104
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituerus religieux						14	
c) Institutrices laïques						107	
d) Institutrices religieuses						9	
					Total		131
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					500.00	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					400.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					178.33	
	dans les écoles modèles					225.00	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					200.00	
	dans les écoles modèles					212.50	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	641	Filles de 5 à 7 ans.	640			1281	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	1995	Filles de 7 à 14 ans.	1978			3973	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	517	Filles de 14 à 16 ans.	522			1039	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	382	Filles de 16 à 18 ans.	319			701	
					Total		6,994
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						2930	
b) Dans les écoles modèles						813	
c) Dans les académies						460	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						424	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						15	
					Total		4,642
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						72.%	
b) Dans les écoles modèles						74.%	
c) Dans les académies						82.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						85.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						80.%	
f) Présence moyenne générale							75.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						1454	
En deuxième année						1182	
En troisième année						1121	
En quatrième année						586	
En cinquième année						156	
En sixième année						83	
En septième année						43	
En huitième année						17	
					Total		4,642

REMARQUES GÉNÉRALES

Malgré la maladie qui m'a terrassé, j'ai pu visiter 64 écoles de mon district. Après information, je puis dire que les autres écoles, sauf deux ou trois, ont bien fonctionné.

Les progrès au sujet de l'instruction et de l'éducation de notre jeunesse écolière vont toujours en augmentant.

Plusieurs écoles nouvelles sont en construction: à la Baie-St-Paul, St-Urbain-De-Salles, St-Irénée etc. Il nous reste peu de vieilles écoles non aérées et mal éclairées.

Il y a encore progrès sur les salaires payés à nos institutrices.

La-Malbaie avait accordé une augmentation à ses institutrices l'an dernier, et je viens d'apprendre que cette municipalité a de nouveau haussé les traitements cette année. Baie St-Paul (paroisse), mérite une mention spéciale, car elle commence à comprendre ce que vaut la bonne instruction. L'an dernier elle augmentait les salaires et dépensait $435. à cette fin ; elle ne s'arrêtera pas dans un si bon chemin. Plusieurs autres municipalités ont emboité le pas du progrès.

Le tableau suivant vous indiquera le nombre d'années d'enseignement des institutrices de mon comté.

ANNÉES D'ENSEIGNEMENT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
27	23	18	9	8	8	3	2	1	.....	.....	.....	.....	1	2	1	1	.....	.....	.....	.....

D'après ce tableau, la moitié de nos institutrices n'ont qu'une ou deux années d'enseignement. La carrière de l'enseignement étant mieux appréciée et plus rémunérée, j'ai lieu de croire que les institutrices demeureront plus longtemps dans l'enseignement.

886 élèves ont commencé ou continué l'étude de la langue anglaise. C'est une étude nécessaire à cause du nombre d'étrangers qui parcourent notre comté pendant la belle saison.

Nos institutrices continuent l'enseignement du dessin. Plusieurs jeunes vocations se dessinent pour les écoles techiques. Une seule chose arrête les parents : c'est la trop grande liberté laissée à leurs enfants après les cours. Les frères du Patronage ne pourraient-ils pas prendre ces élèves, les pensionner, les surveiller et parfaire leurs études française et anglaise ?

Les municipalités suivantes ont droit au fond des municipalités pauvres : Callières, De Salles, St-Placide, St-Siméon (par.), St-Urbain, St-Hilarion, Pte-Rre-St-François, Isle-aux-Coudres et Saint-Fidèle.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—Primes aux municipalités les plus méritantes

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. La-Malbaie, $60.00 ; 2. Baie-St-Paul (paroisse), $50.00 ; 3. De Salles, $40.00 ; 4. Pte-Rre-St-François, $35.00 ; 5. St-Hilarion, $30.00.

II.—Gratifications aux institutrices et aux instituteurs les plus méritants.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlles Marie-Blanche Bherer, Antoinette Gaudreault, Marie-Laure Gagnon, Germaine Villeneuve, Aglaé Tremblay, Marie Boily, Eugénie Trépanier, Eva Dufour, Marie-Sophie Perron, Ivonne Tremblay, Marie-Anna Ouellet, Emma Boivin, Juliette Tremblay.

Ci-après la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

No d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	Ville Baie St-Paul.	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	9.5	9.5	19.	Excellent.
2	La-Malbaie.....	15	8.2	9.	10.	8.3	10.	45.5	"	8.	7.9	15.9	Très bien.
3	St-Siméon, village.	1	10.	10.	7.	8.	10.	45.	"	10.	10.	20.	Excellent.
4	Cap-à-l'Aigle.....	2	10.	8.	8.	7.	10.	43.	"	7.5	7.	14.5	Très bien.
5	Pointe-au-Pic....	2	9.5	9.5	5.	8.	10.	42.	"	10.	10.	20.	Excellent.
6	St-Placide.....	3	5.3	7.6	10.	7.3	8.	38.2	Très bien.	8.	8.	16.	"
7	Callières.....	1	8.	8.	5.	6.5	10.	37.5	"	8.	8.	16.	"
8	Les-Eboulements.	12	8.5	8.	4.	5.5	10.	36.	"	8.5	8.5	17.	"
9	Pte-Riv. St-Fcs...	5	6.4	7.2	8.	6.6	7.	35.2	"	8.4	8.4	16.8	"
10	St-Urbain.....	7	6.	6.4	8.	6.	8.4	34.8	"	9.	9.	18.	"
11	St-Fidèle.....	6	7.2	6.2	6.	7.	8.	34.4	"	7.8	7.8	15.6	Très bien.
12	St-Siméon, par...	4	5.5	5.2	8.	8.2	7.3	34.2	"	7.3	7.3	14.6	"
13	St-Irénée.....	7	7.8	7.8	5.	6.2	7.1	33.9	"	8.	8.	16.	Excellent.
14	Isle-aux-Coudres..	4	8.75	7.25	5.	4.5	8.	33.5	"	9.	9.	18.	"
15	St-Hilarion.....	7	5.7	6.	6.	5.5	8.	33.2	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
16	De Salles.....	5	7.2	5.8	7.	5.2	8.	33.2	"	8.2	8.2	16.4	Excellent.
17	Baie-St-Paul, par.	14	7	7.4	4.	6.	8.	32.4	"	8.	8.	16.	"
18	Ste-Agnès.....	4	6.5	6.5	5.	6.2	6.4	30.6	"	8.2	8.2	16.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ANT. MILLETTE,

Insp. d'écoles.

M. F.-J. NORMAND.

SAINT-AIMÉ, juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant ; I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :								
a) Sous contrôle des commissaires							36	
b) Sous contrôle des syndics								
						Total		36
2.—Nombre d'écoles :								
a) Elémentaires							142	
b) Modèles							13	
c) Académiques							3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							10	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							4	
						Total		172
3.—Nombre de titulaires :								
a) Instituteurs laïcs							1	
b) Instituteurs religieux							26	
c) Institutrices laïques							144	
d) Institutrices religieuses							73	
						Total		244
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles						750.00	
	dans les académies							
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						500.00	
	dans les écoles modèles						428.57	
	dans les académies						444.44	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires						222.43	
	dans les écoles modèles						250.00	
	dans les académies							
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						239.37	
	dans les écoles modèles						200.00	
	dans les académies						238.46	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :								
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1001	Filles de 5 à 7 ans.	951				1952	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2953	Filles de 7 à 14 ans.	3020				5973	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	825	Filles de 14 à 16 ans.	771				1596	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	683	Filles de 16 à 18 ans.	684				1367	
						Total		10,888
6.—Nombre d'élèves inscrits :								
a) Dans les écoles élémentaires							4599	
b) Dans les écoles modèles							1533	
c) Dans les académies							1055	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							1246	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							230	
						Total		8,663
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :								
a) Dans les écoles élémentaires							77.12%	
b) Dans les écoles modèles							80.82%	
c) Dans les académies							82.46%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							86.91%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							91.30%	
f) Présence moyenne générale								80.20%
8.—Classification des élèves :								
En première année							2643	
En deuxième année							2224	
En troisième année							1910	
En quatrième année							1105	
En cinquième année							376	
En sixième année							211	
En septième année							133	
En huitième année							51	
						Total		8,663

REMARQUES GÉNÉRALES

Conférence

Le rapport des conférences transmis en décembre 1919, vous démontre, monsieur le Surintendant, l'intérêt que porte le personnel enseignant à ces entretiens pédagogiques qui produisent toujours de bons résultats. Ce que je trouve regrettable, c'est d'avoir si peu de temps à développer le sujet indiqué et à donner certains conseils relatifs aux constatations faites aux examens.

AMÉLIORATIONS ET CONSTRUCTIONS

Un nombre assez important de commissions ont amélioré les mobiliers scolaires et construit de nouvelles écoles. Les paroisses de St-Dominique, St-Pie, St-Jude, St-Damase et St-Denis, méritent une mention spéciale. Celle de St-Hilaire a droit à toutes mes félicitations pour le bel entretien, le bon ordre, la propreté, régnant partout. Je regrette de n'en pouvoir dire autant de la municipalité qui n'occupe pas le premier rang de la classification.

SALAIRE

Le salaire moyen des institutrices des écoles élémentaires pour l'année qui vient de finir est de $222.43 ; pour l'année 1918-19, il était de $202.91. C'est une augmentation assez satisfaisante et j'ai tout lieu de croire que, pour 1920-21, il sera au moins de $240.

Puisque je visiterai un nouveau district en septembre prochain, je tiens, avant de terminer, à offrir mes plus sincères remerciements au dévoué clergé de chaque paroisse qui a si généreusement appuyé les efforts de votre humble serviteur ainsi qu'aux diverses commissions scolaires qui ont toujours écouté favorablement les conseils donnés.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc).

1. St-Damase, $60.00 ; 2. St-Dominique (par.), $50.00 ; 3. St-Denis, (par.) $40.00 ; 4. St-Jude, $35.00 ; 5. St-Hilaire (par.) $30.00.

GRATIFICATION AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

M. Télesphore Ferland ; Mlles Germaine Senay ; Yvonne Paquette; Anna Brodeur ; Angéline Bessette ; Auréa Desmarais ; Corinne Couillard ; M.-Ange Martin ; Marcelle Fournier ; Anna Chagnon ; Aline Michon ; Anne-Marie Nichol ; Odina Girouard ; Louise Bernard ; Alice Beaudry ; Albina Jarret ; Anna Dubreuil ; Anna DeGrandpré ; Germaine Lusignan ; Virginie Bédard.

Voici maintenant la liste des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Charles, village	1	10.	10.	9.	7.5	10.	46.5	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	St-Hyacinthe,cité	4	10.	10.	10.	8.7	10.	48.7	"	8.8	8.8	17.6	Très bien.
3	Girouard	2	10.	10.	10.	7.	10.	47.	"	9.5	9.5	19.	Excellent.
4	St-Denis, village	2	9.8	9.7	9.	9.5	10.	48.	"	9.	9.	18.	"
5	St-Pie, village	2	10.	10.	9.5	7.5	10.	47.	"	9.	9.	18.	"
6	Salvail	1	10.	10.	9.	7.	10.	46.	"	9.5	9.5	19.	"
7	St-Hilaire, village.	2	10.	10.	10.	9.	10.	49.	"	7.8	7.8	15.5	Très bien.
8	La-Providence	1	9.	10.	10.	7.	10.	46.	"	9.	9.	18.	Excellent.
9	St-Jude	6	9.6	9.4	9.5	7.	10.	45.5	"	9.2	9.2	18.4	"
10	St-Césaire, village	2	9.5	10.	9.	10.	10.	48.5	"	7.5	7.4	15.	Très bien.
11	St-Hilaire, par.	5	9.7	9.8	10.	7.1	10.	46.6	"	8.2	8.2	16.4	"
12	La Présentation	8	8.8	9.8	9.	7.8	10.	45.4	"	8.6	8.6	17.2	"
13	Marieville	2	9.	9.5	9.5	8.3	10.	46.3	"	7.8	7.7	15.5	"
14	St-Joseph	1	7.	9.	9.5	7.5	10.	43.	Très bien.	9.3	9.2	18.5	Excellent.
15	Rougemont, par	4	9.1	9.5	9.	7.6	10.	45.2	Excellent	7.5	7.5	15.	Très bien.
16	St-Dominique, vill	1	7.	8.	8.	7.	10.	40.	Très bien.	10.	10.	20.	Excellent.
17	N-D-de-St-Hyac.	3	8.	8.	9.5	7.5	10.	43.	"	8.3	8.4	16.7	Très bien.
18	St-Dominique, pa.	5	6.6	9.1	9.5	8.2	10.	43.4	"	8.	8.	16.	"
19	Ste-Madeleine, vil.	1	10.	9.5	8.5	7.	10.	45.	Excellent.	7.	7.	14.	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.				Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
20	Rougemont, vill..	1	6.	9.	9.5	7.5	10.		42.	Très bien.	8.5	8.5	17.	Très bien.
21	St-Paul-d'Abbts..	7	8.1	9.2	9.	8.3	10.		44.6	"	8.1	7.1	14.2	"
22	Ste-Ang-de-Monn	6	7.7	9.5	8.5	7.3	10.		43.	"	7.8	7.8	15.6	"
23	St-Césaire, par....	11	8.8	8.7	9.	7.5	9.8		43.8	"	7.3	7.4	14.7	"
24	St-Barnabé, vill...	1	7.	9.5	8.5	7.	10.		42.	"	8.	8.	16.	"
25	St-Pie, paroisse...	12	7.6	8.6	9.	7.8	10.		43.	"	7.4	7.4	14.8	"
26	Ste-Marie-de-Mon	10	8.9	9.	9.5	7.5	10.		44.9	"	6.3	6.3	12.6	Bien.
27	St-Bernard.....	4	7.5	8.9	9.	7.	10.		42.4	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
28	St-Denis, par.....	8	8.3	9.2	8.5	6.5	10.		42.5	"	7.2	7.2	14.4	"
29	Ste-Mad.-par....	3	8.2	8.7	9.5	7.5	9.7		43.6	"	6.7	6.6	13.3	Bien.
30	St-Damase.....	10	7.8	8.6	9.	7.2	10.		42.6	"	7.	7.	14.	Très bien.
31	Ste-Rosalie.....	5	8.7	9.4	7.5	7.	10.		42.6	"	6.9	6.9	13.8	Bien.
32	St-Ths-d'Aquin...	5	9.	9.1	9.	7.5	10.		44.6	"	5.8	5.8	11.6	Médiocre.
33	St-Hyac.-le-Conf .	4	6.5	8.5	9.5	8.1	10.		42.6	"	6.8	6.7	13.5	Bien.
34	St-Charles, par...	6	9.2	9.1	8.	6.5	10.		42.8	"	6.	6.	12.	"
35	St-Barnabé, par..	5	8.6	9.2	7.	6.5	10.		41.3	"	6.1	6.1	12.2	"
36	St-Jean-Baptiste..	6	7.8	7.7	6.	7.	9.9		38.4	"	6.8	5.8	11.6	Médiocre

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-J. NORMAND,

Insp. d'écoles

L.-O. PAGÉ.

LOTBINIÈRE, 31 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :								
a) Sous contrôle des commissaires							25	
b) Sous contrôle des syndics								
						Total		25
2.—Nombre d'écoles :								
a) Elémentaires							123	
b) Modèles							14	
c) Académiques							2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							4	
e) d Institutions indépendantes non subventionnées							1	
						Total		144
3.—Nombre de titulaires :								
a) Instituteurs laïcs							4	
b) Instituteurs religieux							3	
c) Institutrices laïques							138	
d) Institutrices religieuses							42	
						Total		187
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles						712.50	
	dans les académies						975.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles							
	dans les académies						400.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires						196.85	
	dans les écoles modèles						283.00	
	dans les académies							
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						208.25	
	dans les écoles modèles						218.00	
	dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :								
a) Garçons de 5 à 7 ans.	566	Filles de 5 à 7 ans.	542				1,108	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2179	Filles de 7 à 14 ans.	2170				4,349	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	500	Filles de 14 à 16 ans.	498				998	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	423	Filles de 16 à 18 ans.	402				825	
						Total		7,280
6.—Nombre d'élèves inscrits :								
a) Dans les écoles élémentaires							3582	
b) Dans les écoles modèles							996	
c) Dans les académies							197	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							283	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							30	
						Total		5,088
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :								
a) Dans les écoles élémentaires							78.5%	
b) Dans les écoles modèles							81.3%	
c) Dans les académies							83.6%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							83.3%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							93.3%	
f) Présence moyenne générale								79.8%
8.—Classification des élèves :								
En première année							1512	
En deuxième année							1222	
En troisième année							1149	
En quatrième année							713	
En cinquième année							317	
En sixième année							113	
En septième année							49	
En huitième année							13	
						Total		5,088

REMARQUES GÉNÉRALES

Toutes les écoles de mon district ont été dirigées par des institutrices ou des instituteurs brevetés.

Les examens de fin d'année ont donné les résultats suivants :

Excellent, 25 ; Très bien, 53 ; Bien, 42 ; Médiocre, 16 ; Nul, 3.

Mlles Delvina Garneau, Anna-Marie Tousignant, Flore Lafleur, Marie-Anna Drouin, Isabelle Laliberté, Emma Rhéaume, Eva Samson ont préparé chacune uue conférence résumant les études pédagogiques qu'elles ont faites pendant l'année qui vient de finir.

MM. les Commissaires et MM. les Secrétaires s'acquittent généralement bien de leurs devoirs.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) :

St-Narcisse, $60.00 ; St-Flavien, $50.00 ; Lotbinière, $40.00 ;St-Gilles, $35.00 ; Ste-Anastasie, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Melles Delvina Garneau, Joséphine Guay, Anna-Marie Tousignant, Anna-Marie Laflamme, Azilda Boulanger, Emma Cayer, Flore Lafleur, Auréa Brisson, Alice Boisvert, Aurélia Laroche, Rose Bélanger, Julia Bélanger, Germaine Blanchet, Maria Bélanger, Valéda Bélanger, Yvonne Pouliot, Eugénie Beaudet.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Leclercville	1	10.0	10.0	7.0	7.0	10.0	44.0	Excellent.	9.0	9.0	18.0	Excellent.
2	Ste-Agathe, No 1.	3	8.0	7.0	10.0	10.0	10.0	45.0	"	8.0	7.5	15.5	"
3	St-Flavien, village	1	9.0	9.9	8.0	8.0	10.0	42.0	"	9.0	9.0	18.0	"
4	St-Agapitville	1	9.0	9.0	7.0	7.0	10.0	42.0	"	9.0	9.0	18.0	"
5	Laurierville	2	9.0	9.0	7.0	6.5	10.0	41.5	"	8.5	8.0	16.5	"
6	Lotbinière, village.	1	10.0	10.0	7.0	5.0	10.0	42.0	"	8.0	8.0	16.0	"
7	Deschaillons	7	8.6	8.3	8.0	6.6	10.0	41.5	"	8.3	8.1	16.4	"
8	St-Octave	3	7.7	7.6	6.0	6.0	10.0	41.0	"	8.3	8.0	16.3	"
9	St-Gilles	8	8.3	7.7	10.0	6.4	10.0	42.4	"	7.6	7.0	14.6	Très bien
10	Ste-Anastasie	13	8.7	8.3	8.0	6.0	10.0	41.0	"	7.6	7.2	14.8	"
11	St-Narcisse	6	7.3	8.0	6.0	6.3	10.0	37.6	Très bien.	8.8	8.5	17.3	Excellent.
12	Ste-Croix	8	7.4	7.6	6.0	6.0	10.0	37.0	"	8.7	8.5	17.2	"
13	St-Antoine	9	7.9	8.0	5.0	5.4	10.0	36.3	"	8.6	8.3	17.9	"
14	Issoudun	6	7.7	7.7	6.0	6.0	10.0	37.4	"	8.1	7.5	15.6	Très bien.
15	Somerset-Nord	7	8.6	8.4	5.0	5.0	10.0	37.0	"	8.2	7.8	16.0	"
16	St-Flavien, par	6	8.0	8.3	5.0	6.0	10.0	37.3	"	8.0	7.5	15.5	"
17	Parisville	3	7.0	8.0	6.0	5.3	10.0	36.3	"	8.3	8.0	16.3	Excellent.
18	St-Apollinaire	10	8.2	8.4	5.0	5.3	10.0	36.9	"	7.8	7.5	15.3	Très bien.
19	Ste-Agathe, No 2.	5	8.0	8.2	5.2	5.4	10.0	36.8	"	7.6	7.0	14.6	"
20	Ste-Philomène	7	7.3	7.7	5.0	5.0	10.0	35.0	"	8.3	8.0	16.3	Excellent.
21	St-Edouard	7	8.0	8.3	3.0	5.4	10.0	34.7	"	8.3	8.0	16.3	"
22	Nelson	3	8.0	7.0	6.0	5.3	10.0	36.3	"	7.6	7.0	14.6	Très bien.
23	Lotbinière, par	8	7.8	8.0	5.0	5.5	10.0	36.3	"	7.4	7.1	14.5	"
24	Ste-Emilie	7	7.8	8.3	4.0	6.0	10.0	36.1	"	7.6	7.0	14.6	"
25	St-Agapit	7	8.6	8.0	5.0	5.3	10.0	36.9	"	7.0	6.7	13.7	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-O. PAGÉ,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. PAQUIN.

JOLIETTE, 30 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								28	
b) Sous contrôle des syndics									
							Total		28
2.—Nombre d'écoles :									
a) Elémentaires								131	
b) Modèles								11	
c) Académiques								1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								6	
							Total		157
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs								6	
b) Instituteurs religieux								12	
c) Institutrices laïques								140	
d) Institutrices religieuses								60	
							Total		218
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles							638.	
	dans les académies							700.	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles							430.	
	dans les académies							430.	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires							206.	
	dans les écoles modèles							240.	
	dans les académies								
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires							241.	
	dans les écoles modèles							201.	
	dans les académies								
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	970	Filles de 5 à 7 ans.	990					1960	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3136	Filles de 7 à 14 ans.	3062					6198	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	698	Filles de 14 à 16 ans.	774					1472	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	485	Filles de 16 à 18 ans.	575					1060	
							Total		10690
6.—Nombre d'élèves inscrits :									
a) Dans les écoles élémentaires								5277	
b) Dans les écoles modèles								1521	
c) Dans les académies								352	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								870	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								894	
							Total		8914
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								74.50%	
b) Dans les écoles modèles								75.25%	
c) Dans les académies								80.33%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								75.20%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								91.00%	
f) Présence moyenne générale									77.75%
8 – Classification des élèves :									
En première année								3766	
En deuxième année								1974	
En troisième année								1472	
En quatrième année								964	
En cinquième année								381	
En sixième année								214	
En septième année								78	
En huitième année								65	
							Total		8914

REMARQUES GÉNÉRALES

Le sommaire statistique ci-dessus prouve que 83¼% des élèves recensés ont fréquenté les écoles de ce district avec une présence moyenne de 77¾%. Chiffres très bien pour l'année. La grippe, la rougeole ont été la cause, encore cette année, de nombreuses absences. De plus, il faudrait ajouter à ces nombres, les élèves du collège et du noviciat de Joliette. A la date du passage de l'inspecteur, 963 élèves n'avaient pas manqué une seule journée de classe. Cela prouve bien, l'importance qu'on attache à l'école et les sacrifices qu'on fait pour s'y rendre.

Les concours inter-scolaires et le bulletin mensuel produisent toujours les plus heureux résultats. Pour l'efficacité des cours, les municipalités suivantes méritent une mention spéciale : Joliette, Berthierville, St-Ambroise-de-Kildare, Ste-Émélie-de-l'Énergie, St-Gabriel-de-Brandon, village, Berthier, paroisse, St-Damien, St-Thomas, Ste-Elizabeth, St-Norbert et l'Ile-Dupas.

La loi scolaire oblige toutes les commissions scolaires à visiter deux fois l'an toutes les écoles de leur municipalité. Quelques commissions négligent de remplir ce devoir important de leur mandat, d'autres font ces visites avec trop de précipitation. Cependant, rien de plus important que ces visites des commissaires, accompagnés de M le Curé. Elles sont tout à la fois une récompense et un stimulant pour les élèves et les titulaires. Jamais, on accordera à ces fêtes scolaires trop d'importance, trop de solennité.

Mon district d'inspection ne compte aucune école ménagère, et, cependant, il comprend deux comtés essentiellement agricoles. Les gouvernants de cette province devraient, si l'on veut conserver à la terre ceux qui doivent naturellement y rester, encourager, favoriser l'établissement de ces cours, sur une basse vraiment sérieuse, dans chaque paroisse de nos comtés agricoles.

MAISONS D'ÉCOLE

Au cours de l'année j'ai accepté 6 maisons d'école nouvellement construites ou réparées. L'Académie St-Viateur et l'Ecole St-Pierre-de-

Joliette méritent une mention spéciale. M. le Surintendant, vous avez assisté à l'inauguration de ces écoles. Vous savez, qu'elles sont à l'honneur de la commission scolaire de cette ville, comme de notre province toute entière.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc).

1. Grand-Rang-de-SteMélanie, $60.00 ; 2. Ste-Béatrice, $50.00 ; 3. Canton-Laviolette, $40.00 ; 4. St-Charles-Borromée, $35.00 ; 5. St-Jean-de-Matha, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement.

MM. Réné Robitaille, Adrien Froment ; Mlles Aldéa St-Georges, Irène Gadoury, M.-A. Ferland, Clara Laporte; M. Georges Goulet; Mlles Méralda Marchand, Maria Armstrong, M.-R. Bibeau, Aurore Peltier, Nellie Marchand, M. Marthe Robillard, Emilie Richard, Bernadette Marchand, Camilla Garceau, Maggie Neilan, Clarinda Boucher.

Veuillez trouver ci-après la classification des commissions scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité								Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Joliette	5	9.4	9.6	10.	10.	10.	49.	Excellent.	9.8	9.2	19.	Excellent.
2	St-Gab.-de-Brad.	2	8.5	8.5	10.	9.	10.	46.	"	8.5	8.5	7.	"
3	Canton Laviolette	1	7.	10.	10.	8.	9.	44.	"	8.	8.	16.	"
4	St-Dam.-de Brand	7	10.	10.	7.	6.	10.	43.	"	8.1	7.9	16.	"
5	St-Ignace-du-Lac.	3	9.3	10.	5.	9.3	10.	44.6	"	7.3	7.3	14.6	Très bien.
6	Canton Provost...	4	7.2	8.2	10.	7.	10.	42.4	"	8.	7.7	15.7	"
7	St-Mich-des-Sts..	3	8.	8.6	8.	8.3	10.	42.9	"	8.	8.	16.	Excellent.
8	St-Alph.-de-Rod. .	5	7.5	9.	7.	8.	10.	41.5	"	8.2	8.2	16.4	"
9	Ile-St-Ign.-de-Loyola	2	9.	8.	9.	5.	10.	41.	"	8.	8.	16.	"
10	Berthier, par	8	9.5	10.	4.	8.	10.	41.5	"	7.6	7.5	15.1	Très bien.
11	Ile-Dupas	1	10.	10.	3.	4.	10.	37.	Très bien.	10.	9.	19.	Excellent.
11	St-Cléophas	1	9.	10.	5.	5.	10.	39.	"	9.	8.	17.	"
12	Ste-Elizabeth	12	8.	9.6	5.	6.	10.	38.6	"	8.7	8.	16.7	"
13	St-Côme	4	7.5	9.2	10.	6.	8.	40.7	Excellent.	7.5	7.	14.5	Très bien.
13	St-Félix-de-Valois.	9	8.2	9.	5.	6.	10.	38.2	Très bien.	8.6	8.4	17.	Excellent.
14	St-Thomas-de-Joliette	7	9.5	9.5	4.	5.	10.	38.	"	8.5	8.5	17.	"
15	St-Gab-de-Brad., paroisse	9	7.4	9.	7.	5.	10.	38.4	"	8.4	8.1	16.5	"
16	Grand - Rang -de-Ste-Mélanie	10	8.3	10.	4.	5.2	10.	37.5	"	8.6	8.7	17.3	"
17	Ste-Béatrice	5	7.6	9.	5.	5.	10.	36.6	"	9.0	8.	17.	"
18	St-Jean-de-Matha.	9	9.	8.	5.	5.7	10.	37.7	"	8.5	8.	16.5	"
19	St-Chs-Borromée.	9	8.	9.	6.	5.	10.	37.	"	8.5	8.5	17.	"
20	Ste-Emélie-de-l'Energie	5	6.2	9.2	8.	6.	8.	37.4	"	8.5	8.	16.5	"
21	St-Norbert	6	8.8	7.9	4.	7.2	10.	37.9	"	7.8	7.8	15.6	Très bien.
22	Berthierville	2	8.	9.	2.	4.	10.	33.	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
23	St-Ambroise-de-Kildare	11	8.1	8.6	2.	4.2	10.	32.9	"	8.6	8.4	17.	"
24	Ile-Madame	1	8.	8.	1.	5.	10.	32.	"	8.	8.	16.	"
25	La-Vérandrye	1	9.	8.	2.	5.	10.	34.	"	5.	5.	10.	Bien.
26	La-Barrière	1	Fermée.										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. PAQUIN,
Insp. d'écoles.

M. CHS. PLAMONDON.

ST-BRUNO, LAC-ST-JEAN, 31 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				27	
b) Sous contrôle des syndics					
Total					27
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				120	
b) Modèles				22	
c) Académiques				3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				4	
Total					151
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				6	
b) Instituteurs religieux				26	
c) Institutrices laïques				179	
d) Institutrices religieuses				33	
Total					244
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires			800	
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies			350	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			225	
	dans les écoles modèles			300	
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			225	
	dans les écoles modèles			300	
	dans les académies				
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1219	Filles de 5 à 7 ans.	1254	2473	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3266	Filles de 7 à 14 ans.	3119	6385	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	653	Filles de 14 à 16 ans.	690	1343	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	447	Filles de 16 à 18 ans.	471	918	
Total					11,119
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				3515	
b) Dans les écoles modèles				3194	
c) Dans les académies				1266	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				406	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				54	
Total					8,435
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				75.%	
b) Dans les écoles modèles				76.%	
c) Dans les académies				76.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				78.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				87.%	
f) Présence moyenne générale					76.%
8.—Classification des élèves :					
En première année				2903	
En deuxième année				1960	
En troisième année				1727	
En quatrième année				1200	
En cinquième année				426	
En sixième année				147	
En septième année				56	
En huitième année				16	
Total					8,435

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année scolaire a été excellente sous tous rapports. On ne recule devant aucune difficulté, on est prêt à faire tous les sacrifices pour procurer l'instruction aux enfants ; malgré le coût élevé des matériaux de construction et la cherté de la main-d'œuvre, on construit quand même des maisons d'école et l'on achète des mobiliers modernes. Il y a eu cette année, dans les écoles sous contrôle, 533 élèves de plus que l'an dernier; ce qui a nécessité l'ouverture de huit nouvelles salles de classe. J'ai accepté cette année trois maisons d'école construites d'après des plans acceptés par votre département savoir : une à St-Fulgence, une à St-Charles et une à Kénogami.

Voici les noms des municipalités que je recommande pour une part au fonds des municipalités pauvres : Ste-Rose-de-Lima, Cap-à-l'Ouest, Ferland, Mission-Larouche, St-Honoré, St-Charles, Bourget, Harvey, Labarre, St-Félix, l'Anse St-Jean et Petit Saguenay.

Classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Bruno	9	9.	10.	10.	10.	10.	49.	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	Kénogami	3	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	9.	9.	18.	"
3	Ste-Anne, par	12	8.	9.	10.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	"
4	Ste-Anne, village	3	8.	9.	10.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
5	Petit-Saguenay	4	8.	9.	10.	10.	10.	47.	"	9.	9.	18.	"
6	Jonquière, village	4	10.	10.	9.	8.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
7	St-Honoré	6	10.	10.	7.	9.	10.	46.	"	9.	9.	18.	"
8	St-Charles	4	7.	10.	9.	10.	10.	46.	"	9.	9.	18.	"
9	Chicoutimi, ville	5	9.	9.	9.	9.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
10	Hébertville, par	9	8.	9.	9.	9.	10.	45.	"	8.	8.	16.	"
11	Hébertville, village	2	9.	9.	9.	8.	10.	45.	"	9.	9.	18.	"
12	L'Anse St-Jean	5	9.	7.	9.	9.	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
13	Bagotville, village	2	7.	10.	7.	10.	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
14	Jonquière, par	9	9.	9.	6.	9.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
15	Gde-Baie, village	3	9.	9.	6.	9.	10.	43.	"	10.	10.	20.	"
16	Gde-Baie, par	6	8.	9.	8.	8.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
17	Chicoutimi, par	16	8.	8.	7.	10.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
18	St-Felix	2	7.	7.	9.	10.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
19	Labarre	4	7.	7.	8.	10.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
20	St-Cyriac	5	8.	9.	7.	8.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
21	Laterrière	7	8.	9.	5.	10.	10.	42.	"	8.	8.	16.	"
22	Village du Moulin.	2	8.	9.	5.	10.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
23	Bagotville, par...	7	8.	9.	5.	10.	10.	42.	"	8.	8.	16.	"
24	Harvey	8	7.	8.	9.	10.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
25	Bourget	6	8.	9.	6.	9.	10.	42.	"	8.	8.	16.	"
26	Port-Alfred	1	10.	10.	.....	10.	10.	40.	"	10.	10.	20.	"
27	Ferland	1	7.	8.	5.	10.	10.	40.	"	9.	9.	18.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHS. PLAMONDON,
Insp. d'écoles.

M. J.-B. PRIMEAU.

ST-JÉRÔME, 12 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :							
a) Sous contrôle des commissaires						41	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							41
2.—*Nombre d'écoles* :							
a) Elémentaires						130	
b) Modèles						10	
c) Académiques						4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						6	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
Total							150
3.—*Nombre de titulaires* :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux						46	
c) Institutrices laïques						125	
d) Institutrices religieuses						75	
Total							248
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					200	
	dans les écoles modèles					600	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					425	
	dans les écoles modèles					390	
	dans les académies					440	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					225	
	dans les écoles modèles					280	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					350	
	dans les écoles modèles					460	
	dans les académies					315	
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	960	Filles de 5 à 7 ans.	990			1950	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2792	Filles de 7 à 14 ans.	2810			5602	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	623	Filles de 14 à 16 ans.	707			1330	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	458	Filles de 16 à 18 ans.	477			935	
Total							9,817
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :							
a) Dans les écoles élémentaires						4679	
b) Dans les écoles modèles						1311	
c) Dans les académies						748	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						847	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
Total							7,585
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :							
a) Dans les écoles élémentaires						80.50%	
b) Dans les écoles modèles						84.52%	
c) Dans les académies						85.25%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						90.93%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							82.83%
8.—*Classification des élèves* :							
En première année						3267	
En deuxième année						1545	
En troisième année						1258	
En quatrième année						867	
En cinquième année						313	
En sixième année						190	
En septième année						86	
En huitième année						59	
Total							7,585

REMARQUES GÉNÉRALES

Vous trouverez ci-inclus le sommaire statistique de mon district, la classification des municipalités par ordre de mérite, le nom des cinq municipalités qui ont mérité des primes et la liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu une gratification pour leur succès dans l'enseignement.

Je constate que le recensement fait par les secrétaires-trésoriers est dressé avec plus de soin que par le passé. Si ces officiers continuent à bien faire leur devoir et à bien faire comprendre aux parents l'obligation qu'ils ont, sous peine d'amende, de déclarer exactement l'âge de leurs enfants, bientôt nous aurons des statistiques parfaites.

INSTITUTRICES NON DIPLOMÉES

Comme le nombre d'institutrices non diplômées a augmenté cette année, vous nous demandez, Monsieur le Surintendant, quelle peut être la cause de cette rareté d'institutrices qualifiées. Pour moi, il y a deux raisons : la première, la moindre, c'est que depuis le commencement de la guerre beaucoup de jeunes gens n'ont pas osé, pour des raisons multiples, entrer dans le conjungo, et comme nos jeunes institutrices sont recherchées entre toutes par nos jeunes gens, il y a eu peu de mariages, conséquemment la plupart de ces jeunes filles ont continué à enseigner jusqu'à l'année dernière ; la seconde raison, et c'est la plus sérieuse, c'est la question des salaires payés.

Laissez-moi vous donner un exemple de la ladrerie de certains commissaires d'écoles.

Il est d'habitude, dans un grand nombre de municipalités, de laisser à chaque commissaire le soin d'engager l'institutrice de son arrondissement. L'été dernier, un commissaire offre $200.00 à une institutrice. Celle-ci lui demande $250.00 à cause du coût élevé de la vie. Après des pourparlers l'institutrice consent à accepter $250.00, mais elle devra chauffer son école. Elle demande ensuite s'il la prendrait en pension, vu que ce monsieur reste voisin de l'école. Il y consent. Combien allez-vous me charger par semaine, lui demande-t-elle ? Comme le

coût de la vie est élevé, dit-il, je ne puis pas vous pensionner à moins de $6.00 par semaine, et il venait de l'engager à $3.85 par semaine.

Oui, Monsieur le Surintendant, le plus grand obstacle à avoir des institutrices parfaitement qualifiées, c'est la fausse économie de certaines commissions scolaires.

Le devoir des commissaires d'écoles est de prendre tous les moyens possibles pour que leurs écoles soient effectives. Or, le principal moyen est de donner à leurs institutrices un salaire leur permettant de vivre convenablement. Pour que l'institutrice donne à ses élèves la plénitude de ses efforts, il faut qu'elle ait une bonne nourriture, qu'elle soit vêtue convenablement et qu'elle puisse faire quelque économie indispensable en cas de maladie et nécessaire pour ses vieux jours. C'est à ces conditions seulement que nous aurons des institutrices compétentes et dévouées. Ce n'est pas avec $250.00, ces années-ci, que nous aurons de telles institutrices.

Une autre émulation consiste à donner une prime aux institutrices qui ont le mieux réussi.

St-Eustache et St-Jérôme donnent des primes aux titulaires des écoles dont les élèves accusent le plus de progrès sur l'année précédente.

Un autre moyen d'émulation consiste à se servir de bulletins pour donner aux parents le moyen de s'assurer mensuellement si leurs enfants travaillent et se conduisent bien à l'école. Par ce bulletin, les parents s'occupent davantage du travail fait à l'école.

J'entre dans ces détails, Monsieur le Surintendant, car je sais que vous avez la louable habitude d'adresser à chacune des commissions scolaires plusieurs copies de mon rapport.

Je me propose, l'an prochain, de donner dans mon rapport le nom des municipalités qui paient leurs institutrices $300.00 par année ou plus. Je nommerai aussi les municipalités qui accordent des primes aux institutrices qui auront le plus fait travailler leurs élèves.

Je demande qu'une aide spéciale soit accordée à la municipalité scolaire de St-Colomban, car cette municipalité est très pauvre. Voici les noms des cinq municipalités qui ont mérité la prime.

Mirabel, St-Joseph, St-Jérôme (paroisse), Ste-Thérèse (paroisse), Ste-Monique.

Les titulaires qui ont gagné la gratification de $20.00 sont les suivants, sans ordre de mérite :

Armand Viau, St-Eustache ; Marie-Rose Thérien, St-Jérôme ; Agnès Lajeunesse, St-Jérôme ; Aimée Vermette, St-Jérôme ; Léontine Vaillancourt, Ste-Rose ; Wilda Larose, Ste-Rose ; Alice Laurin, St-Joseph ; Laure Labrosse, Oka ; Laurette Leduc, St-Placide ; Berthe Lavigne, St-Hermas ; Marie-Jeanne Guay, St-Hermas ; Alice Rochon, St-Eustache ; Bernadette Lamarche, St-Eustache ; Alberta Gauthier, Ste-Anne-des-Plaines ; Adrienne Filion, Ste-Sophie ; Cyprienne Baulne, St-Augustin ; Rose-Alba Joly, St-Augustin ; Emilia Robert, St-Janvier.

Les institutrices suivantes méritent une mention honorable pour leur succès dans l'enseignement. Je leur aurais même accordé des primes, si j'avais eu des fonds à ma disposition :

Cécile Gladu, Ste-Thérèse ; Arabella Bélanger, St-Hippolyte ; B.-Hélène Robert, St-Janvier ; Bertha Giroux, St-Augustin ; M.-Blanche Labelle, St-Augustin ; Cécile Traversy, Ste-Sophie ; Philiberthe Forget, Ste-Anne-des-Plaines ; Evélina Richer, Mirabel ; Alexina Cardinal, St-Placide ; Eléade Archambault, Ste-Rose ; Joséphine Joly, Ste-Rose ; Doris Hall, St-Colomban ; Marie-Anne Prud'homme, St-Jérôme ; Victoria Charbonneau, St-Jérôme.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) : Mirabel ; St-Joseph ; St-Jérôme, (paroisse) ; Ste-Thérèse, (paroisse) ; Ste-Monique.

Voici la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Lesage	1	10.	9.	9.	8.	10.	46.	Excellent.	8.	8.4	16.4	Excellent.
2	St-Janvier, (Bas)	1	10.	9.	7.	10.	10.	46.	"	8.	8.6	16.6	"
3	Pincourt	1	10.	8.	9.	8.	10.	45.	"	8	6.14	14.	Très bien.
4	St-Joseph	4	9.34	9.	9.	7.	10.	44.34	"	8.	8.34	16.34	Excellent.
5	Montrougeau	1	10.	9.	5.	10.	10.	44.	"	8.	7.4	15.4	Très bien.
6	St-Janvier, village	1	9.	9.	6.	9.	10.	43.	"	8.	7.	15.	"
7	St-Jérôme, ville	3	9.34	8.66	5.	10.	10.	43.	"	9.	9,	18.	Excellent.
8	St-Jérôme, par	9	9.	8.47	8.	7.	10.	42.67	"	8.	8.62	16.62	"
9	Ste-Rose, ville	3	10.	10.	4.	8.5	10.	42.5	"	8.	9.	17.	"
10	Ste-Thérèse, ville	3	8.67	8.	6.	9.67	10.	42.34	"	8.	9.	17.	"
11	Mirabel	2	10.	9.	3.	10.	10.	42.	"	8.	9.	17.	"
12	Ste-Scholast., vill	2	9.	9.	5.	8.5	10.	41.5	"	9.	9.	18.	"
13	St-Hippolyte	6	8.67	6.67	9.	7.	10.	41.34	"	8.	6.52	14.52	Très bien.
14	Ste-Anne-des-Pl.	9	9.	8.78	6.	7.56	10.	41.34	"	8.	7.72	15.72	"
15	Côte des Lacasse, (Ste-Rose)	1	8.	9.	5.	9.	10.	41.	"	8.	9.4	17.4	Excellent.
16	S-Benoit, village	2	10.	10.	4.	6.5	10.	40.5	"	8.	7.9	15.9	Très bien.
17	St-Canut, No 2	1	9.	8.	3.	10.	10.	40.	Très bien.	8.	7.6	15.6	"
18	St-Canut, No 1	1	9.	8.	4.	9.	10.	40.	"	8.	7.	15.	"
19	Haut-Petite-Côte, (Ste-Rose)	1	8.	9.	4.	9.	10.	40.	"	8.	5.2	13.2	"
20	Terrebonne, ville	2	7.	9.	5.	8.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
21	St-Joachim	1	10.	8.	2.	9.	10.	39.	"	8.	9.	17.	Excellent.
22	Côte-des-Perron, (Ste-Rose)	1	8.	9.	4.	8.	10.	39.	"	8.	7.8	15.8	Très bien.
23	Canuta	1	9.	8.	4.	8.	10.	39.	"	8.	9.	17.	Excellent.
24	Terrebonne, par	4	9.34	9.	2.	8.33	10.	38.67	"	8.	6.14	14.14	Très bien.
25	Bas-Grande-Côte, (Ste-Rose)	1	8.	8.	3.	9.	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
26	St-Jérôme, No 4	1	9.	8.	2.	9.	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
27	St-Hermas	4	8.5	8.25	3.	8.25	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
28	St-Sauveur	6	8.34	6.5	7.	6.	10.	37.84	"	8.	7.65	15.65	"
29	Bas-Petite-Côte, (Ste-Rose)	1	7.	9.	3.	8.	10.	37.	"	8.	6.8	14.8	"
30	Ste-Thérèse, par	9	8.78	8.11	2.	8.	10.	36.89	"	8.	8.18	16.18	Excellent.
31	St-Placide	5	8.8	9	2.	7.	10.	36.8	"	8.	7.7	15.7	Très bien.
32	Ste-Sophie	5	6.8	6.8	6.	7.	10.	36.6	"	8.	7.9	15.9	"
33	Ste-Monique	5	8.8	8.4	3.	6.4	10.	36.6	"	8.	7.16	15.16	"
34	L'Annonciation	3	8.34	8.	2.	8.	10.	36.34	"	8.	6.17	14.17	"
35	St-Jacq., (St-Can.)	1	9.	8.	2.	7.	10.	36.	"	8.	9.	17.	Excellent.
36	St-Janvier, par	3	9.	6.67	3.	7.33	10.	36.	"	8.	7.8	15.8	Très bien.
37	St-Eustache	11	7.37	8.45	3.	7.	10.	35.82	"	8.	7.1	15.1	"
38	St-Benoît, par	6	8.	8.34	3.	6.	10.	35.34	"	8.	7.5	15.5	"
39	Ste-Scholast., par.	6	8.67	7.83	2.	6.	10.	34.5	Très bien.	8.	6.82	14.82	Très bien.
40	St-Augustin	7	7.57	8.29	2.	6.	10.	33.86	"	8.	7.65	15.65	"
41	St-Colomban	2	0.	4.	10.	9.	10.	33.	"	8.	8.	16.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. PRIMEAU,

Insp. d'écoles.

M. GEO. ROY.

(*Démissionnaire*)

Les statistiques de ce district ont été recueillies par MM. les inspecteurs L. P. Goulet et C. J. Miller.

SOMMAIRE STATISTIQUE		
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	40	.....
b) Sous contrôle des syndics	0	.....
Total	.....	40
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	159	.....
b) Modèles	7	.....
c) Académiques	4	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	6	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
Total	.....	176
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	.....	.....
b) Instituteurs religieux	23	.....
c) Institutrices laïques	167	.....
d) Institutrices religieuses	123	.....
Total	.....	313
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	300	.....
dans les académies	400	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	265	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	250	.....
dans les écoles modèles	240	.....
dans les académies	225	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 830 — Filles de 5 à 7 ans. 873	1,703	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2927 — Filles de 7 à 14 ans. 2936	5,863	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 675 — Filles de 14 à 16 ans. 792	1,467	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 565 — Filles de 16 à 18 ans. 518	1,083	.....
Total	.....	10,116
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4741	.....
b) Dans les écoles modèles	1244	.....
c) Dans les académies	862	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	765	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
Total	.....	7,612
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	75.%	.....
b) Dans les écoles modèles	77.%	.....
c) Dans les académies	79.%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	83.%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
f) Présence moyenne générale	.....	77.%
8.—Classification des élèves :		
En première année	3228	.....
En deuxième année	1685	.....
En troisième année	1428	.....
En quatrième année	829	.....
En cinquième année	244	.....
En sixième année	98	.....
En septième année	80	.....
En huitième année	20	.....
Total	.....	7,612

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, améliorations du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) : St-André-de-Sutton ; St-Valérien, village ; St-Vincent-d'Adamsville ; Sutton, village ; St-Cajetan-de-Potton.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement : Mlles Oliva Roy, Aurore Chamberland, Anna Desroches, Rose Plouffe, Eugénie Maiville, Elvina Deslandes, Germaine Godbout, Mélanie Loiselle, Rose Salois, Elise Duquette, Alice Gariépy ; Madame Charles Bienvenue ; Mlle Alphéma Vanasse, Irène Buissanne, Bernadette Gazaille, Emma Normandin, Albertine Corriveau, Zénaïde Rocheleau, Marie-Ange Beaudry, Germaine Duquette, Noléa Paquette.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Valérien, vill..	1	10.	10.	9.	10.	10.	49.	Excellent.	10.	8.5	18.5	Excellent.
2	St-Armand-Ouest.	7	8.	10.	10.	10.	10.	48.	"	9.3	7.4	16.7	"
3	Roxton-Falls, vill.	3	9.5	10.	9.	9.	10.	47.5	"	10.	8.5	18.5	"
4	Granby, ville. . . .	3	9.5	9.5	9.	9.5	10.	47.5	"	10.	9.	19,	"
5	St-Ign.-de-Miss...	6	10.	9.5	9.	9.	10.	47.5	"	8.5	6.5	15.	Très bien.
6	Farnham, ville . . .	3	8.	8.5	10.	10.	10.	46.5	"	8.6	7.4	16.	"
7	Waterloo, ville . . .	3	8.5	9.	9.	9.	10.	45.5	"	9.5	8.5	18.	Excellent.
8	St-Valérien, par..	9	8.5	8.6	9.	9.	10.	45.1	"	9.	7.6	16.6	"

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
9	Stanbridge, Stat..	2	6.5	10.	9.	9.5	10.	45.	Très bien.	8.	6.5	14.5	Très bien.
10	Granby, par.....	8	7.4	9.2	9.	9.	10.	44.6	"	8.5	6.6	15.1	"
11	St-Frs-Xavier-de-Shefford.....	10	7.8	8.8	9.	9.	10.	44.6	"	9.2	7.2	16.4	Excellent.
12	St-Joachim.....	7	8.3	10.	8.	8.	10.	44.3	"	8.8	7.3	16.1	"
13	St-Henri-de-Br...	2	10.	10.	7.	7.	10.	44.	"	10.	6.	16.	Très bien.
14	Waterloo, par....	5	8.	10.	8.	8.	10.	44.	"	8.6	7.2	15.8	"
15	Ste-Pudent., par..	7	7.7	9.1	9.	8.7	9.	43.5	"	9.	7.3	16.3	Excellent.
16	Roxton-Falls, par.	9	8.	9.	8.	8.	10.	43.	"	8.2	7.	15.2	Très bien.
17	Sutton, village....	3	10.	9.5	6.	7.	8.5	42.5	"	10.	8.	18.	Excellent.
18	St-Pierre-Véronne	3	7.	9.	8.	8.	10.	42.	"	9.8	9.	18.8	"
19	St-Frs-X.-de-Far..	1	6.	8.	9.	9.	10.	42.	"	9.	7.	16.	Très bien.
20	St-Ed.-de-Knowlt.	1	10.	10.	6.	6.	10.	42.	"	10.	7.	17.	Excellent.
21	Ste-Pudentienne, paroisse.....	1	9.	9.	7.	7.	10.	42.	"	10.	9.	19.	"
22	Ste-Céc.-de-Milt..	6	8.	8.	9.	9.	9.	42.	"	8.7	7.	15.7	Très bien.
23	Farnham-Ouest...	10	7.8	7.3	9.	7.7	10.	41.8	"	8.3	8.	14.7	"
24	N.-D.-de-Stanbr..	7	8.4	8.3	8.	8.	9.	41.7	"	9.8	8.	17.8	Excellent.
25	St-André-de-Sutt.	5	8.2	7.6	7.	8.8	10.	41.6	"	8.	5.6	13.6	Très bien.
26	St-Simon-d'Aberc.	2	7.5	8.	7.	9.	10.	41.5	"	9.	5	14.	"
27	Stanbridge-Est...	2	7.5	7.5	8.	8.	10.	41.	"	9.	5.5	14.5	"
28	Ste-Croix-de-Dunham.....	3	8.6	8.6	7.	6.6	10.	40.8	"	9.3	6.6	15.9	"
29	St-Jos.-de-Bérenger	2	9.	8.5	7.	6.	10.	40.5	"	8.	5.	13.	"
30	Bedford.....	1	6.	8.	8.	8.	10.	40.	Très bien.	10.	8.	18.	Excellent.
31	Eastman.....	2	6.5	7.	8.	8.5	10.	40.	"	10.	7.5	17.5	"
32	Stukely-Sud.....	3	7.7	7.3	7.	8.	10.	40.	"	8.	5.5	13.5	Très bien.
33	St-Alph.-de-Gran.	5	7.4	6.6	7.	7.	10.	40.	"	8.2	6.2	14.4	"
34	St-Vincent d'Adamsville..	6	8.4	7.4	6.	8.	10.	39.8	"	7.8	6.3	14.1	"
35	L'Ange-Gardien..	8	8.	6.	7.	8.	10.	39.	"	8.5	8.	16.5	Excellent.
36	St-Caj.-de-Potton.	5	6.6	7.4	7.	7.	10.	38.	"	7.6	5.9	13.5	Très bien.
37	St-Et.-de-Bolton..	4	8.	8.	5.	7.	10.	38.	"	10.	7.3	17.3	Excellent.
38	Bolton-Est.....	2	5.5	6.5	7.	8.	10.	37.	"	10.	6.	16.	Très bien.
39	St-Frs-d'Ass.-de-Frelighsburg...	3	6.6	6.6	7.	6.6	10.	36.8	"	9.3	6.3	15.6	"
40	Ste-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg..	3	6.	7.5	5.	6.	10.	34.5	"	9.	6.5	15.5	"

M. A.-H. SIMARD.

BAIE-SAINT-PAUL, 31 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						16	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							16
2.—Nombre d'écoles :							
a) Élémentaires						25	
b) Modèles						7	
c) Académiques							
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
Total							33
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux							
c) Institutrices laïques						32	
d) Institutrices religieuses							
Total							33
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					570	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					225	
	dans les écoles modèles					250	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	143	Filles de 5 à 7 ans.	226			269	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	500	Filles de 7 à 14 ans.	478			978	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	95	Filles de 14 à 16 ans.	89			59	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	32	Filles de 16 à 18 ans.	27				
Total							1,490
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						765	
b) Dans les écoles modèles						370	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						17	
Total							1152
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						77%	
b) Dans les écoles modèles						69%	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						53%	
f) Présence moyenne générale							74.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						336	
En deuxième année						322	
En troisième année						287	
En quatrième année						100	
En cinquième année						84	
En sixième année						23	
En septième année							
En huitième année							
Total							1152

REMARQUES GÉNÉRALES

Cette partie du comté de Saguenay à partir de la Rivière-Portneuf jusqu'à sa borne ouest, dont j'ai la surveillance des écoles, n'a pas subi d'événement sérieux durant la dernière année scolaire, matériellement surtout. La population se rendant compte de l'importance et de la nécessité de l'enseignement primaire, a bien fait toutes les dépenses qu'il lui était possible de faire. D'un autre côté, cette difficulté, qui s'était élevée dans la municipalité de Ste-Marguerite, difficulté qui était un véritable acte de rebellion et qui pouvait être d'un si mauvais exemple pour tout le reste de mon district d'inspection, est à peu près réglée. Les contribuables se sont ressaisis et ont élu aux dernières élections une commission scolaire qui a compris que les conseils de l'expérience sont toujours bons à prendre.

L'étude du dessin a subi une flexion déplorable causée par une économie ridicule de papier de la part des parents ; mais j'espère avoir mis fin à ces mauvais raisonnements par des considérations appropriées.

Il est difficile de faire comprendre à un peuple dont un grand nombre vivent de l'exploitation du bois, de la chasse et de la pêche, que les jardins scolaires sont utiles, et en conséquence mon insuccès à ce sujet a été complet.

J'inclus mon tableau de la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite et vous prie de l'insérer dans ce rapport si vous le jugez à propos.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Tadousac		9.	8.	8.	7.	7.	39.	Très bien.	9.	6.	15.	Très bien.
2	Escoumin		8.5	8.	7.	7.	7.	37.	"	9.	6.	15.	"
3	Bergeronnes		8.	5.	8.	6.	7.	34.	"	8.	6.	14.	"
4	Mille-Vaches		8.	6.	7.	6.	6.	33.	"	8.	6.	14.	"
5	Port-Neuf		7.	5.	7.	6.	6.	31.	"	7.5	6.	13.5	"
6	Ste-Marguerite		6.	5.	7.	5.	6.	31.5	"	6.8	5.	11.8	Bien.
7	Sault-au-Mouton		8.	6.	6.	6.	5.	31.	"	7.	5.	12.	"
8	Riv.-aux-Canards		8.	6.	5.	4.	4.	27.	Bien.	6.	6.	12.	"
9	Pte-à-Boisvert		5.	5.	7.	5.	5.	27.	"	6.	6.	12.	"
10	Riv. à l'Eperlan		5.	5.	7.	5.	5.	27.	"	6.	6.	12.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-H. SIMARD, *Insp. d'écoles.*

M. A. TANGUAY.

ROXTON FALLS, 17 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon 31ème rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	17	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		17
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	151	
b) Modèles	4	
c) Académiques	1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	7	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	
Total		164
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs		
b) Instituteurs religieux	35	
c) Institutrices laïques	150	
d) Institutrices religieuses	58	
Total		243
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	450.00	
dans les écoles modèles		
dans les académies	400.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	199.30	
dans les écoles modèles		
dans les académies	260.00	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	200.00	
dans les écoles modèles	194.64	
dans les académies		
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 830 — Filles de 5 à 7 ans. 850	1680	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2375 — Filles de 7 à 14 ans. 2271	4646	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 542 — Filles de 14 à 16 ans. 548	1090	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 496 — Filles de 16 à 18 ans. 436	932	
Total		8,348
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4805	
b) Dans les écoles modèles	442	
c) Dans les académies	141	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	954	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	71	
Total		6,413
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	73.23%	
b) Dans les écoles modèles	80.00%	
c) Dans les académies	89.43%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	82.40%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	88.73%	
f) Présence moyenne générale		75.58%
8.—Classification des élèves :		
En première année	2497	
En deuxième année	1677	
En troisième année	1238	
En quatrième année	571	
En cinquième année	212	
En sixième année	125	
En septième année	70	
En huitième année	23	
Total		6,413

REMARQUES GÉNÉRALES

Dix-sept municipalités scolaires ont été sous mon contrôle, renfermant 156 écoles sous contrôle dont 151 écoles élémentaires, quatre écoles modèles et une académie—de plus sept écoles indépendantes subventionnées et une non subventionnée. Je pourrais ajouter à cette liste le séminaire des Vocations Tardives, à Saint-Victor, dont un rapport spécial vous a été transmis par le Directeur.

La maladie, qui m'a retenu au foyer pendant plusieurs mois, m'a empêché de visiter toutes les écoles de mon district. Je dois de sincères remerciements aux autorités du Département pour l'assistance donnée dans la personne de mon confrère L.-O. Pagé pour m'aider à terminer cette visite. Ce monsieur m'a paru satisfait du résultat obtenu pendant l'année et aussi de l'organisation générale des municipalités qu'il a visitées. Cependant il a constaté que les salaires alloués dans les municipalités scolaires de Sainte-Marie (paroisse), Saint-Elzéar, Saint-Frédéric, Saint-Sévérin, et celles visitées par moi, savoir : Saint-Victor, Saints-Anges et Saint-François, ne correspondent plus au coût élevé de la vie. J'ose espérer que ces commissions scolaires comprendront mieux leurs devoirs à l'avenir en rétribuant mieux leurs titulaires.

Aucune amélioration sensible n'a été faite soit pour les maisons, le mobilier ou le système de ventilation. On prétend que les ouvriers sont très-rares, le coût des matériaux trop élevé, enfin on attend des jours meilleurs.

Une vaste maison pour sept classes devait être construite à East-Broughton pour septembre 1919—mais à défaut d'entente, on a plaidé et dépensé près de deux mille piastres en frais de cour ; cependant il sera peut-être difficile de se procurer un local convenable pour l'ouverture des classes en septembre prochain.

Plusieurs institutrices (10) non diplomées ont été engagées, soit au début ou pendant l'année, plusieurs sans autorisation. Je vous prie de tolérer la chose pour cette année.

Les rapports de fin d'année que les secrétaires transmettent au Département et que l'inspecteur doit reviser, nous arrivent avec trop de lenteur. N'y aurait-il pas possibilité de faire hâter cette transmission ?

En tenant compte de l'appréciation de mon confrère L.-O. Pagé, je dois vous dire que le résultat de l'année est bon dans l'ensemble. D'ail-

leurs, vous pourrez le constater dans le tableau de la classification des municipalités.

En terminant, M. le Surintendant, je vous prie d'offrir à l'autorité ma sincère gratitude pour l'augmentation de traitement accordée aux inspecteurs d'écoles et dont une large part vous est due ainsi qu'aux principaux officiers du département.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Saint-Joseph (Village), augmentation de salaire ; 2. Saint-Ephrem (paroisse), augmentation de salaire ; 3. Sacré-Cœur-de-Jésus, (paroisse), augmentation de salaire ; 4. Saint-Méthode, augmentation de salaire ; 5. Sacré-Cœur-de-Jésus (Village), augmentation de salaire.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Ernestine Turmel et Alida Maheu, Saints-Anges ; Annette Turmel, Enfant-Jésus ; Hedwidge Lessard, Sacré-Cœur-de-Jésus ; Marie-Louise Thibodeau, Sacré-Cœur-de-Jésus ; M. Olivine Tardif et M. DeLima Poulin, Saint-Victor ; Florida Carrier, Saint-Méthode ; Marie-Anne Veilleux, Marie-Louise Mathieu, Amanda Fortin, Saint-François ; Regina Longchamp-Veilleux et Berthe Hamel, Saint-Ephrem (paroisse) ; Georgianna Landry et Valérie Blais, Saint-Elzéar ; Marie-Valérie Giguère, Saint-Joseph (paroisse) ; Laura Nadeau, Saint-Sévérin ; Georgianna Gilbert, Saint-Frédéric ; Cécile Ferland, Sainte-Marie, Célina Dumas, Beauceville.

Classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Joseph, vill....	4	10.	10.	8.	8.5	10.	46.5	Excellent.	9.	7.	16.	Excellent.
2	Ste-Marie, vill....	4	9.	9.	8.	8.5	10.	44.5	"	9.	6.	15	Rrès bien.
3	Beauceville	6	9.	9.2	8.	8.	10.	44.2	"	9.	6.1	15.1	"
4	St-Méthode.....	11	8.4	9.3	8.	8.	10.	43.7	"	9.	5.8	14.8	"
5	Enfant-Jésus.....	5	8.	8.7	8.	8.	10.	42.7	"	9.	6.4	15.4	"
6	Saint-Ephrem, vill	2	8.	8.	7.	7.	10.	42.	"	8.	7.	15.	"
7	Sts-Anges.....	5	8.2	7.8	7.5	7.5	10.	41.	"	9.	6.6	15.6	"
8	Saint-François...	28	8.8	8.8	7.1	7.2	10.	41.9	"	8.6	5.8	14.4	"
9	St-Victor.....	16	8.	8.7	7.2	7.2	10.	41.1	"	8.8	5.5	14.3	"
10	St-Ephrem, par...	16	7.5	7.5	7.5	7.5	10.	40.	Très bien.	8.2	6.	14.2	"
11	S.-Cœur-de-J., par	12	7.4	8.3	7.3	7.3	10.	40.3	"	8.	5.3	13.3	"
12	St-Joseph, par....	12	7.7	6.6	7.	7.	10.	38.3	"	8.6	6.4	15.	"
13	S.-Cœur-de-J., vill	4	4.5	6.5	8.	8.	10.	37.	"	8.5	5.2	13.7	Bien.
14	St-Elzéar	10	6.9	6.	6.	6.	10.	34.9	"	7.6	6.3	13.9	"
15	St-Frédéric.....	12	7.	6.5	6.	6.	10.	35.5	"	7.2	5.5	12.7	"
16	St-Sévérin.....	6	6.8	6.4	6.	6.6	10.	35.8	"	7.4	5.7	13.1	"
17	Ste-Marie, par....	11	7.7	7.2	4.3	5.5	10.	33.4	"	8.1	5.5	13.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. TANGUAY,

Insp. d'écoles.

M. L.-A. THÉRIAULT.

HAVRE-AUX-MAISONS, 24 août 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district : III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :			
a) Sous contrôle des commissaires		4	
b) Sous contrôle des syndics			
	Total		4
2.—*Nombre d'écoles* :			
a) Elémentaires		23	
b) Modèles			
c) Académiques		1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées		1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées			
	Total		25
3.—*Nombre de titulaires* :			
a) Instituteurs laïcs		1	
b) Instituteurs religieux		2	
c) Institutrices laïques		26	
d) Institutrices religieuses		3	
	Total		32
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :		$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires			
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles			
a) Instituteurs laïcs : dans les académies		200	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires			
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles			
b) Instituteurs religieux : dans les académies		200	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires		200	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles			
c) Institutrices laïques : dans les académies			
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires			
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles			
d) Institutrices religieuses : dans les académies			
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :			
a) Garçons de 5 à 7 ans. 193 — Filles de 5 à 7 ans. 215		408	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 593 — Filles de 7 à 14 ans. 650		1243	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 152 — Filles de 14 à 16 ans. 132		284	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 164 — Filles de 16 à 18 ans. 124		288	
	Total		2,223
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :			
a) Dans les écoles élémentaires		1319	
b) Dans les écoles modèles			
c) Dans les académies		61	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées		60	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées			
	Total		1,440
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :			
a) Dans les écoles élémentaires		62 %	
b) Dans les écoles modèles			
c) Dans les académies		90	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées		95. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées			
f) Présence moyenne générale			65. %
8.—*Classification des élèves* :			
En première année		655	
En deuxième année		329	
En troisième année		261	
En quatrième année		159	
En cinquième année		18	
En sixième année		4	
En septième année		7	
En huitième année		7	
	Total		1,440

REMARQUES GÉNÉRALES

C'est avec un peu de difficulté, que j'ai pu, cette année, me procurer les rapports que les secrétaires-trésoriers sont tenus de transmettre à l'inspecteur d'écoles. L'un de ces rapports m'est parvenu un mois en retard ; il était incomplet et contenait une erreur que j'ai pu corriger. J'ai dû aussi ajouter aux rapports des secrétaires les statistiques du couvent de Havre-aux-Maisons et de l'académie de l'Étang-du-Nord, ces deux institutions ne faisant pas de rapports aux secrétaires.

Au cours de la dernière année scolaire, j'ai accepté trois nouvelles maisons d'école, une dans la municipalité de Havre-Aubert et deux dans la municipalité de l'Étang-du-Nord. Ces deux denières écoles sont de belles et bonnes constructions qui font honneur aux commissaires et aux contribuables de la municipalité. Outre ces deux constructions assez dispendieuses, cette commission scolaire a pourvu l'académie d'un mobilier moderne des plus complets. Je suis heureux de voir que, malgré les temps durs que nous traversons, commissaires et contribuables ne reculent pas devant les difficutés et savent s'imposer des sacrifices assez lourds pour assurer à leurs enfants l'instruction dont ils ont besoin.

L'académie de l'Étang-du-Nord a été en activité pendant cinq mois seulement, du 15 novembre au 17 avril, mais les progrès réalisés pendant ce temps sont, au dire des professeurs, vraiment étonnants.

Il est pénible de constater que les enfants de 14 à 16 ans ne fréquentent guère les écoles et c'est pourquoi il y a si peu d'élèves dans la quatrième année du cours. Je comprends que ces enfants, fils de pêcheurs pour la plupart, peuvent, pendant la saison de pêche, rendre à leurs parents des services très appréciables, mais pourquoi garder ces enfants à la maison où ils n'ont pratiquement rien à faire pendant l'hiver quand il serait si profitable de les envoyer à l'école.

Les commissaires d'écoles semblent avoir oublié cette année, le paragraphe 8 de l'article 2709 du Code scolaire. Espérons qu'ils s'y conformeront strictement à l'avenir.

Je vous prie d'accorder la prime qui revient à mon district d'inspection à la municipalité de l'Étang-du-Nord pour la dédommager un peu des dépenses qu'elles a faites pour ses écoles.

Je vous ai transmis il y a quelque temps la liste des institutrices qui ont mérité une prime pour leurs succès dans l'enseignement.

Voici la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Hâvre-aux-Maisons	5	9.1	9.1	7.5	8.	10.	43.7	Excellent.	8.2	8.2	16.4	Excellent.
2	Ile-Coffin.....	1	8.	9.	8.5	8.	10.	43.5	"	8.5	8.5	17.	"
3	Etang-du-Nord. ..	9	8.3	8.7	7.5	7.5	10.	42.	"	7.5	7.4	14.9	Très bien.
4	Hâvre Aubert.....	8	7.9	7.3	8.	7.	10.	40.2	Très bien.	7.9	7.8	15.7	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-A. THÉRIAULT,

Insp. d'écoles.

J.-M. TURCOTTE.

SAINTE-FAMILLE, I. O., 19 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						27	
b) Sous contrôle des syndics						2	
					Total		29
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						134	
b) Modèles						11	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
					Total		149
3—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux						10	
c) Institutrices laïques						132	
d) Institutrices religieuses						42	
					Total		184
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					500.00	
	dans les écoles modèles					457.14	
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					214.65	
	dans les écoles modèles					243.33	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					275.00	
	dans les écoles modèles					251.20	
	dans les académies					270.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	888	Filles de 5 à 7 ans.	841			1729	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2386	Filles de 7 à 14 ans.	2396			4782	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	627	Filles de 14 à 16 ans.	633			1260	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	537	Filles de 16 à 18 ans.	474			1011	
					Total		8,782
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4373	
b) Dans les écoles modèles						1369	
c) Dans les académies						367	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						179	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						14	
					Total		6,302
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						80.%	
b) Dans les écoles modèles						74.%	
c) Dans les académies						74.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						87.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						93.%	
f) Présence moyenne générale							79%
8.— Classification des élèves :							
En première année						2665	
En deuxième année						1447	
En troisième année						1161	
En quatrième année						682	
En cinquième année						207	
En sixième année						109	
En septième année						21	
En huitième année						10	
					Total		6,302

REMARQUES GÉNÉRALES

Le nombre des enfants de 7 à 14 ans est de 4782 et l'inscription de cette catégorie d'élèves est de 4622 ou $96^{3}/_{4}$ p. c. du nombre total. Parmi les 160 qui ne sont pas inscrits aux écoles du district, il s'en trouve sans doute quelques-uns dans les séminaires, les collèges et les écoles spéciales.

Les meilleures présences moyennes sont dans les municipalités suivantes :

St-Fortunat	83 p. c.
Ham-Nord	$83^{1}/_{6}$
Fontainebleau	$84^{1}/_{2}$ "
Disraéli (vill.)	$84^{3}/_{4}$ "
Wotton	$84^{1}/_{5}$ "
Lac Weedon	$86^{1}/_{6}$ "
St-Adolphe	$86^{1}/_{3}$ "
Notre-Dame-de-Ham	87 "
Ham-Sud-Oust	$87^{1}/_{3}$ "
Beaulac	$89^{1}/_{2}$ "
St-Camille	$91^{1}/_{4}$ "

M. Edmond Giguère, commissaire d'écoles de Ham-Nord, a trouvé le moyen d'envoyer dix enfants à l'école pendant toute l'année scolaire. Inutile de dire que ce patriote est digne d'être commissaire d'écoles et qu'il peut se passer, pour le moment, d'une loi d'instruction obligatoire.

Un autre nom que je crois nécessaire d'inscrire ici et celui de l'institutrice à l'école No 6 de Ham-Sud-Ouest: depuis deux ans, Mlle Claire Gagné obtient 96 p. c. des notes à conserver lors de l'examen.

Sauf pour quatre écoles, le traitement inférieur à $200 est devenu une chose du passé dans mon district: on comprend de mieux en mieux que lorsque le coût de la vie augmente et que l'appétit du pauvre ne diminue pas en proportion. Une commission scolaire vient de m'informer qu'elle a accordé une augmentation de 25p. c. pour l'an prochain et que tout le personnel est déjà engagé.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.— PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc). :

1. Disraéli (village), 2. Eaton (diss.) ; 3. Ham-Sud ; 4. Beaulac ; 5. Disraéli (paroisse).

II.— GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlles Eugénie Paré, Blanche Durand, Maria Nault, Bernadette O'Bready, Eveline Nault, Adèle Mathieu, Claire Gagné, Arthémise Demers, Antoinette Lemay, Irène Coulombe, Antoinette Martel, Eva Champagne, Eugénie Parent, Julie Fontaine, Laura Houde, Rose-Alba Couture, Philomène Larivière, Leatitia Chapdelaine, Flore Prince.

Ci-après la classification des municipalités scolaires de mon district par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Disraéli, village...	5	8.9	9.7	9.3	8.2	10.	46.1	Excellent.	10.	8.3	18.3	Excellent.
2	Beaulac.....	1	9.	10.	7.3	7.3	10.	43.6	"	10.	8.5	18.5	"
3	Weedon Centre...	1	9.5	9.8	6.7	6.3	10.	42.3	"	10.	8.5	18.5	"
4	Lac Weedon.....	3	9.5	9.5	6.8	7.	10.	42.8	"	10.	7.8	17.8	"
5	Martinville, vill...	1	9.7	9.	9.3	4.5	10.	42.5	"	10.	8.	18.	"
6	St-Camille.....	8	8.9	9.4	9.3	4 9	10.	42.5	"	10.	7.5	17.5	"
7	East Angus.....	3	9.9	9.5	4.7	8.	10.	42.1	"	10.	7.8	17.8	"
8	N.-D.-de-Ham...	4	9.	9.6	6.	6.4	10.	41.	"	10.	7.2	17.2	"
9	Garthby.....	3	8.3	9.8	5.3	6.2	10.	39.6	Très bien.	10.	8.5	18.5	"
10	Martinville, par..	5	8.7	8.2	6.6	8.	10.	41.5	Excellent.	10.	6.4	16.4	"
11	St-Adolp.-de-Mar.	1	9.8	10.	5.	4.7	10.	39.5	Très bien.	10.	8.3	18.3	"
12	St-Jacques.....	5	10.	9.5	6.	5.6	10.	41.1	Excellent.	10.	6.6	16.6	"
13	Stratford (St-Ga.)	5	7.9	8.4	8.3	6.9	10.	41.5	"	9.9	6.2	16.1	"
14	Ham-Sud-Ouest..	6	9.4	8.	6.5	5.9	10.	39.8	"	10.	7.6	17.6	"
15	St-Adolp.-de-Dud.	8	8.5	9.1	8.	5.	10.	40.6	Excellent.	10.	6.4	16.4	"
16	Eaton, diss.....	6	9.2	8.7	6.	6.8	10.	40.7	"	10.	6.2	16.2	"
	St-Julien.....	9	8.6	9.7	6.7	5.6	10.	40.6	"	10.	6.3	16.3	"
17	St-Ls-de-Westb...	5	8.1	8.7	5.3	8.5	10.	40.6	"	10.	6.2	16.2	"
18	Fontainebleau....	3	9.8	9.3	5.3	5.7	10.	40.1	"	10.	6.4	16.4	"
19	St-Jos.-de-Coler..	2	8.1	9.	5.	8.	10.	40.1	"	10.	6.3	16.3	"
	St-Désiré-du-Lac-Noir.....	5	8.9	9.8	2.7	6.6	10.	38.	Très bien.	10.	8.4	18.4	"
20	Ham-Nord.....	10	9.3	9.6	5.	5.6	10.	39.5	"	10.	6.3	16.3	"
21	St-Fortunat.....	7	8.5	9.9	5.3	5.8	10.	39.5	"	10.	6.2	16.2	"
22	Weedon, canton..	6	9.5	8.9	5.3	5.5	10.	39.2	"	10.	5.6	15.6	Très bien.
23	Disraéli, par.....	6	8.9	8.	6.3	5.	10.	38.2	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
24	Clifton.....	7	8.1	8.6	5.	6.7	10.	38.4	"	10.	6.2	16.2	"
25	Wotton.....	14	8.5	8.9	4.5	5.5	10.	37.4	"	10.	6.9	16.9	"
26	Ham-Sud.....	6	8.4	9.3	3.3	5.	10.	36.	"	9.9	6.2	16.1	"
	Newport.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. TURCOTTE,

Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN.

LAUZON-OUEST, 29 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :									
a) Sous contrôle des commissaires									13
b) Sous contrôle des syndics									
							Total		13
2.—*Nombre d'écoles* :									
a) Elémentaires								59	
b) Modèles								19	
c) Académiques								16	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								10	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								8	
							Total		112
3.—*Nombre de titulaires* :									
a) Instituteurs laïcs								27	
b) Instituteurs religieux								144	
c) Institutrices laïques								112	
d) Institutrices religieuses								217	
							Total		500
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :								$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							916.66	
	dans les écoles modèles							1000.00	
	dans les académies							975.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires							417.00	
	dans les écoles modèles							384.83	
	dans les académies							413.60	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires							289.19	
	dans les écoles modèles							305.90	
	dans les académies							260.50	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires							227.91	
	dans les écoles modèles							215.17	
	dans les académies							227.72	
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports fournis par le secrétaire-trésorier) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	2700	Filles de 5 à 7 ans.	2747					5,447	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	7394	Filles de 7 à 14 ans.	7612					15,006	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	1771	Filles de 14 à 16 ans.	1883					3,654	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	1481	Filles de 16 à 18 ans.	1608					3,089	
							Total		27,196
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :									
a) Dans les écoles élémentaires								6191	
b) Dans les écoles modèles								3336	
c) Dans les académies								7923	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								1992	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								1398	
							Total		20,840
7.—*Présence moyenne* (*en pourcentage*) :									
a) Dans les écoles élémentaires								80.%	
b) Dans les écoles modèles								90.%	
c) Dans les académies								80.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								86.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								68.%	
f) Présence moyenne générale									82.%
8.—*Classification des élèves* :									
En première année								7271	
En deuxième année								4824	
En troisième année								3660	
En quatrième année								2226	
En cinquième année								1433	
En sixième année								849	
En septième année								334	
En huitième année								213	
							Total		20,840

REMARQUES GÉNÉRALES

La grippe a exercé des ravages assez sérieux, pendant la première partie de l'année, et passait, pour ainsi dire, d'une école à l'autre ; sa funeste influence, bien que les élèves puissent revenir à l'école après deux ou trois semaines, laissait une sorte de l'assitude qui diminuait leur effort au travail. Dans le second semestre, cette visiteuse, aussi déplorable que détestée, a presque totalement disparu.

Le personnel enseignant de mon district, tant religieux que laïc, m'a donné satisfaction. J'ai lu avec plaisir que l'augmentation si justifiée des traitements est à l'ordre du jour. La cité de Québec, pour une, a pris la louable décision d'accorder, ce que Léon XIII a si fortement recommandé : un traitement juste et équitable pour les services rendus.

Cependant, Monsieur le Surintendant, selon moi, la mesure n'est pas complète : on a mis de côté, me dit-on, les institutrices laïques qui enseignent dans la plupart des maisons religieuses, où elles rendent pourtant autant de services que dans les maisons purement laïques. J'ose espérer que j'ai été mal informé et que l'on continuera dans la bonne direction.

J'ai le regret de vous dire, que pour l'an prochain, je perds six de mes meilleures institutrices, sur l'Isle-d'Orléans seulement ; dont l'une, pour une vie plus parfaite ; une autre, pour cause d'épuisement de la gorge ; les autres, pour insuffisance de traitement. Les traitements actuels, Monsieur le Surintendant, sont à peu près le tiers de ce que gagnent les jeunes filles des manufactures ou les servantes de bonnes maisons. Au cours de l'année, trois écoles de mon district sont restées fermées pendant plusieurs mois, sous prétexte que l'on ne trouvait pas d'institutrices .....et l'on n'en trouvait pas parce que l'on ne voulait pas payer raisonnablement.....

Il n'y a pas à le nier, M. le Surintendant, nous touchons à une crise des plus sérieuses ; si les traitements ne deviennent meilleurs, nous verrons nos écoles désertées par les sujets d'une réelle valeur, qui seront remplacés par des personnes inexpérimentées et sans initiative, de capacité plus que douteuse, et, la plupart du temps, trop jeunes pour apprécier la grandeur des responsabilités qui leur incombent.

SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS

Plusieurs s'acquittent bien des devoirs de leur charge, par contre, d'autres, soit par ignorance ou n'y attachant pas assez d'importance, ne donnent pas satisfaction, surtout pour ce qui concerne le recensement des enfants, dans les diverses catégories d'âges : de là la différence qui existe entre le rapport du secrétaire et l'inscription aux écoles. A ce point de vue, il y a encore de la marge pour atteindre la perfection.

Je crois inutile de revenir sur les observations que j'ai faites antérieurement : leur prise en considération est sans doute l'œuvre du temps.

Les gratifications sont de plus en plus enviées, et je regrette qu'elles ne soient pas plus nombreuses. Entre un bon nombre de titulaires qui en méritent, je dois faire un choix, aussi judicieux que possible, et faire un alternat. Cette année, je vous soumets les noms suivants :

Mlles M.-O.-A. Corriveau, Alice Bélanger, J.-A. Couture, Ant. Gignac ; MM. Jos. Côté, Ant. Richard, P.-P. Magnan, ; Mlles Ant. Bélanger, M.-A. Desaulniers, B. Tardif, Elm. Morin.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Village de Lauzon, $60.00 ; 2. Ville de Lévis, $50.00 ; 3. Cité de Québec, $40.00 ; 4. St-Pierre, Montmorency, $35.00 ; 5. Bienville, $30.00.

La classification des municipalités scolaires est comme suit :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Pierre, I.-O....	3	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Bienville.....	1	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
3	Cité de Québec...	60	9.	10.	10.	9.	10.	48.	"	10.	10.	20.	"
4	Ville de Lévis.....	5	9.	9.	10.	10.	10.	48.	"	10.	10.	20.	"
5	Par. N.-D.-de-la-Victoire.....	2	9.	10.	9.	10.	9.	47.	"	10.	9.	19.	"
6	Village de Lauzon.	3	9.	9.	10.	9.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
7	Ste-Pétronille....	1	9.	9.	9.	10.	9.	46.	"	10.	10.	20.	"
8	St-Jean, I.-O.....	3	10.	9.	9.	9.	9.	46.	"	10.	10.	20.	"
9	Ste-Famille, I.-O..	4	7.	9.	9.	9.	9.	43.	Très bien.	10.	9.	19.	"
10	St-Laurent, I.-O..	4	7.	9.	8.	9.	9.	42.	"	9.	8.	17.	Assez bien.
11	St-Jos.-de-Lévis..	2	6.	8.	7.	9.	8.	38.	"	8.	8.	16.	Bien.
12	St-François, I.-O..	3	7.	8.	7.	7.	7.	36.	Bien.....	10.	10.	20.	Excellent.
13	Ptie Est de Lauzon	3	3.	5.	8.	8.	8.	32.	Assez bien	6.	6.	12.	Assez bien

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-S. VIEN,

Insp. d'écoles.

M. THOMAS WARREN.

SAINT-FRANÇOIS, 20 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						25	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							25
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						144	
b) Modèles						12	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						7	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
Total							166
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						52	
c) Institutrices laïques						149	
d) Institutrices religieuses						76	
Total							278
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies						800.00	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies						251.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						211.00	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						182.55	
dans les écoles modèles						207.14	
dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	868	Filles de 5 à 7 ans.	787			1655	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2465	Filles de 7 à 14 ans.	2382			4847	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	544	Filles de 14 à 16 ans.	615			1159	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	425	Filles de 16 à 18 ans.	457			882	
Total							8,543
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4030	
b) Dans les écoles modèles						1618	
c) Dans les académies						561	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1264	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
Total							7,473
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						69.%	
b) Dans les écoles modèles						79.%	
c) Dans les académies						86.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						90.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							76.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2550	
En deuxième année						1803	
En troisième année						1395	
En quatrième année						872	
En cinquième année						430	
En sixième année						225	
En septième année						125	
En huitième année						73	
Total							7,473

REMARQUES GÉNÉRALES

Le nombre des institutrices non diplômées a augmenté cette année dans mon district. La raison de cette augmentation est due au salaire de famine qu'on paie encore dans certaines municipalités. Si l'on portait le traitement du personnel enseignant à $300.00 et plus, il n'y a pas de doute qu'on n'aurait aucune difficulté à engager des institutrices qualifiées.

Je suis heureux de porter à votre connaissance que plusieurs municipalités ont décidé d'augmenter les salaires des institutrices pour l'année 1920-21. Je félicite messieurs les commissaires de ces municipalités et j'espère que les autres se feront un devoir de payer un traitement proportionné au coût de la vie.

Il me fait plaisir de déclarer que la municipalité de Plessisville a construit, cette année, une école pour les garçons, au coût de $10,500. Cette école fait honneur à cette paroisse et messieurs les commissaires méritent des félicitations, pour l'intérêt qu'ils portent à la noble cause de l'éducation.

Afin d'avoir des statistiques plus complètes, je suis d'opinion qu'on devrait abolir la rétribution mensuelle. Quelques secrétaires se plaignent que des parents, dans le but d'éviter de payer cette contribution, ne donnent pas l'âge véritable de leurs enfants.

Je n'ai que des louanges à adresser au personnel enseignant pour le zèle et le dévouement qu'il déploie pour remplir les devoirs de sa charge.

Je dois dire que les secrétaires-trésoriers—en général—ne sont pas assez rétribués pour le travail qu'ils font. Je prie messieurs les commissaires de ne pas oublier ces dévoués serviteurs.

Quatre maisons d'écoles ont été construites conformément aux plans fournis par votre département au coût de $14,854.83. Plusieurs sont en construction et seront prêtes pour l'ouverture des classes en septembre prochain.

Les municipalités que je vous recommande pour un octroi sur le fonds destiné aux municipalités pauvres sont les suivantes : Ste-Séraphine, St-Rosaire, St-Albert, Ste-Clothilde.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandisse-

ment et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) : Plessisville, $60.00 ; Ste-Cécile-de-Lévrard, $50.00 ; St-Christophe, $40.00 ; St-Norbert, $35.00 ; Stanfold, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement : Achille Goulet, Jeanne Leclerc, Amanda Houle, Flore Fournier, Antoinette Chalifoux, Elisabeth Boulanger, Béatrice Charland, Onéda Allie, Cora Demers, Sévérine Sylvestre, Bertha Vaillancourt, Lucile Pratte, Anne-Marie Deshaies, Héléda Paquin, M. Albina Rousseau, Eudoxie Boulanger, Edith Tourigny, Blanche Garneau, Rachel Gervais, Claire Desrochers.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Arthabaska	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Warwick, village	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	10.	10.	20.	"
3	St-Norbert	3	10.	10.	10.	9.3	10.	49.3	"	9.4	8.6	18.	"
4	Victoriaville	2	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
5	Plessisville	3	9.8	8.9	8.7	10.	10.	47.4	"	10.	7.8	17.8	"
6	St-Jos.-de-Blandf.	5	9.6	10.	8.	9.	10.	46.6	"	9.	8.	17.	"
7	Ste-M.-de-Blandf.	7	9.7	9.7	10.	7.	10.	46.4	"	8.7	7.7	16.4	"
8	Ste-Elisabeth	5	8.8	10.	7.	10.	10.	45.8	"	9.8	9.	18.8	"
9	Stanfold	12	9.4	9.8	6.	10.	10.	45.2	"	8.	7.2	15.2	Très bien.
10	Ste-Clothilde	10	9.2	9.9	8.	7.	10.	44.1	"	8.7	7.0	15.7	"
11	Ste-Victoire	8	8.1	9.	6.	10.	10.	43.1	"	8.3	7.5	15.8	"
12	Ste-Séraphine	2	10.	10.	5.	8.	10.	43.	"	8.3	7.	15.3	"
13	St-Albert	6	7.6	9.8	7.	8.	10.	42.4	"	8.5	7.1	15.6	"
14	Warwick, par	12	7.8	9.2	6.	8.	10.	41.2	"	9.1	8.	17.1	Excellent.
15	Ste-Céc.-de-Lévr.	5	9.3	9.7	4.	8.	10.	41.	"	9.2	7.8	17.	"
16	Sommerset-Sud	9	9.2	8.8	3.3	5.5	10.	40.8	"	10.	6.3	16.3	"
17	Ste-Sop.-de-Lévr.	12	8.6	9.	6.	7.	10.	40.6	"	8.9	7.1	16.	"
18	St-Christophe	9	7.3	8.	7.	8.	10.	40.3	"	8.2	7.3	15.5	Très bien
19	Chester-Nord	5	8.	7.8	4.	8.	10.	37.8	Très bien.	7.5	7.5	15.	"
20	N.-D.-de-Lourdes.	6	8.5	8.3	5.	5.5	10.	37.5	"	10.	6.1	16.1	Excellent.
21	St-Ls-de-Blandf	6	8.8	8.8	6.	3.6	10.	37.2	"	10.	6.2	16.2	"
22	St-Val.-de-Bulstr	11	7.3	8.6	8.	3.4	10.	37.3	"	10.	6.5	16.5	"
23	Maddington-Falls	3	8.	8.5	4.	5.1	10.	35.6	"	10.	6.3	16.3	"
24	N.-D.-du-St-Ros.	8	8.2	8.4	4.3	4.3	10.	35.2	"	10.	6.5	16.5	"
25	Ste-Anne-du-Sault	5	8.8	8.5	2.4	4.5	10.	34.2	"	10.	6.7	16.7	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS WARREN, *Insp. d'écoles.*

M. A. LUTHER GILMAN.

(Traduction)

COWANSVILLE, 31 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. La classification des municipalités sous contrôle ; IV. Le rapport concernant l'école des Sauvages soumise à mon inspection.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1918-19	1919 20
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					14	14
b) Sous contrôle des syndics					17	19
				Total	31	33
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					89	91
b) Institutions indépendantes non subventionnées					16	16
3.—Nombre de titulaires :				Total	105	107
a) Instituteurs laïcs					2	2
b) Institutrices laïques					103	112
				Total	105	114
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires					400	1100
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires					350	413
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans	291	Filles de 5 à 7 ans	278		485	569
b) Garçons de 7 à 14 "	616	Filles de 7 à 14 ans	698		1,384	1,314
c) Garçons de 14 à 16 "	110	Filles de 14 à 16 "	194		211	304
d) Garçons de 16 à 18 "	196	Filles de 16 à 18 "	186		141	382
				Total	2,221	2,569
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					1,746	2,040
b) Dans les institutions indépendantes non subventionnées (Ecoles de sauvages)					409	320
				Total	2,155	2,360
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					79.3%	77.2%
b) Dans les institutions indépendantes non subventionnées (Ecoles de sauvages)					89.1%	87.3%
8.—Classification des élèves :						
En première année					172	300
En deuxième année					333	407
En troisième année					445	401
En quatrième année					593	341
En cinquième année					322	269
En sixième année					134	236
En septième année					156	390
En huitième année					....	16
				Total	2.155	2,360

REMARQUES GÉNÉRALES

Fréquentation.—Le nombre des élèves inscrits, pendant l'année, a été plus élevé que celui de l'an dernier, trois municipalités scolaires ayant été ajoutées à mon district d'inspection.

La présence moyenne a diminué, par suite de l'épidémie qui a sévi au cours de l'hiver.

Personnel enseignant.—Nous avons éprouvé de la difficulté à obtenir les services d'institutrices possédant les qualités voulues. Il y a eu 112 institutrices employées pendant l'année, comme suit :

53 E., Collège Macdonald ;
5 M., Collège Macdonald ;
3 E., École normale McGill ;
3 M. École normale McGill ;
12 E., Bureau Central protestant ;
3 E., École normale catholique ;
2 A., École normale catholique ;

10 institutrices ne possédant pas les titres voulus, six sans permission, et quatre avec la permission du Surintendant.

Dans les municipalités scolaires non subventionnées, écoles des Sauvages :

5 E., Bureau catholique, Hull ;
2 M., École normale catholique ;
1 B. A. et acad., École normale de Philadelphie ;

5 certificats de différents degrés possédés par les révérendes Sœurs de l'Ordre de la Bonne Sainte Anne ;

3 ont enseigné sans avoir les qualités voulues.

Résumé.—Des 112 institutrices emloyées, 76 étaient des graduées d'école normale ; 17 possédaient les qualités voulues, à d'autres titres obtenus soit à l'École de pédagogie de Lachute ou par l'expérience acquise dans les écoles rurales ; 9 possédaient des certificats obtenus en dehors de la province, avec une expérience longuement acquise, et les 10 autres ne possédaient pas les qualités voulues.

Progrès.—Les institutrices ont fait un très bon travail au cours de l'année et il y a progrès dans toutes les branches. Le français est enseigné dans toutes les écoles, sauf une, et celles qui ne sont pas sous contrôle, savoir les écoles de sauvages, dans lesquelles l'anglais seulement est enseigné.

Salaires.—Les salaires ont augmenté, pendant l'année, de $350. à $413., en moyenne.

Classification.—Conformément aux règlements, j'ai fait la classification suivante des municipalités :

Excellent.—Howick, Saint-Malachie-d'Ormstown, Beauharnois, Godmanchester, Hinchinbrooke, Elgin, Laprairie, Greenfiled Park, et les écoles du village de Caughnawaga.

Bien.—Montréal-sud, Dundee, Hemmingford, Saint-Jean-Chrysostôme, Canton de Chambly, village de Saint-Regis, Saint-Hubert, Pinehurst, et Greenfield-Est, Bassin de Chateauguay et Delson.

Assez bien.—Lacolle, Havelock, Franklin, Saint-Thomas, Saint-Georges, Sainte-Justine, Saint-Télesphore, Saint-Luc, Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, et Saint-Louis.

Non satisfaisant.—Les autres municipalités, pour différentes raisons.

Gratifications.—Je recommande que des gratifications soient accordées aux institutrices suivantes, pour les succès qu'elles ont obtenus dans leur enseignement :

NOMS	Diplôme	Municipalités
Mlle Florence Finnegan	Acad.	Godmanchester, No 7.
" Ethel Cameron	El.	Saint-Malachie No 4.
" Maude Robson	E.	St-Jean-Chrysostôme, No 2.
" Jessie Brown	M.	Hemmingford, No 11.
" Pansy Standish	E.	Jonction Delson No 1.
Mme Annie Goldthrope	M.	Saint-Anicet, No 2.
Mlle Jennie Channel	E.	Goldmanchester, No 5.
" Ethel Goodfellow	E.	Godmanchester, No 1.
" Dora Upton	E.	Godmanchester, No 8.
" Ethel Oliver	E.	Hinchinbrooke, No 5.
" Blanche Barr	E.	Havelock, No 1.
" Pearl Cameron	E.	Saint-Malachie, No 5.
" Gladys Cameron	E.	Godmanchester, No 7.
" Irène Cullen	E.	Ormstown.

Culture physique.—J'ai recommandé que les prix de culture physique Strathcona soient accordés aux institutrices suivantes :

Mlle Pearl Cameron	No 5, St-Malachie.
" Ethel Cameron	No 4. St-Malachie.
" Gladys Pepler	No 1, Pinehurst.
" Jessie Brown	No 11, Hemmingford.

Gratifications aux municipalités.—J'ai recommandé qu'elles soient accordées aux municipalités méritantes, qui suivent :

Hemmingford, Robt Ellerton ; Hemmingford et Hinchinbrooke, Edwin Goldie ; Rockburn Saint-Bernard, Norman Van Vleit ; Lacolle Saint-Luc, Benjamin Stephenson, Saint-Luc.

Les conférences ont été tenues comme de coutume, au cours du mois de septembre, et presque toutes les institutrices ont assisté à la plupart les réunions.

La centralisation fait un peu de progrès et les contribuables qui étaient opposés à ce système, il y a quelques années, commencent maintenant à le considérer avec faveur. Hemmingford à fait un pas dans cette voie, au cours de l'an dernier.

Les assemblées de *la campagne en faveur de l'éducation* ont été tenues sous la direction du Comité protestant, à Clarenceville et à Hemmingford.

De nouvelles maisons d'écoles ont été construites, au cours de l'an dernier, à Hemmingford, Saint-Hubert et Saint-Bernard-de-Lacolle, et une nouvelle école a été aussi ouverte, en septembre, à Saint-Télesphore.

Je soumets respectueusement ce rapport, avec le sommaire-statistique, les bulletins et les rapports spéciaux, déjà envoyés à votre département.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. Luther Gilman,

Insp. d'écoles.

M. H.-A. HONEYMAN.

(Traduction.)

Ottawa, 8 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. la classification des municipalité par ordre de mérite ; III. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1918-19	1919-20
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	25	26
b) Sous contrôle des syndics	29	26
Total	54	52
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	120	114
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	2	6
b) Institutrices laïques	121	110
Total	123	116
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	218	418
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	330	365
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans — 271 — Filles de 5 à 7 ans — 290	662	561
b) Garçons de 7 à 14 ans — 1077 — Filles de 7 à 14 ans — 947	2,222	2,924
c) Garçons de 14 à 16 ans — 245 — Filles de 14 à 16 ans — 237	507	482
d) Garçons de 16 à 18 ans — 123 — Filles de 16 à 18 ans — 128	70	261
Total	3,461	3,328
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :		
a) Dans les écoles élémentaires	2,606	2,490
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)*:		
a) Dans les écoles élémentaires	59.64%	62.75%
8.—Classification des élèves :		
En première année	817	702
En deuxième année	319	348
En troisième année	270	289
En quatrième année	392	319
En cinquième année	348	326
En sixième année	277	299
En septième année	170	201
En huitième année	6	6
En neuvième année	4	
En dixième année	3	
Total	2,606	2,490

CLASSIFICATION DES MUNICIPALITÉS PAR ORDRE DE MÉRITE

Les règlements du Comité protestant demandent à l'inspecteur de classifier les municipalités scolaires de son district d'inspection en se servant des notes suivantes : (1) Excellent ; (2) Bien ; (3) Assez bien ; (4) Mal ; (5) Très mal.

Les bases de la classification se trouvent à l'article 9 (m) des règlements du Comité. Je réfère les commissions scolaires à cet article afin qu'elles en étudient le contenu.

Excellent—Maniwaki (diss.), Quyon, Clarendon, Hull-sud, Onslow-centre, Lowe-sud, Onslow-sud, Northfield & Wright, Masham, Cantley, Wakefield-Nord, Lowe, (diss.), Suffolk et Addington, Bryson, Lower Litchfield, Portage-du-Fort, Saint-Etienne-de-Chelsea, Eardly, Bristol.

Bien.—Vallée Gatineau, Cawood, Isle-Calumet, Fassett, (ind.) Wakefield, Saint-Sixte, Sainte-Elizabeth-de-Franktown, L'Ange-Gardien, Sainte-Angélique, Waltham, London, Buckingham, Alywin, Thorne, Onslow-nord, Bowman et Denholm, Templeton-Nord, Mulgrave et Derry (com.), Mulgrave et Derry, (diss.), Northfield-Centre, Amherst Mainsfield-sud.

Assez-bien.— Sainte-Valérie-de-Ponsonby, Portland-Ouest, High Falls, Leslie, Alleyn, Egan, Lochaber et Gore.

Mal.—Aldfield-Est, Templeton-Est, Templeton-Ouest, Kensington, Sainte-Cécile-de-Masham.

La raison pour laquelle les municipalités de Templeton-Ouest, Templeton-Est et Lochaber et Gore n'occupent pas un meilleur rang dans cette classification, c'est qu'elles ne suivent pas du tout ou ne suivent qu'en partie notre cours d'études et qu'elles ne se servent pas des manuels autorisés. Depuis plusieurs années, elles ont adopté les travaux des classes d'Ontario. Ces municipalités se trouvent le long de la ligne frontière et cela convient aux circonstances dans lesquelles elles se trouvent de suivre le cours d'Ontario.

Pour d'autres municipalités, telles que Aldfield-est, la commission scolaire n'a pu se procurer une institutrice en temps voulu pour lui permettre de tenir son école ouverte pendant toute l'année scolaire. De fait, elle n'a pu s'en procurer une que pendant deux mois de l'année. Ce qui fait que les points alloués pour la longueur du terme scolaire ont été de deux au lieu de dix.

REMARQUES GÉNÉRALES

Fréquentation—Les écoles de Fort-Coulonge et de Campbell's Bay ont été inscrites sur la liste des écoles intérmédiaires. Dans les écoles en général, la fréquentation a été un peu supérieure à celle de 'an dernier, mais, les écoles ont eu à faire face à des difficultés sérieuses résultant des maladies qui se sont répandues dans plusieurs arrondissements. La perte de temps résultant de ces causes s'est fait beaucoup sentir.

Lors de ma seconde visite, la fréquentation était la suivante :

Nombre de garçons protestants	1,132
Nombre de garçons catholiques	133
Nombre de filles protestantes	1,105
Nombre de filles catholiques	120
Nombre total d'élèves inscrits	2,490

L'Ecole de Waltham No 1 et celle de Upper Litchfield n'ont pas été ouvertes, cette année, les élèves manquant,—mais ,la dernière, au moins, sera de nouveau ouverte, l'an prochain. L'école de Onslow-Sud, No 1, qui a été fermée pendant deux ans, sera de nouveau ouverte, au mois de septembre, avec un bon nombre d'élèves.

La moyenne de la fréquentation quotidienne a été de 1562.88, soit environ 62.75 pour cent. La moyenne, pour les filles, a été un peu plus élevé que pour les garçons.

125 élèves de langue française ont étudié l'anglais et 372 élèves de langue anglaise ont étudié le français.

Personnel.—Il y a eu 116 instituteurs, dans mon district, pendant l'année. Voici les titres de ces instituteurs.

Diplômes modèles	6
Diplômes élémentaires	21
Diplômes élémentaires de la campagne	12
Permis	3
Membres du clergé	3
Aucun titre à l'enseignement	71
Total	116

Ce tableau démontre que la grande rareté des institutrices existe toujours. Les contribuables de ce district ne font pratiquement rien pour fournir à leurs écoles des institutrices compétentes. Combien de temps les contribuables attendront-ils pour mettre fin à cet état de choses? Nous ne pourrons pas obtenir des institutrices compétentes pour ce district tant que le district ne les fournira pas lui-même.

Traitements—Les remarques faites l'an dernier, sous ce titre, s'appliquent de nouveau, cette année. Les traitements ont augmenté beaucoup plus que les chiffres ne l'indiquent En plusieurs cas, les municipalités n'ont pu se procurer des institutrices pendant le terme complet. Une commission scolaire n'a pu se procurer une institutrice que pour deux mois de l'année seulement. Plusieurs cas semblables à ce dernier ont fait baisser la moyenne des traitements à des chiffres bien inférieurs à ce qu'ils devraient être. Actuellement, il y a apparence que les traitements seront considérablement augmentés, l'an prochain.

Les traitements annuels payés dans ce district,—avec le plus mesquin, vingt-cinq piastres,—sont les suivantes :—

Traitements	$ 620	$ 575	$ 500	$ 470	$ 450	$ 425	$ 400	$ 370	$ 350	$ 325	$ 300	$ 275	$ 250	$ 225	$ 200	$ 175	$ 150	$ 125	$ 100
Nombre d'écoles.....	1	1	20	1	13	2	25	3	9	8	7	9	4	3	1	3	2	1	3

Durée des périodes scolaires.—La durée de l'année scolaire varie de deux à dix mois, mais, dans la municipalité où la période est inférieure à six mois, cela provient de ce que l'on n'a pu se procurer aucune insti-institutrice de quelque sorte que ce soit.

Date de la période scolaire	10 m.	9 m.	8 m.	7 m.	6 m.	5 m.	4 m.	3 m.	2 m.
Nombre d'écoles.....	78	5	16	4	3	4	2	1	1

Taux de la cotisation.—Le tableau suivant indique les taux de cotisation payée dans les diverses municipalités de ce district d'inspection. L'évaluation est censée être basée sur la valeur réelle des propriétés. Je crains que, dans bien des cas, elle ne le soit pas. Voilà

pourquoi le taux n'est pas toujours une indication sûre pour juger des efforts faits par chaque municipalité.

Taux par $100.	$ 4.00	$ 3.50	$ 3.00	$ 2.25	$ 2.00	$ 1.90	$ 1.70	$ 1.60	$ 1.50	$ 1.30	$ 1.25	$ 1.20
Nombre de municipalités...	1	1	1	1	1	2	2	1	7	1	5	4

Taux par $100.—(Suite)	$ 1.10	$ 1.00	$ .87½	$ .75	$ .70	$ .60	$ .50	$ .45	$ .40	$ .35	$ .30
Nombre de municipalité—Suite...	3	8	1	1	4	2	2	1	1	1	1

Gratifications aux institutrices.—Je recommande les institutrices suivantes comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement, pendant l'année.

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
A. Birdsell Robb	S. Etienne-de-Chelsea	2
Ada M. Kerr	Hull-sud	2
Mabel-V. Ramsay	Clarendon	11
Mildred M. Morrison	Hull-Sud	3
Alma Gordon	Bristol	5
Ethe Ormond	Masham	2
Ida O. Harris	Clarendon	3
Ida M. LeGrand	Wakefield-Nord	1
Sara J. Wilson	Clarendon	8
Sarah E. Wilson	Clarendon	7
Niles G. Ross	Bristol	1
Hazel A. Cairns	Eardley	4
Dora A. Reid	Clarendon	1
Cecilia J. Argue	Clarendon	9
Mary O. Pringle	Clarendon	2

Culture physique.—Cette matière n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite, cette année. Il y a eu beaucoup de maladie dans le district, pendant la plus grande partie de l'année. La fréquentation a été très irrégulière et la culture physique est une matière qui a été négligée. J'espère qu'à l'avenir, les institutrices donneront plus d'attention à cette matière. Partout où les livres de récompense ont été reçus, les institutrices et les élèves ont beaucoup aimé le choix qu'on en a fait.

Je recommande l'instituteur et les institutrices et les écoles, qui suivent, comme méritant les prix de culture physique, accordés à cette fin à même la fondation Strathcona :—

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
Alma Gordon	Bristol	5
Verna Walker	Buckingham	3
Ida O. Harris	Clarendon	3
Jean McIntyre	Templeton-Est	2

Municipalités progressives.—Je recommande Saint-Etienne-de-Chelsea, Hull-Sud, Sainte-Angélique, Eardley, et Bowman & Denholm comme méritant les prix spéciaux de $60.00, $50.00, $40.00, $35.00 et $30.00 respectivement, accordés aux municipalités qui ont fait des améliorations spéciales pendant l'année.

A l'automne, des conférences ont été tenues, avec les institutrices, à Kazubazua, Lakefield-Nord, Hull, Thurso, Shawville et Ladysmith. Soixante-seize institutrices y ont assisté. Plusieurs écoles n'étaient par alors ouvertes, des institutrices manquant. En certaines parties de ce district d'inspection, il est impossible d'avoir une bonne assistance d'institutrices et, cependant, les institutrices de ces arrondissements sont précisément celles qui ont besoin d'assister à ces conférences d'institutrices.

Relativement à la campagne faite en faveur de l'éducation, au cours de l'année, trois assemblées ont été tenues dans ce district d'inspection, à Shawville, Wakefield et Buckingham. Aux deux premiers endroits, l'honorable Sydney Fisher et le docteur Parmelee représentaient le

Comité protestant et le Département. M. E.-B. Devlin, M. P., du comté de Wright, a assisté à celle de Wakefield et y a adressé la parole avec l'éloquence qui lui est coutumière. A Buckingham, M. Sinclair Laird, principal du collège Macdonald, et le principal McBurney, de Lachute, ont été les orateurs-visiteurs. L'assistance à ces réunions n'a pas été considérable, mais elles ont produit de bons résultats. Il faudrait en tenir un plus grand nombre.

L'inspecteur général, M. Sutherland, et votre inspecteur ont adressé la parole à une assemblée tenue à Eardley, au mois d'avril, en faveur de la centralisation dans cette municipalité. Les chemins étaient alors très mauvais, mais l'assistance a été plus considérable qu'on ne pouvait s'y attendre. Les orateurs ont été écoutés avec beaucoup d'attention puis une discussion utile s'est engagée.

Les rapports et les bulletins ont été remplis et envoyés au Département, à diverses époques pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. A. Honeyman,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. HUNTER

(*Traduction*)

LENNOXVLLE, 15 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'inspection des écoles de mon district, pour l'année 1918–19.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1918-19	1919-20
1.—Nombre de municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					12	12
b) Sous contrôle des syndics					4	4
				Total	16	16
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					82	81
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laics					2	
c) Institutrices laïques					87	89
				Total	89	89
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						
					$	$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires					450	
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires					295	335
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	155	Filles de 5 à 7 ans.	120		242	275
b) Garçons de 7 à 14 ans.	493	Filles de 7 à 14 ans.	480		1046	973
c) Garçons de 14 à 16 ans.	94	Filles de 14 à 16 ans.	83		199	177
d) Garçons de 16 à 18 ans.	60	Filles de 16 à 18 ans.	28		88	88
				Total	1,573	1,513
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					1,391	1,236
7.—Présence moyenne (en pourcentage):						
a) Dans les écoles élémentaires					70.31%	81.69%
—Classification des élèves :						
En première année					434	369
En deuxième année					147	164
En troisième année					160	132
En quatrième année					182	163
En cinquième année					196	151
En sixième année					135	142
En septième année					119	94
En huitième année					16	18
En neuvième année					2	3
				Total	1,391	1,236

REMARQUES GÉNÉRALES

Mon district comprend 1 municipalité dans le comté de Sherbrooke, 6 dans le comté de Stanstead et 9 dans le comté de Compton,—soit 16 en tout.

Année scolaire.—Bien que la grippe, au cours de l'an dernier, n'ait pas autant nui que l'année précédente, à l'année scolaire, cependant, il y a eu des interruptions prolongées et, ce qui est le plus triste, trois institutrices sont mortes, victimes de l'épidémie.

Engagement des institutrices.—L'année qui vient de s'écouler a été une des plus difficiles que j'ai jamais vues en ce qui concerne l'engagement des institutrices de ce district d'inspection. Si ce n'eût été des 19 femmes mariées,—quelques-unes ne possédant pas de certificat,—et aussi des 32 jeunes personnes non mariées, ne possédant pas de certificat, qui sont venues à notre secours, au-delà de 40 écoles auraient été fermées et environ 600 enfants auraient été privés d'une année d'enseignement.

Période scolaire.—La majorité des commissions scolaires s'en tiennent encore à la période de 8 mois. Ce terme est bien trop court. Dans les autres provinces, la période scolaire est de 10 mois régulièrement. Il est injuste pour la jeunesse de cette province de l'arrêter dans la course vers sa carrière, en diminuant d'au moins deux ans la durée de son cours scolaire.

Hatley est en tête avec dix mois d'activité scolaire, et Barnston, Bury, East-Angus (annexée) et Sainte-Catherine-de-Hatley ont adopté la période de neuf mois.

Traitements.—Une institutrice, ne possédant pas de certificat, a reçu $30. par mois. La majorité des institutrices ne possédant pas de diplôme ont reçu $38. La majorité des institutrices possédant un certificat ont reçu $40. Quelques institutrices ont reçu $45. Deux ont reçu $50. La moyenne des traitements de l'année a été de $335., soit $40. de plus que celle de l'an dernier.

Efficacité du personnel enseignant.—Il est évident qu'avec un si grand nombre d'institutrices sans formation professionnelle, la qualité

des travaux faits ne peut être excellente. Cependant, le personnel enseignant a fait preuve d'un dévouement digne de louanges.

Le travail opéré par les institutrices possédant un certificat, sauf de rares exceptions, a été de première qualité. L'hygiène, l'agriculture et l'étude de la nature, en plusieurs classes, ont été exceptionnellement bien enseignées.

La matière la plus faible, dans tout le district d'inspection, a été l'écriture.

Conférences.—Les conférences ont été tenues à Bury, Lennoxville, Magog (conférence de concert avec les inspecteurs W.-O. Rothney, M. A., B. D. et E.-M. Taylor, M A), Sawyerville et Tomifobia, et elles ont été excessivement intéressantes

Titres des institutrices à l'enseignement :—

Diplômes :	modèles	3	
	élémentaires avancés	5	
	élémentaire I	24	
	élémentaires II	11	
	élémentaires de la campagne	7	
	en dehors de la province	1	
		——	51
Permissions :	XIème degré	3	
	Xème degré	13	
	IXème degré	14	
	VIIIème degré	3	
	VIIème degré	2	
	Pas de degré	3	
		——	38
			——
			89

Gratifications aux institutrices.—Les institutrices suivantes ont obtenu une gratification :

	NOMS	Municipalités	No de l'arrondissement
1	Mme Ada Hume	Newport	No 2
2	" Cora Sullivan	Stanstead	" 25
3	" Angelina Libby	"	" 13
4	Melle Mabel Bachelder	Newport	" 7
5	" Goldie Parnell	Ascot Corner	" 2
6	" Lura Simcock	Stanstead	" 17
7	Mme Jessie Lyler	Barnston	" 10
8	Melle Evelyn Swail	Newport	" 10
9	" Christina Barratt	Stanstead	" 9
10	" Bernice Bennett	Bury	" 11
11	" Bessie Tozer	Stanstead	" 18
12	" C.-K. MacMillan	Barnston	" 1
13	" Celia Coates	Bury	" 4
14	" A.-V. Rose	Hatley	" 15
15	Mme Idelia Rogers	Eaton	" 18 Clift. R'd
16	Melle Mildred Cross	Magog	" 6

Institutrices qui ne peuvent recevoir deux gratifications de suite :

	NOMS	Municipalités	No de l'arrondissement
1	Melle Emma Pehlemann	Bury	No 7
2	Mme Edilha Chamberlin	Magog	" 3
3	" May Grady	Barnston	" 12
4	Melle Bertha Turner	Bury	" 3
5	" Bella Crawford	Bury	" 10

Fondations Strathcona—Voici les institutrices qui méritent une gratification :—

	NOMS	Municipalités	No de l'arrondissement
1	Melle Gertrude Cleveland	Eaton	No 4
2	" Sarah-L. Banfill	Compton	" 2
3	Mme Ada Hume	Newport	" 2
4	Melle Annie-E. Mills	E. Angus	Annexée

Gratifications aux municipalités—Bien que l'intérieur de plusieurs maisons d'écoles soit tout ce qu'on peut désirer, l'extérieur en est souvent

sale et disgracieux. Il faudra encore beaucoup embellir les terrains avant qu'ils deviennent des modèles pour leurs arrondissements.

Je recommande les municipalités suivantes :

1. Compton.
2. Ascot-Corner.
3. Barnston.
4. Hereford.
5. Hatley.

Classification des municipalités.—La classification qui suit a été faite conformément au règlement 9 (m) ; elle a été faite d'après la base suivante, savoir :—9.27—9.69 pour " bien " et 9.7—10 pour "excellent

Cette année comme l'an dernier, aucune municipalité n'a obtenu la note "excellent".

Bien—(par ordre de mérite) East-Angus, (anexée) ; Clifton et Hereford ; Magog ; Newport ; Bury ; Sainte-Catherine-de-Hatley ; Clifton-Est ; Eaton.

Passable—Le reste des municipalités.

Nous passons par une crise, en ce qui regarde les choses de l'éducation, dans cette province L'impuissance des commissions scolaires à se procurer des institutrices compétentes, augmente encore. La diminution du nombre des élèves fréquentant l'École normale, rend cette crise encore plus aiguë.

Une appréciation plus juste, de la part des contribuables, de la valeur d'une jeunesse instruite et d'un personnel enseignant possédant la formation nécessaire, ainsi que des salaires correspondant aux devoirs importants que remplissent les institutrices, contribueraient beaucoup à la cessation de cette crise réelle.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-H. HUNTER,

Insp. d'écoles.

M. I.-N. KERR.

(Traduction)

HATLEY, 22 août 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le sommaire statistique de mon district d'inspection, pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1919.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1918–1919	1919-1920
1.—Nombre de municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					16	17
b) Sous contrôle des syndics					10	10
Total					26	27
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					38	38
b) Modèles					3	3
Total					41	41
3.—*Nombre de titulaires :*						
a) Instituteurs laïques					.....	1
b) Institutrices laïques					45	43
Total					45	44
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	$
a) Institutrices laïques dans les écoles modèles					.....	800.00
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires					324.51	370.67
" " dans les écoles modèles					600.00	650.00
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans	130	Filles de 5 à 7 ans	121	.....	236	251
b) Garçons de 7 à 14 ans	425	Filles de 7 à 14 ans	463	.....	871	888
c) Garçons de 14 à 16 ans	111	Filles de 14 à 16 ans	102	.....	267	213
d) Garçons de 16 à 18 ans	76	Filles de 16 à 18 ans	85	.....	158	161
Total					1,532	1,513
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					878	851
b) Dans les écoles modèles					186	169
Total					1,064	1,020
7.—Présence moyenne (en pourcentage)						
a) Dans les écoles élémentaires					66.0%	66.27%
b) Dans les écoles modèles					74.7%	77.51%
8.—Classification des élèves :						
En première année					246	212
En deuxième année					124	119
En troisième année					125	130
En quatrième année					162	152
En cinquième année					167	126
En sixième année					105	148
En septième année					71	79
En huitième année					42	22
En neuvième année					17	25
En dixième année					5	7
Total					1,064	1,020

REMARQUES GÉNÉRALES

Les limites de mon district demeurent les mêmes et comprennent 41 écoles.

Toutes ces écoles ont été visitées deux fois, au cours de l'année, à l'exception des écoles de Métis, qui étaient fermées, lors de ma seconde visite.

J'ai envoyé au Département tous les rapports d'inspection des visites d'automne et tous les bulletins d'inspection de l'année.

A l'automne, j'ai tenu au village de Gaspé, une conférence générale de toutes les institutrices de mon district d'inspection, sauf celles des comtés de Matane et de Témiscouata. La chose a été rendue possible grâce à l'obligeance du gérant général du chemin de fer *A. Q. & W.*, qui, dans l'intérêt de l'éducation, a accordé aux institutrices des prix de passage d'un taux nominal.

Les titres des instituteurs en charge des écoles, ont été les suivants :

Diplômes d'écoles modèles du collège Macdonald	3
Diplômes d'écoles élémentaires du collège Macdonald	14
Diplômes d'écoles élém. de l'école normale McGill	1
B. A.de l'Université McGill	1
Diplômes élémentaires de la campagne	6
Diplômes d'écoles élém. du B. C. Q	1

Institutrices ne possédant pas de diplômes :—

Certificat du XIème degré	1
Certificat du Xème degré	1
Certificats du IXème degré	8
Certificats du VIIIème degré	7
Certificat du VIIème degré	1

Il apparaît clairement, par le tableau ci-dessus, qu'il n'y a pas eu grande amélioration, en ce qui concerne le personnel d'institutrices possédant les titres voulus, dans mon district. Dans la majorité des cas, cette lacune n'est pas due aux commissions scolaires, qui sont disposées à payer des salaires beaucoup plus élevés aux institutrices possédant les titres voulus. Un bon nombre de commissions scolaires ont doublé les salaires, pour 1920-21, et payent le minimum suggéré de

$600.00. Cela constituera un encouragement, pour les institutrices qui enseignent avec permission, à se rendre au collège Macdonald, afin d'y acquérir les qualités voulues.

Un certain nombre de commissions scolaires ont manqué de se conformer aux règlements qui exigent qu'elles munissent leurs écoles d'une collection de manuels à l'usage des institutrices. J'espère que, l'an prochain, cet article essentiel se trouvera dans toutes les écoles,

Les institutrices que je recommande, comme méritant les gratifications, sont les suivantes :

Municipalités	Institutrices	Adresses	Classe de diplômes
Fraserville, diss	Melle Edith Gorham	Rivière-du-Loup, Station	M.
Baie de Gaspé-nord	" Ella Sullivan	Shigawake-est	E.
Port-Daniel-ouest	" Maye Bisson	Port-Daniel-ouest	E.
Village-de-Gaspé	" Erma Vibert	Gaspé	E. C.
Cabano	" Evelyn Wells	Hatley	E C.

Je recommande les municipalités suivantes, comme méritant les prix accordés pour progrès :

Comtés	Municipalités	Secrétaires	Montants
Bonaventure	Port Daniel-centre	Claude Sweetman	$ 50.00
Gaspé	Red Head	John-A. Mahan	40.00

Les institutrices suivantes ont obtenu de très grands succès dans l'enseignement des exercices physiques, tel que requis par la fondation Strathcona, et je les recommande comme méritant les certificats et leurs écoles, comme méritant les prix :—

Comtés	Municipalités	Arrondissements	Institutrices	Adresses
Gaspé	Village-de-Gaspé	1	Béatrice Bechervaise Erma Vibert	Gaspé.
Matane	Price		Clara Longmore	Price.

La classification des municipalités, faite d'après l'article 9 (m) des Règlements du Comité protestant, est la suivante :

Excellent.—Fraserville, diss., Cabano, Sayabec, diss., village de Gaspé, Red Head.

Bien :—Shigawake, Saint-Godfroi, diss., Port-Daniel-ouest, Port-Daniel-centre, York, Gaspé-sud, Cap-Désespoir, diss., Roseville, Baie de Gaspé-nord, Grande-Grève, Percé, diss., Barachois, diss., village de Petit-Métis.

Assez bien :—Grand-Métis, Port-Daniel-est, diss., Saint-Pierre-de-la Malbaie, Edmonds, Douglastown, diss., Haldimand, Fontenelle, Paspebiac, diss.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

I. NEWTON KERR,

Insp. d'écoles.

———

M. LEWIS J. KING.

(Traduction)

Pointe-à-la-Garde, 19 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1918-19	1919-20
1.—Nombre de municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	7	7
b) Sous contrôle des syndics	5	5
Total	12	12
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	29	25
b) Modèles	3	3
c) Académiques	1	1
Total	33	29
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	1
c) Institutrices laïques	38	34
Total	39	35
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		
	$	$
a) Instituteurs laïcs dans les académies	700	800
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	288	332
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	475	525
c) Institutrices laïques : dans les académies	283	308
5.—Nombre d'endants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 136 — Filles de 5 à 7 ans. 127	263	263
b) Garçons de 7 à 14 ans. 312 — Filles de 7 à 14 ans. 288	641	600
c) Garçons de 14 à 16 ans. 120 — Filles de 14 à 16 ans. 105	191	225
d) Garçons de 6 à 18 ans. 42 — Filles de 16 à 18 ans. 45	133	87
Total	1,204	1,175
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	494	434
b) Dans les écoles modèles	192	172
c) Dans les académies	147	166
Total	833	772
7.—Présence moyenne (en pourcentage):		
a) Dans les écoles élémentaires	73.3%	68.4%
b) Dans les écoles modèles	71.5%	71.2%
c) Dans les académies	61.9%	59.7%
8.—Classification des élèves :		
En première année	64	180
En deuxième année	258	87
En troisième année	57	83
En quatrième année	55	112
En cinquième année	78	108
En sixième année	193	77
En septième année	66	60
En huitième année	42	35
En neuvième année	10	18
En dixième année	10	12
Total	833	772

REMARQUES GÉNÉRALES

Vu que j'ai été nommé au mois d'avril, je n'ai visité les écoles qu'au printemps. J'ai visité toutes les écoles, sauf Paspébiac, dont l'inspection a été faite par M. Buckland, qui m'a précédé.

Des 35 institutrices de ce district, 16 enseignent avec permission ; 19 seulement possèdent un diplôme.

Quelques écoles font complètement les travaux prescrits dans le cours d'études, mais, dans plusieurs autres, les élèves ont une connaissance fort incomplète du travail qu'ils sont supposés connaître, sur les matières de la géographie, l'histoire, et la grammaire,—et il y a défaut lamentable en ce qui regarde l'arithmétique. Il me fait plaisir de déclarer que, règle générale, ce que le cours d'études prescrit en matière d'Écriture Sainte, est bien suivi.

Le travail des degrés plus élevés, dans les écoles modèles et les académies, se fait avec efficacité, mais, dans mon opinion, les travaux de ces divisions sont entravés par un certain nombre d'élèves qui les fréquentent sans une préparation préliminaire nécessaire, surtout pour l'arithmétique.

Les salaires ont été augmentés considérablement, l'an dernier. Le nombre des élèves ayant l'âge scolaire, celui des élèves inscrits et de la présence moyenne accusent tous une diminution. Fait digne de mention, le pourcentage de la présence moyenne, à la campagne, est plus élevé que celui de la présence moyenne à l'académie de New-Carlisle.

Je recommande les institutrices suivantes comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement :

Mademoiselle H. Pearl McColm, No 9, New-Richmond ; Mademoiselle Grace Montgomery, No 4, Shoolbred; Mademoiselle Florence Ray, No 2, Saint-Bonaventure-de-Hamilton ; Mademoiselle Lilian Adams, No 1, Matapédia ; Mademoiselle R. E. Hamilton, No 2, New-Richmond.

Je recommande les institutrices et les écoles suivantes, comme méritant les certificats et les prix de la fondation la Strathcona :

Mademoiselle H. Pearl McColm, No 9, New-Richmond ;

Mademoiselle Bessie Burton, Oak Bay.

Je recommande les municipalités suivantes, pour les améliorations et les efforts spéciaux qu'elles ont faits :

Cox, New-Richmond, Sellarville, Saint-Bonaventure-de-Hamilton.

Les municipalités sont classifiées comme suit :

Excellent.—Cox, Maria.

Bien :—Saint-Laurent-de-Matapédia, Sellarville, Broadlands, Resti gouche, Mann, New-Richmond, Saint-Bonaventure-de-Hamilton.

Assez bien :—Shoolbred, Saint-Charles de Caplan.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LEWIS J. KING,

Insp. d'écoles.

M. O.-F. McCUTCHEON.

(Traduction)

VILLAGE DE LEEDS, QUE., 5 août 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1918-19	1919-20
1.—Nombre de municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	17	15
b) Sous contrôle des syndics	24	24
Total	41	39
2.—Nombre d'écoles :		
Elémentaires	77	71
3.—Nombre de titulaires:		
a) Instituteurs laïcs	1	2
b) Institutrices laïques	87	83
Total	88	85
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	1,400	820
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	329	413
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans (159) / Filles de 5 à 7 ans (120)	349	279
b) Garçons de 7 à 14 ans (629) / Filles de 7 à 14 ans (544)	1,423	1,173
c) Garçons de 14 à 16 ans (156) / Filles de 14 à 16 ans (136)	325	292
d) Garçons de 16 à 18 ans (104) / Filles de 16 à 18 ans (96)	251	200
Total	2,348	1,944
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
Dans les écoles élémentaires	1,482	1,416
7.—Présence moyenne (en pourcentage)		
Dans les écoles élémentaires	66%	64%
8.—Classification des élèves :		
En première année	430	410
En deuxième année	166	192
En troisième année	224	178
En quatrième année	216	217
En cinquième année	185	168
En sixième année	158	128
En septième année	91	114
En huitième année	12	9
Total	1,482	1,416

REMARQUES GÉNÉRALES

Il y a eu en activité, dans mon district d'inspection, 67 écoles rurales et 4 écoles de cité.

Les écoles des municipalités de Saint-Roch-Nord et de Belvédère ont été unies à celles de la cité de Québec, ce qui réduit le nombre des municipalités de 41 à 39.

67 instituteurs et institutrices ont été employés dans les écoles rurales ; 18, dans les écoles de cité.

J'ai visité toutes les écoles deux fois, pendant l'année, sauf les écoles d'été, qui étaient fermées, lors de ma seconde inspection.

Quatre écoles ont été fermées, pendant l'année, savoir : Hampden, No 1,—pas d'institutrice ; Whitton, No 1,—pas d'élèves ; Lingwick, No 3,—pas d'élèves ; et Sainte-Foy, No 1,—élèves transportés aux écoles de Québec.

Je donne ci-dessous, en tableaux, des états concernant le taux de cotisation payés ; les salaires payés dans les écoles rurales ; la durée des périodes scolaires ; les titres des institutrices, leurs années de service dans la même école et dans la province.

Les salaires annuels payés aux institutrices, dans les écoles rurales, sont les suivants :

Salaires payés	$650.	$600.	$495.	$425.	$400.	$373.	$360.	$350.	$344.	$342.	$336.	$320.	$296.
Nombre d'écoles	1	1	1	1	5	1	1	2	1	1	1	8	1

Salaires payés	$294.	$280.	$245.	$240.	$229.	$217.	$210.	$180.	$175.	$150.	$140.	$120.	
Nombre d'écoles	1	12	9	5	2	1	2	1	4	2	2	1	

La moyenne des salaires, par année, dans les écoles ci-dessus, a été de $286.

Taux de la cotisation, par chaque cent piastres d'évaluation :

Taxe payée	$3.25	$2.00	$1.50	$1.00	c. .90	c. .80	c. .75	c. .70	c. .65	c. .60	c. .55	c. .52	c. .50	c. .40	c. .35	c. .20	c. .19	c. .15	c. .12
Nombre de municipalités	1	1	1	6	2	1	2	4	1	7	1	1	3	1	1	1	1	1	1

Durée des périodes scolaires des écoles rurales :

Période scolaire	10 m.	9 m.	8 m.	7 m.	6 m.	5 m.	4 m.	3 m.	2 m.	1 m.	0 m.
Nombre d'écoles	9	4	29	11	3	7	4	.....	.....	.....	1

Titres des institutrices	Campagne	Cité
Diplômes modèles, Collège MacDonald	2	8
Diplôme élémentaires, Collège MacDonald	12	1
Diplômes modèles, Ecole normale McGill	0	1
Diplômes élémentaires, Ecole normale McGill	0	1
Diplômes d'écoles élémentaires de la campagne	3	1
Diplômes modèles, Bureau central de Québec	0	2
Diplômes élémentaires, Bureau central de Québec	9	4
Diplômes élémentaires, Bureau central de Québec (Catholiques)	2	0
Diplômes élémentaires, 2ème classe, Bur. central, Qué	5	0
Diplômes élémentaires, Maine, E.U.A.	1	0
Total	35	18

Institutrices ne possédant pas de diplômes	Campagne	Cité
Certificats du XIème degré	1	0
Certificats du Xème degré	16	0
Certificats du IXème degré	9	0
Certificat du VIIIème degré	6	0
Total	32	0

Années de service des instituteurs dans la même école :

Temps	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	7 ans	10 ans	15 ans	21 ans	23 ans	33 ans
Nombre d'instituteurs	59	9	4	4	1	1	1	2	1	2	1

Années de service des instituteurs dans la province :

Temps	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	12 ans
Nombre d'instituteurs.....	14	14	10	9	10	2	3	1	2	1	2

Temps	19 ans	22 ans	23 ans	25 ans	26 ans	28 ans	30 ans	32 ans	34 ans	41 ans	47 ans
Nombre d'instituteurs.....	2	1	2	4	1	1	2	1	1	1	1

Je recommande les institutrices suivantes comme méritant les gratifications pour succès obtenus dans l'enseignement :

Madame J.-D. McRitchie, Della-E. Paterson, Gladys E. Duffy, Florence-M. Duffy, Eva-E. Taylor, Alma-J. Sample, Bella Morrison, Madame G. Blodgett, Stella M. Longmoore, Annie-M. Hepburn, Anne-E. MacLean, M. Ida Cochrane, M.-A. Coombe, K.-J. Soutar.

Institutrices qui ont obtenu des succès et ne peuvent recevoir deux gratifications de suite :

Mademoiselle Bella-M. Hillman, Madame W.-W. Schoolcraft et Mademoiselle C.-E. Proctor.

Les prix de culture physique Strathcona ont été gagnés par Mesdemoiselles F.-M. Duffy, G.-E. Duffy, M.-A. Coombe, et Eva E. Taylor.

J'ai envoyé des rapports de mon inspection aux institutrices, aux commissions scolaires et au Département.

La classification des municipalités demeure à peu près celle de l'an dernier.

Cinq conférences d'institutrices ont été tenues et un bon nombre d'institutrices y ont assisté,—quatre-vingt-dix pour cent d'entre elles étant présentes. A ces conférences, j'ai été assisté avec habileté par les principaux des académies et des écoles modèles et, en outre, à Scotstown, par le révérend docteur J. R. MacLeod et le révérend M. Roy.

Trois expositions scolaires ont été tenues sous la direction de MM. J. Egbert, McOuat, B. S. A., du collège Macdonald, et Abel Raymond, B. S. A., du Département de l'Agriculture de la province,—dans les limites de mon district d'inspection, à Inverness, Bishops Crossing et Scotstown.

En dépit de l'inclémence de la température en certains cas, ces expositions ont obtenu un très grand succès. Leurs organisateurs méritent toute notre reconnaissance pour le temps et l'énergie qu'ils ont dépensés

et la persévérence dont ils ont fait preuve, afin de faire un succès de ces expositions.

A Inverness, Kinnear's Mills et Scotstown, on a tenu des assemblées rurales en faveur de l'Éducation. Le Département a été représenté à ces assemblées, par le principal Laird, du collège Macdonald, l'inspecteur général, M. J.-C. Sutherland, et le principal C. McBurney, de Lachute.

Ces assemblées offrent une excellente occasion de discuter les problèmes de l'éducation et les difficultés actuelles ainsi que d'obtenir la coopération des officiers publics scolaires et du Département, dans la recherche des moyens de solution, partout où la chose est possible.

Les municipalités que je recommande, comme méritant des gratifications pour les améliorations et les progrès faits pendant l'année, sont les suivantes :

Leeds, Hampden, Marston, Lingwick et Aubert-Gallion.

Relativement au travail des secrétaires des commissions scolaires, je dois dire que 26 d'entre eux tiennent leurs livres en bon ordre, avec toutes les entrées à date. Vingt ont envoyé leurs rapports de juillet, à temps. J'ai été obligé d'écrire à huit qui avaient alors manqué de m'envoyer leur rapport. J'espère pouvoir faire des déclarations plus consolantes à cet égard, en juillet prochain.

Au cours de l'année, un des secrétaires, M. F.-C. Wurtele, qui était à l'emploi du Bureau des commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec, est décédé après une maladie de langueur. M. Wurtele possédait une puissance d'action que l'on rencontre rarement et il s'occupait avec zèle des écoles publiques de la cité ,voyant avec célérité aux multiples détails qui se rattachent à leur administration. C'est à ce zèle et à l'énergie qu'il a déployée que l'on doit, en grande partie, le succès du corps de cadets attaché aux écoles. Par son décès, le Bureau des commissaires a perdu un officier très compétent.

Je soumets respectueusement le présent rapport, avec le sommaire-statistique qui y est annexé.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

O.-F. McCutcheon,
Insp. d'écoles.

M. J.-W. McOUAT.

(Traduction.)

LACHUTE, 1 août 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1918-19	1919-20
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	21	21
b) Sous contrôle des syndics	17	21
Total	38	42
2.—Nombre d'écoles :		
Elémentaires	118	128
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	35	40
b) Institutrices laïques	854	882
Total	889	922
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires, tous dans les cités	$ 1,971	$ 2,172
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires { cités : $810.68 / rurales : $1,068.00	771	1,013
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans 2970 — Filles de 5 à 7 ans 2918	5,672	5,888
b) Garçons de 7 à 14 ans 14346 — Filles de 7 à 14 ans 14513	26,992	28,859
c) Garçons de 14 à 16 ans 1161 — Filles de 14 à 16 ans 1273	2,288	2,434
d) Garçons de 16 à 18 ans 495 — Filles de 16 à 18 ans 539	630	1,034
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :— Total	35,582	38,215
Dans les écoles élémentaires	30,768	32,522
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :		
Dans les écoles élémentaires	79.%	80.%
8.—Classification des élèves :		
En première année	7,507	8,427
En deuxième année	5,038	5,071
En troisième année	4,919	5,202
En quatrième année	4,465	4,715
En cinquième année	3,974	4,008
En sixième année	2,808	3,034
En septième année	2,050	2,064
En huitième année	7	0
Total	30,768	32,522

REMARQUES GÉNÉRALES

La préparation de la partie statistique de ce rapport est devenue un devoir onéreux, car elle exige, non-seulement que je sois bien exact pour chacune des quelques 2000 entrées qui s'y trouvent, mais aussi que je vérifie chaque item qui m'est envoyé par les diverses institutrices et les secrétaires. On peut se faire une idée des proportions de cette tâche par le fait que, pour énumérer les salaires seulement, il faut une colonne de plus de 20 pieds de long de chiffres au clavigraphe, s'élevant à $958,000

Comme on le constatera par les chiffres que fournit le présent rapport, il y a le même nombre d'écoles sous la juridiction des commissaires, mais 4 de plus sous celle des syndics. Le nombre d'écoles a augmenté de 10 et le nombre des institutrices, de 33, alors que le salaire des instituteurs et des institutrices, dans les cités, a augmenté de $200. et $243. par année respectivement. Dans les écoles rurales, le salaire a augmenté de $350. à $391. par année.

Relativement au recensement, je dois déclarer que l'absence de tout recensement, pour Montréal, Sault-au-Récollet et Pointe-Claire, gâte les résultats de comparaison et rend bien trop petite l'augmentation du nombre des enfants d'âge scolaire. Je n'ai aucun doute que Montréal seulement a plus de 2633 élèves inscrits et, encore, je dois donner ce chiffre comme l'augmentation de tout le territoire.

Le nombre des élèves inscrits dans les écoles, indique une augmentation de 1754 élèves, et il a été donné principalement pour l'Ile de Montréal. La plus grande augmentation a été pour la première année, mais pour les IIIème, IVème et VIème années, il y a aussi de bonnes augmentations. Le chiffre de tous les élèves inscrits s'élève à 16094 garçons et 16428 filles, la présence moyenne étant d'un peu plus de 80% des élèves inscrits.

Dans le personnel enseignant des cités, de même que dans celui de la campagne, on ne doit trouver que des personnes qui enseignent avec la permission voulue. Dans les cités, 10 personnes ont enseigné en vertu de diplômes obtenus en dehors de la province et 10 autres, simplement en vertu d'une permission. Dans les écoles rurales, il y a eu aussi 20 pour cent des institutrices, sur un personnel enseignant de 72, qui ont enseigné en vertu d'une permission seulement. Sur tout le personnel de 922 instituteurs et institutrices dans les cités et à la campagne, 40 seulement ne possédaient pas les qualités voulues et 10 d'entre elles possédaient des diplômes pour d'autres provinces.

Je crois qu'il est nécessaire que l'on insiste davantage pour former

à l'école normale quelques personnes qui font preuve d'incompétence. Il y en a un certain nombre qui ont l'audace d'offrir leurs services, d'année en année, avec le stage des degrés 8 et 9, académiques, seulement, et même de demander aux commissaires jusqu'à $60. par mois. Il serait dans l'intérêt public de limiter les années pendant lesquelles une personne peut enseigner sans posséder de diplôme et de mettre ainsi fin à la pratique de continuer d'enseigner pendant 9 ou 10 ans, avec le stage du 8ème dégré. Un an et demi devrait être une période assez longue pour permettre à une personne de gagner ce qu'il faut afin de pouvoir suivre le cours normal élémentaire, surtout depuis que l'on peut profiter de *la gratification de $50.* de l'école normale, *le billet de retour en chemin de fer étant payé* et *aucune rétribution n'étant requise.* A $1.00 par jour pendant 4½ mois, les dépenses d'un diplôme élémentaire doivent n'être pas prohibitives, surtout lorsque l'on prend en considération l'augmentation de salaire que l'on obtiendra avec un diplôme.

De nouvelles maisons d'écoles ont été construites par Lachine et Kilkenny et celles de Brownsburg et de Pointe-Claire ont été considérablement agrandies. Et puis, une autre centralisation a été opérée à Arundel, où l'école No 1 a été incorporée à l'école modèle. J'ai accordé à ces cinq commissions scolaires les gratifications destinées à récompenser les progrès réalisés au cours de l'an dernier.

Dans les cités de Montréal, Westmount, Verdun, Lachine et Coteau Saint-Pierre, on a de bonnes bâtisses scolaires, un fort personnel enseignant et on a obtenu d'excellents résultats. Mais la nécessité d'un plus grand nombre d'écoles en plusieurs endroits de Montréal se fait encore sentir ; c'est pourquoi l'on y construit une autre bâtisse considérable dans la partie congestionnée de la cité.

Quant au travail, je considère que l'année qui vient de s'écouler a été une période d'études couronnée de succès. Je porte ce jugement d'après mes notes d'inspection et d'après les autres résultats des examens. Dans le comté d'Argenteuil, l'examen d'admission à l'Académie a été le meilleur, d'après l'opinion du principal McBurney, depuis qu'il se trouve à Lachute. Tous les membres du personnel accomplissent leurs devoirs avec ardeur et fidélité et je désire, en terminant ce rapport, leur exprimer à eux tous combien j'apprécie l'aide qu'ils m'ont donnée et les égards dont ils m'ont entouré au cours de l'an dernier.

J'ai l'honneur d'être,

J.-W. McOuat,
Insp. d'écoles.

M. W.-O. ROTHNEY.

(Traduction)

LENNOXVILLE, 2 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. la classification des municipalités par ordre de mérite ; III. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1918–19	1919–20
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	12	12
b) Sous contrôle des syndics	16	14
Total	28	26
2.—Nombre d'écoles :		
Elémentaires	75	76
3.—Nombre de titulaires :		
Instituteurs laïcs		2
Institutrices laïques	78	77
Total	78	79
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		
	$	$
Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires		340
Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	384.80	437
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans (284) — Filles de 5 à 7 ans (310)	628	594
b) Garçons de 7 à 14 ans (818) — Filles de 7 à 14 ans (793)	1,656	1,611
c) Garçons de 14 à 16 ans (232) — Filles de 14 à 16 ans (239)	504	471
d) Garçons de 16 à 18 ans (201) — Filles de 16 à 18 ans (197)	329	398
Total	3,117	3,074
6.—Nombre d'élèves inscrits :—		
Dans les écoles élémentaires	1,469	1,467
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
Dans les écoles élémentaires	72.8%	71.5%
8.—Classification des élèves :		
En première année	423	436
En deuxième année	234	212
En troisième année	229	201
En quatrième année	178	251
En cinquième année	176	149
En sixième année	139	126
En septième année	81	85
En huitième année	9	7
Total	1,469	1,467

Mon district d'inspection comprend les comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke, Bagot, Shefford, sauf les cantons de Shefford et de Granby et le canton de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska.

CLASSIFICATION DES MUNICIPALITÉS

Ce district d'inspection contient 26 municipalités, qui sont classifiées dans l'ordre suivant, conformément à l'article 9 (m) des règlements du Comité protestant :—

	Points
Maximum	60
Excellent :—	
Sherbrooke	57.5
Drummondville	56.3
Bien :—	
Asbestos	54.2
Village de Melbourne	52
Assez bien :—	
Saint-Elie-d'Orford	49.9
Orford	49.7
Durham-Sud	48.7
Canton Durham	48.5
Melbourne et Brompton Gore	48.3
Stukely-Sud	47.5
Cleveland	47.3
Ely-Sud	47
Kingsey-Falls	46.8
S. François-Xavier-de-Brompton	46.7
Shipton	46.5
Tingwick	46
Ely-Nord	45.9
Mal :—	
Sainte-Pudentienne (ville)	44.6
Canton-Windsor	44.5
Bromptonville	44

Saint-Pierre-de-Durham.....42
Ascot.....41.4
Sainte-Pudentienne (canton).....40.8
Actonvale.....30.9

Non classifiées (aucune école en activité) :—

New-Rockland,
S. Joachim-de-Shefford.

REMARQUES GÉNÉRALES

Cité de Sherbrooke.—La cité de Sherbrooke contient quatre écoles élémentaires protestantes, avec un personnel enseignant de 16 institutrices, 538 élèves inscrits, et une présence moyenne quotidienne de 376. Si on les compare avec ceux de l'an dernier, ces chiffres indiquent une diminution de 13, pour les élèves inscrits, et 36, pour la présence moyenne. 276 élèves protestants de la cité, âgés de 5 à 18 ans, ne sont pas inscrits dans les écoles protestantes. La présence moyenne quotidienne, pendant l'année 1919-20, a été d'à peu près 70% des élèves inscrits. 8 institutrices possèdent des diplômes d'école modèle et 8 possèdent des diplômes élémentaires. Le salaire moyen des institutrices graduées est de $725. Le plus élevé est de $850. et le moins élevé est de $650. Trois institutrices principales ont reçu un salaire de $1,000. chacune et une principale $1,300 Toutes les institutrices ont été compétentes et il s'est fait un bon travail dans les écoles. Les écoles, par leurs conditions, en général, font grand honneur à la commission scolaire.

Une nouvelle liste de salaires a été adoptée par la commission et elle sera en vigueur en 1920-21. C'est un indice de l'esprit de progrès des contribuables et des louables efforts que fait la commission scolaire pour accorder des salaires qui correspondent au changement des conditions économiques. Le salaire minimum pour les institutrices des dégrés 1 à 7 sera de $850. et le maximum, $1,250.; le salaire minimum, pour les institutrices des dégrés 8 à 11, sera de $1,100. et le maximum, $1,600.; et, pour les principaux et les directeurs, le minimum sera de $1,250. et le maximum $1,800.

Mes recommandations de l'an dernier, cependant, en ce qui concerne la base dont on devrait se servir pour fixer une échelle de salaires, n'ont pas encore été complètement suivies. Les connaissances académiques et professionnelles n'ont pas été prises en considération, lorsque

l'on a fixé la nouvelle échelle de salaires. On ne reconnaît que la duré du stage dans l'enseignement. De la sorte, une institutrice qui ne possède qu'un diplôme élémentaire et n'a aucune préparaiton professionnelle, peut atteindre le maximum de $1,800. Cette échelle n'offre aux institutrices aucun encouragement à acquérir une plus ample formation professionnelle ou à se procurer un diplôme d'un degré plus élevé. Une autre lacune assez grave résulte de ce qu'une institutrice,—quels que soient les titres qu'elle possède,—ne peut atteindre le maximum d'une institutrice graduée, si elle n'enseigne pas un degré plus élevé que le septième. Par exemple, une institutrice du 1er dégré,—le plus important de l'école et qui requiert de l'institutrice le type le plus élevé de formation professionnel,—ne peut atteindre le maximum des institutrices graduées, tant qu'elle continue d'enseigner le degré dans lequel elle peut faire le meilleur travail. On devrait pouvoir placer une institutrice là où elle peut rendre les plus grands services, sans avoir à la clinique médicale gratuite pour les enfants, donnée sous les auspices

Les institutrices de deux écoles ont, pendant l'année, profité de la clinique médicale gratuite pour les enfants, donnée sous les auspices des sociétés patriotiques et de la Croix Rouge. Cette clinique répond partiellement à un besoin très urgent de la cité, savoir celui de l'inspection médicale des enfants des écoles. Des institutrices individuellement amènent avec elles à la clinique, après les heures d'école, les élèves qui, suivant elles, ont besoin de soins médicaux et qui consentent à s'y rendre. Naturellement, elles ne choisissent de la sorte, pour les conduire à la clinique, que les élèves qui en ont le plus évidemment besoin. Aucun enfant n'est forcé à s'y rendre et la commission scolaire n'a pris aucune mesure à cet égard. On ne pourra complètement suffire à tous les besoins que lorsqu'il y aura une inspection médicale de tous les élèves.

Le bureau des commissaires a, cette année, manqué de directeur. Cependant, le principal de la "High School" a agi comme le surveillant des écoles élémentaires et il a, dans ces écoles, rempli les fonctions de directeur. Bien que les écoles fassent toutes un bon travail, le système, dans l'ensemble, n'a pas encore atteint le maximum d'efficacité. Il y a des points faibles dont les causes devraient être trouvées et les remèdes, appliqués. Cela ne peut-être fait que par un surintendant qui, par la position qu'il occupe, possède le temps, l'autorité et la sécurité qui lui permettent de faire un examen complet et d'agir avec efficacité.

ECOLES RURALES

Période scolaire.—La durée moyenne de la période scolaire, dans les écoles de la campagne, a été de 8.3 mois. Cinq écoles ont été en activité pendant 10 mois et 21 autres écoles, pendant 9 mois. Quatre écoles ont été en activité pendant moins de 8 mois. Huit écoles ont été conduites comme écoles d'été et, comme de coutume, elles ont donné de très pauvres résultats. Ces écoles sont celles de Ascot, Shipton, Saint-Pierre-de-Durham, et Sainte-Pudentienne (canton).

Fréquentation scolaire.—La présence moyenne de chaque jour, dans les écoles rurales, a été de 72.4% des élèves inscrits. Elle équivaut aussi à la moitié du nombre des enfants de 7 à 14 ans, qui se trouvent présentement dans les municipalités rurales. 51.3% des élèves de 5-18 ans ont été inscrits dans les écoles ; et 69% des élèves âgés de 7-14 ans ont été inscrits. La moyenne du temps que chaque élève, âgé de 7-14 ans, a réellement passé à l'école, a été d'à peu près 42% de l'année scolaire. 46% des écoles en activité ont eu une présence moyenne quotidienne de moins de dix élèves.

Titres des institutrices.—27.8% des institutrices de la campagne ne possédaient aucun des titres exigés par la loi pour l'enseignement. 4.9% ont enseigné en vertu de permis ; 57.4% possédaient des diplômes élémentaires ; et 14.5% possédaient des diplômes modèles. 6 des 17 institutrices employées et ne possédant pas les titres voulus, ont été engagées avec la permission du Surintendant de l'Instruction publique. 14 de ces 17 institutrices ont été trouvées incompétentes. Des 47 institutrices possédant les titres voulus, une seule a été déclarée "incompétente" et 7 ont été déclarées "faibles". Il semblerait préférable de permettre aux écoles de rester fermées plutôt que de les confier à des institutrices ne possédant pas les qualités voulues. Dans le cas d'au moins 12 des écoles pour lesquelles on avait engagé des institutrices ne possédant pas les qualités voulues, les élèves auraient pu être transportées à d'autres écoles.

Salaires.—La moyenne des salaires mensuels, dans les écoles rurales, pour 1919-20, a été de $40.90 et la moyenne des salaires annuels a été de $341.68. Le salaire mensuel le plus élevé a été de $50. et le moins élevé, de $30.

Culture physique.—Les écoles suivantes ont été recommandées comme méritant les quatre prix accordés, chaque année, pour les progrès accomplis dans les exercices physiques : Saint-Elie-d'Orford, institutrice, Mademoiselle E. Mabel Ward ; Cleveland, No 13, institutrice, Beryl S. Carson ; village d'Asbestos, institutrice, Mademoiselle Fanny Frost ; Shipton, No 14, institutrice, Madame J. Dyson.

Gratifications pour succès dans l'enseignement.—Les instituteurs et les institutrices dont les noms suivent, ont été recommandés comme méritant les gratifications pour succès obtenus dans l'enseignement : Mesdemoiselles C. J. Healy, Beryl M. Porter, F. M. McLaughlin, Fanny Frost, E. A. Duff ; M. Douglas Silver ; Mesdemoiselles M. J. Weed, E. M. Ward, Beulah Page, M. H. W. Ingham, Mesdemoiselles M. E. Stevens, Alice Dresser, Ellen Patton, D. M. Fullerton, A. M. Stubbs.

Mademoiselle Olive Bachelder et Mademoiselle Carrie Nelson ont obtenu des résultats qui leur feraient mériter une gratification, mais, en vertu des règlements, elles ne peuvent recevoir deux gratifications de suite.

Gratifications aux municipalités de progrès.—Afin de récompenser les mesures de progrès entreprises par leurs commissions scolaires, les municipalités suivantes ont été recommandées comme méritant les cinq gratifications accordées, chaque année, pour améliorations remarquables dans les conditions de l'enseignement : —Saint-Elie-d'Orford, Orford, village de Melbourne, Melbourne et Brompton Gore, Stukely-Sud.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W.-O. Rothney,

Insp. d'écoles.

M. E.-M. TAYLOR.

(Traduction)

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1918–19	1919–20
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					15	15
b) Sous contrôle des syndics					11	11
				Total	26	26
2.—Nombre d'écoles :						
Elémentaires					83	83
d'Institutions indépendantes non subventionnées					1	3
				Total	84	86
3.—Nombre de titulaires :						
b) Institutrices laïques					86	90
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						
Institutrices laïques dans les écoles élémentaires					$282	$323
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans	195	Filles de 5 à 7 ans	173		332	368
b) Garçons de 7 à 14 ans	684	Filles de 7 à 14 ans	643		1,224	1,327
c) Garçons de 14 à 16 ans	113	Filles de 14 à 16 ans	106		187	219
d) Garçons de 16 à 18 ans	81	Filles de 16 à 18 ans	71		102	152
6.—*Nombre d'élèves inscrits :*				Total	1,845	2,066
a) Dans les écoles élémentaires					1,581	1,509
b) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					17	84
				Total	1,598	1,593
7.—Présence moyenne (en pourcentage):						
Dans les écoles élémentaires					68%	70%
Dans les institutions indépendantes non subventionnées						86%
8.—Classification des élèves :						
En première année					450	436
En deuxième année					196	210
En troisième année					229	201
En quatrième année					224	245
En cinquième année					198	222
En sixième année					171	148
En septième année					124	121
En huitième année					6	10
				Total	1,598	1,593

NOTE.—A Sweetsburg, il y a 59 garçons fréquantant l'école de la BELMONT BOYS' HOME, non compris dans le recensement donnée par le secrétaire-trésorier. Ces garçons sont de Montréal.

REMARQUES GÉNÉRALES

Je désire attirer votre attention sur un certain nombre d'item du sommaire-statistique. Le nombre de municipalités demeure le même que celui de l'an dernier, savoir 26. J'ai 86 écoles en activité, avec 90 institutrices, ce qui fait quatre institutrices de plus que l'an dernier.

Trois écoles centralisées ont deux institutrices chacune. Et l'école indépendante non subventionnée de Sweetsburg, connue sous le nom de *Belmont Boys' Home*, pour les garçons pauvres recueillis à Montréal, a 2 institutrices possédant toutes deux des diplômes du Collège Macdonald, l'une, un diplôme modèle, et l'autre, un diplôme élémentaire.

On remarquera qu'il y a eu une augmentation notable dans la moyenne des salaires payés et une augmentation beaucoup plus considérable est assurée pour l'an prochain. Bien qu'on ne puisse pas tout-à-fait dire que cette augmentation correspond à l'élévation du coût de la vie, il vaut aussi la peine de mentionner que le recensement des enfants âgés de 5 à 18 ans constate un nombre beaucoup plus considérable que celui de l'an dernier. On ne doit pas interpréter ce fait comme indiquant une augmentation considérable du nombre réel des personnes qui demeurent dans ce district d'inspection, mais, en déduire simplement que le recensement, grâce au nouveau règlement, a été fait plus judicieusement et qu'il représente plus exactement que jamais auparavant le véritable état de choses. Ce recensement indique qu'il y a, dans mon district, près de cinq cents enfants qui ne fréquentent pas l'école. Et, même actuellement, je suis persuadé que, dans deux municipalités, au moins, le recensement a été fait d'une manière très imparfaite. Cependant, comme les écoles intermédiaires et les "high schools", qui se trouvent dans les limites de mon district d'inspection ne sont pas sous ma juridiction et qu'elles sont située dans des municipalités constituées en corporation séparément, comme villes et villages, plusieurs enfants de mes arrondissements scolaires fréquentent ces écoles et, si ce fait était constaté au moyen de chiffres, il diminuerait le total des non fréquentants.

En dépit du fait que 59 garçons de la *Belmont Boys' Home* sont ajoutés au total de la fréquentation scolaire, cette année, il y a encore une diminution de cinq élèves.

La présence moyenne de chaque jour est un peu meilleure que celle de l'an dernier.

La présence moyenne de chaque jour, dans les institutions indépendantes non-subventionnées, est beaucoup plus considérable que dans les autres écoles, car la majorité des élèves résident dans l'édifice scolaire même et ils sont bien obligés de fréquenter l'école.

Dans tout le pays, il y a grand besoin d'une forme quelconque de fréquentation obligatoire de l'école, car l'on constate qu'il y a un pourcentage considérable de jeunes enfants, se trouvant près de l'école et qui grandissent dans l'ignorance des rudiments de l'éducation nécessaire pour les préparer convenablement à prendre leur place comme citoyens d'un pays libre.

Je recommande les quatre écoles suivantes comme méritant les prix de la fondation Strathcona, accordés pour la culture physique : 1. McMasterville, institutrice, Mademoiselle Winnifred Cooke ; 2. Sutton, No 12, institutrice, Mademoiselle Vera L. Jordan ; 3. Bolton-Est, No 14, institutrice, Mademoiselle Medora Patterson ; 4. Bolton-Ouest, No 5, institutrice, mademoiselle B. M Porter

Voici la liste des institutrices recommandées comme méritant les gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement :

Mary Wright, Margaret Peudlebury, Kate E Owens, Minerva Stowe, Mildred Derby, Madame James Perkins, Agnes K. Moore, Ruth Clark, Rose C. Westcott, madame J. R. Worden, Margaret Armstrong, madame Patrick Mitchell, Elizabeth Pibus et M.M. Frizzle.

Les institutrices suivantes, dont l'enseignement a été couronné de succès, ne peuvent recevoir deux gratifications de suite :—

Hazel L. Sparling, Maud Fortin, Medora Patterson, Madame M. A. Peacock, Glenna Gage, Winnifred Cooke et F. Helen Stewart.

Les institutrices suivantes ont obtenu un nombre de points très élevé, mais moins de sept élèves étaient présents à leur classe, lors de l'examen ; (et, dans une école, il n'y en a que trois et, dans une autre quatre) :—

Mesdemoiselles Eva C. Miller, Anna M. Reynolds, Bernice Derby, Marion D. Cady et Victoria Wadleigh.

MUNICIPALITÉS MÉRITANTES

Cette année, je recommande les municipalités suivantes comme étant celles qui méritent de recevoir la gratification du gouvernement.

1. McMasterville ; 2. Iberville ; 3. Saint-Blaise ; 4. Abbotsford ; 5. Foster.

Il n'y a qu'une municipalité de mon district d'inspection, qui est recommandée pour une allocation à même le fonds des municipalités pauvres, savoir, Henryville.

Plusieurs municipalités ont fait des progrès, en ce qui concerne l'augmentation de leur ameublement scolaire et l'amélioration, en général, de leurs maisons d'école.

Les conférences des institutrices ont été tenues au commencement de l'automne et un bon nombre d'institutrices y ont assisté.

Voici la classification des municipalités, conformément à l'article 9 (m) des règlements du Comité protestant.

Excellent.—McMasterville, Iberville, Saint-Blaise, Abbotsford et Foster.

Bien.—Eastman et Sweetsburg *ex-æquo*, Farnham-est, Shefford, Bolton-ouest, Rougemont, Marieville et S. Hilaire *ex-aequo*.

Assez bien.—Philipsburg, Potton, Henryville, Dunham, Stanbridge-Est *ex-aequo*, Bolton-Est, Sutton, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Brôme et Granby.

Mal.—Sabrevois, Frelighsburg et Saint-Sébastien.

De mes 90 institutrices, 8 possèdent des diplômes d'école modèle; 48 des diplômes élémentaires et 34 ont enseigné avec la permission du Surintendant. Plusieurs d'entre elles ont suivi les cours d'immatriculation ès-arts et l'une de celles auxquelles un permis d'enseignement a été accordé, possède un degré ès-sciences obtenu dans une université américaine; 4 de ces institutrices ont suivi le cours complet de l'Institut Feller et une, celui de l'école de Sabrevois, et chacune d'elles peut enseigner en français et en anglais. Quatre d'entre elles enseignent dans des écoles protestantes françaises.

Dans les écoles anglaises, un nombre d'élèves beaucoup plus considérable que jamais étudient la langue française.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST M. TAYLOR,

Insp. d'écoles.

M. JOHN PARKER

(*Traduction*)

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Québec, 8 septembre 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le sommaire-statistique des écoles supérieures protestantes, pour l'année scolaire 1919-1920.

Inspection.—A l'exception d'une école, qui était fermée lors de ma visite, j'ai visité et inspecté toutes les écoles, pendant l'année. Les jours de l'inspection, 9,458 élèves étaient présents.

Examens.—Les examens oraux ont eu lieu les jours de l'inspection. Les examens écrits annuels ont été faits au cours du mois de juin.

Résultats.—1762 élèves se sont présentés à l'examen, en huitième, neuvième, dixième et onzième année. 1,391 ont passé l'examen avec succès et 371 ont échoué. 26 académies et 27 écoles modèles ont obtenu 70% ou plus, pour les examens écrits.

Diplômes :—

Académiques	99
Modèles	203
Elémentaires	145
Sans diplôme	27
Total	474

Maisons d'écoles :—

Excellent	Bien	Assez bien	Mal
28	29	30	7

Mobilier et assortiment scolaires neufs :—

Montant dépensé pendant l'année.. $8,294.

Bibliothèques :—

Nombre de volumes nouveaux..... 2,081
Nombre total de volumes..... 19,123

Taux de la cotisation :—

Dans les académies, il varie de 50 cents à $2.00 par $100.
Dans les écoles modèles, il varie de 30 cents à $2.50 par $100.

Spécialistes :—

On emploie des spécialistes pour l'enseignement du français, dans 17 académies et dans une école modèle. Dans ces écoles, les élèves apprennent à parler, lire et écrire la langue française fort bien.

Un rapport intérimaire, pour chaque école, vous a été envoyé, après ma visite d'inspection.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1918-19	1919-20
1.—*Nombre des municipalités scolaires.*		
a) Sous contrôle des commissaires	66	66
b) Sous contrôle des syndics	24	24
Total	90	90
2.—*Nombre d'écoles.*		
b) Modèles	58	55
c) Académiques	38	37
d) Dans les institutions ind. subventionnées	2	2
Total	98	94
3.—*Nombre de titulaires.*		
a) Instituteurs laïcs	56	76
b) Institutrices laïques	409	398
Total	465	474
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle.*	$	$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles modèles	1,190	1,150
b) Instituteurs laïques dans les académies	1,711	1,737
c) Institutrices laïques dans les écoles modèles	512	592
d) Instirutrices laïques dans les académies	675	792

5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire :*								
a) Garçons de 5 à 7 ans	357	Filles de 5 à 7 ans	558	.....	1,486	1,115
b) Garçons de 7 à 14 ans	2052	Filles de 7 à 14 ans	2027	.....	5,618	4,079
c) Garçons de 14 à 16 ans	532	Filles de 14 à 16 ans	602	.....	1,227	1,134
d) Garçons de 16 à 18 ans	326	Filles de 16 à 18 ans	381	.....	843	707
				Total.....	9,174	7,035
6.—*Nombre d'élèves inscrits.*						
b) Dans les écoles modèles.....					3,985	3,894
c) Dans les académies.....					8,552	8,649
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées.....					319	336
				Total.....	12,856	12,879
7.—*Présence moyenne (en pourcentage).*						
b) Dans les écoles modèles.....					70%	70%
c) Dans les académies.....					76%	76%
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées.....					87%	79%
8.—*Classification des élèves.*						
En première année.....					2,557	2,272
En deuxième année.....					1,334	1,329
En troisième année.....					1,329	1,287
En quatrième année.....					1,420	1,389
En cinquième année.....					1,200	1,232
En sixième année.....					1,121	1,209
En septième année.....					1,092	1,171
En huitième année.....					1,161	1,271
En neuvième année.....					813	872
En dixième année.....					524	531
En onzième année.....					305	316
				Total.....	12,856	12,879

NOTE :—Dans 45 des municipalités de ce rapport, il y a des écoles élémentaires. Le recensement de ces municipalités est donné dans les rapports des inspecteurs des écoles élémentaires. La statistique, donné au paragraphe 5, concerne les municipalités dans lesquelles il n'y a pas d'écoles élémentaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN PARKER,

Inspecteur des écoles supérieures.

APPENDICE N° II

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES

1. École normale Laval.
2. École normale Jacques-Cartier.
3. École normale de Rimouski.
4. École normale de Chicoutimi.
5. École normale de Nicolet.
6. École normale de Valleyfield.
7. École normale de Hull.
8. École normale des Trois-Rivières.
9. École normale de Joliette.
10. École normale de Saint-Hyacinthe.
11. École normale classico-ménagère de Saint-Pascal.
12. École normale Macdonald.

ÉCOLE NORMALE LAVAL

Québec, 25 août 1920

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur l'année scolaire terminée en juin dernier

Nous avons donné l'instruction à 303 élèves répartis comme suit : 73 élèves-instituteurs ; 80 petits garçons ; 70 élèves-institutrices ; 80 petites filles

Nous avons octroyé 59 diplômes aux instituteurs : 20 pour école élémentaire ; 23 pour école intermédiaire (modèle) ; 16 pour école primaire supérieure (académie)

2 élèves académiciens, qui avaient échoué sur le latin en juin 1919, ont été admis à un nouvel examen et ont réussi

Chez les élèves-institutrices, 17 diplômes pour école élémentaire, 27 pour école intermédiaire (modèle), 21 pour école primaire-supérieure (académie), ont été octroyés Total : 65

L'honorable J -N Francœur, président de l'Assemblée législative, ancien élève de l'École normale Laval, nous a fait l'honneur et le plaisir de présider la distribution des prix et des diplômes aux élèves-instituteurs J'ai été heureux de profiter de cette occasion pour lui offrir, avec nos remerciements, nos sincères félicitations et nos meilleurs souhaits.

L'année scolaire 1919-20 a été un peu entravée par la maladie de cinq des professeurs Cependant, grâce à l'activité de Monsieur l'Assistant, les élèves ont été tenus en haleine et ont compensé dans une grande mesure par un travail surveillé par lui-même ou MM les régents, la vacance inévitable des cours Les cas de maladie, heureusement, n'ont pas été graves sauf un dont nous redoutons encore les conséquences

Je tiens à remercier respectueusement Madame Cyrille-F Delâge pour l'amabilité avec laquelle elle a bien voulu accepter de présider à la distribution des prix et des diplômes aux élèves-institutrices. Cette haute marque de bienveillance a été vivement appréciée par les révérendes Dames Ursulines, les élèves de l'École et par votre humble serviteur

Je vous remercie, Monsieur le Surintendant, pour la sollicitude que vous témoignez en toute occasion à l'École normale Laval et pour la courtoisie avec laquelle vous traitez les affaires.

J'ai l'honneur d'être, etc ,

Th -G Rouleau, ptre, *Principal.*

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Montréal, le 14 octobre 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des deux départements de l'École normale Jacques-Cartier pour l'année 1919-1920. Je me contenterai de donner les statistiques de la fréquentation scolaire, l'année s'étant écoulée sans incidents remarquables.

Le nombre de nos élèves, dans les deux départements, a été de 473, répartis comme suit :

Élèves-maîtres :

Cours académique	14	élèves	dont	13	diplômés
Cours intermédiaire	28	"	"	6	"
Cours élémentaire	39	"	"	11	"
Cours préparatoire	24	"			
Total	105	"	"	30	"

Élèves de l'École d'application (8 classes) 140.

Élèves-maîtresses :

Cours académique	20	élèves	dont	17	diplômées
Cours intermédiaire	47	"	"	35	"
Cours élémentaire	48	"	"	27	"
Cours préparatoire	18	"			
Total	133	"	"	79	"

Élèves de l'École d'application (4 classes) : 95.

Agréez, monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux,

Abbé Adélard Desrosiers, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE RIMOUSKI

Rimouski, le 15 septembre 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale de Rimouski pour l'année 1919–1920.

La rentrée de septembre a inscrit soixante-seize élèves, dont quatre au cours académique, dix-huit au cours modèle et cinquante-quatre au cours élémentaire. Ce nombre comprend vingt-deux anciennes. Sept ont quitté au cours de l'année. Trente-neuf ont reçu le brevet, dont trois d'école académique, quinze d'école modèle et vingt et une d'école élémentaire.

La distance à laquelle l'École normale se trouve de l'agglomération de la ville, influe considérablement sur la prospérité de notre école d'application. La grippe qui, depuis deux ans, a ravagé notre district, a détourné de notre institution un bon nombre d'enfants qui ont pris le chemin d'écoles plus rapprochées. Cette année nous n'avions que vingt inscrits et une assistance moyenne de dix. Comme les écoles s'organisent de plus en plus au centre de la ville, voilà un problème qui ne manque pas de m'inquiéter.

L'état de santé de notre population écolière s'est ressenti des funestes conséquences laissées dans l'organisme par les reliquats de grippe de l'année précédente. L'entrain général en a souffert. Dans l'ensemble nous avons eu une bonne année.

Je ne puis manquer de signaler un événement d'une portée considérable pour notre École normale comme pour tout le disocèse : l'avènement au siège épiscopal, de Monseigneur J.-R. Léonard. Dès sa première visite à notre institution, et depuis, nous avons acquis l'assurance non équivoque que Sa Grandeur nous continue l'intérêt bienveillant dont nous honorait feu Monseigneur Blais. Son passé nous fait connaître, au reste, la sollicitude intelligente qu'il porte à la cause de l'éducation.

J'ai l'honneur d'être, etc.

F.-X. Ross, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 20 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon rapport pour l'année scolaire 1919-1920. J'ai soumis à votre approbation 48 diplômes : 7 pour académie, 22 pour école modèle, et 19 pour école élémentaire. Un des sept premiers demeure suspendu, conformément au No 157 des R. C. C.

Le travail a été satisfaisant, en général. La plupart de ces jeunes filles comprennent leur devoir. La proportion relativement restreinte de 48 diplômées sur 89 élèves s'explique par le départ de quelques-unes au cours de l'année, par le défaut d'âge pour un plus grand nombre, par un échec aux examens pour les autres.

Il est loisible de constater, d'année en année, que les écoles normales répondent à un besoin réel. C'est, au moins, le cas pour celle de Chicoutimi. Malgré cela, notre immense région n'est pas encore assez pourvue d'institutrices diplômées. J'ai ouï dire que plusieurs écoles n'ont pas rouvert cette année faute de maîtresse. Faut-il attribuer ce malheur, en partie, au salaire tentant des bureaux? Peut-être ; mais surtout, je pense, à ce qu'il n'y a réellement pas assez de brevets pour ce qu'il y a d'écoles sur un vaste territoire en plein développement.

Inutile de vous dire, Monsieur le Surintendant, que rien ne me paraît plus heureux que l'adoption en principe, au Comité catholique, d'une échelle de salaires proportionnée au diplôme, pour nos institutrices. Il reste à faire marcher les commissions scolaires, dont beaucoup pour être remuées, auraient besoin du levier d'Archimède...

Le nom de Sir Lomer Gouin, dont le départ cause parmi nous un si vif regret, reste attaché à la création et au développement des écoles normales, dont je vantais tout à l'heure le bienfait. Nous attendons de son successeur, l'hon. Alexandre Taschereau, à la tête de la Province, un zèle tout semblable pour le progrès de l'instruction populaire. Nous sommes débordés par le nombre toujours croissant des candidats à l'enseignement, qui ne seraient cependant pas trop pour les besoins, comme je l'ai dit. Mais nous en refusons beaucoup faute de place. Il faudrait agrandir ; et comment l'oser avec nos moyens et les conditions économiques actuelles? L'octroi du gouvernement, qui paraissait

rondelet quand il fut accru, il y a quelques années, fait déjà figure d'îlot minuscule dans l'inondation des salaires et de la vie chère. Nous devrions inspirer autant de pitié que les pauvres rentiers qui ont survécu à la guerre... L'honorable Secrétaire provincial, M. David, dont la province a déjà pu apprécier la haute intelligence et le dévouement à la cause de l'éducation, obéissant aux pressantes suggestions de M. le Surintendant, ne voudra-t-il pas perfectionner encore l'œuvre et étendre l'influence de l'école normale au sein de nos populations? La voirie, c'est bien ; la colonisation, c'est parfait ; l'agriculture, rien de mieux. Mais l'école? Or, ici, l'école souffre ; et la petite école souffre parce que la grande école est trop petite ! Un petit sou, s'il vous plaît, pour dilater ses entrailles !

Voilà, Monsieur le Surintendant, notre grande préoccupation du moment. Dans les étroites limites où nous avons à exercer notre zèle, tout le monde fait son possible : Sœurs, professeur, principal, chacun s'efforce de donner à celles qui demandent à consacrer quelques-unes des plus belles années de leur vie à l'enseignement la meilleure formation possible. Je ne vous cacherai pas, Monsieur le Surintendant, qu'à mon humble avis la question de programme est secondaire. Ce qui importe, à l'école, c'est la maîtresse : une maîtresse instruite, dévouée et initiée à l'art d'ouvrir délicatement et sûrement la fleur d'enfance. Programme, livres, instruments, méthodes, sont, avant tout, chez elle, question d'intelligence d'adaptation et d'amour. Et il faut toujours en revenir à la formation de l'institutrice, et donc à son séjour le plus long possible à l'école normale, et donc à la perspective, pour elle et ses parents, d'apercevoir dans la condition de maîtresse d'école des facilités de vivre encourageantes. "Quand faut-il commencer l'éducation de l'enfant, demandait-on à Napoléon?—Vingt ans avant sa naissance, répondit-il, par celle de la mère." L'institutrice est une seconde mère. Notre souci est donc de former nos jeunes filles, d'où le soin principal donné à l'école d'application, qui prend deux heures par semaine à chaque élève-institutrice ; d'où encore l'octroi surveillé du diplôme, et fondé surtout sur le titre pédagogique. Le reste du temps est consacré, selon un horaire très serré, à l'étude des matières du programme, avec lesquelles il faut bien se familiariser pour pouvoir, un jour, enseigner autrement que les yeux dans un livre, au milieu de l'ennui des enfants et au grand dam de la discipline. La théorie serait que l'école normale ne reçût que des pensionnaires instruites et se bornât à la pédagogie. La pratique est autre. M'est avis donc qu'il est douteux que l'on

gagnât au change en modifiant, selon certain vœu, le caractère de nos institutions pédagogiques.

Sans entrer dans le détail de notre *curriculum* classique, qu'il me suffise, Monsieur le Surintendant, de vous dire que l'étude du français, sous toutes ses formes, a la première place. En marge de l'exécution stricte du programme, on fait, autant que possible, de l'agriculture pratique, du jardin scolaire, de l'économie domestique, de la science ménagère. Et l'on tape dur, en récréation, sur les fautes de langage. Les progrès de toutes sortes, accomplis en un an, nous permettent de croire que nous ferions vraiment de bons sujets, avec un peu plus de temps.

Je m'arrête, Monsieur le Surintendant, et j'ai déjà été trop long.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

N. Degagné, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE NICOLET

NICOLET, le 1er août 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1919–1920. Nous avons admis 156 élèves institutrices :

Cours académique	20	dont 18	diplômées
" modèle	60	" 45	"
" élémentaire	76	" 47	"

Vingt-cinq élèves ont reçu leur diplôme d'anglais :

Brevet académique	5
" modèle	5
" élémentaire	15

Des 156 élèves inscrites, 28 seulement n'étaient pas de première année, deux étaient de troisième année. Sans bien savoir où serait le remède à cette anomalie, je me permets de joindre mes doléances à celle qu'ont exprimées d'autres rapporteurs. Au cours de l'année, 2 élèves du cours académique, 7 du cours modèle, 9 du cours élémentaire ont discontinué leurs études.

Soixante-cinq petites élèves ont fréquenté l'école annexe.

En novembre 1919, nous avons eu la visite de M. le premier ministre et de deux de ses collègeus du cabinet provincial, MM. Tessier et Perreault. Ce fut comme une seconde inauguration du bel établissement élevé à tant de frais par les Sœurs de l'Assomption.

Le 22 mars dernier, un incendie a ravagé ce même édifice. De votre main et de la part de nos principaux hommes publics, nous avons reçu des témoignages de sympathie pour lesquels je tiens à renouveler ici nos remerciements.

Les cours, interrompus un moment, ont pu se réorganiser le 7 avril, à la maison-mère, dans les locaux qu'avait occupés l'École normale de Nicolet jusqu'en 1918. Ils s'y poursuivront jusqu'à la reconstruction complète de l'école en partie détruite.

La bibliothèque des religieuses a péri ; celle des élèves a été partiellement sauvée ; la correspondance officielle de la direction est intacte.

En dépit de l'épreuve, nous avons pu répondre aux exigences des programmes, maintenir en vigueur les travaux des cercles d'études et préparer quelques séances semi-publiques.

Dans sa récente visite, M. l'Inspecteur général a donné, des efforts accomplis par notre personnel, une appréciation fort encourageante.

Je suis heureux de rendre témoignage au zèle et au mérite de M. le professeur Mercier et des religieuses qui se dévouent au progrès de notre école. Mgr de Nicolet ne perd aucune occasion de nous manifester l'intérêt qu'il porte à l'institution.

Je vous prie d'agréer mes remerciements pour toutes les marques de bienveillance que vous avez bien voulu nous donner, surtout aux heures d'épreuves.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEORGES COURCHESNE, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE VALLEYFIELD

École normale de Valleyfield, 14 septembre 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'École normale de Valleyfield, pour l'année scolaire 1919-1920.

J'ai attendu la rentrée des classes afin d'être en état de fournir des statistiques plus précises sur le nombre de nos élèves qui vont se consacrer à l'enseignement, cette année.

L'École normale de Valleyfield a atteint, l'année dernière, son chiffre d'inscription le plus élevé, soit : 106 élèves ; au point que si cette hausse se maintient ou s'accentue, il faudrait bien songer à l'agrandissement d'une maison qui déborde et ne peut loger tout son monde.

Ces 106 élèves étaient réparties comme suit :

15	au cours académique.....	Diplômées...		12
31	" intermédiaire..	" ...		21
51	" élémentaire...	" ...		19
9	" préparatoire....			——
——		Total.....		52
Total.. 106				

De plus, 14 certificats d'études ont été concédés : 3 au cours intermédiaire, et 11 au cours élémentaire.

Quatorze (14) élèves ont discontinué leurs études : 3 au cours académique ; 3 au cours intermédiaire ; 7 au cours élémentaire ; 1 au cours préparatoire.

Des 92 élèves présentes à la fin de l'année, 25 sont revenues poursuivre leurs études cette année : 8 avec brevet intermédiaire ; 5 avec brevet élémentaire ; 12 avec certificat d'études

Des 52 diplômées en juin dernier, 24 vont se consacrer à l'enseignement : 7 avec brevet académique ; 8 avec brevet intermédiaire ; 9 avec brevet élémentaire.

L'École d'application sous le contrôle de la commission scolaire de la ville, a été fréquentée par 120 élèves distribuées dans les classes de préparatoire, de 1e, 2e, 3e, 4e.—

Durant le cours de l'année, l'École normale a eu l'insigne honneur de recevoir Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr Pietro di Maria, et de lui offrir l'hommage d'une séance publique, le 22 novembre dernier.

Au cours de sa visite officielle, le 7 mai dernier, Monsieur l'Inspecteur général a bien voulu donner, à la séance des anciennes élèves, une conférence pleine de vie et d'enseignement sur "Le caractère".—

Avant de clore, je tiens à souligner l'efficacité des démonstrations expérimentales faites par M. Petraz, inspecteur provincial d'Horticulture.

J'ai confiance que cet enseignement pratique convaincra nos futures institutrices des avantages appréciables et pas toujours assez appréciés du jardin potager, tant au point de vue économique qu'à celui de la santé.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ls-N. Mousseau, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE HULL

HULL, P Q., 3 juillet 1920

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire mon rapport pour l'année scolaire 1919-1920

226 élèves ont reçu leur instruction à notre école.

Elles sont ainsi réparties :

58 élèves-institutrices : 11 académiques ; 19 modèles ; 28 élémentaires ;

8 élèves au cours préparatoire, préparatoire pour l'admission à l'école normale.

152 élèves à l'école-annexe.

35 élèves-institutrices ont obtenu des diplômes : 11 académiques ; 11 modèles ; 13 élémentaires.

26 élèves ont obtenu des certificats, leur donnant droit d'admission aux cours des divers brevets.

Un grand deuil a frappé notre école normale Notre cher professeur, M Albert Bouvrette, mourait presque subitement le 22 avril dernier. Sans conteste il occupait une place d'honneur parmi les éminents pédagogues de notre province ; et même, à mon avis, les dévoués maîtres de nos écoles normales auraient beaucoup gagné à connaître ce modèle des professeurs et à l'imiter diligemment.

En route pour le congrès des commissaires d'écoles tenu à Aylmer en janvier, l'honorable M le Surintendant et M. l'Inspecteur général nous ont honoré de leur visite. Ils nous apportaient une bien bonne nouvelle : soucieux du progrès scolaire et particulièrement de la culture de la langue française dans le comté de Pontiac, le gouvernement accordera d'inappréciables faveurs : (a)—Des bourses complètes aux jeunes filles de nos compatriotes qui prendront des diplômes bilingues ; (b)—des salaires supplémentaires à nos diplômées qui tiendront dans Pontiac des écoles vraiment bilingues à l'avantage du français. Nous tâcherons de répondre au patriotique souci du gouvernement en formant des maîtresses, celles que, en des conjonctures déplorables au point de vue national, nos compatriotes de Pontiac ou requièrent, ou doivent réclamer.

Agréez, M. le Surintendant, l'expression de mes respectueux hommages.

SYLVIO CORBEIL, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DES TROIS-RIVIÈRES

TROIS-RIVIÈRES, le 3 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1919-1920.

Nous avons inscrit, cette année, les noms de 107 élèves-institutrices, dont 88 seulement étaient présentes à l'examen final ; et de ce nombre il faut retrancher, comme n'ayant pas droit à un diplôme, 12 élèves du cours préparatoire et 10 élèves qui, n'ayant pas l'âge requis, se préparaient simplement en vue de l'admission à un cours supérieur : 66 élèves-institutrices ont donc subi l'examen final donnant droit à un diplôme.

Cinquante-huit ont réussi et une ancienne élève est venue, avec succès, réparer un échec de l'année précédente, de sorte que 59 diplômes pour le français ont été accordés au mois de juin dernier. Ils se répartissent comme suit. Au cours supérieur : 7 élèves-institutrices, 5 diplômes ; au cours intermédiaire ; 35 élèves-institutrices, 30 diplômes ; au cours élémentaire : 34 élèves-institutrices, 24 diplômes. Dix diplômes pour l'anglais ont de plus été accordés, concurremment avec le diplôme français : 1 diplôme modèle et 9 diplômes élémentaires.

Il est convenable, Monsieur le Surintendant, que, dans ce bref rapport, j'exprime au moins un léger témoignage de reconnaissance à notre ancienne Mère Directrice, appelée, dans le courant de l'année dernière, à la charge de Supérieure de la Communauté. Elle était entrée comme maîtresse à l'école normale l'année même de sa fondation, en 1908, et elle en était la directrice depuis deux ans et demi. Je forme le vœu que toutes nos maîtresses fournissent une aussi longue carrière à l'école normale.

L'école modèle annexe a été fréquentée par 161 élèves, avec une présence moyenne de 104 ; deux de ces élèves passeront à l'école normale l'année prochaine. M. l'Inspecteur Auger, lors des deux visites qu'il nous a faites dans le cours de l'année, s'est montré absolument satisfait des résultats obtenus dans cette école.

Je suis, avec un profond respect, etc.,

A. LELAIDIER, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE JOLIETTE

Joliette, 27 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année scolaire 1919-20.

Nous avons admis 65 élèves classées comme suit : 23 au cours préparatoire, 24 au cours élémentaire, 12 au cours modèle et 6 au cours académique.

14 autres jeunes filles avaient aussi passé avec succès leur examen d'admission, mais elles en sont restées là. Elles ont dû rencontrer des personnes qui les ont convaincues qu'elles pouvaient se préparer à la carrière de l'enseignement ailleurs qu'à l'école normale.

Il y a, en effet, d'autres maisons où l'on fait apprendre les matières requises pour l'obtention d'un diplôme d'enseignement, sans accorder cependant à la formation pédagogique professionnelle toute l'attention qu'elle mérite.

On semble oublier qu'une institutrice compétente doit savoir non seulement les matières du programme d'études, mais encore connaître la manière de les enseigner, ces matières, et posséder, en outre, la science des moyens à employer pour élever les enfants et leur donner une bonne formation morale.

En vertu de la loi du moindre effort qu'elles aiment mieux suivre, il n'est pas surprenant de voir beaucoup de jeunes filles aller de préférence dans ces maisons, pour obtenir, du Bureau central, un diplôme qui, aux yeux de la loi scolaire, a la même valeur que celui accordé par une école normale.

Cela explique, du moins en partie, pourquoi il y a tant de diplômées qui sont incapables de diriger avec succès une école, si "petite" soit-elle.

Mgr Archambeault, de regrettée mémoire, a cru bon d'exprimer ouvertement son opinion à ce sujet, lorsqu'il a écrit : "Les maîtresses " ne manquent ni de bonne volonté, ni de zèle, ni de dévouement. " La plupart d'entre elles possèdent les connaissances amplement suffi- " santes pour la nature de l'enseignement qu'elles ont à donner. Du " reste, elles ont obtenu du Bureau central des examinateurs catholiques

" un brevet de capacité leur permettant d'enseigner, au moins dans les " écoles élémentaires. Il faut donc chercher ailleurs la cause véritable " de l'infériorité relative de plusieurs des maîtresses laïques. Ce qui " manque à ces chères institutrices, c'est l'entraînement, c'est la forma- " tion pédagogique, c'est la préparation sérieuse et pratique à l'exercice " de leurs sublimes fonctions. L'École normale est le seul moyen de remédier à cette lacune regrettable." (Circ. Vol. III, No 8, p 162)

Ces paroles si sages et toujours pleines d'actualité, pour certains milieux, méritent d'être tirées de l'oubli ; et devraient déterminer la conversion des adversaires de l'école normale, s'il s'en trouve encore.

Quelques élèves des cours préparatoire et élémentaire ont discontinué leurs études pendant l'année. La peur d'échouer à l'examen final, le manque de courage et la molesse de certains parents, qui cèdent trop facilement aux caprices de leurs grandes filles, sont la cause de ces départs effectués avant l'heure marquée.

Nous avons accordé 23 diplômes : 5 académiques, 8 modèles et 10 élémentaires. 8 élèves ont passé avec grand succès leur examen final, mais elles n'avaient pas l'âge voulu pour être diplômées.

8 ont obtenu des diplômes bilingues.

Une élève du cours académique, du nom de Lucie Olivier, n'ayant pas l'âge requis, a passé son examen final en vertu du privilège que vous lui avez accordé, conformément à l'article 157 des règlements des écoles normales.

Nous avons eu la douleur de perdre une élève du cours élémentaire, Mlle Marie-Louise Poitras qui est morte dans sa famille, après quelques semaines de maladie.

Le 29 avril dernier, nos élèves, conjointement avec celles du pensionnat, ont célébré le trois centième anniversaire de la naissance de la vénérable Marguerite Bourgeoys.

Toutes les anciennes normaliennes avaient été invitées à cette fête-souvenir présidée par S G Mgr Forbes, évêque de Joliette.

Un bon nombre y sont venues, malgré l'inclémence de la température ; plusieurs autres nous ont exprimé leur regret de n'avoir pu y être présentes.

L'*Alma Mater* remercie ses anciennes élèves des marques de vive sympathie qu'elles ont bien voulu lui donner à l'occasion de ce premier conventum.

Il est devenu banal de dire que le coût de la vie est fort élevé. Mais il est surtout pénible d'avoir à souffrir d'un pareil état de choses. Notre École normale, comme d'autres, en souffre. Aussi, avons-nous appris avec plaisir que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, lors de sa session de février 1920, avait approuvé à l'unanimité une résolution à l'effet d'augmenter de $2.00 par mois le prix de la pension des élèves-institutrices des écoles normales.

Nous espérons que le Cabinet provincial, comprenant la justesse de cette résolution, nous autorisera à le mettre en pratique dès septembre prochain (1).

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'hommage de ma haute considération en N.-S.

(1) NOTE.—La résolution du Comité catholique concernant l'augmentation du prix de la pension dans les écoles normales de filles, a été ratifiée par le Lieutenant-gouverneur en conseil, le 9 septembre 1920.

I. GERVAIS, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE ST-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE, 23 juillet 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous envoyer le compte-rendu de la dernière session académique à l'École normale de Saint-Hyacinthe.

139 élèves-institutrices y ont été admises, dont 22 au cours académique, 53 au cours intermédiaire et 64 au cours élémentaire. 13 nous ont quittés au cours de l'année, 10 pour défaut de santé et 3 à cause de leur peu de succès.

104 ont subi l'examen final avec succès, mais 22 d'entre elles n'ayant pas l'âge légal n'ont obtenu qu'un certificat d'études, ce qui réduit à 82 le nombre de diplômes mérités dont 21 par les élèves du cours académique 32 par celles du cours intermédiaire et 29 par celles du cours élémentaire.

En outre, 30 d'entre elles ont obtenu un diplôme bilingue.

C'est sur la pédagogie pratique et sur la composition littéraire que la plupart des autres ont échoué. Les talents littéraires sont rares et les aptitudes pédagogiques se font parfois longtemps attendre chez les élèves en première année de séjour à l'école normale. Une timidité excessive, la crainte d'être prise au dépourvu, la difficulté de s'exprimer, de trouver le terme juste, de se mettre à la portée de son petit monde, voilà autant de causes qui paralysent leurs premiers essais. Nous faisons notre possible pour y remédier ; nous leur permettons pendant quelque temps de s'entraider pour leur préparation de classe, nous les exhortons à cultiver leur langage, à se choisir pendant les récréations un mentor charitable qui soit sans pitié pour leurs expressions défectueuses, mais malgré tout, il en est pour qui 10 mois d'apprentissage ne suffisent pas.

Nous avons aussi chaque année quelques élèves qui n'obtiennent qu'un diplôme ou qu'un certificat d'études sans note ; j'ai pris le parti de leur faire répéter leur classe, et je crois que les écoles normales ne devraient décerner un diplôme qu'à celles qui ont conservé au moins 75 pour cent de la somme totale des points accordés. Autrement, si on leur permet de passer à un cours supérieur, elles échouent presqu'inévitablement l'année suivante, et si elles entrent dans la carrière de l'enseignement, elles font tort à la réputation des écoles normales.

Ce sont nos élèves munies du diplôme académique qui sont le plus en état de nous faire honneur ; malheureusement, celles d'entre elles qui enseignent sont le petit nombre. Le fait qu'elles ont été favorisées de plusieurs années d'études,indique que leurs parents sont à l'aise, et le bien-être est souvent la mort de l'esprit de sacrifice et de dévouement.

Il va sans dire aussi que le modeste salaire qu'on leur offre n'est pas de nature à les tenter.

Monsieur Magnan a consacré encore deux jours à faire son inspection officielle, deux jours utiles, intéressants et pratiques au superlatif. Apôtre enthousiaste de l'éducation et amateur passionné des choses de chez nous, Monsieur l'Inspecteur général excelle à nous faire aimer notre vocation d'instituteur et "l'héritage sacré" légué par nos ancêtres.

La nouvelle législation canonique obligeant les supérieures de communauté religieuse à changer de poste au moins tous les six ans, Sœur Marie-Saint-Zéphirin a dû nous quitter pour prendre la direction de l'important pensionnat de Coaticook. Cette ancienne directrice a laissé ici un souvenir ineffaçable. Douée d'une rare culture littéraire jointe à des goûts d'artiste peu ordinaires, éducatrice expérimentée, elle a contribué dans une très large mesure au développement et au progrès de notre école.

La Providence nous a aimés puisqu'elle nous a donné une autre directrice formée à l'image de la première, animée du même zèle et du même esprit.

Je tiens à vous remercier de nouveau, Monsieur le Surintendant, de la visite agréable dont vous nous avez favorisés au mois de décembre dernier ; je vous suis reconnaissant surtout d'être venu présider notre fête de la collation des diplômes et de nous avoir apporté en cette circonstance l'encouragement de votre présence et la lumière de votre éloquente parole.

Je termine ce rapport par une plainte. Les années précédentes le Séminaire de notre ville me donnait l'hospitalité à des conditions avantageuses. Les circonstances m'ont forcé l'automne dernier à prendre maison. Or mon salaire est tout-à-fait insuffisant. Le croirez-vous ? j'ai dû même me priver de choses presque nécessaires. C'est le cas également de nos professeurs d'écoles normales. Ils se plaignent tous et avec raison. Ils ont cependant un salaire plus élevé que celui du Principal : ce qui est une anomalie, je suis tenté de dire une injustice. Vous multipliez vos circulaires pour exhorter les commissaires d'écoles à mieux récompenser ceux qui se dévouent à l'éducation de leurs enfants ; il serait opportun d'en faire autant en faveur de ceux qui sont chargés de former l'instituteur et l'institutrice. En tout cas, si notre situation ne s'améliore pas dès cette année, je me verrai dans l'obligation de laisser l'École normale pour retourner au ministère paroissial.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. FONTAINE, *ptre*,
Principal.

ÉCOLE NORMALE DE SAINT-PASCAL

SAINT-PASCAL, 1er août 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal pour l'année scolaire 1919–1920.

La moyenne des pensionnaires normaliennes inscrites au cours de ladite année scolaire a été de 143, réparties comme suit :

Cours académique.....	8	Diplômes cotroyés.....	3
" modèle.....	31	" "	18
" élémentaire, 2e degré.	48	" "	25
" " 1er degré.	38		
" normal ménager.....	18	" "	1

Dans les classes annexes ou classes d'application, nous avons eu une moyenne de..... 37 pensionnaires et de

100 externes, formant un total de

280 élèves.

Ont mérité des médailles, toutes avec grande distinction, Mesdemoiselles :

Elzire Blais, St-Aubert.....	Don du Prince de Galles.
Cécile L'Abbé, Baie-St-Paul.....	" de Son Ex. Sir Chs. Fitzpatrick.
M.-A. Couturier, Ste-Hélène.....	" " l'honorable J.-Ed. Caron,
M.-A. Lemieux, St-Raphael	" " " Cyr.-F. Delâge,
Berthe Giasson, L'Islet	" " l'École Ménagère.

Nous n'avons pas à mentionner de diplômes à des religieuses étrangères, cette année, parce que celles qui se sont présentées n'étaient qu'à leur premier stage.

La visite distinguée de Sa Grandeur Monseigneur La Rocque, évêque de Sherbrooke, en février dernier, est à signaler tout particulièrement comme honorable et réconfortante pour nous. Ce prince de l'Église est, en effet, un ami et puissant protecteur depuis longtemps

acquis à l'éducation domestique, puisque déjà, en 1869, dans sa première année de sacerdoce, il offrait des prix à certaines élèves qui eussent consenti à étudier l'art culinaire en menant de front les études classiques. Par ce fait, Sa Grandeur devenait d'emblée le promoteur de la résurrection de cet enseignement négligé depuis la chute de l'École de Saint-Cyr : la création des Écoles Ménagères contemporaines, tant en Europe qu'en Amérique, est de beaucoup postérieure à cette date.

On a insinué que nos diplômes classiques seraient affaiblis par l'addition de l'enseignement ménager. Voici un fait qui semble affirmer le contraire : Monsieur l'inspecteur Dubeau a constaté qu'avant l'existence de l'École normale ménagère, les seize écoles de Saint-Pascal étaient les dernières, les plus mal cotées de son district, tandis qu'elles sont les mieux cotées et à la tête de son district depuis qu'elles ont à leur tête des maîtresses diplômées par notre institution.

Nous n'avons que des louanges à adresser à M.M. nos inspecteurs C.-J. Magnan, l'abbé O. Martin et l'abbé L. Lemay. Leurs visites sont toujours encourageantes et profitables pour nos élèves.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Alph. Beaudet, ptre,

Principal.

COLLÈGE MACDONALD

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, QUE., 17 juin 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant, concernant les travaux de l'École normale,au cours de la dernière année scolaire de 1919-20.

Au commencement de l'année, il y avait 112 élèves inscrits à la classe d'école modèle et en suivant les cours. De ce nombre, 86 élèves ont obtenu un diplôme d'école modèle, quatre ont obtenu un diplôme élémentaire et il leur faudra enseigner avec succès pendant un an avant de pouvoir obtenir un diplôme modèle, sur la recommandation d'un inspecteur d'école ; deux autres, qui ont obtenu leur diplôme élémentaire, sont tenus de passer un examen supplémentaire avant de compléter leur cours pour un diplôme modèle ; neuf autres ont obtenu leur diplôme élémentaire et sont obligés de suivre d'autres cours après Noël, avant de pouvoir posséder les titres voulus pour un diplôme modèle, et un élève a obtenu— un diplôme élémentaire seulement.

Au cours des directeurs des jardins de l'enfance, il y a eu trois candidats, durant l'année, et tous ont réussi à obtenir un diplôme de directeur des jardins de l'enfance.

Classe élémentaire :—Au premier cours sommaire pour les diplômes élémentaires, il y a eu 31 élèves inscrits avant Noël. De ce nombre, 23 ont obtenu un diplôme élémentaire et cinq autres n'ont obtenu que la permission d'enseigner et ils pourront obtenir leur dipôme élémentaire, sur preuve que leur enseignement a été couronné de succès.

Au second cours sommaire donné après Noël, 37 élèves ont été inscrits au commencement du terme. De ce nombre, 30 ont obtenu leur diplôme élémentaire et pour trois autres, on attend, avant de leur accorder un diplôme, qu'ils puissent obtenir un certificat d'un inspecteur, attestant qu'ils ont enseigné avec succès.

Il en résulte donc que 158 diplômes bien comptés ont été accordés, cette année, avec, en outre, huit permissions d'enseigner qui doivent

être suivies d'un diplôme, sur preuve d'enseignement couronné de succès, —ce qui fait un total de 166, comprenant les institutrices de la campagne des deux cours sommaires.

Il me faut signaler la grande rareté des institutrices, qui se continue encore. Un matin du mois de mai, trois positions, pour lesquelles on offrait des salaires de $900. et $1000., et sur lesquelles on a attiré l'attention des élèves, de la classe d'école modèle, n'ont provoqué aucune réponse et aucune demande. Il y aura plusieurs écoles protestantes avec un personnel d'institutrices ne possédant pas les qualités voulues. Les montants des salaires ont été augmentés, mais, vu le coût élevé de la vie, la rémunération que l'on accorde maintenant n'est pas, en réalité, aussi élevée qu'elle l'était, il y a quelques années. Il est vrai que les salaires représentent un nombre considérable de piastres, mais leur valeur d'achat est moindre et la rémunération des institutrices n'est donc pas plus grande, si, en réalité, elle est aussi grande qu'elle avait coutume de l'être.

Je suis heureux de déclarer que le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique reconnaît cet état de choses et qu'il tient des assemblées de propagande en faveur de l'éducation dans toutes les parties de la Province, afin d'encourager les jeunes, de bonne réputation et qui possèdent aussi une bonne formation, à embrasser la carrière de l'enseignement, et afin d'engager les commissions scolaires à leur payer de bons salaires.

Les élèves-maîtres ont encore pratiqué l'enseignement, non seulement dans la "high school" de notre collège, mais aussi dans les écoles protestantes de Montréal. Un professeur spécial donne aussi des démonstrations aux institutrices de la campagne, sur les méthodes dont on doit se servir pour enseigner plusieurs dégrés dans une seule classe. Ce professeur expérimenté a continué cette démonstration pendant la plus grande partie d'une semaine et il a enseigné avec beaucoup de succès, aux élèves de la campagne, comment il faut organiser, et diriger une école de la campagne et instruire ses élèves.

Les nouveaux membres du personnel, dont les nominations ont été mentionnées dans mon dernier rapport, ont fait un excellent travail. Sans leur concours et la loyauté dont ils ont fait preuve, le haut dégré d'enseignement que nous avons attient, aurait été chose impossible.

Nous devons aussi toute notre reconnaissance à l'École de sciences ménagères pour les démonstrations qu'elle a données sur la manière de préparer des repas chauds dans les écoles rurales.

Il me fait peine d'annoncer la démission de M. George Stanton, notre professeur de musique, qui nous a rendu des services efficaces, avec une grande fidélité, au cours des sept dernières années. La province, cependant, ne sera pas privé de son savoir-faire et de ses connaissances, car il a été nommé à la position importante d'inspecteur des classes de musique, dans les écoles protestantes de Montréal,—où sa coopération sera encore précieuse pour nos élèves-maîtres.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

SINCLAIRD LAIRD,

Principal de l'École normale.

APPENDICE N° III

Rapports des Inspecteurs généraux

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques.

1. Les Écoles primaires.

2. Les Écoles normales.

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 15 novembre 1920.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1919-20.

I.—LES ÉCOLES PRIMAIRES

Inspection des écoles

Deux démissions, celles de MM. Frédéric et Roy, et une maladie grave, celle de M. Bouchard, ont paralysé sensiblement les efforts du département de l'Instruction publique dans trois districts scolaires. Les démissionnaires ont été remplacés par deux inspecteurs d'expérience, MM. Marien et Charbonneau, et nous avons l'espoir que M. Bouchard, si cruellement éprouvé depuis deux ans, pourra reprendre avant longtemps l'excellent travail qu'il accomplissait dans son district avant sa maladie.

Sur la recommandation du Comité catholique, et grâce à la prompte décision du gouvernement, quatre nouveaux districts d'inspection ont été créés depuis juin 1920. Ce sont les districts : Frontenac, titulaire, M. G. Girard ; partie de Montréal, titulaire, M. L. Longtin, transféré, et remplacé par M. P.-M. Brionne ; Nord Labelle-Hull, titulaire, M. E. Desgagné ; Matane-Gaspé, titulaire, M. F. Poulin.

La création de ces quatre nouveaux districts a permis de réduire le nombre des écoles à visiter dans vingt districts dont voici les titulaires : Curot, Charbonneau, Genest-LaBarre, Côté, Tanguay, Guay, Gosselin, Beaudet, Miller, Cuddihy, Primeau, Hubert, Lane, Bouchard, Litalien, Chabot, Maltais, Letarte, Jolin, Fournier.

Un nouveau district dont le centre serait Tadoussac et s'étendrait jusqu'à la Rivière Portneuf, d'une part, et comprendrait une tranche du comté de Chicoutimi, d'autre part, permettrait de réduire les districts actuels, très étendus, de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean.

Aux quatre districts créés en 1920, si nous ajoutons les deux districts établis le 2 octobre 1919, cela constitue une augmentation de six districts depuis treize mois et une augmentation totale de onze districts depuis 1912.

La tâche des inspecteurs a donc été notablement allégée et, avec le paiement intégral de leurs frais de voyage, ce qui se réalisera bientôt, je le souhaite, notre système d'inspection des écoles par toute la province sera amélioré de telle sorte, qu'il sera possible à votre département, M. le Surintendant, d'en exiger le maximum de rendement. Durée de la visite à chaque école, augmentation du nombre des visites, au moins dans certains cas, une journée de conférences pédagogiques au personnel enseignant, voilà autant de points à examiner, une fois les frais de voyage payés intégralement aux inspecteurs d'écoles.

Le personnel enseignant

Le personnel enseignant, aidé par les commissions scolaires et le curé de chaque paroisse, et guidé par les inspecteurs d'écoles, s'acquitte généralement bien des difficiles devoirs qui lui incombent. Malgré l'augmentation des traitements—augmentation trop modique encore—le recrutement des institutrices se fait plus difficilement. Ainsi les rapports de cet automne, que les inspecteurs transmettent au département de l'Instruction publique depuis le 15 septembre 1920, témoignent d'une pénurie notable d'institutrices dans plusieurs municipalités. De là le grand nombre de demandes qui vous sont faites, M. le Surintendant, pour l'autorisation d'institutrices non diplômées. D'où vient cette pénurie d'institutrices? Cette question, posée au congrès des inspecteurs d'écoles tenu à Québec, en juillet dernier, a reçu pour réponse : " Les commissions scolaires, généralement, ne paient pas un salaire suffisamment élevé : voilà la cause de la désertion du champ de l'enseignement."

Et je crois cette réponse raisonnable. Certes, le tableau ci-après le démontre, les commissions scolaires paient les institutrices plus généreusement qu'autrefois. Mais cette augmentation de traitements ne correspond pas encore, règle générale, à l'élévation du coût de la vie.

Nos écoles normales et le Bureau Central fournissent actuellement plus de diplômées que ces années dernières. La cause de la désertion de la carrière enseignante ne vient donc pas de ce côté. Aujourd'hui, les bureaux et le service civil offrent un avenir alléchant par les salaires et le séjour des villes. Nombre de jeunes filles diplômées préfèrent, pas toujours pour leur bonheur, les emplois de bureaux à l'enseignement. Le problème du recrutement du personnel enseignant féminin se pose donc aux commissions scolaires avec acuité. Ces dernières devront se décider à payer convenablement leurs institutrices, ou bien nombre d'écoles resteront fermées. Si la province de Québec n'avait pas l'avantage de posséder un grand nombre de communautés enseignantes, elle serait dans la situation alarmante des autres provinces au point de vue scolaire.

Que les commissions scolaires offrent à une diplômée élémentaire un traitement initial de $300., avec une augmentation annuelle de $25. jusqu'à concurrence de $400. ; à une diplômée modèle, un traitement initial de $350. avec une augmentation annuelle de $25., jusqu'à concurrence de $450. ; à une diplômée académique, un traitement initialde $400., avec une augmentation annuelle de $25., jusqu'à concurrence de $500.—que les commissions scolaires accomplissent cet acte de justice, et le problème du recrutement du personnel enseignant sera résolu. Et nos jeunes filles, qui ont reçu une excellente éducation dans les couvents, qui y ont appris la valeur du dévouement et le prix du sacrifice, préfèreront se consacrer à l'enseignement, qui est encore la vie de famille agrandie, parce que ce mode de vie convient à la femme créée pour l'ornement et le bonheur du foyer domestique ou des œuvres qui n'en sont que le prolongement.

Mais étant donnée, depuis quelques années, l'augmentation constante des traitements, j'entrevois le jour prochain où les commissions scolaires feront du paiement des salaires *une question d'affaires* autant que de justice.

Voici le tableau des traitements pour les institutrices laïques depuis 1912-13 :

TRAITEMENTS DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

—	1912-13	1913-14	1914-15	1915-16	1916-17	1917-18	1918-19	1919-20
Institutrices recevant..... $1,200...	0	0	0	0	1	0	0	2
" " 1,100...	0	0	0	1	2	1	3	0
" " 1,000...	0	0	2	1	0	3	1	1
" " 900...	2	0	1	2	1	1	0	5
" " 800...	0	0	0	0	0	0	0	28
" " de $700 à 800...	0	1	1	2	2	0	34	61
" " 600 à 700...	0	9	10	13	20	36	49	196
" " 500 à 600...	8	10	20	50	18	55	137	105
" " 400 à 500...	26	28	60	50	36	164	158	146
" " 300 à 400...	75	142	254	314	345	350	446	639
" " 250 à 300...	180	250	372	356	347	453	686	856
" " 200 à 250...	547	595	967	1,351	1,839	1,985	2,755	2,853
" " 150 à 200...	2,355	3,281	3,472	3,441	3,338	3,184	2,619	1,420
" " 125 à 150...	1,887	869	524	396	244	149	58	29
" " 100 à 125...	578	114	51	45	13	5	12	7

A noter qu'en 1912-13, 547 institutrices seulement recevaient de $200. à $250. En 1919-20, 2,853 institutrices recevaient ce traitement.

En 1912-13, il y avait encore 1,887 institutrices qui ne recevaient que $125. à $150. : en 1919-20, il n'y en avait plus que 29.

En 1912-13, 180 institutrices seulement recevaient de $250. à $300. En 1919-20, 856 recevaient ce traitement.

En 1912-13, 75 institutrices seulement recevaient de $300. à $400. En 1919-20, 639 recevaient ce traitement.

Les premiers rapports des inspecteurs pour 1920-21, attestent une hausse des traitements encore plus accentuée qu'en 1919-20. C'est ainsi qu'on y rencontre plus fréquemment des salaires de $250. et de $300., dans des localités où l'on ne payait en 1919-20 que $200. ou $250.; on y remarque assez fréquemment des traitements de $300. et $400. C'est là un indice consolant, qui nous permet d'espérer une solution

pratique de la question primordiale du recrutement d'un personnel enseignant d'élite. A cet indice, j'ajoute cet autre : d'après les rapports de 1919-20, 1,975 institutrices laïques enseignaient depuis au moins *cinq ans*, et un grand nombre d'entre elles depuis 10, 15 et 20 ans.

Les commissions scolaires

Les commissions scolaires, depuis quelques années, font preuve d'une évidente bonne volonté quant aux constructions de maisons d'écoles et à l'ameublement de ces dernières. Presque toutes les vieilles écoles qui jetaient une note si triste dans les rangs, et parfois les villages, ont été remplacées par des maisons plus spacieuses et construites conformément aux instructions du département de l'Instruction publique, et les longues tables branlantes ne sont plus qu'un souvenir du passé.

La direction donnée par le département de l'Instruction publique, le zèle des inspecteurs d'écoles, l'appui du clergé et les congrès des commissaires d'écoles ont contribué dans une large mesure aux progrès ci-dessus mentionnés. Il conviendrait, je crois, de multiplier plus encore les congrès de commissaires d'écoles, et au lieu d'en organiser deux ou trois, annuellement, il serait opportun d'en faire au moins le double. Mais, pour que ces congrès produisent de bons résultats, il faut qu'ils soient préparés avec soin et exactitude. De là un travail de plusieurs jours pour faire une enquête sérieuse sur toutes les municipalités et les écoles d'un district d'inspection. Cette tâche incombe à l'inspecteur général des écoles catholiques, qui a la direction de cinquante et un inspecteurs primaires (12 de plus qu'en 1911), et doit consacrer tous les ans plusieurs jours à chacune des treize écoles normales catholiques disséminées sur les quatre points de la province.

J'espère, néanmoins, qu'avant longtemps, il me sera loisible de pouvoir me consacrer de plus en plus à l'œuvre si efficace de propagande extérieure entreprise par le département de l'Instruction publique depuis plusieurs années, ainsi qu'à l'œuvre non moins vitale, au point de vue scolaire, des écoles normales de garçons et de filles.

II.—LES ÉCOLES NORMALES

La visite faite au cours de l'année scolaire 1919-20, à chacune des treize écoles normales catholiques de la province, m'a prouvé, une fois de plus, que ces maisons travaillent sérieusement à la préparation

d'une élite d'instituteurs et d'institutrices. Dans plusieurs endroits, les écoles normales sont devenues trop étroites et l'on songe à en élargir les murs afin de recevoir un plus grand nombre d'élèves-institutrices proprement dites. Le cours préparatoire, nécessaire il y a quelques années, n'a guère sa raison d'être aujourd'hui ; et j'espère constater, au cours de la visite de 1920-21, que ce cours est pratiquement aboli partout.

Les deux écoles normales de garçons ont été fréquentées en 1919-20, par 173 élèves-maîtres, et les onze écoles normales de filles par 1,130 élèves-maîtresses : total, 1,303 : soit 230 de plus qu'en 1918-19.

Le nombre des élèves diplômés par nos écoles normales de garçons et de filles s'est élevé à 727 en juin 1920, tandis qu'il n'atteignait que 599 en juin 1919. L'année 1918-19 s'est ressentie sensiblement des effets de la grippe et a subi d'une façon sensible le contre-coup de la conscription.

Voici maintenant la statistique concernant :

1. Le nombre des élèves des écoles normales diplômés en juin 1919 et qui sont entrés dans l'enseignement

2. Le nombre des élèves diplômés en juin 1919 et qui sont retournés à l'école normale pour y compléter le cours.

Québec—Garçons, 46 diplômés : 7 sont entrés dans l'enseignement et 22 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Québec—Filles, 55 diplômées : 24 sont entrées dans l'enseignement et 17 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal—Garçons : 38 diplômés : 12 sont entrés dans l'enseignement et 23 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal—Filles, 68 diplômées : 35 sont entrées dans l'enseignement et 22 sont retournées à l'école pour y continuer le cours.

Trois-Rivières—Filles, 48 diplômées : 31 sont entrées dans l'enseignement et 4 sont retournées à l'école pour y continuer le cours.

Chicoutimi—Filles, 53 diplômées : 41 sont entrées dans l'enseignement et 4 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Rimouski—Filles, 47 diplômées : 25 sont entrées dans l'enseignement et 8 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Nicolet—Filles, 65 diplômées : 41 sont entrées dans l'enseignement et 2 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Valleyfield—35 diplômées : 17 sont entrées dans l'enseignement et 13 sont retournées à l'école pour y continuer le cours.

Hull—Filles, 24 diplômées : 11 sont entrées dans l'enseignement et 10 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Joliette—Filles, 21 diplômées : 7 sont entrées dans l'enseignement et 8 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Hyacinthe—Filles, 62 diplômées : 31 sont entrées dans l'enseignement et 16 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Pascal—Filles, 39 diplômées : 10 sont entrées dans l'enseignement et 15 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

En résumé, sur 599 élèves diplômés des écoles normales catholiques en juin 1919, 164 sont retournés à l'école pour suivre un cours supérieur, portant à 435 le nombre des élèves-instituteurs et institutrices ayant définitivement quitté l'école normale en juin 1919. De ce nombre, 293 sont entrés dans l'enseignement, soit 67% plus. En ajoutant les normaliennes diplômées en juin 1919 et entrées dans des communautés religieuses enseignantes, cela augmente ce pourcentage.

Nous avons démontré précédemment qu'il y avait eu dans nos écoles normales catholiques, en 1919-20, 230 élèves de plus qu'en 1918-19.

Cette augmentation arrive à propos, vu la pénurie d'institutrices dont notre province est menacée. Il importe d'intensifier le recrutement des écoles normales et d'en augmenter le rendement. Pour obtenir ce résultat pratique, il faudrait, je crois, favoriser l'agrandissement des écoles normales devenues trop étroites, doter de ces institutions les centres qui n'en sont pas encore pourvus et augmenter le nombre des bourses.

Il restera aux commissions scolaires à établir une échelle de traitements suffisamment élevés pour retenir dans l'enseignement ceux et celles qui désirent s'en faire une carrière honorable et permanente.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MAGNAN,

Inspecteur général des écoles catholiques.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES

QUÉBEC, 2 août 1920.

Monsieur le Surintendant,

La troisième année de suite, je suis obligé d'attirer spécialement votre attention sur la gravité de la situation en ce qui concerne les institutrices possédant les titres voulus, pour nos écoles élémentaires de la campagne. Les rapports des inspecteurs, pour 1919-20, indiquent, ici et là, les difficultés que les commissions scolaires ont éprouvées, l'an dernier, en cherchant à se procurer des institutrices possédant un diplôme et, même en certains cas, à en obtenir sans diplôme. Aux mois d'avril et de mai de cette année, un nombre assez considérable de commissions scolaires ont offert $50.00 par mois pour l'année 1920-21, mais sans succès, en certains cas. Cinquante piastres par mois, voilà une somme qui constitue une augmentation considérable sur les salaires qui étaient payés, il n'y a que deux ans, mais, avec cette somme, on ne peut se procurer des institutrices pour toutes les écoles. Quel minimum exactement devrait-on recommander, pour demain—il ne serait peut-être pas prudent de le dire. Le Comité protestant a recommandé un minimum de $60.00 et il peut arriver qu'il y ait lieu d'augmenter ce minimum même.

Comme j'ai dû visiter fréquemment les diverses parties de la province, au cours des dix dernières années, j'ai eu amplement l'occasion d'étudier les conditions économiques et sociales de ce problème plus ou moins constant de la rareté des institutrices possédant les titres voulus. Mes conclusions peuvent s'énoncer brièvement et simplement, mais j'espère que leur exactitude paraîtra évidente à tous ceux qui sont en contact direct avec les faits, et l'état de chose existant.

1. Les seules institutrices, possédant les titres voulus, qui demanderont une position dans les écoles élémentaires, sont celles qui possèdent des diplômes élémentaires. Toutes celles qui possèdent un diplôme modèle chercheront naturellement des positions dans les écoles intermédiaires et les "High Schools", ou dans les écoles publiques de la cité de Montréal (L'absorption de la majorité des institutrices d'écoles modèles venant du collège MacDonald, chaque année, par les écoles de Montréal, constitue un sérieux état de choses, en ce qui concerne les intérêts des écoles rurales en général.)

2. Le nombre des institutrices qui acquerront la compétence voulue, afin d'obtenir un diplôme élémentaire, est limité. Plusieurs des commissions scolaires de la campagne paient à une institutrice, ne possédant pas

les qualités voulues et qui a passé le VIIIème degré ou le IXème degré, le même salaire qu'à une institutrice possédant ces qualités, qui a passé le Xème degré et a acquis la formation voulue. Lorsque l'on fait une différence à cet égard, elle est généralement si légère qu'il y a encore quelque chose de méprisant, au point de vue économique, dans le salaire payé à l'institutrice qui possède un diplôme. Pour se justifier, dans ces cas, les commissions scolaires déclarent que l'institutrice ne possédant pas les qualités voulues demande le même ou presque le même salaire que l'institutrice qui les possède. Si la demande est refusée, l'école est fermée.

3. Le principe de "mépris économique" a son effet auprès des parents. Pourquoi, disent-ils, leur fille devrait-elle aller au collège Mac-Donald, lorsqu'elle peut obtenir un salaire aussi considérable, ou presqu'aussi considérable, que celui qu'elle recevrait après quatre mois de préparation. Dans la plupart de ces cas, il y a cette autre considération que l'enseignement n'est pas embrassé sérieusement ; l'on a toujours le mariage en vue.

Il est évident que,—tant que durera cette indifférence à l'égard de la valeur et de l'importance de la formation professionnelle,—la rareté des institutrices d'écoles élémentaires continuera. La majorité de celles qui possèdent des aptitudes naturelles à l'enseignement, et qui désirent y obtenir des succès, tâcheront de se procurer au moins un diplôme modèle.

Trois genres de mesures semblent possibles pour remédier à cet état de choses. Elles ne sont pas offertes comme trois alternatives, mais comme mesures à adopter concurremment :

1. En ce qui regarde les salaires, maintenant qu'il est sûr qu'ils subiront une augmentation considérable, il sera moins difficile de faire une distinction notable entre le salaire de l'institutrice qui a de la formation professionnelle et le salaire de celle qui n'en a pas. Dans le passé, les salaires étaient si bas qu'il était difficile pour les commissions scolaires d'offrir beaucoup moins à qui que ce fût.

2. Une propagande vigoureuse devrait être faite dans les centres de la campagne où se trouvent des écoles supérieures, afin de convaincre les parents de la valeur de la préparation au diplôme élémentaire, l'aspect économique de la question étant laissé de côté.

3. La centralisation offre aussi un remède très efficace à la rareté des institutrices. Elle n'a pas simplement pour effet de remplacer quatre ou cinq institutrices par deux, mais, encore, les conditions sont telles, à ces écoles, que les institutrices s'y engagent tout de suite.

En ce qui concerne la propagande dans les centres où il y a des écoles supérieures, je dois dire qu'au mois d'octobre dernier, le principal Laird et moi avons tenu des assemblées à Matapédia, New-Carlisle, Gaspé, et, au mois de décembre, à Scotstown et Ayer's Cliff, alors que le principal Laird a insisté sur cette question de la formation professionnelle des institutrices et a expliqué clairement le prix modéré qu'elle coûtait, étant donné l'aide spéciale offerte par le gouvernement. On a écouté ses explications avec grande attention. Une campagne d'écucation soutenue à cet égard, dans tous les centres, aurait sans doute pour résultat une fréquentation plus considérable des cours élémentaires sommaires du collège Macdonald. Les avantages qu'offre cette institution ne sont pas aussi vulgarisés et aussi compris qu'ils devraient l'être.

Les assemblées susmentionnées forment partie d'une campagne de grande envergure en faveur de l'éducation, faite sous les auspices du Comité protestant, principalement pendant le mois de décembre 1919. On y a discuté, entre autres questions, la rareté des institutrices, leurs salaires, et leur formation professionnelle, l'évaluation municipale, les écoles à courtes périodes, la centralisation scolaire et le caractère dans l'éducation.

INSPECTION

La grande étendue des districts d'inspection protestants et la dispersion de leurs arrondissements, si on les compare avec les districts plus compactes des inspecteurs catholiques, entraînent avec elles la nécessité d'étudier si on ne devrait pas adopter quelques modifications de la règle générale, en ce qui regarde les deux visites de chaque année dans toutes les écoles. Cette question a, dès maintenant, été soumise à un comité spécial du Comité protestant. Il est reconnu qu'il y a des écoles qui ne requièrent pas plus qu'une visite pendant l'année, alors que d'autres auraient besoin de plusieurs visites On devrait, en ce sens et au moyen d'essais spéciaux, organiser un système avec lequel on pourrait obtenir une inspection plus complète, là où elle est le plus nécessaire.

L'inspecteur Buckland, de New-Carlisle, a donné sa démission comme inspecteur du comté de Bonaventure, et il a été remplacé par le révérend Lewis J. King, de la Pointe-à-la-Garde. L'inspecteur John Ballantyne, des Isles-de-la-Madeleine, est décédé au cours du mois de juin.

J.-C. SUTHERLAND,

Inspecteur général des écoles protestantes.

APPENDICE N° IV

RAPPORT SUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport de l'École Polytechnique de Montréal pour l'année académique 1919-20.

Le nombre des élèves inscrits pour cette année a été de 127 répartis comme suit :

Division des ingénieurs :	1e année	27	
	2e année	14	
	3e année	15	
	4e année	11	
			— 67
Division des architectes		17	
Ecole de préparation		43	
			— 127

Dix des élèves de la 4e année de la division des ingénieurs ont obtenu le diplôme d'ingénieur Civil. Parmi ces diplômés il faut citer : MM. Pierre Beaudry avec la grande distinction et Maurice Gérin avec la distinction.

Quatre des élèves de la division des Architectes ont obtenu le diplôme d'architecte et parmi eux, il faut citer MM. J.-Elz. Pilon et A. Venne avec la distinction.

Sur les 43 élèves de l'Ecole de Préparation 27 ont subi avec succès les examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Fyen,

Directeur.

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

BILAN AU 30 JUIN 1920

ACTIF			
Argent en banque et en mains		$ 153.24	
En dépôt au Crédit Lyonnais pour le compte de M. Frigon		3,900.00	
Débiteurs :			
Retributions dues	$ 4,616.62		
Réserve pour mauvais comptes	569.60		
Gouvernement Provincial, subsides, cours du soir	4,800.00		
Loyers dus	1,329.71	10,176.73	
Ameubement et agencement	22,182.51		
Réserve pour dépréciation	2,189.30	19,993.21	
		19,993.21	
Bibliothèque		11,599.68	
Machines et matériel d'enseignement	72,962.35		
Réserve pour dépréciation	7,132.89	65,829.46	
Immeubles		360,300.00	
			$ 471,952.32
PASSIF			
Hypothèques :			
Mlle F. Cooper	800.00		
A.-A. Labrecque	8,000.00		
Alliance Natonale	6,000.00		
Dame Allaire	2,000.00		
Caisse Nationale d'Économie	134,231.33	151,031.35	
Obligations remboursables par annuités, dues à la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal		247,749.61	
Emprunts temporaires :			
Congrégaton des SS. N.-D.	10,000.00		
Banque d'Hochelaga	9,400.00		
Université de Montréal	10,000.00	29,400.00	
Intérêts sur les emprunts		12,336.70	
Fonds devoyage des Etudiants		93.85	
Comptes payables		6,845.63	
Surplus au 30 juin 1919	29,511.55		
Défi cit de l'exercice 1919-20	5,016.37	24,495.18	$ 471,952.32

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Exercice 1919-20

REVENUS			
Rétributions des élèves	$ 19,420.00		
Loyers des immeubles, rues Sanguinet et Picard	1,056.00		
Ventes diverses	70.50		
Laboratoire Provincial	426.05		
Examens et diplômes	448.50		
		$ 21,421.05	
Subsides et octrois :			
Gouvernement Provincial	55,000.00		
Gouvernement Provincial, cours du soir	1,200.00		
Gouvernement Fédéral	2,500.00		
Université de Montréal	5,000.00		
Ecoles catholiques	3,000.00		
		66,700.00	
			$ 88,121.05
Excédent des dépenses sur les revenus			5,016.37
DÉPENSES			$ 93,137.42
Enseignement :			
Traitement des directeurs et professeurs	52,529.28		
Frais de laboratoire	1,408.10		
Frais d'enseignement divers	242.61		
		54,179.99	
Administration :			
Salaires des employés	4,997.00		
Chauffage et éclairage	3,370.46		
Taxes	2,169.19		
Réparations et entretien	2,169.19		
Assurances	2,617.00		
Bureau	229.46		
Téléphone	443.98		
		14,351.63	
Divers :			
Frais d'annonces	491.65		
Contribution à la "Revue Trimestrielle"	500.00		
Menus déboursés	168.15		
Intérêts sur les emprunts et hypothèques	22,201.40		
Pertes de contributions	494.60		
Bourses aux élèves (commission des Écoles cath.	750.00		
		$ 24,605 80	
			$ 93,137.42

(Signé) O. ARCHAMBAULT

APPENDICE N° V

RAPPORT SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS LES ÉCOLES SUPÉRIEURES PROTESTANTES

RAPPORT DE MADEMOISELLE LEA-A. TANNER, SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES ECOLES SUPÉRIEURES PROTESTANTES.

(Traduction)

J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport de la seconde inspection spéciale de l'enseignement du français par des spécialistes, dans les écoles supérieures de la province, au cours de l'an dernier.

Allocations du gouvernement.—Des allocations de $150. ont été accordées aux commissions scolaires, qui ont employé des personnes possédant des certificats de seconde classe, et des allocations de $200. ont été accordées aux commissions scolaires qui ont employé des spécialistes du premier dégré.

La liste suivante indique, en chaque cas :—(a) Le nom de l'école ; (b) Le nom du spécialiste ; (c) le montant de l'allocation.

École	Spécialiste	Allocation
Saint-Lambert	Melle Demers	$ 200.00
Danville	Melle Blampin	200.00
Cowansville	M. Douglas	200.00
Waterloo	M. Rivard	200.00
"H. S." Macdonald	Melle Seiden	200.00
Stanstead	M. DuBois	200.00
Sherbrooke	M. MacGowan	200.00
Valleyfield	Mme Crain	200.00
Lachute	Melle Brownrigg	200.00
Ormstown	Melle Simpson	200.00
Lachine	Melle LeBel	200.00
Lennoxville	M. Dormer	200.00
Outremont	Melle Marceau	200.00
"H. S.", Westhill	Melle Prowse	150.00
Verdun	Melle Goodlet	150.00
Shawinigan	Melle Harney	150.00
Longueuil	Melle Racicot	200.00
Joliette	Melle Revel	150.00
		$3,350.00

Cette liste diffère de celle de 1918-19 par l'omission d'Ascot, de Granby, Windsor Mills, Richmond, Buckingham et Hull. D'un autre côté, elle contient les écoles additionnelles suivantes :—Ecole modèle de Joliette ; école modèle de Shawinigan Falls et "High School" de Danville. En 1918-19, il y a eu 21 écoles qui ont eu des spécialistes en langue française ; l'an dernier, il n'y en a eu que 18 seulement. On doit grandement déplorer cet état de choses, en ce qui regarde cette matière de la conversation française. Et les apparences, pour l'an prochain, ne sont pas encourageantes, par suite du fait que des centres considérables comme Outremont et Saint-Lambert, en offrant de meilleurs salaires, ont attiré à leurs écoles deux et même trois spécialistes. Ces spécialistes sont ainsi enlevés aux écoles supérieures de moindre importance dans lesquelles on donne donc moins d'attention aux travaux oraux, qui en souffrent d'autant.

Etant donné le nombre peu considérable de professeurs qui ont subi avec succès les examens de l'École d'été pour les spécialistes, tenues durant l'été, on ne pourra trouver aucun remède, pendant quelque temps, à la rareté des spécialistes. Cependant, le grand besoin que l'on a de spécialistes, ne doit pas avoir pour résultat un relâchement des règles d'après lesquelles on apprécie la compétence d'un spécialiste, en ce qui regarde : (a) la prononciation ; (b) la facilité d'élocution ; (c) les méthodes d'enseignement.

Lorsque, il y a un certain nombre d'années, le gouvernement encouragea la formation de spécialistes et offrit des allocations spéciales aux commissions scolaires qui se procureraient leurs services, il provoqua, par cette mesure, une demande de spécialistes qui produisit de bons résultats. Les professeurs de conversation française furent assurés d'un salaire minimum notablement plus élevé que celui des professeurs qui n'avaient fait aucun effort pour se spécialiser en cette matière. Mais le changement des conditions économiques a eu pour résultat inévitable, l'augmentation du salaire minimum des professeurs ordinaires, alors que celui du spécialiste est encore de $600. On ne doit donc pas s'étonner si des professeurs, qui ne trouvent pas dans la spécialisation un encouragement financier proportionné aux efforts que comporte nécessairement leur formation, préfèrent l'enseignement plus facile.

(Les rapports individuels sont encore omis, mais des exemplaires ont été envoyés à chaque commission scolaire intéressée).

Après une seconde inspection de l'enseignement du français par les spécialistes, la question "à quoi bon ?" peut encore se poser.

En réponse, je dois dire que les institutrices elles-mêmes, qui sont bien sensées redouter ces inspections spéciales et les voir d'un mauvais œil, sont, dans la majorité des cas, heureuses de l'intérêt que le comité prend à leurs travaux et aux efforts qu'elles font pour obtenir des résultats satisfaisants.

Ces inspections ont déjà produit le bon effet suivant : elles ont convaincu les spécialistes de l'importance du règlement qui exige qu'ils enseignent tout ce qui regarde le français dans leurs écoles ou surveillent tout ce qui concerne cet enseignement. A l'exception de Shawinigan Falls et de Joliette, dont les cas particuliers ont été spécialement mentionnés, il n'y a pas eu, l'an dernier, cette soumission désobligeante aux règlements, qui était si générale en 1919. De plus, dans deux écoles au moins, j'ai remarqué une amélioration satisfaisante du travail des mêmes spécialistes, comparé à celui de l'an dernier. Cela était naturellement dû au fait que ces institutrices savaient que leurs travaux seraient surveillés de près et qu'on ferait à leur égard, un rapport favorable ou défavorable.

Il est donc évident qu'un inspecteur permanent du français, possédant les qualités voulus,—et qui consacrerait tout son temps à l'inspection de cette manière importante; aiderait les spécialistes, et les non-spécialistes, en leur donnant des leçons de pratique, et qui adopterait un système—grâce auquel le français oral puisse entrer en ligne de compte aux examens,—donnerait à l'enseignement du français une impulsion qui pourrait, dans la suite, placer nos écoles dans une classe bien distincte, en ce qui concerne leur excellent enseignement du français.

Québec, le 27 octobre 1920.

APPENDICE No V

INSTITUTIONS CATHOLIQUES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

INSTITUTIONS PROTESTANTES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

RÉSUMÉ des rapports des Collèges catholiques, pour servir à la distribution du fonds de l'éducation supérieure, pour l'année scolaire 1918-1919

Nom de l'institution	Degré de l'Institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'Institution				Personnel enseignant			Recevant la pension et l'inst. gratuitement	Recevant l'instruction gratuitement	Total des élèves	1918-19
			Valeur des propriétés immobilières	Dépenses de l'année	Dettes hypothécaires actuelles	Montant des assurances	Religieux		Instituteurs laïques				subventions accordées sur le fonds de l'Education supérieure en
Chicoutimi	Collège classique	Indépendante	796,000	58,000	68,000	173,000	38	Ecclésiastiques	....	....	....	400	1,000.00
Joliette	"	"	325,000	36,405	35,000	200,000	42	"	1	3	9	376	1,000.00
L'Assomption	"	"	245,000	47,108	44,426	164,000	35	"	1	3	14	294	1,000.00
Lévis	"	"	320,000	75,278	.....	236,600	48	"	1	....	....	663	1,000.00
Montréal (Loyola)	"	"	300,000	45,600	200,000	50,000	14	"	1	....	16	255	1,000.00
Montréal (Ste-Marie)	"	"	1,500,000	81,080	250,000	230,000	35	"	8	5	25	560	1,000.00
Nicolet	"	"	395,000	47,179	.....	191,300	40	"	2	....	....	306	1,000.00
Mont-Laurier	"	"	40,000	14,245	20,000	23,000	18	"	....	1	2	109	1,000.00
Rigaud	"	"	150,000	38,090	.....	120,000	34	"	4	1	....	269	1,000.00
Rimouski	"	"	120,000	58,091	.....	70,000	32	"	....	....	....	250	1,000.00
St-Alex.-de-la-Gatineau	"	"	125,000	26,522	.....	40,000	15	"	....	8	5	197	1,000.00
Ste-Anne-de-la-Pocatière	"	"	700,000	74,000	100,000	477,000	42	"	....	....	....	566	1,000.00
St-Hyacinthe	"	"	260,000	57,305	.....	130,000	35	"	2	8	17	387	1,000.00
St-Jean	"	"	95,000	46,885	.....	53,700	27	"	2	....	4	220	1,000.00
St-Laurent	"	"	400,000	69,400	60,000	200,000	55	"	2	40	78	420	1,000.00
Ste-Thérèse	"	"	330,000	43,387	35,000	250,000	39	"	1	....	....	366	1,000.00
Sherbrooke	"	"	365,000	61,709	110,000	42,000	36	"	3	....	....	393	1,000.00
Trois-Rivières	"	"	450,000	47,802	98,000	180,000	31	"	2	....	....	383	1,000.00
Valleyfield	"	"	155,000	34,876	81,500	101,400	29	"	1	12	15	220	1,000.00
													19,000.00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ARGENTEUIL									$ cts
Lachute	Acad. filles	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix			154	30	15	90.75
Chatham No 1	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	76	11		60.50
Lachute	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	89	11		60.50
ARTHABASKA									211.75
Victoriaville	Acad. filles	Sous contrôle.	4 SS. Congrégation		2	238	15	7	90.75
Victoriaville	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur			284	44	8	90.75
Arthabaskaville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation		1	120	33	3	60.50
Arthabaskaville	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Frs Ecoles chrét.			163	21	20	90.75
Victoriaville	Acad. garçons	Indépendante	23 Frs Sacré-Cœur			473	189	125	90.75
Victoriaville	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation		1	182	26	12	90.75
Ste-Anne-du-Sault	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			43	18		60.50
Warwick (St-Méd.)	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			101	29		60.50
St-Norbert	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	115	26		60.50
Stanfold	Mod. couvent	Indépendante	12 SS. l'Assomption			114	33		60.50
Village de Warwick	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	185	7		60.50
Ste-Anne-du-Sault	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption			98	7		60.50
Ste-Clotilde	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption			139	34		60.50
N.-D. du St-Rosaire	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	68	7		60.50
Blandford	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	47	6		60.50
BAGOT									1,058.75
Acton-Vale	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation		2	241	21	12	90.75
St-Pie, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation			158	25	4	60.50
St-Hugues	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. Présentation		1	179	23	10	90.75
Upton, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation			78	25	11	90.75
St-Liboire	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph			126	19		60.50
Ste-Rosalie	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			140	10		60.50
St-Simon	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph			115	35		60.50
Upton, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Présentation			116	5		60.50
Ste-Hélène, village	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	66	18		60.50
Village d'Acton	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			110	20		60.50
BEAUCE									695.75
Beauceville	Acad. garçons	Indépendante	10 Frs Maristes			113	47	12	90.75
Beauceville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Jésus-Marie			137	44	9	90.75

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BEAUCE—*Suite*									$ cts.
St-Geor-de-Beauce	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS.Bon-Pasteur	....	....	106	53	17	90.75
St-Geor-de-Beauce	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes	....	....	186	30	6	90.75
St-Joseph, village	Acad.mixte.	Indépendante	16 SS. de la Charité.	....	....	217	39	11	90.75
Ste-Marie, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation.	....	1	221	29	24	90.75
Ste-Marie, village	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	10 Frs Ecoles chrét.	....	....	232	64	23	90.75
L'Enfant-Jésus	Mod. filles	Indépendante	4 SS. St-Frs-d'Assise	....	....	32	7	....	60.50
S.-Cœur de Jésus, vil	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. N.-D. Perp. Se	....	....	125	21	....	60.50
St-Benoît-Joseph	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Serv. de Marie.	....	....	196	24	....	60.50
St-Côme, village	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. de St-Louis.	....	....	187	19	....	60.50
St-Ephr-de-Tring,vil	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Serv. de Marie.	....	....	200	20	....	60.50
St-Frédéric	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.	....	....	91	16	....	60.50
St-Hon-de-Shenley	Mod.mixte	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. de St-Louis	....	....	173	9	....	60.50
St-Martin (Jersey)	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis.	....	....	184	9	....	60.50
St-P.-de-Broughton	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	107	22	....	60.50
St-Victor-de-Tring	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS.du-St-Cœur-M.	....	....	149	12	....	60.50
BEAUHARNOIS									1240.25
Beauharnois, ville	Acad.couvent	Indépendante	7 SS.SS.NN.J.-M.	....	....	136	26	13	90.75
St-Ls-de-Gonzague	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS.SS.NN.J.-M	....	....	133	26	10	90.75
Salaberry-de-Valley	Acad.couvent	Indépendante	11 SS.SS.NN.J.-M	....	....	226	60	12	90.75
Beauharnois, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Clercs St-Viateur.	....	....	211	22	7	90.75
St-Ls-de-Gonzague	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur.	....	....	97	12	....	60.50
St-Stanislas	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	1	86	11	....	60.50
St-Timothée	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur.	....	....	63	15	....	60.50
St-Timothée	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS.SS.NN.J.-M	....	....	102	15	....	60.50
Salberry-de-Valley	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	3	109	28	....	60.50
BELLECHASSE									665.50
St-Charles	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité	....	....	73	22	6	90.75
St-Gervais	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Jésus-Marie.	....	1	103	33	12	90.75
St-Michel, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Jésus-Marie	....	2	124	25	14	90.75
Buckl. (N-D-Aux de)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Louis	....	....	97	6	....	60.50
Beaumont	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	70	6	....	60.50
Armagh (St-Caj.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	143	7	....	60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918–19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918–19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BELLECHASSE *Suite*									$ cts.
St-Charles	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			68	7		60.50
St-Charles	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. chrét.			91	18		60.50
St-Dam-de-Buckld.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			134	8		60.50
St-Dam-de-Buckld.	Mod. mixte	Indépendante	3 SS. Perp. Secours			98	11		60.50
St-Gervais	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	80	23		60.50
St-Michel, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Maristes			91	13	10	90.75
St-Philém., Mailloux	Mod. mixte	Indépendante	2 SS. de St-Louis			25	7		60.50
St-Raphaël	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité			172	26		60.50
St-Vallier	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			40	6		60.50
St-Vallier	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			56	12		60.50
St-Lazare	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	88	13		60.50
BERTHIER									1149.50
Berthier	Acad. garçons	Indépendante	16 Clercs St-Viateur			280	61	63	90.75
Berthier	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation		2	222	15	15	90.75
St-Barthélemy	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS.SS.NN.J.-M.			143	38	3	60.50
St-Cuthbert	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Ste-Anne			65	12	5	90.75
St-Gab-de-Brand, v.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Ste-Anne			221	22	6	90.75
Lanoraie	Mod. garçons	Sous contrôle.		2		81	16		60.50
St-Barthélemy	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Clercs St-Viateur			118	23		60.50
St-Damien	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS.SS.Cœur-M			122	7		60.50
St-G-de-Brandon, v.	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	4	172	17		60.50
St-Norbert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Anne			27	11		60.50
Prévost, canton	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœur-M.			107	6		60.50
BONAVENTURE									786.50
Carleton	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. de la Charité			68	23	10	90.75
Anse-aux-Gascons	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	54	18		60.50
Carleton	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	51	12		60.50
Maria	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	72	15		60.50
New-Richmond	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	87	9		60.50
Nouvelle (St-J-l'Ev.	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	77	15		60.50
Paspébiac	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire			149	7		60.50
St-Alex.-de-Matap.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire			90	19		60.50
Hamilton, St-Bonav.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire		1	151	21		60.50
St-Chs-de-Caplan.	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	98	19		60.50
St-Godefroi	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire			64	11		60.50
St-Omer	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	24	12		60.50
									756.25

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BROME									$ cts.
Sutton, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation	....	....	112	31	10	90.75
St-Ed-de-Knowlton	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	70	2	4	60.50
CHAMBLY									151.25
Boucherville, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	....	180	25	8	90.75
Chambly, paroisse	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	....	128	14	6	90.75
Longueil	Acad. garçons	Sous contrôle.	23 Frs Ec. Chrét.	....	....	493	90	35	90.75
Longueil	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	16 SS.SS.NN.J.-M.	....	....	168	33	10	90.75
Boucherville, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateurs	1	....	161	22	....	60.50
Chambly, paroisse	Mod. garçons	Souscontrôle.	3 Frs Inst. Chrét.	....	....	94	12	....	60.50
Chambly, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	174	19	....	60.50
St-Hubert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Bon-Pasteur	....	....	215	34	....	60.50
St-Lambert	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 SS. Jésus-Marie. 5 Clercs St-Viateur.	....	....	121	20	....	60.50
St-Lambert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Jésus-Marie.	....	....	142	20	....	60.50
Longueil, ville	Mod. filles	Sous contrôle.	7 SS.SS.NN.J.-M.	....	....	284	13	....	60.50
CHAMPLAIN									786.50
Grand'Mère	Acad. garçons	Sous contrôle.	19 Frs Ec.chrét.	....	....	693	43	13	90.75
Grand'Mère	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Ursulines	....	9	736	25	....	60.50
Cap-de-la-Madeleine	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Filles de Jésus	....	....	130	14	6	90.75
Champlain, village	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. Bon-Pasteur	....	....	140	34	13	90.75
Ste-Anne-de-laPér.v	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. Congrégation.	....	....	100	31	16	90.75
Ste-Anne-de-laPér.-v	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	9 Frs du Sacré-Cœur	....	....	233	57	38	90.75
St-Stanislas	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	4 Frs St-Gabriel	....	....	143	17	....	60.50
Ste-Flore	Acad. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus.	....	....	185	22	3	60.50
St-Stanislas	Acad. filles	Indépendante	3 SS. Filles de Jésus.	....	....	45	10	6	90.75
Champlain, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	2	89	16	....	60.50
La-Tuque	Mod. couvent	Indépendante	11 SS. l'Assomption.	....	....	261	28	....	60.50
La-Tuque	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Maristes.	....	....	361	25	....	60.50
St-Adelphe	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus.	....	....	229	14	....	60.50
Batiscan, (St-F-X.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	....	100	15	....	60.50
Ste-Geneviève	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	199	6	....	60.50
St-Maurice	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption.	....	....	63	17	....	60.50
St-Maurice	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption.	....	1	84	7	....	60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHAMPLAIN *Suite*									$ cts.
St-Narcisse	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus.			198	26		60.50
St-Prosper	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus.			142	17		60.50
St-Tite village	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel			226	24	5	90.75
St-Théophile	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.			125	11		60.50
CHARLEVOIX									148225
Baie-St-Paul	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes			231	45	25	90.75
Baie-St-Paul	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation		2	201	37	24	90.75
Malbaie (St-Et.)	Acad. mixte	Indépendante	11 SS. de la Charité			176	36	8	90.75
Malbaie (St-Et.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Croix-de-Jésus.	1		240	49	11	90.75
Les-Eboulements	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		39	12		60.50
Les-Eboulements	Mod. filles	Sous contrôle.			1	38	8		60.50
Pointe-au-Pic	Mod. mixte	Sous contrôle.	5. SS. Franciscaines			149	19		60.50
Ste-Agnès	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	34	9		60.50
St-Hilarion	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	42	6		60.50
St-Irénée	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	43	9		60.50
St-Urbain	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Franciscaines			140	19		60.50
Petite-Rivière	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	132	7		60.50
CHATEAUGUAY									847.00
Châteauguay	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation			108	13	12	90.75
St-J.-Chryst. No 2	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.			166	26	8	90.75
Ste-Martine	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			132	21	14	90.75
Châteauguay	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	52	10		60.50
St-J.-Chrysost. No 2	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	85	12		60.50
Ste-Martine	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	86	19		60.50
Howick	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	70	11		60.50
CHICOUTIMI									514.25
Chicoutimi	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Maristes			512	61	13	90.75
Chicoutimi	Acad. couvent	Indépendante	12 SS. Bon-Pasteur		1	278	53	16	90.75
Bagotville village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	4	158	30		60.50
Bagotville village	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Conseil			198	25		60.50
Chicoutimi No 1	Mod. filles	Sous contrôle.	6 SS. Bon-Pasteur		4	363	22		60.50
Chicoutimi No 2	Mod. filles	Sous contrôle.			8	279	37		60.50
Village-du-Moulin	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			102	6		60.50
Grande-Baie, village	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Conseil			156	10		60.50
Gde-Baie village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	151	26		60.50
Laterrière, N.-D. de	Modèle mixte	Sous contrôle.			3	116	16		60.50
Ste-Anne (Tremblay)	Modèle mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			106	22		60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHICOUTIMI *Suite*									$ cts.
Anse-St-Jean	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	82	6		60.50
Bourget canton	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	31	12		60.50
Jonquières village	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Sacré-Cœur			480	29	8	90.75
Jonquière village	Acad. filles	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			41	24	17	90.75
COMPTON									1028.50
Compton village	Acad. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Présentation			113	21	11	90.75
East-Angus	Acad. mixte	Sous contrôle.	10 SS. SS. NN. J.-M.			405	24	18	90.75
Auckland	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	29	7		60.50
Ditton	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M.		1	150	9		60.50
Eaton	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M.			119	10		60.50
St-Venant	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. l'Assomption			49	7		60.50
Hereford	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	58	9		60.50
Emberton	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS.SS.NN.J.-M.			118	8		60.50
Martinville	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Congrégation			78	12		60.50
Clifton	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	59	17		60.50
L'Ass.-de-Waterv	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-C.-de-J.			75	10		60.50
St-Isidore-d'Auck	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	103	19		60.50
Hampden	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M.			125	7		60.50
St-Venant	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption			68	9		60.50
DEUX-MONTAG.									907.50
St-Eustache	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation		1	156	32	14	90.75
Ste-Scholast. village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix			140	27	25	90.75
Ste-Schoalst. village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs. Inst. chrét.			114	10		60.50
St-Eustache	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateur	1		185	23		60.50
St-Hermas	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	105	13		60.50
Côte St-Joachim	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	65	1		60.50
DORCHESTER									423.50
St-Anselme	Acad. couvent	Indépendante	10 SS. de la Charité			108	29	6	90.75
St-Isidore	Acad. mixte	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur			102	17	5	90.75
St-Anselme	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	74	11		60.50
St-Bernard	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS.Serv. de Marie.			95	14		60.50
Ste-Claire	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS.Perp.Secours			142	26		60.50
Frampton-Ouest	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.			123	32		60.50
Frampton-Ouest	Mod. mixte	Indépendante	1 SS. Serv. de Marie.			33	11		60.50
Ste-Germ. (Lac Etch	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours			95	14		60.50
Ste-Hénédine	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	100	15		60.50
Ste-Justine	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			207	19		60.50
St-Léon-de-Standon	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			113	12		60.50
Cranbourne(St-Odil)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours			108	19		60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
DORCHESTER *Suite*									$ cts.
Ste-Marguerite	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	69	11		60.50
St-Malachie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Ste-Chrétienne			121	10		60.50
St-Maxime-de-Scott	Mod. mixte	Indépendante			1	12	7		60.50
St-Prosper	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	141	12		60.50
DRUMMOND									1028.50
Drummondville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Présentation			391	35	8	90.75
Kingsey-Falls	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	139	10		60.50
St-Cyr-de-Wend.vil.	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. l'Assomption			200	12		60.50
St-Eug.-Granth. vil.	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption			69	6		60.50
Kingsey	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			66	12		60.50
St-Fulgence No 1	Mod filles	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption			117	16		60.50
St-Germ-de-Granth.	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption			179	6		60.50
St-Germ-de-Granth.	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			47	14		60.50
St-Pre-de-Durham	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomptoin			36	11		60.50
Wickham-Ouest	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption			107	12		60.50
FRONTENAC									635.25
La ville de Mégantic	Acad.couvent	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation			322	51	23	90.75
La ville de Mégantic	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs du S.-Cœur			289	28	15	90.75
Lambton (St-Vital)	Acad. mixte	Indépendante	9 SS. de la Charité			86	36	13	90.75
Adstock (St-Méth.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv.de Marie.			92	8		60.50
Courcelles (Ste-Mar)	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS.St-Frs-d'Assises			110	12		60.50
Se-Evar. de Forsyth	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.			110	17		60.50
Spaulding (St-Chs)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			69	8		60.50
St-Ludger	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			113	6		60.50
St-Samuel	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis			113	18		60.50
Aylmer (St-Sébat.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS.N.-D.-P. Sec			111	16		60.50
Winslow-Nord	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			74	15		60.50
Woburn	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	87	11		60.50
GASPÉ									816.75
Pabos	Acad. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			84	19	9	90.75
Grande-Rivière	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Bon-Pasteur			130	23	8	90.75
Cap-Chat St-Norb	Acad. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus			187	26	6	90.75
Barachois	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire			90	10		60.50
Cap-d'Espoir	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Provid			81	14		60.50
Douglastown	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire			86	8		60.50
Grande-Rivière	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur			124	23		60.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
GASPÉ—*Suite*									$ cts.
Mont-Louis	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	117	11		60.50
Ste-Anne-des-Mts	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Rosaire			135	20		60.50
Chandler	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. de la Provid		1	338	10		60.50
HUNTINGDON									695.75
Huntingdon	Acad.couvent	Indépendante	9 SS. Congrégation		1	124	26	13	90.75
IBERVILLE									90.75
Henryville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend).	9 SS. Présentation		2	105	15	6	90.75
Iberville ville	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes			185	23		60.50
Iberville ville	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation			263	21		60.50
St-Alexandre	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation		2	106	33		60.50
Henryville	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. Présentation			53	8		60.50
St-Grégoire	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	28	28		60.50
ILES-DE-LA-MADELEINE									393.25
Hâvre-aux-Maisons	Acad. couv.	Indépendante	4 SS. Congrégation			56	17	14	90.75
JACQ.-CARTIER									90.75
La Prés.-Ste-V.-M	Acad.couvent	Indépendante	4 Flles de la Sagesse			30	8	4	60.50
Verdun	Acad. garçons	Sous contrôle.	19 Frs Sacré-Cœur	3		857	61	26	90.75
Lachine ville	Acad.couvent	Indépendante	11 SS. Ste-Anne			210	57	33	90.75
Lachine acad. Piché	Acad. garçons	Sous contrôle.	19 Frs Ecoles Chrét			728	120	12	90.75
Lachine acad. Sav	Acad.couvent	Sous contrôle.	14 SS. Ste-Anne		2	626	24	3	60.50
Pointe-Claire ville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation			141	15	15	90.75
Ste-Anne-de-Bellev	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation			195	25	10	90.75
St-Laurent village	Acad.couvent	Indépendante	35 SS. Ste-Croix			171	63	50	90.75
St-Paul ville	Acad.couvent	Indépendante	15 SS. Congrégation			201	28	9	90.75
Ste-Geneviève No 1	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne			190	17	3	60.50
Ste-Anne-de-Bellev	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. Chrét			193	25	6	90.75
Ste-Geneviève No 1	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ste-Croix			83	17		60.50
St-P.-aux-Liens ville	Mod. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Anne		2	196	10		60.50
St-Laurent village	Mod. mixte	Sous contrôle.	10 SS. Ste-Croix			336	24		60.50
St-P.-aux-Liens ville	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Maristes			200	18		60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918–19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918–19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
JACQ-CARTIER *Suite*									$ cts.
La Prés.-Ste-V.-M..	Modèle filles..	Sous contrôle.	2 SS. de la Sagesse..			75	13		60.50
Très-St-Sacrement..	Mod. garçons	Sous contrôle.		3		113	8		60.50
Très-St-Sacrement..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Anne		3	450	9		60.50
Pointe-Claire ville..	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	90	11		60.50
St-Laurent village..	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs de Ste-Croix.			184	16		60.50
									1452.00
JOLIETTE									
Joliette	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	37 SS. Congrégation.			672	72	40	90.75
St-Jean-de-Matha..	Acad.couvent	Indépendante	3 SS. SS. NN. J.-M..			37	17	4	60.50
Joliette	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Clercs St-Viateur.		4	545	55	9	90.75
St-Amb.-de-Kildare.	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne			109	22		60.50
Ste-Em.-de-l'Energ..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. St-Cœur J.-M..			175	10		60.50
St-Félix-de-Valois..	Mod. garçons	Sous contrôle.			3	75	7		60.50
St-Félix-de-Valois..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne			163	24	9	90.75
St-Paul	Modèle filles..	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Providence.			83	6		60.50
Ste-Élisabeth	Mod. garçons	Sous contrôle		1	2	58	14		60.50
Ste-Elisabeth	Modèle filles..	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Providence.			191	67		60.50
St-Thomas	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	91	7		60.50
									756.25
KAMOURASKA									
St-André	Acad. mixte..	Indépendante	7 SS. de la Charité..			110	22	13	90.75
Ste-A.-de-la-Pocat..	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. de la Charité..			217	42	23	90.75
Rivière-Ouelle	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Congrégation..		1	110	12	8	90.75
St-Alexandre	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité..			101	25		60.50
St-Pascal	Acad. garçons	Sous contrôle.		1	2	87	17	3	60.50
Kamouraska	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. l'Assomption..			70	16	0	60.50
Kamouraska	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	39	6		60.50
Rivière-Ouelle	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	43	11		60.50
St-Alexandre	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	84	10		60.50
St-André	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	73	7		60.50
St-Denis No 1	Mod. mixte..	Sous contrôle.			3	72	29		60.50
St-Germ.-de-Kam..	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	35	12		60.50
Ste-Hélène	Mod. mixte..	Sous contrôle.			3	92	22		60.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
KAMOURASKA *Suite*									$ cts.
St-Pacôme	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité.			150	29		60.50
St-Pascal	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Congrégation.		2	134	33		60.50
Ste-Anne-de-la-Poc.	Modèle filles	Sous contrôle.	1 SS. de la Charité		1	90	8		60.50
St-Philippe-de-Néri	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie.			138	28		60.50
									1119.25
LABELLE									
Montebello	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Ste-Croix			65	12	6	90.75
Papineauville vill.	Acad. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Sagesse			200	25	7	90.75
Buckingham village	Acad. couvent	Sous contrôle.	12 SS. de la Croix			414	43	9	90.75
Buckingham village	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ecoles Chrét.			387	40	27	90.75
Hartwell	Acad. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de la Sagesse			175	16	9	90.75
Hartwell	Mod. couvent	Indépendante	2 SS. de la Sagesse			22	11		60.50
Montebello	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de la Croix			208	9		60.50
Nominingue village	Acad. mixte	Sous contrôle.	4 SS. de la Croix			173	16	8	90.75
La Nativ. cant. Joly	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Croix			174	15		60.50
L'Ange-Gardien	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Sacré-Cœur			108	17		60.50
Lochaber	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		27	7		60.50
N.-D.-de-la-Salette	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	89	6		60.50
N.-D.-des-N.-Mass.	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Marie		1	203	17		60.50
Ripon	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur			135	13		60.50
St-André-Avellin	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	85	13		60.50
St-André-Avellin	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Providence			184	30		60.50
L'Annonciation	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Cinq-Plaies			185	11		60.50
Mont-Laurier	Mod. mixte	Sous contrôle.	11 SS. Providence			524	22		60.50
									1270.50
LAC-ST-JEAN									
Roberval	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Maristes			223	25	17	90.75
Roberval	Acad. couvent	Indépendante	36 Rel. Ursulines			328	55	9	90.75
St-Prime	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		40	17		60.50
Hébertville village	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. du St-Rosaire			174	21		60.50
Hébertville village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		22	13		60.50
La-Barre	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	214	23		60.50
Normandin	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			135	17		60.50
Rivière-au-Doré	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	110	7		60.50
St-Bruno	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	74	9		60.50
St-Cœur-de-Marie	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	2	111	15		60.50
St-Jérôme	Mod. garçons	Indépendante		1		18	8		60.50
Péribonka	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			78	12		60.50
St-Félicien	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil	1		152	24		60.50
St-Géd.-de-Grandm.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			105	11		60.50
St-Jérôme village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			189	32		60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds d l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LAC-ST-JEAN *Suite*									$ cts.
St-Joseph-d'Alma	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conesil			109	25		60.50
St-Ls-de-Métabetch.	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	3	113	12		60.50
Ste-Lucie-d'Albanel.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			127	9		60.50
St-Prime	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			120	15		60.50
St-Bruno	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		30	13		60.50
Val-Jalbert	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			167	26		60.50
									1331.00
LAPRAIRIE									
Laprairie village	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Inst. chrét			181	22	5	90.75
Laprairie village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			202	16	7	90.75
St-Constant	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	97	9		60.50
St-Isidore	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	41	10		60.50
St-Jacques-le-Min	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	46	13		60.50
									363.00
L'ASSOMPTION									
L'Assomption vill	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation			173	20	10	90.75
L'Epiphanie village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M.			193	32	17	90.75
Lachenaie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M.			106	13		60.50
L'Assomption vill	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs St-Gabriel			124	15		60.50
Les-Laurentides vill	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			147	29		60.50
Mascouche St-H	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. chrét			78	8		60.50
St-Roch	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.			85	9		60.50
Charlemagne	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. SS. NN. J.-M.			186	10		60.50
La-Presqu'Ile	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	76	11		60.50
									605.00
LAVAL									
Pte-aux-Trembles	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend).	19 SS. Congrégation			283	65	14	90.75
Ste-Rose village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Ste-Croix			267	25	19	90.75
St-Vincent-de-Paul	Acad. garçons	Indépendante	19 Frs Maristes			236	79	34	90.75
Sault-au-Récollet	Acad.couvent	Indépendante	22 Rel. Sacré-Cœur			92	20	50	90.75
St-Martin village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Croix			112	18		60.50
St-Martin village	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs St-Gabriel			89	7		60.50
Sault-au-Récollet	Mod. couvent	Indépendante	7 Rel. Sacré-Cœur			134	35		60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LAVAL—*Suite*									$ cts.
St-Elzéar-de-Laval	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	89	6		60.50
St-Bern.-de-Montr.	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. SS. NN. J.-M.		2	84	6		60.50
Côte-St-Michel	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. SS. NN. J.-M.			115	12		60.50
St-Bern.-de-Montr.	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Sacré-Cœur			92	14		60.50
									786.50
LÉVIS									
Lauzon village	Acad. garçons	Indépendante	1 Clerc St-Viateur			16		16	90.75
Lauzon village	Acad.couvent	Indépendante	7 SS. Jésus-Marie			256	58	35	90.75
Lévis	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	21 SS. de la Charité		1	459	81	40	90.75
St-Nicolas village	Acad. mixte	Indépendante	5 SS. de la Charité			71	30	6	90.75
Etchemin village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Congrégation		2	309	33	7	90.75
Bienville	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. de la Charité			489	8		60.50
Lauzon village	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Clercs St-Viateur.	1		284	61		60.50
Charny	Acad. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de St-Louis		2	294	16	8	90.75
St-David	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	97	11		60.50
St-Henri	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			101	21		60.50
Lévis S.-J.-de la-Dél.	Mod. mixte	Indépendante	14 SS. de la Charité		7	870	42		60.50
St-Lambert	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	44	11		60.50
Ste-Hél.-de-Break	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité		3	197	23		60.50
Charny	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur			155	15	11	90.75
									1058.75
L'ISLET									
Vill. de Bonsecours	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Bon-Pasteur		1	135	28	9	90.75
St-Aubert	Mod. couvent	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			58	8		60.50
St-Cyr.-de-Lessard	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			143	23		60.50
St-Eugène	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			92	10		60.50
St-Jean-Port-Joli	Mod. garçons	Sous contrôle.	1 SS. St-Joseph			35	6		60.50
St-Jean-Port-Joli	Acad. filles	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			85	16	14	90.75
St-Pamphile	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Frs-d'Assise			161	13		60.50
St-Roch-des-Auln.	Mod. filles	Sous contrôle.			1	16	5		60.50
St-Roch-des-Auln.	Mod. garçons	Indépendante			1	15	15		60.50
									605.00
LOTBINIÈRE									
Lotbinière village	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur		1	72	23	11	90.75
Ste-Croix	Acad.couvent	Sous cont. et(indépend.)	8 SS. Congrégation			141	30	7	90.75
Ste-Croix	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét			79	13	0	60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LOTBINIÈRE *Suite*									$ cts.
Deschaillons	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. de la Charité			100	34	8	90.75
St-Sylvestre	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur		1	177	44	22	90.75
Deschaillons	Acad. garçons	Sous contrôle		3		98	30	8	90.75
Lotbinière village	Mod. garçons	Sous contrôle			2	45	6		60.50
St-Agapitville	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS. Perp. Secours			105	10		60.50
Ste-Agathe No 2	Mod. mixte	Sous contrôle			4	119	11		60.50
St-Antoine-de-Tilly	Mod. mixte	Sous contrôle			3	71	24		60.50
St-Apollinaire	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS. Perp. Secours			138	15		60.50
St-Edouard	Mod. filles	Indépendante	3 SS. de la Charité			19	10		60.50
St-Flavien village	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS. Perp. Secours			126	21		60.50
Deschaillons	Mod. filles	Sous contrôle	2 SS. de la Charité		1	66	10		60.50
Leclercville	Mod. mixte	Sous contrôle			3	101	16		60.50
St-Gilles	Mod. mixte	Sous contrôle			2	63	10		60.50
St-Edouard	Mod. mixte	Sous contrôle	5 SS. de la Charité			120	20		60.50
Ste-Philom.-de-Fort	Mod. mixte	Indépendante			1	19	6		60.50
									1240.25
MASKINONGE									
Riv.-du-Lp, (Lseville)	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Inst. Chrét.			120	23	11	90.75
Riv.-du-Lp, (Lseville)	Acad. couvent	Indépendante	16 SS. l'Assomption			181	23	19	90.75
Dumontier, (St-Léon)	Mod. mixte	Sous contrôle			3	115	26		60.50
Maskinongé	Mod. mixte	Sous contrôle			3	121	18		60.50
St-Didace, village	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS. Filles de Jésus		1	164	8		60.50
St-Justin, village	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS. Filles de Jésus			90	18		60.50
St-Paulin	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption			76	20		60.50
St-Paulin	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS. l'Assomption			194	10		60.50
St-Alexis	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS. Filles de Jésus			151	11		60.50
St-Justin, village	Mod. garçons	Indépendante		1		40	18		60.50
									665.50
MATANE									
Montjoli	Acad. garçons	Sous contrôle	7 Frs du Sacré-Cœur			247	31	13	90.75
St-Jérôme, village	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Bon-Pasteur			89	23	8	90.75
Sayabec	Acad. filles	Sous contrôle	4 SS. Filles de Jésus			202	14	6	90.75
St-Jérôme, village	Acad. garçons	Sous contrôle	6 Frs Croix de Jésus			299	35	8	90.75
Causapscal, village	Mod. mixte	Sous contrôle		1	3	161	20		60.50
Dalibaire, (St-Ed.-des-Méchins)	Mod. mixte	Sous contrôle			2	104	26		60.50
Montjoli	Mod. filles	Sous contrôle	6 SS. du Rosaire			233	17		60.50
McNider	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS. du Rosaire			138	24		60.50
St-Jérôme, village	Mod. mixte	Indépendante			1	30	12		60.50
Ste-Angèle-de-Mér.	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS. du Rosaire			148	12		60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MATANE—*Suite*									$ cts.
St-Damase	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	92	8		60.50
Ste-Félicité	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	31	18		60.50
Ste-Flav.-de-Lepage	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. du Rosaire			67	9		60.50
St-Jérôme, village	Mod. couvent	Sous contrôle.	6 SS. Bon-Pasteur		3	266	16		60.50
St-Moïse, paroisse	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	24	7		60.50
Lac-au-Saumon vill.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. du Rosaire		1	232	15		60.50
St-Moïse, village	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	162	7		60.50
St-Octave	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	99	24		60.50
Val-Brillant	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire			193	21		60.50
St-Rémi, Riv. Mét.	Mod. mixte	Sous contrôle.			7	435	18		60.50
St-Ulric-de-Matane	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. du Rosaire			189	12		60.50
Sayabec	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	204	7		60.50
Tessier, canton	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	98	12		60.50
St-Rémi, Riv.-M	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		26	14		60.50
Amqui, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire			333	27		60.50
									1633.50
MEGANTIC									
Ville de Thetf.-M	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles chrét.			543	90	13	90.75
Plessisville	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. de la Charité		5	383	33	9	90.75
Plessisville	Acad. garçons	Sous contrôle.		1		23	11	6	90.75
Ville de Thetf.-M	Acad. mixte	Indépendante	13 SS. de la Charité			281	66	11	90.75
St-Ferd.-d'Halifax	Acad. garçons	Sous contrôl.	8 Frs Ecoles chrét.			128	25	14	90.75
St-Ferd.-d'Halifax	Acad. couv.	(Sous cont. et indépend.)	10 S.S. de la Charité			111	21	15	90.75
Black-Lake	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 SS. St-Louis			407	34		60.50
Black-Lake	Acad. filles	Sous contrôle.	11 SS. de St-Louis			381	17	8	90.75
Laurierville	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité			17	8		60.50
Som.-Nd, (Ste-Julie	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	33	8		60.50
Plessisville	Mod. garçons	Sous contrôle.	1 SS. de la Charité			26	8		60.50
Ste-Anastasie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			96	13		60.50
Ste-Anastasie	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		10	10		60.50
Ville de Thetf.-M	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité		8	326	16		60.50
Laurierville	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			84	18		60.50
Ville de Thetf.-M	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité		8	414	29		60.50
									1179.75
MISSISQUOI									
Ville de Farnham	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Présentation		3	536	92	30	90.75
Bedford, ville	Acad. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			213	12	2	60.50
St-Frs-d'Ass., Frel	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Présentation			96	4	1	60.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
MISSISQUOI *Suite*									$ cts.
Ste-Rose-de-Lima-de-Sweets.	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation			230	21		60.50
Ste-Cr.-de-Dunh.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Joseph			122	8		60.50
									332.75
MONTCALM									
St-Esprit	Acad. filles.	Indépendante	10 SS. Ste-Anne			64	12	7	90.75
St-Jacques, No 1.	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs St-Gabriel			222	20	10	90.75
St-Jacques, No 1.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Ste-Anne			313	57	17	90.75
Rawdon	Acad. couvent	Indépendante	10 SS. Ste-Anne			132	31	16	90.75
St-Alexis	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœur J.-M.			133	17		60.50
St-Liguori	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Croix			93	23		60.50
									484.00
MONTMAGNY									
Cap-St-Ignace	Acad. mixte	Indépendante	9 SS. de la Charité			80	15	13	90.75
Montmagny	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	12 Frs Sacré-Cœur			395	69	37	90.75
Montmagny	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	2 SS. Congrégation		1	386	51	11	90.75
St-François	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. Congrégation			161	40	11	90.75
St-Pierre	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Bon-Pasteur			59	12	4	60.50
Berthier	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie			133	25		60.50
Cap-St-Ignace	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			116	11		60.50
Ile-aux-Grues	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	103	13		60.50
St-P.-de-Montm.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			115	21		60.50
Ste-Euphémie	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. SS. Cœur de M			142	6		60.50
N.-D.-du-Rosaire	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité			93	7		60.50
St-Pierre	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Pasteur			92	13		60.50
									847.00
MONTMORENCY									
Ste-Anne-de-Beaup.	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ecoles chrét			96	10	17	90.75
Ste-Famille	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			80	10	8	90.75
St-Laurent	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Bon-Pasteur		1	125	13	6	90.75
Château-Richer	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. chrét			60	11		60.50
Château-Richer	Mod. mixte	Sous contrôle	7 SS. Perp. Secours			248	21		60.50
Ste-Anne-de-Beaup.	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. St-Rosaire			197	9		60.50
Ste-Famille	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		53	20		60.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTMORENCY *Suite*									$ cts.
St-Jean	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.			81	5		60.50
St-Joachim	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.			126	10		60.50
St-Pierre	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	64	9		60.50
									695.75
MONTREAL Cité									
Académie St-Ignace *420 St-Hubert.*	Acad. filles	Indépendante	9 SS. Ste-Croix			135	24	12	90.75
Ecole Ste-Catherine *1 290 Ste-Cather.*	Acad. filles	Indépendante	17 SS. Congrégation.			200	50	32	90.75
Académie Mr.-Rose *250 Rachel-Est.*	Acad. filles	Indépendante	17 SS. SS. NN. J.-M.			279	62	28	90.75
Pens. Mont-Royal *1 050 Mont-Royal*	Acad. filles	Indépendante	9 SS. SS. NN. J.-M.			283	49	18	90.75
Académie Ste-Emilie *51 rue Adam.*	Acad. filles	Indépendante	22 SS. SS. NN. J.-M.			193	27	20	90.75
Couvent du Sacré-C. *102 St-Alexandre.*	Mod. filles	Indépendante	23 SS. Sacré-Cœur-J.			150	25		60.50
Acad. de l'Archevêc. *37 Ste-Cécile.*	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Ecoles Chrét.			120	53	24	90.75
High School cath. *55 rue Durocher*	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Présentation.			153	56	49	90.75
Pens. Ste-Angèle *470 St-Antoine*	Acad. filles	Indépendante	15 SS. Ste-Anne			255	45	16	90.75
Pen. de l'Ange-Gard. *1907 St-Jacques*	Acad. filles	Indépendante	27 SS. Ste-Anne			240	33	13	90.75
									877.25
DISTRICT NORD									
St-Joseph de Cart. *3 des Serres*	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ste-Croix			142	22	4	60.50
Acad. Champagnat. *1490 St-André*	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Maristes.	3		755	43	14	90.75
Ecole St-Louis *23 Fairmount*	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Clercs St-Viateur	7		456	90	29	90.75
Académie St-Paul *2515 Drolet*	Acad. garçons	Sous contrôle.	29 Frs Inst. Chrét.	3		1067	89	26	90.75
St. Michael's Acad. *Rue Boucher*	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Maristes			423	47	17	90.75
Academie du Boul. *95 Blvd St-Joseph*	Acad. filles	Sous contrôle.	9 SS. Ste-Anne		2	322	70	18	90.75
St-Joseph-de-Cart. *5 des Serres*	Acad. mixte	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Croix			224	26	8	60.50
Académie Laurier *405 Laurier-Est*	Acad. filles	Sous contrôle.	14 SS. Ste-Croix		4	810	63	4	60.50
Académie Lemoyne *2280 Christ. Colomb.*	Acad. filles	Sous contrôle.	14 SS. Ste-Croix		3	612	30	18	90.75

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTREAL Cité *Suite*									$ cts.
Acad. Marie-Anne. *2950 St-Dominique*	Acad. mixte.	Sous contrôle.	17 SS. Ste-Anne	....	11	1190	33	9	90.75
Ecole St-Arsène. *3276 Christ. Colomb*	Acad. filles.	Sous contrôle.	8 SS. Ste-Anne	....	12	613	38	....	60.50
Acad. Ste-Cécile. *3101 de Gaspé*	Acad. mixte.	Sous contrôle.	8 SS. Ste-Croix	....	5	475	55	12	90.75
Acad. St-Georges *2551 Waverly*	Acad. filles.	Sous contrôle.	8 SS. Ste-Anne	....	4	333	30	5	60.50
Acad. Lafontaine. *2160 rue Viel*	Acad. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Croix	....	1	164	23	3	60.50
St-Alph.-d'Youville. *1038 Crémazie*	Acad. mixte.	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Croix	....	1	192	9	2	60.50
Acad. St-Edouard. *809 de St-Valier*	Acad. mixte.	Sous contrôle.	29 SS. Ste-Croix	....	14	1482	110	33	90.75
St. Luke's Academy. *72 rue Boucher*	Acad. mixte.	Sous contrôle.	8 SS. Ste-Anne	....	8	600	67	15	90.75
N-D.-du-St-Rosaire. *2415 Boyer*	Acad. mixte.	Sous contrôle.	18 SS. Ste-Croix	....	3	671	23	12	90.75
Ecole Dollard. *2619 St-Urbain*	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Maristes	....	....	251	27	....	60.50
Ecole Ste-Cécile. *3101 DeGaspé*	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateur	....	3	229	20	....	60.50
Ecole Ste-Etienne. *1065 Boyer*	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs St-Gabriel	1	5	515	12	....	60.50
St-Ger.-d'Youville. *4021 Drolet*	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	3	3	127	12	....	60.50
St-Jean-de-la-Croix. *21 St-Zotique*	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur	5	....	443	53	....	60.50
St-Nich.-d'Ahuntsic. *6301 Laverdure*	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur	2	....	177	32	....	60.50
St-Jos-de-Bordeaux *Bordeaux*	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateur	1	....	86	12	....	60.50
Ac. Christ.-Colomb. *3121 Christ. Colomb.*	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs St-Gabriel	2	....	503	21	8	90.75
Ecole du St-Rosaire *2570 Châteaubriand*	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Clercs St-Viateur	7	....	563	38	....	60.50
Acad. Marg.-Marie. *6354 Laverdure*	Mod. mixte.	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Croix	....	....	190	23	....	60.50
Ecole Ste-Madeleine *45e Ave et Chambord*	Mod mixte.	Sous contrôle.	....	5	3	178	11	..	60.50
									2117.50
DISTRICT CENTRE									
Acad. Commerciale. *87 Ste-Cather.-Ouest*	Acad. garçons	Sous contrôle.	....	14	..	451	111	71	90.75
Ecole Meilleur. *695 Fullum*	Acad. garçons	Sous contrôle.	25 Frs Sacré-Cœur	....	..	927	101	30	90.75

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTREAL Cité *Suite*									$ cts.
Ecole Ste-Anne.... *127 Young*	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ec. Chrét....	2	....	388	55	14	90.75
Ecole Ste-Brigide... *203 Maisonneuve*	Acad. garçons	Sous contrôle.	21 Frs Ec. Chrét....	....	....	915	74	14	90.75
Ec. St-J.-Baptiste... *786 Henri Julien*	Acad. garçons	Sous contrôle.	20 Clercs St-Viateur	....	....	994	123	55	90.75
Ecole St-Patrice.... *371 Lagauchetière*	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ec. Chrét.....	....	....	375	61	18	90.75
Ecole St-Pierre..... *220 Panet*	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Maristes.....	....	....	602	49	20	90.75
Ec. Marg. Lemoyne. *430 St-André*	Acad. filles...	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation	....	2	467	31	14	90.75
Ecole Bourgeoys.... *490 Plessis*	Acad. filles...	Sous contrôle.	27 S.S. Congrégation	....	3	1257	73	25	90.75
Ecole Bourget..... *272 Montagne*	Acad. mixte..	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	2	364	64	7	90.75
Ecole Frontenac.... *347 Forsyth*	Mod. filles...	Sous contrôle.	11 SS.SS.NN.J.-M..	....	....	546	11	....	60.50
Ecole Marchand.... *161 Berri*	Acad. filles...	Sous contrôle.	.....	....	16	548	122	58	90.75
N-D.-du-B.-Conseil. *714 Craig-Est*	Acad. filles...	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation..	....	....	248	32	11	90.75
Ecole Ste-Anne..... *102 McCord*	Acad. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	2	330	30	25	90.75
Ecole St-Antoine... *357 St-Antoine*	Acad. filles...	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation	....	....	422	64	23	90.75
Ecole Ste-Brigide... *117 Papineau*	Acad. filles...	Sous contrôle.	21 SS. Ste-Croix....	....	3	908	80	20	90.75
Ecole Ste-Catherine. *1290 Ste-Cath.-Est*	Acad. filles...	Sous contrôle.	15 SS. Congrégation	....	1	556	68	19	90.75
Ecole St-Eusèbe.... *711 Fullum*	Acad. mixte..	Sous contrôle.	15 SS. Congrégation	....	5	1001	47	17	90.75
Ecole St-Joseph.... *739 N.-D.-Ouest*	Acad. filles...	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation	....	2	518	41	16	90.75
Ecole St-Louis..... *102 Roy*	Acad. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	2	296	24	10	90.75
Ecole St-Patrice.... *79 St-Alexandre*	Acad. filles...	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.	....	1	464	73	36	90.75
Ecole Visitation.... *703 Craig-Est*	Acad. filles...	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation.	....	3	581	25	17	90.75
Ecole Belmont..... *245 Guy*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	11	....	484	26	....	60.50
Ecole Champlain... *224 Fullum*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	19	....	737	63	....	60.50
Ecole Montcalm.... *408 Demontigny*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	17	....	654	66	....	60.50
Ec. Edw. Murphy... *670 Craig-Est*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	10	....	337	35	....	60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTREAL Cité *Suite*									$ cts.
Ecole Olier. . . . . *264, Roy*	Mod. garçons	Sous contrôle.	. . . . .	20	2	735	73	. . . .	60.50
Ecole Plessis. . . . . *505, Plessis*	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ec. Chrét.	8	. . . .	712	36	. . . .	60.50
Ecole de Salaberry. . *452 B audry*	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ec. Chrét. . . .	5	. . . .	709	44	13	90.75
Ecole Ste-Hélène. . . *3 Monfort*	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs St-Gabriel. . . .	. . . .	. . . .	228	6	. . . .	60.50
Ecole St-Joseph. . . . *141 St-Martin*	Mod. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Ec. Chrét. . . .	. . . .	. . . .	536	45	. . . .	60.50
Ecole Garneau. . . . . *473 Visitation*	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	. . . . .	. . . .	21	760	48	13	90.75
Ecole Sacré-Cœur. . . *463 Drolet*	Mod. filles. . .	Sous contrôle.	21 SS.SS.NN.J.-M. .	. . . .	. . . .	864	31	. . . .	60.50
SS.NN.de Jés. et M. *109 Cherrier*	Mod. filles. . .	Sous contrôle.	10 SS.SS.NN.J.-M. .	. . . .	. . . .	321	35	. . . .	60.50
Ecole Frontenac. . . . *142 Hogan*	Mod. garçons	Sous contrôle.	. . . . .	10	2	497	18	. . . .	60.50
Asile Bethléem. . . . . *1 carré Richmond*	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité. .	. . . .	3	391	24	. . . .	60.50
Inst. des J.-Aveugl. . *65 Ste-Cath.-Ouest*	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité. .	. . . .	4	66	12	. . . .	60.50
									2934.25
DISTRICT EST									
Ecole Jeanne-d'Arc. . *260 Jeanne-d'Arc*	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Ec. Chrét.	. . . .	. . . .	616	90	23	90.75
Ecole St-Franc.-Xa *1,151 Rachel-Est.*	Acad. garcons	Sous contrôle.	24 Frs Ec. Chrét. . . .	1	. . . .	972	91	30	90.75
Ec. St-J.-B-de-la-S. . *847 Létourneux*	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ec.Chrét.	4	. . . .	421	35	. . . .	60.50
Ecole St-Joseph. . . . *265 Dusery*	Acad. garçons	Sous contrôle.	25 Frs Ste.Croix.	1	. . . .	1002	94	36	90.75
Ecole St-Stanislas. . . *525 Gilford*	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs Ec. Chrét. . . .	2	. . . .	1045	80	20	90.75
Ec. St-J.-Berchmans *672 Marie-Anne-Est*	Mod. garçons	Sous contrôle.	12 Frs. Ec. Chrét. . . .	1	. . . .	625	40	. . . .	60.50
Ec.Marie-Immac. . . *721 Marie-Anne-Est*	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	20 SS.SS.NN.J.-M. .	. . . .	3	873	58	17	90.75
Ecole Nativité. . . . . *391 St-Germain*	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	14 SS. SS. NN.J.-M. .	. . . .	. . . .	577	30	22	90.75
Ec. des Sts-Anges. . . *787 Bld St-Jos.-Est*	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	22 SS.SS.NN.-J.-M . .	. . . .	6	1247	56	. . . .	60.50
Ecole Ste-Claire. . . . *4319 Honfleur*	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation. . .	. . . .	3	323	47	. . . .	60.50
Ec. St-N.-de-Jesus. . *181 Desjardins*	Acad filles . .	Sous contrôle.	27 SS.SS.NN.J.-M. .	. . . .	. . . .	954	65	11	90.75

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918–19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918–19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTREAL-Cité *Suite*									$ cts.
Ec. Ste-Philomène *417 5e Ave Rosemont*	Mod. filles	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation	....	2	472	36	....	60.50
Ec.-N.-D.-des-Vict. *707 Louis Veuillot*	Mod. garçons	Sous contrôle	9 Frs Sacré-Cœur	....	....	265	16	....	60.50
Ecole Ste-Famille *1427 Delorimier*	Mod. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Ec. Chrét.	1	....	712	26	....	60.50
Ecole St-Paul *249 2e Avenue*	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs. Ec. Chret.	5	....	542	50	....	60.50
Ecole Ste-Philomène *420 6e Ave Rosemont*	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Maristes	2	....	441	25	....	60.50
Ecole Baril *191a Stadacona*	Mod. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Ste-Croix	1	....	753	45	....	60.50
Ec. N.-D.-des-Vict. *3609 Boyce*	Mod. filles	Sous contrôle.	9 SS. Ste-Anne	....	1	257	16	....	60.50
Ecole Proulx *1101 Parthenais*	Mod. filles	Sous contrôle.	17 SS.SS.NN.J.-M.	3	....	880	45	....	60.50
Ecole St-Clément *150 Lafontaine*	Mod. filles	Sous contrôle.	13 SS.SS.NN.J.-M.	1	1	488	20	....	60.50
Ecole Ste-Famille *1425 Delorimier*	Mod. filles	Sous contrôle.	16 SS.SS.NN.-J.-M.	....	1	799	27	....	60.50
Ec. St-N.-de-Marie *Girard et Pie IX*	Acad. filles	Sous contrôle.	15 SS.SS.NN.J.-M.	....	....	496	18	18	90.75
Ecole Baril *191b Stadacona*	Mod. filles	Sous contrôle.	17 SS.SS.NN.J.-M.	....	....	834	35	....	60.50
Ecole Guay *2230 Chabot*	Mod. filles	Sous contrôle.	9 SS.SS.NN.J.-M.	....	1	533	21	....	60.50
Ecole St-Joseph *7 Hudon*	Mod. filles	Sous contrôle.	14 SS.SS.NN.-J.-M	....	....	534	27	....	60.50
Ec. Boucher de la Br *4045 de Lavaltrie*	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	7	9	489	76	....	60.50
									1815.00
DISTRICT OUEST									
Académi St-Henri *4 du Collège*	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Ec. Chrét.	6	....	948	73	22	90.75
Ecole Ste-Elizabeth *2198 rue St-Jacques*	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ec. chrét.	1	....	442	27	....	60.50
Ecole St-Joseph *1237 Côte des Neiges*	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ste-Croix	....	....	215	27	11	90.75
Acad. Jeanne le Ber *770 Wellington*	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation	....	1	317	39	15	90.75
Ac. N.-D.-des-Anges *15 Mullins*	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation	....	....	305	19	13	90.75
Ac. N.-D.-du-Perp.S *198 Blvd Monk*	Acad. mixte	Sous contrôle.	19 SS. Congrégation.	....	4	851	46	15	90.75
Académie St-Gabriel *478 Centre*	Acad. filles	Sous contrôle.	11 SS. Ste-Croix	....	....	366	44	32	90.75

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918–19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918–19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts.
MONTREAL-Cité									
Suite									
Acad. St-J.-l'Evang. *495 Centre*	Acad. filles...	Sous contrôle.	18 SS. Ste-Croix....	....	8	730	45	18	90.75
Ecole Chauveau.... *133 Laprairie*	Mod. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Présentation.	1	....	338	57	....	60.50
Ecole Sacré-Cœur... *850 Côte St-Antoine*	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Sacré-Cœur....	....	....	206	25	....	60.50
Ecole Sarsfield..... *97 du Grand Tronc*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	20	....	544	46	....	60.50
Ecole Ste-Croix.... *71 de Biencourt*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	14	6	795	22	....	60.50
Ec. Ste-Cunégonde.. *124 Duvernay*	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ec. Chrét....	3	....	696	57	17	90.75
Ec. St-Charles..... *220 Island*	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs. Ec. Chrét....	6	....	670	48	....	60.50
Ecole Ste-Clothilde. *82 Chemin St-Paul*	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ec. Chrét.....	.....	.....	283	20	....	60.50
Ecole St-Irénée..... *878 Albert*	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ec. Chrét.....	7	....	405	43	....	60.50
Ecole St-Paul..... *275 Angers*	Mod. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Ec. Chrét....	1	....	592	55	....	60.50
Ecole St-Zotique... *2384, N.-D.-Ouest*	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ec. Chrét.....	3	....	433	24	....	60.50
Ec. Mrg. Bourgeoys. *246 Angers*	Mod. filles...	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation..	....	3	370	12	....	60.50
Ec. N.-D.-de-Grâce. *159 Av. de l'Eglise*	Mod. filles...	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation..	.....	1	226	30	....	60.50
Ec. Ste-Cunégonde. *708 Albert*	Mod. filles...	Sous contrôle.	13 SS. Ste-Anne.....	.....	4	619	33	....	60.50
Ecole Ste-Elizabeth. *538 de Courcelles*	Mod. filles...	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Anne.....	.....	2	300	18	....	60.50
Ecole St-Henri..... *65 du Collège*	Acad. filles...	Sous contrôle.	18 SS. Ste-Anne.....	.....	11	1077	46	11	90.75
Ecole St-Irénée..... *308 Atwater*	Mod. filles...	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Anne.....	.....	4	420	15	....	60.50
Ecole St-Zotique.... *218 de Courcelles*	Mod. filles...	Sous contrôle.	13 SS. Ste-Anne.....	.....	1	483	41	....	60.50
E. St-Pascal-Baylon. *1,789 Côte des Neiges*	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Croix.....	.....	.....	178	8	....	60.50
									1845.25
NAPIERVILLE									
St-Cyprien.....	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. Ste-Anne.....	.....	.....	104	24	12	90.75
St-Rémi.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Ste-Anne.....	.....	.....	208	15	11	90.75
St-Edouard.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	.....	2	24	8	....	60.50
St-Michel.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Ste-Anne.....	.....	.....	91	9	....	60.50
Sherrington.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	96	12	....	60.50
									363.00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
NICOLET									
Nicolet, ville	Acad. couvent	Indépendante	20 SS. l'Assomption			232	72	23	90.75
St-Grégoire	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ec. chrét.			79	18		60.50
Bécancour	Mod. couvent	Indépendante	8 SS l'Assomption			66	19		60.50
Gentilly	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			80	37		60.50
Nicolet, ville	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ec. chrét.			184	24		60.50
Ste-Angèle	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			101	21		60.50
St-Célestin No 1	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			52	18		60.50
Ste-Gertrude	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			85	23		60.50
Villers	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption			60	7		60.50
St-Grégoire	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption			73	21		60.50
St-Léonard	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			69	20		60.50
Ste-Monique	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			31	11		60.50
St-Pre-les-Becquets	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	84	7		60.50
St-Pre-les-Becquets	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. l'Assomption			48	11		60.50
St-Wenceslas	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	125	20		60.50
St-Jos.-de-Blandford	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption			200	9		60.50
HULL									998 25
Aylmer	Acad. filles	Indépendante	13 SS. G. de la Croix			227	39	17	90.75
Hull (Ec. Ste-Marie)	Acad. couvent	Sous contrôle.	13 SS.G. de la Croix			443	20	18	90.75
Hull (Ec. N.-D.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	19 Frs Ec. chrét.			635	71	13	90.75
Hull (T.-St-Réd.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	9 SS.G. de la Croix		3	493	19		60.50
Hull (Ec. Gauvin)	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ec. Chrét.		2	351	19	5	90.75
Gracefield	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur			122	17		60.50
Maniwaki	Acad. mixte	Sous contrôle.	9 SS. G de la Croix			375	28	8	90 75
Northfield	Mod mixte	Sous contrôle.			1	33	6		60.50
Pointe-Gatineau	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. G. de la Croix			185	15		60.50
Pointe-Gatineau	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	4	160	14		60.50
Bouchette	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Sacré-Cœur			125	15		60.50
PONTIAC									816.75
Fort-Coulonge	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	77	13		60.50
Ile-aux-Allumettes	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	22	9		60 50
Litchfield-Upper	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	114	34		60.50
Portage-du-Fort	Mod mixte	Sous contrôle.			1	41	11		60 50
Ste-Marie-de-Quyon	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	100	13		60.50
PORTNEUF									302.50
Deschambault	Acad. mixte	Indépendante	9 SS. de la Charité			96	26	10	90.75
Neuville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation			80	17	13	90 75
St-Augustin	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			83	17	10	90.75
St-Casimir, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ec. Chrét.			183	7	6	90.75

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
PORTNEUF *Suite*									$ cts.
St-Raymond, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ec. Chret.			171	29	7	90.75
Bois-de-l'Ail	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	61	12		60.50
Cap-Santé, village	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	54	8		60.50
Grondines, No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	24	8		60.50
St-Augustin	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ec. Chrét.			60	6		60.50
Pont-Rouges	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes			109	18		60.50
N.-D.-des-Anges	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS.St-C.-de-Marie.			198	10		60.50
Neuville	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. Chrét.			56	18		60.50
Pont-Rouge	Mod. filles	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité		2	131	12		60.50
Portneuf	Mod. garçons	Sous contrôle.	1 SS. de St-Louis			28	3		60.50
Portneuf	Mod. filles	Sous contrôle.	1 SS. de St-Louis			16	7		60.50
St-Alban, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.			133	14		60.50
St-Basile, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS.Perp. Secours			140	19		60.50
St-Basile, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		28	17		60.50
St-Bernardin	Mod. mixte	(Sous cont. et indépned.)	7 SS. St-C-de-Marie.			241	10		60.50
St-Casimir, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Providence		2	261	16		60.50
Les-Ecureuils	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	100	8		60.50
St-Raymond, vill	Acad.couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité			135	19	6	90.75
St-Raymond, vill	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité		1	227	8		60.50
St-Rémi-du-Lac-au-Sable	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie			120	8		60.50
St-Ubalde	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie			130	13		60.50
									1694.00
QUEBEC, comté									
Village Montmor	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Maristes			366	10		60.50
Beauport	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ecoles Chrét			261	19	7	90.75
Beauport	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation.		1	350	21	12	90.75
Bellevue	Acad.couvent	Indépendante	18 SS. Congrégation.			149	31	24	90.75
Vill. de la J.-Lor	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. St-Louis		1	117	19	5	90.75
St-Col.-de-Sillery	Acad.couvent	Indépendante	36 SS. Jésus Marie			162	51	42	90.75
Tr.-carré-Charl	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur.		2	206	37	9	90.75
Tr.-carré-Charl	Acad. garçons	Sous contrôle.		2	2	99	18	4	60.50
Cap-Rouge St-F	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité			100	7		60.50
Vill. de la J.-Lor	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles Chrét			126	17		60.50
Vill. de la J.-Lor	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité		1	216	7		60.50
Ste-Foy	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur.			99	9		60.50
St-Ls-de-Courville	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph			272	18		60.50
Vill. de Giffard	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Ste-Chrétienne			91	12		60.50
Vill. Montmorency	Mod. mixte	Sous contrôle.	8 SS. St-Joseph			359	10		60.50
Ste-Foy	Mod. garcons	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			69	6		60.50
									11495

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
QUEBEC, cité									$ cts.
Acad. St-Roch	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs écoles chrét.	7		809	140	23	90.75
Acad. St-Joseph	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecoles Chrét.	5		581	55	15	90.75
Ecole de St-Malo	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Maristes			464	35	3	60.50
Ecole St-Sauveur	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs Ecoles chrét.			823	193	20	90.75
Bon-Pasteur	Acad.couvent	Sous contrôle.	13 SS. Bon-Pasteur.			345	84	31	90.75
Limoilou	Acad. mixte.	(Sous cont. et indépend.)	20 SS. Sac.-C.-de-M.			630	45	7	90.75
N.-D.-de-Jacq.-C.	Acad.couvent	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation.			537	76	35	90.75
Limoilou	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Sacré-Cœur			458	66	7	90.75
St-Jean-Baptiste	Acad.couvent	Sous contrôle.	22 SS. de la Charité		7	966	226	49	90.75
St-Malo	Acad.couvent	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.		2	427	34	9	90.75
St-Roch	Acad.couvent	Indépendante	20 SS. Congrégation.			330	40	46	90.75
St-Sauveur	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. Congrégation.			203	32	14	90.75
Académie Filiol	Acad. garçons	Indépendante		2	1	291	12	21	90.75
Acad. Mallet ang.	Acad.couvent	Sous contrôle.	7 SS. de la Charité			105	31	13	90.75
Acad. Mallet fr.	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. de la Charité			269	55	34	90.05
Ecole Jacq.-Cart.	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles Chrét.	2		555	61	11	90.75
Acad. Ste-Marie	Acad. mixte.	Sous contrôle.	8 SS. Bon-Pasteur.		4	468	30	20	90.75
Ecole St-Roch	Acad. filles.	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.		3	504	39	3	60.50
Acad. N.-D.-du-C.	Acad. filles.	Sous contrôle.	9 SS. St-Joseph		1	335	33	16	90.75
Ecole St-Sauveur	Acad. filles.	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.		6	802	35	12	90.75
Acad. St-Louis	Acad. filles.	Indépendante	8 SS. Bon-Pasteur.			160	45	23	90.75
L'Œuvre du Pat.	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs St-Vinc.-de-P.			318	18		60.50
Acad. St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ecoles Chrét.			249	45	9	90.75
Sr de la Char. Orp.	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	28 SS. de la Charité		4	406	22		60.50
Pens. St-Ls-de-G.	Mod. garçons	Indépendante	25 SS. de la Charité			339	24		60.50
Srs de la Charité Anglo-can.	Mod. filles.	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité			33	18		60 50
N.-D.-de-la-Garde	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			105	11		60.50
Ec. N.-D.-de-Ldes	Mod. filles.	Sous contrôle.	8 SS. de la Charité			170	40		60.50
Ville-Montcalm	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles chrét.		1	281	24		60.50
									2359.50
RICHELIEU									
Sorel	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	25 SS. Congrégation.		1	800	58	28	90.75
Sorel	Mod. garçons	Sous contrôle.	17 Frs de la Charité			624	62		60.50
Filiatrault	Mod. mixte.	Sous contrôle.	11 SS. St-Joseph			405	21		60.50
St-Aimé	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation			150	25		60.50
St-Ours, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation		2	130	13		60.50
St-Ours, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét.			83	16		60.50
St-Robert	Mod. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			160	12		60.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteur	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
RICHELIEU *Suite*									$ cts.
St-Roch	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			125	12		60.50
Ste-Victoire	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			107	13		60.50
St-Aimé	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ste-Croix			74	9		60.50
									635.23
RICHMOND									
Danville	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Sacré-Cœur			135	21	22	90.75
Danville	Acad. couvent	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation			139	31	10	90.75
Richmond, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur			171	19	6	90.75
Richmond, ville	Acad. filles	Indépendante	8 SS. Congrégation		1	238	28	28	90.75
La ville de Winds	Acad. couvent	Sous contrôle.	6 SS. Congrégation		1	239	23	15	90.75
La ville de Winds	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur			211	20	9	90.75
Asbestos	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Sacré-Cœur			137	20		60.50
Bromptonville	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur			144	10		60.50
Bromptonville	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation			197	15		60.50
St-Frs-Xav.-Br	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité			73	19		60.50
St-Geo.-de-Wind	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption			114	12		60.50
									847.00
RIMOUSKI									
Rimouski ville	Acad. couvent	Indépendante	10 SS. de la Charité			230	52	14	90.75
Ste-Blandine	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			134	8		60.50
Rimouski, ville	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité			165	14		60.50
Rimouski, ville	Mod. garçons	Sous contrôle.			5	175	11		60.50
Rimouski, par	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	62	11		60.50
St-Anaclet	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire		1	155	6		60.50
Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père	Mod. mixte	Indépendante	3 SS. Filles de Jésus			60	13		60.50
Ste-Cécile-du-Bic	Mod. mixte	Sous contrôle.			5	251	41		60.50
St-Fabien	Mod. mixte	Sous contrôle.			5	214	31		60.50
Ste-Luce No 1	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	60	15		60.50
St-Mat.-de-Rioux	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	73	12		60.50
Ste-Luce No 3	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	97	17		60.50
Rimouski	Mod. mixte	Indépendante	5 SS. du Rosaire			189	8		60.50
St-Simon	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	90	7		60.50
St-Valérien	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	70	9		60.50
St-Donat	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	119	15		60.50
									998.25
ROUVILLE									
St-Jean-Baptiste	Acad. filles	Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation			134	18	6	90.75
St-Césaire	Acad. garçons	Sous cont. et indépend.)	22 Frs Ste-Croix			200	48	21	90.75
St-Césaire	Acad. couvent	Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation		3	290	46	17	90.75

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ROUVILLE—*Suite.*									$ cts.
Marieville	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation			251	40	17	90.75
Ste-Angèle	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	105	21		60.50
St-Hilaire, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			97	7		60.50
St-Hilaire, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		58	8		60.50
Richelieu, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			81	11		60.50
St-Mich.-de-Rouge	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	65	6		60.50
Marieville	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur			174	23		60.50
SAGUENAY									726.00
Bergeronnes	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	36	8		60.50
Escoumins	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		21	21		60.50
Mille-Vaches	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	43	4		60.50
Pointe-aux-Esquim	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. de la Charité			18	18		60.50
Riv.-Ste-Marguerite	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	59	8		60.50
ST-HYACINTHE									302.50
St-Hyac. Ac. Gird.	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Sacré-Cœur			545	88	34	90.75
St-Hyacinthe (N.-D.-Lorette)	Acad. couvent	Indépendante	15 SS. Présentation			226	47	14	90.75
St-Hyac. Ac. Prince	Acad. couvent	Sous contrôle.	12 SS. Présentation			372	25	15	90.75
St-Charles, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Présentation			58	7		60.50
St-Charles, village	Acad. filles	Indépendante	7 SS. Présentation			35	10	8	90.75
St-Denis, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation			112	15		60.50
Girouard, Eco. Ray	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			234	12		60.50
Girouard, Ec. Laroc	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			157	22		60.50
St-Denis, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Clercs St-Viateur			50	6		60.50
St-Hyac. Eco St-Jos	Mod. mixte	Indépendante	5 SS. St-Joseph			56	25		60.50
Ste-M.-Madel. villa	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			133	9		60.50
Salvail	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			116	8		60.50
La-Providence	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			185	26		60.50
St-Barnabé	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph			134	17		60.50
St-Denis, village	Mod. garçons	Indépendante	8 Clerc St-Viateur			53	30		60.50
ST-JEAN									1028.50
St-Jean ville	Acad. garçons	Sous contrôle.			12	408	47	15	90.75
St-Jean ville	Acad. couvent	(Sous contrôle indépend.)	15 SS. Congrégation			423	53	17	90.75
Ste-Marg.-de-Blairfi	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Ste-Anne			64	10		60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ST-JEAN—*Suite*									$ cts.
St-Paul-Ile-aux-N...	Mod. mixte..	Sous contrôle.				1	58	15..	60.50
St-Valentin.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.				2	74	16.	60.50
ST-MAURICE									363.00
Shawinigan-Falls....	Acad.couvent	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité...		6	370	21	6	90.75
Shawinigan-Falls....	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ecoles Chrét.			677	58	20	90.75
Shawinigan.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus.			164	18	3	60.50
Yamachiche.....	Acad.couvent	Sous cont. et. indépend.)	7 S. Congrégation...			147	29	12	90.75
Yamachiche.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles Chrét.			126	27	6	90.75
Pte.-du-Lac, village..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 S. G. de la Croix...			133	15	....	60.50
Charette.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.			3	120	8	....	60.50
St-Barnabé.....	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption ..			100	24	....	60.50
St-Barnabé.....	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption..			152	17	....	60.50
St-Elie-de-Caxton...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.		1	182	24	....	60.50
SHEFFORD									726.00
Granby, vill. N.D...	Acad. couvent	Sous contrôle. indépend.)	23 S.S. Présentation.			652	56	6	90.75
Granby, v., N.-D.-de	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Sacré-Cœur..			544	73	16	90.75
Waterloo, ville.....	Aad. couvent	Indépendante.	10 SS. SS. NN.J.-M.			83	14	5	90.75
Roxton-Falls, village	Acad.couvent	Sous controle. indépend.)	10 SS. Présentation.		3	135	13	5	90.75
Ely-Sud.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. Sacré-Cœur...			138	18	....	60.50
Ste-Pudentienne, vil.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.....			98	16	....	60.50
Waterloo, ville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes.....			147	14	....	60.50
Lawrenceville.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	56	10	....	60.50
St-Théophile-d'Ely..	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	89	18	....	60.50
Shefford, St-Frs-Xav	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.....			106	20	....	60.50
Roxton-Falls, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 SS. Présentation..			79	9	....	60.50
Stukely-Nord.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.			2	66	10	....	60.50
Ste-Anne-de-Stuk...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur..			64	8	....	60.50
SHERBROOKE									907.50
Académie St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Présentation..		1	153	28	41	90.75
Acad. Mont-N.-D..	Acad.couvent	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation..		2	388	23	14	90.75
Pens. Mont-N.-D..	Acad.couvent	Indépendante	43 SS. Congrégation.			554	199	86	90.75
Acad. Ste-Marie....	Acad. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..		1	511	36	16	90.75
Acad. du Sacré-C...	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Sacré-Cœur..			567	34	....	60.50
Ecole Larocque....	Mod. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Sacré-Cœur..			560	22	....	60.50
Acad. St-J.-Baptiste	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Sacré-Cœur..			519	57	....	60.50
Acad. Notre-Dame..	Mod. filles...	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation..		3	514	17	....	60.50
									605.00

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.— Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
SOULANGES									$ cts.
St-Laur.-des-Cèdres.	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation.			169	21	8	90.75
Cot.-du-Lac. St-Ign.	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	58	6		60.50
Station-du-Côt. vill.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. NN. J.-M.			199	12		60.50
Riv.-Beaudette	Mod. mixte.	Sous contrôle.		1	1	95	9		60.50
Du-Ruisseau	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	58	10		60.50
St-Dom.-des-Cèdres.	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	41	9		60.50
St-Emile	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	38	7		60.50
Pont-Château	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	36	6		60.50
St-Laur.-des-Cèdres.	Mod. garçons	Sous contrôle.			3	88	15		60.50
Ste-M.-de-St-Polyc.	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	48	10		60.50
St-Polycarpe	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne			51	12		60.50
St-Polycarpe	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	49	7		60.50
St-Zotique, village.	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	48	8		60.50
STANSTEAD									816.75
Coaticook	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	27 SS. Présentation.			349	62	8	90.75
Coaticook	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Sacré-Cœur			242	13	4	60.50
Magog, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur			411	33	5	90.75
Magog, ville	Acad.couvent	Sous contrôle.	9 SS. Sacré-Cœur			332	33	7	90.75
Stanstead	Acad.couvent	Indépendante	9 Rel. Ursulines			105	27	27	90.75
St-Herménégilde	Mod. mixte.	Sous contrôle.	2 SS. Présentation			88	11		60.50
Ste-Suz.-de-B.-Line	Mod. mixte.	(Sous cont. et indpend.)	5 SS. Présentation.			83	8		60.50
Stanstead-Plain	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Rel. Ursulines			101	14		60.50
Beebe-Plain	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	82	12		60.50
TEMISCAMINGUE									665.50
Ville-Marie (N.-D.-Lourdes).	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. G. de la Croix.			86	16		60.50
Ville-Marie	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. G. de la Croix.			163	8		60.50
St-Bruno-de-Guig.	Mod. filles	Indépendante	8 SS. l'Assomption.			63	14		60.50
St-Bruno-de-Guig.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption.			87	6		60.50
Lorrainville	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption.			115	9		60.50
Amos	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption.			259	6		60.50
TEMISCOUATA									363.00
Cacouna, village	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. de la Charité-			94	22	15	90.75
Fraserville, Bon-P.	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Bon-Pasteur.		2	418	56	25	90.75
Fraserville, St-Edrd.	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ecoles Chrét.			229	34	7	90.75
Trois-Pistoles. No 1.	Acad. garçons	Sous contrôle.		1	3	133	21	6	90.75

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours ac	
TEMISCOUATA *Suite*									$ cts.
Cacouna, village	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	43	8		60.50
Fraserv. Ec. St-Lud	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St.-Enf.-Jésus		2	253	14		60.50
Fras. Ec. St-F.-Xav	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ecoles Chrét		3	250	55		60.50
Ile-Verte	Mod. garçons	Sous contrôle.			1	22	11		60.50
Ile-Verte	Mod. filles	Sous contrôle.			1	40	34		60.50
N.-D.-du-Lac	Acad.couvent	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus			82	32	9	90.75
N.-D.-du-Portage	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	48	11		60.50
St-Arsène	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	107	30		60.50
St-Eloi	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	66	8		60.50
St-Mathias-de-Cab	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. du Rosaire			241	28		60.50
Trois-Pistoles	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Jésus-Marie			173	44		60.50
St-Mathias-de-Cab	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	131	18		60.50
St-Epiphane	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	121	16		60.50
Fraserville St-Edou.	Mod. mixte	Indépendante			3	66	10		60.50
St-Honoré	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	33	5		60.50
Fras. Ec. St-F.-Xav	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. St-Enfant-Jés			282	25		60.50
Fras. Ec. St-Ludger	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles chrét			101	29		60.50
Fras. St-Edouard	Mod. mixte	Indépendante			1	68	17		60.50
St-Antonin	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	60	9		60.50
									1542.75
TERREBONNE									
St-Jovite	Acad. mixte	Indépendante	5 SS. de la Sagesse			91	13	10	90.75
Ste-Agat.-des-Mts. v	Acad. filles	Indépendante	6 SS. de la Sagesse			154	30	16	90.75
St-Jérôme, ville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	22 SS. Ste-Anne			184	35	13	90.75
St-Jérôme, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ecoles Chrét			431	66	16	90.75
Ste-Thérèse village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	17 SS. Congrégation			411	50	21	90.75
Terrebonne, ville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation			211	24	5	90.75
Terrebonne ville	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	12 Clercs St-Viateur			366	77	33	90.75
Ste-Agat.-des-Mts, v	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Sacré-Cœur			231	31	6	90.75
Ste-Adèle	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Providence			120	18		60.50
Ste-Anne-des-Pl	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	79	7		60.50
Ste-Anne-des-Pl	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. Ste-Anne			63	19		60.50
St-Jovite	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	36	13		60.50
Ste-Thérèse, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel			138	22		60.50
St-Jérôme, ville	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Anne			279	6		60.50
St-Sauveur	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Sagesse			96	11		60.50
									1149.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap de. l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
TROIS-RIVIÈRES									$ cts.
Trois-Rivières	Acad. garçons	Sous contrôle.	21 Frs Ecoles chrét.	....	....	474	86	52	90.75
Trois-Rivières No 3	Mod. filles	Sous contrôle.	4 Rel. Ursulines	....	5	280	15	....	60.50
									151.25
VAUDREUIL									
Rigaud, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Anne	....	....	70	20	7	90.75
Vaudreuil	Acad. garçons	Sous contrôle.		1	2	104	15	14	60.50
Vaudreuil	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne	....	....	154	24	....	60.50
Dorion, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Ste-Anne	1	....	173	19	....	60.50
									272.25
VERCHÈRES									
Varennes, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix	....	....	133	33	14	90.75
Varennes, village	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	8 Frs Ecoles Chrét.	....	....	172	39	17	90.75
Belœil, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M.	....	1	352	16	....	60.50
Contrecœur, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	214	16	....	60.50
St-Antoine	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph	....	....	151	23	..	60.50
Ste-Julie	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	3	114	10	....	60.50
St-Marc	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	74	18	....	60.50
Verchères, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	150	15	....	60.50
Verchères, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles Chrét.	....	....	117	22	....	60.50
Belœil, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	110	12	....	60.50
									665.50
WESTMOUNT									
Académie St-Paul	Acad. filles	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation	....	....	233	44	26	90.75
Outremont, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Clercs St-Viateur	4	....	264	54	15	90.75
Ste-Madeleine	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Croix	2	7	463	43	...	60.50
Outremont, village	Acad. filles	Sous contrôle.	11 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	301	31	4	60.50
Académie St-Léon	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ecoles Chrét.	....	....	279	40	12	90.75
									393.25
WOLFE									
D'Israéli village	Acad. filles	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M.	....	1	273	16	11	90.75
Beaulac	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS SS NN. J.-M.	....	....	118	16	....	60.50
St-Camille	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption	....	....	98	11	....	60.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1918-19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
WOLFE—*Suite*									$ cts.
Weedon-Centre	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. Présentation			244	14		60.50
Wotton	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption			69	21		60.50
D'Israéli, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		32	10		60.50
Ham-Nord	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	82	19		60.50
St-Adolp.-de-Marb.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Présentation			131	6		60.50
									514.25
YAMASKA									
St-François, village	Acad. mixte	Indépendante	11 SS. G. de la Croix			134	27	19	90.75
Baie-du-Febvre	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ecoles Chrét			116	26		60.50
Baie-du-Febvre	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			80	17		60.50
St-Ths-de-Pierrev. v	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption			121	32		60.50
St-Ths-de-Pierrev. v	Mod. garçons	Sous contrôle.	1 SS. Alph. Rod			158	8		60.50
St-David, village	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation			143	17		60.50
St-Guillaume, vil	Mod. couvent	Indépendante	9 SS. l'Assomption			95	46		60.50
St-Guillaume, v	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs de la Charité			118	12		60.50
St-Michel, village	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption			67	16		60.50
St-Zéphirin	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	74	13		60.50
Pierrev., N.-D.-de, v	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption			121	11		60.50
									695.75
									$64 583.75

EDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS, COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, collèges affiliés et écoles normales	Subventions du gouvernement	Revenus annuels	Dépenses annuelles	Montant total des dotations	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Nombre de volumes de la bibliothèque	Nombre des diplômes accordés
Université McGill	42,500	995,343	994,724	12,033,121	9,244,434	206,000	176
Université et Collège Bishop	2,500	7,060	15,000	224,789	242,007	14,000	11
"Stanstead Wesleyan College"	.....	.....	.....	.....	.....	Pas de rapport.	
Collège Macdonald (école normale du)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

PROTESTANTE—1918–19.

ET ECOLES NORMALES.

FACULTÉS	Nombre d'années dont se compose le cours d'étude	Nombre de semaines durant l'année scolaire	Nombre de professeurs et de conférenciers	Nombre d'étudiants inscrits	Nombre d'étudiants (garçons)	Nombre d'étudiants (filles)	Nombre total d'étudiants	Nombre des étudiants gradués	Nombre de prix donnés	Nombre de boursiers	Montant total annuel des bourses
											$
Arts	4	32	50	166	221	168	389	61	.....	23	2,424
Médecine	6	36	78	160	458	8	466	77	.....	1	100
Droit	4	32	15	33	46	6	52	11	.....	3	200
Sciences	4	36	45	111	242	.....	242	27	.....	5	597
Total	18	136	188	470	967	182	1,149	176	.....	32	3,321
Arts	3	34	7	20	21	35	56	11	.....	16	.....
Théologie	2	34	2	.....	4	.....	4	.....	.....	6	.....
Total	5	68	9	20	25	35	60	11	.....	22	.....
Modèle	.....	.....	.....	89	.....	.....	32	.....	6	5	.....
Elémentaire	.....	40	9	50	.....	.....	180	.....	11	35	.....
Kindergarten	.....	.....	.....	3	.....	.....	28	.....	.....	.....	.....
Total	.....	40	9	142	.....	.....	240	.....	17	40	.....

Résumé des rapports des "High Schools," des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—Année 1918–19. (*Suite*)

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commisaires ou indépendante?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918–19.
			Laïques		Total des élèves	D'après le rapport de l'institution.		
			Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ARGENTEUIL								$ cts.
Lachute, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	2	6	236	60	19	550.00
Arundel	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	51	17	....	215.00
Chatham, No 2	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	65	4	....	215.00
St-André-Est	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	63	11	....	200.00
BEAUHARNOIS								1,180.00
Salaberry-de-Valleyfield	Acad. mixte	Sous contrôle	1	6	219	18	2	450.00
BONAVENTURE								450.00
New-Carlisle	Acad. mixte	Sous contrôle	1	3	155	15	....	300.00
New-Richmond	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	78	26	....	100.00
Cox, (Paspebiac)	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	57	10	....	100.00
Port-Daniel-Centre	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	42	5	....	100.00
Shigawake	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	46	6	....	100.00
St-Laurent de Matapédia	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	62	17	....	100.00
BROME								800.00
Knowlton, village	Acad. mixte	Sous contrôle	1	3	109	22	2	450.00
Sutton "Flat" village	Acad. mixte	Sous contrôle	....	4	111	33	3	300 00
Mansonville	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	67	10	....	200.00
CHAMBLY								950.00
Longueuil, ville et paroisse	Acad. mixte	Sous contrôle	1	8	328	14	3	450.00
St-Lambert	Acad. mixte	Sous contrôle	3	13	503	52	6	500.00
CHAMPLAIN								950.00
La Tuque	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	97	11	....	230.00
								230.00

RÉSUMÉ des rapports des "High Schools", des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—Année 1918–19—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918–19.
			Laïques		Total des élèves	D'après le rapport de l'institution.		
			Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHATEAUGUAY								$ cts.
Ormstown, village	Acad. mixte	Sous contrôle	1	5	154	37	2	500.00
Châteauguay	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	44	1	....	.....
Howick	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	88	23	....	230.00
CHICOUTIMI								730.00
Kénogami	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	42	4	....	200.00
COMPTON								200.00
Cookshire	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	136	34	10	400.00
East-Angus, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	....	4	117	13	2	375.00
Waterville, village	Acad. mixte	Sous contrôle	....	5	150	26	1	350.00
Bury	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	118	20	....	250.00
Compton, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	28	5	....	230.00
Eaton	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	70	10	....	215.00
Lingwick	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	46	27	....	215.00
Milan	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	47	5	....	230.00
Sawyerville	Mod. mixte	Sous contrôle	1	2	106	23	....	215.00
Scotstown	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	96	24	....	230.00
DRUMMOND								2,710.00
Durham, canton	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	24	8	....	200.00
Durham-Sud, (St-Fulg.)	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	44	18	....	215.00
Kingsey	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	23	6	....	190.00
FRONTENAC								605.00
Agnès et Mégantic	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	65	20	....	150.00
GASPE								150.00
Gaspé, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	64	22	....	150.00
								150.00

Résumé des rapports des High Schools, des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—Année 1918-19—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19.
			Laïques			D'après le rapport de l'institution.		
			Instituteurs	Institutrices	Total des élèves	Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
HULL								$ cts.
Aylmer	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	165	22	3	450.00
Hull, cité	Mod. mixte	Sous contrôle	1	6	230	16	....	230.00
La Pêche	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	72	10	....	150.00
HUNTINGDON								830.00
Huntingdon	Acad. mixte	Sous contrôle	1	6	240	72	13	375.00
Hemmingford	Mod. mixte	Sous contrôle	1	2	65	10	....	215.00
Hinchinbrooke	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	59	8	....	190.00
JACQUES-CARTIER								780.00
Lachine, paroisse et cité	Acad. mixte	Sous contrôle	1	13	477	34	8	450.00
Collège Macdonald	Acad. mixte	Indépendante	2	6	212	30	2	500.00
Verdun	Acad. mixte	Sous contrôle	1	7	592	37	2	500.00
JOLIETTE								1,450.00
Joliette	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	106	5	....	200.00
LABELLE								200.00
Buckingham, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	140	29	4	375.00
MEGANTIC								375.00
Inverness	Acad. mixte	Sous contrôle	1	2	55	20	6	350.00
Coleraine et Thetford	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	77	8	....	200.00
Leeds	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	37	16	....	190.00
MISSISQUOI								740.00
Bedford, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	3	80	10	2	350.00
Cowansville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	158	29	5	450.00
Clarenceville (St-Georg.)	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	49	20	....	230.00

Résumé des rapports des "High Schools," des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—Année 1918–19—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918–19.
			Laïques		Total des élèves	D'après le rapport de l'institution.		
			Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MISSISQUOI—*Suite*								$ cts.
Dunham, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	39	1	....	190.00
Frelighsburg	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	70	4	....	150.00
Stanbridge-Est	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	92	21	....	200.00
Ville de Farnham	Mod. mixte	Sous contrôle	....	5	127	8	....	215.00
MONTCALM								1,785.00
Rawdon	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	74	15	....	200.00
MONTREAL								200.00
Ecole, rue Belmont	Acad. mixte	Sous contrôle	1	11	317	59	14	.....
PONTIAC								
Campbell's Bay	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	75	4	....	150.00
Fort-Coulonge	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	40	2	....	150.00
Shawville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	5	183	28	2	400.00
PORTNEUF								700.00
Portneuf	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	22	6	....	190.00
RICHMOND								190.00
Danville, village	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	119	30	12	375.00
Richmond, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	5	209	57	11	450.00
Windsor, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	....	4	86	15	3	350.00
Kingsbury, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	43	8	....	230.00
SHEFFORD								1,405.00
Granby, cité	Acad. mixte	Sous contrôle	1	6	206	25	5	500.00
Waterloo, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	133	17	4	450.00
								950.00

RÉSUMÉ des rapports des "High Schools", des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—Année 1918-19—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19.
			Laïques		Total des élèves	D'après le rapport de l'institution.		
			Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
SHERBROOKE								$ cts.
Ascot	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	79	9	....	250.00
Lennoxville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	5	223	26	8	450.00
Sherbrooke	Acad. mixte	Sous contrôle	2	13	510	126	20	550.00
STANSTEAD								1,250.00
Ayers Cliff	Acad. mixte	Sous contrôle	....	3	80	21	6	375.00
Coaticook	Acad mixte	Sous contrôle	1	4	172	33	9	450.00
Magog, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	....	5	152	23	5	375.00
Village de North-Hatley	Acad. mixte	Sous contrôle	....	4	98	18	2	350.00
Barnston	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	57	12	....	215.00
Beebe-Plain	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	112	10	....	230.00
Dixville	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	38	5	....	200.00
Hatley, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	77	15	....	215.00
ST-JEAN								2,410.00
St-Bernard-de-Lacolle	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	39	10	....	200.00
St-Jean, ville	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	114	7	....	200.00
ST-MAURICE								400.00
Shawinigan-Falls	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	135	4	....	230.00
TERREBONNE								230.00
Ste-Agathe-des-Monts	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	84	6	....	200.00
TROIS-RIVIERES								200.00
Trois-Rivières, cité	Mod. mixte	Sous contrôle	1	4	131	8	....	200.00
								200.00

RÉSUMÉ des rapports des " High Schools " des académies et des écoles modeles protestantes subventionnées.—1918–19.—*Suite.*

COMTÉS et MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19.
			Laïques		Total des élèves	D'après le rapport de l'institution		
			Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
VAUDREUL								$ cts.
Hudson	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	88	6	....	150.00
WESTMOUNT								150.00
Coteau-St-Pierre	Acad. mixte	Sous contrôle	3	8	166	110	3	550.00
Outremont	Acad. mixte	Sous contrôle	4	26	869	86	6	500.00
WOLFE								1,050.00
Dudswell	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	68	14	....	230.00
Marbleton, village	Mod. mixte	Sous contrôle	..	2	34	7	....	200.00
								430.00
								25,030.00

Résumé des rapports des High Schools protestants pour l'année scolaire 1918-19

NOM DE L'INSTITUTION	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1918-19.
			Laïques		Total des élèves	D'après le rapport de l'institution		
			Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
								$ cts.
"High School", Montréal	High School, garçons..	Sous contrôle...	27	16	1012	556	76	1,185.00
"High School,, Québec...	High School, garçons..	Sous contrôle...	6	....	67	42	5	1,285.00
Comm. & Technical Sch. Montréal.....	High School, mixte....	Sous contrôle...	12	19	661	600	61	.....
"High School", Montréal	High School, filles.....	Sous contrôle...	2	30	758	352	39	.....
"High School", Québec..	High School, mixte....	Sous contrôle...	1	13	291	82	6	.....
Stanstead Wesleyan Coll. School.....	High School, mixte....	Sous contrôle...	3	2	252	84	16	300.00
								2,770.00

APPENDICE N° VII

PETITS TABLEAUX

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitement.
1	Auger, A.-L.	Charlesbourg (Québec)	30 mai 1919	$ 1,600
2	Beaudet, Avellin	St-Agapit (Lotbinière)	14 juin 1917	1,600
3	Belcourt, J.-G.-Ephrem	Nicolet (Nicolet)	18 novembre 1880	1,600
4	Boily, Jos.-Edouard	Roberval (Lac-St-Jean)	26 juin 1909	1,600
5	Bouchard, J.-A.	Baie-St-Paul (Charlevoix)	5 janvier 1916	1,600
6	Brionne, P.-M.	Vaudreuil (Vaudreuil)	5 novembre 1920	1,600
7	Chabot, Jos.-Alexandre	Lauzon (Lévis)	30 septembre 1896	1,600
8	Charbonneau, A.-B.	2140, Boulevard Gouin, Bordeaux	3 novembre 1915	1,600
9	Chartrand, Joseph-B.	Aylmer (Ottawa)	5 septembre 1917	1,600
10	Côté, Joseph-Maxime	St-Georges (Beauce)	14 septembre 1900	1,600

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1920-21

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
1—La ville des Trois-Rivières; le comté de St-Maurice, excepté les municipalités de St-Etienne-des-Grès, St-Boniface, St-Mathias, Shawinigan - Falls, La-Baie-Shawinigan ; le comté de Maskinongé, excepté St-Ignace-du-Lac; les municipalités de St-Barthélemi, St-Cuthbert, St-Viateur, St-Charles-de-Mandeville, dans le comté de Berthier	148
2—Les municipalités de St-Patrice et St-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière ; les municipalités de Leeds-Est, Leeds diss., Inverness, St-Pierre-Baptiste, Ste-Sophie, St-Ferdinand-d'Halifax, Irlande-Nord, Irlande-Sud, St-Alphonse-de-Thetford, Thetford-Mines, Sacré-Cœur-de-Marie, Robertsonville et St-Antoine-de-Pontbriand, dans le comté de Mégantic ; les municipalités de Chester-Est (Ste-Hélène), St-Paul-de-Chester, village, St Paul-de-Chester, paroisse, Chénier, St-Rémi-de-Tingwick, dans le comté d'Arthabaska; la municipalité St-Pierre-de-Broughton, dans le comté de Beauce	152
3—Le comté de Nicolet, excepté Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Marie-de-Blandford et St-Joseph de Blandford,	157
4—Le comté du Lac St-Jean, excepté les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville, village, d'Hébertville, paroisse, de LaBarre, et le canton Taché, dans le comté de Chicoutimi	163
5—Dans le comté de Gaspé : St-Albert-de-Gaspé, York, Haldimand, Douglasstown, Grande-Anse, St-George-de-la-Malbaie, St-Pierre-de-Malbaie, Barachois-de-Malbaie, Rang-St-Paul, Percé, Ile-Bonaventure, Cap-d'Espoir, Grande-Rivière, Petit-Pabos, Ste-Adélaïde-de-Pabos. Chandler, Rivière-Nord-de-Pabos, Newport, dans le comté de Bonaventure : Anse-aux-Gascons, Port-Daniel-Est, Port-Daniel-Ouest, St-Godefroy, Paspébiac, Cox, New-Carlisle, St-Bonaventure-d'Hamilton, St-Siméon, St-Alphonse, St-Jules, St-Charles-de-Caplan, New-Richmond, Maria, Carleton	136
6—Les comtés de Soulanges et de Vaudreuil ; le comté de Jacques-Cartier, excepté les municipalités suivantes : St-Pierre-aux-Liens, Côte-St-Luc, Lachine, ville et paroisse, Très-St-Sacrement, La-Présentation-de-la-Ste-Vierge (Dorval), St-Laurent, village, Côte-St-François, Haut-de-la-Côte-St-Louis. Bas-de-la-Côte-St-Louis, Côte-de-Notre-Dame-de-la-Vertu, Côte-de-Notre-Dame-de-Liesse, St-Laurent No 1 ; l'Ile-Jésus, comté de Laval, excepté : Ste-Rose, village, Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Mont-Rougeau, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Côte-des-Perron, Côte-des-Lacasse	142
7—Dans le comté de Kamouraska: St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère et les cantons Bungay, Parke et Chabot; dans le comté de Témiscouata: N.-D.-du-Portage, St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Honoré, St-Louis-de-Ha !-Ha !, St-Mathisa-de-Cabano, N.-D.-du-Lac, St-Eusèbe, Ste-Rose-du-Dégelé, St-Benoit-Abbé, Rivière-Bleue, St-David-d'Escourt, Les Etroits-du-Lac-Long (canton Botsford) et le canton Robinson	143
8—Le comté de Brome, excepté les municipalités scolaires de Eastman, St-Etienne-de-Bolton, Bolton-Est, St-Cajetan-de-Potton ; le comté de Missisquoi, excepté St-Jacques-de-Clarenceville et St-Thomas-de-Clarenceville ; le comté de Shefford, excepté Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Laurencevlile et Ste-Anne-de-Stukely ; l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville	152
9—Le comté de L'Assomption ; celui de Montcalm, excepté St-Donat, et le canton Chilton (N.-D.-de-la-Merci) ; les municipalités de Lavaltrie et de Lanoraie, dans le comté de Berthier, et celle de Saint-Paul, dans le comté de Joliette	135
10—Les municipalités de St-Côme, paroisse et village, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, St-Martin-de-Jersey, St-George, Aubert-Gallion, St-Benoit-Joseph-Labre, St-Honoré-de-Shenly, Metgermette, St-François, paroisse et village (Beauceville), St-Zacharie, Ste-Aurélie, dans le comté de Beauce ; les municipalités de St-Prosper et de St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, dans le comté de Dorchester	134

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
11	Cuddihy, Thomas	Montréal, 1350, Av. Delorimier	25 juin 1915	$ 1,600
12	Curot, Marie-Joseph	Montreal, 1865, rue St-Urbain	8 juillet 1892	1,600
13	Desgagné, J.-Etienne	Québec, 83, 4e rue (Limoilou)	23 novembre 1920	1,600
14	Dubeau, Joseph-Zoël	Ste-Anne-de-la-Pocatière (Kamour.)	8 juillet 1892	1,600
15	Dupuis J.-A	Montréal, 156 rue Valois	29 avril 1919	1,600
16	Filteau, Alphonse	Beauport (Québec)	7 juin 1905	1,600
17	Filteau, L.-M	Neuville (Portneuf)	1 septembre 1915	1,600
18	Fournier, Alph	Montréal, 538, rue Visitation	2 juin 1920	1,600
19	Genest-Labarre, J.-Evariste	Victoriaville (Arthabaska)	2 novembre 1896	1,600
20	Gilman, Aaron-Luther	Cowansville (Missisquoi)	9 décembre 1895	1,600

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1920-1921—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
11—*a*. La partie du district Centre (Commission des écoles catholiques de Montréal), située à l'ouest des rues St-Pierre et Bleury ; *b*. la partie du district Nord (Commission des écoles catholiques de Montréal) située au sud du chemin de fer Pacifique Canadien ; *c*. le district Ouest (Commission des écoles catholiques de Montréal) ; *d*. les municipalités de St-Léon-de-Westmount et de Verdun	72
12—Le comté de Stanstead ; les municipalités scolaires de Compton, canton et village, l'Assomption-de-Waterville, Bury, St-Paul-de-Scotstown, Ditton, Emberton, Ste-Marguerite-de-Lingwick, St-Isidore-d'Auckland, Clifton-Est, St-Venant, Hereford, Auckland, dans le comté de Compton; les municipalités scolaires de Eastman, St-Etienne-de-Bolton, Bolton-Est, St-Cajetan-de-Potton, dans le comté de Brome ; les municipalités scolaires de Orford, St-Elie-d'Orford, Ascot et Ascot, diss., dans le comté de Sherbrooke,	137
13—Dans le comté de Labelle : canton Boyer, canton Loranger, Nominingue, L'Ascension, Turgeon (Ste-Véronique), l'Annonciation, La Minerve, La Macaza, La-Nativité-de-Labelle, Lac-Labelle (canton), La-Conception, Mont-Laurier, canton Campbell, Robertson & Pope, Cantons-Unis, St-François-Régis, Val-Barrette, Kiamika, Lac-des-Iles, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-de-Laus, Chutes-Victoria, St-Michel-des-Cèdres, Lac-Gatineau et Décarie ; dans le comté de Hull : Aumond (canton), Egan (canton), Bois-Franc, Grand-Remou, Ste-Philomène-d'Egan, Egan-Ouest, St-Alphonse-de-Lytton, Baskatong ; dans le comté de Terrebonne : Brébeuf et St-Jovite	118
14—Le comté de Kamouraska, excepté St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère (Pohénégamook), et les cantons Bungay, Parke et Chabot; celui de l'Islet, excepté les municipalités de St-Marcel, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Adalbert	150
15—Le comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	174
16—Le comté de Montmorency, excepté l'Ile-d'Orléans ; le comté de Québec ; les municipalités de Rivière-à-Pierre, (St-Bernardin), St-Léonard-de-Port-Maurice, St-Raymond, paroisse, St-Raymond, village, Ste-Catherine, Lac-St-Joseph, Ste-Christine, St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Neuville, dans le comté de Portneuf	137
17—Le comté de Portneuf, excepté les municipalités de Rivière-à-Pierre, (St-Bernardin), St-Léonard-de-Port-Maurice, St-Raymond, paroisse, St-Raymond, village, Ste-Christine, Lac-St-Joseph, Ste-Catherine, St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Neuville ; les municipalités de Lac-Chat, Ste-Thècle, village, Ste-Thècle, paroisse, St-Adelphe, St-Stanislas, Laflèche, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade, ville, Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse, dans le comté de Champlain	140
18—Le comté de Témiscamingue ; la région traversée par le Grand-Tronc-Pacifique, depuis la limite est du Témiscamingue jusqu'à La-Tuque, inclusivement, et la municipalité de la Rivière-Croche, dans le canton Langelier, comté de Champlain	75
19—Le comté de Sherbrooke, excepté les municipalités scolaires de Orford, St-Elie-d'Orford, Ascot et Ascot, diss. ; le comté de Richmond ; les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford ; la municipalité de Ste-Christine, dans le comté de Bagot	140
20—Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon et de Soulanges, celles de Valleyfield et de St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Beauharnois, celles de Lacolle dans le comté de St-Jean, celles de St-Thomas-de-Clarenceville,dans le comté de Missisquoi, et celles du comté de Vaudreuil, excepté la municipalité de Pointe-Fortune ; les comtés de Chambly et de Laprairie	91

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
21	Girard, Gustave	Baie-St-Paul (Charlevoix)	17 juin 1920	$ 1,600
22	Gosselin, J.-E.	St-Gervais (Bellechasse)	17 avril 1917	1,600
23	Goulet, Joseph-Onésime	St-Gervais (Bellechasse)	16 janvier 1901	1,600
24	Goulet, Ls-Philippe	Québec, 58, rue Claire-Fontaine	18 février 1907	1,600
25	Guay, Louis-Abdon	St-David (Lévis)	26 mai 1894	1,600
26	Hébert, Joseph	Longueuil (Chambly)	1 septembre 1899	$ 1,600
27	Hubert, Paul	Rimouski (Rimouski)	30 avril 1919	1,600
28	Hunter, Rév. J.-H	Sherbrooke (Sherbrooke)	26 juin 1912	1,600
29	Honeyman, Howard-Arthur	316, 3e Ave, Ottawa	18 décembre 1907	1,600
30	Jolin, Irénée	Québec, 6e rue, 86½ (Limoilou)	26 janvier 1920	1,600
31	Jones, Rév. Albert-T	Grindstone (Iles-de-la-Madeleine)	6 octobre 1920	250
32	Kerr, Rév. Isaac-Newton	Hatley (Stanstead)	1 octobre 1899	515
33	King, Rév. Lewis-J	Pointe-à-la-Garde (Bonaventure)	23 avril 1920	515
34	Lamarre, J.-E.	Laprairie (ville), casier postal 107	25 octobre 1919	1,600

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1920-1921.—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
21—Le comté de Frontenac	146
22—Les municipalités de St-Marcel, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Adalbert, dans le comté de L'Islet ; N.-D.-Auxiliatrice-de-Buckland, St-Philémon, St-Magloire, St-Camille, Ste-Sabine, dans le comté de Bellechasse ; St-Fabien-de-Panet, St-Paul, Ste-Apolline, St-Juste-de-Bretenière, dans le comté de Montmagny; Ste-Justine, St-Cyprien, St-Nazaire, St-Abdon, Ste-Rose-de-Watford, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Germaine, St-Léon-de-Standon, Standon, St-Odilon, (Cranbourne), dans le comté de Dorchester	146
23—Le comté de Champlain, excepté les municipalités de Lac-Chat, Ste-Thècle, village, Ste-Thècle, paroisse, St-Adelphe, St-Stanislas, Laflèche, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade, village, Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse ; les municipalités de St-Etienne-des-Grès, St-Boniface, St-Mathieu, Shawinigan-Falls, La-Baie-Shawinigan, dans le comté de St-Maurice	157
24—Le comté de Montmagny, excepté St-Fabien-de-Panet, St-Paul, Ste-Apolline ; le comté de Bellechasse, excepté Buckland (N.-D.-Auxiliatrice), St-Philémon, St-Magloire, Ste-Sabine, St-Camille et Honfleur	140
25—Le comté de Lévis, excepté la ville de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon et la partie Est du village de Lauzon; le comté de Dorchester, excepté Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon, St-Odilon (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, Ste-Germaine, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Justine, Ste-Rose-de-Watford, St-Nazaire, St-Prosper, St-Bernard, St-Maxime-de-Scott ; Honfleur, dans le comté de Bellechasse	145
26—Les comtés de Chambly et Verchères; le comté de Richelieu, excepté St-Aimé, St-Narcisse, St-Marcel, village, St-Marcel, paroisse, St-Robert et St-Louis; les municipalités de N. D.-de-Richelieu, paroisse, Richelieu, village et St-Mathias dans le comté de Rouville	131
27—Le comté de Rimouski, excepté St-Médard, (canton Bédard), et les cantons Biencourt et Chénier ; les municipalités scolaires de Ste-Flavie, Mont-Joli, St-Joseph-de-Lepage, Ste-Angèle-de-Mérici, dans le comté de Matane	127
28—Les écoles protestantes des comtés de Stanstead et Compton, excepté celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick	81
29—Les écoles protestantes des comtés de Pontiac, d'Ottawa, Labelle et Témiscamingue	114
30—Le comté d'Argenteuil ; les municipalités scolaires de St-Sauveur, St-Hippolyte, Ste-Agathe, paroisse et ville, Ste-Adèle, Ste-Lucie-de-Doncaster, St-Faustin, Ste-Marguerite, dans le comté de Terrebonne ; les municipalités scolaires de Hartwell, Ste-Valérie-de-Ponsonby, Notre-Dame-de-la-Paix, St-Remi-d'Amherst, Papineau, Lac-Windigo, Suffolk, Preston et Addington, dans le comté de Labelle ; St-Donat et St-Agricole, dans le comté de Montcalm	114
31—Les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine	
32—Les écoles protestantes des comtés de Matane et Gaspé, et celles des cantons Hope et Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure	46
33—Les écoles protestantes du comté de Bonaventure, excepté celles des cantons Hope et Port-Daniel	29
34—Le comté de St-Hyacinthe ; celui de Rouville, excepté l'Ange-Gardien, Notre-Dame-de-Richelieu, paroisse, Richelieu, village, St-Mathias ; les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot	158

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
35	Lane, J.-A.-H.	Amqui (Matane)	17 décembre 1912.	$ 1,600
36	Letarte, A.-A.	Québec, 62 rue Maisonneuve	8 février 1917.	1,600
37	Lévesque, Louis-Nérée.	Roxton-Falls (Shefford)	12 novembre 1877.	1,600
38	Litalien, L.-J.-E.	Trois-Pistoles (Témiscouata)	26 juin 1914.	1,600
39	Longtin, Lorenzo	Montréal, 82 rue Gauthier	29 décembre 1909.	1,600
40	Maltais, Rodolphe	Aylmer-Est (Wright)	18 avril 1917.	$ 1,600
41	Marien, J.-Gervais.	St-Jean (St-Jean)	6 juillet 1912.	1,600
42	McCutcheon, Oliv.-Fairfield.	Leeds village (Mégantic)	4 janvier 1904.	1,600
43	McOuat, John-W.	Lachute (Argenteuil)	8 juillet 1892.	1,600

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1920-21—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
35—Le comté de Matane, excepté Ste-Flavie, Mont-Joli, St-Joseph-de-Lepage, Ste-Angèle-de-Mérici, L'Assomption-de-McNider, St-Ulric, St-Léandre, St-Jérôme-de-Matane, paroisse et village, canton Tessier, Ste-Felicité, Dalibaire, Cherbourg, St-Paul-des-Capucins ; les municipalités scolaires de St-Laurent-de-Matapédia, Cross-Point, Shoolbred, Nouvelle, St-Omer, St-André-de-Restigouche, St-Alexis-de-Matapédia, St-François-d'Assise, Restigouche, Sellarville, Mann, Miguasha, St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Bonaventure.....—.....	132
36—Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes: L'Ange-Gardien, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Buckingham-Est, Buckingham ville, Buckingham canton, Lochaber et Gore, St-Sixte, Mulgrave et Derry, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-de-la-Garde, St-Malachie, Plaisance, Ste-Angélique-de-Papineauville, St-André-Avellin, Papineauville, Montebello, Notre-Dame-de-Bonsecours-de-Montebello, Ripon, (St-Casimir), Lac-Escréar, Montpellier, Portland-Ouest..... Dans le comté de Hull : les municipalités suivantes : Templeton-Nord, Templeton-Ouest, Templeton-Est, St-Edouard-de-Wakefield, Pointe-Gatineau, St-Joseph-de-Wakefield, Bowman et Denholm, Northfield, Hincks, St-Jean-de-Wakefield, Stagsburn et Fieldville, Cantley, Low, Aylwin, Killarney.....	116
37—Le comté de Drummond, excepté les municipalités de St-Eugène-de-Grantham, village et paroisse St-Germain-de-Grantham, St-Edmond-de-Grantham (partie dans Yamaska et partie dans Drummond) ; le comté de Bagot, excepté St-Dominique, village et paroisse, Ste-Rosalie, St-Pie, village et paroisse, et Ste-Christine.....	158
38—Dans le comté de Témiscouata: Fraserville, Rivière-du-Loup, Cacouna, paroisse, Cacouna, village, St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Paul-de-la-Croix, St-Jean-de-Dieu, St-Eloi, Ste-Françoise, St-Cyprien, St-Clément, Trois-Pistoles No 1, Trois-Pistoles No 2, St-Joseph-de-Viel, Rivière Trois-Pistoles, Raudot, N.-D.-des-Sept-Douleurs, St-Hubert, St-Pierre et les cantons Auclair et Rouillard ; dans le comté de Rimouski : St-Médard (Bédard) et les cantons Biencourt et Chénier.....	126
39—*a*. La partie du district Est (Commission des écoles catholiques de Montréal), située dans le quartier Mercier ; *b*. la partie du district Nord (Commission des écoles catholiques de Montréal), située au nord du chemin de fer Pacifique Canadien : *c*. les municipalités scolaires suivantes dans le comté de Laval : Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, St-Bernardin-de-Montréal, Rivière-des-Prairies, paroisse et village, St-Charles, (Bas-du-Sault) ; *d*. les municipalités scolaires suivantes dans le comté de Jacques-Cartier : Côte-St-Luc, St-Pierre-aux-Liens, Lachine, ville et paroisse, Très-St-Sacrement, La-Présentation-de-la-Ste-Vierge-Marie (Dorval), St-Laurent, village, Côte-St-François, Haut-de-la-Côte-St-Louis, Bas-de-la-Côte-St-Louis, Côte-Notre-Dame-de-laVertu, Côte-Notre-Dame-de-Liesse, St-LaurentNo 1; *e*. St-Viateur et Ste-Madeleine-d'Outremont.	76
40—Le comté de Pontiac ; dans le comté de Hull : Eardly, Maniwaki, Ste-Cécile-de-Masham, Gracefield, Bouchette, Aylmer, Cameron, Wright, Kensington, Hull, Hull canton, St-Etienne-de-Chelsea.....	105
41—Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean; St-Jacques-de-Clarenceville et St-Thomas, dans le comté de Missisquoi, et la municipalité de St-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie.....	144
42—Les écoles protestantes de la cité de Québec, et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester, Lotbinière, Beauce, Wolfe; celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, dans le comté de Compton.....	85
43—Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Jacques-Cartier, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette; celles de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil et celles de la cité de Montréal.....	128

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
44	Miller, C.-J.	Montréal, 1325. Delorimier ; Av.	28 février 1911	$ 1,600
45	Millette, Antonio	Pointe-au-Pic (Charlevoix)	6 octobre 1915	1,600
46	Normand, Frédéric-J.	St-Aimé (Richelieu)	18 septembre 1909	1,600
47	Pagé, Louis-Omer	St-Louis-de-Lotbinière (Lotbinière)	15 octobre 1897	1,600
48	Paquin, J.-Arsène	Joliette (Joliette)	5 juillet 1912	1,600
49	Parker, John	Leeds Village (Mégantic)	4 janvier 1904	2,600
50	Plamondon, Charles	St-Bruno (Lac-St-Jean)	28 août 1912	1,600
51	Poulin, Félix	Québec, 503½ rue St-Jean	23 novembre 1920	1,600
52	Primeau, J.-Bte	St-Jérôme (Terrebonne)	1 septembre 1899	1,600
53	Rothney, Rév. W.-O.	Lennoxville, (Sherbrooke)	1ère nom.: 12 juillet 1911.... 2e nom.: 27 avril 1917	1,600
54	Simard, A.-Hidallah	Baie-St-Paul (Charlevoix)	20 mai 1897	350
55	Tanguay, Amédée	Roxton-Falls (Shefford)	22 novembre 1887	1,600
56	Taylor, Rev. Ern.-Manly	Knowlton (Brome)	4 juin 1889	1,600

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1920-21—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
44—*a*. La partie du district Centre (Commission des écoles catholiques de Montréal), située à l'est des rues St-Pierre et Bleury ; *b*. Le district Est (Commission des écoles catholiques de Montréal), excepté les écoles du quartier Mercier	69
45—Le comté de Charlevoix	101
46—Le comté de Yamaska ; les municipalités de St-Eugène-de-Grantham, village et paroisse, St-Germain, St-Edmond-de-Grantham (partie dans Yamaska, partie dans Drummond), dans le comté de Drummond ; les municipalités scolaires de St-Aimé, St-Narcisse, St-Marcel, village et paroisse, St-Robert et St-Louis, dans le comté de Richelieu	158
47—Le comté de Lotbinière, excepté St-Patrice et St-Sylvestre; les municipalités de Somerset-Nord (Ste-Julie), Ste-Anastasie, Nelson, dans le comté de Mégantic	139
48—Le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul; celui de Berthier, excepté Lanoraie, Lavaltrie, St-Barthélemi, St-Cuthbert et St-Viateur; St-Ignace-du-Lac, dans le comté de Maskinongé	143
49—Les écoles protestantes supérieures de la province, excepté celles des comtés de Gaspé et de Bonaventure	94
50—Le comté de Chicoutimi, moins le canton Taché; les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville, village et paroisse, et La-Barre, dans le comté du Lac-St-Jean	145
51—Dans le comté de Matane : L'Assomption-de-McNider, St-Ulric, St-Léandre, St-Jérôme-de-Matane, paroisse et village, canton Tessier, Ste-Félicité, Dalibaire, Cherbourg et St-Paul-des-Capucins ; dans le comté de Gaspé : Rivière-Madeleine, Cap-des-Rosiers, Petite-Madeleine, Gros-Morne, Marsouis, St-Yvon, Rose-Ville, Rivière-à-Claude, Rivière-à-la-Marte, Grand-Chlorydorme, Grande-Vallée, Rivière-à-Lapierre, St-Majorique, Anse-Pleureuse, Mont-Louis, Cap-au-Renard, Petite-Vallée, Grande-Anse, Rivière-au-Renard, Anse-du-Gros-Cap-aux-Os, Ste-Anne-des-Monts, Manche-d'Epée, Cap-Chat, Anse-au-Griffon, Petit-Cap, Petit-Chlorydorme, Echourie, Anse-à-Valeau, Grande-Grève, Cap-aux-Os, Pointe-à-la-Frégate	120
52—Le comté des Deux-Montagnes; celui de Terrebonne, excepté St-Faustin, Ste-Jovite, Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, Ste-Adèle paroisse, Ste-Agathe village et paroisse, St-Sauveur, St-Hippolyte ; dans le comté de Laval, les municipalités suivantes : Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Mont-Rougeau, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Ste-Rose, village, Côte-des- Lacasse, Côte-des-Perron	132
53—Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Bagot; celles du comté de Shefford, excepté les écoles des cantons de Granby et de Shefford; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska	76
54—La partie ouest du comté de Saguenay comprise entre le comté de Charlevoix et la rivière Portneuf	30
55—Le comté de Beauce, excepté St-François, paroisse et village (Beauceville), St-Benoît-Joseph-Labre, St-Zacharie, Metgermette, St-Côme, village et paroisse, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, Ste-Aurélie, St-Honoré-de-Shenly, St-Georges, Aubert-Gallion, St-Martin-de-Jersey ; les municipalités scolaires de St-Bernard et St-Maxime-de-Scott, dans le comté de Dorchester	129
56—Les écoles protestantes des comtés de Brome, Iberville et Rouville; celles du comté de Missisquoi, excepté les écoles de St-Thomas-de-Clarenceville, et les écoles protestantes des cantons de Granby et de Shefford, dans le comté de Shefford	83

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
57	Thériault, Ls.-Albin	Havre-aux-Maisons (Iles-de-la-Mad...	21 août 1912.....	$ 800
58	Turcotte, Jos-Marie-Arthur..	Ste-Famille (Montmorency).....	16 juin 1905.....	1,600
59	Vien, Georges-Stanislas.....	Lauzon-Ouest (Lévis).....	12 novembre 1877...	1,600
60	Warren, Thomas	St. François (Montmagny).....	7 octobre 1913.....	1,600
61	Vicaire-apostolique du golfe St-Laurent	Pointe-aux-Esquimaux (Saguenay)....		350

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1920-21—(*Suite*).

DELIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
57—Les Iles-de-la-Madeleine	23
58—Le comté de Wolfe ; les municipalités de St-Désiré-du-Lac-Noir et de St-Joseph-de-Coleraine, dans le comté de Mégantic; celles de East-Angus, St-Louis-de-Westbury, Eaton, diss, Martinville, paroisse et village, Clifton, Newport et Notre-Dame-de-la-Paix, dans le comté de Compton	146
59—La cité de Québec ; l'Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency ; les municipalités de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon village et la partie est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis	94
60—Le comté d'Arthabaska, excepté Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick et Chénier; les muricipalités de Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Marie-de-Blandford et St-Joseph-de-Blandford, dans le comté de Nicolet; celles de Somerset-Sud (St-Calixte), Plessisville et Notre-Dame-de-Lourdes dans le comté de Mégantic	159
61—Le territoire renfermé dans la préfecture du Golfe-St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon	30

TABLEAU B

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

I —INSTITUTEURS CONGRÉGANISTES

(*Montant payé à chaque municipalité : $142.*)

COMTÉS	MUNICIPALITÉS ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE
Bagot	St-Pie, village, école modèle.
Beauce	St-Joseph, village, école modèle.
"	St-Georges, école académique.
Beauharnois	St-Timothée, école modèle.
"	St-Louis-de-Gonzague, école modèle.
Bellechasse	St-Charles, école modèle.
"	St-Michel, village, académique.
Berthier	St-Barthélémy, école modèle.
"	Lanoraie, école modèle.
Chambly	Chambly-Bassin, école modèle.
"	Boucherville, village No 1, école modèle.
Champlain	St-Stanislas, école académique.
Charlevoix	La-Malbaie, école académique.
Compton	L'Assomption-de-Waterville, école modèle.
Deux-Montagnes	St-Eustache, école modèle.
"	Ste-Scholastique, école académique.
Hull	Pointe-Gatineau, école modèle.
Jacques-Cartier	Ste-Geneviève No 1, école modèle
Labelle	Mont-Laurier, école modèle.
L'Assomption	St-Henri-de-Mascouche, école modèle.
"	l'Epiphanie, village, école modèle.
Laval	Ste-Rose, école académique.
"	St-Martin, école modèle.
Lévis	N.-D.-de-Charny, école modèle.
Lotbinière	Ste-Croix, école modèle.
Matane	St-Jérôme, village, école modèle.
"	Mont-Joli, école modèle.
Montcalm	St-Jacques, No 1, école académique.
Montmorency	Ste-Anne-de-Beaupré, école académique.
"	Château-Richer, école modèle.
Napierville	St-Rémi, école modèle.
Nicolet	St-Grégoire, école académique.
Portneuf	St-Casimir, école académique.
"	St-Raymond, école académique.
"	Neuville, école modèle.
"	St-Augustin, école académique.
"	Pont-Rouge, école modèle.
Québec	Beauport, école académique.
"	Village de la Jeune-Lorette, école modèle.
"	Village de Montmorency, école modèle.
Richmond	Danville, école académique.
"	Asbestos, école modèle.
Richelieu	St-Aimé, école académique.
Rouville	St-Césaire, école académique.
Shefford	Granby, village, école académique.
St-Maurice	Yamachiche, école académique.
St-Hyacinthe	St-Denis, village, école modèle.
Verchères	Verchères, village, école modèle.
"	Varennes, village, école académique.
Wolfe	Disraéli, village, école modèle.
Yamaska	Baie-du-Febvre, école modèle.
"	St-Guillaume, village, école modèle.
Beauharnois	St-Stanislas, école modèle.
Bellechasse	St-Gervais, école modèle.

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons. *Suite.*

II.—INSTITUTEURS LAIQUES

(Montant payé à chaque municipalité : $142.)

COMTÉS	MUNICIPALITÉS ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE
Berthier	St-Gabriel-de-Brandon, village, école modèle.
Bonaventure	St-Bonaventure, école académique.
Charlevoix	Les-Eboulements, école modèle.
Champlain	Champlain, village, école modèle.
Châteauguay	Châteauguay, école modèle.
"	Ste-Martine, école modèle.
"	St-Jean-Chrysostôme, No 2, école modèle.
Chicoutimi	Ste-Anne, village, école modèle.
"	Kénogami, école modèle.
"	St-Alexis-de-la-Grande-Baie, école modèle.
"	Bagotville, village, école modèle.
Dorchester	St-Anselme, école modèle.
"	Ste-Germaine, école modèle.
Joliette	Ste-Elizabeth, école modèle.
Kamouraska	St-Pascal, école académique.
Labelle	Lochaber & Gore, école modèle.
"	St-André-Avellin, école modèle.
Lac-St-Jean	St-Cœur-de-Marie, école modèle.
"	Héberville, village, école modèle.
"	St-Gédéon, école modèle.
"	St-Félicien, école modèle.
"	St-Bruno, école modèle.
"	St-Joseph-d'Alma, école modèle.
"	St-Jérôme, village, école modèle.
"	St-Prime, école modèle.
Lotbinière	Deschaillons, école académique..
Matane	Sayabec, école modèle.
"	Caupsapscal, village, école modèle.
Mégantic	Plessisville, école académique.
"	Ste-Anastasie, école modèle.
Montmorency	Ste-Famille, école modèle.
Portneuf	St-Basile, village, école modèle.
Québec	Trait-Carré-de-Charlesbourg, école académique.
Rouville	St-Hilaire, village, école modèle.
Saguenay	Les-Escoumains, école modèle.
Soulanges	Côteau-du-Lac, école modèle.
"	St-Polycarpe, école modèle.
Témiscouata	St-Mathias-de-Cabano, école modèle.
"	N.-D.-du-Lac, école modèle.
Terrebonne	Ste-Anne, école modèle.
"	Ste-Anne-des-Plaines, école modèle.
Vaudreuil	Vaudreuil, école académique.

TABLEAU—C.

LISTE des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1919 sur l'ancien fonds de pension.

Intsituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension	Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension
	$ cts.		$ cts
Bilodeau, M.-Adèle	132.00	Malenfant, Hip	24.00
Boisvert, Adéline	48.00	Michaud, Célina	114.00
Bonneville, Cédulie	78.00		
Boulet, Eléonore	42.00		
Boulet, Julienne	90.00	O'Reilly, Mary-Ann	150.00
		Ouellet, Marie-Françoise	66.00
Caron, Claudia	66.00		
Caron, Hermine	48.00	Pelletier, Esthel	42.00
Caron, Nazaire	90.00	Picard, Délima	114.00
Caron, Ombéline	66.00	Picard, Wilhelmine	48.00
Cauchon, Marguerite	42.00	Plamondon, T.-P.	78.00
Côté, Mélanie	90.00	Poisson, Edie	132.00
		Poisson, Marie	42.00
Deshaies, Zélia	120.00		
Devost, Geneviève	36.00	Reed, Lucy	156.00
Doré, Aurélie	24.00	Reed, Marguerite	48.00
Dubé, Anna	54.00	Rioux, Julie	48.00
Durocher, Mathilde	90.00	Rioux, Luce-Marie	108.00
Gagné, Maria	66.00	Savard, Virginie	75.00
Gaudreault, Marie	162.00	Santerre, Georgiana	96.00
Guy, Caroline	126.00	Sirois, Jovide	96.00
		St-Laurent, A. Mme V. Ratté	60.00
Kinehan, Walter, Mme	75.00		
		Thibodeau, Phil., Mme Z. Douville	198.00
		Vézina, M.-Délima	36.00
Labrie, Hermine	36.00		
Lafontaine, Cléophée	42.00		
Legros, Rose-de-Lima	114.00		
Lagacé, Marie-Elise	132.00	Total payé	$3,798.00
Languedoc, Angèle	36.00		
L'Espérance, Henriette	48.00		
Lauzon, M.-Louise	108.00		

TABLEAU—D.

Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1920.

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Ahern, Mme Patrick	Lincoln Wisconsin U. S.	52	12	400.00		400.00
2	Alexander, Jos.-W	Montréal	74	12	380.12		380.12
3	Allaire, Euphrasie	Ste-Anne-de-Stukely	61	12	148.62		148.62
4	Alleu, Vitaline	St-Anselme	72	12	75.00		75.00
5	Ames, Mme Amanda	Moe's-River	85	12	75.00		75.00
6	Amyot, Philomène	Thurso	70	12	114.33		114.33
7	Archambault, Joséphine (Mme E. Bédard)	Ste-Brigide	55	6	92.83		92.83
8	Arsenault, Eugénie	St-Célestin	61	12	75.00		75.00
9	Arsenault, Geneviève	Bonaventure-Est	79	12	114.28		114.28
10	Arthy, Mme E.-W	Vancouver B. C	67	12	373.75		373.75
11	Aubertin, M.-R.-Delima (Mme Jos. Bourdon)	Montréal	57	12	111.24		111.24
12	Audette, Mme Olivier	Valleyfield	74	12	75.00		75.00
13	Auger, Mme Thomas	St-Marc-des-Carrières	77	12	86.12		86.12
14	Authier, Mme Louis-Paul	Roxton-Falls	76	12	75.00		75.00
15	Bachand, Eva	Fassett	38	6	56.09		56.09
16	Baker, Wm-Henry	Montréal	75	12	300.00		300.00
17	Barbeau, Mme Hormisdas	St-Constant	70	12	149.86		149.86
18	Barlow, Laetitia	Montréal	72	12	568.14		568.14
19	Barrette, Alphonsine	Montréal	70	12	75.00		75.00
20	Beaubien Alina	St-Camille	49	12	75.52		75.52
21	Beaubien, Mathilde	St-Camille	51	12	86.37		86.37
22	Beauchemin, J.-O	Montréal	66	6	146.38		146.38
23	Beauchemin, Marie-Anna (Mme Jos. Pagé)	Ste-Agathe-des-Monts	39	6	47 27		47.27
24	Beauchemin, Mme Nazaire	Sherbrooke-Est	81	12	75.00		75.00
25	Beauchesne, Mme Louis	Cap-de-la-Madeleine	77	12	109.08		109.08
26	Beaudet, Adelaïde	Gentilly	72	12	75.00		75.00
27	Beaudin, Emma	Belœil	71	12	143.85		143.85
28	Beaudoin, Hélène	Armagh	64	12	75.00		75.00
29	Beaulé, Mme François	Lac Mégantic	80	12	75.00		75.00
30	Beaulieu, A.-Ernestine (Mme O. Tétrault)	Verchères	51	6	62.08		62.08
31	Beaulieu, Georgina	St-Jean-de-Dieu	70	12	75.00		75.00
32	Beaulieu, Régina	Pointe-du-Lac	48	12	137.46		137.46
33	Beaulieu, Théophile	Cacouna	63	12	303.92		303.92
34	Beaulieu, VeroniqueHudon	St-Jean-de-Dieu	64	12	75.00		75.00
35	Beaupré, Théodora	St-Barthélemi	76	12	75.00		75.00
36	Beauregard, Mme Joseph	Bouchette	59	9	73.75		73.75
37	Beauvais, Elizabeth	Dunham	39	6	43.30		43.30
38	Beck, Mme Albert	Cap d'Espoir	60	12	75.00		75.00
39	Bécotte, Marie-Louise	Ste-Anne-de-Stukely	53	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
40	Bédard, Rose-Alma	Ste-Angèle	50	6	65.98		65.98
41	Bégin, Caroline	St-David de Lévis	70	12	75.00		75.00
42	Béland, Evariste	Montréal	59	12	300.00		300.00
43	Béland, Philomène	Craig's Road Station	52	12	104.50		104.50
44	Bélanger, Mme Adolphe	St-Alexandre	72	12	75.00		75.00
45	Bélanger, Anna	L'Islet	47	12	75.00		75.00
46	Bélanger Arabella (Mme Z. Gauthier)	Papineauville	63	6	37.50		37.50
47	Bélanger, Célestine (Mme Jos. Girard)	Lac-Mégantic	57	12	75.00		75.00
48	Bélanger, M. Hortense	Lotbinière	59	12	75.00		75.00
49	Bélanger, Marie	Mont-Joli	43	12	82.24		82.24
50	Bélanger, Marie-Joséphine	Cookshire	64	12	145.50		145.50
51	Bélanger, Odile	St-Médard-de-Warwick	60	12	91.29		91.29
52	Bélisle, Lumina	Asbestos	52	12	121.36		121.36
53	Beliveau, Lucias	Ste-Gertrude	51	12	75.00		75.00
54	Bellefeuille, L.-J.-R	Montréal	79	12	442.70		442.70
55	Bellemare, Albina	Yamachiche	66	12	75.00		75.00
56	Bénard, M.-Eugénie	Boucherville	58	12	152.98		152.98
57	Bénard, Joseph	Châteauguay	66	12	213.48		213.48
58	Bénoit, Mme Hilaire	Montréal	78	12	75.00		75.00
59	Bénoit, Maria	Marieville	56	12	75.00		75.00
60	Benoit, Mme Moïse	Ste-Angèle-de-Monnoir	66	12	125.16		125.16
61	Bergeron, Hortense	St-Grégoire	45	12	76.44		76.44
62	Bergeron, Mme Napoléon	Ste-Croix	63	12	75.00		75.00
63	Bernard, Mme Elzéar	Beauceville	69	12	75.00		75.00
64	Bernier, Adèle	Cap St-Ignace	63	12	75.00		75.00
65	Bernier, Mme Pierre	St-Louis-de-Lotbinière	57	12	75.00		75.00
66	Berthiaume C. (Mme Charles Riendeau)	Acton-Vale	48	6	79.15		79.15
67	Bertrand, M. Adelaïde-V	Montréal	60	6	77.25		77.25
68	Bertrand, Rose-de-Lima	Neuville	74	12	90.12		90.12
69	Bérubé, Anna	La Présentation	61	12	87.36		87.36
70	Bérube, Eva	St-Simon	54	12	75.00		75.00
71	Bérubé, Justine-A	Kamouraska	48	12	90.33		90.33
72	Bérubé, Léontine	St-Simon	57	12	75.00		75.00
73	Bétie, Lazarine	Princeville	45	12	75.00		75.00
74	Bhérer, Grace	Malbaie	55	12	96.84		96.84
75	Bilodeau, Mme Romuald	St-Anselme	65	12	75.00		75.00
76	Birtz-Desmarteau, Pierre	Montréal	76	12	300.00		300.00
77	Bittner, Emélie	St-David-de-Lévis	62	12	145.56		145.56
78	Black, M.-Ardwell	Montréal	69	12	300.00		300.00
79	Blais, M.-Adeline	St-Vallier	61	12	95.97		95.97
80	Blais, Catherine	St-Alphonse-de-Thetford	78	12	87.82		87.82
81	Blais, Edouardina (Mme T. Lafrenière)	Nord-Témiscamingue	45	12	109.44		109.44
82	Blais, Mme Elisa	Ste-Flore	60	12	75.00		75.00
83	Blanchet, Marie	Ste-Agathe-de-Lotbinière	59	12	75.00		75.00
84	Blondin, Mme Louis	St-Hyacinthe	78	12	106.29		106.29
85	Blouin, M.-Rebecca	Ste-Croix	60	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
86	Boily, Marie-A.-O. (Mme Jos.-P. Gagnon)	Baie-St-Paul	46	6	37.50		37.50
87	Boisjoly, Mme L.-Joseph	Lavaltrie	58	12	100.99		100.99
88	Boisvert, Elisabeth	Gentilly	40	12	81.92		81.92
89	Boisvert, Marguerite	St-Gabriel	70	12	75.00		75.00
90	Boivin, Alexis	Les-Eboulements	71	12	204.12		204.12
91	Boivin, M.-Emelie	St-François	56	12	75.00		75.00
92	Boivin, Julie	Montréal	54	12	140.11		140.11
93	Bolduc, Mme Edouard	St-Ephrem-de-Tring	79	12	75.00		75.00
94	Bombardier, Sophie	St-Jean	54	12	129.90		129.90
95	Bordeleau, M.-A.-Fédora	Proulxville	60	12	79.06		79.06
96	Boright, Bernice-B	Mansonville	50	12	119.58		119.58
97	Bossinotte, Marie-Louise	St-Eloi	55	12	75.00		75.00
98	Bouchard, Bernard	Petite-Rivière	76	12	156.02		156.02
99	Bouchard, Mme Eulalie	Ste-Claire	61	12	75.00		75.00
100	Bouchard, Mme Ernest	Chambord	53	12	75.00		75.00
101	Bouchard. Sophie	Ste-Eulalie	54	12	75.00		75.00
102	Boucher, Adélias (Mme Alphonse Vaillancourt(	L'Isle-Verte	54	6	37.50		37.50
103	Boucher, Georgiana	Ste-Beatrix	61	12	75.00		75.00
104	Boudreau, Florida	Pointe-aux-Esquimaux	44	12	75.00		75.00
105	Bouffard, Marie-Adélia	Ste-Hénédine	49	12	75.00		75.00
106	Boulanger, M.-Emelie	Princeville	53	12	75.00		75.00
107	Boulanger, Marie-Rose	Princeville	49	9	90.48		90.48
108	Boulanger, Praxède	Montréal	72	12	87.75		87.75
109	Boulet, Mme David	St-Raphaël	65	12	75.00		75.00
110	Bouliane, Marie	St-Simon	78	12	80.02		80.02
111	Bourdages, Marie V	St-Siméon	51	12	89.88		89.88
112	Bourget, Martha	Chandler	43	12	75.00		75.00
113	Bourgoin, Arzélie	Mascouche	61	12	110.82		110.82
114	Bourgoin, Léonidas	St-Henri-de-Mascouche	64	12	75.00		75.00
115	Boutin, Mary	Montréal	72	12	75.00		75.00
116	Boutin, Marie-Zoé	Montréal	77	12	121.24		121.24
117	Boutin, Séraphin	Montréal	54	6	211.16		211.16
118	Brabant, Mme J.-B	Pointe Cascades	64	12	88.20		88.20
119	Brassard, Mme Ephrem	Roberval	66	12	75.00		75.00
120	Brassard, Mme Hormisdas	Cache Bay Ont	66	12	75.00		75.00
121	Brisebois, Clémentine	St-Laurent	45	12	91.80		91.80
122	Brisebois, J.-A	Montréal	56	11	427.21		427.21
123	Brissette, Angelina	St-Félix-de-Valois	42	12	75.00		75.00
124	Brochu, Marcel	St-Jean, Ile d'Orléans	71	12	230.49		230.49
125	Brodeur, Fidélie	Roxton Falls	67	12	75.00		75.00
126	Brown, Mme Pierre	Ste-Rose-du-Dégelé	68	12	75.00		75.00
127	Brulé, L.-Délima	St-Barthémy	63	12	126.93		126.93
128	Brunet, Mme Régis	Ripon	72	12	85.50		85.50
124	Brunet, Selfride	Montréal	65	12	142.42		142.42
130	Bureau, Clarisse	Ste-Anne-de-la-Pérade	65	12	75.00		75.00
131	Byrne, W.-John	Lévis	72	12	300.00		300.00
132	Cabana, Mme Thomas	St-Denis	91	12	180.00		180.00
133	Cairnie, Isabella	Westmount	61	12	406.40		406.40

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$cts.	$ cts.
134	Cameron, Mme A.	Danville	74	12	93.76		93.76
135	Cameron, Marion-A.	Sherbrooke	64	6	41.66	.91	40.75
136	Camirand, M.-Rose	Nicolet	56	12	76.60		76.60
137	Campion, Margaret-E.	St-Chrysostôme	66	12	163.14		163.14
138	Carbonneau, Mme Jean-Baptiste	Montmagny	77	12	118.20		118.20
139	Cardinal, Agnès	St-Janvier	50	6	67.29		67.29
140	Caron, Georgiana	L'Islet	59	12	75.00		75.00
141	Caron, Georgina	N.-D.-du-Portage	68	12	75.00		75.00
142	Caron, M.-Héloise	St-Boniface	58	12	136.78	2.16	134.62
143	Caron, Ombeline	Québec	59	12	75.00		75.00
144	Carter, Jane-Louise	Gaspé	67	12	75.00		75.00
145	Cartier, Azilda	St-Frs-du-Lac	61	12	75.00		75.00
146	Cartier, Régina	St-Frs-du-Lac	56	12	142 59		142.59
147	Cassovi, Mme Cyrille	Québec	63	12	75.00		75.00
148	Chabot, Bathilde	Ste-Claire	59	12	97.83		97.83
149	Chabot, Henriette	St-Isidore	66	12	75.00		75.00
150	Chabot, Mme Pierre	St-Charles	70	12	75.00		75.00
151	Chabot, Philomène	Fabre	62	12	270.03		270.03
152	Chagnon, Mme Hormisdas	St-Antoine	64	12	75.00		75.00
153	Chalifour, Philomène	St-Louis-de-Courville	81	12	83.43		83.43
154	Chamberland, Joséphine	Rivière-du-Loup	57	12	125.64		125.64
155	Champagne, Henriette	Montréal	68	12	75.00		75.00
156	Champlain, Mary A. de	St-Ferdinand	70	12	114.09		114.09
157	Chandonnet, M.-Antonia	Ste-Emilie	54	12	75.00		75.00
158	Chaput, Georgiana	Montréal	43	12	96.42		96.42
159	Chaput, Marie	L'Assomption	78	12	75.00		75.00
160	Charbonneau, Célina	Sudbury, Ont	72	12	139.45		139.45
161	Charbonneau, M.-Lse	St-Jovite	55	12	156.15		156.15
162	Charland, Cécile	Lanoraie	72	12	75.00		75.00
163	Charlton, M.-C.-Emma	Montréal	65	12	414.88		414.88
164	Charron dit Cabana, Eliza	St-Hyacinthe	58	12	109.16		109.16
165	Chaussé, Marie-H	L'Assomption	57	12	93.69		93.69
166	Chicoine, Arsinoé	Montréal	61	12	84.33		84.33
167	Chicoine Eléonore-E. (Mme Pierre Leduc)	St-Pie	63	6	51.80	3.24	48.56
168	Chilton, Sylvina S	Clarenceville	66	12	135.12		135.12
169	Choquette, M.-Lse Régina	Iberville	47	6	60.49		60.49
170	Cimon, Marie-Louise	Rivière Ouelle	68	12	75.00		75.00
171	Cinq-Mars Mme Théop	Batiscan	70	12	75.00		75.00
172	Cleland, Margaret	Hemmingford	77	12	75.00		75.00
173	Cléroux, Jos.-Albini	Montréal	67	12	476.52		476.52
174	Cloutier, Marie-E. (Mme O. Bergeron)	Orléans, Vermont U.S.A.	66	6	37.50		37.50
175	Cloutier, Mme Olivier	Laurierville	65	12	75.00		75.00
176	Clyde, Mme Wm	Huntingdon	82	12	98.31		98.31
177	Cockfield, H.-M	Outremont	58	12	1050.00		1050.00
178	Cohoon, Mary-A	Sherbrooke	48	12	96.06		96.06
179	Colfer, Ed.-Jos	Montréal	60	12	154.62		154.62
180	Comeau, Délima	Trois-Rivières	55	12	86.07		86.07
181	Cooke, Margaret-E	Montréal	65	6	210.19		210.19

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
182	Cormier, Mélanie	St-Grégoire	58	12	115.74		115.74
183	Cornu, Mme Sophie	Montréal	67	12	601.50		601.50
184	Corriveau, Arthémise	St-Michel	58	12	76.62		76.62
185	Cossette, Mme George	St-Prosper	54	12	75.00		75.00
186	Côté, Mme Edmond	Cache-Bay Ont	56	12	75.00		75.00
187	Côté, Julia	L'Avenir	46	12	100.71		100.71
188	Côté, Mélanie	St-Charles	75	12	75.00		75.00
189	Côté, Mme Octave	Québec	72	12	235.35		235.35
190	Côté, Philomène	Ile-Verte	61	12	88.81		88.81
191	Côté, Regina (Mme Jos. Trudeau)	St-Damase	47	12	91.32		91.32
192	Couiliard-Desprès, Florida	Montmagny	52	12	75.00		75.00
193	Coulombe, M.-E.-Mathilde	Québec	47	12	93.48		93.48
194	Cournoyer, Orise	St-Joseph-de-Sorel	52	6	67.82		67.82
195	Courval, Charles	Terrebonne	71	12	286.50		286.50
196	Cousineau, Louis	Pointe-à-Gatineau	67	12	114.08		114.08
197	Couture, Mme Delphis	Buckland	62	12	75.00		75.00
198	Couture, Malvina	Ste-Edwidge	48	12	75.00		75.00
199	Couture, Sophie	Napierville	75	12	75.00		75.00
200	Couture, Georgianna (Mme Jos. Laflamme)	Sorel	50	12	85.98		85.98
201	Cowell, Mme Martha	St-Johnsbury, Ver. U. S. A.	74	12	75.00		75.00
202	Coyn, Mary -Ellen (Mme Joseph Clément)	Coteau Sta	60	12	106.35		106.35
203	Crépeau, Mme Charles-Ida	St-Henri-de-Mascouche	82	12	75.00		75.00
204	Crilly, Marthe	Dunham	73	12	75.00		75.00
205	Croteau, Delphine (Mme P. Jacques)	Notre-Dame d'Issoudun	62	12	75.00		75.00
206	Croteau, M.-Elmina	St-Apollinaire	69	12	75.00		55.00
207	Croteau, Zénaide	St-Appollinaire	61	12	75.00		75.00
208	Curtis, Henry-H	Westmount	62	12	532.66		532.66
209	Cyr, Mme Rose-Anna	Ste-Dorothée	63	12	144.02		144.02
210	Dagnault, Léandre	St-Alexis-des-Monts	77	12	75.00		75.00
211	Dalfond, Mme Joseph	Joliette	83	12	75.00		75.00
212	Danais, Mme Elzéar	Baie-St-Paul	73	12	75.00		75.00
213	Dancose, Emma	Cacouna	73	12	75.00		75.00
214	Daveluy, Elise	Pointe-du-Lac	73	12	88.30		88.30
215	Dawson, Caroline	Westmount	61	12	565.35		565.35
216	Deblois, Mme Eulalie Caron	Ottawa	69	12	75.00		75.00
217	Dechêne, Mme Gédéon	Montréal	60	12	118.29		118.29
218	Dechêne, Malvina	Ste-Anastasie	69	12	137.14		137.14
219	Decourchêne, Héloise-B	St-Cuthbert	77	12	151.29		151.29
220	Delaunais, Mme Paul	St-Mathieu-Lac Bellemare	60	12	90.28		90.28
221	Delisle, Delphine	Québec	62	12	135.57		135.57
222	Delormes, Edmond	St-Gabriel-de-Brandon	56	12	179.64		179.64
223	Delormes, Mme J.-B	St-Simon	72	12	106.92		106.92
224	Delsemme, Mme Eugène	Joliette	54	12	87.54		87.54
225	Demers, F.-X.-Ed	Drummondville	75	12	258.10		258.10
226	Denommé, Mme J.-B	St-Didace	62	12	75.00		75.00
227	Derick, Lucy-H	Montréal	83	12	468.00		468.00
228	Desaulniers, Mme Octave	St-Georges	50	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
229	Desbiens, Virginie	Chicoutimi	70	12	126.66		126.66
230	Deschênes , Mme Edouard	St-Sévère	56	12	86.61		86.61
231	Deschênes, Victoria (Mme Emile Caron)	Québec	61	12	75.00		75.00
232	Descoteaux, Mme Joseph	St-Zéphirin	79	12	75.00		75.00
233	Desgagné Mme F.-X.	St-Alphonse	74	12	75.00		75.00
234	Desjardins Christine	Petit-Cap	67	12	75.00		75.00
235	Desjardins, Mme Eugène	Petit-Pabos	59	12	75.00		75.00
236	Desnoyers, Mme Joseph	Roxton-Falls	80	12	75.00		75.00
237	Desroches, Marie-Amanda	Ste-Adèle	57	12	98.67		98.67
238	Desrosiers dit Patoine, Rose-de-Lima	St-Gervais	50	6	40.95		40.95
239	Destroismaisons, Rose-de-Lima	St-Guillaume	74	12	75.00		75.00
240	Dextrase, Mme Joseph	Ste-Angèle-de-Monnoir	69	12	102.87		102.87
241	Déziel, Anna	Montréal	60	12	98.20		98.20
242	Déziel, Eugénie	Montréal	52	12	75.00		75.00
243	Dion, Aug.-Arthémise	St-Jean I.-O	62	12	75.00		75.00
244	Dion, Mme Phydime	Buckland	64	12	75.00		75.00
245	Dion, Mme Toussaint	Ste-Rose	47	12	88.84		88.84
146	Dionne, Aurore	Loretteville	64	12	199.95		199.95
247	Dionne, Hermélie	St-Cyrille-de-Wendover	56	12	75.00		75.00
248	Dods, Mary-W	Maryland	68	12	85.72		85.72
249	Doherty, Margaret	St-Sylvestre	69	12	75.00		75.00
250	Dolbec, Mme Augustin	St-Aimé	58	12	75.00		75.00
251	Donahue, Maggie-M	Fassett	45	12	83.67		83.67
252	Donald, J.-T	Montréal	63	12	765.66		765.66
252	Dorais, J.-T	Montréal	77	12	300.00		300.00
254	Dostaler, Etienne	St-Narcisse	68	12	166.62		166.62
255	Dostaler, J.-O.-C	Cap-de-la-Madeleine	64	12	300.00		300.00
256	Dow, Henrietta-E. (Mme O.-J. Soles)	Knowlton	70	6	37.50		37.50
257	Doyle, Rose-Anna	West-Broughton	62	12	113.91		113.91
258	Doyon, Zélie-Elise	St-Joseph	56	6	82.27		82.27
254	Drouin, Caroline	St-Joseph	61	6	71.73	.97	70.76
260	Dryden, Ella-J	Hemmingford	59	12	75.00		75.00
261	Dubé, Marie-Louise	L'Ange-Gardien	46	9	62.57		62.57
262	Dubois, Victoria (Mme Adolphe Babineau)	La Tuque	54	12	75.00		75.00
263	Dubuc, Mme Cléophas	Nicolet	74	12	75.00		75.00
264	Dubuc, Mme Ferdinand	St-Nicolas Sud	54	12	75.00		75.00
265	Dufour, Mme Elie	Ile-aux-Coudres	61	12	75.00		75.00
266	Dufour, Mme Sifroi	Ile-aux-Coudres	81	12	75.00		75.00
267	Dufresne, Mme Candide	St-Thomas	86	12	317.61		317.61
268	Dufresne, Emery	Montréal	57	12	181.14		181.14
269	Dugal, Azilda	Québec	58	12	85.62		85.62
270	Duguay, Mme Eugénie	Nicolet	66	12	75.00		75.00
271	Dulude, Mme Auguste	St-Basile-le-Grand	70	12	120.42		120.42
272	Dumais, Mathilde	St-Joseph-de-Lévis	57	12	123.68		123.68
273	Dumas, Adèle	Laurierville	59	12	96.30		96.30
274	Dumont, Luce	New-Port	74	12	85.29		85.29

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
275	Dumont, Marie-Adèle	St-Modeste	49	6	38.41		38.41
276	Dumont, Marie	St-Arsène	78	12	75.00		75.00
277	Dumouchel, Florestine	Sherrington	57	12	108.54		108.54
278	Duplessis, Mme David	Québec	61	12	75.00		75.00
279	Duplessis, Alexandre	St-Simon	71	12	100.26		100.26
280	Dupuis, J.-Cyprien	Howick	63	12	407.25		407.25
281	Dupuis, Odile	St-Liguori	85	12	75.00		75.09
282	Duquet, Florence	N.-D.-de-Stanbridge	84	12	133.59		133.50
283	Dussault, Mme Nap	Québec	52	12	212.55		212.55
284	Dutil, Philomène	N.-D.-de-Buckland	61	12	103.17		103.19
285	Edey, Ethel-N	Low	47	12	117.78		117.78
286	Egan, M.-Jane	Montréal	68	12	201.76		201.76
287	Emery, Nellie	Wilmington Los-Ang. Cal	52	12	75.00		75.00
288	Emond, Alexandrine	Montréal	56	12	137.92		137.92
289	Facette, Adelina (Mme D. Parent)	Valleyfield	50	8	87.50		87.50
290	Fafard, Joseph	Montréal	52	6	136.00		136.00
291	Fafard, Praxède	Lanoraie	58	12	131.28		131.28
292	Fahey, Mary-Ann	Québec	78	12	204.45		204.45
293	Farnsworth, A.-Maria	Cookshire	75	12	91.50		91.50
294	Faucher, M.-Georgiana	Ste-Marguerite	49	6	37.50		37.50
295	Featherston, Ida-May	Lacolle	66	12	147.87		147.87
296	Fiset, Mme Didace	Rigaud	78	12	112.04		112.04
297	Fontaine, Mme Bruno	St-Hyacinthe	66	12	75.00		75.00
298	Fontaine, Mme Jean	Newbois	45	12	75.00		75.00
299	Forcier, Octavie	St-Ephrem-d'Uptpn	45	12	75.00		75.00
300	Forest, Délima	St-Jacques	56	12	75.00		75.00
301	Forest, Georgine	Trois-Rivières	54	12	91.22		91.22
302	Forget, Mme Hubert	Montréal	65	12	75.00		75.00
303	Forget, Julie-Olympe	St-Colomban	67	12	75.00		75.00
304	Forgues, Philomène	Ste-Claire	73	12	75.00		75.00
305	Forrest, Adah-M	Sherbrooke	54	6	153.09		153.09
306	Forsyth, Alice-I	Montréal	47	12	316.38		316.38
307	Fortin, Elzire-M. (Mme Jos. Nadeau)	Jonquières	42	12	101.67		101.67
308	Fortier, M.-Clarida (Mme Marcel, Lecours)	St-Léon-de-Standon	43	12	82.92		82.92
309	Fournier, Mme G.-H	St-Jean-Port-Joli	77	12	75.00		75.00
310	Fournier, M.-Lse (Mme J.-P. Gagné)	Québec	53	12	94.52		94.52
311	Fradet, Henriette	Montréal	59	12	114.92		114.92
312	Fradet, M.-Césarie	Québec	64	12	140.88		140.88
313	Fraser, Mme Alexandre	N.-D.-du-Lac	66	12	75.00		75.00
314	Frégeau, Amanda	North Stukely	56	12	75.00		75.00
315	Fregeau, Lucie	North Stukely	55	12	75.00		75.00
316	Fuller, Alice	Coaticook	64	12	109.29	0.78	108.51
317	Gadbois, Aurélie	St-Liboire	66	12	75.00		75.00
318	Gadbois, Emélie (Mme Jos. Pilon)	Ste-Hélène	46	12	108.24		108.24
319	Gagné, A. Delvina (Mme Eloi Lemay)	Disraeli	60	6	72.27		72.27

TABLEAU—D—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
320	Gagné, Célanire	Quai-de-Rimouski	55	12	75.00		75.00
321	Gagné, Denise	Quai-de-Rimouski	57	12	75.00		75.00
322	Gagné, Nathalie	Sherrington	63	12	122.16		122.16
323	Gagné, Sarah (Mme Jos. Laverdière)	Knowlton	56	18	112.50		112.50
324	Gagnier, Mme E.-Nap	Québec	73	12	86.49		86.49
325	Gagnon, M.-Adèle-P	Isle-Verte	60	12	75.00		75.00
326	Gagnon, Mme Anna-A	Ste-Hélène	52	12	96.68		96.68
327	Gagnon, Mme Emile	Chambord	62	12	75.00		75.00
328	Gagnon, Georgiana	L'Avenir	59	12	75.00		75.00
329	Gagnon, Louis	Girard	77	12	142.86		142.86
330	Gagnon, Mme Maxime	St-Elie-de-Caxton	66	12	90.43		90.43
331	Gagnon, M.-Julie	St-Michel	64	12	75.00		75.00
332	Gagnon, Joséphine-Elmina	St-François	52	12	76.35		76.35
333	Gagnon, P.-C	St-Michel	79	12	300.00		300.00
334	Gagnon, Perside-M.-S	L'Assomption	57	12	75.00		75.00
334	Gagnon, M.-Sophie	Girard	86	12	75.00		75.00
335	Gallagher, François	Montréal	88	12	300.00		300.00
336	Gamache, Elmire (Mme Jos. Lebel)	St-Roch-des-Aulnaies	53	12	127.80		127.80
337	Gamache, Mme Phydime	St-Modeste	53	12	75.00		75.00
338	Garneau, Jean	Montréal	78	12	75.00		75.00
339	Gareau, Malvina (Mme Jos Léger)	Montréal	58	6	48.04		48.04
340	Garneau, Odile (Mme Frédéric Drolet)	Neuville	61	12	75.60		75.60
341	Gaudet, Elodie	Garonne, Sask	76	12	75.00		75.00
342	Gaudreau, Mme Joseph	Montréal	60	12	191.40		191.40
343	Gaudreault, Julia (Mme Jos. Gagnon)	Ste-Agnès	62	6	37.50		37.50
344	Gaudreau, Rosalie	Farnham	47	12	75.00		75.00
345	Gauthier, Anna-Marie	Ville-de-Roberval	47	12	90.56		90.56
346	Gauthier, Mme Joseph	St-Elphège	50	12	75.00		75.00
347	Gélinas, Mme Joseph	St-Barnabé-Nord	59	18	112.50		112.50
348	Gélinas, Napoléon	Montréal	69	12	300.00		300.00
349	Gélinas, Mme Zotique	Shawinigan-Falls	53	12	75.00		75.00
350	Gendron, M.-Isola	St-Liboire	54	12	76.56		76.56
351	Genest, Délia	Montréal	71	12	75.00		75.00
352	Geoffroy, E.-Sévérine	St-Léonard-d'Acton	62	12	75.00		75.00
353	Gervais, Mme J.-B	N.-D.-des-Bois de Chesham	67	12	102.69		102.69
354	Gervais, J.-H	Montréal	56	12	300.00		300.00
355	Gervais, Noé	St-Charles	84	12	300.00		300.00
356	Giard Florine	Montréal	60	12	173.16		173.16
357	Giguère, Marie	St-Zacharie	67	12	113.92		113.92
358	Gilmour, David-M	Montréal	72	12	300.00		300.00
359	Gingras, Malvina	St-Hyacinthe	58	12	144.04		144.04
360	Girard, Edouard	Lacolle	74	12	131.02		131.02
361	Girard, Mme J.-Chrysostôme	Napierville	78	12	150.00		150.00
362	Girard, Julie (Mme Arthur Lavoie)	Rang Portage	56	6	38.61		38.61

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
363	Girard, M.-Virginie	St-Célestin	56	12	78.00		78.00
364	Girouard, Mme J.-Bte	Ste-Geneviève	68	12	75.00		75.00
365	Giroux, Alphonsine	Trois-Rivières	62	12	131.61		131.61
366	Giroux, Azilda	Ste-Angèle	58	12	75.00		75.00
367	Giroux, M.-Lse Azilda	St-Valentin	58	12	221.02		221.02
368	Giroux, Rose-Anna M.-V.	Coaticooke	40	12	94.42		94.42
369	Godbout, Mme Jean	Québec	70	12	100.80		100.80
370	Gonger, Mme Théophile	Montréal	72	12	75.00		75.00
371	Gorman, Marie-Annie	Québec	43	12	94.98		94.98
372	Gorman, Mary-Jane	Danville	67	12	118.12		118.12
373	Gosselin, Ida-Philomène	Ste-Sophie	45	6	46.30		46.30
374	Gosselin, Rose-Emma	Québec	67	12	94.50		94.50
375	Gougeon, Marie-Mériza	Ste-Etienne	42	6	57.10		57.10
376	Goulet, Eugénie	St-Ferréol	78	12	75.00		75.00
377	Goulet, Marie-Louise	St-Hyacinthe	57	12	75.00		75.00
378	Grafton, Martha	Montréal	69	12	451.66		451.66
379	Grandmont, Mme Elzéar	Champlain	50	12	75.00		75.00
380	Grant, Isabel a	Montréal	57	12	581.82		581.82
381	Gravel, Joséphine	Château-Richer	59	12	197.61	8.41	189.20
382	Gravel, Marie-Laure	Ste-Anne-de-Beaupré	59	12	75.00		75.00
383	Gravel, Marie-Louise	Montréal	63	12	75.00		75.00
384	Gravel, Mathilde	Ste-Agathe-des-Monts	72	12	75.00		75.00
385	Grégoire, Alida	St-Esprit	63	12	75.00		75.00
386	Grignon, Séraphine	Berthierville	64	12	92.67		92.67
387	Grondin, Alvine-Delvina	St-Ephrem-Tring	54	12	90.33		90.33
388	Guay, François-Xavier	Terrebonne	60	12	300.00		300.00
389	Guay, Henriette	St-Isidore	59	6	47.29		47.29
390	Guay, Mathilde	Ville de St-Jérôme	57	12	102.93		102.93
391	Guérin, Alphonsine	La-Tortue	67	12	83.10		83.10
392	Guérin, Mme Hilaire	Beauharnois	56	12	86.35		86.35
393	Guillette, Mme Trefflé	Marieville	81	12	75.00		75.00
394	Guillemette, Mme François	St-Isidore	69	12	75.00		75.00
395	Haggart, Jessie	Richmond	60	12	100.23		100.23
396	Hainse, Mme Nazaire	St-Pierre-Baptiste	61	12	75.00		75.00
398	Hall, Mary-Justine	Aylmer-Est	60	12	176.02		176.02
399	Hamel, Georgiana	Ste-Gertrude	39	12	75.00		75.00
400	Hamel, Marie-Sophronie	Québec	58	12	75.00		75.00
401	Hardy, Philomène	St-Casimir	78	12	75.24		75.24
402	Harper, Catherine	Montréal	68	12	506.38		506.38
403	Harper, Joséphine	Québec	57	9	126.87		126.87
404	Harrison, Anna	Ste-Félicité	49	12	78.73		78.73
405	Harvey, Mme Jean	La Malbaie	65	12	75.00		75.00
406	Hayden, Mme John	Sorel	66	12	98.85		98.85
407	Hébert, M.-P.-Zélire	Ste-Marie	60	12	125.87		125.87
408	Henderson, Mme J.-C	Thetford-Mines	63	12	75.00		75.00
409	Hennessey, Catherine	Holyoke Mass E.U.A.	53	12	151.56		151.56
410	Henry, Hélen	Montréal	73	12	360.00		360.00
411	Héon, Maria	St-Louis-de-Blandford	48	12	75.00		75.00
412	Hepburn, Elizabeth	Bury	58	12	251.82		251.82
413	Héroux, Mme Charles	Charlemagne	77	12	75.00		75.00
414	Hewton, Robert John	Montréal	60	12	623.87		623.87

TABLEAU—D—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
415	Houde, Mme Joséphine	St-Pierre-de-Charlesbourg	59	12	75.00		75.00
416	Houle, Mathilda (Mme A. Landry)	St-Germain-de-Grantham	48	6	37.50		37.50
417	Hudon, Adèle	Ottawa	67	12	98.10		98.10
418	Hudon, Arthémise	Kamouraska	67	12	75.00		75.00
419	Hudon, Emila	Trois-Pistoles	57	12	83.92		83.92
420	Hudon, Hélène	Montréal	62	12	75.00		75.00
421	Hudon, M.-Malvina	St-Louis-de-Kamouraska	68	12	75.00		75.00
422	Hudon, Marie	Hull	58	12	129.96		129.96
423	Humphrey, Charles-A	Pointe-aux-Trembles	71	12	851.01		851.01
424	Hunter, Agnès	Montréal	67	12	318.33		318.33
425	Hunter, Georgina	Montréal	61	12	800.76		800.76
426	Huot, Mme Antoine	St-Stanislas-de-Kostka	49	12	77.97		77.97
427	Imbeau, Mme Joseph	Grandes Bergeronnes	51	12	75.00		75.00
428	Ives, Caroline-L	Peebe	64	12	87.99		87.99
429	Jacques, Mme A.-Edmond	L'Epiphanie	65	6	75.07		75.07
430	Jalbert, M.-Emma (Mme T. Schmeler)	Haileybury	58	12	75.00		75.00
431	Jalbert, Mme J.-B	St-Raphel	64	12	79.11		79.11
432	Jasmin, Marie-Louise	Ste-Geneviève	54	12	154.16		154.16
433	Jean, Claire (Mme Jos. Rioux)	St-Jean-de-Dieu	57	12	75.00		75.00
434	Jean, Mme Louis	St-Jean-de-Dieu	63	12	75.00		75.00
435	Jenkerson, Alma-R	Bishops Crossing	61	12	75.00		75.00
436	Joubert, Clara	Sayabec	60	12	75.00		75.00
437	Keenan, Elizabeth	Greenlay	53	12	119.05		119.05
438	Kneeland, A.-W	Ste-Anne-de-Bellevue	66	6	525.00		525.00
439	Killaly, Mme Richard H	Ste-Catherine, Ont	49	12	365.37		365.37
440	Kinghorn, Mary	Kinnear's-Mills	67	12	115.29		115.29
441	L'Abbé, Marie-Emilie	Montréal	66	12	75.00		75.00
442	Labelle, Marie-Laura	Montréal	56	6	114.52	.90	113.62
443	Laberge, C. (Mme O. Beauvais)	Montréal	58	6	37.50		37.50
444	Laberge, Mme Nazaire	St-Gédéon	72	12	75.00		75.00
445	Labonté, Mme Charles	Danville	70	12	85.78		85.78
446	Labonté, Mme Joseph	St-Ephrem Sta	71	12	79.20		79.20
447	Labrie, Mme François	St-Eloi	68	12	75.00		75.00
448	Lacerte, Mme Raphaël	Yamachiche	71	12	75.00		75.00
449	Lachambre, Mme Alexis	St-Herménégilde-de-Barford	58	12	91.95		91.95
450	Lachance, Joséphine	Lévis	61	12	142.65		142.65
451	Lachance, Marie-Louise	St-Bruno	67	12	75.00		75.00
452	Lachapelle, M.-E. Langlois	Montréal	71	12	139.50		139.50
453	Lacroix, Adélaïde	Québec	64	12	75.00		75.00
454	Lacroix, Mme Emilien	Roxton-Falls	80	12	75.00		75.00
455	Lacroix, Henriette	Montréal	57	12	75.00		75.00
456	Laflamme, Mme Jean	St-Fabien-de-Panet	50	12	80.55		80.55
457	Lafleur, Mme Noé	Québec	60	12	120.37		120.37
458	Lafontaine, Melanie	Paquetteville	58	12	121.75		121.75
459	Lafortune, Camille	Montréal	58	12	94.35		94.35

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
460	Laistres, Mme Stanislas	Privat	62	12	106.47		106.47
461	Lajeunesse, M.-Cédulie	Québec	69	12	118.62		118.62
462	Lalancette, Virginie	Chicoutimi-Ouest	58	12	75.00		75.00
463	Laliberté, Joséphine	Ste-Croix-Village	58	12	102.00		102.00
464	Lalime, Mme Magloire	Ste-Haycinthe	69	12	200.94		200.94
465	Lalonde, R.-Alphonsine (Mme Noé Deschamp)	Ste-Justine-de-Newton	60	12	105.21		105.21
466	Lamarche, Joséphine	Pointe-aux-Trembles	62	6	68.86		68.86
467	Lambert, Mme Auguste	St-Boniface	82	12	119.10		119.10
468	Lambert dit Champagne Mme O	St-Zacharie	84	12	80.08		80.08
469	Lamontagne, M.-Adèle	Québec	56	12	75.63		75.63
470	Landry, M.-Sarah	Lowell Mass E.U.A	64	12	75.00		75.00
471	Landry, Sophie	St-Anselme	58	12	110.94		110.94
472	Langevin, Estelle	Notre-Dame-de-Portneuf	52	12	153.26		153.26
473	Langlais, Florida	Cacouna	48	12	75.00		75.00
474	Langlais, Hermance-A	Montmagny	51	12	49.10		49.10
475	Langis, Mme Ferdinand	Shawinigan-Falls	60	12	75.00		75.00
476	Langlois, Alphonsine	St-Casimir	56	12	78.81		78.81
477	Lanouette, Mme Ephrem	St-Maurice	64	12	75.00		75.00
478	Laperrière, Evagéline	Shawinigan	58	12	75.00		75.00
479	Lapierre, Alice	St-Sébastien	43	12	95.49		95.49
480	Lapierre, André	Ste-Julienne	71	12	300.00		300.00
481	Lapierre, Mme André	Ste-Julienne	68	12	148.83		148.83
482	Laplante, Mme F	St-Gédéon	69	12	75.00		75.00
483	Lapointe, Anna	Chicoutimi	49	12	94.71		94.71
484	Lapointe, Anne-Agnès	St-Louis-de-Kamouraska	58	12	75.00		75.00
485	Lapointe, Marie-Caroline	St-Louis-de-Kamouraska	75	12	158.85		158.85
486	Lapointe, M.-Lse Léda	Kamouraska	49	12	75.00		75.00
487	Laporte, Valérie (Mme C. Perrault)	Montréal	56	12	101.22		101.22
488	Laporte, Vitaline	Ste-Béatrix	70	12	94.50		94.50
489	Laprès, Marie	Montréal	68	12	75.00		75.00
490	Laramée, Mme Charles	St-Etienne-de-Bolton	72	12	81.34		81.34
491	Laroche, Joséphine	St-Octave-de-Dosquet	61	12	75.00		75.00
492	Laroche, Mathilda	St-Pierre-les-Becquets	43	12	76.14		76.14
493	Larose, Mme Hermenégilde	St-Thomas d'Aquin	73	12	116.80		116.80
494	Larue, Alphonsine	Québec	73	12	142.69		142.69
495	Lasonde, Adèle-L	Nicolet	84	12	79.34		79.34
496	Lavallée, Emma (Mme Désiré Champagne)	St-Norbert	52	12	122.34		122.34
497	Laventure, Nathalie	St-Ours	82	12	75.00		75.00
498	Lavergne, Azilda (Mme C. St-Onge)	Ste-Flore	54	12	75.00		75.00
499	Laverrière, Emilie	Beauport	74	12	75.00		75.00
500	Lavigne, Arthémise	St-Placide	64	12	75.00		75.00
501	Lavoie, Adélaide	Québec	62	12	81.48		81.48
502	Lavoie, Dina (Mme L. Sirois)	St-Jean-de-Dieu	67	6	75.00		75.00
503	Lawless, Lucinda-E	Montréal	67	12	682.14		682.14

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
504	Lawlor, Mary	Frampton-Ouest	65	12	93.75		93.75
505	Lebel, Adèle	N.-D.-du-Mont-Carmel	58	12	75.00		75.00
506	Lebel, Eugénie	Fraserville	42	12	79.35		79.35
507	Lebel, Georgina	St-Pacôme	67	12	75.00		75.00
508	Leblanc, Cléophas	Montréal	69	12	617.99		617.99
509	Lecavalier, Mme Maxime	St-Laurent	80	12	75.00		75.00
510	Leclerc, Mme Didier	Baie-St-Paul	69	12	75.00		75.00
511	Lecuyer, Rosalie (Mme J. Houle)	Montréal	62	12	88.71		88.71
512	Ledoux, Lina	Montréal	45	12	225.13		225.13
513	Leduc, Emérentienne	Roxton-Falls	46	12	89.28		89.28
514	Lefebvre, Adeline	Laprairie	70	11	75.00		75.00
515	Lefebvre, Alphonse	Belœil	79	12	269.93		269.93
516	Lefebvre, Elizabeth (Mme Pierre Jackson)	St-Rémi	49	12	132.00		132.00
517	Lefebvre, M.-Olive	St-Justine	71	12	188.25		188.25
518	Lefebvre, Charles Albert	Québec	62	12	574.67		574.67
519	Légaré, Mme Rémi	Victoriaville	69	12	87.18		87.18
520	Legault, Mme Théophile	Lac-Masson	66	12	75.00		75.00
521	Lemarier, Mme H	St-Raphaël d'Aston	65	12	75.00		75.00
522	Lemay, Mme Wm	St-Maurice-de-Thetford-Mines	65	12	75.00		75.00
523	Lemelin, Alvine (Mme C. Mercier)	Québec	61	12	88.68		88.68
524	Lemieux, Mme Alphonse	St-Philémon	55	12	75.00		75.00
525	Lemire, Mme Joseph	Sherbrooke	70	12	75.00		75.00
526	Lemire, Marie	L'Assomption	74	12	103.08		103.08
527	Lemoine, Mme Louis	St-Pierre-de-Broughton	70	12	75.00		75.00
528	Lepetit, Mme Octave	Victoriaville	58	12	75.00		75.00
529	Lépine, Virginie	Wolton	76	12	81.00		81.00
530	Leroux, Mme Auguste	St-Nicolas	55	12	115.24		115.24
531	L'Espérance, Mme Hen	Québec	62	12	75.00		75.00
532	Lessard, Mme Arthur	Québec	48	12	75.00		75.00
533	Lessard, Delphina	Beaupré	61	12	75.00		75.00
534	Létourneau, Mme Antoine	Québec	61	12	75.00		75.00
535	Levasseur, M. Eloïse	St-Léonard	73	12	75.00		75 00
536	Levert, Angèle (Mme P. Bourgeois)	La-Nation	49	12	102.21		102.21
537	Levesque, Anna	St-Pascal	43	6	37.50		37.50
538	Levesque, Mme Cléophas	Montréal	77	12	75.00		75.00
539	Levesque, Mme Ophidie	Lac-au-Saumon	67	12	75.00		75.00
540	Liénard Mme François	St-Rémi	60	12	167.28		167.28
541	Lloyd, Mary Elliot	Québec	50	12	75.00		75.00
542	Lockquell, Armand	Québec	62	12	308.22		308.22
543	Longpré, Rachel	Cartierville	52	6	47.25		47.25
544	Lord, Mme Emmanuel	Berthierville	66	12	126.69		126.69
545	Loubier, Anna	Québec	42	12	94.48		94.48
546	Loubier, Mme Fortunat	St-Gédéon	68	12	81.32		81.32
547	Loughery, Violet	Granby	54	12	108.39		108.39
548	Lucier, Isaac	Roxton Falls	84	12	152.28		152.28
549	Lusignan, Exilda	St-Ephrem d'Upton	67	12	104.70		104.70

TABLEAU D.—*Suite.*

Nos	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
550	Lussier, Mme I.	Montréal	74	12	150.00	.....	150.00
551	Luttrell, Jane	Montréal	65	12	357.81	.....	357.81
552	Macauley, Mme W.-B.	Toronto	51	12	306.67	.....	306.67
553	Mackay, Ellen	Montréal	58	12	226.05	.....	226.05
554	Mackay, James-Arthur	Elbow, Sask.	67	12	300.00	.....	300.00
555	Mackay-Wolff, Mme Mary M.	Montréal	69	12	450.15	8.00	442.15
556	Mackercher, John	Montréal	79	12	1050.00	.....	1050.00
557	MacLeod, Mme W.-R.	Sherbrooke	73	12	290.70	.....	290.70
558	Magnan, J.-B.-Ernest	Pont-Maskinongé	63	12	112.53	.....	112.53
559	MajorMme Théop.	Montréal	68	12	75.00	.....	75.00
560	Malouin, Mme Jos.-Sébas.	Portage-Griffon	55	12	75.00	.....	75.00
561	Manseau, M.-Oct. Vitaline	St-Pierre-de-Dunham	46	12	76.24	.....	76.24
562	Marceau, Eugénie	St-Michel	68	12	75.00	.....	75.00
563	Marceau, Marcelline	Ste-Hénédine	66	12	197.52	.....	197.52
564	Marchand, Henriette	Nicolet	73	12	75.00	.....	75.00
565	Marcotte, Marie-Anne (Mme C. Hébert)	St-Grégoire	62	12	97.36	3.24	94.12
566	Marcoux, Elmire	St-Anselme	64	12	75.00	.....	75.00
567	Marcoux, P.-U.	St-Félix-de-Valois	75	12	300.00	.....	300.00
568	Marcoux, Mme P.-U.	St-Félix-de-Valois	71	12	75.00	.....	75.00
569	Marier, Anna	Drummondville	52	12	85.65	.....	85.65
570	Marion, Emelie	St-Jacques	60	12	75.00	.....	75.00
571	Marion, Julie	St-Jacques-de-l'Achigan	69	12	75.00	.....	75.00
572	Marquis, Mme L.	St-Honoré	67	12	75.00	.....	75.00
574	Marsan, Azéline	St-Esprit	78	12	83.64	.....	84.64
575	Martel, Jean-Bte	Montréal	70	12	220.65	.....	220.65
576	Martel, Mme Etienne	Sandy-Bay	72	12	75.00	.....	75.00
577	Martel, Marcelline	St-Isidore d'Auckland	65	12	75.00	.....	75.00
578	Martel, Mme Timothée	Verdun	63	12	75.00	.....	75.00
579	Martin, Catherine	Montréal	60	12	310.66	.....	310.66
580	Martin, Catherine-Maria	Pointe-Fortune	64	12	187.52	.....	187.52
581	Martin, Lumina	Joliette	43	12	75.00	.....	75.00
582	Martineau, Amanda	Ste-Thérèse-de-Blainville	51	6	37.50	.....	37.50
583	Martineau, Malvina	Ste-Thérèse	62	12	141.21	.....	141.21
584	Martineau, Zéphirine	St-Michel	63	12	105.30	.....	105.30
585	Massé, Noel, Mme Hélène	Nicolet	61	12	75.00	.....	75.00
586	Massé, Odile	St-Hyacinthe	66	12	91.92	.....	91.92
587	Massicotte, Rose-Anna	Maskinongé	51	12	75.00	.....	75.00
588	Masten, Geo.-L.	Coaticook	84	12	791.60	.....	791.60
589	Matthieu, Annie-Eliza	Joliette, Ills, E.U.A.	65	12	75.00	.....	75.00
590	Matthieu, Eliza-J.	Brownsbury	53	12	109.53	.....	109.53
591	Mathieu, Joséphine	Beauceville	52	12	87.58	.....	87.58
592	Mathieu, Vitaline	Bouchette	43	6	55.16	.....	55.16
593	Mauffette, Mme J.-O.	Ile-Perrot	78	12	173.90	.....	173.90
594	McBrotney, Isabella, G.	Calgary, Alberta	63	12	547.14	.....	547.14
595	McCarragher, Joseph	Bryson,	70	12	133.81	.....	133.81
591	McCarthy, Mme Thomas.	Saywerville	50	12	99.37	.....	99.37
597	McCarney, Mme James.	Ormstown	62	6	101.25	.....	101.25
598	McCurdy, J.-K.	West Summerland, B.C.	59	12	152.22	.....	152.22
599	McDonald, Honorine (Mme Ls Aubry)	St-Grégoire	62	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
600	McGarry, Harriet	Montréal	70	12	190.86		190.86
601	McGibbon, Catherine	Pinkerton	72	12	75.00		75.00
602	McGown, Mme J.-G.-W.	Montréal	64	12	327.74		327.74
603	McGregor, Mme James	Los-Angeles, Cal. E. U. A.	63	12	449.66		449.66
604	MacKenzie, Marie	St-Charles	69	12	98.04		98.04
605	McMartin, Jane	Montréal	88	12	83.49		83.49
606	McMullen, Mme Enos	Montréal	67	12	125.62		125.62
607	McMurray, Stéphanie (Mme G. Montpetit)	Coteau Sta	58	12	156.87		156.87
608	McNeil, Margaret (Mme Wm McWhirter)	New-Richmond	57	12	126.92	1.40	125.52
609	Ménard, M.-J.-Achillia	Les-Cèdres	51	12	97.78		97.78
610	Mercier, Joséphine	Québec	78	12	189.48		189.48
611	Mercier, Marie-Louise	Sayabec	61	12	75.00		75.00
612	Murry, Elma-J	Saskatoon	69	12	75.00		75.00
613	Michaud, Albertine	St-Clément	41	12	74.70		74.70
614	Michaud, Florida	Kamouraska	62	12	75.00		75.00
615	Michaud, Mme François	St-Louis-du-Ha ! Ha !	81	12	75.00		75.00
616	Michaud, Mme Honoré	St-Hubert	77	12	75.00		75.00
617	Millan, Sarah	Montréal	72	12	475.08		475.08
618	Miller, Cécilia	Clarenceville	67	12	93.50		93.50
619	Milot, Victor	St-Barnabé-Nord	62	12	240.76		240.76
620	Mirault, Mme Joseph	Montréal	79	12	75.00		75.00
621	Mirault, Mme A	St-Esprit	63	12	75.00		75.00
622	Miville, Mme Auguste	Cap-Chat	50	12	75.00		75.00
623	Moffet, Zoé	Montréal	57	12	96.60		96.60
624	Monfet, Emélia (Mme E. Tousignant—	Montréal	57	12	161.31		161.31
625	Monette, Léopoldine	Montréal	51	27	178.65		178.65
626	Monier, Mme Wm	N.-D.-des-Laurentides	75	12	129.34		129.34
627	Montminy, Mme G.-F	St-Gilles	63	12	75.00		75.00
628	Moreau, Virginie	Laval-des-Rapides	57	12	75.00		75.00
629	Morel, Résilda	St-Tite-des-Caps	57	12	75.00		75.00
630	Morency, Eugénie	Ile-Verte	56	12	75.00		75.00
631	Morin, Azilda	St-Raphaël	71	12	75.00		75.00
632	Morin, Marie-J.-Leda	St-Romuald	41	12	152.70		152.70
633	Morin, Marie-Antoinette (Mme J.-P. Carbonneau)	Sth Medford, Mass, E.U.A.	51	12	75.00		75.00
634	Morin-M.-Leda	St-Evariste	54	12	75.00		75.00
635	Morissette Mme Adélaïde	St-Grégoire	57	12	75.00		75.00
636	Morissette, Célanire	Québec	73	12	75.00		75.00
637	Morissette, Denyse	Québec	55	12	79.75		79.75
638	Morneau, Mme Charles	Mont-Joli Sta	55	12	75.00		75.00
639	Morneau, Philomène	Québec	73	12	99.00		99.00
640	Morrow, Edith	Montréal	57	12	352.84		352.84
641	Moss, Mme Andrew	Everette, Mass. E.U.A	71	12	75.00		75.00
642	Moss, Florence-H	Montréal	61	12	437.46		437.46
643	Mountain, Esther	Québec	59	12	134.71		134.71
644	Mulvena, Catherine	St-Félix-de-Kingsey	73	12	81.66		81.66
645	Murray, Mme James-H	Montréal	60	12	169.24		169.24

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
646	Nadeau, Mme François	St-Gervais	79	12	75.00		75.00
647	Neilan, Maggie	St-Alphonse-de-Rodriguez	40	6	40.36		40.36
648	Newell, Mme Arthur-S.	Waterloo	69	12	124.03		124.03
644	Nicols, Caroline	Montréal	71	12	262.20		262.20
650	Nicole, Mme Pierre	Montmagny	60	12	75.00		75.00
651	Noel Alméria	Québec	52	12	98.07		98.07
652	Noel Jeanne-M. (Mme Noé Rousseau)	Trois-Rivières	49	6	39.00		39.00
653	Noel Julie	Québec	58	12	75.00		75.00
654	Normandin Malvina	Grand'Mère	61	12	101.02		101.02
655	Nourry Pamélia	St-Valère Bulstrode	51	12	75.00		75.00
656	O'Bready Sylvina	Danville	61	12	115.74		115.74
657	Odell, Sarah-J	Lacolle	65	12	177.70		177.70
658	Odell, Walter	Eustis	59	12	300.00		300.00
659	O'Grady Annie	St-Edouard-de-Frampton	65	12	110.49		110.49
660	O'Grady Annie-M.	Westmount	64	12	508.56		508.56
661	O'Neill Elizabeth	Lacolle	60	12	117.30		117.30
662	O'Reilly, M.-Hélène	St-Pat.-de-Beaurivages	68	12	75.00		75.00
663	Otis, Cléophée	Lévis	64	12	75.00		75.00
664	Ouellet, Mme Joseph	St-Pascal	60	12	75.00		75.00
665	Ouellet, Joséphine	Rivière-du-Loup	62	12	75.00		75.00
666	Ouellet, Marie-Anne	Ste-Flavie	48	12	130.32		130.32
667	Ouellet, Marie-Elizabeth-C	Rivière-Ouelle	54	12	21.76		21.76
668	Ouellet, M.-D.-Joséphine	Loretteville	79	12	75.00		75.00
669	Ouimet, Melanie (Mme A.-O. Pagé)	Ste-Thérèse	42	12	105.45		105.45
670	Pagé, M.-Exilda	Québec	58	6	101.53		101.53
671	Pagé, Richard	Montréal	61	12	300.00		300.00
672	Palmer, Jane-V	Montréal	58	12	232.36		232.36
673	Papineau, Mélina	Magog	67	12	75.00		75.00
674	Paquet, Daniel	Iles-de-la-Madeleine	70	12	267.49		267.49
675	Paquet, Mme Docithée	St-Philippe-de-Chester	71	12	75.00		75.00
676	Paquet, Mme Fortunat	St-Gabriel	60	12	75.00		75.00
677	Paquet, J.-B	Montréal	63	12	300.00		300.00
678	Paquette, Marie-M. (Mme H. Grégoire)	St-Emile	55	6	43.20		43.20
679	Paquette, Mme Napoléon	Frelighsburg	67	12	78.04		78.04
680	Paquin, Mme Narcisse	St-Ubalde	77	12	75.00		75.00
681	Paradis, Charles	Montréal	80	12	300.00		300.00
682	Paradis, M.-Delvina	Garneau	64	12	108.96		108.96
683	Paradis, Mme Magloire	Lyster Sta	75	12	83.78		83.78
684	Paradis, Mme Stanislas	St-Hugues	58	12	75.00		75.00
685	Parent, Dina	St-Isidore	68	12	75.00		75.00
686	Parent, Marie Adèle	St-Isidore	59	12	75.00		75.00
687	Parent, Marie-Rosalie	Giffard	65	12	215 97		215.97
688	Parsons, Siméon-H	Paris, Ont	71	12	644.00		644.00
689	Payer, Anysie	Notre-Dame-de-Ham	49	12	76.65		76.65
690	Pélissier, Amanda	St-Aimé	39	6	37.92		37.92
691	Pélisson, Philomène	Loretteville	71	12	114.00		114.00
692	Pelletier, Mme Eusèbe	Québec	72	12	87.93		87.93
693	Pelletier, M.-L Clara	St-Samuel-de-Gayhurst	59	12	88.82		88.82

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
694	Pelletier, Mme H.-B	Québec	74	12	95.88		95.88
695	Penney, Maria	Loretteville	65	12	102.48		102.48
696	Pepin, Marie-Louise	Québec	57	12	201.21		201.21
697	Perley, Mme W.-F	Stanbridge-Est	61	12	201.58		201.58
698	Perras, Mme Joseph	Brousseau, Sta	53	12	118.35		118.35
699	Perrault, Joseph Narcisse	Montréal	56	12	1,016.40		1,016.40
700	Perron, Mme Alphonse	Bassin-de-Chambly	78	12	75.00		75.00
701	Perron, Henriette (Mme Wm Girard)	Mille-Vaches	52	12	75.00		75.00
702	Peyton, Mathilda-F	Montréal	60	12	133.04		133.04
703	Pilon, Mme Armiens	St-Pla ide	68	12	75.00		75.00
704	Pineau, Mme Alexandre	Causapscal	67	12	75.00		75.00
705	Plaisance, M.-Antoinette	Lotbinière	56	12	81.16		81.16
706	Plamondon, Mme Joseph	Québec	53	12	97.50		97.50
707	Plante, Mme Joseph	St-Nicolas-Est	57	12	75.00		75.00
708	Plouffe, Florentine (Mme Jos Mainville)	Ste-Emelie de l'Energie	52	12	87.84		87.84
709	Plouffle, Marie-Nathalie	Brigham	56	6	80.68		80.68
710	Plourde, Marie-Louise	St-Léon	72	12	75.00		75.00
711	Poirier, Mme Marie-L	Montréal	59	12	127.04		127.04
712	Poitras, Aurelie	Montmagny	60	12	119.96		119.96
713	Poliquin, Mme Lumina-G	Montréal	75	12	83.84		83.84
714	Pothier, Octavie	Trois-Rivières	50	12	94.95		94.95
715	Potvin, Mme Alfred	Plessisville	78	12	75.00		75.00
716	Potvin, Mme Alfred	Hébertville	71	12	75.00		75.00
717	Potvin, Mme Joseph	Montréal	58	12	75.00		75.00
718	Poupart, Alma (Mme F. Roy)	Laprairie	45	12	90.42		90.42
719	Poupart, Pierre-E	Montréal	82	12	351.80		351.80
720	Prégent, Philomène	Montréal	48	12	110.30		110.30
721	Prémont, Mme Joseph	Québec	79	12	216.65		216.65
722	Prémont, Marie-Ombeline	Ste-Famille	72	12	111.51		111.51
723	Prévost, Mme Charles	Sacré-Cœur-de-Jésus	56	12	75.00		75.00
724	Prévost, Marie	St-Charles	55	12	92.94		92.94
725	Primeau, L.-A	Montréal	75	12	700.33		700.33
726	Proctor, Margaret	Bourg-Louis	60	12	197.85		197.85
727	Proulx, Eléonore	Ste-Agathe	69	12	75.00		75.00
728	Proulx, Joséphine	Montréal	62	12	172.95		172.95
729	Proulx, Julienne	Montréal	68	12	82.59		82.59
730	Proulx, Rose-Anna	St-Camille	49	12	85.56		85.56
731	Proulx, Mme Zoé	Centredale, R.-I. E. U. A	71	12	75.00		75.00
732	Provencal, Prosper	Beauport	80	12	199.44		199.44
783	Provencher, Mme Edouard	St-Felix-de-Kingsey	72	12	75.00		75.00
734	Quintal, Emma	St-Isidore	66	12	75 00		75.00
735	Quintal, Marie-Celinie	Wickham-Ouest	63	12	116.58		116.58
736	Rainville, Mme Louis	St-Félix-de-Valois	63	12	75.00		75.00
737	Ratté, M.-Célina	St-Valier	79	12	107 25		107.25
738	Rebetez, Mme J.-P	Nicolet	81	12	96.57		96.57
739	Reed Lucy	Ulverton	76	12	75.00		75.00
740	Reid, Elizabeth-J	St-Augustin	57	12	424.76		424 76
741	Remillard, Mme Jacob	Acton-Vale	76	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
742	Renaud, Julie-Liza	N.-D.-d'Hébertville	49	12	124.30		124.30
743	René, Léonide	Ham-Nord	55	12	151.28		151.28
744	Rhéaume, Marie-Joséphine	St-Bernard	54	12	116.72		116.72
745	Rho, Lucinda (Mme Arthur Duval)	Nicolet	39	1	13.70		13.70
746	Richard, Ophidie	Padoue	52	12	94.32		94.32
747	Richard, Symphorose	St-Barnabé-Sud	73	12	82.84		82.84
748	Richardson, Martha-Elizabeth	Montréal	63	12	320.64	18.00	302.64
749	Riverin, M.-Adèle-A	Québec	45	12	91.65		91.65
750	Rivest, Mme Narcisse	Montréal	73	12	95.97		95.97
751	Roberge, M.-Ombeline	St-Jean-Chysostôme	56	12	107.40		107.40
752	Roberge, Philomène (Mme Jos. Poirier)	St-Anselme	65	12	75.00		75.00
753	Robert, Elmire	Varennes	75	12	75.00		75.00
754	Robert, M.-Lucie	St-Paul-d'Abbotsford	71	12	103.84		103.84
755	Robichaud, Mme Guillaume	Cacouna	75	12	95.64		95.64
756	Robichaud, Mme Ludger	St-Jacques	77	12	77.49		77.49
757	Robillard, Mme J.-Bte	Lanoraie	50	12	101.41		101.41
758	Robins, Bertha-Lilian	Montréal	60	12	814.20		814.20
759	Robins, S.-P	Montréal	87	12	1,050.00		1,050.00
760	Roch, Joseph-Alexis	Montréal	60	12	476.28		476.28
761	Rochette, Louise-Léocadie	Neuville	51	12	81.76		81.76
762	Rondeau, Cordélie-E	Island-Lake	50	12	376.35		376.35
763	Ross, Maggie-Maria	Vancouver, B. C	57	12	443.83		443.83
764	Rouleau, Mme Zéphirin	Ville-Marie	72	12	79.11		79.11
765	Rousseau, Marie-Anna	St-Charles	66	12	75.00		75.00
766	Rousseau, Marie-H	St-Michel	84	12	137.34		137.34
767	Rousseau, Mme Théophile	St-Simon	67	12	75.00		75.00
768	Rowell, Mme Seneca-P	Montréal	74	12	525.00		525.00
769	Rowland, Mme James	Lakeside	47	12	345.68		345.68
770	Roy, Amanda	St-Valier, Village	59	12	75.00		75.00
771	Roy, Elise-Fabiola	L'Assomption	63	12	99.60		99.60
772	Roy, Malvina	St-Anselme	69	12	75.00		75.00
773	Roy, M.-Odumine	St-Gervais	54	12	75.00		75.00
774	Roy, Pierre-Antoine	Loretteville	80	12	651.56		651.56
775	Roy, Wilhelmine	Lac-Mégantic	59	12	95.13		95.13
776	Royer, Bathilde	St-Désiré-du-Lac-Noir	49	12	116.04		116.04
777	Ruel, Amanda (Mme E.-G. Gagnon)	St-Charles	40	12	75.00		75.00
778	Ruel, P.-J	Québec	71	12	548.66		548.66
779	Ruelland, Aurélia	Québec	54	12	78.61		78.61
780	Ruelland, Laetitia	Québec	52	12	157.68		157.68
781	Russell, Margaret	Bristol	61	12	87.30		87.30
782	Sangster, J.-A	Westholme, B.C	59	12	450.02		450.02
783	Sauvageau, Adeline	Montréal	82	12	113.91		113.91
784	Sauvé, Alphonsine-A.-P	St-Hermas	57	12	277.77		277.77
785	Sauvé, Mme Napoléon	St-Placide	60	12	75.00		75.00
786	Savard, Mme Jos.-Ed	Chicoutimi	72	12	341.00		341.00
787	Scott, Martha-M	Westmuont	62	12	85.94		85.94

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
788	Seers, Alphonsine	Montréal	80	12	75.00		75.00
789	Séguin, Marie-Corinne	Québec	44	1	16.72		16.72
790	Sénécal, Joseph-H	Montréal	62	12	198.00		198.00
791	Sénéchal, Hermine	Montréal	83	12	136.95		136.95
792	Senneville, Mme Ludger	Baieville	68	12	87.72		87.72
793	Shaves, Agnès	Flatbush, N. Y. E. U. A.	61	12	579.21		579.21
794	Shufelt, Iola-J	Westmount	53	2	71.32		71.32
795	Simard, Pierre-Cléophas	Baie-St-Paul	59	12	199.35		199.35
796	Simard, Jos.-Toussaint	Baie-St-Paul	67	12	266.49		266.49
797	Simard, Mme Thomas	Rivière-du-Moulin	61	12	75.00		75.00
798	Simster, Mme Wm	Montréal	71	12	618.48		618.48
799	Simoneau, Mme Louis	Montréal	79	12	75.00		75.00
800	Simons, Julia	Lake Beauport	50	18	170.97		170.97
801	Simpson, Mme C.-E	Montréal	69	12	144.50		144.50
802	Simpson, Margaret-S	Noyon	64	12	103.92		103.92
803	Skinner, Janet-H	Melbourne	75	12	75.00		75.00
804	Sloan, Sélina	Montréal	71	12	478.12		478.12
805	Smith, Blanche-L	Moncton, N. B	62	12	347.55	7.50	340.55
806	Smith, Catherine	Québec	85	12	112.50		112.50
807	St-Hilaire, Vitaline	Baie-St-Paul	70	12	75.00		75.00
808	St-Laurent, Valida (Mme O. Fortin)	Contrecœur	40	12	106.74		106.74
809	St-Pierre, Léontine (Mme Jos. Ouellet)	N.-D.-de-la-Doré	58	6	45.71		45.71
810	St-Yves, M.-Amanda	St-Boniface-de-Shawinigan	50	12	77.34		77.34
811	Steere, Mary-E	Coaticook	65	12	430.66		430.66
812	Stephen, J.-P	Montréal	57	12	600.16		600.16
813	Surprenant, Marie-A.-P	Laprairie	47	6	63.77		63.77
814	Sutton, Emily	Sherbrooke	75	12	183.52		183.52
815	Sylvestre, Mme Victorine	Ste-Hélène	69	12	75.00		75.00
816	Symington, Agnès-C	Portland, Ore, E.U.A	55	12	254.58		254.58
817	Taillon, Célina	Château-Richer	60	6	50.20	2.60	47.60
818	Taillon, Delphine	Roxton-Falls	55	6	37.50		37.50
819	Taillon, Joséphine	Roxton-Falls	49	12	84.81		84.81
820	Talbot, Célina	Québec	69	12	95.58		95.58
821	Talbot, Flore	Montréal	72	12	75.00		75.00
822	Tanguay, Eliz.-D. (Mme X. Gagné)	St-Raphael	60	12	75.00		75.00
823	Tardif, Victoire	St-Pierre	65	12	75.00		75.00
824	Teasdale, Mme J.-S	Montréal	65	12	223.15		223.15
825	Tessier, Catherine	St-Etienne	78	12	110.92		110.92
826	Tétreault, Célina (Mme Rémi Tétreault)	St-Hyacinthe	56	12	125.44		125.44
827	Tétrault, Georgianna-A	St-Hyacinthe	65	12	75.00		75.00
828	Thériault, Judith	Thetford-Mines	75	12	75.00		75.00
829	Thériault, Mme Ls-E	Rivière-du-Loup	72	12	188.40		188.40
830	Tétreau, Léontine	Ste-Thérèse	45	12	116.40		116.40
831	Thibault, Augustine	Ste-Rose-du-Dégelé	56	12	115.08		115.08
832	Thibault, Elias-Charles	Montréal	65	12	267.56		267.56
833	Thibault, Mme J.-O	St-Jean-Deschaillons	72	12	132.90		132.90

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
834	Thibault, Marie	St-Luc	46	12	75.00		75.00
835	Thiffeault, Aglaé (Mme F.-H. Cossette)	St-Narcisse	59	12	90.48		90.48
836	Thomson, Annie	Hemmingford	62	12	244.80		244.80
837	Thomson, Jemima	Montréal	69	12	411.00		411.00
838	Thomson, Mme Malcolm	Toronto, Ont.	63	12	397.61		387.61
839	Thomson, Mme Wm	Coaticook	68	12	318.00		318.00
840	Thumas, Camille-L.-D	Waremme (Belgique)	78	12	165.15		165.15
841	Tondreau, Mme Joseph	St-Eugène	72	12	75.00		75.00
842	Tousignant, Clarisse	St-Norbert	63	12	116.67		116.67
843	Traquair, Christian-G	Montréal	56	12	203.37		203.37
844	Tremblay, Mme Alexis	Montréal	55	12	75.00		75.00
845	Tremblay, Clara	Broughton-Est	69	12	75.00		75.00
846	Tremblay, Mme Edmond	St-Hilarion	58	12	75.00		75.00
847	Tremblay, Elmire (Mme P. Simard)	Petite-Rivière	59	12	75.00		75.00
848	Tremblay, Emélia	Jonquière	38	6	41.35		41.35
849	Tremblay, Eugène	Beaumont	74	12	197.55		197.55
850	Tremblay, Georgianna	Cap d'Espoir	69	12	89.06		89.06
851	Tremblay, Jean-Bte	Les Eboulements	67	12	178.20		178.20
852	Tremblay, Marie	Cap-à-l'Aigle	44	6	48.78		48.78
853	Tremblay, Marie-C	Québec	60	12	135.87	1.26	134.61
854	Tremblay, Thomas	Ville de Baie-St-Paul	76	12	635.31		635.31
855	Trudel, Azilda (Mme A. Boudrias)	St-François-de-Sales	64	12	85.17		85.17
856	Trudel, Mme Delphine	Malbaie	65	12	75.00		75.00
857	Trumble, Emma	Québec	67	12	205.80		205.80
859	Turcotte, Alphonsine	St-Evariste	62	12	75.00		75.00
860	Turcotte, Arthémise	Québec	79	12	75.00		75.00
861	Turcotte, M.-Azeline	Ste-Thérèse	66	12	78.46		78.46
862	Turcotte, Cécile	St-Jean-Chrysostôme	65	12	97.37		97.37
863	Turcotte, M.-Edwidge	Ste-Thérèse-de-Blainville	74	12	107.26		107.26
869	Turcotte, M.-Eliza	Québec	48	6	37.50		37.50
865	Turcotte, Mathilde	Notre-Dame-de-Lévis	58	12	332.14		332.14
866	Turcotte, Paméla (Mme T. Leblanc)	Montréal	52	12	75.00		75.00
867	Turgeon, Wilhelmine	La Durantaye	49	8	72.22		72.22
868	Turmel, Célanire (Mme G. Faucher)	Ste-Marie	63	12	82.78		82.78
869	Turner, Mme Naura	Eaton	70	12	106.35		106.35
870	Vachon, Marie-Ludivine	Vallée-Jonction	39	7	51.21		51.21
871	Vaillancourt, Henri	Lachine	81	12	300.00		300.00
872	Vaillancourt, Olive	Robertsonville	81	12	75.00		75.00
873	Vaillancourt, Philomène	Québec	63	12	112.36		112.36
874	Vallière, Perpétue (Mme A. Legault)	Oka	56	12	100.05		100.05
875	Valois, Mme David	St-Gabriel-de-Brandon	72	12	75.00		75.00
876	Vébert, Stanislas,-A.-M	Valleyfield	58	12	323.10		323.10
877	Vermette, Malvina	St-Anselme	60	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
878	Verreault, Virginie (Mme Abel Gagné)	Sayabec	58	12	75.00	.....	75.00
879	Vezina, Amanda	Montréal	50	12	129.42	.....	129.42
880	Viens, Frédéric	Montréal	63	12	478.36	.....	478.36
881	Vignault, Alma	Lac-Mégantic	65	12	75.00	.....	75.00
882	Vigneault, Marie-Françoise	Pierreville	60	12	107.44	.....	107.44
883	Villemure, Célina	Trois-Rivières	49	12	108.78	.....	108.78
884	Villiard, Elie	St-Michel	65	12	75.00	.....	75.00
885	Walker-Sprague, Mme L.-A.	Coaticook	60	12	75.00	.....	75.00
886	Walsh, Bridget	Huntingdon	59	12	216.97	.....	216.97
887	Walsh, Mary-A.	Lebanon, N. H. E. U. A.	61	12	89.16	.....	89.16
888	Warren, Louis-E	Montréal	50	12	300.00	.....	300.00
889	Watson, Lilias	London, Ont	77	12	322.20	.....	322.20
890	Weed, Mary-Jane	Melbourne	43	6	46.29	.....	46.29
891	West, Mme J.-H.	Black-Cape	65	12	143.85	.....	143.85
892	Wilhelmy, Albina (Mme Vital Lafortune)	Montréal	61	12	75.00	.....	75.00
893	Wilkins, Ida	Toronto, Ont.	64	12	126.68	.....	126.68
894	Wilson, Margaret-Jane	Chambly-Canton	68	12	436.05	.....	436.05
895	Winchester, Rachel	Montréal	66	12	75.00	.....	75.00
896	Wood, Hélène-Gertrude	Knowlton	65	12	357.30	.....	357.30
897	Yates, Clara	Frelighsburg	55	12	75.00	.....	75.00
					$124,436.21	$57.06	$124,379.15

TABLEAU E

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1919-20 indiquant le revenu et la dépense ainsi que le capital.

LE REVENU	$ cts.	$ cts.
Montant voté par la législature (Item No 43) du budget	$ 2,000.00	
Allocation du gouvernement (2 Geo. V, ch. 27, s. 5)	27,000.00	
Retenue de 4% sur le fonds des écoles publiques (art. 3012, S. R. P. Q.,1909)	17,000.00	
Intérêt sur le capital (art. 3010, 3013 et 3024 S. R. P. Q., 1909)	10,235.50	
Surplus de l'ancien fonds de pension (art. 3018 S. R. P. Q., 1909)	4,208.00	
Retenue de 2½% sur le traitement des instituteurs et institutrices (art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	84,851.22	
Retenue de 2½% sur le traitement des inspecteurs d'écoles (art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	2,485.24	
Retenue de 2½% sur le traitement des professeurs des écoles normales (art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	906.25	
		$ 148,686.21
LA DEPENSE		
Par les pensions, chèques émis	$ 133,841.40	
Par les remboursements	2,209.17	
Par les dépenses d'administration	966.00	
Déposé au trésor de la Province allant au capital (art. 3010, 3024 S. R. P. Q., 1909)	57.06	
Surplus de l'année	11,612.58	
		$ 148,686.21
POUR LE COMPTE DU REVENU		
Surplus des années précédentes	$ 25,137.66	
Surplus de l'année	11,612.58	
		$ 36,750.24
POUR LE COMPTE DU CAPITAL		
Montant du capital le 1er juillet 1919	$ 206,440.93	
Porté au capital pour l'année 1919-20	57.06	
Le capital au 1er juillet 1920		$ 206,497.99

Québec, 13 septembre 1920.

Certifié,

JOS. MORIN.

Auditeur de la province.

TABLEAU F

Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire au 30 juin 1920.

PENSIONNAIRES	Nombre de pensionnaires	Moyenne de l'âge	Total des pensions	Moyenne des pensions
			$ cts.	$ cts.
Division d'après l'âge des pensionnaires :				
Instituteurs âgés de 56 ans et plus	83	67	29,548.95	356.01
Institutrices âgées de 56 ans et plus	592	65	71,427.03	120.85
Instituteurs âgés de moins de 56 ans	3	52	994.33	331.44
Institutrices âgées de moins de 56 ans	203	45	19,039.09	94.25
Veuves de pensionnaires	16	67	4,731.73	295.73
Totaux et moyennes totales	897	62	125,741.13	143.54
Pensionnaires décédés en 1919	41	66	5,733.89	139.85
Pensionnaires qui ont repris l'enseignement en 1919	1	52	94.50	94.50
Totaux et moyennes totales	42	66	5,828.39	138.77
Pensions accordées en 1919	58	51	8,828 54	152.21
Remboursements accordés en 1919	13	.....	1,211.07	.....

2 demandes de pension et 2 de remboursement sont restées en délibéré.

TABLEAU G

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU DES GRATIFICATIONS POUR LEURS SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1919–20

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR ALPHONSE-L. AUGER

Nombre d'écoles sous contrôle 148. Somme à distribuer $370.00.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
1	M. J.-A.-D. Brassard	Trois-Rivières	$ 20.00
2	Mlle Gabrielle Beaumier	Trois-Rivières	20.00
3	" Cécile Arsenault	Trois-Tivières	20.00
4	" Bertha Boisvert	Trois-Rivières	20.00
5	" Marie-Louise Therrien	Trois-Rivières	20.00
6	" Mélina Boisvert	Dumontier (St-Léon)	20.00
7	" Alexina Ladouceur	St-Justin	20.00
8	" Marie-Louise Lampron	St-Sévère	20.00
9	" Bertha Paquin	St-Charles-de-Mandeville	20.00
10	" Amélia Roy	Riv. du Loup No 2 (Louiseville)	20.00
11	" Maria Saucier	Riv. du Loup No 2 (Louiseville)	20.00
12	" Gabrielle Magnan	St-Joseph-de-Maskinnongé	20.00
13	" Alma Boisclair	Charette	20.00
14	" Flore Malbœuf	St-Barthélémi	20.00
15	" Cécile Boulanger	Yamachiche	20.00
16	" Mathilde Faucher	Ste-Angèle-de-Prémont	20.00
17	" Antoinette Lamy	St-Barnabé	20.00
18	" Evélina Allard	Hunterstown	15.00
19	Mme Camille Brizard (Bertha Lapointe)	St-Cuthbert	15.00
		Total	$ 370.00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR A. BEAUDET

Nombre d'écoles sous contrôle 152. Somme à distribuer $380.00.

20	Mlle Obéline Doyle	St-Pierre de Broughton	$ 20.00
21	" Aurore Lecours	St-Antoine de Pontbriand	20.00
22	" Mary Murphy	Inverness	20.00
23	" Rosa De Billy	Ste-Sophie	20.00
24	" Noémie Gilbert	St-Cœur-de-Marie	20.00
25	" Orise Lachance	St-Cœur-de-Marie	20.00
26	" Adélia Martineau	Irlande-Nord	20.00
27	" Rebecca Laroche	Irlande-Nord	20.00
28	" Azilda Jacques	Thetford-Mines	20.00
29	" Rose-Aimée Lafleur	Thetford-Mines	20.00
30	" Béatrice Lessard	Thetford-Mines	20.00
31	" Louisa Lamothe	Thetford-Mines	20.00
32	" Adèle Boucher	St-Paul-Chester, par	20.00
33	" Maria Lemieux	Robertsonville	20.00
34	" Auxilia Lemieux	Robertsonville	20.00
35	" Alice Pellerin	St-Rémi-de-Tingwick	20.00
36	" Théodora Croteau	St-Paul-Chester, vill	20.00
37	" Léonide Paradis	Chénier	20.00
38	" Anna-Marie Landry	St-Sylvestre	20.00
		Total	$ 380.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Belcourt

Nombre d'écoles sous contrôle 157. Somme à distribuer $392.50.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
39	Mlle Annie O'Sullivan	Ste-Brigitte-des-Saults	$ 20.00
40	" Marguerite Rousseau	Ste-Perpétue	20.00
41	" Amanda Nourry	Ste-Monique	20.00
42	" Juliette Vigneau	St-Raphael	20.00
43	" Marie-Louise Fréchette	St-Wenceslas	20.00
44	" Sévérine Hébert	St-Samuel	20.00
45	" Brigitte Tremblay	Ste-Eulalie	20.00
46	" Angéline Cormier	Ste-Angèle-de-Laval	20.00
47	" Marie-Anne Trottier	St-Pierre-les-Becquets	20.00
48	" Marie-Jeanne Morin	St-Célestin No 1	20.00
46	" Rose-Anna Genest	Gentilly	20.00
50	" Dora Bergeron	Le-Précieux-Sang	20.00
51	" Corinne Rheault	Bécancour	20.00
52	" Ida Lafond	Ste-Gertrude	20.00
53	" Laurette Culbert	St-Sylvère	20.00
54	" Juliette Fleurent	Nicolet	20.00
55	" Corinne Noel	St-Grégoire	20.00
56	" Marie-Flore Héroux	Ste-Monique	20.00
57	" Julianna Dubuc	Nicolet	20.00
58	" Alice P. de Courval	St-Raphael	12.50
		Total	$ 392.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-Edouard Boily

Nombre d'école sous contrôle 162. Somme à distribuer $405.00.

59	M. Gustave Girard	St-Cœur-de-Marie	$ 20.00
60	Mlle Marie Gobeil	St-Cœur-de-Marie	20.00
61	" Caroline Boudreault	St-Jérôme (P)	25.00
62	" Blanche Hudon	St-Jérôme	20.00
63	" Obéline Bergeron	St-Jérôme	20.00
64	" Aurore Ouellet	Rivière-au-Doré	20.00
65	" Antoinette Potvin	Albanel	20.00
66	" Berthe Villeneuve	Ste-Croix	20.00
67	" Héléna Croft	Ste-Croix	20.00
68	" Adrienne Legendre	St-François-de-Sales	20.00
69	" Rosa Lamontagne	St-Prime	20.00
70	" Cécile Tremblay	Mistassini	20.00
71	" Berthe Boivin	St-Gédéon	20.00
72	" Elise Potvin	St-Félicien	20.00
73	" Charles-Elie Simard	St-Félicien	20.00
74	M. Lorenzo Côté	St-Jérôme, (V)	20.00
75	Mlle Bernadette Boily	Chambord	20.00
76	Mme Philippe Larouche	St-Thomas-d'Aquin	20.00
77	Mlle Marie Bergeron	St-Amédée	20.00
78	" Hilarie Tremblay	St-Joseph-d'Alma	20.00
		Total	$ 405.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-A. Letarte pour J.-A. Bouchard.

Nombre d'écoles sous contrôle 73. Somme à distribuer $182.50.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
79	Mlle Anne-Marie Barriault	Anse-au-Griffon	$ 22 50
80	" Blanche Pelletier	Cap-Chat	20.00
81	" Adélaïde Côté	St-Paul-des-Capucins	20.00
82	" Adèle Verreault	Dalibaire	20.00
83	" Jeanne Maloney	Grande-Vallée	20.00
84	" M.-Louise Beaudin	Echourie	20.00
85	" Estelle Lapointe	Ste-Anne-des-Monts (P)	20.00
86	" Hedwidge Ducasse	Cap-Chat	20.00
87	" Gleeton Diana	Cap-des-Rosiers	20.00
		Total	$ 182.50

Rapport de M. l'inspecteur Jos.-Alex. Chabot

Nombre d'écoles sous contrôle 156. Somme à distribuer $390.00.

88	M. Georges Jobin	N.-D.-du-Lac	$ 25.00
89	" J.-E. Labrecque	Cabano	25.00
90	Mlle Claire Therriault	St-Epiphane	20.00
91	" M.-Anna Dubé	St-Louis-du-Ha ! Ha !	20.00
92	" Elmire Ouellet	St-Louis-du-Ha ! Ha !	20.00
93	" Joséphine Moreau	St-Hubert	20.00
94	" Maria Morin	St-Hubert	20.00
95	" Régina Bourgouin	St-Antoine	20.00
96	" Cécile Lavoie	St-David-d'Escourt	20.00
97	" M.-Anna Beaulieu	St-Honoré	20.00
98	" M.-Laure April	St Modeste	20.00
99	" M.-Rose Paradis	St-Eusèbe	20.00
100	" Germaine Laplane	Ste-Hélène	20.00
101	" Reine Leclerc	Ste-Hélène	20.00
102	" Jeannette Tardif	St-Germain	20.00
103	" M.-Délina Dumont	St-Eleuthère	20.00
104	" Angèl Landry	St-Alexandre	20.00
105	" M.-Louise Marchand	St-Alexandre	20.00
106	" M.-Anne Desjardins	St-André	20.00
		Total	$ 390.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-B. Charbonneau

Nombre d'écoles sous contrôle 135. Somme à distribuer $337.50.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
107	Mlle Théodora Chagnon	Ile Bouchard	$ 20.00
108	" Florentine Lafortune	St-Gérard	20.00
109	" Marie-Louise La Salle	Mascouche	20.00
110	" Ida Mailhot	St-Alexis	20.00
111	" Rose Thériault	St-Alexis	20.00
112	" Athala Bourgeois	Ste-Marie-Salomée	20.00
113	" Rose-Délima Marion	St-Jacques	20.00
114	" Alma Sincerny	St-Jacques	20.00
115	" Yvonne Faucher	St-Roch	20.00
116	" Antoinette Beauséjour	Rawdon	20.00
117	" Blandine Pelletier	Lavaltrie	20.00
118	" Florianne Magnan	Lavaltrie	20.00
119	" Blanche Paquin	St-Lin	20.00
120	" Blanche St-Jean	Repentigny	20.00
121	" Graziella Morin	St-Théodore	20.00
122	" Adrienne Dupuis	St-Calixte	20.00
123	" Eglantine Dupuis	St-Calixte	17.50
		Total	$ 337.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Chartrand

Nombre d'écoles sous contrôle 116. Somme à distribuer $290.00.

124	Mlle Florence-L. Dagenais	Laverlochère & Baby	$ 20.00
125	" Joséphine Alexandre	Parent	20.00
126	" Corinne-E. Michaud	Senneterre	20.00
127	" Eva Blanchet	La-Sarre	20.00
128	" Mélanie Perrault	Landrienne	20.00
129	" Mélanie Malouin	Duhamel-Ouest	20.00
130	" Ludivine Dusablon	N.-D.-des-Quinze	20.00
131	" Rébecca Desjardins	St-Ed.-de-Fabre	20.00
132	" M.-Lse Richard	St-Bruno-de-Guigues	20.00
133	" Georgette Dessurault	St-Bruno-de-Guigues	20.00
134	" Lillie Addey	L'Ile-du-Calumet	20.00
135	Mme Anna Raymond	Waltham	20.00
136	" E. Fleming	L'Ile-aux-Allumettes	25.00
137	" Sinaï Vaillancourt	L'Ile-aux-Allumettes	25.00
		Total	$ 290.00

Rapport de Mgr P. Chiasson

Nombre d'écoles sous contrôle 000. Somme à distribuer $60.00.

138	Mlle Elmire Bernier	La Rivière Saint-Jean	$ 20.00
139	" Léontine Vigneault	Longue-Pointe-de-Mingan	20.00
140	" Emérentienne Dupuis	La-Rivière-au-Tonnerre	20.00
		Total	$ 60.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Côté

Nombre d'écoles sous contrôle 146. Somme à distribuer $365.00.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
141	Mlle Marie Beaudoin	St-George	$ 25.00
142	" Cécile Talbot	St-Théophile	20.00
143	" Marie-Rose Poulin	St-Théophile	20.00
144	" Clara Gilbert	St-Ludger	20.00
145	" Régina Bolduc	St-Ludger	20.00
146	" Dora Bégin	St-Samuel	20.00
147	" Alexina Lessard	St-Samuel	20.00
148	" Antoinette Bernier	St-Sébastien	20.00
149	" Denise Côté	Courcelle	20.00
150	" Auréa Loignon	St-Come-Linière	20.00
151	" Orpha Bilodeau	St-Honoré	20.00
152	" Camille Beaudoin	St-Honoré	20.00
153	" Bertha Gagnon	Lambton	20.00
154	" Rose-Anna Beaudoin	St-Hilaire	20.00
155	" Lucienne Poulin	St-Martin	20.00
156	" Irène Bourque	Aubert-Gallion	20.00
157	" Marie-Anna Bégin	Aubert-Gallion	20.00
158	" Emérilda Gilbert	Aubert-Gallion	20.00
		Total	$ 365.00

Rapport de M. l'inspecteur Thomas-F. Cuddihy

Nombre d'écoles sous contrôle 113. Somme à distribuer $282.50.

159	Mlle Félicienne Girard	C. C. de Montréal	$ 20.00
160	" Alice Lanctôt	" "	20.00
161	M. François Morency	" "	20.00
162	" Armand Gagnon	" "	20.00
163	" Edward Killy	" "	20.00
164	" Joseph Corriveau	" "	20.00
165	" Vital Veilleux	" "	20.00
166	" Joseph White	" "	20.00
167	Mlle Valéda Levesque	" "	20.00
168	" Aloïse Rhéaume	" "	20.00
169	M. Allain Maufrais	" "	20.00
170	" G.-E. Pagé	" "	20.00
171	Mlle Ovila A. Valiquette	St-François	20.00
172	" Ida Bastien	St-Elzéar	22.50
		Total	$ 282.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Curot

Nombre d'écoles sous contrôle 171. Somme à distribuer $427.50.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
173	Mlle Emilie-Anna Gingras	Woburn	$ 27.50
174	" Anna Veilleux	Canton Compton	20.00
175	" Valida Lippé	Ditton	20.00
176	" Jeanne Blanchette	Emberton	20.00
177	Mme Joseph Richard	Ste-Cécile-de-Whitton	20.00
178	Mlle Clorinde Beauchamp	Beebe Plain	20.00
179	" Marie-Reine Laverdière	Hereford	20.00
180	" Diana Côté	Ditton	20.00
181	" Antoinette Marion	St-Wilfrid-de-Barnston	20.00
182	" Harménie Perras	St-Isidore-d'Auckland	20.00
183	" Albina Domon	Ste-Marguertte-de-Lingwick	20.00
184	" Marie Simard	Barnston, diss.	20.00
185	" Rose-Alma Boulay	St-Venant	20.00
186	" Berthe Roy	Ste-Agnès-de-Ditchfield	20.00
187	" Marie-Anne Dion	Bury, diss.	20.00
188	" Odélie Hamel	Marston-Sud	20.00
189	" Blanche Girard	Ste-Catherine-de-Hatley	20.00
190	Mme Yvon Dostie	Ste-Agnès-de-Ditchfield	20.00
191	Mlle Héléna Gagnon	Auckland	20.00
192	" Doria Bourgeois	Whitton	20.00
193	" Hélène Audet	Val-Racine	20.00
		Total	$ 427.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-Z. Dubeau

Nombre d'écoles sous contrôle 150. Somme à distribuer $375.00.

194	M. Victorien Sirois	St-Pascal	$ 20.00
195	Mlle M.-A. Mignault	St-Pascal	20.00
196	" Mary Moreau	St-Pascal	20.00
197	" Emélie Ouellet	St-Pascal	20.00
198	" M.-Lse Bérubé	St-Louis	20.00
199	" M.-Alma Deschênes	St-Louis	20.00
200	" M.-Laura Bonenfant	St-Bruno	20.00
201	" M.-A. Sirois	St-Denis, No 1	20.00
202	" Agnès Langlois	St-Philippe-de-Néri	20.00
203	" Catherine Ouellet	N.-D.-du-Mont-Carmel	20.00
204	" A.-M. Raymond	Rivière-Ouelle	20.00
205	" Ludivine Raymond	Ste-Anne, No 1	20.00
206	" M.-Alice Dubeau	Ste-Anne, No 2	20.00
207	" Laetitia Caron	St-Roch-des-Aulnaies	20.00
208	" M.-Lse Pelletier	Ste-Louise	20.00
209	" Blanche St-Pierre	Ste-Louise	20.00
210	" Hélène Deschênes	St-Jean-Port-Joli	20.00
211	" Marguerite Fortin	L'Islet	20.00
212	" Maria Barbeau	N.-D.-du-Mont-Carmel	15.00
		Total	$ 375.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-D. Dupuis

Nombre d'écoles sous contrôle 174. Somme à distribuer $435.00.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
213	Mlle Alexina Beaulieu	St-Isidore	$ 20.00
214	" Alphonsine Morin	Laprairie par	20.00
215	" Jeanne Dupuis	St-Anicet No 1	27.50
216	" Antonia Dulude	St-Constant	20.00
217	" Marie-A. Jodoin	St-Urbain	20.00
218	" Marie-A. Pagé	St-Malachie d'Orms	20.00
219	" Stella Beaudin	St-Malachie d'Orms	20.00
220	" Emilienne Simon	Ste-Martine	20.00
221	" Albertine Lefebvre	St-Clément de Beauharnois	20.00
222	" Yvonne Rose	Havelock	20.00
223	" Maria Bourassa	St-Philippe	20.00
224	" Clara Deschamps	St-Timothée	20.00
225	" Emilia Charette	Salaberry de Valleyfield	20.00
226	" Albertine Bonhomme	St-Chrysostôme No 2	20.00
227	" Flora Messier	St-Joseph-de-Huntingdon	20.00
228	" Lucienne Vervais	Ste-Philomène	20.00
229	" Albertine Bougie	St-Louis-de-Gonzague	20.00
230	" Blanche Bourdeau	St-Constant	20.00
231	M. J.-A. Lefrançois	St-Stanislas de Kostka	20.00
232	" Frédéric Girard	Salaberry-de-Valleyfield	20.00
233	" Louis-Ph. Paré	St-Joachim-de-Châteauguay	27.50
		Total	$ 435.00

Rapport de M. l'inspecteur A.-M. Filteau

Nombre d'école sous contrôle 137 Somme à distribuer $342 50

234	Mlle Berthe Huot	L'Ange-Gardien	$ 22.50
235	" Joséphine Thomassin	Ste-Brigitte-de-Laval	20.00
236	" Blanche Bilodeau	Pte aux Trembles	20.00
237	" Joséphine Le Comte	Pte-aux-Trembles	20.00
238	" Blanche Langevin	St-Raymond, paroisse	20.00
239	" Marie-Anne Dubord	St-Léonard	20.00
240	" Virginie Gaboury	St-Augustin	20.00
241	" Olivine Amyot	St-Augustin	20.00
242	" O. Côté	S- Augustin	20.00
243	" Germaine Paquet	Anc. Lorette, paroisse	20.00
244	" A.-M. Dionne	N.-D.-des-Laurentides	20.00
245	" E. Dionne	N.-D.-des-Laurentides	20.00
246	" L. Gagné	Charlesbourg, T.-C.	20.00
247	" R. Langevin	Beauport, paroisse	20.00
248	" Alex. Julien	Laure. canton	20.00
249	" Alb. Julien	Laure. canton	20.00
250	" Jeanne Verret	Jeune Lorette, village	20.00
		Total	$ 342.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-M. Filteau

Nombre d'écoles sous contrôle 140. Somme à distribuer $350.00.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
251	Mme Jos. Théberge	Ste-Jeanne-de-Neuville	$ 30.00
252	Mlle Maria Hamel	St-Marc-des-Carrières	20.00
253	Mme Johnny Hovington	St-Marc-des-Carrières	20.00
254	Mlle Mathilda Dussault	St-J.-B.-des-Ecureuils	20.00
255	" Angèle Rompré	Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	20.00
256	Mme L.-A. Lacroix	St-Casimir, paroisse	20.00
257	Mlle Germaine Delisle	Ste-Jeanne-de-Neuville	20.00
258	" Sarah Germain	St-Casimir, paroisse	20.00
259	" Célina Pagé	St-J.-B.-des-Ecureuils	20.00
260	" Alphonsine Paquin	Deschambault	20.00
261	" Marie-Jeanne Gosselin	Deschambault	20.00
262	" Marie-Anne Hamelin	St-Alban, paroisse	20.00
263	" Virginie Soulard	St-Ubalde	20.00
264	" Albertine Proulx	St-Ubalde	20.00
265	" Lydia Groleau	St-Alban, paroisse	20.00
266	" Reine Laganière	St-Casimir, paroisse	20.00
267	" Rachel Bouchard	Deschambault	20.00
		Total	$ 350.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Genest-LaBarre

Nombre d'écoles sous contrôle 156. Somme à distribuer $390.00.

268	Mlle Maria Fournier	St-Elie-d'Orford	$ 20.00
269	" Berthe Champagne	St-Georges-de-Windsor	20.00
270	" Aiméla Desmarais	Ste-Christine	20.00
271	" Marie-Anne Boisvert	Canton de Windsor	20.00
272	Mme A.-J. Talbot	Ste-Christine	20.00
273	Mlle Jeanne Jauron	Ely-Nord	20.00
274	" Philomène Gendreau	Ely-Sud	20.00
275	" Laura Bourassa	Shipton	20.00
276	" Yvonne Desmarais	Ste-Christine	20.00
277	" Amanda Brouillard	St-Frs-Xavier-de-Brompton	20.00
278	" Corinne Paquin	St-Frs-Xavier-de-Brompton	20.00
279	" Orise Desruisseaux	Canton de Windsor	20.00
280	" Emilienne Morel	St-Claude	20.00
281	" Juliette Arpin	Orford	20.00
282	" Opportune Gendreau	St-Théophile-d'Ely	20.00
283	" Lydia Chandonnet	Brompton	20.00
284	" Alma Croteau	St-Georges-de-Windsor	20.00
285	" Emma Martel	Ste-Christine	20.00
286	" Elmina Beauchemin	Stoke	20.00
287	" Annette Girard	Stoke	10.00
		Total	$ 390.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Gosselin

Nombre d'écoles sous contrôle 166. Somme à distribuer $415.00.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
288	Mlle Ida Servais	St-Paul	$ 20.00
289	" Marie-Anne Boutin	Ste-Lucie	20.00
290	" Jeanne Corriveau	Ste-Lucie	20.00
291	" Amanda Garon	St-Cyprien	20.00
292	" Léonie Lessard	Ste-Justine	20.00
293	" Dorilda Brochu	Ste-Sabine	20.00
294	" Audélie Bissonnette	St-Magloire	20.00
295	Mme Philippine Mercier-Chabot	St-Magloire	20.00
296	" Elise Tanguay-Fournier	St-Philémon	20.00
297	Mlle Laura Labrecque	St-Philémon	20.00
298	" Marie-Jeanne Métivier	Buckland	20.00
299	" Yvonne Laflamme	Buckland	20.00
300	" Corinne Lamontagne	Ste-Germaine	20.00
301	" Alice Ouellet	Ste-Germaine	20.00
302	" Clara Lacasse	Ste-Rose	20.00
303	Mme Vve Joseph Vachon	Ste-Aurélie	20.00
304	Mlle Victoire Poulin	St-Odilon	20.00
305	" Eliane Giguère	St-Odilon	20.00
306	" Rose-Delphine Chabot	St-Léon	20.00
307	" Joséphine Gagnon	St-Pamphile	20.00
308	" Victoria Larochelle	St-Louis	15.00
		Total	$ 415.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-O. Goulet

Nombre d'écoles sous contrôle 157. Somme à distribuer $392.50

309	M. Arthur Rochefort	Champlain, village	$ 20.00
310	Mlle Gertrude Rondeau	St-Boniface	20.00
311	" Joséphine Pruneau	St-Maurice	20.00
312	" Ida Sauvageau	St-Maurice	20.00
313	" Cécile de Montigny	St-Luc-de-Vincennes	20.00
314	" Annette Duval	Batiscan	20.00
315	" Blanche Houle	Ste-Flore	20.00
316	" Geneviève Rivard	Ste-Geneviève	20.00
317	" Octavie Lacroix	Shawinigan	20.00
318	" Rachel Marchand	Champlain, paroisse	20.00
319	" Eveline Lamothe	St-Louis-de-France	20.00
320	" Laura Baril	St-Georges	20.00
321	" C.-Anna Rivard	Les Grès	20.00
322	" Corinne Robitaille	St-Théophile	20.00
323	" R.-Alma Richard	Cap Madeleine	20.00
324	" Jeannette Vandal	St-Mathieu	20.00
325	" Elmira Boivin	St-Tite, paroisse	20.00
326	" Sara Chaîné	St-Boniface	20.00
327	" Alphonsine Adam	St-Timothée	20.00
328	" Elizabeth Trudel	St-Narcisse	12.50
		Total	$ 392.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-P. Goulet

Nombre d'école sous contrôle 144. Somme à distribuer $360.00.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
329	Mlle Bernadette Lamontagne	St-François	$ 20.00
330	" Eva Buteau	St-François	20.00
331	" Arthémise Roy	St-Nérée	20.00
332	" Joséphine Prévost Langevin	N.-D.-du-Rosaire	20.00
333	" Corinne Casault	St-Thomas	20.00
334	" Camilla Boulanger	St-Charles	20.00
335	" Anna Breton	St-Raphael	20.00
336	" M.-Anne Bilodeau	St-Raphael	20.00
337	" Camilla Simoneau	Cap St-Ignace	20.00
338	" M.-Anna Héroux	Cap-St-Ignace	20.00
339	" Dorilda Bernier	Cap-St-Ignace	20.00
340	" Alice Dion	St-Damien	20.00
341	" Joséphine Dubé	Ile-aux-Grues	20.00
342	" Victoria Godbout	Armagh	20.00
343	" Ernestine Langlois	Armagh	20.00
344	" Mari Breton	LaDurantaye	20.00
345	" Jeanne Cloutier	St-Pierre,	20.00
346	" Anna Samson	St-Pierre	20.00
		Total	$ 360.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Guay

Nombre d'écoles sous contrôle 157. Somme à distribuer $392.50.

347	Mlle Stella Bernier	St-Lambert	$ 20.00
348	" Georgianna Hudon	Ste-Marguerite	20.00
349	" Mary Falls	St-Ed.-de-Frampton	20.00
350	" Marie Larochelle	St-Henri	20.00
351	" Rose-Anna Beaudoin	St-Louis-de-Pintendre	20.00
352	" Anaïs Boulet	St-Romuald	20.00
353	" Joséphine Gagnon	St-Romuald	20.00
354	" Rosie Doyon	St-Maxime-de-Scott	20.00
355	Dme Vve A. Proulx (M.-L.-A. Brochu)	St-Isidore	20.00
356	Mlle Lucia Dussault	St-David	20.00
357	" M.-Anne Gagné	Chaudière Station	20.00
358	" M.-Anna Dupont	Chaudière Station	20.00
359	" Aimée Bourassa	St-Télesphore	20.00
360	" M.-Anne Cantin	St-Jean-Chrysostôme	20.00
361	" Délia Carrier	St-Henri	20.00
362	" Corinne Goulet	Honfleur	20.00
363	" Claire Métivier	St-Louis-de-Pintendre	20.00
364	" Emilia Tanguay	Ste-Marguerite	20.00
365	" Bernadette, Audet	St-Anselme	20.00
366	" M.-Yvonne Dallaire	St-Etienne	12.50
		Total	$ 392.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Joseph Hébert

Nombre d'école sous contrôle 131. Somme à distribuer $327.50.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
367	Mlle Charlotte McGaveney	Chambly canton	27.50
368	" M.-A.-O. Beauregard	Chambly-Bassin	20.00
369	" Aurore Lagüe	Boucherville, par	20.00
370	" Georgianna Lagüe	Longueil, par	20.00
371	" R.-A. Lemieux	St-Basile-le-Grand	20.00
372	" Adrienne Bouthillier	St-Bruno, par	20.00
373	" Emérentienne Champagne	Sorel, par	20.00
374	" Clémentine Arpin	Sorel, par	20.00
375	" M.-A. Millette	St-Anne-de-Noue	20.00
376	" Ernestine Larochelle	St-Ours, par	20.00
377	" Yvonne Surprenant	N.-D.-de-Bonsecours	20.00
378	" Alice Guertin	St-Antoine	20.00
379	" A. Archambault	St-Antoine	20.00
380	" Alice Petit	Varennes, par	20.00
381	" Lucienne Lussier	Varennes, par	20.00
382	" Bernadette Beauchamp	Varennes, village	20.00
		Total	$ 327.50

Rapport de M. l'inspecteur Paul Hubert

Nombre d'école sous contrôle 178. Somme à distribuer $445.00.

383	Mlle Marie-Anne Gagnon	Ste-Félicité	$ 20.00
384	" Alice Gosselin	Canton de Tessier	20.00
385	" Marie-Laure Dion	Saint-Ulric	20.00
386	" Eugénie Dion	McNider	20.00
387	" Germaine Roy	McNider	22.50
388	" M.-A.-Juliette LeBel	St-Moïse par	22.50
389	" Marie-Ange Joubert	Saint-Damase	20.00
390	" Marie-Rose Fournier	Kempt	20.00
391	" Rose-Anna Gasse	St-Rémi-de-la-R.-métis	20.00
392	" Valentine Beaulieu	Mont-Joli	20.00
393	" Yvonne Lafrance	St-Ang.-de-Mérici	20.00
394	" Marie-Ange Pelletier	Saint-Gabriel	20.00
395	" Fatienne Lavoie	Saint-Donat	20.00
396	" Lucienne Morin	Saint-Analet	20.00
397	" Marie-Anna Roy	Ste-Cécile-du-Bic	20.00
398	" Marie-Marthe Burton	Ste-Luce	20.00
399	" Marie-Luce LeBel	Ste-Luce	20.00
400	" Azilda Vignola	Ste-Blandine	20.00
401	Mem Napoléon Gagné	Ste-Blandine	20.00
402	Mlle Marie-Anna Michaud	Saint-Valérien	20.00
403	" Hedwidge Drewitt	Rimouski, par	20.00
404	" Eugénie Tremblay	Rimouski, ville	20.00
		Total	$ 445.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Irénée Jolin

Nombre d'école sous contrôle 126. Somme à distribuer $315.00.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
405	Mlle Elizabeth Gollinder	Fieldville	$ 35.00
406	" Margaret Cavanagh	Onslow-Sud	20.00
407	" Valentine Mongeon	Aylmer	20.00
408	" Yvonne Martel	Hull, cité	20.00
409	" Alma Tessier	Hull, cité	20.00
410	" Hermoline Savard	Hull, cité	20.00
411	" Valentine Lacroix	Bouchette	20.00
412	" Delvina Dionne	Ste-Cécile-de-Masham	20.00
413	" Clara Larivière	Cameron	20.00
414	" Antoinette Mercier	Bois-Francs	20.00
415	" Dorothée Vaillant	Aumond	20.00
416	Mme Jos. Pepin	Ste-Etienne-de-Chelsea	20.00
417	Mlle Mary Heaphy	Ste-Elizabeth-de-Frankton	20.00
418	" Mary McCart	Eardley	20.00
419	" E. Torner	Low	20.00
		Total	$ 315.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-Eug. Lamarre

Nombre d'école sous contrôle 157. Somme à distribuer $392.50.

420	Mlle Maria Traversy	St-Thomas-de-Pierreville	$ 20.00
421	" Laurianna Deschenaux	N.-D.-de-Pierreville	20.00
422	" Robertine Lachapelle	Saint-Elphège	20.00
423	" Marie-Rose Létourneau	Saint-Eugène	20.00
424	" Robertine Chauvin	Saint-Louis	20.00
425	" Eva Péloquin	Saint-Germain	20.00
426	" Lydia Mathieu	Saint-Narcisse	20.00
427	" Eva Pincince	Saint-Marcel	20.00
428	" Marie-Anne Leblanc	Saint-Edmond	20.00
429	" Claire Labonté	Saint-Pie-de-Guire	20.00
430	" Rachel Tessier	Saint-Bonaventure	20.00
431	" Corinne Méthot	Saint-Guillaume	20.00
432	" Marie-Blanche Biron	Saint-Zéphirin	20.00
433	" Lorette Courchesne	Saint-Zéphirin	20.00
437	" Clara Rochefort	Saint-Robert	20.00
435	" Annette Normandin	Saint-Robert	20.00
436	" Bertha Desmarais	Saint-Michel	20.00
437	" Léosa Leblanc	Saint-Germain	20.00
438	" Marie-Rose Fontaine	N.-D.-de-Pierreville	20.00
439	" Jeanne Daneau	St-Thomas-de-Pierreville	12.50
		Total	$ 392.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-Henry Lane

Nombre d'écoles sous controle, 176. Somme à distribuer $440.00

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
440	M. Robert Thiboutot	Causapscal, village	$ 20.00
441	" Albert LeBlanc	Sayabec	20.00
442	Mlle Angélie Leclerc	Canton Matalick	20.00
443	" Zénaïde St-Laurent	Amqui, paroisse	20.00
444	" Léonie Godbout	Lac-au-Saumon, paroisse	30.00
445	" Alexina Cormier	Shoolbred	20.00
446	" Augustine Leclerc	Causapscal, paroisse	20.00
447	" Esther Boudreau	Ste-Florence	20.00
448	" Alphonsine LeBlanc	St-Laurent-de-Matapédia	20.00
449	" Elizabeth Cayouette	St-Bonaventure-d'Hamilton	20.00
450	" Edith LeBlanc	St-Jules	20.00
451	" Virginie Loisel	St-Siméon	20.00
452	" Albertine Plante	Val Brillant	20.00
453	" Albertine Beaulieu	Amqui, village	20.00
454	" Eugénie Chapados	Anse-aux-Gascons	20.00
455	" Hélène LaBillois	Maria	20.00
456	" Antoinette Guité	New-Carlisle	20.00
457	" Eva Boissonnault	New-Richmond	20.00
458	" Georgianna McInnis	Port-Daniel-Est	20.00
459	" Eugénie Dumont	Causapscal, village	20.00
460	" Lucie Cyr	Nouvelle	20.00
461	" Irma Cyr	St-Omer	20.00
		Total	$ 440.00

Rapport de M. l'inspecteur A.-A. Letarte

Nombre d'écoles sous contrôle 127. Somme à distribuer $317.50

462	M. Noel Gingras	Mont-Laurier	$ 20.00
463	Mlle Aurélie Thomas	Montebello	20.00
464	" Geneviève Ethier	Cantons Unis	20.00
465	" Hélène LeBeau	Cantons Unis	20.00
466	" M.-Eugénie Angrignon	St-André-Avellin	20.00
467	" Emérentienne Bélanger	St-André-Avellin	20.00
468	" Clémentine Filion	Kiamika	20.00
469	" Marie-Rose Levesque	N.-D.-de-la-Salette	20.00
470	" Leda Laflamme	N.-D.-de-la-Garde	20.00
471	" Florida Blais	Lac-des-Iles	20.00
472	Mme J.-E. Mathieu née Jeanne Laroche	Canton Campbell	20.00
473	Mlle M.-Anne Dumouchel	Canton Campbell	20.00
474	" Maria Miller	Canton Décarie	20.00
475	" Céline Carpentier	N.-D.-du-Bon-Secours	20.00
476	" Rolande Renaud	N.-D.-du-Bon-Secours	20.00
477	" Juliette Lafontaine	Robertson et Pope	17.50
		Total	$ 317.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-N. Lévesque

Nombre d'écoles sous contrôle 159. Somme à distribuer $397.50.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
478	Mlle Antoinette Desautels	St-Hugues	$ 20.00
479	" Marguerite Marin	St-Simon	20.00
480	" Germaine Gendron	St-Simon	20.00
481	" M.-A. Lapierre	St-Ephrem	20.00
482	" Léonie Racine	Ste-Hélène	20.00
483	" Yvonne Cournoyer	St-André	20.00
484	" Eva Guérin	St-Théodore	20.00
485	" Bertha Dubois	Kingsey	20.00
486	" Sara Lachapelle	Kingsey	20.00
487	" Bernadette Lauzière	St-Cyrille	20.00
488	" Blanche Vanasse	St-Cyrille	20.00
489	" Emma Lauzière	St-Cyrille	20.00
490	" M.-A. Verrier	Bon Conseil	20.00
491	" Léona Bourgeois	Bon Conseil	20.00
492	" Eva Mathieu	Wickham-Ouest	20.00
493	" Léomed Rajotte	Wickham-Ouest	20.00
494	" Corinne Lessard	Wickham-Est	20.00
495	" Eva Joyal	St-Fulgence	17.50
496	" Bernadette Proulx	L'Avenir	20.00
497	" Marie Préfontaine	Kingsey Falls	20.00
		Total	$ 397.50

Rapport de M. l'inspecteur E. Litalien

Nombre d'écoles sous contrôle 131. Somme à distribuer $332.50.

498	M. Wilfrid Mercier	Trois-Pistoles No 1	$ 20.00
499	Mlle Jeanne Michaud	L'Isle-Verte	20.00
500	" Antoinette Thériault	St-Ed.-de-Fraserville	20.00
501	" Imelda Gendron	St-Ed.-de-Fraserville	20.00
502	" Alma Lebel	St-Ed.-de-Fraserville	20.00
503	" Alice Thériault	St-Clément	20.00
504	" Alma Lauzier	Trois-Pistoles No 3	20.00
505	" Annie Michaud	Riv.-du-Loup	20.00
506	" Corinne Théberge	St-Mathieu	20.00
507	" Marie-A. Leblond	St-Simon	20.00
508	" M.-Blanche Roy	St-Fabien	20.00
509	" Albertine Lepage	St-Fabien	20.00
510	" Joséphine Dionne	Notre-des-Sept-Douleurs	20.00
511	" Alma Dumont	St-Arsène	20.00
512	" Alma Thériault	St-Eloi	20.00
513	" Aimée Ouellet	St-Eloi	20.00
514	" Anne-Marie Bélanger	St-Arsène	12.50
		Total	$ 332.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L. Longtin

Nombre d'écoles sous contrôle 145. Somme à distribuer $362.50.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
515	M Jos. Bouchard	Vaudreuil	$ 21.25
516	" Joseph Poulin	Dorion	21.25
517	" J.-C. Arsenault	Très-St-Sacrement	20.00
518	" Arthur Thompson	Très-St-Sacrement	20.00
519	" Pierre-H. Binet	Pointe-Claire, ville	20.00
520	" J.-M.-Z. Trempe	St-Télesphore	20.00
521	Mlle Eugénie Joly	St-Elzéar-de-Laval	20.00
522	" Alice Martin	L'Abord-à-Plouffe	20.00
523	" Adèle Brûlé	Rigaud, paroisse	20.00
524	" Azilda Bilodeau	Ste-Geneviève, No 3	20.00
525	" Mathilda Brosseau	Bas-Côte St-Louis	20.00
526	" Maria Daoust	Pointe-Claire, paroisse	20.00
527	" Alice Beaudoin	Lachine, paroisse	20.00
528	" Elizabeth Taillefer	St-Polycarpe	20.00
529	" Annonciata Asselin	Côte-Ste-Marie	20.00
530	" Berthe Séguin	St-Laurent-des-Cèdres	20.00
531	" Alice Bourbonnais	Saint-Emile	20.00
532	" Marceline Lavallée	Vaudreuil	20.00
		Total	$ 362.50

Rapport de M. l'inspecteur Rodolphe Maltais

Nombre d'écoles sous contrôle 139. Somme à distribuer $347.50

533	M. J.-H. Carbonneau	St-Jovite	$ 27.50
534	" Hégésippe Tremblay	Lachute	20.00
535	Mlle M.-D. Comtois	St-Véronique de Turgeon	20.00
536	" Berthe Paquin	St-Donat	20.00
537	" Léa Marion	Canton Boyer	20.00
538	Mme Z. Paradis	Brébœuf	20.00
539	Mlle Justine Ladouceur	Ste-Agathe, paroisse	20.00
540	" Alexina Beaudry	Lac-des-Seize-Iles	20.00
541	" Florence Quesnel	Grenville No 3	20.00
542	" Blanche Coursol	Suffolk	20.00
543	" Lucia-Alice Paré	Arundel	20.00
544	" Bertha Viau	Canton Loranger	20.00
545	" Adrienne Duquette	Montfort	20.00
546	" Albertine Tousignant	St-Rémi-d'Amherst	20.00
547	" Yvonne Gauthier	Chatham No 1	20.00
548	" Aurore Labonté	Lac Windigo	20.00
549	Mme Alphonse Labelle	St-Jovite	20.00
		Total	$ 347.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-Gervais Marien

Nombre d'écoles sous contrôle 144. Somme à distribuer $360.00.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
550	Mlle Paméla Morin	St-George-de-Henryville	$ 20.00
551	" Marie-Ange Beaulieu	Ste-Brigide	20.00
552	" Léda Trahan	Ste-Brigide	20.00
553	" Germaine Bessette	St-Grégoire-le-Grand	20.00
554	" Lilie Côté	St-Sébastien	20.00
555	" Marie-Anna Bourgeois	St-Cyprien	20.00
556	" Thérèse Dupuis	St-Bernard-de-Lacolle	20.00
557	" Rachel Gagnon	St-Blaise	20.00
558	" Joséphine Poulin	St-Valentin	20.00
559	" Olympe Favreau	Ste-Marguerite-de-Blairfindie	20.00
560	" Berthe Dextraze	St-Grégoire-le-Grand	20.00
561	" Julie Hébert	St-Blaise	20.00
562	" Joséphine Charbonneau	St-Blaise	20.00
563	" Germaine Perrier	St-Jean, paroisse	20.00
564	" Rose-Amanda Lalanne	Lacolle	20.00
565	" Honorine Dubois	Cité de St-Jean	20.00
566	M. A. St-Cyr	Cité de St-Jean	20.00
567	" Ed. Roberge	Cité de St-Jean	20.00
		Total	$ 360.00

Rapport de M. l'inspecteur C.-J. Miller

Nombre d'écoles sous contrôle 99. Somme à distribuer $247.50.

568	M. L. Baron	Montréal	$ 27.50
569	" J.-D. Guérin	"	20.00
570	" Geo.-A. Fendall	"	20.00
571	" Arthur Bisaillon	"	20.00
572	" J.-A. Couture	"	20.00
573	" Arthur Gérard	"	20.00
574	" Ernest Lamy	"	20.00
575	Mlle Marie-Anne Riopel	"	20.00
576	" Ethel Crossan	"	20.00
577	" Lydia Parenteau	"	20.00
578	" Alice Larivée	"	20.00
579	" Rose-Blanche Richard	Côte St-Léonard	20.00
		Total	$ 247.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Ant. Millette

Nombre d'écoles sous contrôle 101. Somme à distribuer $252.50.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
580	Mlle Marie-Blanche Bherer	St-Fidèle	$ 20.00
581	" Antoinette Gaudreault	La-Malbaie	20.00
582	" Marie-Laure Gagnon	La-Malbaie	20.00
583	" Germaine Villeneuve	La-Malbaie	20.00
584	" Aglaé Tremblay	Isle-aux-Coudres	20.00
585	" Marie Boily	St-Urbain	20.00
586	" Eugénie Trépanier	St-Siméon, village	20.00
587	" Eva Dufour	Baie St-Paul	20.00
588	" Marie-Sophie Perron	Baie-St-Paul	20.00
589	" Yvonne Tremblay	Les Eboulements	20.00
590	" Marie-Anna Ouellet	St-Urbain	20.00
591	" Emma Boivin	Baie-St-Paul	20.00
592	" Juliette Tremblay	St-Hilarion	12.50
		Total	$ 252.50

Rapport de M. l'inspecteur F.-J. Normand

Nombre d'écoles sous contrôle 158. Somme à distribuer $400.00.

593	M. Télesphore Ferland	St-Hilaire, village	$20.00
594	Mlle Germaine Senay	St-Césaire, paroisse	20.00
595	" Yvonne Paquette	Rougemont	20.00
596	" Anna Brodeur	Ste-Marie de Monnoire	20.00
597	" Angéline Bessette	Ste-Marie de Monnoire	20.00
598	" Auréa Desmarais	St-Hilaire, paroisse	20.00
599	" Corinne Couillard	St-Hilaire, paroisse	20.00
600	" M.-Ange Martin	St-Pie, paroisse	20.00
601	" Marcelle Fournier	Ste-Rosalie	20.00
602	" Anna Chagnon	St-Dominique, paroisse	20.00
603	" Aline Michon	La Présentation	20.00
604	" Anne-Marie Nichol	La Présentation	20.00
605	" Odina Girouard	St-Bernabé	20.00
606	" Louise Bernard	St-Bernard	20.00
607	" Alice Beaudry	St-Damase	20.00
608	" Albina Jarret	Ste-Madeleine, paroisse	20.00
609	" Anna Dubreuil	St-Hyacinthe le Confesseur	20.00
610	" Anna De Grandpré	St-Joseph	20.00
611	" Germaine Lusignan	St-Jude	20.00
612	" Virginie Bédard	Ste-Angèle de Monnoir	20.00
		Total	$ 400.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Pagé

Nombre d'écoles sous contrôle 139. Somme à distribuer $347.50.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
613	Mlle Delvina Garneau	St-Antoine-de-Tilly	$ 27.50
614	" Joséphine Guay	Ste-Agathe, No 2	20.00
615	" Anna-Marie Laflamme	Ste-Agathe, No 2	20.00
616	" Azilda Boulanger	Ste Agathe, No 2	20.00
617	" Anna Tousignant	Leclercville	20.00
618	" Emma Cayer	St-Flavien	20.00
619	" Flore Lafleur	St-Antoine-de-Tilly	20.00
620	" Auréa Brisson	Parisville	20.00
621	" Alice Boisvert	Parisville	20.00
622	" Aurélia Laroche	St-Jean, Deschaillons	20.00
623	" Rose Bélanger	St-Edouard	20.00
624	" Julia Bélanger	St-Edouard	20.00
625	" Germaine Blanchet	St-Edouard	20.00
626	" Maria Bélanger	Ste-Croix	20.00
627	" Valéda Bélanger	Ste-Croix	20.00
628	" Yvonne Pouliot	Issoudun	20.00
629	" Eugénie Beaudet	St-Antoine-de-Tilly	20.00
		Total	$ 347.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Paquin

Nombre d'écoles sous contrôle 143. Somme à distribuer $357.50

630	M. Réné Robitaille	Joliette	$ 20.00
631	" Adrien Froment	Joliette	20.00
632	Mlle Aldéa St-Georges	St-Jean-de-Matha	20.00
633	" Irène Gadoury	Berthier, paroisse	20.00
634	" M.-A. Ferland	Ste-Elizabeth	20 00
635	" Clara Laporte	St-Félix-de-Valois	20.00
636	M. Georges Goulet	Ste-Elisabeth	20.00
637	Mlle M.-E. Marchand	St-Thomas	20.00
638	" Maria Armstrong	St-Gabriel-de-Brandon	20.00
639	" M.-R. Bibeau	St-Gabriel-de-Brandon	20.00
640	" Aurore Peltier	Grand Rang de Ste-Mélanie	20.00
641	" Nellie Marchand	Ste-Béatrice	20.00
642	" M.-M. Robillard	St-Charles-Borromée	20.00
643	" Emily Richard	St-Alphonse-de-Rodrigue	20.00
644	" Bernadette Marchand	St-Alphonse-de-Rodrigue	20.00
645	" Camille Garçeau	St-Ambroise	20.00
646	" Maggie Neilan	St-Ambroise	20.00
647	" Clarinda Boucher	St-Ambroise	17 50
			357.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Chs Plamondon

Nombre d'écoles sous contrôle 145. Somme à distribuer $362 50.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
648	Mlle Delvina Villeneuve	Chicoutimi, ville	$ 22.50
649	" Augustine Girard	Ste-Anne, village	20.00
650	" Emélie Gravel	Ste-Anne, village	20.00
651	" Marie Gagnon	St-Honoré	20.00
652	" Hermel Fortin	Grande-Baie, village	20.00
653	" M.-Berthe Tremblay	Bagotville	20.00
654	" Marie Lalancette	Bourget	20.00
655	" Cécile Grenon	Petit Saguenay	20.00
656	" Clorilda Gagnon	L'Anse St-Jean	20.00
657	" Jeanne Riverin	Bagotville, paroisse	20.00
658	" Marie Tremblay	Chicoutimi, ville	20.00
659	" Maria Tremblay	Chicoutimi, ville	20.00
660	M. André Roche	Kénogami	20.00
661	" Sady Simard	St-Bruno	20.00
662	Mlle Berthe Fournier	Laterrière	20.00
663	" Yvonne Girard	Laterrière	20.00
664	" Diane Fortin	Hébertville, paroisse	20.00
665	" Léda Gravel	Chicoutimi, ville	20.00
		Total	$ 362.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau

Nombre d'écoles sous contrôle 144. Somme à distribuer $360.00.

666	Mlle Marie-Rose Thérien	St-Jérôme	20.00
667	" Agnès Lajeunesse	St-Jérôme	20.00
668	" Aimée Vermette	St-Jérôme	20.00
669	" Léontine Vaillancourt	Montrougeau	20.00
670	" Wilda Larose	Cote-des-Lacasse	20.00
671	" Alice Laurin	St-Joseph	20.00
672	" Laure Labrosse	L'Annonciation	20.00
673	" Laurette Leduc	St-Placide	20.00
674	" Berthe Lavigne	St-Hermas	20.00
675	" M -Jeanne Guay	St-Hermas	20.00
676	" Alice Rochon	St-Eustache	20.00
677	" Bernadette Lamarche	St-Eustache	20.00
678	" Alberta Gauthier	Ste-Anne-des-Plaines	20.00
679	" Adrienne Filion	Ste-Sophie	20.00
680	" Cyprienne Baulne	St-Augustin	20.00
681	" Rose-Alba Joly	St-Augustin	20.00
682	" Emilia Robert	St-Janvier	20.00
683	M. Armand Viau	St-Eustache	20.00
		Total	$ 360.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de MM. les inspecteurs L.-P. Goulet et C.-J. Miller pour M. Geo. Roy

Nombre d'écoles sous contrôle 168. Somme à distribuer $420.00.

Nos	Nom et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
684	Mlle Aurore Chamberland	Eastman	20.00
685	" Oliva Roy	Bolton	20.00
686	" Rose Plouffe	Dunham	20.00
687	" Eugénie Marcille	Stanbridge-Est	20.00
688	" Anna Desroches	St-André-Sutton	20.00
689	" Elvina Deslandes	St-Valérien, village	20.00
690	" Germaine Godbout	St-Armand	20.00
691	" Rose Salois	St-Armand	20.00
692	" Mélanie Loiselle	St-Armand	20.00
693	" Elise Duquette	St-Ignace-de-Missisquoi	20.00
694	" Alice Gariepy	Granby, paroisse	20.00
695	Mme Charles Bienvenu	Ouest-Shefford	20.00
696	Mlle Alphéma Vanasse	St-Joachim	20.00
697	" Irène Bienvenu	Ste-Pudentienne	20.00
698	" Bernadette Gazaille	Ste-Pudentienne	20.00
699	" Emma Normandin	Roxton-Falls	20.00
700	" Albertine Corriveau	St-Pierre, Véronne	20.00
701	" Zénaïde Rocheleau	St-Pierre-Véronne	20.00
702	" M.-Ange Beaudry	Ste-Cécile-de-Milton	20.00
703	" Germaine Duquette	N.-D.-de-Stanbridge	20.00
704	" Noléa Paquette	N.-D. de-Stanbridge	20.00
		Total	$ 420.00

Rapport de M. l'inspecteur A.-H. Simard

Nombre d'écoles sous contrôle 31 Somme à distribuer $60.00

705	M. Ladislas-Jos. Otis	Escoumins	$ 20.00
706	Mlle Rose Tremblay	Ste-Marguerite	20.00
707	" Desrosiers	Tadoussac	20.00
		Total	$ 60.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A. Tanguay

Nombre d'écoles sous contrôle 156. Somme à distribuer $390.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
708	Mlle Ernestine Turmel	Saints-Anges	$ 20.00
709	" Alida Maheu	Saints-Anges	20.00
710	" Annette Turmel	Enfant-Jésus	20.00
711	" Hedwidge Lessard	S.-C.-de-Jésus	20.00
712	" Marie-Louise Thibodeau	S.-C.-de-Jésus	20.00
713	" M.-Olivine Tardif	Saint-Victor	20.00
714	" Florida Carrier	St-Méthode	20.00
715	" Marie-Anne Veilleux	St-François	20.00
716	" Marie-Louise Mathieu	St-François	20.00
717	" Amanda Fortin	St-François	20.00
718	" Régina Longchamp Veilleux	St-Ephrem, paroisse	20.00
719	" Berthe Hamel	St-Ephrem, paroisse	20.00
720	" Georgianna Landry	St-Elzéar	20.00
721	" Valérie Blais	St-Elzéar	20.00
722	" M.-Valérie Giguère	St-Joseph, paroisse	20.00
723	" Laura Nadeau	St-Sévérin	20.00
724	" Georgianna Gilbert	St-Fréderic	20.00
725	" Cécile Ferland	Ste-Marie	20.00
726	" M.-Délima Poulin	St-Victor	15.00
727	" Célina Dumas	Beauceville	15.00
		Total	$ 390.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Thériault

Nombre d'écoles sous contrôle 23. Somme à distribuer $57.50.

728	Mlle Eveline Delaney	Havre-aux-Maisons	$ 20.00
729	" Emilie Turbide	Havre-Aubert	18.75
730	" Bibiane Thériault	Etang-du-Nord	18.75
		Total	$ 57.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M l'inspecteur J.-M. Turcotte

Nombre d'école sous controle, 146. Somme à distribuer $380.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
731	Mlle Eugénie Paré	St-Camille	$ 20.00
732	" Blanche Durand	St-Camille	20.00
733	" Maria Nault	Wotton	20.00
734	" Bernadette O'Bready	Wotton	20.00
735	" Eveline Nault	Wotton	20.00
736	" Adèle Mathieu	Wotton	20.00
737	" Claire Gagné	Ham-Sud-Ouest	20.00
738	" Arthémise Demers	Disraéli, village	20.00
739	" Antoinette Lemay	Disraéli, village	20.00
740	" Irène Coulombe	Garthby	20.00
741	" Antoinette Martel	Stratford, (St-Gabriel)	20.00
742	" Eva Champagne	St-Jos.-de-Coleraine	20.00
743	" Eugénie Parent	Lac Weedon	20.00
744	" Julie Fontaine	Lac Weedon	20.00
745	" Laura Houde	St-Julien	20.00
746	" Rose-Alba Couture	St-Jacques	20.00
747	" Philomène Larivière	Ham-Nord	20.00
748	" Leatitia Chapdelaine	Clifton	20.00
749	" Flore Prince	Notre-Dame-de-Ham	20.00
		Total	$ 380.00

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vien

Nombre d'écoles sous contrôle 94. Somme à distribuer $232.50.

750	M. O.-A. Corriveau	St-François	$ 32.50
751	Mlle Alice Bélanger	St-Pierre	20.00
752	M. J.-A. Couture	Village Lauzon, Lévis	20.00
753	" Ant. Gignac	N.-D.-des-Victoires, Lévis	20.00
754	" Joseph Côté	Québec	20.00
755	" Ant. Richard	"	20.00
756	" P.-P. Magnan	"	20.00
757	" Ant. Bélanger	"	20.00
758	" M.-A. Desaulniers	"	20.00
759	Mlle Berthe Tardif	"	20.00
760	" Elmire Morin	"	20.00
		Total	$ 232.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Thomas Warren

Nombre d'écoles sous contrôle 160. Somme à distribuer $400.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
761	M. Achille Goulet	Plessisville	$ 20.00
762	Mlle Bertha Vaillancourt	Plessisville	20.00
763	" Amanda Houle	St-Valère	20.00
764	" Jeanne Leclerc	Warwick, village	20.00
765	" Blanche Garneau	Warwick, village	20.00
766	" Flore Fournier	Warwick, paroisse	20.00
767	" Antoinette Chalifour	Warwick, paroisse	20.00
768	" Elisabeth Boulanger	Stanfold	20.00
769	" Béatrice Charland	Ste-Cécile-de-Lévrard	20.00
770	" Héleda Paquin	Ste-Cécile-de-Lévrard	20.00
771	" Unéda Allie	St-Norbert	20.00
772	" Cora Demers	St-Joseph-de-Blanford	20.00
773	" Sévérine Sylvestre	Ste-Victoire	20.00
774	" Lucille Pratte	St-Rosaire	20.00
775	" Anne-Marie Deshaies	Ste-Marie-de-Blandford	20.00
776	" M.-Alvina Kirouac	Warwick, paroisse	20.00
777	" Eudorie Boulanger	Chester-Nord	20.00
778	" Edith Tourigny	Sommerset-Sud	20.00
779	" Rachel Gervais	Ste-Sophie-de-Lévrard	20.00
780	" Claire Desrochers	St-Christophe	20.00
		Total	$ 400.00

Rapport de M. l'inspecteur Gilman

Nombre d'écoles sous contrôle 78. Somme à distribuer, $335.00.

781	Mlle Florence Finnegan	Godmanchester	$ 28.00
782	" Ethel Cameron	St-Malachie	28.00
783	" Maud Robson	St-Jean-Chrysostôme	28.00
784	" Jessie Brown	Hemmingford	25.00
785	" Pansy Standish	Delson	25.00
786	" Janet Gavin	St-Malachie	25.00
787	" Annie Goldthrope	St-Anicet	20.00
788	" Jennie Channel	Godmanchester	20.00
789	" Ethel Goodfellow	Godmanchester	20.00
790	" Dora Upton	Godmanchester	20.00
791	" Ethel Oliver	Hinchinbrooke	20.00
792	" Blanche Barr	Havelock	19.00
793	" Pearl Cameron	St-Malachie	19.00
794	" GladysC ameron	Godmanchester	19.00
795	" Irène Cullen	St-Malachie	19.00
		Total	$ 335.00

TABLEAU G. *Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Honeyman

Nombre d'écoles sous contrôle 120. Somme à distribuer $335.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
796	Mlle A. Birdsell Robb	Chelsea	$ 28.00
797	" Ada M. Kerr	South Hull	28.00
798	" Mabel Ramsay	Clarendon	28.00
799	" M. M. Morrison	South Hull	25.00
800	" Alma Gordon	Bristol	25.00
801	" Ethel Ormond	Masham	25.00
802	" Ida O. Harris	Clarendon	20.00
803	" Ida M. LeGrand	Wakefield Nord	20.00
804	" Sarah J. Wilson	Clarendon	20.00
805	" Sarah E. Wilson	Clarendon	20.00
806	" Niles G. Ross	Bristol	20.00
807	" Hazel-A. Cairns	Eardley	19.00
808	" Dora-A. Reid	Clarendon	19.00
809	" Cecilia J. Argue	Clarendon	19.00
810	" Mary O. Pringle	Clarendon	19.00
		Total	$ 335.00

Rapport de M. l'inspecteur Hunter

Nombre d'écoles sous contrôle 89. Somme à distribuer $335.00.

811	Mlle Ada Hume	Newport	$ 26.00
812	Mme Cora Sullivan	Stanstead	26.00
813	" A. Libby	Stanstead	26.00
814	Mlle Mabel Bachelder	Newport	24.00
815	" Goldie Parwell	Ascot-Corner	24.00
816	" Laura Simcock	Stanstead	24.00
817	Mme Jessie Tyler	Bansrton	19.00
818	Mlle Evelyn Swail	Newport	19.00
819	" Christina Barratt	Stanstead	19.00
820	" Bernice Bennett	Bury	19.00
821	" Bessie Tozer	Stanstead	19.00
822	" C. R. McMillan	Barnston	18.00
823	" Celia Coated	Bury	18.00
824	" A. V. Rose	Hatley	18.00
875	Mme Idelia Rogers	Eaton	18.00
826	Mlle Mildred Cross	Magog	18.00
		Total	$ 335.00

Rapport de M. l'inspecteur Kerr

Nombre d'écoles sous contrôle 39. Somme à distribuer. $100.00.

827	Mlle Edith Gorham	Fraserville	$ 20.00
828	" Ella Sullivan	Gaspé Baie Nord	20.00
829	" Maye Bisson	Port-Daniel-Est	20.00
830	" Erma Vibert	Gaspé village	20.00
831	" Evelyn Wells	Cabano	20.00
		Total	$ 100.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur McCutcheon

Nombre d'écoles sous contrôle 73. Somme à distribuer, $335.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
832	Mme J. D. McRitchie	Dudswell	$ 29.00
833	Mlle Della E. Patterson	Leeds-Sud	29.00
834	" Gladys E. Duffy	Lingwick	29.00
835	" Florence M. Duffy	Dudswell	26.00
836	" Eva E. Taylor	Aubert-Gallion	26.00
837	" Alma J. Sample	Stoneham	26.00
838	" Isabella Morrison	Marston	22.00
839	Mme G. Blodgett	Leeds Sud	22.00
840	Mlle Stella M. Longmoore	Inverness	22.00
841	" Annie-M. Hepburn	St-Romuald	22.00
842	" Annie-E. MacLean	Lingwick	22.00
843	" M.-Ida Cochrane	Ireland-Sud	20.00
844	" M.-A. Coombe	Sillery	20.00
845	" K. I. Soutar	Inverness	20.00
		Total	$ 335.00

Rapport de M. l'inspecteur King

Nombre d'écoles sous contrôle 34. Somme à distribuer $100.00.

846	Mlle H. Pearl McColm	New-Richmond	$ 20.00
847	" Grace Montgomery	Shoolbred	20.00
848	" Florence Ray	Hamilton	20.00
849	" Lillian Adams	Matapédia	20.00
850	" R. E. Hamilton	New-Richmond	20.00
		Total	$ 100.00

Rapport de M. l'inspecteur McOuat

Nombre d'écoles sous contrôle 108. Somme à distribuer $335.00.

851	Mlle A. Silverson	Chatham No 2	$ 30.00
852	" J. Silverson	Chatham No 1	30.00
853	" Beulah Halcro	St-Laurent	30.00
854	" Mary-C. James	St-Jérusalem	30.00
855	" Marg. Taylor	Chatham No 2	30.00
856	" Grace Barclay	Pointe-Fortune	25.00
857	" Myrtle McKenzie	Gore	25.00
858	" L. M. Stalker	St-Jérusalem	25.00
859	" Watson, M. M.	St-Jérusalem	25.00
860	" M. E. Armstrong	Dunany	25.00
861	" Jessie Berry	Grenville No 1	20.00
862	" Estelle Inglis	Grenville No 1	20.00
863	" Alma Ramier	Grenville No 3	20.00
		Total	$ 335.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Rothney

Nombre d'écoles sous contrôle 77. Somme à distribuer $335.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
864	Mlle C.-J. Healy	Claveland	$ 28.00
865	" Beryl M. Porter	Durham	28.00
866	" F. M. McLaughlin	Cleveland	28.00
867	" Fanny Frost	Asbestos	25.00
868	" E. A. Duff	Melbourne & B. Gore	25.00
869	Mr Douglas Silver	Shipton	25.00
870	Mlle M.-J. Weed	Melbourne & B. Gore	20.00
871	" E. Mabel Ward	St-Elie-d'Orford	20.00
872	" Beulah Page	Orford	20.00
873	Mme H. W. Ingham	Stukely-Sud	20.00
874	Mlle M. E. Stevens	Melbourne & B. Gore	20.00
875	" Alice Dresser	Cleveland	19.00
876	" Ellen Patton	Drummondville	19.00
877	" A. M. Stubbs	Windsor	19.00
878	" D. M. Fullerton	Shipton	19.00
		Total	$ 33.500

Rapport de M. l'inspecteur Taylor

Nombre d'écoles sous contrôle 94. Somme à distribuer $335.00.

879	Mlle Mary Wright	Stanbridge-Est	29.00
880	" Kate E. Owens	Brome	29.00
881	" Marg. Pendlebury	St-Ignace de S	29.00
882	" Minerva Stowe	Sweetsburg	26.00
883	" Mildred Derby	Brôme	26.00
884	Mme Jas. Perkins	Dunham	26.00
885	Mlle Agnès-R. Moore	Dunham	22.00
886	" Ruth Clark	East-Bolton	22.00
887	" Rose C. Westcott	Stanbridge-Est	22.00
888	Mme J. R. Worden	Brôme	22.00
889	Mlle Margaret Armstrong	Brôme	22.00
891	Mme Pat. Mitchell	Potton	20.00
891	Mlle Elizabeth Pibus	Bolton-Ouest	20.00
892	" M. M. Frizzle	Brôme	20.00
		Total	$ 335.00

TABLEAU H

Brevets de capacité accordés par le Bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898

ANNÉES	Nombre des aspirants aux diplômes			Total des aspirants	Nombre de diplômes accordés									Total des diplômes accordés	Nombre d'aspirants qui ont échoué
	Elém.	Mod.	Acad.		Elém. fr.	Elém. ang.	Elém. fr. et ang.	Mod. fr.	Mod. ang.	Mod. fr. et ang.	Acad. fr.	Acad. ang.	Acad. fr. et ang.		
1898	642	385	6	1,033	315	30	33	157	33	42	4	.....	1	615	418
1899	856	617	12	1,485	396	28	47	273	25	72	6	1	1	849	636
1900	962	631	15	1,608	526	22	42	299	29	56	7	2	1	984	624
1901	955	608	21	1,584	485	30	41	296	30	41	12	4	2	941	643
1902	910	599	27	1,536	655	35	52	373	47	87	19	2	6	1,276	260
1903	884	706	37	1,627	520	24	43	384	40	77	20	5	9	1,122	505
1904	918	690	45	1,653	637	26	32	495	30	85	24	5	12	1,346	307
1905	904	737	40	1,681	544	29	48	434	24	113	23	3	2	1,220	461
1906	920	720	51	1,691	528	17	43	352	32	79	33	6	5	1,095	596
1907	901	875	74	1,850	622	22	40	478	30	76	32	9	22	1,331	519
1908	833	860	104	1,797	397	11	31	516	32	117	45	3	24	1,176	621
1909	978	836	104	1,918	645	19	42	491	20	88	62	2	15	1,383	534
1910	848	904	122	1,874	624	20	59	609	17	77	56	1	23	1,486	388
1911	649	635	121	1,405	379	64	24	382	23	73	43	2	29	1,019	386
1912	847	904	148	1,899	557	20	29	548	23	81	79	4	42	1,384	516
1913	933	866	152	1,951	664	22	44	590	33	54	45	3	31	1,486	465
1914	968	940	241	2,149	594	18	44	532	25	120	127	4	56	1,520	629
1915	1,208	1,087	250	2,545	766	22	57	748	40	140	102	10	75	1,960	585
1916	1,264	946	231	2,441	845	34	42	518	27	141	107	17	60	1,791	650
1917	1,280	1,056	267	2,603	1,035	30	56	682	23	178	139	13	71	2,227	376
1918	1,236	1,216	351	2,803	885	18	47	656	29	167	172	14	82	2,070	733
1919	1,147	1,192	359	2,698	777	17	77	637	21	193	191	13	105	2,031	667
1920	1,112	1,074	415	2,601	778	28	56	599	18	115	188	15	133	1,930	671
Totaux	22,155	19,084	3,193	44,432	14,174	586	1,029	11,049	651	2,272	1,536	138	807	32,242	12,190

TABLEAU—I

LIVRES DE RÉCOMPENSE DISTRIBUÉS PAR LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LES INSPECTEURS D'ÉCOLES, 1919-20.

Livres distribués par	Trois légendes de mon pays, par J.-C. Taché	Une excursion à l'Île-aux-Coudres, par l'abbé H.-R. Casgrain	Le jeune Henri, par Louis Friedel	Les Pionniers Canadiens, par l'abbé H.-R. Casgrain	La Jongleuse, par l'abbé H.-R. Casgrain	Agnès, par Louis Friedel	DeGaspé, par l'abbé H.-R. Casgrain	Geneviève, par Louis Friedel	Fernando, par Louis Friedel	Une Fête de Noël, par Ernest Myrand	Geo.-Etienne Cartier, par Art. Dansereau	Le Livre de Musique, par Claude Auger.	Le Bon Vieux Temps, par M. Massicotte	Hist. de l'Eglise du Canada, par l'abbé Aug. Gosselin	Histoire du Canada, par R. P. Ph. Bourgeois	Histoire des Etats-Unis, par Sylva Clapin	L'Enfant Perdu et Retrouvé, par Rév. J.-B. Proulx	A Carillon, par Edmond Rousseau	L'essor Industriel, par A.-J. DeBray	Sœur de Vincennes, par Pierre-Georges Roy	Victoire, par L. de Roode	Mélanges Historiques, par Benjamin Sulte	Aux Sources Canadiennes, par G.-E. Marquis	Sur Mer et sur Terre, par Ernest Chouinard	Question d'Hist. Littéraire, par l'abbé Charland	Divers	Total	Livres anglais.	Grand Total
Surintendant	350	300	220	205	230	200	210	215	235	245	275	210	240	210	205	250	275	200	220	275	195	180	150	215	284		5,794	280	6,074
Inspecteur Auger, A.-L.	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	10	140	750	40	790
Beaudet, Avelin	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	215	840		840
Belcourt, J.-Ephrem	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	100	850	15	865
Boily, Jos.-Edouard	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	50							650		650
Bouchard, J.-A.	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	289	539	87	626
Chabot, Jos.-Alex	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	10	10	10	10	10	25	50	5					730	10	740
Charbonneau, A.-B.	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	12	5	5	50					662		662
Chartrand, Jos.-B.	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	15	10	10	10	15	25	5							...			340	80	420
Chiasson, Mgr P.	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	50	300		300
Côté, Jos.-Maxime	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	25	15	735	5	740
Cuddihy, Thomas	100	100	100	100	100	100	50	50	50	50	18	10	10	10	10	10	10	10	5	25	50	50					1,018	232	1 250
Curot, M.-Jos.	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	10	10	5	695	40	735
D[illegible]eau, J.-Z.	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	20	5	25	25	25	25	25	25	25	150	750		750
Dupuis, J.-A.	50	100	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	20	10	10		825		825
Filteau, Alph.	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	5	25		700	50	750
Fiteau, L.-M.	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	15	12	8	5		700	25	725
Genest-Labarre, J.-E.	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	65	850	75	925
Gosselin, J.-E.	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	10	20	750		750
Goulet, J.-O.	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	25	25				700		700
Goulet, L.-P.	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	20	24	25	25	25	25	25	25	25	33	752	4	756
Guay, L.-A.	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	5	25	50	750	25	775
Hébert, Joseph	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	10	780	20	800
Hubert, Paul	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	35	760		760
John, Irénée	50	50	50	50	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10									400	175	575
Lamarre, J.-E.	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	58	42	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10			800		800
Lane, J.-A.-Henri	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	10	10	10	10	10	10	20	10	10	10	10	20	840	25	865
Letarte, A.-A.	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	15	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10				615	22	637
Lévesque, L.-N.	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	20	10	40	900	10	910
Litalien, Epiphane	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10				625	25	650
Longtin, Lorenzo	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	40	825		825
Maltais, Rodolphe	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	15	.		675	20	695
Marien, J.-G.	43	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	10	10				683	57	740
Miller, C.-J.	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	1	10	10	10	10	10	10	47	933	100	1,033
Millette, M.-Ant.	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10					500		500
Normand, F.-J.	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	20	10		700	50	750
Pagé, L.-O.	25	25	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10		800	30	840
Paquin, J.-A.	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	45	870		870
Plamondon, M.-Chas	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	20	10	10				600		600
Primeau, J.-Bte.	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	20		680	40	710
40 Roy, Geo.	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	20	10	10	10	10		750	50	800
41 Simard, A.	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	10	10	10	10	10	10	5	5	5								275		275
Tanguay, A.	50	100	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	15	10	10	10	10	10	50	915		915
Thériault, Louis	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5				115	20	135
44 Turcotte, J.-A.-M.	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	10	35	905	30	935
Vien, G.-S.	100	100	100	100	100	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	50	10	10	10	10	10	10	10	5	1,025	150	1,175
46 Warren, Thos.	50	100	50	50	50	50	50	50	50	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	10	10	10	10	10	10	40	850	5	855
Grand total	2,463	2 570	2,365	2,350	2,300	2,220	2,130	2,110	1,815	1,725	1,528	1,400	1,388	1,322	1,150	1,110	995	884	803	877	790	765	627	623	694	1,499	38,501	1,797	40,298

APPENDICE No. VIII

PROCÈS-VERBAUX

DES

COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCES-VERBAL DE LA SESSION DE SEPTEMBRE 1919.

Séance du 24 septembre 1919.
(*Avant-midi*).

PRÉSENTS :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Haileybury, Mgr F.-X. Ross, Mgr le vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent ; Mgr C.-A. Marois, représentant Son Eminence le cardinal Bégin ; Mgr J.-O. Routhier, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; M. l'abbé J.-S. Turbide, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown ; M. le chanoine Irénée Gervais, représentant Mgr l'évêque de Joliette ; Mgr N.-Z. Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, M. Auguste-M. Tessier, Mgr Th-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Charlottetown, de Mgr l'évêque de Joliette, de Mgr l'évêque de Pembroke, déléguant respectivement Mgr C.-A. Marois, vicaire général, Mgr J.-O. Routhier, vicaire général, M. l'abbé Auguste Lelaidier, M. l'abbé J.-S. Turbide, M. le chanoine Irénée Gervais et Mgr N.-Z. Lorrain pour les représenter à la présente session.

Le Comité prend aussi communication d'une lettre de M. Jules-Edouard Prévost s'excusant de ne pouvoir assister à la présente réunion et désignant l'honorable juge Robidoux pour le représenter.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES.

Séance du 23 septembre 1919.

PRÉSENTS :—Mgr Brunault, président, *pro-tem*, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis :

1.—"Petit cours de langue anglaise à l'usage des commençants", par M. l'abbé J.-E. Chamberland.—Recommandé, M. Ahern dissident.

2.—"French Canadian Scholar's Companion", par l'abbé J.-E. Chamberland.—Recommandé, M. Ahern dissident.

3.—"La Comptabilité rendue facile.—Méthode pratique et graduée de tenue des livres", par les Frères du Sacré-Cœur.—Recommandé.

Il est pris communication d'une lettre du révérend Frère Olippius, visiteur-auxiliaire des Frères des Ecoles chrétiennes, demandant l'autorisation de majorer les prix de vente des manuels de classe des Frères des Ecoles chrétiennes. Le sous-comité n'ayant pas tous les renseignements suffisants pour lui permettre de se prononcer sur cette question, suggère que M. le Surintendant de l'Instruction publique soit chargé de prendre les informations voulues et de faire rapport à ce sous-comité, à sa prochaine réunion.

(Signé) J.-S. HERMAN,

Évêque de Nicolet,

Président pro-tem.

Ce rapport est adopté, M. le juge Martineau dissident quant aux livres.

Le comité prend connaissance du procès-verbal suivant de la trente-cinquième session du Bureau d'examinateurs pour les aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles, tenue à Québec, à l'Ecole normale Laval, les 19, 20, 21 et 22 août 1919 :

Présents :—Mgr Th.-G. Rouleau, président, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault, M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

A la séance du 19 août, les membres du Bureau prennent communication des documents soumis par les deux aspirants dont les noms suivent: Paul-Miki-Félix Poulin et Yves LeRouzès. Ces documents sont trouvés conformes aux prescriptions des règlements du Comité catholique, et MM. Poulin et LeRouzès sont admis à subir les examens

Le Bureau adopte ensuite les questions et les problèmes d'examen qui suivent :

Sujet de composition

Lors de la visite d'automne, l'inspecteur doit donner une conférence pédagogique au personnel enseignant de son district. Traitez le sujet suivant : Comment l'instituteur ou l'institutrice peut-il contribuer à assurer la régularité de la fréquentation scolaire et favoriser la persévérance des élèves à l'école ? Faites la conférence.

Pégagogie .

1. Quand il s'agit de déterminer en quelle année—ou classe—il faut placer un élève, de quoi faut-il surtout tenir compte ?

2. Etablissez la différence entre l'enseignement de la *lecture expliquée* et l'enseignement de la *lecture expressive.*

3. Dites ce que l'on entend par employer le *procédé intuitif* : exemples.

Thème anglais

"Lecture à haute voix", par l'abbé Lagacé :—Pages 215 et 216.—No 21.—Du commencement jusqu'aux mots "chétives créatures"—18 lignes.

Version anglaise

"Modern History", by Fredet.—Page 210. Les quatorze premières lignes de l'alinéa commençant par les mots "Scarcely however".

Loi et règlements scolaires

1.—Que doivent contenir les comptes du secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire ? A qui et quand doit-il les rendre ?

2. Comment exécute-t-on les jugements rendus contre une corporation scolaire ?

3. Sous quelles conditions une municipalité scolaire peut-elle obtenir une part de l'allocation sur le fonds des écoles publiques ?

4. A quelles formalités la construction et la réparation d'une école sont-elles soumises ?

5. Quels sont les principaux devoirs généraux des inspecteurs d'écoles ?

Géographie.

1. Qu'entend-on par géographie physique ? géographie économique ? et géographie politique ?

2. Quelles sont les principales industries alimentaires du Canada ?

3. Depuis le lac Supérieur jusqu'à Montréal, quels sont les canaux du Saint-Laurent qui permettent d'éviter les obstacles naturels qui entravent la navigation ?

4. Dites dans quels Etats et sur quels cours d'eau sont situées les villes suivantes : Philadelphie, New-York, Boston, Baltimore, Nouvelle-Orléans, Chicago et St-Paul.

5. Que sont et où sont situés : Indes Occidentales, Buenos-Ayres, Madagascar, Dardanelles, Gange ?

Histoire

1. Quels événements, donnez les dates, ont motivé la division de l'histoire en quatre grandes parties : ancienne, du moyen âge, moderne et contemporaine ?

2. Résumez le règne de Charlemagne.

3. Quels événements vous rappellent les dates suivantes : 1608, 1713, 1783 et 1815 ?

4. Quelles furent les principales causes et conséquences des batailles de Waterloo, des Plaines d'Abraham, et de Châteauguay ?

Arithmétique.

1. Un pied cube de cuivre pèse 550 livres et un pied cube d'étain pèse 462 livres. Quel sera le poids d'un pied cube d'alliage de ces deux métaux contenant 6 parties de cuivre pour 5 parties d'étain ?

2. A résoudre : $7\frac{1}{2}/6\frac{2}{3} + \frac{11\frac{1}{2} - 2\frac{2}{5}}{11\frac{1}{2} + 2\frac{2}{5}} \times 10\frac{9}{13} - 7\frac{1}{8}$

3. A résoudre : $(\frac{1}{13} + 1.4) \div \frac{7}{65}$ Réponse en fraction décimale.

4. Quelle est la différence entre l'escompte en dehors et l'escompte en dedans de $12,625. pour 73 jours, à 5%. ?

5. Dans la construction d'une maison j'ai payé pour les matériaux trois fois ce que j'ai payé pour la main d'œuvre. Si les matériaux avaient coûté 37½% de moins et la main d'œuvre 62½% de plus, la maison aurait coûté $14,000. On demande le coût de la maison.

Algèbre :—1. A résoudre : $\frac{3x-11}{5}+\frac{7+x}{10}=\frac{7x-4}{15}+\frac{x-1}{3}$

2. A résoudre :
$$\begin{cases} (1)\ \frac{12}{x}-\frac{15}{y}=-10 \\ (2)\ \frac{15}{x}-\frac{18}{y}=-5 \end{cases}$$

3. Sur un chemin de fer le train rapide fait 9 milles par heure de plus que le train ordinaire. En parcourant une distance de 360 milles le train rapide gagne 2 heures sur le train ordinaire. Trouver la vitesse de chaque train.

4. Quel capital faut-il prêter pendant 50 ans, à intérêts composés à 5%, pour que le capital et les intérêts forment une somme de $5,000. ?

5. Une municipalité scolaire emprunte $5,000. qu'elle veut amortir dans 20 ans, au taux de 4% : quelle annuité doit-elle payer ?

Géométrie

1. Dans un trapèze isocèle la somme des bases est égale à 42 pieds et leur différence à 10 pieds. Si les côtés non parallèles ont chacun 13 pieds, quelle est la surface du trapèze ?

2. Combien de verges de tapis de ¾ de verge de largeur faut-il pour couvrir le plancher d'une chambre qui a 24 pieds de long et 19 pieds de large. ?

3. Combien de gallons d'eau contiendra un réservoir cylindrique de 2½ pieds de diamètre et de 4 pieds de hauteur en supposant que dans un pied cube d'eau il y a 6¼ gallons.

4. Trouver le volume d'une pyramide de 42 pouces de hauteur si la base est un triangle équilatéral de 20 pouces de côté.

5. Combien de minots d'avoine contiendra une boîte de 7 pieds de long, 5 pieds de large et 4 pieds de hauteur, si dans un gallon il y a 277,274 pouces cubes et dans un minot 8 gallons ?

Dessin

Dessiner l'élévation, le plan et la coupe d'un livre fermé.—*format dictionnaire.*

2. Dessiner perspectivement le parapluie ouvert devant vous.

Philosophie

1. Définition de la logique.
2. Qu'entendez-vous par l'induction ?
3. De quel terme dépend la quantité d'une proposition ?
4. De quel terme dépend la qualité d'une proposition ?
5. Définition du syllogisme.

Sciences naturelles

1. Faire la théorie du baromètre.
2. Sur quels principes reposent le paratonnerre et la machine à vapeur ?
3. Décrivez l'alambic.
4. Qu'est-ce que l'évaporation ?

Agriculture

1. Qu'appelle-t-on amendements ?. Nommez les principaux amendements ?
2. Quels sont les éléments essentiels des engrais ?
3. Qu'est-ce que les céréales ? Nommez les principales céréales cultivées dans la province de Québec ?
4. Quel sol convient le mieux à la culture du trèfle ? Combien d'espèces de trèfle cultive-t-on dans la province de Québec ?
5. Quelles terres exige la culture du blé, du seigle, des pois, de l'orge ?

Lecture expliquée et littérature

1. Lecture à haute voix : "La belette entrée dans un grenier".—Fable de La Fontaine, Livre III, fable 16. Expression, prononciation, articulation.

2. Lecture expliquée et littéraire.—1. Dégager la moralité de la fable "La belette entrée dans un grenier".

2. Indiquer le dénouement dans cette fable.

3. Comment La Fontaine nous fait-il connaître la forme de la belette.

4. Comment peut-on expliquer la différence des rimes des deux premiers vers (fluet, étroit) ?

5. Que signifient les mots "chère lie" ? Indiquer un dérivé du mot lie.
6. Dans quel pays et dans quel siècle vécut La Fontaine ?
7. Nommer cinq littérateurs français illustres du 17ième siècle.

Les 20, 21 et 22 août 1919, MM. Paul Poulin et Yves LeRouzès subissent les examens et conservent les notes suivantes :

Noms des candidats	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlements scolaires	Histoire	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Lecture française	Lecture anglaise	Littérature	Agriculture	Sciences et philosophie	Dessin	Examen spécial anglais	Totaux	Moyennes	Notes obtenues
Paul Poulin..	5.2	5.8	3	5.5	5	4	4.3	5.7	5.7	5.2	4.5	3.5	4	5.8	4.3	5	...	76.5	4.8	Bien.
Yves Rouzès.	5.8	5.8	3.5	6	5.5	5.4	5.5	5	6	5.3	5.5	3	5.5	6	5.7	6	4.5	90.	5.3	Dist. fr. et ang.

En conséquence, MM. Paul Poulin et Yves LeRouzès ont droit au diplôme d'aspirant à la charge d'inspecteur d'écoles, le premier avec la note "Bien" et le second avec la note "Distinction" et mention spéciale pour l'anglais, et ces diplômes leur sont décernés.

(Signé) Th.-G. Rouleau, ptr,
Président.

J.-N. Miller,
Secrétaire.

Il est donné lecture du rapport suivant :

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1918–19, conformément aux prescriptions de l'article 113 des Règlements du Comité catholique.

Comme les années passées, le Bureau a tenu deux sesssions annuelles, la première, le 15 avril, pour organiser les examens de l'année courante, adopter les questions, dictées et problèmes à être soumis aux candidats, choisir les examinateurs-délégués, etc., et la seconde, le 31 juillet et le premier août derniers, pour reviser la correction des épreuves d'examen et octroyer les diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les Règlements.

Les examens ont duré quatre jours, du 24 au 27 juin inclusivement, et ils ont eu lieu dans les 32 localités mentionnées à l'article 80 des règlements scolaires.

2,699 aspirants et aspirantes ont été admis aux examens après s'être conformés fidèlement aux prescriptions des règlements ; c'est 104 de moins que l'année dernière.

Les 2,699 candidats, 253 hommes, dont 174 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes, et 2,446 femmes, dont 100 religieuses de plusieurs communautés, se répartissent comme suit :

1,151 (48 hommes et 1,103 femmes) pour le diplôme d'école primaire élémentaire ;

1,190 (109 hommes et 1081 femmes) pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle) ;

358 (96 hommes et 262 femmes) pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique).

2,030 ont passé leurs examens avec succès, savoir :

874 pour le brevet élémentaire (42 aspirants et 832 aspirantes) ;

848 pour le brevet modèle (68 aspirants et 780 aspirantes) ;

308 pour le brevet académique (81 aspirants et 227 aspirantes).

669 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir :

277 pour le diplôme d'école élémentaire (6 aspirants et 271 aspirantes) ;

342 pour le diplôme d'école modèle (42 aspirants et 300 aspirantes) ;

50 pour le brevet d'école académique (15 aspirants et 35 aspirantes).

Ce qui donne les résultats suivants :

1. Pour le brevet élémentaire 76% ont réussi et 24% ont échoué ;
2. Pour le brevet modèle 71% ont réussi et 29% ont échoué ;
3. Pour le brevet d'académie 86% ont réussi et 14% ont échoué.

Résultat général : 75% de tous les candidats ont obtenu des diplômes et 25% ont été refusés.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées :

Matières	Elémentaire	Modèle	Académique
Prières et catéchisme	Bien	Très bien	Très bien.
Lecture française	Bien	Très bien	Très bien.
Lecture latine	Bien	Bien	Très bien.
Grammaire française et analyse (1)	Très bien	Très bien	Très bien.
Dictée française	Bien	Bien	Très bien.
Ecriture	Assez bien	Bien	Bien.
Littérature (préceptes)	Bien	Faible	Très bien.
Composition française	Presque très bien	Bien	Bien.
Histoire Sainte			Bien.
Histoire Sainte et de l'Eglise		Bien	Très bien.
Histoire du Canada	Bien	Bien	Très bien
Géographie	Faible	Assez bien	Passable.
Instruction civique	Assez bien	Assez bien	Bien.
Arithmétique	Assez bien	Bien	Presque très bien.
Calcul mental	Bien	Très bien	Très bien.
Toisé		Bien	Très bien.
Géométrie			Faible.
Comptabilité	Faible	Bien	Très bien.
Pédagogie	Très bien	Très bien	Excellent.
Agriculture	Bien	Faible	Bien.
Sciences naturelles :			
Zoologie et botanique	Bien.		
Zoologie, botanique et cosmographie		Bien	Très bien.
Hygiène	Très bien	Très bien	Très bien.
Bienséances	Bien	Bien	Très bien.
Dessin	Bien	Bien	Bien.

(1) L'analyse faible dans quelques endroits.

Matières	Elémentaire	Modèle	Académique
Histoire de France		Bien	Très bien.
Histoire d'Angleterre		Bien	Bien.
Histoire des Etats-Unis	Assez bien	Bien	Bien.
Histoire ancienne			Bien.
Algèbre		Assez bien	Bien.
Trigonométrie			Faible.
Physique			Bien.
Cosmographie			Bien.
Philosophie			Bien.

LANGUE ANGLAISE

Grammaire anglaise	Très bien	Très bien	Très bien.
Dictée anglaise	Bien	Très bien	Très bien.
Composition anglaise	Bien	Très bien	Excellent.
Littérature anglaise	Passable	Passable	Bien.

ANGLAIS POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS

Grammaire anglaise	Bien	Très bien	Très bien.
Dictée anglaise	Médiocre	Médiocre	Très bien.
Composition anglaise	Médiocre	Médiocre	Bien.

NOTES DU BUREAU

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirantes et aspirants les matières dont la note moyenne n'atteint pas au moins Bien, particulièrement la géographie, l'analyse, l'arithmétique à l'intermédiaire, les préceptes de littérature à l'intermédiaire ; l'écriture à l'élémentaire et à l'académique, la géométrie à l'académique, la comptabilité à l'élémentaire, l'agriculture à l'intermédiaire ; la dictée et la composition anglaise à l'élémentaire et à l'intermédiaire.

(Signé) Lionel Lindsay, ptre,
Président.

J.-N. Miller,
Secrétaire.

Le rapport suivant est lu et approuvé :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE LA REVISION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Votre sous-comité a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni à Québec, le 2 septembre courant.

Etaient présents à la séance : Mgr Th.-G. Rouleau, président *pro-tem*, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. C.-J. Magnan, M. Nap. Brisebois et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture étant faite d'une lettre datée du 31 août 1919, par laquelle Mgr F.-X. Ross prie le sous-comité de ne plus compter sur lui pour poursuivre le travail du programme parce qu'il est écrasé sous une besogne qui ne lui laisse aucun répit, il est proposé par Mgr Th.-G. Rouleau, appuyé par M. Brisebois, et résolu : "Que ce sous-comité exprime ses " regrets que les circonstances ne permettent pas à Mgr Ross de con- " tinuer sa tâche si bien commencée, et que M. l'abbé Desrosiers soit " chargé, en se servant du travail déjà fait par Mgr Ross et en utilisant " les différents documents qui ont été soumis au sous-comité, de rédiger " le projet de programme et de faire rapport à ce sous-comité le plus " tôt possible."

M. l'abbé Desrosiers accepte la tâche qui lui est confiée et la séance est ajournée *sine die*.

(Signé) TH.-G. ROULEAU,

Président pro-tem.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE PRENDRE EN CONSIDÉRATION LE MÉMOIRE SOUMIS PAR L'HONORABLE JUGE MARTINEAU TOUCHANT DIFFÉRENTES QUESTIONS RELATIVES AUX PROGRÈS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Votre sous-comité, nommé à la séance du 14 mai 1919, pour étudier le mémoire soumis par l'honorable juge Martineau, a l'honneur de vous faire rapport qu'il s'est réuni le 11 septembre courant, à l'Ecole normale Jacques-Cartier, Montréal.

Etaient présents à cette réunion :

M. le Surintendant de l'Instruction publique, président, Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque

de Mont-Laurier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge P.-G. Martineau, M. H.-A. Fortier, M. J.-N. Miller, secrétaire.

Après discussion, la résolution suivante a été adoptée, sur proposition de l'honorable juge Martineau :

" Que M. le Surintendant soit prié de s'enquérir confidentiellement, " soit par lui-même ou par tout autre de ses officiers, selon que la chose " lui sera possible, s'il y a quelque chose de fondé dans les faits signalés " dans le mémoire sous le titre : "Efficacité de l'enseignement", et de " faire rapport à ce sous-comité à sa prochaine réunion."

Et le sous-comité s'ajourne *sine die*.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,

Président.

Ce rapport est approuvé.

M. le Surintendant fait connaître au Comité que, à sa demande, les inspecteurs d'écoles de la province se sont réunis à Québec, le 24 juillet dernier, pour étudier ensemble les derniers amendements apportés à la loi scolaire relativement aux statistiques et y recevoir les explications des officiers du département de l'Instruction publique et les instructions du chef du Bureau des Statistiques. Les inspecteurs catholiques ont aussi été invités à donner leur opinion sur l'organisation des bureaux de districts en vue d'assurer la création de certificats d'études primaires. Il y a lieu d'espérer, dit M. Delâge, que cette réunion des inspecteurs d'écoles produira de bons résultats relativement aux statistiques.

Quant au second point qui a été étudié par les inspecteurs d'écoles, M. le Président communique au comité les deux documents qui suivent :

Québec, 22 septembre 1919.

Monsieur le Surintendant,

Conformément au désir exprimé par les inspecteurs d'écoles catholiques, lors de leur dernière réunion à Québec (24 juillet 1919), j'ai l'honneur de vous soumettre un projet concernant l'organisation du certificat d'études primaires. Ce projet a été élaboré par un groupe d'inspecteurs et le soussigné. Ce n'est qu'un projet qui devra être étudié et modifié probablement. Néanmoins ses grandes lignes, je crois, peuvent servir de base à l'organisation du certificat d'études primaires en notre province, mesure que les inspecteurs d'écoles sont unanimes à approuver,

et dont le Comité catholique a déjà considéré favorablement la proposition.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, de soumettre les suggestions ci-jointes au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, lors de sa prochaine réunion.

Votre tout dévoué,

(Signé) C.-J. MAGNAN,

Inspecteur général.

Suggestion d'un groupe d'inspecteurs d'écoles concernant l'établissement d'un Bureau du certificat d'études primaires.

I.—LE BUREAU PROVINCIAL

1. Le nom proposé est : "Bureau provincial du certificat d'études primaires".

2. Les membres du bureau provincial sont : l'inspecteur-général ; trois principaux d'écoles normales désignés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ; six inspecteurs d'écoles choisis par ce même comité.

3. Le quorum du Bureau provincial est de six membres.

4. Le président ex-officio de ce bureau est l'inspecteur-général.

5. Le secrétaire du Bureau provincial est nommé par le Gouvernement sur la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

6. Les membres se réunissent au moins deux fois l'an à l'endroit désigné par M. le Surintendant : la première réunion en avril et la seconde en août.

7. Au cours de la première session, le Bureau provincial prépare trois séries de questions correspondant aux études de 4e, de 6e et de 8e année, ainsi que les réponses à ces questions.

8. Les examens se font par écrit, excepté les lectures.

9. Le nombre de points accordés est uniforme pour toutes les matières, soit de 0 à 10.

10. Le nombre de points alloués est indiqué pour chaque question et réparti suivant l'importance de la question.

11. Le secrétaire du bureau provincial surveille l'impression des questions et des réponses, voit à la correction des épreuves d'impression et fait la distribution des papiers d'examen aux inspecteurs.

12. Le bureau provincial prépare les diverses formules nécessaires à l'obtention du certificat d'études.

13. Les élèves de 4e, de 6e et de 8e année, fréquentant soit les écoles sous contrôle, subventionnées ou indépendantes, peuvent se présenter pour obtenir un certificat d'études.

14. Le bureau provincial fixe la date des examens entre le 10 et le 20 juin.

15. Le bureau provincial délivre les certificats d'études et les envoie à qui de droit.

II.—LE BUREAU RÉGIONAL DU CERTIFICAT D'ÉTUDES

1. Le nom proposé est : bureau régional du certificat d'études primaires.

2. Le bureau provincial est représenté dans chaque district par l'inspecteur d'écoles et par trois ou cinq membres adjoints.

3. L'inspecteur d'écoles est président ex-officio du bureau régional.

4. Les attributions de l'inspecteur d'écoles sont :

(*a*) de recevoir, avant le 1er mars de chaque année, les demandes d'admission aux examens faites par le secrétaire de chaque commission scolaire.

(*b*) de désigner les endroits où les examens ont lieu (un par paroisse).

(*c*) de suggérer au bureau provincial les noms des surveillants et des correcteurs.

(*d*) d'envoyer au secrétaire du bureau provincial, avant le premier avril de chaque année, la liste des candidats pour chaque degré du certificat d'études, le nom des endroits où l'examen a lieu, le nom des surveillants et des correcteurs .

(*e*) de recevoir du secrétaire du bureau provincial, avant le premier juin de chaque année, tous les papiers d'examen, les instructions aux surveillants et aux correcteurs, les questions et les réponses d'examen et la papeterie nécessaire.

(*f*) de transmettre aux surveillants, à temps pour les examens, les instructions, les questions d'examen et la papeterie nécessaire.

(*g*) de recevoir des surveillants, immédiatement après la clôture des examens, toutes les réponses des candidats et la balance de papeterie qui n'a pas servi.

(*h*) de transmettre sans délai aux correcteurs les instructions, les réponses et les épreuves à corriger.

(*i*) de recevoir de ces mêmes correcteurs les épreuves corrigées avec la liste des candidats qui ont réussi et celle de ceux qui ont échoué.

(*j*) de préparer une liste des candidats qui ont réussi et une liste de ceux qui ont échoué, avec le nombre de points conservés sur chaque matière, de totaliser ces points et d'en établir le pourcentage.

(*k*) d'adresser avant le premier août de chaque année les listes ainsi préparées.

III.—FRAIS D'ADMINISTRATION.

1. Les dépenses du bureau provincial sont à la charge du gouvernement.

2. Les dépenses du bureau régional sont à la charge des commissions scolaires.

3. Il sera retenu par le gouvernement sur les subventions scolaires, une piastre ($1.00) pour chaque enfant fréquentant une école sous contrôle ou subventionnée inscrit en 4e, en 6e, et en 8e année.

4. Les candidats au certificat d'études fréquentant une école indépendante devront payer une piastre pour subir l'examen.

5. Les surveillants reçoivent une indemnité n'excédant pas quatre piastres ($4.00) par jour et les correcteurs trois sous (.03) par copie pour la 4e année, quatre sous (.04) pour la 6e année et cinq sous (.05) pour la 8e année.

6. L'inspecteur d'écoles de chaque district fait son compte pour tous les déboursés relatifs au bureau régional et reçoit en plus comme honoraires vingt-cinq sous par candidat.

7. La balance des fonds que le gouvernement perçoit *re* le bureau provincial reste à ce dernier pour les besoins d'administration.

Il est unanimement résolu "que le rapport qui précède soit reçu, qu'il soit imprimé dans le procès-verbal de la présente session, et qu'il soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session pour étude."

Le Comité prend communication de la résolution suivante, adoptée par l'Association des institutrices pensionnaires de la province de Québec, sur proposition de Mlle Emélie Boivin, appuyée par Mlle Joséphine Lachance :

"Que le conseil de la dite Association soit autorisé à faire des démarches auprès du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, afin d'obtenir que leur demande d'augmentation des pensions soit recommandée à la Législature ;

2. Que le dit comité soit humblement prié de prendre en considération qu'avec les modiques pensions actuelles, il est impossible aux anciennes institutrices de vivre d'une façon convenable à leur état de santé, et qu'elles sont forcées de rester inactives pendant plusieurs années, en dépit de leur bonne volonté à continuer leur œuvre patriotique ;

3. Elles espèrent que le dit comité voudra bien s'intéresser à leur sort et adhèrera à leur supplique, afin que la Législature, à la prochaine session, amende la loi des pensions, et leur vote un minimum en rapport avec le coût actuel de la vie."

Il est proposé par Mgr Bruchési, appuyé par l'honorable Dr Guerin, et résolu : "Que le gouvernement soit respectueusement prié de donner " sa plus sympathique attention à cette requête et spécialement à ce qui " regarde le minimum des pensions."

Séance du 24 septembre 1919.
(Après-midi).

Présents :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Chicoutimi, de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Haileybury, Mgr F.-X. Ross, Mgr C.-A. Marois, Mgr J.-O. Routhier, M. l'abbé Auguste Lelaidier, M. l'abbé J.-S. Turbide, M. le chanoine Irénée Gervais, Mgr N.-Z. Lorrain, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le comité prend en considération la requête suivante :

"Attendu que, assez souvent, des aspirantes au brevet modèle seraient prêtes à subir leurs examens avant l'âge de 17 ans ;

"Attendu que cet âge de 17 ans est aussi celui exigé pour le brevet académique ;

"Attendu qu'il y aurait beaucoup moins de fatigue intellectuelle et physique, conséquemment beaucoup plus de profit pour les élèves, à passer successivement les examens des deux brevets ;

"Attendu que cette manière de procéder permettrait de développer et d'approfondir davantage les branches du brevet académique, spécialement la langue maternelle et la langue seconde ;

"Les communautés soussignées, par la voix de leurs supérieures respectives, prient instamment et respectueusement l'honorable Surinten-

dant, et, par lui, tous les membres du Comité de l'Instruction publique, de vouloir bien accorder aux élèves âgées de moins de 17 ans, et ayant complété le cours modèle, la permission de subir les examens du brevet modèle. Leur succès serait attesté par un simple certificat les autorisant à se présenter aux examens subséquents du brevet académique, sans être questionnées sur les matières déjà passées.

"La formule suivante pourrait peut-être être adoptée pour ce certificat :

"Le présent certificat,—qui n'est nullement un permis d'enseignement—est pour attester que M.....ayant, avant l'âge requis, passé avec.....les examens du brevet modèle, pourra être admise à ceux du brevet académique sans être questionnée sur les matières déjà passées.

"Que monsieur le Surintendant veuille bien agréer d'avance l'expression de toute la reconnaissance de ses très humbles et très respectueuses,

Religieuses de l'Assomption de la S. V.,
" des Saints Noms de Jésus et Marie,
" de Jésus-Marie,
" de la Congrégation de Notre-Dame,
" de Sainte-Anne,
" du Saint-Rosaire,
" de la Présentation de Marie,
" de la Charité,
" de St-Joseph de St-Valier,
" du Bon-Pasteur,
" de St-Louis de France,
" de la Providence,
" Ursulines de Roberval.
" Ursulines de Stanstead.

Mgr Bruchési propose, appuyé par Mgr Brunault, et il est résolu : "Qu'il soit fait droit à cette requête pour les raisons si plausibles qui y sont apportées, pourvu toutefois que l'élève ait atteint l'âge de seize ans révolus ou qu'elle aura atteint cet âge le 31 décembre qui suivra la date de l'examen, et que les règlements de ce Comité soient modifiés en conséquence. Le certificat décerné à l'élève qui aura subi avec succès l'examen pour le diplôme d'école modèle sera dans la formule suivante :

"Le présent certificat—qui n'est nullement un permis d'enseignement—est pour attester que Mlle.....ayant, avant l'âge requis, passé avec.....les examens du brevet modèle, pourra être admise, mais seulement l'année prochaine, à ceux du brevet académique en ayant le privilège de jouir des exemptions accordées par le Bureau aux aspirantes déjà munies du diplôme modèle. Il est entendu que la personne qui a obtenu le présent certificat n'aura nullement le droit de réclamer le brevet modèle lorsqu'elle aura atteint sa dix-septième année."

Sur proposition de Mgr Chiasson, le comité recommande : 1. que le second alinéa de l'article 2644 du Code scolaire soit remplacé par le suivant :

"Néanmoins dans toutes les municipalités scolaires du comté de Saguenay situées à l'est de la rivière Portneuf, cette assemblée doit avoir lieu le premier lundi juridique du mois d'avril.

2. Que l'article 2649 soit amendé en conséquence."

A la demande du Surintendant, le comité amende comme suit les articles 63 et 69 de ses règlements scolaires :

Article 63.—Ajouter après le mot "combustible", à la troisième ligne, les mots "et d'eau".

Article 69.—Ajouter après le mot "mois", à la troisième ligne, les mots "faire transporter de l'eau potable tous les jours de classe lorsque le terrain de l'école n'en est pas pourvu."

Le titre d'école modèle est décerné aux institutions suivantes :

Comté d'Argenteuil.—Lachute, école de garçons.
" d'Arthabaska.—Blandford, école mixte, arrond. No 1.
" de Berthier.—Canton Prévost, école mixte, arrond. No 2.
" de Kamouraska.—Ste-Anne-de-la-Pocatière, école de garçons.
" du Lac-St-Jean.—St-Bruno, école de garçons.
" de Laval.—St-Bernardin de Montréal, école de garçons.
" de Laval.—St-Bernardin de Montréal, école de filles.
" de Laval.—Côte St-Michel.
" de Lotbinière.—Ste-Philomène-de-Fortierville, école indép.
" de Maskinongé.—St-Justin, école indépendante de garçons.
" de Mégantic.—Plessisville, école de garçons.

Cité de Montréal.—Ecole Frontenac, 142 Hogan, école de garçons.
" " Asile Bethléem, 1, carré Richmond.
" " Institut des Jeunes Aveugles, 95, Ste-Catherine-Ouest.
" " Ecole Notre-Dame des Victoires, 707, Louis Veuillot, éc. de garçons.
" " Ecole St-Paul, 249, 2e Avenue, école de garçons.
" " Ecole Baril, 191A, Stadacona, école de garçons.
" " Ecole Baril, 191B, Stadacona, école de filles.
" " Ecole N.-D.-des-Victoires, 3609, Boyce, école de filles.
" " Ecole Guay, 2230, Chabot, école de filles.
" " Ecole St-Joseph, 7, Hudon, école de filles.
" " Ecole Sacré-Cœur, 850, Côte-St-Antoine, école de garçons.
" " Ecole Ste-Clotilde, 82, Chemin St-Paul, école de garçons.
" " Ecole Ste-Croix, 71, de Biencourt, école de garçons.
" " Ecole St-Irénée, 878, Albert, école de garçons.
" " Ecole St-Zotique, 2384, Notre-Dame-Ouest, école de garçons.
" " Ecole Marguerite Bourgeoys, 246, Angers, école de filles.
" " Ecole Notre-Dame-de-Grâce, 159, de l'Eglise, école de filles.
" " Ecole Ste-Cunégonde, 708, Albert, école de filles.
" " Ecole Ste-Elisabeth, 338, de Courcelles, école de filles.
" " Ecole St-Irénée, 308, Atwater, école de filles.
" " Ecole St-Pascal-Baylon, 1789, Côte-des-Neiges.
Comté de Rimouski.—St-Donat, arrondissement No 1.
" de Rouville.—Marieville, école de garçons.
" de Shefford.—Stukely-Nord, arrondissement No 1.
" de Shefford.—Ste-Anne-de-Stukely, arrondissement No 1.
" de Témiscouata.—Fraserville (St-Edouard), école indépendante.
" de Témiscouata.—St-Antonin, arrondissement No 1.

Comté de Vaudreuil.—Dorion, village, arrondissement No 1.
" de Verchères.—Belœil, village, école de garçons.

Le titre d'académie est décerné aux écoles qui suivent :
Comté de Bellechasse.—St-Michel, village, modèle garçons.
" de Joliette.—St-Félix-de-Valois, modèle couvent.
" de Lévis.—Charny, modèle garçons.
" de Lévis.—Charny, modèle filles.
Cité de Montréal.—Ecole Christophe Colomb, 2121, Christophe Colomb, école de garçons.
" " Ecole Ste-Anne, 127, Young, école de garçons.
" " Ecole Marguerite Lemoyne, 430, St-André, école de filles.
" " Ecole N.-D.-du-Bon-Conseil, 714, Craig-Est, école de filles.
" " Ecole St-Antoine, 357, St-Antoine, école de filles.
" " Ecole de Salaberry, 452, Beaudry, modèle garç.
" " Ecole Garneau, 473 Visitation, modèle filles.
" " Ecole St-Joseph, 265, Déséry, école de garçons.
" " Ecole Nativité, 391, St-Germain, école de filles.
" " Ecole St-Joseph, 1237, Côte-des-Neiges, école de garçons.
" " Ecole Ste-Cunégonde, 124, Duvernay, école de garçons.
" " Ecole St-Henri, 65, du Collège, école de filles.
Comté de Portneuf.—St-Raymond, village, modèle couvent, indép.
" St-Hyacinthe.—St-Charles, village, modèle filles, indép.
" St-Maurice.—Shawinigan-Falls, couvent.

Le comité distribue le fonds de l'Education supérieure ainsi que celui des Municipalités pauvres.

M. Brisebois propose, appuyé par Mgr Latulipe : "que le gouvernement soit respectueusement prié d'augmenter de $10,000.00 la subvention accordée par la Législature pour le fonds des municipalités pauvres."—Adopté.

Et la séance est ajournée au premier mercredi du mois de février 1920.

SESSION DE FÉVRIER 1920

Séance du 4 février 1920.

(*Avant-midi*).

PRÉSENTS :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Sherbrooke, de Charlottetown, de Joliette, de Mont-Laurier, de Haileybury, Mgr F.-X. Ross, Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, représentant son Eminence le cardinal Bégin, Mgr Georges Gauthier, auxiliaire, représentant Mgr l'archevêque de Montréal ; M. l'abbé Sylvio Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; M. l'abbé Léon Maurice, représentant Mgr l'évêque de Chicoutimi ; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; Mgr J.-E. Bourret, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Nicolet ; M. le chanoine F.-Z. Decelles, représentant Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe ; Mgr N.-Z. Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; M. le chanoine V. Huard, représentant Mgr le vicaire-apostolique du Golfe Saint-Laurent ; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, M. Ernest Lapointe, l'honorable juge W. Mercier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Chicoutimi, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Nicolet, de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, de Mgr l'évêque de Pembroke, de Mgr le vicaire-apostolique du Golfe Saint-Laurent, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Mgr Georges Gauthier, auxiliaire, M. l'abbé Sylvio Corbeil, M. l'abbé Léon Maurice, M. l'abbé Auguste Lelaidier, Mgr J.-E. Bourret, vicaire-général, M. le chanoine F.-Z. Decelles, Mgr N.-Z. Lorrain, vicaire-général, M. le chanoine V. Huard, pour les représenter à la présente session.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Il est unanimement résolu, sur proposition de M. Nap Brisebois, appuyé par Mgr Forbes, que la résolution suivante soit inscrite au procès-verbal : "Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique " présente ses plus sincères félicitations à M John Ahern, membre de ce " Comité et professeur à l'Ecole normale Laval, à l'occasion du cinquan- " tième anniversaire de son entrée dans l'enseignement, et il croit devoir " lui témoigner sa profonde reconnaissance pour les éminents services qu'à " des titres divers il a rendus à la cause de l'enseignement primaire et " pour la collaboration active et très précieuse qu'il a apportée aux tra- " vaux de ce Comité "

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 3 février 1920

PRÉSENTS :—Mgr Emard, président, Mgr Forbes, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Napoléon Brisebois, M. le surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture d'une lettre de Mgr Brunault, évêque de Nicolet, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à cette séance.

Le sous-comité a examiné le livre intitulé "Histoire du Canada", par l'abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand, et il a suspendu son étude de cet ouvrage.

M. le Surintendant annonce qu'il s'est conformé au désir exprimé par le sous-comité, à sa dernière réunion, concernant la demande de majoration du prix de vente de plusieurs manuels de classe des Frères des Ecoles chrétiennes, et que cette question a été soumise à l'imprimeur du Roi. Celui-ci a fait une enquête à ce sujet et, dans un rapport daté du 6 octobre 1919, il déclare en être arrivé à la conclusion que l'augmentation du prix du papier, du carton, de la toile, du fil et de la main-d'œuvre, depuis l'année 1914, justifie une augmentation de 30 pour cent pour les livres ordinaires et de 35 pour cent pour les manuels de géographie avec cartes en couleur.

En conséquence, le sous-comité recommande que les conclusions de ce rapport soient approuvées.

(Signé) JOSEPH MÉDARD,
Evêque de Valleyfield, président.

Ce rapport est approuvé.

Le sous-comité chargé de la préparation d'un nouveau programme d'études soumet le rapport qui suit :

"Votre sous-comité a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni le 20 janvier 1920, au département de l'Instruction publique, où il a tenu trois séances consacrées à l'étude du projet de programme soumis par M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

Etaient présents : l'honorable Cyrille-F. Delâge, président, Mgr Thomas-G. Rouleau, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. Nap. Brisebois et M. Lionel Bergeron, secrétaire *pro tem.*

Le sous-comité, après avoir étudié le projet de programme qui lui a été soumis et y avoir apporté plusieurs amendements, a adopté la résolution suivante, sur proposition de M. C.-J. Magnan, appuyé par M. Nap. Brisebois : "Que le projet de programme d'études, tel qu'amendé par " le sous-comité à ses séances du 20 janvier 1920, soit accepté par ce sous- " comité et recommandé à l'approbation du Comité catholique, et que le " sous-comité du programme d'études soit autorisé à continuer ses tra- " vaux pour adapter au nouveau programme les instructions pédagogi- " ques de l'ancien programme".

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

Après explications données par M. l'abbé Desrosiers, rapporteur du sous-comité, et par M. le chanoine Ross, le Comité, à la demande de M. Prévost, étudie le projet de programme, et la séance est ajournée à 2 heures de l'après-midi, après discussion à laquelle prennent part M. Tremblay, M. Ahern, M. le juge Mercier, M. Prévost et M. Lapointe.

Séance du 4 février 1920.
(*Après-midi*).

PRÉSENTS :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Messeigneurs les évêques de Sherbrooke, de Charlottetown, de Joliette, de Mont-Laurier, de Haileybury, Mgr P.-E. Roy, Mgr Georges Gauthier,

Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé Sylvio Corbeil, M. l'abbé Léon Maurice, M. l'abbé Auguste Lelaidier, Mgr J.-E. Bourret, M. le chanoine F.-Z. Decelles, Mgr N.-Z. Lorrain, l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, l'honorable juge W. Mercier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, M. le Surintendant attire l'attention du Comité sur la grande convention nationale d'éducation qui a eu lieu à Winnipeg, les 20, 21 et 22 octobre dernier, convention à laquelle il a représenté la province de Québec, conjointement avec le secrétaire français et le secrétaire anglais du département de de l'Instruction publique.

Il fait en quelques mots le résumé des travaux de cette convention et il insiste surtout sur la part que les délégués de la province y ont prise pour faire rejeter une proposition à l'effet d'établir un bureau fédéral d'éducation à Ottawa.

Le Comité approuve l'attitude du Surintendant et des autres délégués de la province à cette convention de Winnipeg et il est résolu, sur proposition de M. Napoléon Brisebois, appuyé par M. Tremblay : " Que le paiement d'une somme de cinq cents piastres pour frais de " voyages encourus par l'honorable Cyrille-F. Delâge et M. J.-N. Miller, " afin d'assister à la Conférence nationale d'éducation tenue à Winnipeg " les 20, 21 et 22 octobre dernier soit ratifié, et que cette somme soit " prise à même le fonds du Comité catholique."

M. le Surintendant fait ensuite remarquer que la commission scolaire de Ste-Jeanne-de-Neuville, qui a reçu les délégués du Congrès des commissaires d'écoles qui s'est tenu dans cette municipalité, le 29 novembre 1917, a fait des dépenses considérables pour cet objet, et qu'elle demande le remboursement d'un déficit de $180.00.

Il est alors proposé par M. Nap. Brisebois, appuyé par M. Nérée Tremblay, et résolu :

" Que le Surintendant de l'Instruction publique soit autorisé à " payer, pour le congrès des commissaires d'écoles qui s'est tenu à " Sainte-Jeanne-de-Neuville, le 29 novembre 1917, à même le fonds " du Comité catholique, une somme n'excédant pas cent quatre-vingt " piastres encore due sur les dépenses encourues pour ce congrès."

Le Comité reprend la discussion sur le projet du programme d'études soumis par son sous-comité. Après quelques remarques de la part de Mgr Gauthier, Mgr Ross, M. l'abbé Corbeil, MM. Tremblay, Prévost, Chapais, Mercier, etc., il est unanimement résolu, sur proposition de Mgr Gauthier, que : "Ce Comité accepte en principe et dans " ses grandes lignes le projet de programme d'études pour les écoles " primaires que lui soumet le sous-comité nommé dans le but de simplifier " le dit programme, ainsi que la classification préconisée. Il est entendu " que, d'ici à un mois, les membres de ce Comité qui, après une étude " plus complète, auront des objections ou des suggestions à faire tou- " chant ce programme, devront les faire parvenir au sous-comité déjà " établi, lequel étudiera les dites objections ou suggestions d'ici à la " prochaine séance du mois de mai, alors que ce Comité prendra une " décision finale.

" De plus, ce Comité autorise le sous-comité de mettre immédiate- " ment à l'étude le programme du cours complémentaire proposé dans " le rapport de Mgr Ross ; de faire adapter les manuels au nouveau " programme ; de préparer les retouches au programme des écoles " normales pour les mettre en harmonie avec le nouveau programme " des écoles primaires."

Le Comité s'occupe ensuite de l'article de l'ordre du jour qui se lit comme suit : "Prise en considération d'un projet d'organisation " du certificat d'études primaires, conformément à la résolution adoptée " par le Comité catholique, à la session du 24 septembre 1919 : "Que " le rapport qui précède (voir pages 9 et 10 du dernier procès-verbal) " soit reçu, qu'il soit imprimé dans le procès-verbal de la présente " session, et qu'il soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session " pour étude."

Il est proposé par Mgr F.-X. Ross, appuyé par M. l'abbé L.-A. Desrosiers : " Que le Comité catholique approuve la création des certi- " ficats d'études primaires tel que recommandée par le sous-comité " chargé de la refonte du programme, et charge le département de " l'Instruction publique de préparer l'organisation d'un bureau autorisé " à délivrer ces certificats."—Adopté.

Deux requêtes sont prises en considération, l'une de M. l'abbé Dudemaine, curé d'Amos, comté de Témiscamingue, demandant que le Bureau central des examinateurs catholiques soit autorisé à faire

subir les examens à Amos, pour les diplômes élémentaire et modèle, et l'autre de la révérende Sœur Supérieure du couvent de Carleton, demandant que les aspirants au brevet d'académie soient autorisés à l'avenir à subir leurs examens à Carleton. Ces deux demandes sont agréées et le Comité catholique recommande que l'article 80 de ses règlements scolaires soit amendé en conséquence.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le chanoine Mousseau, principal de l'Ecole normale de Valleyfield, et d'une requête de la révérende Sœur Marie de St-Jean-Berchmans, directrice de l'Ecole normale de Chicoutimi, exposant que l'augmentation considérable de tout ce qui est nécessaire à la vie exige que le prix de la pension des élèves-institutrices soit augmenté. Ces demandes sont reçues favorablement et il est résolu, sur proposition de l'honorable juge Mercier, appuyé par M. l'abbé Sylvio Corbeil : " que le prix de la pension des élèves-" institutrices des Ecoles normales de filles puisse être porté jusqu'à " la somme de $120 par année et que l'article 150 des règlements du " Comité catholique soit amendé en conséquence."

M. Napoléon Brisebois propose, appuyé par M. l'abbé S. Corbeil, " que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique prie " le gouvernement de vouloir bien, dès la présente année 1919-20, " majorer au moins de cinq piastres chacune les primes de $15.00, de " $20.00 et de $25.00 qu'il distribue actuellement parmi le personnel " enseignant laïc, selon que tout instituteur ou institutrice a enseigné " pendant 10, 15 ou 20 ans."—Adopté.

La séance est ajournée, la prochaine réunion du Comité catholique devant avoir lieu le deuxième mercredi du mois de mai 1920.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

SESSION DE MAI 1920

Séance du 19 mai 1920.

(Avant-midi).

PRÉSENTS :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Mgr l'archevêque d'Ottawa, Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Haileybury, de Rimouski, Mgr le vicaire-apostolique du Golfe-St-Laurent ; M. l'abbé Arthur Lapointe, représentant Son Eminence le cardinal Bégin ; Mgr Georges Gauthier, auxiliaire, représentant l'archevêque de Montréal ; M. l'abbé Léon Maurice, représentant Mgr l'évêque de Chicoutimi ; Mgr P.-J.-A. Lefebvre, représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke ; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque de Trois-Rivières ; Mgr Zéphirin Lahaye, représentant Mgr l'évêque de Nicolet; M. l'abbé Joseph Gallant, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown ; Mgr Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, M. Auguste-M. Tessier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay, M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et administrateur du diocèse de Québec, désignant M. l'abbé Arthur Lapointe pour représenter Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'évêque de Chicoutimi, de Mgr l'évêque de Sherbrooke, de Mgr l'évêque de Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Nicolet, de Mgr l'évêque de Charlottetown et de Mgr l'évêque de Pembroke, déléguant respectivement Mgr Georges Gauthier, M. l'abbé Léon Maurice, Mgr P.-J.-A. Lefebvre, M. l'abbé Auguste Lelaidier, Mgr Zéphirin Lahaye, M. l'abbé Joseph Gallant et Mgr Zéphirin Lorrain, pour les représenter à la présente session du comité.

Après avoir déclaré la séance ouverte, M. le président souhaite la bienvenue à Sa Grandeur Mgr Joseph-Romuald Léonard, évêque de

Rimouski, qui assiste pour la première fois à une réunion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique dont il est membre *ex-officio*.

L'honorable M. Delâge demande que Mgr F.-X. Ross soit admis dans la salle des délibérations afin qu'il puisse donner des explications au sujet du nouveau programme d'études; cette demande est agréée unanimement et Mgr Ross prend un siège avec les membres du Comité.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

L'honorable juge W. Mercier propose, appuyé par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Valleyfield, et il est unanimement résolu que l'inscription suivante soit faite au procès-verbal de cette séance :

"Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a appris " avec chagrin la mort de sir Louis-A. Jetté, ancien membre de ce Comité, " qui s'est toujours vivement intéressé à la cause de l'instruction publique " et qui, pendant les nombreuses années qu'il a été membre de ce Comité, " n'a cessé de se dévouer au progrès de l'éducation en cette Province et " au perfectionnement intellectuel de sa race.

"Le Comité prie M. le Surintendant de l'Instruction publique de " transmettre une copie de cette résolution aux membres de la famille " du regretté sir Louis-A. Jetté."

Le Comité prend communication du rapport suivant qui lui est soumis par le sous-comité chargé de la préparation d'un nouveau programme d'études :

"Votre sous-comité a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni deux fois depuis la dernière session du Comité catholique, le 5 février et le 16 avril derniers. Le 16 avril, les membres de votre sous-comité ont tenu trois longues séances afin de terminer leur travail et ils ont maintenant l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation le "PROGRAMME D'ÉTUDES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE, PRÉCÉDÉ DE NOTES CONCERNANT L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET L'ORGANISATION DISCIPLINAIRE, ET ACCOMPAGNÉ D'INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES," lequel a été imprimé et dont un exemplaire a été adressé, il y a quelques jours, à chacun des membres du Comité catholique.

"Ce programme est tel qu'adopté par votre sous-comité à sa dernière réunion, à l'exception cependant de la phrase suivante qui y a été

ajoutée, à la demande de M. l'abbé Desrosiers, rapporteur, à la 29ième et à la 30ième ligne de la page 73 : "Cependant, dans les grands centres où " l'anglais est de première utilité, on pourra en commencer l'enseigne- " ment dès la 2ième année."

Le tout humblement soumis,

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,

Président.

M. l'abbé Desrosiers, rapporteur du sous-comité du programe, et Mgr Ross donnent des explications sur les principes qui ont guidé le sous-comité en préparant le nouveau programme ; puis il s'élève une discussion à laquelle prennent part M. Jules-Edouard Prévost, l'honorable juge Martineau, M. H.-A. Fortier, Mgr Emard, l'honorable juge Tellier, M. John Ahern et M. Nérée Tremblay. A midi, la discussion est ajournée à deux heures et demie de l'après-midi.

Séance du 19 mai 1920.

(Après-midi.)

PRÉSENTS :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant, Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr l'évêque de Haileybury, Mgr le vicaire-apostolique du Golfe-St-Laurent, Mgr Georges Gauthier, M. l'abbé Arthur Lapointe, M. l'abbé Léon Maurice, Mgr P.-J.-A. Lefebvre, M. l'abbé Auguste Lelaidier, Mgr Zéphirin Lahaye, M. l'abbé Joseph Gallant, Mgr Zéphirin Lorrain, Mgr F.-X. Ross, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Il est donné lecture d'une lettre de Mgr l'évêque de Rimouski, déléguant Mgr F.-X. Ross pour le représenter à la présente séance.

La discussion est continuée sur la question du programme d'études par Mgr F.-X. Ross. Mgr l'évêque de Haileybury, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Martineau, l'honorable juge Robidoux, etc., et il est proposé par Mgr F.-X. Ross, appuyé par Mgr Latulipe "que soit re-" tranchée de la page 73, la seconde phrase du septième paragraphe, " ajoutée au texte approuvé par le sous-comité, laquelle se lit comme suit: "Cependant dans les grands centres où l'anglais est de première utilité, on pourra en commencer l'enseignement dès la deuxième année."—Cette motion est adoptée.

Il est ensuite proposé par l'honorable juge Martineau, appuyé par l'honorable juge Robidoux, que la phrase suivante soit ajoutée après la première ligne du septième paragraphe de la page 73 : "Cependant, dans les centres urbains, on pourra en commencer l'enseignement dès la deuxième année, si la commission scolaire le juge à propos."

Cette motion étant mise aux voix,

Ont voté pour : Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr P.-J.-A. Lefebvre, Mgr Zéphirin Lorrain, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Tellier, l'honorable juge Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, l'honorable juge Mercier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay (15) ;

Ont voté contre Mgr l'évêque de Joliette, Mgr l'évêque de Haileybury, Mgr Georges Gauthier, Mgr le vicaire-apostolique du Golfe-St-Laurent, M. l'abbé Arthur Lapointe, M. l'abbé Léon Maurice, M. l'abbé Auguste Lelaidier, Mgr Zéphirin Lahaye, Mgr F.-X. Ross, M. Hyacinthe-A. Fortier (10).

La motion de l'honorable juge Martineau est en conséquence adoptée.

Il est ensuite résolu, sur proposition de l'honorable juge Mercier, appuyé par M. Jules-Edouard Prévost : "Que le Programme d'études " de l'école primaire élémentaire précédé de notes concernant l'organisa-" tion disciplinaire et accompagné d'instructions pédagogiques", tel qu'amendé par la résolution qui précède, soit approuvé et que le sous-comité reçoive instruction de le compléter en y ajoutant le programme relatif à l'enseignement de la langue anglaise pour les écoles anglaises, et de préparer le plus tôt possible le programme de l'école primaire complémentaire".

M. Jules-Edouard Prévost propose qu'une indemnité de $2,000.00, prise à même les fonds du Comité Catholique, soit accordée aux membres du sous-comité du nouveau programme d'études, et que cette somme soit partagée par le Surintendant entre les membres de ce sous-comité proportionnellement au travail accompli par chacun d'eux.—Adopté.

Mgr F.-X. Ross déclare que ses nombreuses occupations l'empêcheront à l'avenir de pouvoir continuer à faire partie du sous-comité du programme d'études, et il croit en conséquence devoir offrir sa démission comme membre de ce sous-comité. Il est unanimement résolu que la prise en considération de la démission de Mgr Ross soit remise à la prochaine session.

Mgr l'archevêque d'Ottawa fait part au Comité de la mort de M. Albert Bouvrette, professeur à l'Ecole normale des filles de Hull, et, après avoir fait l'éloge de ce professeur distingué, Mgr C.-H. Gauthier propose, appuyé par M. Hyacinthe-A. Fortier, "que M. Roch Aubry, actuellement instituteur à Montréal, soit nommé à la position de professeur à l'école normale de Hull, en remplacemént de M. Bouvrette, décédé."—Adopté.

M. H.-A. Fortier propose, appuyé par M. Nérée Tremblay, "que le gouvernement soit respectueusement prié d'accorder à la veuve de M. Albert Bouvrette une indemnité égale à trois mois du traitement que son mari recevait comme professeur à l'Ecole normale de Hull."—Adopté.

Après explications données par l'honorable M. Delâge, le Comité recommande la création d'un nouveau district d'inspection qui comprendra tout le comté de Frontenac.

La formation de ce district permettra de diminuer le nombre des écoles à visiter dans huit districts environnants, lesquels auront à l'avenir les délimitations suivantes :

1.—District de l'inspecteur Curot.—Le comté de Stanstead ; les municipalités scolaires de Compton, canton et village, l'Assomption-de-Waterville, Bury, St-Paul-de-Scottstown, Ditton, Emberton, Ste-Marguerite-de-Lingwick, St-Isidore-d'Auckland, Clifton, Clifton-Est, St-Venant, Hereford, Auckland, dans le comté de Compton ; les municipalités scolaires Eastman, St-Etienne-de-Bolton, Bolton-Est, St-Cajetan-de-Potton, dans le comté de Brôme ; les municipalités scolaires de Or-

ford, St-Elie-d'Orford et Ascot, dans le comté de Serbrooke, soit 137 écoles ;

2.—DISTRICT VACANT PAR LA DÉMISSION DE L'INSPECTEUR ROY :—Le comté de Brôme, excepté les municipalités scolaires de Eastman, St-Etienne-de-Bolton, Bolton-Est, St-Cajetan-de-Potton ; le comté de Missisquoi, excepté les municipalités scolaires de St-Jacques-de-Clarenceville et de St-Thomas-de-Clarenceville ; le comté de Shefford, excepté les municipalités scolaires de Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Laurenceville et Ste-Anne-de-Stukely ; la municipalité scolaire de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville, soit 152 écoles ;

3.—DISTRICT DE L'INSPECTEUR GENEST-LABARRE :—Le comté de Sherbrooke, excepté les municipalité scolaires de Orford, St-Elie-d'Orford et Ascot ; le comté de Richmond ; les municipalités scolaires d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Laurenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford ; la municipalité scolaire de Ste-Christine, dans le comté de Bagot, soit 142 écoles.

4.—DISTRICT DE L'INSPECTEUR CÔTÉ :—Les municipalités scolaires de St-François, St-Zacharie, Ste-Aurélie, St-Côme, village et paroisse, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, St-Martin-de-Jersey, St-Georges, Aubert-Gallion, St-Benoît-Joseph-Labre, St-Honoré-de-Shenly, Metgermette, dans le comté de Beauce ; les municipalités scolaires de St-Prosper et de St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, dans le comté de Dorchester, soit 134 écoles ;

5.—DISTRICT DE L'INSPECTEUR TANGUAY :—Le comté de Beauce, excepté les municipalités scolaires de St-François, St-Zacharie, Ste-Aurélie, St-Côme, village et paroisse, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, St-Martin-de-Jersey, St-Georges, Aubert-Gallion, St-Benoît-Joseph-Labre, St-Honoré-de-Shenley, Metgermette; les municipalités scolaires de St-Bernard et de St-Maxime-de-Scott, dans le comté de Dorchester, soit 129 écoles ;

6.—DISTRICT DE L'INSPECTEUR GUAY :—Le district reste comme précédemment, moins les municipalités scolaires de St-Bernard et de St-Maxime-de-Scott, dans le comté de Dorchester, soit 145 écoles ;

7.—DISTRICT DE L'INSPECTEUR GOSSELIN :—Ce district reste comme précédemment, moins les municipalités scolaires de St-Zacharie, Ste-Aurélie, dans le comté de Beauce, St-Prosper et St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, dans le comté de Dorchester, soit 146 écoles ;

8.—DISTRICT DE L'INSPECTEUR BEAUDET :—Ce district reste le même que précédemment, moins la municipalité scolaire de St-Pierre-de-Broughton, dans le comté de Beauce, soit 150 écoles.

Une communication de M. l'abbé J.-O. Maurice, actuellement en voyage d'études en Europe, est soumise au Comité catholique, lequel ne croit devoir prendre aucune action à ce sujet.

Il est donné lecture de plusieurs lettres par lesquelles le révérend Père J.-A. Charlebois, au nom de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, le révérend Frère Henri, au nom de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne, et le révérend Frère Ls-Edouard, au nom des Frères du Sacré-Cœur, demandent l'autorisation d'augmenter le prix de vente de leurs livres de classe approuvés par le Comité catholique. Le Comité décide de remettre à la prochaine session la prise en considération de ces demandes.

Et la séance est ajournée, la prochaine réunion devant avoir lieu le 4ième mercredi du mois de septembre prochain.

J.-N. MILLER,

Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

Québec, 30 mai 1919.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique, tenue ce jour.

PRÉSENTS : Le prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le rév. A.-T. Love, B.A., D.D., ; M. Gavin J. Walker, ; l'hon. Sydney Fisher, B.A. ; M. W. M. Rowat, M.D., C.M., le rév. R.-A. Parrock, M.A., D.C.L. ; M. Howard Murray, M. W.-S. Bullock, M.A.L. ; le très rév. Lennox Williams, D.D. ; l'hon. W.-G. Mitchell, C. R. M.A.L., ; M. W.-L. Shurtleff, C.R. LL.D. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; M. Sinclair Laird, M.A. B. Phil., M. Marcus G. Crombie, ; Mme Elizabeth A. Irwin, M.A.

A la demande du Comité, le révérend docteur Love occupe le fauteuil.

Le secrétaire soumet au Comité des lettres de l'honorable Geo. Bryson, M. C. L., Sir Herbert Ames, C. B., LL.D., M. P., et de M. Marler, dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion par suite d'empêchements inévitables.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Lecture d'une lettre de Sir Wm Peterson, dans laquelle ce dernier fait part au comité de sa démission comme membre du Conseil de l'Instruction publique et comme président du Comité protestant.

A l'unanimité, le Comité demande au président d'écrire à Sir Wm Peterson afin de lui exprimer combien les membres du Comité regrettent que, dans l'intérêt de sa santé, il ait été obligé de discontinuer le rôle qu'il remplit depuis longtemps de manière si remarquable, en ce qui regarde l'éducation en cette province, et particulièrement en ce qui concerne les travaux de ce Comité, et de l'assurer que les meilleurs souhaits du Comité l'accompagnent dans sa retraite, où, ils l'espèrent, pendant plusieurs années, il s'intéressera encore activement, dans son nouvel entourage, aux travaux qu'il a dû abandonner.

Le secrétaire donne lecture d'un arrêté ministériel par lequel M. Herbert M. Marler, notaire, de Montréal, a été nommé membre du Con-

seil de l'Instruction publique, pour remplacer l'honorable juge McCorkill qui a donné sa démission.

Le secrétaire reçoit instruction d'écrire au juge McCorkill et de lui exprimer combien le Comité apprécie les services splendides qu'il a rendus à la cause de l'éducation, comme citoyen, comme ministre du gouvernement et comme membre du Conseil de l'Instruction publique, et de l'assurer que les meilleurs souhaits des membres du Comité l'accompagnent dans sa retraite.

Le secrétaire déclare que M. John Mills, M. A., de Richmond, s'est présenté à l'examen pour l'obtention d'un certificat d'habilité à la position d'inspecteur des écoles publiques et qu'il a subi cet examen avec grand succès. Le Comité décide de lui accorder un certificat de première classe, conformément à la recommandation du Bureau des examinateurs.

Le docteur W. L. Goodwin, de l'université Queen's, comparaît devant le Comité, comme président d'un comité se composant en grande partie d'ingénieurs et de représentants de manufacturiers, qui s'intéressent à la question de l'instruction publique et qui ont étudié les voies et moyens de venir en aide aux diverses autorités en matière d'éducation, dans les efforts qu'elles font pour améliorer les méthodes éducatives en Canada. Le docteur Goodwin est écouté attentivement et on lui assure que ses recommandations sont en harmonie avec la politique du Comité.

Le secrétaire expose que le travail imposé à l'inspecteur des écoles supérieures est beaucoup trop considérable pour être accompli de manière efficace par un seul officier :—ainsi, par exemple, il y a 450 instituteurs et institutrices employés dans les écoles qu'il visite,—334, en dehors de Montréal, et 116 dans les limites de Montréal et les environs. La préparation et l'impression des questions d'examen, la direction des examens de juin et la mise en tableaux des résultats augmentent considérablement le fardeau qu'il doit supporter. La discussion de ce rapport conduit le Comité à celle de l'inspection en général et se termine par la nomination d'un sous-comité auquel est confiée l'étude de toute la question. Ce sous-comité se compose de MM. Fisher, le docteur Love, le docteur Parrock, le doyen Laird et M. McBurney.

Lecture par le secrétaire d'un rapport circonstancié, préparé par Mademoiselle L.-E. Tanner, du Département de l'Instruction publique, relativement à la visite d'inspection qu'elle a faite dans les vingt et une écoles où on emploie des spécialistes en français. Ce rapport indique que le travail est satisfaisant, dans l'ensemble, mais que plusieurs spé-

cialistes n'adoptent pas le français dans toutes les classes. Le Comité donne ordre de faire imprimer les conclusions de ce rapport et, sur proposition du docteur Parrock et du doyen Laird, il recommande qu'une rétribution de $300.00 soit payée à Mademoiselle Tanner pour son inspection efficace et son précieux rapport.

Le secrétaire soumet au comité une résolution de l'Association des principaux des écoles suburbaines, district de Montréal, exposant qu'il serait dans l'intérêt de l'éducation en général que les diplômes d'école modèle fussent accordés à certaines institutrices possédant des diplômes élémentaires, qui ont enseigné avec succès pendant une période de cinq ans et ont passé l'examen d'immatriculation des universités provinciales. Madame Irwin propose, appuyée par M. Bullock, qu'un sous-comité soit nommé pour étudier cette résolution et soumettre, à la réunion de septembre, un projet par lequel la situation de ces institutrices puisse être améliorée. Cette motion est mise aux voix et rejetée, et le secrétaire reçoit instruction de répondre que le Comité ne peut prendre en considération la proposition d'accorder des diplômes modèles d'après les titres suggérés, qui sont manifestement inférieurs à ceux que l'on exige actuellement des élèves qui suivent les cours ordinaires pour ce diplôme, à l'Ecole des élèves-maîtres.

Le secrétaire communique au Comité les réponses, qu'il a reçues des diverses provinces, aux demandes de renseignements faites relativement aux méthodes de compiler et de calculer la statistique de la fréquentation scolaire. Les réponses démontrent qu'il n'y a pas uniformité de méthode et que les comparaisons des pourcentages dans les différentes provinces sont peu utiles à celui qui n'est pas mis au courant de tous les faits relatifs à la base des calculs.

Des rapports intérimaires, concernant le cours d'études, les allocations aux municipalités pauvres, la fréquentation obligatoire, et les méthodes de distribution des allocations de l'éducation supérieure, sont soumis au Comité et acceptés. Il est entendu que les membres du sous-comité de la fréquentation scolaire sont spécialement requis d'assister aux assemblées convoquées afin d'activer le mouvement en faveur de la fréquentation obligatoire des écoles et de coopérer aux efforts faits à cette fin.

Le secrétaire est prié de consulter l'honorable M. Mitchell, afin de s'assurer s'il est possible d'avoir une salle permanente pour les réunions du Comité,—puis de communiquer au Comité le résultat de ses démarches.

On présente une demande d'aide financière pour un journal projeté des instituteurs et des institutrices. Bien que le Comité soit favorablement disposé envers cette entreprise et souhaite qu'elle soit couronnée de succès, il décide que les fonds qui sont à sa disposition ne sont pas suffisants pour le justifier d'accorder une allocation du genre de celle qu'on lui demande.

Le secrétaire déclare qu'il a reçu, quelques minutes avant la réunion, un cours d'études de M. Walker, principal de la "High School" de Québec, afin qu'il soit autorisé. Le Comité étant incapable de décider cette question sans avoir le temps voulu pour l'étudier, donne pouvoir au secrétaire d'autoriser temporairement ce cours, à sa discrétion, mais il est entendu que l'autorisation du secrétaire ne s'appliquerait qu'à la prochaine année scolaire.

Le secrétaire attire l'attention du Comité sur la rémunération insuffisante,—par suite de l'augmentation actuelle des prix,—que l'on donne aux examinateurs qui assistent l'inspecteur des écoles supérieures, aux mois de juin et de juillet. Sur motion de M. McBurney et du docteur Shurtleff, le taux en est augmenté à sept piastres par jour.

Le Comité est alors ajourné, pour se réunir à Québec, le vendredi 26 septembre prochain, à dix heures, à moins qu'il ne soit convoqué, plus tôt, par ordre spécial.

Québec, Qué., 26 septembre 1919.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

Présents :—M. A. W. Kneeland, M.A., B.C.L.; le rév. A. T. Love, B.A., D.D.; l'hon. Sydney Fisher, B.A.; M. W. M. Rowat, M.D.; le prof. J. A. Dale, M.A.; le rév. R. A. Parrock, M.A., D.C.L.; M. Robt. Bickerdike ; M. W. S. Bullock, M.A.L.; le très rév. Lennox Williams, D.D.; l'hon. W. G. Mitchell, C.R., M.A.L.; M. Herbert M. Marler, N.P.; le rév. E. I. Rexford, D.C.L., L.L.D., D.D.; M. W. L. Shurtleff, C. R., L.L.D.; l'hon. Geo. Bryson, M.C.L.; M. Chas. McBurney, B.A.; M. Sinclair Laird, M.A.; B. Phil. M. Marcus, G. Crombie, Mme Elizabeth A. Irwin, M. A.

Le secrétaire est prié de présider pendant l'élection d'un président permanent et il fait savoir au Comité que le révérend docteur Rexford a été choisi par le lieutenant-gouverneur en conseil pour succéder, comme membre du conseil de l'Instruction publique, à Sir William Peterson, qui a démissionné.

Sur proposition de M. Fisher, il est alors résolu, unanimement, que le révérend docteur Rexford soit élu président permanent.

Après avoir exprimé combien il apprécie l'honneur qu'on lui fait par cette élection ainsi que les remarques élogieuses déjà faites à cet égard, le docteur Rexford va occuper le fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le secrétaire soumet au Comité des lettres de M. Howard Murray et de Sir Herbert Ames, dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. Herbert Marler, qui assiste pour la première fois aux réunions, depuis sa nomination, est introduit et le président lui souhaite la bienvenue.

M. Fisher propose, appuyé par le docteur Love, que le professeur Carrie Derick, M.A., soit élu membre associé de ce comité, pour remplir la vacance causée par la nomination du docteur Rexford par le gouvernement. Vu qu'il n'y a pas d'autre proposition, le professeur Derick est déclaré élu à l'unanimité.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre d'adieu de Sir William Peterson, en réponse à celle qui lui a été envoyée depuis la dernière réunion.

M. Fisher propose, appuyé par M. Kneeland, la motion suivante :—Vu qu'il se trouve, dans le cours d'études et dans le Mémorandum des instructions aux instituteurs publiés cette année, des erreurs, des omissions et des contradictions assez nombreuses et assez sérieuses pour rendre nécessaires une revision immédiate de ces deux publications et la communication des corrections aux écoles de la Province, le sous-comité spécial des manuels est prié de préparer un rapport détaillé sur cette question et de le présenter, avec des recommandations, à la présente séance du Comité protestant.—Cette motion est adoptée.

Le docteur Love soumet le rapport du sous-comité de la distribution des fonds de l'éducation supérieure,—recommandant que les octrois soient accordés conformément à la liste suivante :

RAPPORT FINAL,—ADOPTÉ LE 26 SEPTEMBRE 1919

FONDS DE L'EDUCATION SUPÉREURE.— ÉTAT DES RECETTES, SEPT. 1919.

Voté par la Législature	$ 15,896.00
Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites	2,518.44
Intérêt sur le fonds des licences de mariages	1,400.00
Honoraires des licences de mariages, produit net	10,635.18
	$ 30,449.62

CHARGES FIXES

Examens de l'école finale de l'Université	$ 500.00	
Examen de juin, examinateurs adjoints	1,200.00	
Impression de questions d'examens, etc	500.00	
		2,200.00
Montant disponible pour distribution		$ 28,249.62

"HIGH SCHOOLS" (ACADEMIES)

NOM DE L'ECOLE	Nombre d'élèves inscrits, degrés VIII, IX, X, XI.	Qui se sont présentés	Qui ont réussi	Qui ont échoué	Percentage	Percentage général	Octrois	Gratifications	Total	
Ayer's Cliff	25	22	17	5	69	68	300	$ 75	$ 375	
Aylmer	23	20	17	3	73	78	300	150	450	
Bedford	11	11	8	3	63	62	300	50	350	
Buckingham	26	25	22	3	72	68	300	75	375	
Coaticook	33	31	23	8	72	79	300	150	450	
Cookshire	35	30	23	7	70	74	300	100	400	
Cowansville	26	26	22	4	70	79	300	150	450	
Danville	34	26	13	13	60	68	300	75	475	
East Angus	10	10	6	4	65	69	300	75	375	
Granby	27	23	22	1	72	83	300	200	500	
Huntingdon	63	56	48	8	70	67	300	75	375	
Inverness	25	25	13	12	60	62	300	50	350	
Knowlton	25	24	22	2	74	78	300	150	450	
Lachine	32	29	28	1	77	76	300	150	450	
Lachute	73	70	67	3	72	87	300	250	550	
Lennoxville	29	27	20	7	67	75	300	150	450	
Longueil	13	13	12	1	71	75	300	150	450	
Macdonald	25	25	21	4	70	80	300	200	500	
Magog	20	20	16	4	68	66	300	75	375	
New-Carlisle	15	15	5	10	57	.....	300	.....	300	Spécial.
North Hatley	16	15	10	5	65	63	300	50	350	
Ormstown	32	31	30	1	76	82	300	200	500	
Outremont	63	61	60	1	76	83	300	200	500	
"High School" Qué	59	58	50	8	71	.....	.....	.....	.....	Spécial.
"High School" des garçons, Qué	22	19	10	9	61	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Richmond	54	45	40	5	70	77	300	150	450	
St-Lambert	45	43	41	2	73	82	300	200	500	
Shawville	22	21	11	10	61	73	300	100	400	
Sherbrooke	129	116	99	17	74	89	300	250	550	Spécial.
Stanstead	76	60	22	38	60	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Sutton	24	22	4	18	50	53	300	.....	300	
Valleyfield	16	13	10	3	70	78	300	150	450	
Verdun	27	26	24	2	74	80	300	200	500	
Waterloo	21	21	21	.....	71	79	300	150	450	
Waterville	24	24	16	8	63	63	300	50	350	
West-Hill, (Côte St-Pierre)	100	99	94	5	76	89	300	250	550	
Windsor Mills	15	11	3	8	61	61	300	50	350	
	1,315	1,213	966	247	.....	.....	10,200	4,350	14,550	
" HIGH SCHOOL SPECIALE."										
Stanstead	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	$ 300	

ÉCOLES INTERMÉDIAIRES (MODÈLES)

NOM DE L'ECOLE	Nombre d'élèves inscrits, degrés VIII, IX, X, XI.	Qui se sont présentés	Qui ont réussi	Qui ont échoué	Percentage	Percentage général	Octrois	Gratifications	Total	
Arundel	17	17	11	6	63	73	$ 150	$ 65	$ 215	
*Ascot	8	6	4	2	70	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Athelstan	8	8	7	1	65	61	150	40	190	
Beebe	8	5	5	0	77	79	150	80	230	
B. Crossing (Dudswell)	11	9	9	0	75	76	150	80	230	
Brownsburg	2	2	2	0	77	70	150	65	215	
Bulwer	9	9	7	2	70	74	150	65	215	
Bury	16	16	16	0	75	84	150	100	250	
*Campbells Bay	4	4	4	0	65	.....	.....	.....	.....	Spécial.
*Châteauguay	1	1	0	1	52	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Clarenceville	19	16	16	0	74	75	150	80	230	
Como	3	3	0	3	52	61	150	.....	150	
Compton	4	4	4	0	75	76	150	80	230	
Dixville	4	3	3	0	67	65	150	50	200	
Dunham	1	1	0	1	60	62	150	40	190	
Farnham	8	7	3	4	60	70	150	65	215	
§Fort Coulonge	7	7	6	1	67	.....	.....	.....	.....	Spécial.
*Frelighsburg	4	3	0	3	55	58	150	.....	150	
Gaspé	22	17	13	4	70	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Gould	19	19	12	7	62	74	150	65	215	
Hatley	11	11	8	3	65	72	150	65	215	
Hemmingford	10	10	9	1	73	73	150	65	215	
Howick	15	15	13	2	71	75	150	80	230	
Hull	15	14	12	2	71	77	150	80	230	
Joliette	2	2	1	1	67	66	150	50	200	
Kénogami	5	4	2	2	59	69	150	50	200	
Kingsbury	8	8	7	1	76	78	150	80	230	
Kingsey	6	6	4	2	61	64	150	40	190	
Lacolle	9	9	9	0	61	68	150	50	200	
Lac Mégantic	10	10	2	8	56	59	150	.....	150	
La Pêche	9	9	4	5	56	56	150	.....	150	
Leeds	14	8	6	2	64	63	150	40	190	
La Tuque	9	7	6	1	78	75	150	80	230	
Mansonville	12	11	7	4	61	66	150	50	200	
Marbleton	7	7	4	3	60	66	150	50	200	
Matapédia	13	11	4	7	58	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Milan	4	4	4	0	73	75	150	80	230	
*Moe's River	5	4	3	1	74	.....	.....	.....	.....	Spécial.
New-Glasgow	3	2	2	0	68	.....	.....	.....	.....	Spécial.
New-Richmond	19	19	7	12	60	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Paspebiac	9	9	3	6	58	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Port-Daniel	12	12	5	7	61	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Portneuf	6	6	4	2	61	63	150	40	190	
Rawdon	13	13	11	2	65	65	150	50	200	
*Royal George	1	1	1	0	81	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Ste-Agathe-des-Monts	6	6	4	2	58	66	150	50	200	
St. André Est	8	8	3	5	59	66	150	50	200	
St. Jean	6	6	3	3	63	65	150	50	200	
Sawyerville	18	16	9	7	65	74	150	65	215	
Scotstown	20	16	14	2	74	79	150	80	230	
Shawinigan-Falls	3	3	2	1	71	75	150	80	230	
Shigawake	6	6	1	5	58	.....	.....	.....	.....	Spécial.
South Durham	13	13	12	1	75	73	150	65	215	
Stanbridge East	15	14	13	1	69	70	150	50	200	
Thetford Mines	6	6	3	3	60	68	150	50	200	
Trois-Rivières	5	5	0	5	57	65	150	50	200	
Ulverton	7	7	4	3	58	66	150	50	200	
Ways' Mills	11	11	8	3	68	70	150	65	215	
	526	486	336	150	.....	.....	6,750	2,530	9,280	

ÉCOLES QUI ONT DEMANDÉ D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE DES ÉCOLES SUPÉRIEURES

ÉCOLES INTERMÉDIAIRES SPÉCIALES (MODÈLES)

New Richmond	$ 100.00
Gaspé	150.00
Paspébiac	100.00
Port-Daniel	100.00
Shigawake	100.00
Matapédia	100.00
Campbell's Bay	150.00
Moe's River	125.00
Ascot	250.00
Fort Coulonge	150.00
	$ 1,325.00

RÉSUMÉ

Réservé pour les municipalités pauvres sur les honoraires de licences de mariages	$ 2,659.00

" HIGH SCHOOLS " (Académies)

Subventions	$ 10,200.00	
Gratifications	4,350.00	
Subventions aux "High Schools" spéciales	300.00	
		$ 14,850.00

ÉCOLES INTERMÉDIAIRES (Modèles) :

Subventions	$ 6,750.00	
Gratifications	2,530.00	
Subventions aux écoles intermédiaires spéciales	1,325.00	
		$ 10,605.00
Montant total distribué		$ 28,114.00

Cette liste est adoptée comme ci-dessus et il est résolu qu'elle soit envoyée au lieutenant-gouverneur en conseil, avec la recommandation nécessaire pour son approbation, suivant la loi.

Le rapport contient les recommandations additionnelles suivantes :

1. Que, le système suivi, cette année, dans l'allocation des octrois ayant donné satisfaction, le sous-comité soit autorisé à étudier de nouveau le rapport qui a été fait, à cet égard, à la réunion du mois de mai.

2. Que l'école centralisée d'Ascot soit inscrite sur la liste des "High Schools" et que Campbell's Bay, Fort Coulonge et Moe's River soient inscrits sur la liste des écoles intermédiaires.

Ces recommandations sont adoptées.

Les explications et les renseignements-statistiques suivants sont donnés :

1. Les gratifications ont été accordées aux "High Schools" d'après l'échelle suivante : 60 à 65 par cent, dans la colonne du percentage général, donne droit à l'école à une gratification de $50.00.

65 p.c.	à 70 p.c.	donne	droit	à l'école	à une gratification de $ 75.00
70 p.c.	à 75 p.c.	"	"	"	" 100.00
75 p.c.	à 80 p.c.	"	"	"	" 150.00
80 p.c.	à 85 p.c.	"	"	"	" 200.00
plus de	85 p.c.	"	"	"	" 250.00
moins de	60 p.c.	aucune gratification.			

De même pour les écoles intermédiaires.

60 p.c.	à 65 p.c.	"	"	"	" $ 40.00
65 p.c.	à 70 p.c.	"	"	"	" 50.00
70 p.c.	à 75 p.c.	"	"	"	" 65.00
75 p.c.	à 80 p.c.	"	"	"	" 80.00
80 p.c.	à 85 p.c.	"	"	"	" 100.00

Il y a 96 écoles supérieures avec 56 instituteurs et 409 institutrices.

La moyenne des salaires, pour les instituteurs des "High Schools", est de $1,711.00, et pour ceux des écoles intermédiaires, de $1,190.00

La moyenne des salaires payés aux institutrices est de $675.00 et $512.00 respectivement, pour ces deux classes d'écoles.

Il y a eu 12,856 élèves inscrits, 6,176 garçons et 6,680 filles, et la moyenne de la fréquentation a été 76% dans les "High Schools" et 70% dans les écoles intermédiaires.

Le docteur Parrock propose, appuyé par le docteur Love, que le rapport soumis à la dernière séance, au sujet de la méthode de distribu-

tion des fonds de l'éducation supérieure, ne soit pas maintenant pris en considération, mais que le sous-comité soit autorisé à le présenter de nouveau, à une séance subséquente, sous une forme modifiée. Cette motion est adoptée.

Le secrétaire suggère que, dorénavant, les examens de juin, pour la VIIIème année, soient faits par les professeurs des diverses écoles avec des questions préparées par l'inspecteur des écoles supérieures.

Après avoir discuté cette suggestion, le Comité la réfère au sous-comité de la distribution des fonds de l'éducation supérieure.

En l'absence de M. Murray, le professeur Dale donne lecture d'un mémoire préparé par M. Murray relativement aux examens de juin et au cours d'études ; le comité décide que ce mémoire devra lui être soumis de nouveau par l'intermédiaire du comité du cours d'études, afin qu'il le prenne en considération.

Lecture d'un avis concernant une réunion à Winnipeg, pour y tenir un congrès national d'éducation morale dans les écoles, relativement aux qualités de citoyen Canadien.

Le Comité étant prié d'envoyer des représentants accrédités, nomme le docteur Rexford, M. Fisher et M. Bickerdike. Le secrétaire déclare que le Département sera représenté par lui et au moins un officier de la section française.

M. Fisher communique au Comité les corrections faites, depuis la réunion du matin, au cours d'études et aux memorandums d'instructions aux instituteurs ; ces corrections sont adoptées.

Ordre est donné de les faire connaître aux écoles, par une lettre-circulaire.

Le secrétaire déclare que, depuis la dernière réunion, il a conféré avec le trésorier de la province afin de trouver, pour le Comité, une salle qui soit permanente à sa disposition comme endroit de réunion. Il est obligé de déclarer qu'il n'est pas possible, pour le moment, d'obtenir une autre salle, étant donné la congestion qu'il y a dans les édifices de la législature par suite de la création de nouveaux départements. De fait, actuellement, même, il faut établir des bureaux en dehors de l'édifice pour loger le personnel actuel.

M. Fisher présente un rapport, pour le comité de propagande en faveur de l'éducation, qui recommande :—(1) Qu'une campagne soit entreprise au mois de décembre ; (2) Que des assemblées soient tenues dans les cités aussi bien que dans les centres ruraux, avec des program-

mes appropriés aux conditions différentes ; (3) Que l'on obtienne le concours des cités et des autres organisations actuellement intéressées dans les choses de l'éducation

Ces recommandations sont adoptées et le sous-comité est prié de prendre les mesures voulues et d'en faire connaître les détails à la prochaine réunion.

Monsieur le doyen Laird déclare que 145 élèves se sont inscrits à l'Ecole des élèves-maîtres, cette année, 111 à l'école modèle, 31 à la classe élémentaire et 3, à celle des jardins de l'enfance Il déclare aussi que, pour remplir les vacances dans le personnel, les personnes suivantes ont été nommées :—M. H.-D. Brunt, M.A., D.-Ph. ; M. A. R. B. Lockhart, B.A.; M. W. P. Percival, B.A.; Mademoiselle Lea E. Tanner, et M. J. E. McOouat, B.S.A.

Le secrétaire déclare que l'Ecole d'été pour les spécialistes en français a été tenue au mois de juillet, que 15 élèves en ont suivi les cours, et que 10 élèves ont obtenu le certificat, dont 5 de première classe.

M. Fisher présente un rapport pour le sous-comité de l'inspection des écoles. Il est reconnu qu'on devrait nommer un assistant de l'inspecteur des écoles supérieures, pour l'inspection annuelle d'un certain nombre d'écoles et comme officier spécial du Département, et que les districts élémentaires d'inspection devraient être étudiés afin de les arranger de nouveau, de manière à obtenir un meilleur travail Le rapport mentionne avec satisfaction une augmentation récente de $300, dans la rémunération des inspecteurs des écoles élémentaires, mais, cette augmentation ne les met pas sur un pied d'égalité avec les principaux des écoles, dont les salaires sont encore plus considérables. Des concessions importantes, en ce qui concerne les salaires et les dépenses, sont évidemment nécessaires, si l'on veut attirer des hommes compétents aux travaux d'inspection.

Le sous-comité considère que, tant que l'inspection des écoles supérieures ne pourra pas être mise dans une position plus satisfaisante, il sera impossible d'adopter le système qui consiste à reconaître les examens des écoles choisies ou d'écoles accréditées, au lieu de nos examens de juin

MM. James Mabon, B.A., et Claude Adams, B.A., sont choisis pour représenter le Comité dans le Bureau des examens de l'Ecole finale, pendant l'année courante.

Le Comité est alors ajourné, pour se réunir à Québec, le vendredi, 21 novembre, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

Québec, 21 novembre 1919.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

PRÉSENTS:—Le Rév. E. I. Rexford, D.D., LL.D., D.C.L., président; A. W. Kneeland, M.A., B.C.L.; Le Rév. A. T. Love, B.A., D.D.; M. Gavin J. Walker, L'Hon. Sidney A. Fisher, B.A.; M. W. M. Rowat, M.D.; le Prof. J. A. Dale, M.A.; M. Howard Murray; le très Rév. Lennox Williams, D.D.; l'Hon. W. G. Mitchell, M.A.L., C.R.; M. W. L. Shurtleff, C.R., LL.D.; l'Hon. Geo. Bryson, M.C.L.; M. Charles McBurney, B.A.; M. Sinclair Laird, M.A., B. Phil.; le Prof. Carrie Derick, M.A.; Mademoiselle Amy Norris.

Le secrétaire soumet au Comité, des lettres du rév. R. A. Parrock, M.A. D.C.L.; de M. Robert Bickerdike; et de M. H. M. Marler, N.P., dans lesquelles ces derniers s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion par suite d'empêchements inévitables.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le secrétaire annonce l'élection de Mademoiselle Amy Norris, comme représentant des institutrices pour l'Association des instituteurs protestants, pendant l'année courante.

Le président souhaite la bienvenue à Mademoiselle Norris et au professeur Derick, qui assistent pour la première fois aux réunions.

Lecture d'une lettre de Madame James Walker, secrétaire du Conseil des femmes, de Montréal,—dans laquelle ces dames se déclarent heureuses de voir que le professeur Derick a été nommé membre associé du Comité.

Lecture d'une lettre de M. W. A. Walsh, qui contient une résolution de l'Association des instituteurs recommandant que la loi soit amendée de manière que la centralisation des écoles, chaque fois qu'on en fera l'essai, doive se continuer pendant une période de cinq ans.

Le secrétaire donne lecture de la réponse qu'il a envoyée à M. Walsh et dans laquelle il exprime l'opinion que la mesure proposée constituerait dans bien des cas un obstacle à la centralisation et serait ainsi nuisible à l'objet que les instituteurs voulaient atteindre en adoptant cette résolution. Après avoir discuté cette question, le Comité déclare qu'il approuve l'opinion du secrétaire.

Lecture de résolutions de l'Association des commissions scolaires et de la Commission scolaire de Saint-Lambert, dans lesquelles elles déclarent regretter le vote par lequel l'Association des instituteurs pro-

testants censure ladite commission d'avoir empêché les institutrices de Saint-Lambert d'assister à certaines réunions du congrès. On nie l'accusation contenue dans ce vote de censure et, en même temps, on recommande que le congrès des instituteurs soit tenu pendant les vacances, afin que les travaux scolaires ne soient pas interrompus, chaque année au mois d'octobre, comme la chose arrive maintenant.

Ces résolutions sont laissées sur la table.

Lecture d'une résolution de l'Association des instituteurs protestants, dans laquelle on demande d'accorder aux écoles accréditées, si elles le désirent, le privilège de conduire leurs propres examens jusqu'à la neuvième année inclusivement,—ces écoles accréditées étant celles qui seront recommandées comme telles dans le rapport de l'inspecteur des écoles supérieures. Le Comité décide que la mesure demandée doit être différée, en attendant que l'on puisse donner de l'aide à l'inspecteur des écoles supérieures afin d'assurer un examen plus sévère que celui que l'on peut obtenir actuellement. Cependant, il est proposé par M. McBurney, appuyé par le professeur Dale, et résolu : Qu'un sous-comité soit nommé pour étudier si l'on doit recommander aux écoles de la Province d'inclure les points obtenus aux examens de l'année avec ceux qui sont obtenus aux examens de juin, en fixant le rang des élèves pour les promotions et les prix, etc.,—et pour faire rapport ainsi que préparer un projet défini afin de réaliser cette idée. Le président nomme M. McBurney, comme président, M. Kneeland, Mademoiselle Norris et M. le doyen Laird.

Lecture des trois résolutions suivantes adoptées par le Bureau d'éducation du district de Bedford, à une assemblée tenue à Granby, le premier novembre :—

1. Etant donné l'augmentation du coût de l'entretien des écoles et l'augmentation des salaires payés aux institutrices, le gouvernement de la province de Québec est respectueusement prié d'augmenter les octrois payés aux écoles supérieures en proportion de l'élévation des dépenses. Sur proposition de M. Fisher et du docteur Love, le secrétaire reçoit instruction de communiquer cette résolution au gouvernement, pour qu'il la prenne favorablement en considération.

2. La loi actuelle devrait être amendée de manière que les commissaires et les syndics d'écoles soient forcés de fournir les facilités de s'instruire,—soit par la centralisation ou autrement,—aux élèves qui demeurent dans un arrondissement scolaire où les commissaires ou les syndics décident de fermer une école en particulier, par suite de la diminution

du nombre des élèves qui résident dans cet arrondissement. Après avoir discuté cette résolution, le comité décide d'en suspendre l'étude, afin de la prendre plus tard en considération.

3. Le gouvernement de la province de Québec est respectueusement prié de faire appliquer sévèrement, pour les fins scolaires, la loi qui décrète que l'évaluation immobilière doit être basée sur la pleine valeur des immeubles.

Vu que les commissions scolaires doivent se servir des évaluations municipales, le secrétaire reçoit instruction de communiquer cette résolution au ministre des affaires municipales, afin qu'il la prenne en considération.

Le rapport suivant du sous-comité du cours d'études est soumis par M. Fisher et adopté, à la suite d'une motion par laquelle le professeur Kneeland et le doyen Laird proposent que le projet d'un bureau de manuels soit de nouveau étudié par un sous-comité et pris en considération à une séance ultérieure. Cette motion est adoptée.

Votre sous-comité a l'honneur de présenter le rapport suivant :

1.—*Achat des manuels.*—A l'ouverture des écoles, au mois de septembre, la quantité de manuels autorisés était bien insuffisante dans toute la province. D'après certains rapports précis reçus par le Département, il semble que le retard apporté à fournir les manuels a été presque entièrement dû aux difficultés ouvrières dans les industries de l'impression et de la reliure. Ces difficultés se sont autant fait sentir dans les autres provinces et règnent également, sinon avec plus d'intensité, dans la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Au cours des trois dernières semaines, néanmoins, les conditions se sont améliorées, en ce qui concernent nos manuels. On peut maintenant se procurer les nouveaux *Royal Crown Readers*, et la plupart des autres livres, qui manquaient au commencement de l'année scolaire, sont maintenant en librairie ou attendus dans quelques jours.

2. *Revision quadriennale.*—Conformément à la recommandation de ce sous-comité, telle qu'approuvée par le Comité protestant, on avait l'intention de procéder, au cours de la présente année, à la revision générale des manuels à autoriser pour les quatre années 1920-24. Dans notre opinion, cependant, l'état dans lequel se trouve actuellement l'industrie de la publication des livres, en général, rend cette mesure inopportune. On déclare que le coût de la production est encore élevé et les prix élevés se maintiennent encore, avec presque aucun espoir, qui puisse tenir, d'une réduction du coût et des prix dans un délai raison-

nable. Dans ces circonstances, nous recommandons que la revision quadriennale soit retardée et que la liste actuelle autorisée des manuels soit de nouveau autorisée pour l'année 1920-21, sauf les changements peu nombreux qui pourront être rendus nécessaires par une nouvelle augmentation des prix, ou pour toute autre raison valable.

3. *Demande de la Commission scolaire de Farnham.*—Le sous-comité a pris en considération la pétition de la commission scolaire de Farnham, qui lui avait été référée à la réunion de septembre, et demandant de faire reconnaître certaines matières commerciales, pour les degrés les plus élevés, à la place de certaines matières du cours d'études. Tout en reconnaissant l'importance de cette demande et d'autres du même genre pour introduire dans les écoles supérieures des cours d'études plus convenables pour les élèves qui ne se proposent pas d'entrer à l'Université, nous sommes d'opinion que toute autorisation de ce genre doit être basée sur des principes d'application générale dans toutes les écoles qui désirent donner ces cours et qu'en la donnant, on doit dûment tenir compte des degrés de culture qui doivent être maintenus dans le cours d'études conduisant à l'examen de l'école finale. Un comité spécial de ce sous-comité a donc été nommé et chargé d'étudier cette question, et on ne peut espérer avoir un rapport précis à la réunion de février.

4. *"High School" de Westmount.*—Nous avons reçu de la "High School" de Westmount une pétition demandant que la physique soit acceptée comme matière d'admission à l'Ecole modèle du Collège Macdonald, à la place de la géographie physique,—la principale raison de cette demande étant que l'école est munie de tout ce qu'il faut pour l'enseignement de la physique et qu'elle n'est pas bien située pour les études sur place nécessaires à la géographie physique. Cette demande n'est pas approuvée.

5. *Cours d'études.*—Le projet de simplifier le cours d'études, pour les premières années, afin de rendre, si possible, le travail élémentaire plus complet dans les matières essentielles, est à l'étude.

Le sous-comité recommande que le cours d'études autorisé pour l'année courante soit continué pendant l'année 1920-21, sauf les quelques changements peu nombreux qui pourront être nécessités par les changements dans les manuels ou pour d'autres raisons valables.

Le tout respectueusement soumis,

Président du comité du cours d'études.

M. Fisher déclare que l'on a commencé les arrangements voulus pour faire une campagne en faveur de l'éducation dans environ quinze centres de la Province et que des assemblées ont déjà été tenues dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure par MM. le doyen Laird et J. C. Sutherland, inspecteur général. Le projet comprend les principales cités et les localités les plus importantes de la campagne et le Comité l'approuve, en donnant instruction au sous-comité de fixer au complet et de parfaire tous les détails qui seront nécessaires.

Le révérend docteur Love soumet un rapport écrit concernant la distribution des fonds de l'éducation supérieure, que le Comité, après une courte discussion, réfère de nouveau au sous-comité, en lui donnant instruction de lui soumettre de nouveau cette question à sa prochaine réunion.

Le révérend docteur Rexford soumet, de vive voix, un rapport intéressant de ce dont il a été témoin comme représentant accrédité du Comité au "Congrès national sur l'éducation morale dans les écoles en ce qui regarde les qualités de citoyen Canadien", congrès qui a été tenu à Winnipeg, au mois d'octobre. Le professeur Dale, le professeur Derick et le secrétaire, qui ont assisté à ce congrès, parlent après lui, à la demande du Comité, et disent ce qu'ils pensent du caractère de ce grand congrès et les résultats que l'on en peut attendre.

Le Comité est alors ajourné pour se réunir de nouveau à Québec, le vendredi, 27 février, 1920, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

G. W. PARMELEE,

Secrétaire.

Québec, 27 février 1920.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

PRÉSENTS :—Le rév. E. I. Rexford, D.C.L., LL.D., D.D., président; M. A. W. Kneeland, M.A., B.C.L., le rév. A. T. Love, B.A., DD., Mr. Howard Murray, M. W.-S. Bullock, M. A. L., le très rév. Lennox Williams, D.D., l'hon. W.-G. Mitchell, C. R. M. A. L. D.C.L., M. Chas. McBurney, B. A., M. Sinclair Laird, M. A., B. Phil., M. Marcus G. Crombie, Mademoiselle Carrie Derick, M.A., Mademoiselle Amy Norris.

Le secrétaire soumet au Comité des lettres de l'hon. Sydney Fisher ; le Prof. J. A. Dale, M.A. ; M. Robert Bickerdike, M. Herbert M. Marler,, M. W. L. Shurtleff, C. R., LL. D. ; et de l'Hon. George Bryson dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion par suite d'empêchements inévitables.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Lecture d'une lettre de Sir Herbert Ames, dans laquelle il annonce qu'il a envoyé au gouvernement sa démission comme membre du Conseil de l'Instruction publique, parce qu'il a accepté dans la Ligue des nations une position qui le mettra dans l'impossibilité d'assister aux réunions ultérieures. Le secrétaire reçoit instruction d'exprimer à Sir Herbert combien vivement tous les membres regrettent que la cause de l'éducation ne puisse plus, au moins quant au présent, profiter de ses précieux services.

Sont soumis au Comité les rapports de l'Université McGill, sur les travaux de son école de commerce, et de Bishop's, sur son travail d'extension dans les matières commerciales ; et il est résolu que le crédit ordinaire de $8000. soit divisé comme d'habitude, cette année, entre ces deux institutions, $7000. étant accordées à McGill et $1000. à Bishop's.

Le secrétaire reçoit instruction d'avoir une entrevue avec les autorités de Bishop's en ce qui concerne toute cette affaire, avant que commencent les travaux de la prochaine année, et de se procurer des renseignements complets à cet égard.

Sur motion de MM. Laird et McBurney, le Comité approuve la recommandation du Bureau central des examinateurs, par laquelle ce dernier demande que l'arithmétique et le grammaire deviennent des matières obligatoires pour l'admission au Xème dégré,—cette décision ayant effet à partir de septembre, 1921.

Une résolution de l'Association des commissions scolaires du district de Montréal est soumise au Comité, qui la réfère au gouvernement, afin qu'il la prenne en considération. Cette résolution se lit comme suit:

Attendu que le gouvernement, bien à propos, consacre des sommes considérables d'argent à l'aide de l'agriculture, la colonisation, l'industrie forestière, les bons chemins et d'autres parties du développement de la Province ; qu'il a, cette année, beaucoup augmenté ses octrois pour le progrès de parties spéciales de l'éducation supérieure ; et, attendu qu'il est reconnu que l'éducation des enfants dans les écoles communes de toute la Province, spécialement dans les arrondissements ruraux, est beaucoup entravée par le manque de fonds, et

Attendu qu'il est constant que les enfants bien élevés constituent l'actif le plus précieux de la province ;

En conséquence, nous prions le gouvernement de voter au moins un million de piastres, à cette session, pour les écoles communes de la province ; et il est résolu qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à l'honorable Sir Lomer Gouin, au Trésorier de la Province, au Secrétaire de la Province, au Surintendant de l'Instruction publique et à la presse.

Lecture de la résolution suivante de l'Association des principaux des écoles suburbaines :

Attendu que le système de poids et mesures, mètre, litre et gramme, est maintenant en usage dans au moins les trois quarts du monde civilisé ;

Attendu que ce système sera très probablement en usage dans notre province d'ici à quelques années et

Attendu que le système mètre, litre et gramme, étant essentiellement décimal dans sa forme, suit naturellement les décimaux dans un cours d'études bien ordonné,— les membres de l'Association des principaux des écoles suburbaines, district de Montréal, prient le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique du substituer le système métrique, dans le cours d'études de la VIème année, à la somme équivalente d'arithmétique qui se trouve maintenant dans le cours pour cette année-là.

Etant donné qu'un si grand nombre d'élèves quittent l'école pendant les premières années, les membres de l'Association sont d'opinion qu'on devrait donner à ces élèves, à une époque aussi hâtive que possible, l'occasion de comprendre un système de mesures qui devient d'un usage si universel.

M. Murray propose, appuyé par M. Crombie, et il est résolu que, le Comité n'admettant pas les conclusions de la résolution dont on vient de donner lecture, il ne prenne aucune mesure à son égard.

Lorsque le Comité en vient à l'item de l'ordre du jour concernant la délégation de l'Association des instituteurs, le président se lève et déclare que la délégation a été contremandée par suite du décès du président, feu Irving O. Vincent, M. A., l'un des jeunes éducateurs de la Province qui donnaient les plus belles espérances, et que le représentant des instituteurs, mademoiselle Amy Norris, a été chargée de soumettre au Comité la question à laquelle s'intéressait la délégation. Le président déclare que les vaillants travailleurs de l'Association des instituteurs ont été presque stupéfiés en apprenant la mort soudaine de l'un de leurs guides les plus fidèles et les plus utiles. Dans les mouvements importants entrepris par

l'Association des instituteurs, en matière d'éducation, au cours de ces dernières années, aucun nom n'est plus honoré que celui de Irving O. Vincent. De manières calmes et modestes, d'un caractère parfait, laborieux, énergique et humble en même temps, il a rendu à la cause de l'éducation en cette province des services qu'on n'oubliera pas de sitôt.

Mademoiselle Norris expose alors les vues des institutrices en général et demande que des mesures soient prises afin de fixer un salaire minimum pour les institutrices élémentaires de la campagne. Après avoir discuté cette question, le comité en vient à la conclusion, de manière générale, qu'il ne semble pas possible de faire légalement droit aux demandes des institutrices, mais il déclare que :

Étant donné les conditions économiques extraordinaires qui existent actuellement en cette province et ailleurs, et par suite des demandes beaucoup plus nombreuses d'institutrices dans les cités et les provinces de l'Ouest, où l'on offre des salaires relativement élevés, les écoles élémentaires de la campagne doivent, dans leur propre intérêt, offrir des salaires d'au moins soixante piastres par mois aux institutrices qui possèdent les titres voulus, et peut-être plus dans un avenir rapproché.

Après discussion, le Comité nomme un sous-comité,—dont font partie le professeur Derick, le doyen Laird, M. Kneeland et Mademoiselle Norris (convocatrice),—afin d'étudier les question des cours postscolaires (*extension courses*) pour les instituteurs, afin d'améliorer leur position.

Le secrétaire donne lecture de la recommandation suivante du Bureau des examinateurs de l'école finale, sur une question que le Comité a déjà prise en considération :—"Que le Comité protestant devrait, à une date aussi rapprochée que possible, faire de nouvelles instances auprès du gouvernement afin d'obtenir un crédit suffisant comme salaire d'un inspecteur du français dans les écoles protestantes de la province."

M.M. Murray et Love proposent que l'on retienne de nouveau, cette année, les services de Mademoiselle L. E. Tanner, avec la permission du principal de l'école des élèves-maîtres, pour faire l'inspection des écoles dans lesquelles des spécialistes de langue française sont employés et qu'un officier permanent soit nommé, lorsque le gouvernement aura pourvu au salaire et aux dépenses. Adopté.

Le secrétaire soumet un rapport indiquant que le comité de formation professionnelle s'occupe toujours de la formation des assistants des jardins de l'enfance, de concert avec le Bureau des commissaires

d'écoles protestants de Montréal, et le comité l'autorise à signer un chèque pour faire face aux dépenses encourues à cette fin, la somme payée ne devant pas excéder $500.00.

Lecture d'une lettre du docteur Nicholson, concernant une conférence des représentants de l'Université ,du Comité protestant et des instituteurs et institutrices des écoles secondaires, afin de discuter le cours d'études, en tant qu'il s'agit des degrés élevés, afin de mettre en harmonie les conditions des certificats de l'école finale avec celles de l'admission à l'université. Le Comité décide que, ces questions intéressant le cours d'études que l'on étudie actuellement,—cette conférence devra être tenue avec les représentants de l'Université, mais seulement après que le Comité aura tenu sa réunion du mois de mai.

M. McBurney présente un rapport au nom du sous-comité de la distribution des allocations aux municipalités pauvres. La distribution est acceptée, telle que recommandée par le comité, et le secrétaire reçoit instruction de transmettre la liste au lieutenant-gouverneur en conseil afin qu'il l'approuve, comme la loi l'exige.

En l'absence de M. Fisher, président du Comité de propagande, le secrétaire donne lecture d'un rapport des assemblées qui ont été tenues au cours du mois de décembre dernier, à Scotstown, Ayer's Cliff, Richmond, Sutton, Waterloo, Clarenceville, Cowansville, Hemmingford, Shawville, Wakefield, Arundel, Buckingham, Inverness et Kinnear's Mills.

Le docteur Love soumet un rapport final pour le sous-comité de la distribution des octrois à l'éducation supérieure.

Ce rapport recommande que le projet de distribution, tel que contenu dans le procès-verbal du mois de septembre, du Comité, soit maintenu pendant la présente année scolaire, 1919-1920, et que l'inspecteur des écoles supérieures reçoive instruction d'envoyer une note explicative à chaque école, lorsqu'il enverra le rapport final de la distribution des octrois accordés à l'éducation supérieure. Cette note indiquera sous quels rapports chaque école n'a pu obtenir le maximum des points de chaque item. Les commissions scolaires sauront d'une manière définie et exacte la cause du rang inférieur ou élevé qu'elles occupent. Le sous-comité, en outre, exprime l'opinion que le montant d'argent à distribuer est absolument insuffisant et que des mesures devraient être prises afin que l'on se procure une somme suffisante pour maintenir l'efficacité de nos écoles secondaires. Ce rapport est adopté.

M. McBurney propose, appuyé par Mademoiselle Norris :

Que ce comité désire insister sur l'importance qu'il y a pour les élèves d'apprendre le français afin de pouvoir le parler et reconnaît l'opportunité qu'il y a de mettre à l'épreuve cette connaissance des élèves et d'en tenir compte aux examens finals. Afin qu'on puisse se rendre compte de la possibilité des examens oraux avant d'essayer de les imposer aux écoles de la Province, nous donnons instruction, par les présentes, au Bureau des examinateurs de l'école finale et à Westmount, si les commissions scolaires de ces cités consentent à tenir cet examen, d'allouer cent points, pour cet examen, et cent au lieu de deux cents pour les questions d'examens écrits qui devront être subis comme à l'ordinaire.

M. Howard Murray soumet un rapport intérimaire concernant la fréquentation obligatoire des écoles, dont le comité ordonne l'impression, afin que ces membres puissent en prendre connaissance.

Le docteur Love présente un projet de rapport concernant le choix des examinateurs adjoints pour les examens de juin. Comme l'inspecteur des écoles supérieures n'a pas encore envoyé la liste des noms suggérés, le docteur Love et le secrétaire sont autorisés à faire le choix de ces personnes et à le communiquer au Comité, à sa réunion de juin afin qu'il confirme ce choix.

Le secrétaire soumet la correspondance avec la "High School" de Huntingdon, relativement aux notes d'efficacité qui lui ont été accordées dans le rapport de l'inspecteur des écoles supérieures. Le Comité décide qu'il n'est pas nécessaire de prendre des mesures à cet égard.

Le sous-comité du cours d'études soumet une liste de manuels avec leurs prix, afin que le comité l'approuve pour l'an prochain.

Après avoir discuté cette liste, le Comité l'approuve et en ordonne l'impression et la distribution.

Le Comité est alors ajourné, pour se réunir de nouveau à Québec, le vendredi, 28 de mai 1920, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

36, rue Belmont,

Montréal, 23 avril 1920.

Réunion spéciale du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour et dûment convoquée à la demande du président.

PRÉSENTS :—Rév. E. I. Rexford, D.C.L., LL.D., D.D., président; M. A. W. Kneeland, M.A.; Le rév. A. T. Love, B.A., D.D.; M. Gavin J. Walker ; M. W. M. Rowat, M.D., C.M.; M. Robert Bickerdike ; l'hon. W. G. Mitchell, C.R., M.A.L.; M. Milton L. Hersey, M.S., LL.D. M. W. L. Shurtleff, C.R., LL.D.; M. Sinclair Laird, M.A., B. Phil.; Mademoiselle Amy Norris.

Le secrétaire soumet au Comité des lettres de l'hon. Sydney Fisher, B.A.; M. Chs. McBurney, B.A.; l'hon. C. F. Delâge, LL.D.; et de M. W. S. Bullock, M.A.L., dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion, par suite d'empêchements inévitables.

Le secrétaire donne lecture d'un arrêté ministériel par lequel M. Milton L. Hersey, M.S., LL.D., est nommé membre du Conseil de l'Instruction publique, en remplacement de Sir Herbert Ames, qui a démissionné. Le président souhaite la bienvenue au docteur Hersey.

Le président explique que cette réunion a été convoquée surtout pour étudier une question qui presse et qui s'est présentée depuis la dernière réunion, au cours de laquelle ont été autorisés certains manuels publiés par la *Educational Book Company* de Toronto. Depuis la réunion à laquelle les manuels ont été autorisés aux prix indiqués, la *Educational Book Company* a retiré ses prix et en a offert d'autres.

Le secrétaire donne alors lecture de lettres expliquant la position de la compagnie.

Après discussion, le Comité adopte la motion suivante sur proposition de M. Bickerdike, appuyé par le docteur Shurtleff :—"Vu que la *Educational Book Company* a offert, en janvier dernier, de fournir certains livres à certains prix ; vu que sa soumission a été acceptée par ce Comité et que ladite compagnie refuse maintenant de fournir ces livres aux prix donnés dans cette soumission et qu'elle demande d'autres prix;

Le Comité, bien qu'il considère que la compagnie n'est pas justifiable de refuser de se conformer à sa soumission, est d'opinion que lesdits livres ayant été approuvés par le Comité et étant actuellement en usage dans cette province en général, il est maintenant dans l'intérêt public que l'emploi de ces manuels soient continués pendant une autre

année et il accepte donc, sous protêt, les prix maintenant demandés par la compagnie.

Sur proposition de MM. Bickerdike et Walker, le secrétaire reçoit instruction de demander au procureur général de définir la position du Comité comme corporation, spécialement en ce qui concerne son pouvoir de passer des contrats.

Le secrétaire donne alors lecture d'une lettre du docteur Nicholson pour le Bureau des examinateurs de l'école finale, dans laquelle il demande que la rémunération soit augmentée de vingt à vingt-cinq cents par copie. Cette demande est accordée.

Le secrétaire recommande que les règlements relatifs aux certificats des spécialistes en langue française soient amendés en retranchant le paragraphe qui fixe à $600. le salaire minimum de ces spécialistes, vu les grands changements qui se sont opérés depuis que ce chiffre a été fixé, vu aussi que les conditions économiques semblent rendre inutile la fixation d'un minimum pour ce genre particulier de travail. Ce règlement est amendé tel que suggéré.

Il est alors résolu que les règlements du comité, tels que soumis par le secrétaire, soient approuvés et soumis au lieutenant-gouverneur en conseil, afin qu'il les approuve, en vertu des articles 2547 et 2548, S.R.Q., 1909.

Le Comité est alors ajourné.

E. I. Rexford, *Président.*

G. W. Parmelee, *Secrétaire.*

APPENDICE N° IX

CIRCULAIRES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

No 1550–19. Québec, 20 août 1919.

Aux Inspecteurs d'Écoles Catholiques de la province de Québec.

Messieurs les Inspecteurs,

Dans quelques semaines, vous commencerez la première visite aux écoles de votre district pour l'année scolaire 1919-1920. Je vous prie de ne pas commencer cette importante visite après le 20 de septembre prochain, afin d'avoir tout le temps voulu pour consacrer à chaque école le nombre d'heures exigé par les règlements. J'insiste sur ce point.

IMPORTANCE DE LA PREMIÈRE VISITE

Au cours de cette visite, vous devez constater si toutes les écoles sont en activité et vous informer des raisons de la fermeture de quelques unes d'entre elles ; aussi vous assurer si tous les instituteurs et toutes les institutrices sont diplômés ou autorisés par le Surintendant, si les livres de classe sont approuvés par le Comité catholique et s'il y a uniformité de ces livres pour chaque municipalité ; de plus, examiner avec soin le tableau de l'emploi du temps et faire avec discrétion les remarques qui conviennent ; vous rendre compte si toutes les matières du programme sont enseignées et si le registre d'appel est bien tenu et l'inscription des élèves est faite conformément aux conseils donnés par le Chef du Bureau des statistiques.

Il y a encore à vous enquérir si chaque école est pourvue de tout ce que les *Règlements* prescrivent et si les règlements concernant les maîtres et les élèves sont bien observés.

Enfin vous rendre compte si le classement des élèves a été judicieusement fait. Pour contrôler ce classement, un examen sérieux sur la lecture, la grammaire, l'orthographe, l'arithmétique, l'histoire du Canada et la géographie, est nécessaire. Vous profiterez de cet examen pour mettre en pratique le paragraphe 7 de l'article 225 des *Règlements du Comité catholique :* " donner de temps en temps quelques leçons en présence du maître". C'est surtout au début de l'année scolaire que cette leçon de méthodologie est nécessaire. Même dans les classes peu nombreuses, elle ne saurait être omise.

J'attire aussi votre attention sur le paragraphe 8 de l'article 225 : "Voir quels moyens sont employés pour maintenir une bonne discipline." Cela suppose une visite faite sans précipitation, dont la durée ne saurait être inférieure au minimum fixé par les règlements : car c'est bien un *minimum* que prescrivent les règlements—"*au moins* DEUX HEURES pour les écoles élémentaires et TROIS HEURES pour les écoles modèles et les académies."

La date et la durée de la visite doivent être inscrites avec exactitude vis-à-vis du numéro de chaque école.

Les récentes générosités du Gouvernement à votre égard, MM. les Inspecteurs, vous mettent plus que jamais en mesure de remplir vos importants devoirs sans hâte ni précipitation.

L'efficacité de votre première visite dépend son seulement de l'observance de tous les points ci-dessus, mais aussi du soin avec lequel vous donnerez la *conférence pédagogique.*

LA CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE

Le principal sujet de la conférence de cet automne sera L'HISTOIRE DU CANADA. Ce sujet a été traité il y a cinq ans, mais il importe d'y revenir. 1o *Démontrer l'importance de l'enseignement de l'histoire nationale à l'école primaire ;* 2o *Dire la part faite à l'histoire du Canada dans le programme d'études, année par année ;* 3o *Indiquer la méthode à suivre dans l'enseignement de l'histoire du Canada à l'école primaire, et ce conformément aux instructions pédagogiques du programme d'études.*

En conclusion, rappeler aux institutrices et aux instituteurs qu'un de leurs devoirs les plus impérieux, "c'est de cultiver chez les élèves le patriotisme, l'amour du sol natal, l'attachement aux traditions et aux institutions nationales, le respect de notre belle langue et de notre foi religieuse" (1).

Comme références, veuillez consulter les instructions pédagogiques que renferment les *Règlements du Comité catholique*, les *Projets de Conférences pédaqogiques, l'Enseignement primaire, le Traité de Pédagogie* de Mgr F.-X. Ross, la *Pédagogie théorique et pratique* de Mgr Rouleau, Magnan et Ahern et *Les Écoles Primaires et les Écoles normales en France, en Suisse et en Belgique* (chapitres traitant de l'enseignement de l'histoire dans ces pays), *par C.-J. Magnan.*

(1) *Règlements du Comité catholique.*

A la fin de votre conférence, rappelez aux titulaires leurs devoirs essentiels, en particulier, *la tenue du registre d'appel,* particulièrement la partie qui se rapporte aux statistiques, la *préparation des classes;* le *zèle* et la *ponctualité.*

AGRICULTURE ET ÉCOLE TECHNIQUE

Au cours de votre conférence, attirez aussi l'attention du personnel enseignant des académies de garçons sur l'importance primordiale de l'adaptation de l'enseignement au besoin du milieu. Dans les académies rurales, il est urgent d'orienter l'enseignement vers l'agriculture, et dans les cités et villes vers le commerce et les industries. Le Gouvernement a établi des écoles techniques bien organisées et efficaces ; il est donc du devoir des directeurs des académies de garçons, et même des écoles modèles, de favoriser le recrutement des écoles techniques en accordant une attention particulière à l'enseignement de l'artihmétique, du dessin et des langues française et anglaise.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Faites-vous un devoir de les rencontrer afin de les mettre au courant des besoins de leurs écoles et pour les féliciter des progrès réalisés. Assurez-vous si le serment requis par la loi a été prêté par les nouveaux commissaires, si les comptes du secrétaire-trésorier ont été vérifiés en juillet dernier, comme le veut la loi. Dans les municipalités où les traitements n'ont pas encore atteint $200, efforcez-vous de convaincre les commissaires qu'il est de leur devoir d'augmenter ces traitements dès cette année. Préparez-les aussi à cette idée très raisonnable que les traitements minima ne sauraient être inférieurs à $200 pour les porteurs d'un diplôme élémentaire, à $300 pour le diplôme modèle et à $400 pour le diplôme académique.

Si les changements de titulaires sont trop nombreux, attirez l'attention des commissaires d'école sur les graves inconvénients d'un pareil système.

En rencontrant les commissaires, rappelez-leur de nouveau les amendements à la loi relative aux statistiques et expliquez aux secrétaires trésoriers ce qui a été décidé lors de votre dernière réunion quant aux catégories d'élèves de 5 à 7 ans, 7 à 14 ans, etc., etc.

Si les commissaires et les titulaires des écoles vous consultent au sujet de la vaccination obligatoire, dites-leur qu'il y a obligation de se conformer aux instructions du Conseil Supérieur d'hygiène de la province de Québec.

Un exemplaire du *Code scolaire* est actuellement adressé par le Département de l'Instruction publique à chaque commissaire d'écoles et à chaque secrétaire-trésorier de municipalité scolaire. Rappelez aux commissaires que ce document est la propriété de la commission scolaire et non la leur personnellement. Quand un commissaire termine son terme d'office, il doit remettre le *Code* qu'il a en sa possession à son successeur.

LIVRES DE RÉCOMPENSE

Conformément à un vœu naguère exprimé par le Comité catholique, encouragez les commissions scolaires à distribuer des livres canadiens comme récompenses aux examens de fin d'année scolaire. Les livres donnés comme récompense aux élèves stimulent l'effort, et s'ils sont choisis parmi les productions littéraires de notre pays, ils favorisent en même temps le développement de la littérature canadienne.

ENGAGEMENT DES MAITRES

A la fin de votre première visite, adressez-moi, par lettre spéciale, sous le No 1500-19, la liste complète des municipalités, (indiquez le comté) qui ont engagé des maîtres pour diriger les écoles modèles et les académies de garçons (municipalités rurales et de village). Seules les municipalités rurales et de village qui paient au moins $400 aux instituteurs laïques et $250 lorsqu'il y a plus d'un maître dans la même école (religieux ou laïques) ont droit à la prime spéciale.

Dans ce document, vous indiquerez si les maîtres sont des *laïques* ou des *religieux*, avec le traitement de chacun, et si l'école a le titre d'école modèle ou d'académie. Les écoles mixtes (garçons et filles) sont exclues.

Ce rapprt spécial devra m'être adressé avant le 1er janvier 1920.

LE DESSIN

Je vous demande instamment d'appuyer, à nouveau, sur l'importance éducative et utilitaire du dessin, et d'insister encore sur les recommandations suivantes :

1o.—Faire dessiner des objets réels, exclusivement (*pas de copies d'images ou de gravures*, ni calquées, ni agrandies, ni rapetissées).

2o.—Ne pas tant chercher à obtenir de *beaux* dessins, qu'à développer les facultés, (*particulièrement l'observation*) par des exercices rapides, nombreux et variés.

3o.—Donner les leçons, *aux petits* et aux grands, dès la rentrée des classes, chaque semaine, et dehors quand possible.

4o.—Que tous les tracés soient exécutés sur papier peu coûteux, et de format approchant 7 x 10 pouces, (de préférence dans des cahiers spéciaux).

5o.—Garder, chaque mois, dès septembre, dans les archives de l'école, un dessin au moins, de *chacun* des élèves.

6o.—Dans les cours préparatoires aux écoles techniques, aux carrières industrielles et aux travaux manuels, on multipliera tout spécialement les exercices de croquis et de projets géométraux cotés, ainsi que les exercices de dessin géométrique.

De plus avertissez bien que pour l'octroi de la prime d'enseignement, il sera tenu compte aussi des résultats obtenus en dessin.

Et conseillez vivement de consulter les articles sur l'enseignement du dessin parus dans "l'*Enseignement primaire*", depuis 1912.

Vous vous ferez un devoir de me transmettre vos rapports après la visite de chaque municipalité, dans les quinze jours qui suivent cette visite, au plus tard.

De nouveau, je fais appel à votre zèle et à votre probité professionnelle, afin que la présente année scolaire soit une année de progrès et de perfectionnement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 3 décembre 1919.

A MM. les Directeurs des Académies
et des Ecoles modèles catholiques.

Messieurs,

J'ai le plaisir d'adresser à chaque Académie (3 expl.) et à chaque Ecole modèle (1 expl.) un ouvrage fort intéressant sur "Notre enseignement technique industriel, ses avantages". Dans l'intérêt bien compris de notre province, il serait opportun pour vous de prendre connaissance de cette brochure et de la faire lire par vos professeurs, afin que vous puissiez favoriser de plus en plus, et cela conformément aux aptitudes des élèves, le recrutement des écoles techniques qui existent maintenant dans plusieurs centres de la province. Ce serait certainement faire œuvre de patriotisme pratique que de favoriser, dans la mesure convenable, le recrutement des Écoles techniques destinées à former une élite d'ouvriers et d'artisans.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

No 1853–19. Québec, 15 décembre 1919.

MM. LES INSPECTEURS D'ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

ANNÉE 1919–1920 : 2ème visite.

Messieurs,

Vous recevrez, ces jours-ci, les bulletins de la seconde visite, les formules de la circulaire aux secrétaires-trésoriers, ainsi que les autres

documents concernant la visite du printemps. Les formules des statistiques des écoles indépendantes vous seront envoyées au commencement de janvier.

LE RECENSEMENT SCOLAIRE

En vertu de l'article 2768 amendé de la loi scolaire, les secrétaires trésoriers sont désormais tenus de faire le recensement des enfants de la municipalité scolaire, entre le premier jour de janvier et le premier jour de février de chaque année. En janvier 1920, le recensement des enfants d'âge scolaire devra donc être fait dans toutes les municipalités. Au cours de la deuxième visite, il sera de votre devoir de vous assurer que ce recensement a été bien fait, tel que prescrit par la loi.

STATISTIQUES DES ÉCOLES INDÉPENDANTES

Faites en sorte qu'aucune école indépendante ne soit omise dans les statistiques que vous me transmettez. A cette fin, prenez les informations nécessaires afin que vos rapports soient aussi complets que possible.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Je vous ai envoyé une intéressante brochure sur *Notre enseignement technique industriel, ses avantages*, par M. J.-A. Buteau, professeur à l'École technique de Québec. Je vous recommande la lecture attentive de cet ouvrage et vous prie de favoriser le recrutement des écoles techniques, chaque fois que vous en aurez l'occasion, particulièrement au cours de vos visites dans les académies et les écoles modèles de garçons.

INSTITUTRICES NON DIPLOMÉES

Cette année, les demandes d'autorisation, pour des institutrices non diplômées, sont un peu plus nombreuses que les années dernières. Veuillez donc rechercher les causes de la rareté relative des institutrices qualifiées et me les faire connaître. Assurez-vous bien si le mal dont se plaignent parfois les commissions scolaires n'a pas pour principale cause la modicité des salaires payés dans un trop grand nombre de municipalités. A ce sujet, efforcez-vous de convaincre les commissaires d'écoles qu'il est de leur devoir de payer des traitements suffisamment élevés pour permettre aux instituteurs et aux institutrices de vivre convena-

blement. Dans aucun cas, les traitements ne devraient être inférieurs à $200, et $300 au moins devraient être offertes aux institutrices munies d'un diplôme modèle ou académique.

Rappelez de nouveau aux commissaires d'écoles qu'ils doivent procéder le plus tôt possible à l'engagement des institutrices et non pas attendre au mois d'août, comme la chose arrive trop souvent.

EXAMENS DES ÉLÈVES

Examinez particulièrement les élèves sur les branches fondamentales du programme, vous assurant que les éléments sont bien compris et bien sus. Attachez une grande importance à la lecture, l'écriture, l'orthographe, la rédaction, l'histoire du Canada, la géographie et le dessin.

ARTICLE 3037 DU "CODE SCOLAIRE".

Je vous réfère à l'article 3037 du *Code Scolaire* qui vous exempte de la visite que vous étiez tenus de faire autrefois à chaque pensionnaire du Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Dans votre conférence avec les commissaires d'écoles, démontrez-leur les avantages, pour leurs écoles, des deux visites que la loi leur impose. Conseillez-leur aussi de récompenser les enfants *les plus assidus en classe* et ceux *qui font le plus de progrès.*

LE DESSIN

Vous voudrez bien choisir, comme par le passé, dans chacune des classes que vous allez visiter, quatre dessins, au moins, d'élèves différents, faits cette année. (Pas de copies de gravures).

Ces dessins porteront le nom et l'âge de l'auteur, ainsi que le nom et le degré de l'école et la signature de l'institutrice ou du professeur.

Ils devront être exécutés sur des feuilles de format approchant 7 x 10 pouces.

Vous les rassemblerez par municipalité scolaire ou par grande école, et vous les enverrez, sans retard, ainsi rassemblés, à mon départe-

ment, dans l'enveloppe spéciale, non roulée ni cachetée, que vous trouverez avec les bulletins qui vous sont adressés.

Ne pas oublier de remplir le blanc sur la dite enveloppe.

De plus, pour l'octroi des primes de succès dans l'enseignement général, vous tiendrez compte aussi des résultats obtenus en dessin.

Vous souhaitant la santé nécessaire pour bien remplir vos importants devoirs.

Je demeure, votre tout dévoué serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 15 avril 1920.

Aux commissaires et aux syndics
des écoles catholiques de la province de Québec.

Messieurs,

Quelques amendements ont été faits à la loi de l'Instruction publique, au cours de la dernière session de la Législature. Les articles amendés sont les suivants : 2569, 2644, 2649, 2760, 2768, 2870 et 2892.

1.—AMENDEMENTS A LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'article 2569 concerne le traitement des inspecteurs d'écoles ; les amendements aux articles 2644 et 2649 ne s'appliquent qu'à certaines municipalités scolaires du comté de Saguenay, relativement à l'assemblée générale pour l'élection des commissaires et des syndics d'écoles.

L'article 2760 (voir le *Code scolaire*, édition Miller, p. 127), est remplacé par le suivant :

"2760. 1. A défaut, par l'une des commissions scolaires intéressées, de nommer son expert dans les trente jours qui suivent la mise en demeure de le faire par l'une des commissions scolaires intéressées, ou à défaut par la seule commission scolaire intéressée de nommer les deux

experts dans les trente jours après la mise en demeure de le faire par un contribuable de l'arrondissement intéressé, ou à défaut par les deux experts nommés dans l'un ou dans l'autre cas de s'accorder sur le choix du troisième expert, un juge de la Cour supérieure, exerçant ses fonctions dans le district judiciaire où est située l'école, peut, sur requête de l'une des commissions scolaires, ou de l'un des contribuables de l'arrondissement intéressé, nommer l'expert ou les experts de la municipalité en défaut, ou le troisième expert, suivant le cas.

2. Avis est donné aux parties intéressées du temps et du lieu de la présentation de la requête.

3. Les causes de récusation des experts sont celles énumérées en l'article 297 du Code de procédure civile.

Les experts, avant d'agir, doivent, sous peine de nullité, signer une déclaration, attestée sous serment, devant toute personne autorisée par le Code de procédure civile, à l'effet qu'ils rempliront leurs fonctions avec impartialité et fidélité, et au meilleur de leur connaissance.

5. L'expert qui néglige, ou refuse de prêter serment ou d'agir, ou devient incapable d'agir par absence, maladie, décès ou toute autre cause d'incapacité ou d'inhabilité, est remplacé en suivant les mêmes formalités.

6. Les experts donnent avis de huit jours aux parties du temps et du lieu fixés par eux pour procéder à l'expertise."

L'article suivant est inséré dans les Statuts refondus, 1909, après l'article 2768*a*, tel qu'édicté par la loi 9 George V, chapitre 35, section 2:

"2768*b*. Les commissaires et les syndics d'écoles peuvent charger toute personne, autre que le secrétaire-trésorier, de faire le recensement annuel des enfants de la municipalité scolaire et pourvoir à sa rémunération. Cette personne exerce alors les mêmes pouvoirs et est soumise aux mêmes obligations que le secrétaire-trésorier pour les fins de ce recensement, et tel recensement a les mêmes valeurs, force et effet que celui fait par le secrétaire-trésorier."

L'article 2870 des Statuts refondus, 1909, (voir l'article 2870 du *Code scolaire*, édition Miller, p. 168) est amendé en y ajoutant, après les mots : "places d'affaires", dans la quatrième ligne du premier alinéa, les mots : "Cette signification peut aussi être faite en adressant par la poste, au contribuable, une copie de l'avis, sous enveloppe scellée et recommandée."

L'article 2892 des Statuts refondus, 1909, (voir l'article du *Code scolaire*, édition Miller, p. 180), est amendé en en remplaçant les mots

"résidant dans chacune d'elles", dans la neuvième ligne, par les mots "de chaque dénomination religieuse, respectivement, résidant dans le territoire commun à chacune d'elles."

II.—LES MINIMUMS DES TRAITEMENTS

Par la voie de *l'Enseignement primaire*, je vous ai déjà fait connaître les modifications apportées aux chiffres des minimums des traitements des instituteurs. Lors de la dernière session de la Législature, il a été statué qu'à l'avenir, seules les commissions scolaires en dehors des villes qui paieront au moins $250.00 par année à toutes leurs institutrices (sous-maîtresses comprises), recevront les quatre primes ; celles qui paieront au moins $225.00 auront droit à trois primes ; celles qui paieront $200.00 auront droit à deux primes, et celles qui paieront $175.00 auront droit à une prime seulement.

Ainsi les quatre primes spéciales se répartiront donc comme suit en 1919-1920, et il faudra, en conséquence, augmenter les traitements des institutrices pour en profiter ;

1. Sur le fonds de $125,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $175.00 ;
2. Sur le fonds de $60,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $200.00 ;
3. Sur le fonds de $30,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $225.00 ;
4. Sur le fonds de $10,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $250.00.

Et $250, ce n'est encore qu'un *minimum*. L'élévation du coût de la vie ne permet plus d'offrir des salaires de famine, et la cause de l'éducation mérite que les commissions scolaires rompent avec la routine et paient désormais des traitements convenables à ceux et celles qui se dévouent avec compétence à l'éducation de la jeunesse.

Pour s'assurer les services d'institutrices compétentes à la campagne, et garder de telles institutrices dans l'enseignement, les commissions scolaires doivent payer maintenant $300 comme salaire initial, sans quoi le recrutement de bonnes institutrices deviendra difficile.

Il en est de même des instituteurs. Plus que jamais, la nécessité d'écoles de garçons bien dirigées se fait sentir. L'agriculture réclame la jeunesse rurale, mais cette jeunesse doit être instruite suffisamment pour pouvoir jouer un rôle utile et efficace au sein de nos belles campagnes.

Pour former une telle génération, progressive en même temps que fidèle aux traditions, il faut de bonnes écoles de garçons dans toutes les municipalités importantes. Et pour avoir de telles écoles, il faut les confier à des maîtres compétents, qu'il n'est que juste de bien payer.

Les religieuses et les religieux enseignants ont droit aussi à notre générosité, MM. les commissaires et MM. les syndics. Les congrégations, comme les individus, subissent l'augmentation du coût de la vie Elles ont, de plus, à soutenir à leurs propres frais des maisons de formation et des hospices pour les vieux maîtres et les malades.

Les écoles qui coûtent le moins cher, ce sont celles que l'on confie à des maîtres compétents mais bien payés

III.—LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Ne ménagez aucune occasion pour encourager les élèves de vos municipalités scolaires respectives à fréquenter régulièrement l'école et aussi longtemps que possible. A cette fin, offrez et donnez chaque année de belles et généreuses récompenses à tous les élèves qui ne manquent pas plus de cinq ou six jours durant toute l'année scolaire ; un prix spécial étant accordé à ceux qui n'ont eu qu'une ou deux journées d'absence dans toute l'année scolaire.

Afin d'intéresser le personnel enseignant à la fréquentation scolaire, accordez à chaque titulaire de classe une prime en argent, déterminée par la présence en classe de chaque élève : le montant de la prime devant être en raison inverse des absences.

Encouragez aussi les travaux des maîtres et des élèves par des visites aux classes faites avec bienveillance.

IV.—MAISONS D'ÉCOLE ET DÉPENDANCES

Certaines corporations ne semblent pas réaliser l'importance qu'il y a à tenir les écoles et leurs dépendances dans un état de propreté à l'épreuve de toute critique et compromettent par ce fait la santé des enfants et des titulaires. Il faut absolument que les articles 63 et suivants des Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soient observés.

Il est de rigueur que, dans la dernière quinzaine du mois d'août, vous fassiez faire un nettoyage complet des écoles et de leurs dépendances : si vous n'avez pas le temps d'y voir vous-mêmes, vous devez nommer un

régisseur (article 2723 du *Code scolaire*) qui s'occupera de cette question importante et qui vous fera son rapport lorsque le tout sera terminé pour la rentrée des classes au 1er de septembre suivant.

Cette visite ne doit pas être superficielle : il faut examiner la cave voir s'il n'est pas resté certaines matières qui peuvent vicier l'air si elle est saine, si les soupiraux et le solage sont en bon état ; faire laver les planchers, les murs, les plafonds, etc., y compris ceux du logement, ainsi que le mobilier ; laver les fenêtres intérieures et extérieures après vous être assurés qu'elles fonctionnent bien et qu'elles ne manquent pas de vitres ; voir si les portes ferment bien, si le mobilier n'a pas besoin de certaines réparations ; si les cheminées et les poêles ont un tirant suffisant, faire un ramonage des tuyaux et des poêles ; examiner les ventilateurs, etc.

Enlever tout ce qui peut être inutile ou nuisible dans les greniers et autres pièces de l'école. Nettoyer le hangar, le passage et les lieux d'aisance en ayant soin de vider les fosses à fonds. Blanchir à la chaux l'intérieur et l'extérieur des dépendances. Nettoyer le puits et le réparer s'il est nécessaire ainsi que l'emplacement de l'école.

En faisant ce ménage tous les ans aux vacances, et en tenant pendant l'année les écoles très propres, tel que l'exigent les règlements, outre le bien-être que vous procurez aux élèves et aux titulaires, vous ne sauriez croire l'économie qui en résulterait.

V.—RETENUE SUR LE SALAIRE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

(Arts 3012, 3019, 3027, 3028, 3029 et 3030 du *Code scolaire*)

Les commissaires et les syndics d'écoles, en vertu des articles 3012 et 3019 du *Code scolaire*, ont le droit de faire chaque année, sur le salaire des instituteurs et des institutrices laïques diplômés ou non, qui enseignent dans une école sous leur contrôle, une retenue dont le taux est actuellement et sera jusqu'à nouvel ordre, de 2½%; car le surintendant, en vertu des mêmes articles, est tenu de son côté de faire, à même la subventon payable à chaque corporation scolaire pour la même année, une semblable retenue qu'il doit verser au fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, au crédit de chaque instituteur et de chaque institutrice.

Cette retenue est exigible quoiqu'il n'en ait pas été fait mention dans l'acte d'engagement.

Elle doit être faite sur le salaire de l'année courante et non sur le salaire de l'année précédente.

Cette retenue doit se faire lors du paiement du salaire, c'est-à-dire sur le salaire de chaque mois, mais elle peut être et elle est généralement faite sur le salaire du dernier mois.

Dans le rapport annuel des commissaires, les noms de tous les instituteurs et institutrices laïques qui ont enseigné dans leur municipalité, ainsi que le montant qui leur a été payé doivent être mentionnés, quand même ces instituteurs et institutrices n'auraient enseigné qu'une partie de l'année.

Le fonctionnaire de l'enseignement primaire qui désire, en sus du traitement fixe qu'il reçoit des commissaires ou syndics d'écoles, comprendre comme faisant partie de ce traitement, tous les avantages qu'il retire de sa position, tel que le logement, l'éclairage et le chauffage, les primes et gratifications qu'il reçoit, doit en informer l'inspecteur lors de sa visite.

Les inspecteurs d'écoles me transmettent à la fin de chaque année scolaire un rapport spécial sur le traitement des fonctionnaires de leur district qui lui ont exprimé le désir de faire compter les avantages dont ils ont bénéficié et les primes et gratifications qu'ils ont reçues dans l'année.

Et la retenue sur ces avantages, primes et gratifications, est faite par mon département à même la subvention payable aux municipalités en même temps que la retenue sur le salaire régulier.

Les primes et gratifications comptent en sus des avantages de logements, d'éclairage et de chauffage dont l'inspecteur d'écoles doit faire l'évaluation conformément à l'article 3030 du *Code scolaire*, et n'entrent pas dans cette évaluation.

Les inspecteurs d'écoles doivent remettre au secrétaire-trésorier de chaque municipalité scolaire un extrait de leur rapport concernant le traitement des fonctionnaires de cette municipalité qui désirent faire compter leurs avantages et primes, afin que le secrétaire-trésorier puisse faire la retenue non seulement sur le traitement payé par la municipalité, mais aussi sur ces avantages et primes.

VI.—ÉLECTIONS AU SCRUTIN SECRET

Je vous prie de relire, dans ma circulaire du 12 mai 1919, le paragraphe concernant les *élections* qui doivent se faire au scrutin secret, dans certaines municipalités.

VII.—LA FÊTE DES ARBRES

Cette année, la date de la fête des arbres est fixée au 29 avril pour la région de Montréal, et au 6 mai pour celle de Québec.

Il est du devoir de la commission scolaire de favoriser avec enthousiasme ce jour de la Fête des arbres. Que sur chaque emplacement scolaire, plusieurs arbres d'ornement judicieusement choisis soient plantés en présence des élèves par une personne compétente. Ce sera là une leçon d'horticulture pratique en même temps qu'un bel exemple de civisme. En embellissant le terrain de l'école, les commissaires et les syndics apprennent aux enfants quel cas nous devons faire du bon ordre et du bon goût autour des maisons.

Et le bon ordre et le bon goût régnant autour de chaque maison de cultivateur comme autour de chaque école, n'est-ce pas la campagne embellie, rendue plus agréable à la jeunesse comme à l'âge mûr ?

Favorisez aussi les jardins scolaires dans la mesure du possible. Le jardin scolaire fournit l'occasion de la leçon de choses par excellence sur l'agriculture. Le but du jardin scolaire est plus éducatif que technique: il s'agit de donner aux enfants le goût des choses de la terre, de leur faire aimer les beautés de la nature végétale. Les premières impressions de l'enfance sont ineffaçables : ne négligeons donc rien pour favoriser chez les élèves de nos écoles la culture du beau, du bien et de l'utile.

J'ai confiance que, conscients des besoins de l'heure présente, vous vous efforcerez de remplir avec zèle et patriotisme les importants devoirs de votre charge.

Veuillez agréer, Messieurs les Commissaires et Messieurs les Syndics, l'assurance de mon entier dévouement.

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

———

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

100-20 Québec, 1er mai 1920.

MM. les Commissaires et les Syndics d'Ecoles
de.....
Comté de.....

Messieurs,

Le chèque de $.....ci-inclus représente les parts d'allocations revenant à votre municipalité scolaire sur les fonds spéciaux de $125,-000.00, de $60,000.00, de $30,000.00 et de $10,000.00 votés par la Législature, à la session de 1915 (5 Geo. V), pour les municipalités scolaires rurales dont toutes les institutrices (y compris les sous-amîtresses) ont reçu un traitement annuel d'au moins $125.00, $150.00, $175.00 ou $200.00 pendant l'année scolaire 1918–1919.

Ces allocations se répartissent comme suit :

$.....Sur le fonds de $125,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $125.00 ;

$.....Sur le fonds de $60,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $150.00 ;

$.....Sur le fonds de $30,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $175.00 ;

$.....Sur le fons de $10,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $200.00.

Total $

AVERTISSEMENT IMPORATANT POUR L'AVENIR.

PRIMES POUR 1919–20.

La Législature, à sa dernière session, a voté de nouveau quatre montants spéciaux, répartis comme suit : $125,000.00, $60,000.00, $30,000.00 et $10,000.00 ; mais les minimums de traitements ont été

augmentés d'une manière considérable. Ainsi, à l'avenir, seules les commissions scolaires en dehors des villes qui paieront au moins $250.00 par année à toutes leurs institutrices (les sous-maîtresses comprises) recevront les quatre primes ; celles qui paieront au moins $225.00 auront droit à trois primes ; celles qui paieront $200.00 auront droit à deux primes, et celles qui paieront $175.00 auront droit à une prime seulement.

Ainsi les quatre primes spéciales se répartiront donc comme suit en 1919–1920, et il faudra, en conséquence, augmenter les traitements des institutrices pour en profiter :

1. Sur le fonds de $125,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $175.00 ;
2. Sur le fonds de $60,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $200.00 ;
3. Sur le fonds de $30,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $225.00 ;
4. Sur le fonds de $10,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $250.00.

Comme je vous le disais l'année dernière, ces subventions spéciales devront vous encourager à promouvoir davantage la cause de l'éducation dans votre municipalité ; elles devront être employées spécialement à augmenter les salaires de vos instituteurs et de vos institutrices.

Il ne faudra, dans aucun cas, profiter de ces allocations supplémentaires pour diminuer le taux de vos cotisations scolaires.

Veuillez vous occuper dès maintenant du choix des institutrices et des instituteurs pour l'année 1920-21, et faites-vous un devoir de conserver les titulaires compétents que possède votre municipalité.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Secrétariat de la province de Québec III
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du) IV
Conseil de l'Instruction publique—Comité protestant (Membres du) V
Département de l'Instruction publique (Personnel du) VI
Rapport du Surintendant VII

APPENDICE No I.

Rapports des Inspecteurs d'écoles.

I.—INSPECTEURS CATHOLIQUES

1.—Auger 1
2.—Beaudet 6
3.—Belcourt 9
4.—Boily 12
5.—Bouchard 18
6.—Chabot 22
7.—Charbonneau 25
8.—Chartrand 28
9.—Chiasson, Mgr. 32
10.—Côté 35
11.—Cuddihy 38
12.—Curot 42
13.—Dubeau 45
14.—Dupuis 49
15.—Filteau, A.-M. 55
16.—Filteau, L.-M. 58
17.—Genest-Labarre 61
18.—Gosselin 65
19.—Goulet, J.-O. 69
20.—Goulet, L.-P. 72
21.—Guay 75
22.—Hébert 79
23.—Hubert 83
24.—Jolin 89
25.—Lamarre 93
26.—Lane 97
27.—Letarte 100
28.—Lévesque 103
29.—Litalien 106
30.—Longtin 110
31.—Maltais 114
32.—Marien 119
33.—Miller 122
34.—Millette 127
35.—Normand 131
36.—Pagé 135
37.—Paquin 138
38.—Plamondon 142
39.—Primeau 145
40.—Roy 150
41.—Simard 153
42.—Tanguay 155
43.—Thériault 159
44.—Turcotte 162
45.—Vien 166
46.—Warren 170

II.—INSPECTEURS PROTESTANTS.

47.—Gilman 173
48.—Honeyman 177
49.—Hunter 184
50.—Kerr 189
51.—King 193
52.—McCutcheon 196
53.—McOuat 201
54.—Rothney 204
55.—Taylor 210
56.—Parker 214

APPENDICE No II.

Rapports sur les Écoles normales

PAGES

Ecole normale Laval 219
Ecole normale Jacques-Cartier 220
Ecole normale de Rimouski 221
Ecole normale de Chicoutimi 222
Ecole normale de Nicolet 225
Ecole normale de Valleyfield 227
Ecole normale de Hull 229
Ecole normale des Trois-Rivières 230
Ecole normale de Joliette 231
Ecole normale de Saint-Hyacinthe 234
Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal 236
Ecole normale du collège Macdonald 238

APPENDICE No III.

Rapports des Inspecteurs généraux.

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques :

1. Les écoles primaires 243
2. Les écoles normales 247

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes 250

APPENDICE No IV.

Rapport sur l'École polytechnique de Montréal.

Ecole polytechnique de Montréal 255

APPENDICE No V.

Rapport sur l'enseignement du français dans les écoles supérieures protestantes 261

APPENDICE No VI.

1.—Institutions catholiques subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure. 266
2.—Institutions protestantes subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure. 298

APPENDICE No VII.

Petits tableaux.

Tableau A.—Tableau des inspecteurs d'écoles pour l'année 1920-21 308
" B.—Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000. voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons 320
" C.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1919, sur l'ancien fonds de pension 322

PAGES

Tableau D.—Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1920 ... 323
" E.—Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1919-1920, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital ... 343
" F.—Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires actuels du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, au 30 juin 1920 ... 344
" G.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leur succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1919-1920 ... 345
" H.—Brevets de capacité accordés par le Bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898 ... 371
" I.—Livres de récompense distribués par le Surintendant et les inspecteurs d'écoles.—Année 1919-20 ... 372

APPENDICE No VIII.

Conseil de l'Instruction publique.

Procès-verbaux du comité catholique ... 375
Procès-verbaux du comité protestant ... 408

APPENDICE No IX.

Circulaires ... 433

416
7962

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050870 2

The R. W. B. Jackson
Library
OISE